U d'/of OTTAWA
39003002817103

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresdumarq11sour

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

COULOMMIERS
Imprimerie Paul Brodard.

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTHENTIQUE APPARTENANT A M. LE DUC DES CARS

PAR LE COMTE DE COSNAC

(GABRIEL-JULES)

ET

EDOUARD PONTAL

Archiviste-paléographe

TOME ONZIÈME

Janvier 1708 — Juin 1709

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1891

Tous droits réservés.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

DC
130
.S71 I5
1823
v. 11

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

ANNÉE 1708

1er janvier. — L'ouverture de l'année 1708 se fit par la pension de quinze cents livres que Monseigneur donna au jeune Bontemps, premier valet de garde-robe du Roi. Le même matin, le Roi fit, à son ordinaire, la marche avec les chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, de son appartement à la chapelle, où la grand' messe fut chantée par sa musique et célébrée par l'archevêque de Reims [1], commandeur de l'Ordre. Au sortir de la messe, les officiers de ses gardes du corps qui relevoient le quartier auprès de lui prirent le bâton. Les chefs de brigades furent le comte de Montesson [2], lieutenant, de Suzy [3], de Montlezun [4], de Garagnolles [5] et de Verceil [6], enseignes auprès du Roi; de Saint-Pau [7],

1. Frère du défunt marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'État.

2. Gentilhomme du Maine, qui étoit lieutenant général des armées du Roi; il ne se trouva pas à la relevée du quartier, étant fort malade dans son pays, et Villaines, son camarade, continua à servir pour lui.

3. Gentilhomme de Picardie, enseigne dans la compagnie de Noailles.

4. Fils aîné du baron de Busca, lieutenant général, qui avoit été lieutenant des gardes du corps; il étoit enseigne dans la compagnie d'Harcourt.

5. Gentilhomme de Gascogne, qui avoit commencé par être garde du corps; il étoit enseigne dans la compagnie d'Harcourt.

6. Gentilhomme de Dauphiné, fils de la Batie, lieutenant de roi à Strasbourg; il étoit enseigne dans la compagnie de Boufflers.

7. Gentilhomme de Languedoc, exempt dans la compagnie de Noailles.

de Mézières [1], de Lionnières [2], de la Salle [3], Dauger [4] et du Planty [5], exempts auprès de Sa Majesté; Chéladet [6], lieutenant, et des Landes [7], exempt auprès de Monseigneur; le chevalier de Denonville [8], exempt de la duchesse de Bourgogne.

2 janvier. — Le 2, le bruit couroit que les troubles du parlement d'Angleterre s'accommodoient, et cela n'étoit pas surprenant, puisqu'il s'agissoit d'agir contre la France.

3 janvier. — Le 3, on parloit aussi de la même manière des affaires qui s'étoient émues en Allemagne au sujet des biens d'Église que l'Empereur avoit fait restituer en Silésie aux luthériens, sur les instances qu'en avoit faites le roi de Suède. Les princes calvinistes avoient, de leur côté, envoyé demander la même chose à l'Empereur pour les gens de leur religion, et le roi de Suède leur avoit promis de les appuyer; mais l'Empereur, qui avoit peut-être connu trop tard la conséquence de ce qu'il avoit accordé au roi de Suède, avoit répondu à leurs envoyés qu'il avoit renvoyé la connoissance de cette affaire à la diète de Ratisbonne. Cependant on croyoit que toute cette affaire s'accommoderoit bientôt et que l'Empereur passeroit par-dessus toutes sortes de considérations pour ne pas désunir sa ligue contre la France; mais cette affaire pouvoit avoir des suites bien plus considérables, et tout le monde étoit bien persuadé que la vue du roi de Suède étoit de pousser les choses jusqu'à faire élire un roi des Romains qui fût de la religion protestante.

4 janvier. — Le 4, le bruit couroit que les Allemands du

1. Gentilhomme de Gâtinois, qui avoit été page du Roi et depuis major du régiment du prince Charles; il étoit exempt dans la compagnie de Noailles.

2. Gentilhomme de Bugey, qui avoit été capitaine de carabiniers; il étoit exempt dans la compagnie de Villeroy.

3. Vieux Gascon qui avoit monté par les degrés dans la compagnie de Villeroy.

4. Fils de Dauger, lieutenant général, qui avoit été tué au combat de Leuze; il étoit exempt dans la compagnie d'Harcourt.

5. Gentilhomme d'Anjou, qui avoit été écuyer du Roi et capitaine de dragons; il étoit exempt dans la compagnie de Boufflers.

6. Gentilhomme d'Auvergne, frère de celui qui étoit lieutenant général; il étoit lieutenant dans la compagnie de Noailles.

7. Gentilhomme de Poitou, parent du marquis de Razilly, qui étoit monté par les degrés dans la compagnie d'Harcourt.

8. Fils du marquis de Denonville, sous-gouverneur des princes; il étoit exempt dans la compagnie de Boufflers.

royaume de Naples avoient détaché mille hommes pour aller s'emparer d'Orbitello, de Portolongone et des autres petites places maritimes qui restoient encore au roi d'Espagne jusqu'à Livourne, ce qu'ils n'avoient pu faire avec si peu de forces, à moins que d'y avoir des intelligences certaines. Il y avoit aussi des gens qui disoient que les ennemis avoient débarqué douze mille hommes à Finale ou à Gênes pour aller soumettre la Sicile et de là passer en Espagne. Ce qui étoit de certain étoit qu'enfin les troupes palatines s'étoient embarquées pour la Catalogne en plus grand nombre qu'on ne l'avoit dit, et que la meilleure partie des troupes allemandes étoient repassées de Lombardie en Allemagne.

5 janvier. — Le 5 au matin, on apprit que le Roi avoit agréé que le maréchal de Villeroy fît passer la charge de capitaine des gardes du corps sur la tête de son fils le duc de Villeroy, et qu'il lui avoit en même temps accordé sur la même charge un brevet de retenue de cinq cent mille livres.

Le soir, le Roi donna un grand festin pour la veille des Rois dans l'antichambre de son petit appartement. Il y eut quatre tables, deux de seize et deux de dix-sept couverts, magnifiquement servies, et on coupa un gâteau à chaque table pour voir à qui appartiendroit la royauté de la fève. Voici la disposition des quatre tables [1].

Première table.

Le roi d'Angleterre.
Le Roi.
La princesse d'Angleterre.
La duchesse de Bourgogne.
Madame.
La duchesse d'Orléans.
La duchesse d'Aumont, reine [2].
La duchesse de la Ferté [3].
La duchesse de Brancas [4].

1. [Voir dans le *Mercure* de janvier un long récit de cette fête. — *E. Pontal.*]
2. Femme du duc d'Aumont, premier gentilhomme du Roi et gouverneur de Boulonnois; elle étoit fille aînée du défunt marquis de Piennes, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit.
3. Seconde fille de la maréchale de la Mothe; elle étoit veuve du duc de la Ferté-Sénecterre, lieutenant général et gouverneur de Metz.
4. Dame d'honneur de Madame, qui étoit sœur cadette de la princesse d'Harcourt.

La duchesse de Roquelaure [1].
Mme Middleton [2].
La duchesse du Lude [3].
La princesse de Montauban [4].
La princesse d'Espinoy [5].
La duchesse d'Elbeuf [6].
La princesse d'Harcourt [7].

Seconde table.

Monseigneur.
Le duc d'Orléans.
La duchesse de Bourbon, reine.
Mlle de Bourbon.
Mlle de Conti.
La duchesse d'Albe [8].
La maréchale de Boufflers [9].
La marquise de Souvré [10].
Mlle de Tourpes [11].
Mlle de Melun [12].

1. Elle s'appeloit, avant son mariage, Mlle de Laval, et étoit première fille d'honneur de Mme la Dauphine; son mari, qui n'étoit que duc à brevet, étoit lieutenant général commandant en Languedoc.
2. Femme de milord Middleton, secrétaire d'État du roi d'Angleterre.
3. Dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne.
4. Veuve d'un frère cadet du prince de Guémené; elle étoit fille du vieux comte de Nogent, capitaine de la porte du Roi, et avoit épousé en premières noces le marquis de Rannes, colonel général des dragons et lieutenant général des armées du Roi.
5. Veuve du prince d'Espinoy de Flandre; elle étoit la seconde fille du prince de Lillebonne, de la maison de Lorraine.
6. Veuve du duc d'Elbeuf le père; elle étoit fille aînée du défunt maréchal de Navailles.
7. Son mari étoit fils du défunt comte d'Harcourt, frère du duc d'Elbeuf et du prince de Lillebonne; elle étoit fille aînée du comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine mère, lequel étoit frère du duc de Villars.
8. Femme de l'ambassadeur d'Espagne.
9. Fille du duc de Gramont.
10. Dont le mari étoit le second fils du défunt marquis de Louvois et maître de la garde-robe du Roi; elle étoit fille du défunt marquis de Rebenac, frère cadet du marquis de Feuquières.
11. Seconde fille du défunt maréchal d'Estrées et sœur du maréchal d'Estrées d'alors et de la marquise de Courtenvaux.
12. Sœur du dernier prince d'Espinoy et de Mlle d'Espinoy.

La maréchale de Clérambault [1].
La marquise de l'Aigle [2].
La marquise de Mirepoix [3].
La marquise de la Vieuville [4].
La comtesse d'Harcourt [5].
La duchesse de la Feuillade [6].
La duchesse de Duras [7].

Troisième table.

Le duc de Bourgogne.
La duchesse de Villeroy [8].
La duchesse de Lorge [9].
La marquise de Nogaret [10].
La marquise d'O [11].
La marquise d'Epinay, reine [12].
La marquise de Torcy [13].
La marquise de la Vallière [14].
Mlle de Villefranche [15].

1. Elle étoit de la famille de Chavigny et avoit été gouvernante des enfants du défunt duc d'Orléans; son mari s'appeloit le marquis de Palluau, avant qu'il fût maréchal de France.

2. Dame d'honneur de la duchesse de Bourbon, elle s'appeloit en son nom Raray; son mari étoit lieutenant de roi en Normandie.

3. Fille aînée de la duchesse de la Ferté; son mari étoit mort sous-lieutenant des mousquetaires du Roi et lieutenant général dans le pays de Foix.

4. Damoiselle de Picardie qui avoit été épousée par amour par son mari, lequel étoit chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse en survivance de son père, qui étoit duc à brevet.

5. Fille de la comtesse de Montjeu et belle-fille de la princesse d'Harcourt.

6. Seconde fille du ministre d'État de Chamillart.

7. Fille du défunt prince de Bournonville de Flandre.

8. Seconde fille du défunt marquis de Louvois.

9. Troisième fille du ministre d'État de Chamillart.

10. Sœur du marquis de Biron; elle étoit veuve du fils aîné du défunt marquis de Calvisson, lieutenant général en Languedoc; elle étoit dame du palais.

11. Fille de Guilleragues, président à Bordeaux, et depuis ambassadeur à Constantinople.

12. Fille aînée du marquis d'O, lieutenant général des armées navales du Roi.

13. Femme du marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État; elle étoit fille du défunt marquis de Pomponne, aussi ministre d'État.

14. Quatrième fille du maréchal de Noailles.

15. Damoiselle du Dauphiné, qui étoit très belle.

La marquise de Giez [1].
La marquise de Villacerf [2].
La marquise de Bellefonds [3].
La marquise de Gondrin [4].
La duchesse de Noailles [5].
La duchesse de Guiche [6].
La maréchale d'Estrées [7].

Quatrième table.

Le duc de Berry.
La maréchale de Rochefort [8].
La comtesse de Mailly [9].
La marquise de Chaumont [10].
La marquise de Listenois [11].
La duchesse d'Estrées [12].
La duchesse de Sforce [13].

1. Fille de la Harteloire, lieutenant général des armées navales du Roi, qui n'avoit été mariée que trois jours au marquis de Giez, aîné de la maison d'Entragues.

2. Elle étoit de la maison de Séneclerre et avoit épousé le marquis de Villacerf, premier maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne.

3. Fille aînée d'Ecquevilly, capitaine du vautrait du Roi.

4. Sixième fille du maréchal de Noailles, qui avoit épousé le fils aîné du marquis d'Antin; elle étoit dame du palais.

5. Nièce de la marquise de Maintenon, étant fille unique du défunt comte d'Aubigné, son frère.

6. Fille aînée du maréchal de Noailles, dont le mari étoit colonel du régiment des gardes.

7. Troisième fille du maréchal de Noailles, qui étoit dame du palais.

8. Dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, qui avoit été dame d'atour de Madame la Dauphine; elle étoit de la maison de Laval et sœur de mère du défunt duc de Coislin. Son mari étoit mort capitaine des gardes du corps et gouverneur de Lorraine, après avoir servi autrefois dans les troupes du prince de Condé contre le Roi.

9. Dame d'atour de la duchesse de Bourgogne, qui étoit parente de la marquise de Maintenon et veuve d'un cadet de la maison de Mailly.

10. Fille aînée du défunt comte de Jussac, qui avoit été tué à la bataille de Fleurus, étant premier gentilhomme de la chambre du duc du Maine, dont il avoit été gouverneur: elle étoit veuve d'un proche parent de la maréchale de la Mothe.

11. Seconde fille de la comtesse de Mailly.

12. Seconde fille du défunt duc de Nevers, neveu du cardinal Mazarin.

13. Fille du défunt marquis de Thianges, de la maison de Damas en Bourgogne; elle avoit été mariée au vieux duc de Sforce, seigneur italien, dont elle étoit veuve depuis longtemps, et elle étoit sœur cadette de la duchesse de Nevers. Leur mère étoit sœur aînée de la marquise de Montespan.

Mme de Chasteauthiers [1].
La vidame d'Amiens [2].
La marquise de Maulévrier [3].
La comtesse de Livry, reine [4].
Mlle de Langeron [5].
Mlle de Sainte-Hermine [6].
La marquise de la Vrillière [7].
Mme Tobieska [8].
La duchesse de Montbazon [9].
Mlle de Bouillon [10].

Il n'entra personne de la cour à ce souper, pour éviter la confusion, hormis quelques officiers principaux qui entrèrent comme on étoit au fruit. Le repas se passa avec bien de la gaîté, et on cria de bonne grâce toutes les fois que les reines burent, principalement à la table du duc de Berry. Après le souper, il y eut un grand bal paré dans la salle du grand appartement du Roi, où le roi d'Angleterre dansa le premier menuet [11] avec la princesse, sa

1. Damoiselle de Bourgogne, qui étant fort belle n'avoit jamais voulu se marier; on l'appeloit madame, parce qu'elle étoit dame d'atour de Madame.

2. Fille d'un second lit du défunt marquis de Lavardin et de la sœur du maréchal de Noailles; elle avoit épousé le second fils du duc de Chevreuse, qui étoit alors capitaine lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi.

3. Fille unique du marquis de Langeron, lieutenant général des armées navales du Roi.

4. Seconde fille du défunt président Robert et sœur de la comtesse des Marais, dont le mari étoit grand fauconnier de France; elle avoit épousé le fils aîné du marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi.

5. Fille unique du marquis de Langeron, lieutenant général des armées navales du Roi.

6. Fille aînée de la marquise de Sainte-Hermine, dont le père, qui étoit parent de la marquise de Maintenon, étoit mort capitaine de vaisseau.

7. Fille aînée de la comtesse de Mailly, dont le mari est secrétaire d'État.

8. C'étoit une dame polonoise, qui étoit venue depuis deux ans en France avec son mari, y ayant apporté de grandes richesses, comme ayant dessein de s'y établir, peut-être à cause des troubles du royaume de Pologne.

9. Seconde fille du duc de Bouillon, grand chambellan de France, qui avoit épousé le fils aîné du prince de Guémené, de la maison de Rohan.

10. Fille aînée du duc de Bouillon, qui n'avoit point voulu se marier.

11. Le Roi avoit dit qu'il vouloit qu'on rétablît l'ancienne coutume de commencer les bals par le branle à mener et par les courantes; mais elle avoit été si bien abolie que les maîtres de danse qui se trouvèrent alors

sœur. Le Roi y resta jusqu'à minuit et demi, et le bal finit à trois heures et demie. On sut ce jour-là que l'affaire du président de Maisons pour la charge de trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit étoit rompue.

6 janvier. — Le 6, on disoit que la négociation pour l'échange général des prisonniers qui se traitoit à Nivelles sembloit prendre un bon chemin et qu'il y avoit sujet d'espérer qu'elle pouvoit réussir. On apprit ce jour-là que la comtesse de Livry étoit tombée malade, mauvaise suite de sa royauté de la fève. On vit aussi le même jour Sagonne [1], maître des requêtes, fils de Mansard, surintendant des bâtiments, prendre congé du Roi pour aller exercer l'intendance en Bourbonnois à la place de Meaupou d'Ableiges [2].

7 janvier. — Le 7, on sut que le mariage du marquis de Seignelay [3] avec Mlle de Fürstenberg [4] étoit résolu.

8 janvier. — Le 8, on apprit que le comte de Montbron avoit envoyé au Roi sa démission de la lieutenance générale de Flandres, suppliant Sa Majesté de lui faire toucher les cinquante mille écus du brevet de retenue qu'elle lui avoit accordés sur cet emploi.

9 janvier. — Le 9 au matin, le marquis de Seignelay fit signer son contrat de mariage au Roi et à la maison royale, et l'on sut que le Roi avoit donné au chevalier de Luxembourg la lieutenance générale de Flandres, en payant au marquis de Montbron les cinquante mille écus de son brevet de retenue. Il en accorda en même temps un de vingt-cinq mille écus au chevalier de Luxembourg [5], et accompagna cette grâce d'un discours

à Versailles ne purent pas même montrer le branle à mener aux personnes qui voulurent l'apprendre, et ainsi on fut réduit à commencer le bal par le menuet.

1. C'étoit un très jeune intendant, et il y avoit cela de particulier qu'il avoit son bien dans l'intendance où on l'envoyoit; mais le crédit de son père l'emporta sur toutes ces considérations.

2. Maître des requêtes qui étoit parent de la chancelière de Pontchartrain.

3. Reçu en survivance du marquis de la Salle dans la charge de maître de la garde-robe du Roi; il étoit fils aîné du défunt marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'État.

4. Troisième fille du prince de Fürstenberg, neveu du défunt cardinal de Fürstenberg et de Mlle de Ligny. Des deux autres sœurs, l'aînée, qui étoit morte, avoit épousé le prince d'Isenghien, et la seconde le comte de Lannoy.

5. Dernier des enfants du défunt maréchal de Luxembourg, capitaine des gardes du corps et duc et pair; celui-ci étoit maréchal de camp.

bien agréable qu'il fit au duc et au chevalier de Luxembourg, les assurant qu'il n'avoit pas oublié les services de leur père et qu'il seroit ravi de leur faire plaisir en toutes sortes d'occasions.

10 janvier. — Le 10, le ministre d'État de Chamillart fit signer au Roi et à la maison royale le contrat de mariage de son fils, le marquis de Cany, avec Mlle de Mortemart, et le cardinal de Noailles maria à Paris, dans la chapelle de l'archevêché, le marquis de Seignelay avec Mlle de Fürstenberg [1], qui étoit sa nièce à la mode de Bretagne. On apprit ce jour-là que le marquis de Thianges, lieutenant général des armées du Roi, étoit mort de maladie, étant à une terre qu'il avoit en Bretagne, auprès de Nantes, et il fut regretté de tous les honnêtes gens, étant un très brave et très honnête homme et même très vertueux.

11 janvier. — Le 11, on apprit que son appartement dans le château de Versailles avoit été donné au prince de Vaudémont, et le marquis de Cany fut marié à minuit, dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, par l'évêque de Senlis [2], son oncle.

12 janvier. — Le 12, le ministre d'État de Chamillart donna dans sa maison de Paris un magnifique repas à tous les parents de sa nouvelle belle-fille, et l'on sut que le Roi avoit donné trois

1. Il y avoit trois sœurs, filles d'un homme d'affaires, dont l'aînée avoit épousé Tambonneau, président de la Chambre des comptes; la seconde avoit épousé Ligny, maître des requêtes, neveu du chancelier Seguier, et la cadette avoit épousé le duc de Noailles, capitaine des gardes du corps. De Tambonneau étoit venu un autre Tambonneau, envoyé par le Roi à Cologne et depuis président à la Chambre des comptes, dont le fils étoit officier au régiment des gardes. Ligny n'avoit eu qu'une fille, qui avoit épousé le prince de Fürstenberg, dont elle avoit eu les trois filles dont nous venons de parler. Le duc de Noailles avoit eu le maréchal de Noailles, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, le bailli de Noailles, lieutenant général des galères du Roi et ambassadeur de Malte, le défunt marquis de Noailles, maréchal de camp, et la défunte marquise de Lavardin, et l'évêque de Châlons. — [Louise Boyer, comtesse et depuis duchesse de Noailles, dame d'atour de la reine Anne d'Autriche, et Marie Boyer, femme de Michel Tambonneau, président à la Chambre des comptes, grand spéculateur en constructions, particulièrement dans le quartier nouveau du Pré-aux-Clercs, étaient filles, ainsi que de Mme de Ligny, d'Antoine Boyer, homme d'affaires qui avait fait une fortune très considérable. La présidente Tambonneau avait une table et un salon où elle attirait les personnes de la cour. (Voy. *Tallemant des Réaux.*) — *Comte de Cosnac.*]

2. Frère du ministre d'État de Chamillart, qui avoit été auparavant évêque de Dol.

mille livres de pension à l'abbé Albéroni [1], lequel, s'étant attaché au duc de Vendôme pendant qu'il étoit en Italie, avoit voulu le suivre quand il étoit revenu en France.

13 janvier. — Le 13, on sut que le traité d'échange général des prisonniers avoit été entièrement rompu par la faute des ennemis, qui n'avoient point voulu qu'on échangeât les prisonniers portugais, quoique le roi de Portugal fût un des principaux membres de leur ligue. On disoit ce jour-là que le duc de Lorraine avoit érigé en principauté la terre de Commercy en faveur du prince de Vaudémont, et il y avoit même des gens qui disoient qu'il lui avoit donné le rang de prince de sa maison [2], immédiatement après les princes ses enfants et ses frères. On assuroit encore que le duc de Lorraine avoit accordé aux Juifs la permission d'avoir une synagogue dans le faubourg de Nancy, et que cela lui vaudroit quatre cent mille livres de rente d'augmentation.

14 janvier. — Le 14 au matin, le duc de Villeroy prêta entre les mains du Roi, dans son cabinet [3], le serment de fidélité pour la charge de capitaine des gardes du corps et prit le bâton de commandement, qu'il porta jusqu'au soir [4], suivant la coutume. On sut, le même matin, que la princesse de Tarente [5] étoit accouchée d'un garçon, et que Monseigneur avoit pris médecine, ce qui l'empêcha de revenir ce jour-là de Meudon à Versailles, comme il l'avoit prémédité. Le même jour, on disoit qu'un armateur de Dunkerque avoit fait une prise très considérable, qui consistoit presque toute en or et en argent, et qu'il étoit arrivé à Saint-Malo des vaisseaux de la mer du Sud très richement chargés. On sut encore que la comtesse de Livry étoit très dangereusement malade, et même qu'elle avoit le transport au cerveau. Le bruit couroit aussi que le maréchal de Villars ne marcheroit point à Neufchâtel, comme on l'avoit cru, les Bernois s'étant emparés

1. Il étoit du duché de Parme et avoit été homme de confiance de son prince naturel.

2. Cela devoit faire bien du dépit aux princes de la maison de Lorraine établis en France.

3. A Versailles, tous les serments se prêtoient au Roi dans son cabinet.

4. C'est une coutume que, quand le nouveau capitaine des gardes a prêté le serment, le secrétaire d'Etat de la maison du Roi lui met entre les mains le bâton de commandement, qu'il porte tout le jour à la place de celui qui se trouve de quartier.

5. Fille unique du défunt marquis de la Fayette qui avoit épousé le fils unique du duc de la Trémoïlle.

de cette comté, dont l'électeur de Brandebourg leur avoit fait une cession [1].

15 janvier. — Le 15, on parloit sourdement de la paix avec l'Empereur, qu'on disoit avoir été traitée par le Pape, et que les conditions étoient que l'on abandonnoit à l'Empereur l'État de Milan et le royaume de Naples, et que tout le reste demeureroit à l'Espagne. On sut ce jour-là que du Repaire [2] avoit vendu le régiment de Beauce cinquante-deux mille livres à Manville [3], autrement de Jan, lieutenant au régiment des gardes. Le soir, comme le Roi sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, le duc de Beauvillier, en l'absence du duc de la Trémoïlle, premier gentilhomme de la chambre en année, qui étoit allé voir sa belle-fille, présenta au Roi la nouvelle marquise de Cany, accompagnée de la duchesse de Mortemart [4], sa mère, de la duchesse de Beauvillier [5], sa tante, de la duchesse de Mortemart [6], sa belle-sœur, de Mme de Chamillart, sa belle-mère, de la duchesse de la Feuillade, de la duchesse de Lorge et de la marquise de Dreux, ses belles-sœurs, et le Roi les reçut avec tous les agréments imaginables. On disoit encore ce jour-là que non seulement tous les troubles du parlement d'Angleterre étoient apaisés, mais même qu'il avoit accordé à la reine toutes les sommes qu'elle lui avoit demandées.

16 janvier. — Le 16, on parloit beaucoup des événements arrivés en Portugal, et l'on disoit que le prince frère du roi, haïssant mortellement les Anglois, et en ayant trouvé lorsqu'il étoit à la chasse quelques-uns qui se promenoient dans un bateau sur le Tage, avoit fait tirer sur eux, et qu'il y en avoit eu quelques-uns de tués ou de blessés ; que le général des troupes angloises, en ayant porté plainte au roi de Portugal et n'en ayant pas eu la

1. On prétendoit alors qu'il n'avoit témoigné tant d'empressements pour avoir cette principauté que pour la faire tomber aux Bernois, ses frères en Christ; mais cela ne tendoit qu'à la ruine des cantons catholiques.

2. Il avoit épousé la sœur de la duchesse de Gramont, l'un et l'autre ayant fait leur mariage par amour.

3. C'étoit le fils d'un homme d'affaires.

4. Troisième fille du défunt ministre d'État et contrôleur général Colbert; elle étoit veuve du fils aîné du maréchal de Vivonne, frère de la marquise de Montespan.

5. Seconde fille du ministre d'État Colbert.

6. Fille aînée du ministre d'État et contrôleur général de Chamillart.

satisfaction qu'il souhaitoit, avoit pris la résolution de se venger lui-même du frère du roi; que, pour cet effet, il avoit fait mettre des gens armés dans une barque, et que ce prince étant venu à passer pour aller à la chasse et n'ayant point fait tirer cette fois-là sur les Anglois qui étoient dans la barque, ils avoient tiré sur lui et lui avoient cassé le poignet; qu'il étoit venu en porter ses plaintes au roi son frère, lequel n'en ayant pas fait grand cas, il s'étoit retiré à un château, à quelques lieues de Lisbonne; que le grand écuyer du roi avoit représenté à ce monarque que les Anglois, s'étant attaqués à son sang, s'étoient attaqués à lui-même et à sa couronne, et qu'il ne falloit pas souffrir une semblable insulte, mais que le roi n'étant pas entré dans ces sentiments, il étoit allé se joindre au prince, auprès duquel il s'étoit assemblé un grand nombre de Portugais; que cependant le général des troupes angloises avoit dépêché en Angleterre pour savoir de la reine Anne ce qu'il auroit à faire en cette conjoncture, et qu'on lui avoit mandé qu'il falloit qu'il fît tous ses efforts pour enlever le prince dans son château et l'envoyer en Angleterre, ce qu'on croyoit qu'il pouvoit déjà avoir exécuté.

17-18 janvier. — Le 17, on disoit que la marquise de Livry étoit toujours de plus mal en plus mal, et l'on commençoit à appréhender pour sa vie; mais, après une saignée du pied, que Fagon, premier médecin du Roi, lui fit faire, elle eut une très bonne nuit, après laquelle on sut, le 18 au matin, qu'elle n'avoit plus de transport au cerveau, et l'on commença d'en bien espérer, quoiqu'elle eût encore la fièvre très forte. Ce jour-là, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et l'on disoit qu'il avoit marché une grande quantité de troupes françoises du côté d'Huningue, et même les officiers de ces troupes eurent ordre de s'y rendre; mais on ne comprenoit pas encore pour quelle entreprise ce pouvoit être.

19 janvier. — Le 19, le Roi partit de Versailles à midi pour aller courre le cerf dans le parc de Marly, d'où il descendit au château pour s'y établir jusqu'au samedi 28 du mois, qu'il devoit retourner à Versailles. Il n'y mena presque point d'autres gens que des danseurs et des danseuses [1], parce qu'il devoit y avoir quatre bals pendant son séjour. Le soir, on vit arriver à Marly

1. C'est-à-dire sans compter le service ordinaire, tant de lui que des princes et princesses de sa maison.

le prince de Vaudémont, qui revenoit de Lorraine, et l'on fut surpris de le voir dans une santé si parfaite, n'y ayant que ses jambes qui ne pouvoient pas avoir repris la fermeté de la jeunesse ; mais enfin il falloit qu'il se fît soutenir par deux écuyers quand il arriva la première fois à Marly, et alors il marchoit tout seul et se promenoit même avec assez de facilité.

20 janvier. — Le 20, l'évêque de Bayonne [1], qui avoit été sacré depuis quelques jours, prêta entre les mains du Roi son serment de fidélité, après que le chapelain du Roi eut achevé de dire l'Évangile, selon la coutume.

21 janvier. — Le 21, on disoit que l'électeur de Brandebourg avoit fait avancer vers les villes forestières [2] les troupes qui lui revenoient d'Italie, et que c'étoit ce qui avoit obligé le Roi à faire aussi marcher les siennes à Huningue, pour être à portée de leur disputer le passage à la principauté de Neufchâtel, en cas que les Bernois voulussent le leur faciliter.

Le soir, sur les sept heures, le roi et la princesse d'Angleterre arrivèrent à Marly, et ce furent eux qui commencèrent le premier bal des quatre qu'il devoit y avoir pendant le séjour de Marly, lequel dura jusqu'à près de dix heures, c'est-à-dire jusqu'au souper. Les hommes et les femmes y parurent magnifiques, d'autant plus que le Roi avoit défendu que personne ne parût en deuil dans le salon [3].

22 janvier. — Le 22, Sa Majesté alla à Saint-Germain rendre visite à la reine d'Angleterre, qui étoit malade, et sa visite fut même assez longue.

23 janvier. — Le 23, on disoit que les cantons des Suisses avoient commencé leur diète générale dès le 18 du mois, et qu'on y devoit traiter des moyens d'empêcher la rupture du commerce entre la Franche-Comté et la principauté de Neufchâtel, matière très importante pour la France, laquelle auroit été obligée d'avoir encore un corps d'armée en Franche-Comté, si cette province avoit été en guerre avec Neufchâtel, et ce nouveau surcroît lui

1. Ci-devant l'abbé Druillet, fils d'un président du tribunal de Toulouse.

2. Ce sont quatre villes qui sont au-delà du Rhin, sur le bord de la Suisse, et qui sont sous la protection des Cantons.

3. Il y avoit tant de gens vêtus de deuil à la cour, à cause de la mort de diverses personnes considérables, que cela avoit déplu au Roi au premier bal qu'il y avoit eu à Versailles.

auroit été très onéreux, n'ayant déjà que trop d'autres affaires sur les bras. Ce soir-là, il y eut à Marly un second bal, où le roi et la princesse d'Angleterre ne vinrent point. Ainsi ce furent le duc de Berry et la duchesse de Bourgogne qui le commencèrent, et il dura jusqu'au souper.

24 janvier. — Le 24, on apprit que le marquis de Nogent [1] étoit mort à Paris, laissant le gouvernement de Sommières en Languedoc, qui valoit huit mille livres de rente et que beaucoup de gens avoient déjà demandé. On avoit aussi appris par la *Gazette* que le Roi avoit donné l'évêché de Conserans, qui venoit de vaquer [2], à l'abbé de Verthamon [3], grand vicaire de Pamiers.

On disoit encore que le Roi avoit déclaré qu'il reviendroit à Marly le 18 de février, qui seroit le samedi avant le dimanche gras, pour y passer le reste du carnaval, pendant les trois derniers jours duquel il y auroit des bals en masque, où tout le monde seroit le bienvenu.

Le soir, on apprit par le comte de Pontchartrain, qui vint de Paris travailler avec le Roi, que son fils aîné, le comte de Maurepas, qui avoit huit ans et qui donnoit de grandes espérances, étoit mort le soir d'auparavant, après une longue maladie.

25 janvier. — Le 25, on sut que la comtesse de Montsoreau [4] étoit accouchée d'une fille à Paris.

Le soir, il y eut à Marly un bal en masque, qui ne commença qu'après souper et qui dura jusqu'à trois heures après minuit.

1. Troisième fils du vieux comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte du Roi, qui avoit été longtemps connu sous le nom de chevalier de Nogent, étant mestre de camp de cavalerie et depuis aide de camp du Roi. Son frère aîné étoit le comte de Nogent, d'abord capitaine de la porte en survivance de son père, et puis maître de la garde-robe du Roi et lieutenant général de ses armées, lequel se noya au passage du Rhin. Le second étoit le comte de Vaubrun, lieutenant général des armées du Roi, lequel fut tué à la retraite qu'on fit devant le général Montecuculli, après la mort du maréchal de Turenne. Ses deux sœurs étoient la marquise de Rambures et la marquise de Rannes, depuis princesse de Montauban.

2. Par la mort du frère de défunt Saint-Estève, lieutenant des gardes du corps.

3. D'une famille de robe de Paris, de laquelle étoit aussi l'évêque de Pamiers, qui l'avoit fait son grand vicaire, et le premier président du Grand Conseil.

4. Damoiselle de Picardie dont le père s'appeloit du Hamel; son mari, qui étoit maréchal de camp, étoit le fils aîné du marquis de Sourches, grand prévôt de France.

26 janvier. — Le 26, le bruit couroit à Paris que deux vaisseaux portugais revenant de long cours, croyant entrer dans un de leurs ports, étoient entrés dans un port d'Espagne, où ils avoient été pris.

27 janvier. — Le 27, on y disoit encore que Péri [1], lieutenant général qui commandoit à Haguenau, ayant eu avis que les ennemis avoient un convoi de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche entre Worms et Mayence, qu'ils conduisoient sur le Rhin à Philipsbourg, avoit détaché quarante houssards de sa garnison pour aller brûler ce convoi, ce qu'ils avoient heureusement exécuté; mais les nouvelles de Paris étoient très souvent sujettes à caution.

Le soir, il y eut un quatrième bal à Marly, qui commença à sept heures du soir et dura jusqu'au souper.

28 janvier. — Le 28, le Roi revint de Marly à Versailles, où le marquis d'Herleville [2] le remercia, lorsqu'il passa de son appartement à celui de la marquise de Maintenon, d'une augmentation de quatre mille livres de pension qu'il avoit donnée à sa femme.

On sut ce jour-là que, le 3 de février, il y auroit à Versailles un grand bal en masque, où tout le monde entreroit librement, et peut-être le Roi avoit-il pris ce parti pour ne pas donner la même liberté à Marly pendant les jours gras.

29 janvier. — Le 29 au matin, on apprit que Poisson, premier médecin du duc de Bourgogne, qui languissoit depuis longtemps, étoit mort tout d'un coup, à une heure après minuit, lorsqu'on s'y attendoit le moins. Le même jour, on disoit que le comte de Savigny [3], colonel d'infanterie, épousoit la marquise de Marillac [4], sœur de père du duc de Beauvillier, qu'on assuroit avoir été moins consulté par les parties que la mutuelle inclination qu'ils avoient l'un pour l'autre. Ce jour-là, le Roi donna le gou-

1. Officier génois, qui avoit été fait lieutenant général pour avoir trouvé moyen de se retirer de Haguenau avec toute sa garnison, après avoir soutenu quelques jours de siège.

2. Ci-devant capitaine au régiment des gardes et depuis gouverneur de Pignerol, où il avoit utilement servi; il étoit d'une famille de Paris.

3. Cadet du comte d'Estoges, qui avoit été nourri page de la chambre du Roi sous le duc de Beauvillier; il étoit depuis trois mois veuf de la fille du défunt baron de Beauvais, capitaine de la varenne du Louvre.

4. Elle avoit épousé le fils unique de Marillac, conseiller d'État ordinaire, qui avoit été tué brigadier d'infanterie à la bataille de Hochstædt.

vernement de Sommières au marquis de Montpezat [1], capitaine au régiment des gardes, qui se trouvoit bien de la protection de son colonel, le duc de Guiche [2].

30 janvier. — Le 30, on parloit beaucoup du mariage du marquis de Beringhen [3] avec Mlle de Lavardin [4], et en effet, il étoit fort avancé. On sut aussi que celui du marquis du Gua [5], colonel d'infanterie, avec Mlle de Surbeck [6], étoit résolu.

31 janvier. — Le 31, on apprit que l'archevêque d'Aix [7],

1. Gentilhomme de Languedoc dont le père étoit mort lieutenant général pour le Roi en Artois et gouverneur d'Arras et de Sommières; il avoit été auparavant gouverneur de Gravelines et commandant à Dunkerque. Celui-ci, ayant un frère aîné, qui fut tué au siège de Luxembourg étant colonel du régiment de Limousin, avoit pris le parti de l'Eglise; mais étant devenu l'aîné, il se mit dans le service. Le gouvernement de Sommières lui étoit très avantageux, étant au milieu de ses terres.

2. Puisque n'étant que brigadier et des plus nouveaux, il étoit préféré à plusieurs généraux et maréchaux de camp qui demandoient ce gouvernement.

3. Fils unique du marquis de Beringhen, chevalier de l'Ordre et premier écuyer du Roi, et de la sœur aînée du duc d'Aumont.

4. Sœur cadette de la vidame d'Amiens et propre nièce du maréchal de Noailles, étant fille de sa sœur.

5. Gentilhomme de Dauphiné dont le père étoit maréchal de camp.

6. Fille de Surbeck, colonel suisse, lieutenant général des armées du Roi, ci-devant inspecteur général de l'infanterie.

7. De la maison de Cosnac, de Gascogne. Il avoit au moins quatre-vingt-quatre ans et étoit commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. — [Il était né en 1630 au château de Cosnac, en Limousin; ayant été nommé évêque de Valence à l'âge de vingt-quatre ans, il se trouvait alors le doyen de l'épiscopat français. Jusques à sa dernière maladie, il n'avait rien perdu de la vivacité de son esprit et de sa surprenante activité. L'auteur est en contradiction manifeste avec le duc de Saint-Simon et le marquis de Dangeau. Le premier dit dans ses *Mémoires*, après avoir parlé de la mort de l'archevêque de Rouen : « l'autre prélat fut l'archevêque d'Aix, Cosnac, mort fort vieux dans son diocèse, mais la tête entière et toujours le même. » Le second dit dans les siens : « M. l'archevêque d'Aix est mort dans son diocèse après une longue maladie. Les Provençaux dont il n'était pas trop aimé ont fait son épitaphe qui est fort courte : *Requiescat ut requievit.* » Peu de mois avant sa mort, il avait pris part à Paris à l'Assemblée du clergé de France. Les *Archives des Affaires étrangères*, France, vol. 1152, contiennent une lettre inédite, 1er décembre 1707, de félicitations adressées, au nom du Roi par le ministre, à l'archevêque qui avait obtenu des Etats de Provence le vote d'une imposition extraordinaire pour concourir à repousser l'invasion du duc de Savoie. Nous avons publié, en 1856, ses *Mémoires* dans la Collection de la *Société de l'histoire de France*, et en 1858 et 1876 deux *Suppléments* dans le *Bulletin* de la *Société*. Enfin nous avons publié dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze* une *Relation* inédite de sa mort et de ses obsèques conservée à la Bibliothèque *Méjane* de la ville d'Aix, qui fixe la date de sa mort au

qu'on avoit su être tombé en enfance, étoit mort à son diocèse. On sut aussi que Dodart [1], premier médecin du duc de Bretagne, avoit monté à la place de premier médecin du duc de Bourgogne, vacante par la mort de Poisson; que Poirier [2] avoit eu sa place auprès du duc de Bretagne, et que Douté [3], médecin de la ville de Versailles, avoit eu son emploi du commun, qui valoit trois mille livres de rente.

FÉVRIER 1708

1er février. — Le 1er de février, on parloit fort à Paris du mariage du marquis de Brancas [4] avec Mlle de Persan [5], et de celui du marquis de Béthune [6] avec Mlle d'Armenonville [7], mais ils n'étoient pas encore assurés.

On disoit ce jour-là que, sur la foi d'une intelligence avec le gouverneur de Fribourg, le maréchal de Villars y avoit marché avec beaucoup de troupes, mais que son entreprise n'avoit point réussi et qu'il y avoit perdu quatorze cents hommes de désertion. On ajoutoit que les Suisses avoient mis des troupes dans Neufchâtel, c'est-à-dire le canton de Berne et les trois autres cantons catholiques protecteurs de cette principauté, qu'ils devoient garder jusqu'à la paix, mais pour l'électeur de Brandebourg. On sut aussi que le vieux marquis de Fimarcon [8] étoit mort de maladie.

21 janvier 1708, contrairement à la date du 18 janvier donnée par la *Gazette* et le *Nouveau Mercure*, date que nous avions adoptée à tort dans la *Notice* dont nous avons fait précéder ses *Mémoires*. — *Comte de Cosnac.*]

1. Fils du vieux Dodart, médecin de la princesse douairière de Conti, lequel venoit de mourir. Celui-ci travailloit avec application à son métier et avoit beaucoup d'érudition.

2. Personne ne le connoissoit à la cour, mais c'étoit un médecin de Paris du choix de Fagon, selon les apparences.

3. Médecin de la Faculté de Paris, qui s'étoit adonné à Versailles depuis quelques années.

4. Fils aîné du comte de Brancas, dont la femme étoit dame d'honneur de Madame et sœur de la princesse d'Harcourt.

5. Fille de Persan, conseiller au parlement de Paris, dont le père, nommé Doublet, homme d'affaires, avoit acheté le marquisat de Persan.

6. C'étoit celui qui avoit refusé la nomination de Pologne au cardinalat, laquelle le marquis d'Arnquien, son grand-père maternel, avoit achetée à sa place. [*Achetée* pour *acceptée* probablement. — *E. Pontal.*]

7. Fille de d'Armenonville, directeur général des finances.

8. Père du marquis de Fimarcon, maréchal de camp, et du comte de Fimarcon, colonel de dragons.

2 février. — Le 2, jour de la Chandeleur, le Roi fit la marche de l'Ordre du Saint-Esprit [1] de son appartement à la chapelle, et ensuite la procession autour de la cour du château, et puis il entendit la grand'messe, qui fut chantée par sa musique et célébrée par l'abbé d'Estrées, commandeur de l'Ordre. L'après-dinée, le Roi entendit aussi le sermon du P. de la Rue [2], jésuite, qui devoit prêcher le carême, et après le sermon, les vêpres, qui furent chantées par sa musique, et enfin le salut, qui fut dit par les prêtres de la Mission, qu'il avoit dès le commencement établis pour faire toutes les fonctions ecclésiastiques dans sa chapelle.

On eut nouvelle ce jour-là que les Allemands s'étant présentés devant Orbitello, la garnison espagnole, composée de quatre cents hommes, avoit capitulé sur-le-champ, et que trois cents de ce nombre avoient pris parti avec les Allemands [3].

3 février. — Le 3, on apprit que le duc de Vendôme, courant le loup à Anet avec son équipage, avoit fait une chute assez violente, son cheval étant retombé sur lui et lui ayant foulé le jarret et la cheville du pied.

On disoit aussi que les garnisons d'Aire et de Saint-Omer s'étoient révoltées; qu'elles avoient, pendant la nuit, forcé les boucheries à coups de hache et avoient menacé de piller les bourgeois, si on ne leur donnoit de l'argent; que les officiers-majors ayant paru sur les places, un aide-major du régiment de Boufflers y avoit été tué à Saint-Omer; que l'archevêque de Cambrai [4] avoit ramassé en diligence cent quatre-vingt mille livres, qu'il avoit envoyées à ces deux villes pour contenter les soldats; que cependant on avoit fait partir de Paris de l'argent pour la Flandre, où l'on appréhendoit avec raison de semblables révolutions.

Le soir, il y eut grand bal en masque dans l'appartement du

1. Il y avoit longtemps qu'on s'étoit mis en tête que le Roi devoit faire une promotion de chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, et l'on croyoit qu'il y auroit ce jour-là chapitre, quand ce n'auroit été que pour remplir la place de l'archevêque d'Aix, mais il n'y en eut point.

2. Célèbre prédicateur qui étoit confesseur de la duchesse de Bourgogne.

3. Marque indubitable qu'ils avoient appelé les Allemands.

4. Quoiqu'il n'eût envoyé que quatre-vingt mille livres, ce ne laissoit pas d'être un service très important qu'il avoit rendu à l'État, et qui pouvoit lui mériter le pardon des fautes qu'il pouvoit avoir faites dans les temps passés.

Roi, où tout le monde eut la liberté d'entrer, mais la foule fut si grande que le plaisir de ceux qui y vinrent de loin fut assez médiocre.

4 février. — Le 4 au matin, le marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, fit signer le contrat de mariage de son fils à Sa Majesté et à toute la maison royale.

5 février. — Le 5, le Roi donna au maréchal de Tessé un brevet de retenue de deux cent mille livres sur sa charge de premier écuyer [1] de Mme la duchesse de Bourgogne. On disoit, ce jour-là, que le duc d'Orléans partiroit le 18, pour s'en retourner en Espagne.

6 février. — Le 6, on apprit par les lettres d'Italie que le prince Eugène, lequel étoit destiné pour aller commander en Espagne, avoit demandé aux Anglois et aux Hollandois de grandes sommes d'argent et vingt-cinq mille hommes de troupes d'augmentation ; que ces deux nations lui avoient promis tout l'argent qu'il voudroit, mais qu'ayant trouvé de la difficulté à lui donner ce nouveau corps de troupes, il avoit trouvé un moyen de se débarrasser de ce pénible emploi et de le faire donner au comte Guy de Staremberg [2]. On sut encore que le Roi avoit donné une déclaration par laquelle il ordonnoit la conversion des billets [3] de l'extraordinaire de guerre en contrat de rentes sur l'hôtel de ville de Paris.

7 février. — Le 7, un bruit couroit dans Paris que le comte de Monasterol, envoyé extraordinaire du duc de Bavière auprès du Roi, avoit épousé la comtesse de la Chétardie [4], ou tout au moins qu'il étoit parti pour aller à Mons trouver le duc son maître et lui demander l'agrément pour ce mariage. On sut aussi que la comtesse de Rochechouart [5] était accouchée à Paris d'un

1. Laquelle ne lui avoit rien coûté, le Roi la lui ayant donnée.

2. Grand homme de guerre qui avoit fait cette belle marche des bords de la Secchia jusqu'en Piémont devant le duc de Vendôme.

3. Ils étoient totalement décrédités et il y en avoit un très grand nombre dans le public.

4. Fille du comte de Villebreuil, gentilhomme de Languedoc, attaché au comte de Toulouse, qui étoit veuve du vieux la Chétardie, gouverneur de Landrecies, lequel l'avoit épousée par amour, étant une très belle personne.

5. Fille unique du défunt marquis de Blainville-Colbert, laquelle avoit épousé le comte de Maure, frère cadet du duc de Mortemart, lequel en l'épousant avoit pris le nom de Rochechouart, qui étoit celui de sa maison.

garçon, après un travail très dangereux pour la mère et pour l'enfant.

8 février. — Le 8, on disoit que le roi de Suède emmenoit avec lui le roi Stanislas en Moscovie, où il alloit porter la guerre; mais en même temps il couroit un bruit bien opposé, car on assuroit que le roi Auguste, sur le prétexte de ce qu'il étoit obligé de fournir six mille chevaux à l'Empereur, en avoit levé dix mille, avec lesquels il avoit dessein de rentrer en Pologne et de se mettre à la tête du parti qu'il y avoit encore, aussitôt qu'il auroit su que le roi de Suède seroit entré en Moscovie; que c'étoit l'Empereur qui avoit empêché les Moscovites de faire sa paix avec la Suède, et qu'ainsi il y avoit apparence que le roi de Suède, au lieu d'aller en Moscovie, reviendroit en Allemagne [1].

9 février. — Le 9, le bruit couroit que le prince Eugène étoit passé en Hollande, ce qui faisoit encore appréhender quelque changement. On sut ce jour-là que le duc du Maine avoit nommé pour gouverneur de son fils aîné, le prince de Dombes, le chevalier d'Estampes [2], capitaine de carabiniers, avec cinq mille livres de pension, et pour précepteur, l'abbé de Malézieux [3], avec une pension de trois mille livres.

10 février. — Le 10, on apprit que le Roi avoit donné l'archevêché d'Aix à l'évêque de Marseille [4], et l'évêché de Marseille à l'abbé de Poudenx [5], agent du clergé.

11 février. — Le 11, on disoit que le duc d'Orléans avoit reçu des lettres de Madrid très pressantes pour avancer son retour en Espagne, et que le ministre d'État de Chamillart, qui les lui avoit envoyées à Paris, y en ayant joint une par laquelle il lui représentoit le besoin que l'on avoit de sa présence en Espagne, ce prince lui avoit répondu que son départ dépendoit de lui, que rien ne le retenoit en France, mais qu'il ne pouvoit

1. Cela auroit été bien avantageux pour la France.

2. Il étoit de la même maison que le marquis d'Estampes, chevalier de l'Ordre, ci-devant capitaine des gardes des ducs d'Orléans, père et fils, et étoit un ancien officier de mérite.

3. Fils de Malézieux, intendant de ce prince, et favori de la duchesse sa femme.

4. Frère du comte du Luc, seigneur provençal, de la maison de Vintimille, qui avoit été longtemps capitaine de galère du Roi.

5. Gentilhomme de Gascogne ou de Bigorre, neveu de l'évêque de Tarbes. Il n'y avoit guère plus de deux ans qu'il paroissoit à la cour.

partir que quand il auroit les choses nécessaires pour soutenir la guerre [1].

12 février. — Le 12, le bruit couroit qu'on tiroit vingt bataillons et quelques escadrons de l'armée de Flandres et de celle de Dauphiné pour les envoyer en Espagne; mais ce qu'il y avoit de certain étoit qu'on envoyoit huit bataillons d'augmentation en Roussillon.

13 février. — Le 13, le ministre d'État de Chamillart, qui avoit depuis quelques jours de très fortes vapeurs, prit congé du Roi pour aller se reposer pendant quelques jours à sa maison de l'Estang, où néanmoins, dans l'état présent des affaires, il n'étoit pas possible qu'il ne travaillât encore beaucoup.

On sut ce jour-là que le cardinal de Tournon [2], lequel avoit été envoyé à la Chine par le Pape pour y concilier les démêlés des jésuites et des missionnaires, y avoit eu la tête tranchée par l'ordre du roi de la Chine, auquel on avoit donné de fâcheuses impressions contre lui.

Le soir, il y eut un bal en masque chez la duchesse de Bourgogne, où tout le monde eut la liberté d'entrer. Le Roi y alla après son souper et y demeura jusqu'à minuit et trois quarts. Le roi et la princesse d'Angleterre y vinrent aussi, et le bal dura jusqu'à cinq heures du matin.

14 février. — Le 14, on disoit que Chamlay [3] avoit reçu une lettre de Bernage [4], intendant en Franche-Comté, par laquelle il lui mandoit qu'il venoit d'apprendre par le marquis de Puysieux [5], ambassadeur pour le Roi en Suisse, que la diète des Cantons venoit de finir, au contentement de tout le monde, malgré les prodigieux efforts que le canton de Berne avoit faits pour tout renverser, mais que les cantons catholiques avoient tenu bon

1. C'est-à-dire de l'argent, qui manquoit de tous côtés pour soutenir la guerre.

2. Il étoit frère du comte de Tournon, qui étoit alors à la cour de la part des mécontents de Hongrie.

3. Maréchal des logis de l'armée, lequel avoit fleuri du temps du maréchal de Turenne et du marquis de Louvois, mais dont le crédit étoit alors un peu diminué, quoique le ministre d'État de Chamillart se servît encore utilement de ses avis en beaucoup de choses.

4. Maître des requêtes, qui étoit fils d'un doyen du Grand Conseil et qui avoit été auparavant intendant à Limoges.

5. Il étoit aussi chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit.

pour la France, et qu'ils avoient fait résoudre ce qu'elle pouvoit souhaiter, dont il devoit recevoir le détail le lendemain.

15 février. — Le 15, cette affaire commença à s'éclaircir, et l'on sut qu'elle n'étoit pas encore terminée, mais qu'on espéroit qu'elle réussiroit au gré du Roi. Le soir, il y eut encore un grand bal en masque chez Monseigneur, lequel dura jusqu'à cinq heures du matin.

16 février. — Le 16, le Roi vint s'établir à Marly pour y passer son carnaval et pour y rester jusqu'au 25. Le comte d'Armagnac ne fut point de ce voyage, sortant d'une attaque de rhumatisme qu'il avoit eue par tout le corps, non plus que le duc de la Rochefoucauld, qui, depuis un mois, avoit la goutte et s'étoit même fait porter depuis plusieurs jours à son appartement du chenil de Versailles, pour y avoir moins de bruit que dans son appartement du château, lequel étoit immédiatement sous l'appartement du Roi. On sut aussi que la marquise de Châteauneuf [1], malgré deux saignées et deux médecines, avoit bien de la peine de se tirer d'un gros rhume sur la poitrine, qui avoit été accompagné de fièvre. Le soir, on vit paroître à Marly le duc d'Orléans, que quelques gens avoient cru n'y devoir pas venir.

17 février. — Le 17, le ministre d'État de Chamillart, quoiqu'il fût encore très incommodé de ses vapeurs, vint de bonne heure de l'Estang à Marly, où il travailla deux heures avec le duc d'Orléans avant la messe du Roi, après laquelle Sa Majesté ayant fait un tour chez la marquise de Maintenon, et le ministre d'État de Chamillart s'y étant trouvé, elle repassa dans son cabinet, où elle travailla avec le duc d'Orléans et ce ministre; et ce fut dans ce conseil qu'il fut résolu que ce prince partiroit incessamment. On apprit le même jour que la fièvre de Madame continuoit, et même qu'elle étoit souvent très assoupie, mais elle ne vouloit consentir à faire aucuns remèdes, et on ne pouvoit lui persuader ni la saignée, ni la purgation [2], ni même de prendre des bouillons.

1. Veuve du marquis de Châteauneuf, secrétaire d'État, et mère du marquis de la Vrillière.

2. Elle tenoit cette maxime, non seulement de sa nation, les Allemands n'ayant point ces sortes de remèdes, mais encore du défunt électeur palatin, son père, lequel mourut d'une maladie toute semblable à celle qu'elle avoit alors, pour ne s'être voulu faire aucuns remèdes.

Le même jour, on sut que l'affaire de Neufchâtel n'étoit point comme on l'avoit débitée, que cette principauté ne demeureroit point en séquestre pendant la guerre entre les mains des treize cantons des Suisses, mais seulement qu'elle observeroit une exacte neutralité, de laquelle le canton de Berne seroit le seul garant.

Le soir, il y eut à Marly un très beau bal avant le souper du Roi, où les hommes et les femmes furent également magnifiques, et il auroit été parfait, s'il y eût eu autant de bons danseurs et de bonnes danseuses qu'autrefois [1].

18 février. — Le 18 après dîner, le duc d'Orléans prit congé du Roi, et après avoir été enfermé quelque temps tête à tête avec le duc de Bourgogne, et de toute la maison royale, il alla passer par Versailles, pour y prendre congé de Madame, qui avoit encore eu une mauvaise nuit et un accès de fièvre assez fort, et ensuite alla coucher à Paris, d'où il devoit partir sans faute le 20 pour retourner en Espagne.

19 février. — Le 19, on apprit que Sourcy [2], qui commandoit l'équipage du Roi pour le cerf, étoit mort le soir précédent à Versailles, ayant la gangrène par tout le corps, après avoir souffert inutilement de grandes incisions à la cuisse, où les humeurs s'étoient particulièrement amassées. Le Roi témoigna le regretter beaucoup, et l'on sut, l'après-dînée, qu'il avoit donné sa place à Boisfranc [3], lieutenant de la louveterie, donnant à Berzenay [4], qui étoit lieutenant de sa vénerie, deux mille livres de

1. Il s'étoit insinué dans les jeunes gens une négligence pour tous les exercices, laquelle dans les hommes pouvoit venir de ce qu'on les envoyoit trop jeunes à la guerre, ce qui faisoit qu'ils n'avoient pas le temps de se perfectionner, ni dans les sciences, ni dans les exercices.

2. Il avoit été nourri page du défunt duc de Sully, et ensuite il s'étoit attaché au défunt chevalier de Lorraine, dont il avoit été écuyer, et avoit commandé son équipage pour le cerf, et le chevalier de Lorraine l'avoit donné au Roi pour commander aussi son équipage pour le cerf, après la mort du vieux de Poix, parce qu'il sonnoit du cor parfaitement bien; d'ailleurs c'étoit un bon homme, que tout le monde aimoit fort, mais il étoit perclus de goutte, et voulant se forcer pour faire son métier, il avoit fait de grandes chutes, qui pouvoient avoir avancé sa mort, car il n'avoit que soixante-deux ans.

3. Il avoit été nourri page de la vénerie du Roi et étoit un très bon chasseur. Monseigneur y eut grand regret, car il menoit très bien l'équipage du Roi pour le loup, qui étoit comme l'équipage propre de Monseigneur.

4. Gentilhomme d'Angoumois, qui étoit de tout temps attaché au duc de la Rochefoucauld, dont il étoit proprement l'écuyer.

pension pour se contenter d'avoir soin des chevaux et des chiens, comme il avoit fait jusqu'alors. A l'égard du jeune Sourcy [1], il demeuroit avec une lieutenance de la vénerie qu'il avoit eue en survivance de son père.

Le même jour, on apprit que la fièvre de Madame étoit devenue continue avec des redoublements et un grand mal de gorge. Elle avoit une égale aversion pour les saignées, pour les bouillons et pour la tisane, qui étoient néanmoins très nécessaires à son mal; mais, comme il la pressoit, un vieil Allemand qui avoit été auprès d'elle dans sa jeunesse, vint la trouver à Versailles et sut si bien lui parler de l'état où elle se trouvoit qu'elle consentit qu'on lui tirât deux palettes de sang, et on trouva moyen de lui en tirer trois sans qu'elle s'en aperçût, ce qui la soulagea un peu. Ensuite la duchesse d'Orléans, étant allée de Marly la voir à Versailles et sachant que, depuis cinq jours, elle n'avoit presque rien pris, la pria si fortement qu'elle l'obligea d'avaler deux œufs frais, mais tout cela n'étoit pas capable de guérir un aussi grand mal que le sien, principalement à cause de son assoupissement.

Le soir, le Roi attendoit chez la marquise de Maintenon le ministre d'État de Chamillart, qui devoit venir de l'Estang pour travailler avec lui; mais, sur les six heures, son fils, le marquis de Cany, vint trouver le Roi pour lui faire ses excuses de ce qu'il ne pouvoit pas venir travailler avec lui, parce qu'il lui étoit survenu un grand mal de gorge.

Sur les sept heures, le roi, la reine et la princesse d'Angleterre arrivèrent à Marly, et ils allèrent d'abord avec le Roi chez la marquise de Maintenon; mais la reine y étant demeurée, le Roi en sortit peu de temps après avec le roi d'Angleterre et la princesse, qu'il conduisit au salon, où ils commencèrent le bal ensemble. Le Roi y resta quelque temps, après lequel il s'en retourna chez la marquise de Maintenon, et Monseigneur y resta pour tenir sa place, ayant un fauteuil à la droite du roi d'Angleterre, et le reste des princes et princesses n'étant assis que sur des pliants. Sur les dix heures, le bal finit; le roi et la princesse d'Angleterre, Monseigneur, les ducs de Bourgogne et de Berry, la duchesse de Bourgogne et toutes les autres princesses

1. Il avoit été autrefois capitaine dans le régiment de cavalerie du duc de Bourgogne.

passèrent chez la marquise de Maintenon, d'où le Roi et Leurs Majestés Britanniques ressortirent un moment après pour venir se mettre à table, et, après le souper, la cour d'Angleterre s'en retourna à Saint-Germain. Ensuite le duc de Berry monta en carrosse avec les marquis de Nesle [1], de Gondrin [2], de Bauffremont [3], de Clermont [4] et de Razilly [5], et s'en alla, malgré le froid et la neige, à Sceaux, où la duchesse du Maine donnoit un bal en masque.

20 février. — Le 20, ce prince arriva à Marly sur les huit heures et demie du matin et y entra en masque avec son cortège. Dès qu'il fut monté à sa chambre, son premier soin fut de déjeuner amplement, ensuite il descendit chez le Roi, qu'il accompagna à la messe, et il ne voulut point se mettre au lit. Après la messe, le Roi étant allé chez la marquise de Maintenon, il y trouva le ministre d'État de Chamillart, avec lequel il s'enferma peu de temps après dans son cabinet et y travailla jusqu'à son dîner.

On sut ce jour-là que le Roi avoit donné douze cents livres de pension à la veuve de Sourcy, qui en avoit un extrême besoin. L'après-dînée, le duc de Bourgogne alla voir Madame à Versailles, et au retour, il dit au Roi que sa fièvre continuoit toujours avec son mal de gorge et qu'elle avoit une très grande peine à parler. On apprit aussi que l'emploi qu'avoit Boisfranc dans la louveterie avoit été donné à Boyon [6], gentilhomme du Vexin normand, voisin du marquis d'Heudicourt, grand louvetier de France, lequel avoit toujours eu des chiens à lui, et qu'on disoit être bon chasseur et honnête homme.

21 février. — Le 21 au matin, le duc d'Orléans, qui devoit être parti le jour précédent, arriva à Marly avant le lever du Roi, et ne fit point de façon de dire qu'il n'étoit point parti faute

1. Aîné de la maison de Mailly, qui étoit capitaine lieutenant des gendarmes écossois.

2. Fils aîné du marquis d'Antin et gendre du maréchal de Noailles.

3. Frère cadet du duc de Listenois et sous-lieutenant de gendarmerie.

4. Gentilhomme du Maine, qui avoit épousé la seconde fille du marquis d'O; il étoit colonel réformé de dragons.

5. Ci-devant sous-gouverneur des princes et qui en faisoit en quelque manière encore la fonction auprès du duc de Berry; il étoit lieutenant général pour le Roi en Touraine, où il avoit son bien.

6. Il étoit fils d'un vieil écuyer du Roi nommé Sainte-Croix et un peu parent du marquis d'Heudicourt.

d'argent. Mais, comme on vit Desmaretz [1], directeur général des finances, au lever du Roi, lui qui n'étoit jamais venu à Marly, et en un jour où tout le conseil avoit vacance, personne ne douta plus que les bruits qui couroient depuis quelque temps que le ministre d'État de Chamillart vouloit quitter son emploi de contrôleur général des finances, ne fussent véritables. En effet, le Roi, ayant fait entrer Desmaretz dans son cabinet, lui déclara qu'il le faisoit contrôleur général des finances, ce qui lui avoit déjà été annoncé par le ministre d'État de Chamillart, qui lui avoit mandé de le venir trouver à l'Estang [2]. Au sortir du cabinet du Roi, il alla chez la marquise de Maintenon, et de là faire la révérence à Monseigneur et à tous les princes. Il reçut en passant dans le salon les compliments de toute la cour, et ensuite il s'en retourna à Paris en recevoir bien d'autres. Sa promotion faisoit un grand changement dans les logements de Versailles, car il ne pouvoit pas se passer d'un très grand logement, tant pour lui que pour sa famille et pour ses bureaux. Ainsi le Roi lui rendit l'appartement [3] qu'avoit autrefois occupé le contrôleur général le Pelletier, et par ce moyen, la princesse d'Espinoy [4], le duc de la Roche-Guyon [5], le duc de Villeroy, le Pelletier de Souzy, le marquis de Souvré [6] et les deux Bontemps frères [7]

1. Neveu par sa mère du défunt ministre et contrôleur général Colbert, sous lequel il avoit fait les finances et s'y étoit rendu très habile; mais depuis il avoit eu le malheur de déplaire au Roi et avoit été dans une espèce d'exil, d'où le ministre d'État de Chamillart avoit eu bien de la peine à le faire revenir pour le remettre dans les finances.

2. Après lui avoir annoncé qu'il lui alloit succéder, et l'envoyant pour l'apprendre de la bouche du Roi, il lui dit ces paroles mémorables : « *Monsieur, vous me rendez la vie, et moi je vous donne la mort.* »

3. Cet appartement étoit un de ceux qui étoient destinés pour les secrétaires d'État; mais, quand le défunt marquis de Louvois fut nommé contrôleur général des bâtiments, il aima mieux occuper le logement de la surintendance, qu'avoit occupé le contrôleur général Colbert, parce qu'il étoit beaucoup plus étendu, et donna le sien au contrôleur général le Pelletier.

4. Seconde fille du défunt prince de Lillebonne, de la maison de Lorraine, et de la sœur du prince de Vaudémont.

5. Grand maître de la garde-robe du Roi et grand veneur de France en survivance du duc de la Rochefoucauld, son père.

6. Second fils du défunt marquis de Louvois; il étoit maître de la garde-robe du Roi en année.

7. L'aîné étoit premier valet de chambre du Roi en survivance de feu son père, et le second, premier valet de garde-robe du Roi.

se trouvoient délogés, après avoir fait des ajustements [1] dans leurs appartements, dont ils avoient espéré une plus longue possession.

Le duc d'Orléans eut encore le même matin une conférence avec le Roi, après laquelle on vit Hollande, concierge de Marly, porter à sa chaise roulante une cassette sortant de l'appartement de la marquise de Maintenon, laquelle quelques-uns crurent être celle dans laquelle étoient tous ses ordres, signés de la main du Roi, et les autres s'imaginèrent qu'il y avoit dedans de l'argent, que le Roi lui avoit fait donner pour presser son départ; mais les uns et les autres pouvoient avoir raison. Ensuite de cela, ce prince partit de Marly, ayant dit à plusieurs personnes qu'il étoit très content du Roi et le Roi [2] très content de lui, ce qui fit croire aux courtisans que son retour d'Espagne n'avoit pas peu contribué à avancer le changement qui venoit d'arriver dans les finances.

Le soir, on sut que le Roi avoit donné par prêt au duc de la Roche-Guyon l'appartement qu'avoit autrefois occupé le cardinal de Coislin [3] et qu'on réservoit pour faire une augmentation à la salle des comédies; au duc de Villeroy, aussi par prêt, l'appartement du duc de Gramont; à la princesse d'Espinoy, l'appartement de M. et de Mme de Chastillon [4], et au marquis de Souvré, celui que Desmaretz occupoit dans le grand commun. Après le souper du Roi, le bal en masque commença, où tout le monde eut la liberté d'entrer [5], et où le vidame d'Amiens fit une machine à son ordinaire [6], mais qui ne réussit pas.

Le même soir, on apprit le détail du changement des finances,

1. Ces ajustements dans tous les appartements du château se faisoient, depuis quelques années, aux dépens des particuliers qui les occupoient.

2. On assuroit qu'il n'étoit venu d'Espagne que pour faire connoître au Roi le véritable état de ses affaires et bien des choses qui pouvoient lui avoir été cachées jusqu'alors.

3. C'étoit celui de défunte Mlle de Montpensier, laquelle étant morte, le Roi l'avoit donné au cardinal de Coislin, lorsqu'il le fit son grand aumônier à la place du cardinal de Bouillon, auquel il ôta cette charge.

4. Cela étoit bien fâcheux, car on le leur avoit conservé depuis la retraite de Mme de Chastillon, et il paroissoit alors que c'étoit une exclusion formelle de retour.

5. Peu de gens en profitèrent, mais les femmes de la famille du ministre d'État de Chamillart y vinrent par une politique louable.

6. Il étoit grandement amateur de la mécanique et savoit faire mille choses que les gens de qualité ne savoient point.

et l'on sut que le Roi abolissoit les deux charges de directeur général, moyennant quoi d'Armenonville se trouvant sans emploi, le Roi lui donnoit une place de conseiller d'État [1]; que les six intendants des finances payeroient chacun deux cent mille livres pour l'extinction des charges de directeur général, desquels le Roi leur feroit l'intérêt, en leur augmentant leurs appointements à chacun de vingt mille livres par an; que, sur ces douze cent mille livres, d'Armenonville en toucheroit huit cent mille pour le remboursement de sa charge de directeur général; que Desmaretz toucheroit les autres quatre cent mille livres restant, et que, comme il lui falloit encore rembourser quatre cent mille livres, puisqu'il avoit financé huit cent mille livres pour sa charge de directeur général, le Roi créoit une septième charge d'intendant de ses finances pour Poulletier [2], garde de son trésor royal, de laquelle il payeroit six cent mille livres, parce qu'outre les départements qu'il auroit comme les autres intendants, il auroit encore une attribution particulière, qui seroit de connoître toutes les affaires qui auroient rapport à la guerre, et que, pour cette attribution, il payeroit deux cent mille livres plus que les autres, le Roi lui faisant valoir, par des appointements, cette somme de six cent mille livres au denier dix, sur laquelle Desmaretz trouveroit son remboursement, et que Poulletier vendroit sa charge de garde du trésor royal. On sut encore que Desmaretz achetoit du ministre d'État de Chamillart sa maison de l'Estang [3] deux cent mille livres, et que le Roi lui donnoit le château de Noisy, pour les réparations duquel il lui accordoit une somme de cinquante mille livres [4].

On disoit encore ce soir-là que la maladie de Madame continuoit et même qu'elle augmentoit, ayant à la gorge un très grand mal intérieur et extérieur, jusque-là qu'on croyoit

1. Il l'avoit depuis longtemps, mais le bruit couroit qu'on lui donnoit douze mille livres de pension.

2. C'étoit un homme d'affaires qui s'étoit entièrement donné au ministre d'État de Chamillart, jusqu'à risquer de se ruiner pour lui fournir de l'argent, et ce ministre avoit, en quittant les finances, songé à procurer son établissement.

3. Sur la proposition qu'il lui en fit, il lui répondit que cette maison ne lui convenoit pas, mais qu'il lui avoit tant d'obligation qu'il la prenoit sur-le-champ au prix qu'il la lui vouloit vendre.

4. Il auroit encore fallu plus de cinquante mille écus pour l'empêcher de tomber.

qu'elle avoit au dedans de la gorge des ulcères qui l'empêchoient d'avaler.

22 février. — Le 22, la duchesse de Bourgogne et le duc de Berry allèrent après dîner à Versailles rendre visite à Madame, qu'ils trouvèrent encore plus mal qu'à son ordinaire, quoiqu'elle écrivit encore plusieurs lettres de sa main, suivant sa coutume, et la duchesse d'Orléans alla aussi à Versailles pour pouvoir rester toujours auprès d'elle pendant sa maladie, et enfin on obtint d'elle qu'elle consentît à se faire saigner du pied, ce qui fut exécuté.

Le soir, le ministre d'État de Chamillart vint travailler avec le Roi aux affaires de la guerre, comme il le faisoit tous les mercredis et tous les dimanches. On voyoit alors dans la *Gazette de Leyde* une lettre que la reine Anne avoit écrite au roi de Suède, dont on avoit longtemps parlé et qu'on a jugée assez curieuse.

Copie de la lettre de la reine Anne au roi de Suède.

« Illustre et magnanime prince, notre frère, cousin « et cher ami,

« Nous avons lu la lettre de Votre Majesté avec une grande « joie et de sensibles mouvements de conscience, et nous avons « aussi vu par icelle avec plaisir en partie les marques authentiques d'une sincère affection envers nous, et en partie l'avantage extraordinaire que la religion protestante tire de l'accommodement conclu depuis peu. Comme Votre Majesté n'a point « en vue ses propres intérêts dans ce traité, elle s'est acquis « d'autant plus de gloire et a rendu son nom immortel à la postérité; car effectivement un prince, un héros, un chrétien ne « sauroit mieux employer ses efforts qu'en faisant rouler son « unique but en sorte que la gloire qu'on doit à Dieu soit mieux « avancée, et les traités conclus entre les puissances religieusement maintenus et observés. C'est pourquoi nous croyons fermement, qu'en conséquence de l'accommodement fait entre « l'Empereur et Votre Majesté, on rétablira dans son premier « lustre tous les points du traité de paix de Westphalie qui « avoient été mis en oubli par la longueur du temps, ou qui « avoient été abolis par l'ambition des princes. Quant à nous,

« nous acceptons très volontiers la garantie de cette convention,
« et nous embrasserons avec plaisir toutes les occasions qui
« pourront se présenter pour joindre nos desseins et les forces
« que Dieu nous a données avec celles de Votre Majesté, afin
« de procurer une heureuse délivrance à l'Europe opprimée.
« Nous ne pouvons néanmoins laisser passer cette occasion de
« prier Votre Majesté, tant en notre nom qu'en celui du grand
« corps des protestants, qu'elle veuille procurer aux réformés le
« même bonheur que ceux de la profession d'Augsbourg vien-
« nent d'avoir par le puissant secours et par l'entremise de
« Votre Majesté. De plus, nous recommandons Votre Majesté
« à la digne sauvegarde de ce grand Dieu, pour la gloire de qui
« Elle a travaillé avec tant de louanges jusqu'à présent. »

23 février. — Le 23, on vit le secrétaire d'État de Chamillart, avec un visage encore très abattu, venir au lever du Roi, de Monseigneur et des princes, cela étant ordinaire à tous ceux à qui il arrivoit un changement dans leur fortune. On sut aussi que le Roi avoit donné par prêt à Bontemps l'aîné l'appartement du marquis d'Effiat[1], qui ne venoit que très rarement à Versailles; mais il étoit beaucoup trop petit pour lui, et il avoit bien du regret de quitter le sien, où il avoit fait pour mille pistoles de dépenses. On apprit encore que Sa Majesté avoit donné à Bontemps le cadet un petit appartement au-dessus de celui du ministre d'État de Chamillart, de sorte qu'il n'y avoit que le Pelletier de Sousy qui restât dans son appartement. On disoit ce jour-là que Madame se portoit un peu mieux.

Le soir, le Roi travailla chez la marquise de Maintenon avec le duc de Vendôme, et, suivant les apparences, cette conversation devoit faire décider des jours auxquels le Roi feroit les revues des troupes de sa maison, quoiqu'on dît déjà que celle de ses gardes du corps dût être pour le 13 de mars, et tout cela paroissoit se mettre en mouvement, parce qu'on disoit que les ennemis en faisoient un en Flandres et que le prince de Marlborough devoit se rendre le 15 de mars de Londres à la Haye. Il paroissoit cependant que les brouilleries du parlement d'Angleterre n'étoient pas encore finies, milord Peterborough et milord Warton poussant toujours leur affaire avec rigueur.

1. Chevalier des Ordres du Roi et premier écuyer du duc d'Orléans, mais qui venoit rarement à Versailles, où son appartement étoit fort petit.

Ce jour-là, le duc de Bouillon [1], qui depuis vingt-quatre heures avoit une grosse fièvre avec des vapeurs, se fit porter à Versailles.

24 février. — Le 24, on sut que Madame se portoit considérablement mieux et qu'elle avoit été purgée; aussi la duchesse d'Orléans revint-elle à Marly. On apprit aussi que le duc de Bouillon n'avoit plus la fièvre.

25 février. — Le 25, le Roi vint de Marly s'établir à Versailles, où bien des gens disoient qu'il pourroit bien rester pendant tout le carême.

26 février. — Le 26, on sut que le secrétaire d'État de Cany avoit échangé la province de Lyonnois [2], qui étoit de son département, avec celle du Dauphiné, qui étoit du département du marquis de Torcy. On disoit alors que la marquise de Torcy [3], la marquise de Levis [4] et la marquise de Vassé [5] avoient eu chacune une fausse couche. Le même matin, on apprit que Langlée [6], qui étoit en bonne santé le jour précédent, étoit alors à l'extrémité. On lui porta le saint viatique sur les deux heures, et il mourut à quatre heures, de sorte que le comte de Guiscard [7], son beau-frère, qu'il avoit demandé pour se raccommoder avec lui, n'eut pas le temps de venir à Versailles.

27 février. — Le 27, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, le voyage de Marly l'ayant néanmoins différée de quelques jours.

1. Grand chambellan de France.

2. On disoit dans le monde que c'étoit à cause de la mésintelligence qui étoit entre le maréchal de Villeroy, gouverneur de Lyonnois, et le ministre d'État de Chamillart, outre que son gendre le duc de la Feuillade étoit gouverneur de Dauphiné.

3. Fille du défunt marquis de Pomponne, ministre d'État.

4. Troisième fille du duc de Chevreuse et dame du palais.

5. Fille du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi.

6. Son père étoit du Maine et avoit fait sa fortune; il avoit longtemps servi en qualité de maréchal des logis de l'armée et en avoit obtenu la survivance pour son fils, qui ne l'avoit presque jamais faite, mais qui, ayant été élevé avec toute la belle jeunesse de la cour, y avoit acquis une grande familiarité du temps du marquis de Louvois, qui le protégeoit, et s'y étoit maintenu par le jeu, où il avoit gagné de grosses sommes.

7. Lieutenant général des armées du Roi et chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, qui avoit épousé sa sœur, dont il n'avoit qu'une fille, que Langlée fit sa légataire universelle. Ils s'étoient brouillés au sujet des mariages que Langlée avoit voulu faire pour sa nièce, dont le père n'avoit pas secondé ses soins.

Ce jour-là, le ministre d'État de Chamillart se retira à l'Estang pour s'y reposer et renvoya tous les officiers qui voulurent lui parler à son fils, le marquis de Cany. On sut, le même jour, qu'il ne vendoit point à Desmaretz sa maison de l'Estang, mais que la Cour des Chiens [1], qui avoit bâti à ses dépens dans le parc de l'Estang la maison de la Marche, à condition d'en jouir sa vie durant, la remettoit au ministre d'État de Chamillart, qui la vendoit à Desmaretz [2], séparant son parc en deux pour lui en donner la moitié, et se servant des cinquante mille livres que le Roi lui avoit données pour faire bâtir des écuries à l'Estang, où il n'y en avoit point, toutes les écuries étant à la Marche.

28 février. — Le 28, on sut que le duc de Bretagne étoit enrhumé et qu'il avoit une espèce de rétention d'urine causée par la grande chaleur du lait de sa nourrice, dont elle avoit même perdu une partie, de sorte qu'on lui donna une autre nourrice, espérant que ce nouveau lait le rétabliroit. On disoit aussi, dans la maison du duc d'Orléans, que le maréchal de Berwick revenoit et que son escorte serviroit au duc d'Orléans, avec lequel il avoit un rendez-vous à Pampelune; mais d'autres soutenoient que le maréchal resteroit en Espagne à la prière des Espagnols. Pour lui, il avoit seulement écrit à Saint-Germain [3] qu'il avoit nettoyé toute la côte de Valence, qu'il faisoit presser Denia et qu'il envoyoit Mahoni [4] avec six régiments en Sicile. Mais on sut le même jour que le Roi avoit déclaré au comte de Bezons qu'il falloit qu'il partît au plus tôt pour l'Espagne, et l'on disoit déjà que le duc d'Orléans avoit emporté avec lui ses patentes de maréchal de France, pour les lui donner dès qu'il arriveroit à Lérida; que le maréchal de Berwick revenoit effectivement, et que Legall étoit aussi tout prêt d'arriver [5].

1. Homme d'affaires qui s'appeloit la Cour et auquel on avoit ajouté le nom des Chiens, pour le distinguer des autres qui portoient le nom de la Cour, parce qu'il étoit le beau-frère de des Chiens, autre fameux homme d'affaires. Il céda son droit de jouissance à vie au ministre de Chamillart pour qu'il en pût accommoder le contrôleur général Desmaretz.

2. Le Roi trouva qu'il se contentoit d'une trop petite maison, mais il lui répondit qu'elle étoit assez grande pour loger sa famille.

3. A la duchesse sa femme et à ses amis les Anglois qui étoient auprès du roi d'Angleterre.

4. Officier irlandois.

5. On le vit deux jours après à la cour, mais si changé qu'on avoit peine à le reconnoître.

Cependant on disoit que d'Armenonville, s'étant flatté qu'il pourroit être conseiller du conseil royal de finances, avoit été bien surpris en apprenant que le Roi avoit promis la première place qui vaqueroit à Amelot, son ambassadeur en Espagne.

On débitoit aussi qu'il étoit entré de l'argent en Espagne, quelques vaisseaux ayant devancé les galions et étant abordés à la Corogne, ce qui étoit secondé par le zèle des Castillans, qui avoient fait de grands magasins pour la guerre de Portugal et qui marchoient de bon cœur pour le roi d'Espagne.

On apprit, ce jour-là, que la marquise de Croissy [1], qui avoit la goutte au pied, s'étant mis d'une certaine racine pour apaiser la douleur, sa goutte s'étoit passée, mais qu'il étoit venu à la place un érysipèle assez considérable, lequel s'étant séché tout d'un coup, elle s'étoit trouvée si mal, qu'elle s'étoit confessée la nuit et avoit fait son testament, mais qu'elle commençoit à se porter un peu mieux.

29 février. — Le 29, on sut que le Roi avoit séparé la charge de maréchal des logis de son armée, qui étoit vacante par la mort de Langlée, et qu'il en avoit donné la moitié à Mauroy [2], qui en faisoit la fonction dans l'armée de Dauphiné, et à Verceil [3], qui la faisoit dans l'armée d'Allemagne.

On disoit aussi qu'il y avoit encore eu quelque sédition à Aire et qu'on avoit obligé le Jay [4], gouverneur de cette place, et les colonels de cette garnison de s'y rendre en poste. On ne doutoit presque plus alors que le maréchal de Berwick dût commander en Dauphiné, et il se répandoit un bruit que les princes pourroient bien aussi y aller prendre le commandement au-dessus de lui. On assuroit encore que Desmaretz avoit signé un traité avec les marchands de Saint-Malo pour lui fournir une grande quantité de lingots et de barres d'argent sur le pied de trente-cinq livres le marc [5], ce qui étoit vingt sols par marc plus qu'ils n'en avoient demandé. Le duc de Bretagne n'avoit pas été longtemps à se

1. Veuve du marquis de Croissy, ministre et secrétaire d'État, et mère du marquis de Torcy.

2. Maréchal de camp.

3. Colonel du régiment des houssards qui servoit en Allemagne; il étoit de Bourbonnois et homme de mérite.

4. Ci-devant capitaine au régiment des gardes françoises.

5. C'est-à-dire deux livres par marc plus que le contrôleur général de Chamillart ne leur en avoit voulu donner.

remettre; il faisoit librement toutes ses fonctions, sa tête s'étoit déchargée par le nez et ses reins étoient soulagés, marque évidente de la bonté du nouveau lait qu'on lui avoit donné; pour Madame, elle avoit plus de peine à respirer.

MARS 1708

1er mars. — Le 1er de mars, on apprit que le Roi, sachant les grandes incommodités du marquis d'Herbouville [1], premier enseigne de ses gendarmes, lui avoit permis de se défaire de sa charge. On disoit alors que les Anglois envoyoient trente vaisseaux au duc de Savoie, et cela faisoit présumer qu'il en vouloit encore à la Provence. On reçut aussi des lettres de Lérida du 14 février, qui portoient que milord Galloway et le marquis de las Minas étoient partis de Barcelone pour le Portugal, le premier pour commander l'armée du roi de Portugal et le second pour passer en Angleterre en qualité d'ambassadeur, et ce changement s'étoit fait parce que le comte Guy de Staremberg étoit venu pour commander à leur place, sous les ordres de l'archiduc, ayant amené avec lui à Barcelone huit mille hommes d'infanterie allemande.

2 mars. — Le 2, on faisoit grand bruit dans le monde d'une révolte considérable qui étoit en Écosse, et l'on commençoit à dire que le Roi y enverroit des troupes.

3 mars. — Le 3, on apprit que le marquis d'Épinay, beau-père du comte de Brionne, étoit mort à Paris dans une grande vieillesse, après avoir résisté à une très longue maladie. Le bruit couroit aussi que le marquis de Montbron étoit mort à son gouvernement de Cambrai, qui fut demandé au Roi dès le même jour. On disoit encore ce jour-là que Péry [2], lieutenant général et gouverneur de Haguenau, étoit mort de maladie à Strasbourg, et un nommé Arsens, qui se disoit son neveu et qui avoit une commission de colonel dans son régiment, vint trouver le marquis de Cany, en l'absence du ministre d'État de Chamillart, son père,

1. Gentilhomme de Normandie qui avoit épousé une cousine germaine du marquis des Marais, grand fauconnier de France, laquelle étoit par sa mère nièce de la marquise de Sourches.

2. Officier génois.

qui étoit à l'Estang, et le pria d'apprendre au Roi la mort de son oncle et de demander pour lui le régiment. Le marquis de Cany alla sur-le-champ parler au Roi, qui agréa la chose, et Arsens venant à lui demander son régiment, il le lui accorda sur-le-champ. Mais tous les officiers italiens qui pouvoient y prétendre, et entre autres Grimaldi [1], lieutenant-colonel du régiment de Nice, avec commission de colonel, et brigadier, se soulevèrent contre Arsens et écrivirent au ministre d'État de Chamillart contre lui en des termes très forts, tant à l'égard de sa naissance, que parce qu'il étoit de Languedoc et nullement neveu de Péry, qui étoit Génois.

La diminution de la monnoie qui s'étoit faite le premier jour du mois avoit fait remuer considérablement l'argent dans Paris, jusqu'à faire porter vingt-cinq millions au trésor royal et d'autres très grandes sommes dans toutes les caisses du Roi. On disoit que d'Andrezel [2] étoit parti avec dix-huit cent mille livres pour aller payer à Milan les dettes du Roi, pour lesquelles il étoit encore prisonnier sur parole; que Vaudrey [3] partoit aussi pour aller en Provence avec de l'argent; qu'il en étoit parti pour la Flandre et qu'on en envoyoit en Espagne et en Dauphiné. Cependant le bruit de la révolte d'Écosse augmentoit, et on commençoit déjà à nommer les troupes qui devoient y passer. On disoit encore que les Génois étoient venus offrir à Desmaretz vingt millions et que ceux de Genève vouloient aussi en prêter au Roi, et l'on ne doutoit pas qu'on n'acceptât toutes ces propositions, le manque d'argent étant alors toute la difficulté qui se trouvoit dans les affaires du Roi.

4 mars. — Le 4, on sut que le comte de Montbron n'étoit point mort; qu'à la vérité la gangrène lui avoit gagné jusqu'aux

1. Il étoit de la maison des Grimaldi de Gênes, mais d'une branche établie dans le comté de Nice, et il étoit neveu de Saint-Laurent, colonel du régiment de Nice et lieutenant général.

2. Il s'appeloit en son nom Picon et étoit fils d'un premier commis du défunt contrôleur général Colbert. Il avoit fait en Italie la commission d'intendant de l'armée du duc de Vendôme et étoit resté à Milan quand le comte de Médavy en étoit revenu avec le prince de Vaudémont et les troupes du Roi, et il avoit été retenu prisonnier pour un million huit cent mille livres que le Roi devoit en ce pays-là. D'ailleurs il avoit sur sa tête une charge de secrétaire du cabinet du Roi et une de maître d'hôtel, mais il cherchoit à vendre cette dernière

3. Il ne partit pas, comme on l'avoit dit.

reins, mais que les chirurgiens avoient trouvé moyen de l'arrêter. Le ministre d'État de Chamillart reçut aussi une lettre de la Houssaye [1], intendant d'Alsace, par laquelle il lui mandoit en peu de mots que Péry avoit été extrêmement malade, mais que sa fièvre étoit considérablement diminuée. Dans les vingt-quatre heures qui venoient de passer, le ministre d'État de Chamillart avoit reçu diverses lettres qui lui avoient appris qu'Arsens n'étoit point neveu de Péry [2], qu'il étoit d'un village de Languedoc, proche de Limoux, et qu'il avoit été d'une condition proportionnée à sa basse naissance, quoique d'ailleurs il fût brave et qu'il eût de l'esprit; et, selon les apparences, il en avoit rendu compte au Roi, car ce matin-là, lorsque Arsens lui vint faire la révérence, il lui dit : « *Monsieur, vous avez imposé à mon fils en lui disant que vous étiez ce que vous n'êtes point en effet, et le Roi vous casse.* » Il voulut essayer de fléchir le ministre par des excuses, mais ce fut inutilement.

On sut ce jour-là certainement que le Roi envoyoit douze bataillons en Écosse, qui étoient les deux de Luxembourg [3], les deux de Boulonnois [4], les deux de Béarn [5], les deux d'Agenois [6], les deux d'Auxerrois [7] et les deux de Beaufermé [8], et qu'il y envoyoit pour officiers généraux le comte de Gacé et le marquis de Vibraye, lieutenants généraux, le marquis de Lévis et le comte de Ruffey, maréchaux de camp. Le bruit couroit même qu'on feroit ces deux derniers lieutenants généraux, et qu'ainsi on y enverroit d'autres maréchaux de camp, et qu'on feroit

1. Maître des requêtes qui étoit un très bon intendant, et qui l'avoit été en diverses généralités du royaume.

2. Il le savoit depuis qu'on l'avoit surpris en procurant à Arsens une commission de colonel; car, ayant répondu à un Irlandois qui en demandoit une que le Roi n'en accordoit point, il lui répondit brusquement : « *Monsieur, le Roi vient pourtant d'en accorder à un homme qui a été laquais* », en parlant d'Arsens.

3. Dont Mouy, qui étoit d'une famille de Paris, étoit colonel.

4. Dont Crécy, fils du comte de Crécy-Verjus, ci-devant plénipotentiaire du Roi pour la paix de Ryswick, étoit colonel.

5. Dont le chevalier de Montendre, de la maison de la Rochefoucauld, étoit colonel.

6. Dont le marquis de Meuse, de la maison de Choiseul, étoit colonel.

7. Dont le marquis d'Amfreville de Normandie étoit colonel.

8. C'étoit l'ancien régiment du maréchal de Noailles, qui l'avoit vendu à Beaufermé l'aîné, gentilhomme de Cambrésis et capitaine dans le régiment du Roi, lequel ayant été tué au siège de Landau, quand les ennemis le prirent, le Roi donna ce régiment à son frère.

brigadiers quelques-uns des colonels des régiments qui devoient s'embarquer. On assuroit encore qu'on y envoyoit des armes, des tentes, et même jusqu'à des marmites pour vingt-cinq mille hommes, y en ayant déjà pareil nombre qui étoient ensemble dans le pays; qu'on préparoit à faire l'armement à Dunkerque, et que le roi d'Angleterre partiroit seulement le 7 pour s'y aller embarquer.

Le soir, on apprit que de Fourcy [1], conseiller d'État ordinaire, étoit mort à Chessy, sa maison de campagne, où il s'étoit retiré depuis qu'il n'étoit plus en état de venir au conseil.

5 mars. — Le 5, le chancelier étant venu à un jour extraordinaire au lever du Roi l'attendre dans son cabinet, on jugea que c'étoit pour la distribution des places du conseil et on devina juste, car Voysin [2], conseiller d'État semestre, eut la place d'ordinaire, au préjudice de d'Armenonville, qui étoit pourtant intendant des finances avant que Voysin fût conseiller d'État, et la place de semestre fut donnée au Pelletier de la Houssaye, intendant d'Alsace, auquel elle étoit promise depuis longtemps. L'après-dînée, le Roi, après avoir couru le cerf dans son parc de Marly, où le duc de la Rochefoucauld commença à courre avec lui après une attaque de goutte de deux mois, alla rendre visite au roi d'Angleterre et prendre congé de lui, et Monseigneur en fit autant.

Le bruit couroit, ce jour-là, qu'il y avoit un traité fait et signé entre le roi d'Angleterre et le royaume d'Ecosse, par lequel il devoit reconnoître ce prince en arrivant, et en effet, il y avoit à Paris des députés d'Écosse qui étoient venus l'assurer de la fidélité du royaume, mais qui étoient cachés, de peur d'être reconnus, et portoient de faux noms. On disoit aussi que les ennemis faisoient en Flandre un mouvement de vingt mille hommes, dont on ne savoit pas la destination, et le bruit couroit qu'ils abandonnoient tout le Brabant, gardant Anvers, Gand et quelques autres places considérables.

1. Il avoit épousé la fille aînée du premier lit du chancelier Boucherat, et il étoit propre oncle, par son frère, de la marquise de Châteauneuf.

2. D'une famille de Paris; il avoit le soin des affaires de l'abbaye royale de Saint-Cyr, et par conséquent la protection de la marquise de Maintenon, et l'on disoit qu'il avoit été fort près d'avoir la charge de contrôleur général, mais que le ministre d'État de Chamillart l'avoit emporté pour Desmaretz.

6 mars. — Le 6, on sut que Madame avoit eu la fièvre toute la nuit, et l'on vit le Mairat [1], conseiller honoraire du parlement de Paris, présenté par le chancelier, rendre grâce au Roi de la place de conseiller d'honneur [2] qu'il lui venoit de donner, vacante par la mort de Fourcy.

On eut, ce jour-là, des nouvelles certaines qu'un parti de Suédois, ayant surpris cinq mille Moscovites dans leur camp, les avoit entièrement taillés en pièces; qu'un autre parti de Suédois en avoit encore défait deux mille dans un autre endroit; que le roi de Suède ayant marché à grandes journées droit à Grodno, ville de Lithuanie, la garnison moscovite l'avoit abandonnée honteusement; que le roi de Suède y étoit arrivé, et qu'y ayant séjourné quelques jours pour y attendre son infanterie, il avoit marché en avant pour rejoindre le Czar, qui se retiroit devant lui.

On assuroit, ce jour-là, que toutes les troupes d'embarquement seroient arrivées à Dunkerque le 8, et qu'on les embarqueroit en arrivant sur douze vaisseaux du Roi et dix-huit vaisseaux de corsaires, sans aucun bâtiment de charge. On ajoutoit que le chevalier de Nangis [3] avoit déjà fait un tour en Ecosse avec son vaisseau, et qu'après y avoir porté des armes, il étoit revenu à Dunkerque.

Le soir, le duc et la duchesse de Bourgogne et le duc de Berry allèrent prendre congé du roi d'Angleterre.

7 mars. — Le 7, on sut que ce prince, après avoir parlé très honnêtement à tout le monde et avoir témoigné sa reconnoissance pour toute la nation française, et en particulier pour tous les officiers des gardes du corps, qu'il chargea Verceil [4], qui étoit auprès de lui, d'en assurer, partit de Saint-Germain-en-Laye à six heures un quart et demi pour aller en poste coucher à Amiens, le lendemain à Boulogne, et le troisième jour à Dunkerque, où il devoit

1. Il avoit été conseiller aux requêtes du palais, et la fille unique de son frère, qui étoit fort riche, avoit épousé en secondes noces le premier président le Pelletier.

2. Il n'y en avoit autrefois que quatre au parlement de Paris, ensuite le Roi en ajouta deux, et puis il en fit deux surnuméraires, dans le dessein de les éteindre à mesure qu'il en mourroit quelqu'un, et il avoit résolu de supprimer la place de Fourcy, mais à la considération du premier président, il la donna à le Mairat.

3. Cela ne se trouva pas véritable.

4. Gentilhomme de Dauphiné, enseigne des gardes du corps.

trouver toutes choses prêtes pour son embarquement. Le bruit couroit, ce jour-là, que la reine sa mère, ayant épargné quatre cent mille livres pour quelque occasion importante, lui avoit donné cette somme en partant. Il menoit avec lui Sckelton [1] et Dorington [2], lieutenants généraux, et le comte Richard d'Hamilton [3], qui avoit été brigadier en France, tous trois braves officiers et gens de bon conseil.

Ce matin-là, on sut que Madame n'avoit point eu de fièvre, mais qu'elle étoit d'un abattement extraordinaire.

8 mars. — Le 8, le Roi dit en se bottant pour aller à la chasse qu'on avoit désormais beaucoup d'attention pour le vent, et que, comme il avoit paru contraire à l'embarquement qui se faisoit à Dunkerque, on avoit retardé de dix jours la marche des troupes, mais que cela étoit rétabli. On apprit le soir que le marquis de Béthune [4] épousoit Mlle de Beuvron [5], à laquelle on donnoit cent mille livres, et que le mariage se feroit au premier jour.

9 mars. — Le 9, on disoit que les ennemis faisoient transporter toutes les archives de Bruxelles à Anvers, marque certaine qu'ils vouloient abandonner le Brabant. Le soir, le Roi, se débottant dans son cabinet en revenant de la chasse, et prenant une chemise blanche [6], adressa la parole au duc de Beauvillier et lui dit qu'il y avoit de grands troubles en Angleterre, que tout y étoit en armes, qu'on croyoit qu'on y alloit faire une descente, qu'on y disoit qu'il y avoit une trahison, et qu'on y avoit fait arrêter le secrétaire d'État Harley [7] et quatre autres personnes principales. Le Roi ajouta que le roi d'Angleterre ne pourroit pas partir le 10, mais que certainement il seroit parti le 13, ce qui

1. Officier anglois, qui n'avoit quitté le service que parce qu'il étoit sourd, mais d'ailleurs très brave homme et très capable.

2. Autre officier anglois, qui étoit assez fâché qu'on ne l'eût pas fait servir les deux dernières campagnes, car il avoit de la valeur et de la capacité.

3. Un des frères de la comtesse de Grammont, qui étoit de la même maison du duc d'Hamilton, vice-roi d'Écosse.

4. Le même qui avoit été nommé cardinal.

5. Sœur du second lit de la duchesse d'Harcourt et du même lit que le marquis de Sézanne.

6. Depuis quelque temps, il s'étoit habitué à prendre une chemise lorsqu'il revenoit de la chasse, quand même il n'étoit pas échauffé.

7. C'étoit un homme de mérite et accrédité, qui avoit été deux fois orateur de la Chambre des communes; on disoit qu'il avoit demandé à se retirer avec quelques autres et qu'on les avoit fait arrêter.

donnoit à tout le monde une grande attention à étudier le vent, n'y ayant personne qui ne s'intéressât fortement au succès d'une si grande entreprise, qu'on regardoit comme devant donner la paix, si elle venoit à réussir.

10 mars. — Le 10, on sut que le Roi avoit permis au comte de Saint-Laurent [1], lieutenant général et colonel du régiment de Nice, de faire passer ce régiment sur la tête de son fils [2], qui étoit encore fort jeune, terrible désagrément pour Grimaldi, qui en étoit lieutenant colonel et brigadier des armées du Roi avec distinction. On étoit certain, ce jour-là, que Berville [3], colonel du régiment Colonel de dragons, épousoit Mlle de Saillant, seconde fille du marquis du Terrail [4], à laquelle il faisoit, comme de raison, des avantages considérables.

11 mars. — Le 11, on sut que la vidame d'Amiens avoit eu une violente fausse couche, étant accouchée d'un enfant tout formé, et que le duc de Bourbon avoit la goutte assez forte. Ce même matin, Monseigneur ayant vu le Roi dans son lit et étant allé entendre la messe à la chapelle, parce qu'il étoit dimanche, alla ensuite se faire saigner par précaution, s'étant assujetti à le faire régulièrement deux fois tous les ans. Ce jour-là, le ministre d'État de Chamillart ne vint point au conseil et passa toute la journée dans son lit, étant fort incommodé. Le soir, Fredeville [5], major général de la première armée d'Écosse, arriva à Versailles, où il apporta une nouvelle qui désola toute la cour : c'étoit que vingt-sept vaisseaux de guerre des ennemis étoient venus boucler les trois sorties du port de Dunkerque [6], et que, dans ce nombre, on voyoit trois pavillons; que cependant le roi d'Angleterre vouloit absolument passer, et le chevalier de Forbin mandoit que, sur sa tête, il assuroit qu'il passeroit et qu'il mèneroit

1. Il étoit Piémontois et de tout temps attaché à la France.

2. C'étoit un enfant qui avoit été fait prisonnier à la bataille de Hochstædt, étant enseigne dans ce même régiment.

3. Troisième fils du fameux négociant le Gendre, de Rouen, qui étoit très riche, car deux de ses frères étoient morts, qui avoient fait sa part de l'hérédité bien grosse.

4. De l'illustre maison d'Estaing en Auvergne.

5. Il avoit été nourri page de défunte Mme la Dauphine et ensuite étoit entré dans le régiment de Bourbonnois, où il avoit servi très longtemps.

6. C'étoit une nouvelle qu'on avoit apprise quelques jours auparavant par la *Gazette de Hollande*, laquelle les ennemis avoient peut-être fait courir exprès, sur le bruit de l'événement de Dunkerque.

le roi d'Angleterre en Écosse, mais que tous les vaisseaux de son escadre ne pourroient peut-être pas passer avec lui.

On sut ce jour-là que le comte de Mailly de la Houssaye [1], brigadier d'infanterie, étoit mort en Languedoc, où il étoit venu d'Espagne pour donner ordre à sa santé.

12 mars. — Le 12 au matin, on apprit que le ministre d'État de Chamillart avoit eu toute la nuit une grosse fièvre, et par cette raison son fils vint prendre l'ordre du Roi au sujet du régiment de Mailly, qu'il donna sur-le-champ au comte de Bueil [2].

L'après-dînée, Fredeville repartit pour Dunkerque, et on disoit qu'il avoit emporté des ordres pour ne pas hasarder l'embarquement. Le soir, sur les dix heures, le ministre d'État de Chamillart arriva chez la marquise de Maintenon, où le Roi étoit, lui apportant une lettre du comte de Gacé, par laquelle il lui mandoit que le chevalier de Forbin venoit de l'envoyer prier de faire battre la générale pour embarquer toutes les troupes; qu'il n'y avoit point vingt-sept vaisseaux des ennemis, comme on l'avoit dit, mais seulement dix-huit, dont un qui étoit de soixante canons et quatre de cinquante étoient apparemment les garde-côtes d'Angleterre, et que les autres, qui étoient de trente et au-dessous, ne pouvoient être que des armateurs; que le roi d'Angleterre avoit la rougeole [3], mais qu'on croyoit que ce ne seroit rien.

13 mars. — Le 13 au matin, il arriva un autre courrier de Dunkerque, par lequel on apprit que tout le monde étoit embarqué, hormis le roi; qu'il se portoit mieux et qu'on croyoit qu'il s'embarqueroit. Cependant on craignoit à la cour que Fredeville n'eût fait perdre du temps par les ordres qu'il avoit portés, quoique, quelques heures après son départ, on eût dépêché un courrier qui portoit la permission de partir.

Le même matin, on apprit que Mlle de Damville, troisième sœur du duc de la Rochefoucauld [4], étoit morte à Paris d'une

1. Cadet de la maison de Mailly de Picardie.

2. Gentilhomme de très bonne maison d'Anjou, qui étoit brigadier inspecteur d'infanterie.

3. Cela n'étoit pas surprenant, car la princesse sa sœur l'avoit eue deux jours avant qu'il partît de Saint-Germain, et cette maladie suit ordinairement le sang.

4. Il avoit trois sœurs qui ne s'étoient jamais mariées, dont l'aînée s'appeloit Mlle de la Rochefoucauld, la seconde, Mlle de Marsillac, et la troisième, Mlle de Damville.

longue maladie, et Monseigneur prit médecine par précaution. Sur les deux heures un quart, le maréchal de Berwick arriva à Versailles dans le carrosse de la duchesse sa femme, qui étoit allée au-devant de lui jusqu'à Chartres. Il monta d'abord à l'appartement du Roi et attendit bien une demi-heure dans sa chambre, n'ayant pas voulu se faire annoncer en arrivant, ensuite de quoi le Roi le fit entrer dans son cabinet, où il resta près d'une demi-heure avec lui [1].

Le soir, il arriva un courrier de Dunkerque, qui troubla de nouveau la joie de la cour, apportant la nouvelle que toutes les troupes étoient débarquées, et que le roi d'Angleterre n'étoit pas en état de passer en Écosse.

Ce jour-là, les quatre compagnies des gardes du corps et la compagnie des grenadiers à cheval arrivèrent dans les quartiers pour la revue du Roi; celle de Noailles vint à Versailles, celles d'Harcourt et de Villeroy à Saint-Germain, et celle de Boufflers à Poissy et à Triel.

14 mars. — Le 14, on disoit que le marquis de Fervaques [2] épousoit Mlle de Bellefonds [3], et ce mariage étoit très bien assorti, le cavalier étant l'un des hommes du royaume le mieux fait et la damoiselle étant très bien faite et très aimable; d'ailleurs le cavalier étoit très riche, et la damoiselle, qui ne l'étoit pas tant, lui apportoit de magnifiques alliances [4].

1. Il sortit de cette conversation bien rouge et bien échauffé.

2. Fils du marquis de Bullion, gouverneur du Maine; il étoit colonel du régiment de Piémont et frère de la duchesse d'Uzès et de [la princesse de Talmond].

3. Fille du défunt marquis de Bellefonds, qui étoit fils du maréchal de Bellefonds et de la fille aînée du duc de Mazarin.

4. Le cardinal de Mazarin avoit deux sœurs: l'une s'appeloit Mme Martinozzi, laquelle avoit deux filles, dont l'aînée épousa le duc de Modène, qui eut pour enfants le duc de Modène et la reine d'Angleterre; la cadette épousa le prince de Conti, qui épousa la fille naturelle du Roi et de la duchesse de la Vallière et qui mourut sans enfants, et le prince de la Roche-sur-Yon, lequel, après la mort de son frère, s'appela le prince de Conti et épousa la fille aînée du prince de Condé, dont il eut plusieurs enfants, mais il ne lui resta que le comte de la Marche, Mlle de Conti et Mlle de la Roche-sur-Yon. La seconde sœur du cardinal Mazarin s'appeloit Mme Mancini, laquelle avoit trois garçons et cinq filles; l'aîné des garçons, qui étoit un homme de mérite, fut tué au combat de Charenton pendant les guerres civiles; le second fut le duc de Nevers, qui épousa Mlle de Thiange, nièce de la marquise de Montespan, dont il eut plusieurs enfants, entre autres le duc de Donzy, qui fut l'aîné, la princesse de Chi-

Au sortir du conseil, le duc de Bourgogne déclara que le Roi avoit dépêché à Dunkerque un courrier par lequel il permettoit à sa flotte et à ses troupes de partir dès qu'elles en trouveroient l'occasion, même quand le roi d'Angleterre ne seroit pas en état de s'embarquer; mais on espéroit que ce prince seroit guéri quand le courrier arriveroit, et d'ailleurs on étoit presque assuré que la flotte pourroit sortir de Dunkerque malgré les ennemis, et l'on savoit certainement qu'il y avoit de bons ports en Écosse, où l'on pourroit faire le débarquement sans que les ennemis le pussent inquiéter.

15 mars. — Le 15, on eut nouvelle que le roi d'Angleterre se portoit beaucoup mieux et qu'il seroit en état de partir dans deux jours au plus tard, quand la marée seroit revenue, laquelle s'étant retirée avoit, selon les apparences, obligé les vaisseaux des ennemis à relâcher entre Calais et Douvres, avec laquelle la flotte du Roi pourroit sortir facilement.

Le même matin, Monseigneur partit avec le duc de Berry et le reste de sa cour masculine et féminine [1] pour aller à Anet, son voyage devant être de huit jours.

may et la duchesse d'Estrées; le troisième mourut au collège. Des cinq filles, l'aînée fut la duchesse de Mercœur, dont le mari s'appela depuis le cardinal de Vendôme, et qui eut pour enfants le duc de Vendôme et le grand prieur de France; la seconde fut la connétable Colonne; la troisième fut la comtesse de Soissons, qui eut le comte de Soissons, tué en Italie servant contre le Roi, le prince Philippe de Savoie, qui mourut de maladie en Angleterre, le prince Eugène de Savoie, général des armées de l'Empereur, Mlle de Soissons et Mlle de Carignan; la quatrième fut la duchesse de Mazarin, qui fut légataire universelle de son oncle le cardinal, qui eut pour enfants le duc de la Meilleraye, lequel épousa Mlle de Duras, la marquise de Bellefonds, qui eut le marquis de Bellefonds et Mlle de Bellefonds; et la cinquième fut la duchesse de Bouillon, laquelle eut le prince de Turenne, tué à Steinkerque, le duc d'Albret, qui épousa Mlle de la Trémoïlle, le chevalier de Bouillon, le comte d'Evreux, colonel général de la cavalerie, Mlle de Bouillon et la duchesse de Montbazon. — [Nous rectifions quelques erreurs et lacunes en ce qui concerne les deux filles de Mme Martinozzi : l'aînée, Anne-Marie, épousa, en 1654, Armand, prince de Conti, frère cadet du Grand Condé; ils eurent deux fils, Louis, marié à Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mlle de la Vallière, ils n'eurent point d'enfants; le second, François-Louis, prince de la Roche-sur-Yon, puis prince de Conti, après la mort de son frère aîné, marié à Marie-Thérèse de Bourbon, petite-fille du Grand Condé, dont il eut sept enfants. La seconde fille de Mme Martinozzi épousa, en 1655, le duc de Modène. — *Comte de Cosnac.*]

1. La princesse douairière de Conti, la marquise d'Urfé, Mlle de Lillebonne, la princesse d'Espinoy, etc.

16 mars. — Le 16, le Roi fit la revue de la compagnie de Noailles à pied et à cheval, homme par homme, dans l'avenue de Villepreux, qui étoit au bout de son canal de Versailles, et il en fut fort content. Il arriva aussi un courrier de Dunkerque, par lequel on apprit que tous les vaisseaux des ennemis, lesquels s'étoient éloignés du côté du Pas de Calais, s'étoient tous retirés aux Dunes d'Angleterre, à la réserve de cinq, qui avoient tiré du côté du nord.

17 mars. — Le 17, le marquis de Cany vint trouver le Roi comme il se débottoit dans son cabinet, revenant de la fauconnerie dans son grand parc; et quand il sortit du cabinet du Roi, on apprit par lui qu'il venoit d'arriver un courrier de Dunkerque, qui en étoit parti le jour précédent à midi, par lequel on mandoit que le roi d'Angleterre avoit été purgé et qu'il étoit en état de s'embarquer; qu'on avoit essayé la sortie par la passe de l'Ouest [1], et qu'on l'avoit trouvée impossible, parce que la marée y étoit contraire, mais qu'on espéroit sortir par la passe de l'Est; que jusqu'alors on n'y trouvoit point d'empêchement, et qu'on espéroit mettre à la voile le soir du 17.

On sut ce jour-là que le Pape avoit accordé à l'archevêque de Rouen [2] ses bulles gratis, grâce très extraordinaire et d'autant plus avantageuse pour lui qu'il n'avoit point de bien et qu'il auroit fallu qu'il payât plus de quatre-vingt mille livres; mais il étoit parent de la marquise de Maintenon, et le Roi avoit écrit au Pape très fortement en sa faveur.

18 mars. — Le 18, comme le Roi revenoit du sermon, il trouva le comte de Bezons à la porte de son cabinet, où il le fit entrer avec lui, ce qui fit croire aux courtisans qu'il y avoit quelque changement avantageux en sa fortune. On eut aussi nouvelle qu'il étoit arrivé à Rochefort deux vaisseaux venant des Indes occidentales, apportant du Pérou chacun cinquante-deux mille piastres, qu'on envoyoit par avance au roi d'Espagne, en attendant que la flotte entière pût arriver.

Le soir, quand le ministre d'État de Chamillart sortit de l'appartement de la marquise de Maintenon, où il avoit travaillé avec le Roi, on apprit que le marquis de Montbron étoit mort et que le

1. C'est un terme de cette marine qui veut dire la sortie du port du côté de l'occident.

2. Ci-devant l'évêque de Noyon, et auparavant l'abbé d'Aubigné.

Roi avoit donné au comte de Bezons son gouvernement de Cambrai, donnant en même temps au comte de Chémerault[1], lieutenant général, celui de Gravelines, qu'avoit auparavant le comte de Bezons. Comme le Roi soupoit, le comte de Pontchartrain arriva et lui apporta la nouvelle que, le jour précédent, sur les quatre heures et demie du soir, le roi d'Angleterre avoit mis à la voile par un temps frais de sud-est qui étoit très favorable. Il ajouta que les vaisseaux qui avoient paru depuis quelques jours dans le Pas de Calais étoient des armateurs françois[2] qui avoient amené à Calais et à Dunkerque trois ou quatre prises qu'ils avoient faites, et que ce qu'on avoit pris pour cinq vaisseaux de guerre, qu'on avoit dit être à la débouche de la passe de l'Est, n'étoit autre chose que des pêcheurs de Nieuport.

19 mars. — Le 19 au matin, la cour étoit fort alarmée d'un très grand vent du nord qui avoit commencé le soir précédent et qui duroit encore au nord-est, et ce n'étoit pas sans raison; car on appréhendoit que la flotte n'eût pas eu le temps de gagner la pleine mer avant ce premier coup de vent, lequel étoit contraire à la route qu'elle faisoit et pouvoit même la jeter aux côtes d'Angleterre.

Ce jour-là, le Roi partit à midi pour aller à Marly, et sur les trois heures, il monta en calèche pour aller au Champ de Mars, autrement dit le Trou d'Enfer, voir la compagnie de ses gardes commandée par le maréchal d'Harcourt. Il la vit d'abord à pied, brigade par brigade, et ensuite à cheval, homme par homme, et il en parut fort satisfait, ensuite de quoi il revint à Marly et de là à Versailles. Le soir, on apprit qu'il avoit donné à Dugué[3], intendant de sa marine à Dunkerque, trois mille livres de pension et quatre mille livres de gratification pour avoir reçu chez lui le roi

1. Il étoit galant homme, mais on croyoit que le duc de Vendôme avoit encore eu autant de part à lui faire avoir ce gouvernement qu'il en avoit eu à le faire faire maréchal de camp et lieutenant général.

2. C'étoit un armateur de Brest qui, ayant coulé le long des côtes d'Angleterre, y avoit rencontré trois de ces frégates qui avoient été quelques jours devant Dunkerque et les avoit prises sans résistance; mais, comme il ne pouvoit pas amener cette prise à Dunkerque, il avoit écrit au chevalier de Forbin que, s'il trouvoit de pareilles frégates sur sa route, il ne s'amusât pas à les faire attaquer par ses vaisseaux, mais seulement par ses petites frégates, qui les prendroient aisément, parce qu'elles n'étoient pas armées.

3. Il étoit de Dijon.

d'Angleterre et l'y avoir gardé pendant tout son séjour, ce qu'on disoit lui avoir coûté dix mille écus.

20 mars. — Le 20, il arriva un courrier de Dunkerque dont les lettres calmèrent les inquiétudes qu'on avoit au sujet de la flotte; on apprit donc que le gros temps avoit commencé sur ces côtes-là douze heures avant qu'il eût commencé à Versailles, mais qu'il n'avoit duré que quatre heures; qu'aucun des vaisseaux de l'armée ne s'étoit séparé, mais qu'ils avoient tous relâché au grand banc d'Ostende, où ils avoient jeté les ancres, et que, le 18 au matin, le vent étant devenu favorable, ils avoient remis à la voile.

L'après-dînée, le Roi alla au Champ de Mars, où il vit la compagnie du maréchal de Boufflers avec la même exactitude qu'il avoit vu les deux premières compagnies de ses gardes, et il la trouva en très bon état.

On ajoutoit, le soir, aux nouvelles venues de Dunkerque qu'il étoit arrivé douze Anglois dans un bâtiment de pêcheurs, qui étoient entrés dans le port comme s'ils avoient été sujets du Roi, et qui s'étoient logés en divers endroits de la ville, mais qu'un hôte flamand, chez lequel il y en avoit quelques-uns de logés, ayant reconnu qu'ils étoient Anglois, quoiqu'ils parlassent françois, et ayant remarqué qu'ils tenoient entre eux des discours dangereux, en étoit allé avertir les commandants, disant qu'il seroit bon d'arrêter ces gens-là; qu'on en avoit arrêté un, lequel avoit promis de faire prendre les autres, si on lui vouloit sauver la vie, qu'il en avoit fait arrêter dix, mais que le douzième s'étoit sauvé, et qu'on avoit trouvé sur eux un ordre par lequel il leur étoit enjoint de faire tout ce que le gouverneur d'Ostende leur ordonneroit. Cette aventure fit croire à quelques-uns que ces gens-là n'étoient venus que pour attenter à la vie du roi d'Angleterre, mais il falloit approfondir davantage cette affaire pour en pouvoir parler juste.

21 mars. — Le 21, il arriva un nouveau courrier de Dunkerque, par lequel on apprit que, le 19, on avoit entièrement perdu de vue la flotte du roi d'Angleterre; que Rambures [1], qui montoit une espèce de flûte chargée de trois cents hommes, étoit

1. C'étoit un lieutenant de vaisseau qui commandoit ce bâtiment de charge.

rentré dans le port, ayant été démâté, et avoit fait mettre ses trois cents hommes dans les casernes, pendant qu'il faisoit remettre son bâtiment en état, lequel ne devoit pas être plus tôt achevé qu'il devoit faire rembarquer ses trois cents hommes et mettre à la voile, promettant d'arriver en Écosse aussitôt que la flotte; que deux autres frégates de l'armée avoient aussi été obligées de rentrer dans le port, ayant été trop incommodées du coup de vent pour hasarder de passer en Écosse; mais qu'à leur place, on avoit pris les deux frégates des armateurs malouins qui avoient amené des prises, qu'on avoit mis dessus toute la charge des deux autres et qu'elles passeroient de conserve avec Rambures; qu'une des deux frégates qu'on avoit fait partir de Dunkerque le 5 et le 7, pour aller remener en Écosse les deux députés qui étoient venus trouver le Roi et le roi d'Angleterre, étoit arrivée à Dunkerque, et que le commandant assuroit qu'il avoit remis ces deux députés en Écosse, le peuple étant accouru sur le bord de la mer et ayant fait le signal dont on étoit convenu pour marquer que tout étoit bien disposé pour recevoir le roi d'Angleterre, et qu'à l'égard de l'autre frégate, elle étoit allée croiser sur la route de ce monarque pour lui apprendre cette nouvelle. Cependant on disoit que les troubles d'Angleterre augmentoient de jour en jour par les intrigues des Tories [1] et des Wighs [2], qui avoient été cause que la reine Anne avoit fait arrêter Harley et ses quatre partisans, qu'elle accusoit d'être les chefs de la faction des Wighs, qui étoit opposée à celle de milord Marlborough; et il y avoit apparence que cette nouvelle étoit véritable, car on assuroit en même temps que la reine Anne rappeloit toutes les troupes angloises qu'elle avoit en Flandres, et que les Hollandois lui envoyoient cinquante hommes par chaque bataillon de leurs troupes, parce qu'elle n'avoit pour toutes troupes en Angleterre que huit mille hommes; encore étoient-ils dispersés en divers postes éloignés les uns des autres.

22 mars. — Le 22, après dîner, le Roi alla au Champ de Mars voir la compagnie de ses gardes commandée par le duc de

1. C'étoient alors les épiscopaux ou ceux de la religion anglicane, mais depuis on donna ce nom à ceux qui étoient attachés au parti de la cour.

2. C'étoient alors les calvinistes, mais on donna depuis ce nom à ceux qui étoient opposés au parti de la cour.

Villeroy, dont il fut très content, et ensuite il alla se promener dans ses jardins de Marly.

23 mars. — Le 23, on disoit que, le soir d'auparavant, sur les onze heures, il étoit arrivé un courrier de Dunkerque, qui rapportoit que l'autre frégate ou corvette qu'on avoit envoyée en Écosse en étoit revenue, et qu'à son retour, on avoit su qu'on avoit pris les armes dans tout ce royaume-là; qu'elle n'avoit trouvé aucuns vaisseaux ennemis sur sa route, mais qu'en revenant elle avoit trouvé le roi d'Angleterre avec sa flotte à cent lieues de Dunkerque, faisant sa route par un temps favorable. On apprit encore par le même courrier qu'à son départ il y avoit trente-quatre vaisseaux des ennemis à la hauteur de Dunkerque, qui faisoient tous leurs efforts pour suivre la route du roi d'Angleterre, mais qu'ils avoient le vent contraire.

L'après-dînée, le Roi alla au Champ de Mars voir ensemble ses quatre compagnies des gardes du corps et celle de ses grenadiers à cheval, et la duchesse de Bourgogne, que l'on soupçonnoit alors d'être grosse, y alla aussi.

On disoit le soir que douze bataillons anglois étoient arrivés à Ostende pour passer en Angleterre, et le bruit couroit que les Hollandois n'y envoyoient point de détachements de leurs troupes, mais qu'ils pourroient peut-être y faire passer cinq bataillons danois, qu'ils avoient à leur solde.

24 mars. — Le 24, on apprit que le vieux marquis de Montataire [1] étoit mort à Paris en très peu de temps, ce qui n'étoit pas surprenant à un homme de son âge. On vit aussi le matin toute la famille du marquis de Fervacques et de Mlle de Bellefonds venir faire signer au Roi et à toute la famille royale leur contrat de mariage. Sa Majesté fit ce jour-là pour la dernière fois la revue de ses gardes et de ses grenadiers à cheval au Champ de Mars, à la fin de laquelle il leur donna ses ordres pour s'en retourner dans leurs quartiers ordinaires jusqu'à ce qu'ils marchassent en Flandres.

Le soir, le duc de Bourgogne, qui avoit été mandé par un courrier exprès, revint d'Anet, d'où Monseigneur étoit revenu

1. Gentilhomme du Maine, qui étoit père du marquis de Lassay, de son premier lit, et, de son second lit, du marquis de Manicamp et d'une fille; il avoit bien près de quatre-vingt-dix ans.

le 22, et travailla toute la soirée avec le Roi et le ministre d'État de Chamillart chez la marquise de Maintenon.

25 mars. — Le 25, le bruit couroit que le duc de Vendôme devoit partir la nuit suivante pour se rendre en Flandres, mais on connut bientôt la fausseté de ce bruit, puisqu'il alla le même jour à Meudon avec Monseigneur et qu'on sut qu'après le voyage de Meudon il retourneroit à Anet.

Le même jour, on eut nouvelle que la flotte des ennemis, qui transportoit dix bataillons anglois ou écossois et deux bataillons danois d'Ostende en Angleterre, avoit essuyé un très gros temps dans le trajet, de sorte qu'il n'y avoit eu que huit vaisseaux qui eussent pu gagner les ports d'Angleterre, et que le reste avoit été obligé de relâcher en Ostende.

26 mars. — Le 26, on apprit que le vieux marquis de Mailly [1] étoit mort à Paris en très peu de temps, chose assez ordinaire aux gens de son âge.

27 mars. — Le 27, on assuroit qu'une frégate de celles qui avoient passé en Irlande étoit arrivée à Ambleteuse, ayant eu chasse par des vaisseaux ennemis, qui l'avoient empêchée de revenir à Dunkerque, et qu'on avoit su par un pilote qu'en arrivant aux côtes d'Ecosse et ayant arboré pavillon hollandois, comme on en étoit convenu, il étoit venu au-devant d'elle plus de vingt chaloupes, qui l'avoient très bien reçue, voyant qu'en approchant du port elle avoit fait voir pavillon blanc; qu'on y avoit appris qu'on attendoit le roi d'Angleterre avec impatience et que le château d'Édimbourg s'étoit déclaré pour ce prince ; qu'ensuite cette frégate, s'en retournant à Dunkerque, avoit trouvé sa flotte le 20, faisant sa route par un vent frais; qu'elle avoit été à bord du chevalier de Forbin pour lui rendre compte, et qu'on ne doutoit point que sa flotte ne pût avoir débarqué le 21.

28 mars. — Le 28, après dîner, la reine d'Angleterre vint à Versailles, pendant que le Roi étoit à la chasse, et dit à la marquise de Maintenon qu'un de ses officiers, revenant d'Angleterre par Bruxelles et par Mons, y avoit appris que les lettres de Hollande marquoient que le roi d'Angleterre étoit arrivé en Écosse le 22 et qu'il y avoit été reçu avec acclamation. Ensuite cette

1. Seigneur de Picardie, grand-père du marquis de Nesle par son fils aîné, de la marquise de la Vrillière, de la marquise de Listenois et de deux petits garçons par son second fils.

princesse alla rendre visite à la duchesse de Bourgogne et au duc de Bretagne, et elle revint chez la marquise de Maintenon, où elle trouva le Roi arrivé, et y resta jusqu'à huit heures du soir, après quoi elle s'en retourna à Saint-Germain.

Le soir, on sut que le Roi avoit fait le prince Charles de Lorraine [1] maréchal de camp et qu'il avoit donné son régiment de cavalerie à son neveu, le prince de Lambecsq [2].

29 mars. — Le 29, le Roi déclara à son lever qu'il iroit à Fontainebleau au mois de mai, si la duchesse de Bourgogne continuoit à être grosse, et que, si elle ne l'étoit plus, il y iroit dans la saison ordinaire.

30 mars. — Le 30 au soir, le comte de Pontchartrain apporta au Roi dans son cabinet une lettre de Dugué, intendant de la marine à Dunkerque, par laquelle il lui mandoit qu'une des frégates de la flotte du comte de Forbin, qui portoit sept compagnies d'infanterie et qui étoit commandée par un garde de marine, étoit revenue à Dunkerque, et que le commandant avoit dit que, le 23, le comte de Forbin étoit entré cinq lieues avant dans le golfe d'Édimbourg, qu'il y étoit resté vingt et une heures, mais que, le 24, il l'en avoit vu ressortir, et qu'il lui avoit fait des signaux pour le suivre vers le nord de l'Écosse, au port d'Inverness, où il alloit; que la flotte des ennemis étoit à douze heures de la nôtre, et que pour lui il n'avoit pu suivre notre flotte, parce que celle des ennemis, qui étoit de vingt-quatre vaisseaux, se trouvoit entre deux, et que, voyant cela, il avoit pris le parti de s'en revenir. Cette nouvelle donna matière à bien des discours parmi les courtisans, et il s'y en trouva plusieurs qui soutinrent qu'elle ne pouvoit pas être véritable, toutes ces circonstances ne pouvant se concilier les unes avec les autres.

31 mars. — Le 31, après le lever du Roi, le duc de Bourbon [3] vint, avec le marquis de la Vrillière [4], le marquis de Dreux [5] et Des-

1. Dernier des enfants du comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

2. Fils unique du comte de Brionne, qui étoit fils aîné du même comte d'Armagnac et reçu en survivance de sa charge de grand écuyer et de son gouvernement d'Anjou.

3. Comme gouverneur de Bourgogne en survivance du prince de Condé son père.

4. Comme secrétaire d'État de la province.

5. Comme grand maître des cérémonies de France.

granges [1], saluer Sa Majesté à la tête des États de Bourgogne, qui venoient lui présenter leurs cahiers; l'évêque d'Auxerre [2] porta la parole pour eux et y réussit fort bien; ensuite de quoi, ils allèrent encore haranguer Monseigneur à Meudon.

Le Roi devoit, l'après-dînée à deux heures, faire la revue de ses deux régiments des gardes dans l'avenue qui est vis-à-vis de son château de Versailles, mais il avoit plu toute la nuit et presque tout le matin, de sorte que, cette avenue étant toute pleine de boue, le Roi prit le parti de faire la revue de ses deux régiments des gardes dans la grande cour du château, d'où ils défilèrent par compagnie, entrant par la petite cour de la chapelle et faisant tout le tour de la cour intérieure pour venir passer devant lui, qui s'étoit mis dans une calèche découverte sous les fenêtres de l'appartement du duc de Bourgogne, et ressortant par la petite cour de la galerie des princes. Le Roi fut fort content de ses deux régiments, qui étoient très beaux et très bien parés, et particulièrement de la compagnie de Moret [3], du régiment des gardes françoises.

Le soir, le chevalier de Fontenay [4], garde de marine, qui avoit commandé la frégate qui étoit venue d'Écosse, arriva à Versailles, et l'on apprit de lui la vérité de la nouvelle qu'on n'avoit sue que très imparfaitement le jour précédent. Il dit donc que, le 23 au soir, le comte de Forbin étoit entré quatre lieues avant dans le golfe d'Édimbourg, où il avoit jeté les ancres; que, pour lui, comme il n'étoit pas si bon voilier, il étoit resté à l'entrée du golfe, où il avoit passé la nuit, mais que, le lendemain au matin, il avoit vu la flotte du Roi qui ressortoit du golfe, et que le comte de Forbin, ayant passé auprès de lui, lui avoit crié d'appareiller et de le suivre au port d'Inverness, où il alloit; qu'il avoit obéi en même temps et qu'il l'avoit suivi jusqu'à vingt lieues vers le nord, mais qu'en faisant sa route, il avoit trouvé vingt vaisseaux des ennemis de soixante pièces de canon chacun, ce qui l'avoit obligé à revirer de bord et à se jeter le long des côtes, de sorte que les ennemis, le méprisant, avoient continué de poursuivre notre flotte, dont ils étoient à quatre lieues; que leurs frégates

1. Comme maître des cérémonies.
2. Ci-devant l'abbé de Caylus, aumônier du Roi.
3. Il étoit d'une famille de gens d'affaires de Paris.
4. Gentilhomme du Maine qui avoit deux frères capitaines de vaisseau.

pressoient le chevalier de Tourouvre, qui faisoit l'arrière-garde, et même le canonnoient de temps en temps; qu'il avoit souffert cela quelque temps avec patience, mais qu'enfin il s'étoit arrêté pour les combattre, et que, comme elles avoient fait leur retraite brusquement et que son vaisseau étoit très bon voilier, il avoit rejoint la flotte du Roi.

AVRIL 1708

1er avril. — Le premier jour d'avril, qui étoit le dimanche des Rameaux, fut entièrement consacré aux œuvres de piété, suivant la coutume, et le Roi assista à la procession des Rameaux, à la grand'messe, au sermon, à vêpres et au salut.

On disoit ce jour-là que la comtesse de Saint-Géran étoit assez mal, y ayant déjà plusieurs mois que sa santé étoit très mauvaise. Le soir, il arriva un courrier de Dunkerque, par lequel on apprit que Rambures, lieutenant de vaisseau, qui montoit le *Prothée*, lequel avoit été démâté sur le banc d'Ostende, étoit arrivé à Dunkerque avec ce même vaisseau et sa charge. Il rapportoit qu'ayant devancé la flotte du comte de Forbin, il étoit entré le 23 dans le golfe d'Édimbourg, où il avoit mouillé à quatre lieues en avant; qu'aussitôt il étoit venu à lui un grand nombre de chaloupes, mais qu'il n'avoit voulu laisser monter dans son bord que trois pilotes et un gentilhomme, lesquels lui avoient assuré que toute l'Écosse étoit soulevée, que le milord Abel avoit fait le jour précédent la revue de dix mille hommes sous les armes, que la confédération du peuple avec la noblesse étoit signée, qu'il ne restoit pas dans l'Écosse quinze cents hommes qui fussent encore dans les intérêts de la reine Anne et qu'on y attendoit avec impatience le roi d'Angleterre. Il ajoutoit que, voyant cela, il avoit renvoyé le gentilhomme et avoit gardé les trois pilotes, et que, comme il avoit vu le soir mouiller la flotte du comte de Forbin à l'entrée du golfe, il avoit passé la nuit au même endroit, dans le dessein de l'aller joindre le matin, mais qu'il ne l'y avoit plus trouvée, et même que, s'étant mis au large, il n'avoit pu la découvrir, non plus que celle des ennemis, ce qui lui avoit fait prendre le parti de s'en revenir à Dunkerque, emmenant avec lui les trois pilotes écossois; qu'en revenant il avoit

trouvé dix-huit vaisseaux des ennemis qui ne tenoient aucune route, mais qui croisoient de côté et d'autre; que quelques-uns lui avoient donné la chasse, mais que son vaisseau étant très bon voilier, il s'étoit sauvé devant eux.

2 avril. — Le 2, le Roi, quoique très enrhumé, ne laissa pas de prendre médecine à son ordinaire, laquelle ne l'empêcha pas de travailler le matin avec le comte de Pontchartrain et de tenir l'après-dinée son conseil d'État.

On disoit, le soir, diverses circonstances de la nouvelle que Rambures avoit apportée, qui étoient un peu différentes de ce qu'on avoit dit le jour précédent. On assuroit donc que Rambures, sur la route qu'il avoit faite de Dunkerque au golfe d'Édimbourg, avoit rencontré seize vaisseaux des ennemis, qu'il avoit bien reconnus et remarqués, et que c'étoit un de ces seize vaisseaux, et non pas deux frégates, qui étoit venu pour attaquer l'arrière-garde du comte de Forbin; que le chevalier de Tourouvre et le chevalier de Nangis avoient été détachés pour le venir attaquer et qu'en peu de temps ils l'avoient démâté; mais qu'un vent plus léger s'étant levé, ils avoient jugé à propos de ne le pas poursuivre, pour ne s'éloigner pas trop de leur flotte, qu'ils avoient rejointe; que, dans le temps qu'il avoit resté dans le golfe d'Édimbourg, il avoit appris que les gens du pays avoient conseillé au comte de Forbin, lorsqu'il étoit à l'entrée du golfe, d'aller au port d'Inverness, où il seroit plus en sûreté, parce que l'entrée en étoit moins large; que le comte de Forbin avoit, en cet endroit, reçu une lettre du duc d'Hamilton, par laquelle il lui mandoit qu'on attendoit avec impatience le roi d'Angleterre et qu'il trouveroit cinq mille hommes à Inverness, pendant qu'on en avoit séparé dix mille en deux autres postes, et qu'on avoit donné au comte de Forbin quarante pilotes de la côte, qu'il avoit partagés dans tous ses bâtiments; que, peu de temps après le combat du chevalier de Tourouvre et du chevalier de Nangis, on avoit vu passer une corvette armée de huit pièces de canon et suivie de plusieurs barques, qui étoient allées joindre le vaisseau du comte de Forbin, dont on avoit vu descendre beaucoup de personnes [1],

1. Cela faisoit augurer que le roi d'Angleterre avoit mis pied à terre au cap du golfe d'Édimbourg le plus septentrional et que le comte de Forbin, n'ayant plus d'autre objet que d'aller débarquer les troupes et les munitions, faisoit tous ses efforts pour gagner Inverness.

qui étoient venues à terre dans ces petits bâtiments, et qu'en même temps le comte de Forbin avoit fait force de voiles vers le nord; que lui, Rambures, n'ayant plus trouvé le comte de Forbin à l'entrée du golfe et ayant un ordre précis de s'en revenir à Dunkerque en cas qu'il ne pût le rejoindre, avoit pris le parti de s'en revenir, et qu'en chemin, il avoit trouvé vingt-trois vaisseaux des ennemis en panne, entre lesquels il en avoit bien et distinctement reconnu quinze de ceux qu'il avoit vus auparavant.

Il arriva, le soir même, un courrier du duc d'Orléans, par lequel il mandoit au Roi très vigoureusement le mauvais état des affaires d'Espagne, parce que toutes les lettres de change de Samuel Bernard [1] avoient été protestées.

3 avril. — Le 3, on raisonnoit sur de prétendues nouvelles arrivées de Hollande, qui étoient que le roi d'Angleterre avoit débarqué au port d'Aberdeen le 25 ou le 26 de mars, et qu'il avoit mis à terre toutes ses troupes et ses munitions; mais toutes les nouvelles qui venoient par la Hollande devoient être suspectes, outre qu'on ne voyoit d'ailleurs aucunes apparences certaines pour croire celle-là. Mais il en couroit une autre plus fâcheuse, qui étoit que la reine Anne avoit fait marcher en Écosse trente mille hommes de milices angloises, outre un camp de douze ou quinze vieux bataillons qu'elle avoit sous Londres aux ordres du prince de Marlborough, et qu'il filoit encore d'autres troupes par Ostende.

4 avril. — Le 4, il arriva un courrier de Dieppe, par lequel le comte de Pontchartrain apprit que la frégate la *Flore*, qui étoit sortie du port de Dunkerque pour aller croiser dans la Manche, y avoit rencontré une frégate ostendoise et que, comme il y avoit un traité entre les Ostendois, les Dunkerquois et les Calaisiens pour ne se point faire de mal, la frégate françoise avoit abordé l'autre et qu'elles s'étoient parlé amiablement [2]; que le capitaine françois avoit appris de l'Ostendois qu'il venoit de Portsmouth, dont le gouverneur avoit reçu une lettre de la reine d'Angleterre en date du 31 de mars, par laquelle elle lui mandoit que le prince

1. Fameux banquier, dont la fille avoit épousé Sagone, fils de Mansard, et qui étoit fort employé pour faire tenir l'argent du Roi dans les pays étrangers.

2. Il falloit que ce fussent des frégates armées aux dépens de particuliers.

de Galles avoit débarqué le 26 à Dundee, avec toutes ses troupes et ses munitions, et que ses vaisseaux étoient bloqués dans ses ports par quarante-deux vaisseaux anglois, lui ordonnant de faire au plus tôt armer tous les vaisseaux qu'il avoit dans son port pour s'aller joindre aux autres, et même que le capitaine ostendois avoit montré au capitaine françois une copie de cette lettre de la reine, que le gouverneur lui avoit ordonné de porter à Ostende.

5 avril. — Le 5 au matin, le Roi entendit le sermon que fit avant la Cène l'abbé de Conflans [1], grand vicaire du diocèse de Soissons, et ensuite, le cardinal de Janson ayant fait l'absoute, le Roi lava les pieds aux treize pauvres et les servit selon la coutume, Monseigneur, le duc de Bourgogne, le duc de Berry, le duc d'Enghien et le comte de Toulouse lui apportant les plats avec quelques seigneurs de la cour, le comte de la Chesnaye [2], grand tranchant de France, et les gentilhommes servants.

On disoit aussi qu'il étoit arrivé un autre courrier de Calais, par lequel on avoit su que la même frégate ostendoise avoit été prise par deux frégates du Roi [3] et que le capitaine avoit confirmé ce qu'il avoit dit auparavant d'être pris.

On parloit alors fortement à la cour d'un voyage que le ministre d'État de Chamillart alloit au premier jour faire en Flandres, où il menoit avec lui Chamlay [4], Puységur [5] et Pléneuf [6], mais on ne comprenoit rien à ce voyage, qui faisoit bien faire des raisonnements, et même on commençoit à dire que le voyage de Fontainebleau n'étoit qu'un leurre pour cacher un voyage de guerre que le Roi devoit faire en Flandres, comme on avoit autrefois

1. C'étoit un gentilhomme de Picardie qui avoit été capitaine de dragons et qui étoit parent du maréchal de Boufflers; il étoit alors grand vicaire de Soissons.

2. Il étoit du droit de sa charge de servir à cette cérémonie et de se mettre à la tête des gentilhommes servants.

3. Parce qu'elles étoient armées aux dépens du Roi, qui n'avoit point de traité avec les Anglois.

4. Il étoit fort capable de donner des lumières au ministre et même de négocier en cas de besoin.

5. Lieutenant général qui connoissoit fort bien les Pays-Bas au-delà de l'Escaut, où il avoit fait la guerre avec le maréchal de Luxembourg en qualité de maréchal des logis de l'armée.

6. Commis du secrétaire d'État de Cany, qui s'étoit longtemps mêlé des vivres et des poudres et qui avoit été trésorier de l'extraordinaire des guerres.

déterminé un voyage de Chambord [1] pour cacher l'entreprise sur Strasbourg.

6 avril. — Le 6, on sut que la marquise de Maintenon, laquelle depuis cinq à six jours avoit la fièvre, quoiqu'elle ne laissât pas d'aller tous les jours à Saint-Cyr, avoit été plus mal la dernière nuit et que de tout le jour elle n'étoit pas sortie de son lit. La marquise de Dangeau étoit aussi depuis longtemps malade d'une fièvre opiniâtre, qui ne vouloit point céder aux remèdes. Le même matin, il couroit de fâcheux bruits touchant le vaisseau du chevalier de Nangis, qu'on disoit avoir été pris et le capitaine tué; mais, le soir, on changeoit la nouvelle, et on disoit que le chevalier de Nangis n'avoit pas été tué, qu'il avoit seulement été pris et que le marquis de Lévis, le milord Griffing [2] et les deux enfants du milord Middleton [3], qui étoient sur son bord, avoient été tués. On remarqua ce jour-là que le ministre d'État de Chamillart, malgré ses incommodités, avoit été de son pied chez le marquis de Torcy, et l'on disoit qu'Helvetius [4] avoit été pendant deux heures enfermé avec lui dans son cabinet, et qu'il partiroit sans faute le 9 avec Chamlay et Pléneuf pour aller en Flandres; mais on assuroit en même temps que Puységur ne seroit pas de ce voyage, dont on ignoroit les motifs.

7 avril. — Le 7, le Roi alla faire ses pâques à la paroisse de Versailles et il y reçut le serment de l'évêque de Tournay [5]; ensuite il revint au château, où il toucha les malades des écrouelles. Immédiatement après son dîner, le comte de Pontchartrain le

1. Maison royale à trois lieues de Blois. Le Roi y envoya le défunt duc de Saint-Aignan, qui étoit premier gentilhomme de la chambre en année, avec le fameux Lulli et tous les autres qui se mêloient de ballets, où ils répétoient de bonne foi un ballet pendant que le Roi partoit pour Strasbourg.

2. Quoiqu'il fût protestant, il n'avoit pas laissé de s'attacher inviolablement à son roi légitime, Jacques II, qu'il avoit suivi en France, et il suivoit le roi son fils en Écosse avec la même bonne volonté; mais il couroit un grand risque, parce qu'on lui avoit fait son procès en Angleterre et qu'il avoit été condamné à mort, de sorte qu'il n'avoit rien qui le pût sauver, n'étant point officier dans les troupes.

3. Secrétaire d'État du roi d'Angleterre, qui avoit aussi suivi le roi Jacques II, quoiqu'il fût protestant; mais, après la mort de ce prince, il s'étoit fait catholique. Ses deux enfants étoient officiers dans les troupes.

4. Célèbre médecin hollandois, qu'on disoit avoir été déjà employé à des négociations avec la Hollande; aussi disoit-on qu'il devoit aussi suivre le ministre d'État de Chamillart.

5. Ci-devant évêque de Bayonne.

vint trouver dans son cabinet, et sur-le-champ il envoya chercher le ministre d'État de Chamillart. Ces mouvements donnèrent beaucoup de curiosité aux courtisans, qui commençoient à mal augurer de l'entreprise d'Écosse, mais ils ne purent rien tirer du comte de Pontchartrain, quand il sortit du cabinet du Roi, sinon qu'il n'y avoit rien de nouveau que des mouvements incertains des ennemis du côté d'Ostende. Le soir, le comte de Pontchartrain vint chez la marquise de Maintenon, qui avoit encore la fièvre, et comme il attendoit le Roi, qui étoit au salut, le ministre de Chamillart se rendit aussi chez la marquise de Maintenon, mais c'étoit son jour de travailler avec le Roi. On commençoit alors de dire que la flotte du comte de Forbin avoit été battue, et l'on ne sut point la distribution des bénéfices, parce que le P. de la Chaise, en sortant du cabinet du Roi, étoit parti pour aller à Paris, sans laisser aucune liste.

8 avril. — Le 8, qui étoit le jour de Pâques, le Roi entendit dans sa chapelle la grand'messe, qui fut célébrée par l'évêque de Tournay et chantée par sa musique, et l'après-dînée, après avoir entendu le dernier sermon du P. de la Rue, qui ajusta très bien son compliment à la conjoncture présente [1], il entendit vêpres, qui furent chantées par sa musique, et où le même évêque officia. On sut aussi que la marquise de Maintenon avoit toujours la fièvre, mais qu'elle n'avoit par laissé d'aller à Saint-Cyr.

Le soir, le chevalier de Beauharnois [2], capitaine de vaisseau, qui avoit servi en second sur le bord du chevalier de Forbin, arriva à Versailles, et on apprit par lui que le roi d'Angleterre étoit revenu à Dunkerque, que le comte de Forbin avoit fait une très belle retraite devant l'armée des ennemis, le chevalier de Tourouvre ayant toujours couvert avec son vaisseau celui que montoit le roi d'Angleterre, et qu'on n'avoit perdu dans cette retraite que le vaisseau du chevalier de Nangis et une petite barque. Le Roi ayant reçu cette nouvelle, que, selon les apparences, il savoit déjà par

1. Il lui parla si nettement sur le mauvais succès de l'entreprise d'Écosse, qui n'étoit pas encore déclaré, qu'il falloit de nécessité qu'on lui en eût dit quelque chose.

2. Frère de Beauharnois, intendant général de la marine. Ils étoient proches parents de la femme de Phélypeaux, conseiller d'État ordinaire et intendant de la généralité de Paris, qui étoit frère du chancelier et par conséquent neveu du comte de Pontchartrain, secrétaire d'État de la marine.

d'ailleurs, déclara dès le soir même qu'il avoit fait le comte de Gacé maréchal de France, qu'il prendoit le nom de maréchal de Matignon.

9 avril. — Le 9, on commença à voir des listes de la distribution des bénéfices, et l'on sut que le Roi avoit donné l'évêché de Digne à l'abbé Puget [1], l'abbaye de Saint-Riquier à l'abbé Molé [2], le chargeant d'une pension de trois mille livres pour l'ôter de dessus l'archevêché de Rouen ; l'abbaye d'Eu à l'abbé de Canillac [3], l'abbaye de Perseigne à l'abbé d'Usson [4], l'abbaye de Combelongue à l'abbé de Pontac [5], l'abbaye d'Aiguebelle à l'abbé de Conflans [6], l'abbaye de Chors à l'abbé Morand [7], l'abbaye de Saint-Vincent à dom Villereau, l'abbaye de Moncetz à dom de Lamer, l'abbaye de Dammartin à dom Ricouart, l'abbaye du Pin à dom Quinquet, l'abbaye de Saint-Augustin à dom d'Auchy, l'abbaye de Bonneval à Mme de Chatillon [8], et le prieuré de Neufchâtel à Mme de Bogefroy [9].

Ce jour-là [10], le ministre d'État de Chamillart, après avoir travaillé quelque temps le matin avec le Roi, partit de Versailles pour aller passer par Paris et de là aller coucher à Senlis, d'où il devoit le lendemain aller coucher à Péronne et le troisième jour à Lille. On sut après son départ qu'il avoit déclaré que tous les officiers généraux serviroient la campagne prochaine dans les mêmes armées où ils avoient servi la dernière cam-

1. Grand vicaire de Viviers, qui étoit fils d'un président à mortier du parlement de Toulouse.

2. Fils de Molé, président à mortier du parlement de Paris, lequel étoit petit-fils du célèbre Molé, premier président du même parlement et depuis garde des sceaux. — [L'abbaye de Saint-Riquier était vacante par la mort de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix. — *Comte de Cosnac.*]

3. Cousin du comte de Canillac, sous-lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi.

4. Neveu de Bonrepos, lecteur du Roi, ci-devant ambassadeur en Hollande, et frère de Bonnac, qui étoit envoyé du Roi en Pologne.

5. Aumônier de la duchesse de Bourgogne, qui étoit neveu de la marquise d'O.

6. Il n'étoit pas mal payé du sermon qu'il avoit fait à la Cène.

7. Chanoine de Soissons pour lequel le marquis de Sourches l'avoit demandée.

8. Sœur du comte de Châtillon-sur-Marne, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans; elle succédoit à sa sœur, qui avoit possédé longtemps la même abbaye.

9. Damoiselle de Normandie.

10. Il y a ici une faute, car il partit le 8 et non pas le 9.

pagne [1]. Cependant Legall, lieutenant général, qui ne vouloit plus servir en Espagne, à cause du mauvais air qui avoit pensé le tuer, et le marquis de Polignac, maréchal de camp, qui ne retourneroit point en Roussillon, ne savoient pour quelle armée ils étoient destinés.

10 avril. — Le 10, le duc de Noailles partit de Versailles pour se rendre en Roussillon, où il devoit avoir une armée bien plus forte que celle de l'année dernière. On vit ce matin-là le marquis de Gassion [2] venir demander au Roi son agrément pour son mariage avec Mlle d'Armenonville, et le Roi ordonna à Dumetz [3] de faire tenir les appartements de Fontainebleau meublés pour le 10 de mai.

Le soir, la duchesse de Ventadour [4], suivie de la marquise de Bellefonds [5], de la marquise de Bullion [6] et de la marquise de Chastelet [7], présenta au Roi la nouvelle marquise de Fervaques, quand il sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon. On sut aussi le même soir que le vieux comte de Brissac [8], major des gardes du corps, ayant demandé à se retirer, le Roi avoit donné sa majorité à d'Avignon [9], premier aide-major, dont il avoit donné l'aide-majorité à Parisi-Fontaine [10], premier exempt et aide-major de la compagnie de Villeroy.

11-12 avril. — Le 11, on apprit que le roi d'Angleterre étoit resté à Saint-Omer, d'où il ne vouloit point revenir, voulant servir la campagne prochaine en Flandre en qualité de volontaire, sous le nom de chevalier de Saint-Georges. On sut aussi que d'Estanchaux [11], secrétaire des commandements de Monseigneur,

1. On n'en vit point les états, et il étoit certain que Legall ne serviroit point en Espagne et que le marquis de Polignac ne serviroit plus en Roussillon, comme ils y avoient servi.

2. Colonel d'infanterie qui étoit neveu du défunt maréchal de Gassion et avoit plus de cent mille livres de rente.

3. Fils du bonhomme Dumetz, ci-devant garde du trésor royal, et alors garde des meubles de la couronne, dont il avoit la survivance.

4. Cousine germaine du père du marié.

5. Mère de la mariée.

6. Mère du marié.

7. Tante de la mariée, étant sœur du défunt marquis de Bellefonds.

8. Gentilhomme de Normandie qui avoit toujours bien servi depuis soixante-cinq ans, et il en avoit quatre-vingt-quatre.

9. Il étoit Provençal et, après être entré garde du corps, il s'étoit poussé par son mérite jusqu'à la majorité.

10. Gentilhomme de Picardie.

11. Il avoit été secrétaire du défunt duc de Montausier, lequel, étant

avoit été très mal d'une rechute d'apoplexie, ce qui donnoit bien du mouvement à beaucoup de gens, et particulièrement aux secrétaires du cabinet du Roi, qui avoient vu que Sa Majesté avoit mis auprès du duc de Bourgogne Charmont, qui étoit de leur corps.

L'après-dînée, le Roi alla à Saint-Germain-en-Laye rendre visite à la reine d'Angleterre, et, selon les apparences, ce fut dans cette conférence qu'il fut résolu que le roi d'Angleterre reviendroit à Saint-Germain ; car, dès le lendemain matin, on commençoit à dire que ce prince se trouvoit fort incommodé de la fatigue de la mer et qu'il reviendroit dans trois ou quatre jours. On sut aussi le même jour que Puységur étoit allé joindre le ministre d'État de Chamillart, que Grillet [1] avoit eu l'aide-majorité de la compagnie de Villeroy, et Beauchamp [2] le bâton d'exempt qui vaquoit par la promotion de Parisi-Fontaine. On apprit encore le même jour que le président de Maisons étoit mal à Paris d'une esquinancie pour laquelle on l'avoit déjà saigné sept fois. On vit encore le comte de la Billarderie [3], enseigne des gardes du corps du Roi dans la compagnie de Noailles, remercier le Roi d'une pension de deux mille livres qu'il lui avoit accordée depuis quelques jours. Quelques particuliers reçurent alors une relation du voyage d'Écosse que le comte de Tourouvre leur avoit envoyée, et qu'on a jugé à propos d'insérer ici :

RELATION DU VOYAGE D'ÉCOSSE

« L'armement destiné pour l'expédition d'Écosse étant achevé « et tous les vaisseaux en état de mettre à la voile, le roi d'An- « gleterre s'embarqua le 17 mars, à cinq heures du soir, sur le « vaisseau le *Mars*, commandé par M. de Forbin. Dès qu'il « entra dans le vaisseau, toute la flotte appareilla ; elle étoit com- « posée de sept vaisseaux de guerre et de vingt-trois bâtiments,

gouverneur de Monseigneur, avoit mis auprès de lui la plupart de ses domestiques.

1. Gentilhomme de Normandie, second fils du frère aîné du comte de Brissac, ci-devant major des gardes du corps.

2. C'étoit un gentilhomme de Bourgogne qui avoit monté par les degrés.

3. Gentilhomme de Picardie qui avoit été mestre de camp de cavalerie.

« chargés de canons, d'armes, de munitions et de douze bataillons « qui devoient faire leur débarquement dans la rivière d'Édim- « bourg. Tous les vaisseaux passèrent par la passe de l'Est, où « l'on avoit pris la précaution de mettre des bateaux avec des « feux sur les bancs, afin que, dans l'obscurité de la nuit, on pût « connoître et éviter les dangers. Vers les dix heures du soir, les « vents ayant changé, M. de Forbin fit les signaux de mouillage « et toute la flotte mouilla l'ancre à quatre lieues de Nieuport. « Nous y restâmes jusqu'au lundi 19 au soir, que, les vents étant « bons, nous appareillâmes et fîmes route à la côte d'Écosse. Le « jeudi 22, nous reconnûmes le cap Flamborough et le vendredi au « soir 23, nous arrivâmes à l'entrée de la rivière d'Édimbourg, « où nous mouillâmes, la marée ne permettant pas pour lors « d'y entrer. Le samedi 24, dans le temps que nous levions l'ancre « pour nous mettre dans la rivière, nous aperçûmes à la pointe « du jour vingt-six voiles au sud de nous. La vue de ces vais- « seaux fit changer de résolution, et au lieu d'aller à Edimbourg, « M. de Forbin mit le cap au large. Ensuite il fit venir tous les « vaisseaux à l'ordre, et jugeant qu'il falloit renoncer à faire la « descente à Édimbourg, il donna ordre ou rendez-vous en cas « de séparation à Cromarty, au nord du cap Bockeness, dans la « province de Murray. Cependant les ennemis, qui, selon les appa- « rences, avoient envoyé à la côte savoir ce qui s'y passoit, ayant « appris que nous n'avions point fait de débarquement, mirent le « cap avec toutes voiles hors sur nous. Pour lors, M. de Forbin « fit le signal à tous les vaisseaux de forcer de voiles et de prendre « chasse. Il étoit deux heures du matin quand ils commencèrent « la chasse, et à deux heures après midi, ils avoient approché jus- « qu'à faire aisément distinguer le corps de leurs vaisseaux. Ils « avoient cinq chasseurs très bons voiliers, entre autres un vais- « seau de cinquante canons qui alloit de l'avant de tous et qui « faisoit porter en droite route sur le *Mars*. Le roi d'Angleterre y « étant embarqué, il étoit de la dernière conséquence de le cou- « vrir, de crainte qu'étant attaqué, il n'eût quelque mât coupé « qui ne l'engageât et ne le fit tomber dans le gros des ennemis « qui approchoit, et d'où il auroit eu de la peine à se retirer. C'est « pourquoi je pris le parti d'arriver sur lui et de me mettre entre « ce vaisseau et le *Mars*. Je l'obligeai de s'arrêter à moi; il fit « tout ce qu'il put pour me désagréer, tirant toujours dans les

« voiles à chaines et à mitrailles ; je lui répondis de même, et après « deux heures de combat, où il me coupa plusieurs manœuvres, « il cargua ses basses voiles et se retira. Je pensois à me rappro- « cher du *Mars*, pour être à portée de faire la même manœuvre « quand l'occasion s'en retrouveroit ; mais, voyant ce vaisseau se « laisser tomber sur le *Salisbury*, qui étoit à bâbord de moi un « peu sur l'arrière, je carguai des voiles pour l'attendre. M. de « Nangis, qui commande le *Salisbury*, le reçut avec un très grand « feu de canon et de mousqueterie et le combattit vivement ; mais, « craignant que ce vaisseau ne l'engageât, je mis le côté à travers « pour lui aider, et le grand feu de M. Nangis, joint avec celui que « je lui fis, l'obligea à quitter entièrement la partie. Un autre « vaisseau ennemi qui l'avoit approché à la grande portée du « canon en fit de même ; pour lors, voulant me rapprocher du « *Mars*, qui méritoit attention, je remis le cap sur lui, je le relevai « au compas, et le lendemain au jour, je m'en retrouvai assez « près. Il y eut un vaisseau ennemi qui me suivit jusqu'à une « heure après minuit, faisant de temps en temps des feux à ceux « qui le suivoient ; mais le commandant anglois ayant fait des « signaux qui, selon les apparences, étoient des signaux de « ralliement, il ne parut plus ni aucun des autres depuis ce « temps-là.

« Pendant la nuit, la plupart des vaisseaux, selon qu'ils étoient « poursuivis, prirent les uns à stribord et les autres à sasbord, « et le lendemain au jour, ceux qui eurent connoissance du *Mars* « se rallièrent à lui, au nombre de vingt-deux. M. de Forbin fit « venir tous les capitaines à bord, et ordonna encore le même « rendez-vous qu'il avoit ordonné la veille à Cromarty ; l'on y fit « route, mais le lendemain les vents étant devenus contraires « et fort frais, le roi d'Angleterre prit le parti de revenir à Dun- « kerque, où nous n'avons pu arriver qu'aujourd'hui, ayant tou- « jours été contrariés par les vents, ce qui a fort dispersé tous « nos bâtiments ; car de vingt-huit que nous étions en partant « de Dunkerque, nous n'y sommes rentrés que neuf ; il faut « espérer qu'ils s'y rendront les uns après les autres. Ce qu'il « y a de certain, c'est que les ennemis n'en ont pas pris un « seul, du moins le jour qu'ils nous chassèrent, ni même pen- « dant la nuit, car l'on n'entendoit pas tirer un seul coup de « canon. »

13 avril. — Le 13 au matin, la duchesse de Bourgogne [1] fut saignée étant grosse de deux mois, suivant la nouvelle maxime des médecins du temps, qui étoit totalement contraire à la maxime de ceux du siècle passé. On vit aussi le marquis de Savines [2], enseigne des gardes du corps, présenter au Roi son frère, le chevalier de Savines, colonel réformé de dragons, lequel, se promenant, le soir du 11, le long de la grande pièce d'eau qu'on nomme la pièce des Suisses, étoit tombé dedans et s'y seroit noyé, s'il n'avoit été promptement secouru.

Le même jour, le Roi donna ses ordres au prince de Rohan [3] pour la revue de ses gendarmes et de ses chevau-légers, qu'il vouloit faire le 18 en arrivant à Marly, où il devoit séjourner dix jours, et au comte de Maupertuis [4] pour la revue de ses deux compagnies de mousquetaires, qu'il devoit faire le 20 au même endroit. Il dit aussi au marquis de Cavoye, son grand maréchal des logis, qu'il pouvoit disposer des appartements du roi, de la reine et de la princesse d'Angleterre, parce qu'ils ne viendroient point à Fontainebleau, ce qui étoit un grand soulagement pour lui, parce qu'il étoit obligé de déloger vingt et une personnes de la cour pour donner à Desmaretz, contrôleur général, le logement qu'avoit autrefois occupé le marquis de Barbezieux, secrétaire d'État, le ministre de Chamillart ayant souhaité de conserver l'appartement qu'il occupoit, lequel étoit naturellement l'appartement du contrôleur général. On assuroit ce jour-là que le comte de la Mothe étoit déjà campé à Warneton [5], avec un assez gros corps de troupes, et que les seize bataillons qui revenoient d'Allemagne en Flandre avoient été arrêtés sur la Moselle.

14 avril. — Le 14 au matin, on sut que d'Estanchaux étoit mort, et les prétendants commencèrent à parler ouvertement

1. On disoit que Dionis le jeune, son chirurgien ordinaire, l'avoit d'abord manquée d'un bras, son père, qui étoit son premier chirurgien, étant trop vieux pour la saigner.

2. Gentilhomme du Dauphiné, gouverneur d'Embrun.

3. Capitaine lieutenant de ses gendarmes, qui prit aussi l'ordre pour les chevau-légers, en l'absence du vidame d'Amiens.

4. Capitaine lieutenant de sa première compagnie des mousquetaires qui prit aussi l'ordre pour la seconde compagnie, en l'absence du marquis de Vins.

5. Grand village à la hauteur de Furnes et d'Armentières.

au Roi pour sa place [1]. L'après-dînée, le jeune Turgot [2], maître des requêtes, rapporta devant le Roi l'affaire du cardinal de Bouillon et de l'abbé d'Auvergne, son neveu, contre une partie des moines de Cluny, l'autre partie s'étant jointe à eux. Le conseil fut composé du Roi, du chancelier, du duc de Beauvillier, de Desmaretz, contrôleur général, de Pelletier de Souzy, conseiller du conseil royal de finances, de Ribeire, de Voysin et de Harlay [3], conseiller d'État. L'affaire [4] fut bientôt rapportée et diligemment examinée, et le cardinal aussi bien que son neveu perdirent leur procès.

On disoit aussi que les Turcs faisoient un grand armement par terre et par mer, ce qui alarmoit beaucoup la république de Venise, d'autant plus que le Grand Seigneur avoit donné le pas à l'ambassadeur de Hollande au préjudice du sien. On ajoutoit que l'archiduc avoit fait dire au Pape que, s'il ne le reconnoissoit pour le roi d'Espagne et la princesse de Wolfenbuttel pour reine, il s'en repentiroit, et qu'en même temps les Allemands avoient interdit le commerce entre l'État de Milan et les terres de l'Église.

15 avril. — Le 15, on sut que le Roi avoit donné à d'Andrezel, secrétaire de son cabinet, la place de d'Estanchaux auprès de Monseigneur. A la vérité, le président Duret étoit plus ancien que lui dans sa charge, mais d'Andrezel avoit servi toute sa vie en divers emplois, ayant fait la charge d'intendant dans l'armée de Lombardie et venant actuellement du voyage de l'Écosse, où il étoit allé en la même qualité. Le soir, la duchesse du Lude présenta au Roi, lorsqu'il sortit de son cabinet pour aller chez la

1. Le président Duret, secrétaire du cabinet, qui étoit aussi président au Grand Conseil, et d'Andrezel, secrétaire du cabinet, parlèrent ouvertement, mais il ne laissoit pas d'y avoir encore des cabales souterraines, tant chez le Roi que chez Monseigneur, pour diverses personnes, selon les divers intérêts. Il est vrai que Monseigneur, suivant la sagesse qui étoit née avec lui et dont il ne se départoit jamais, répondit à ceux qui voulurent lui faire des propositions que ce n'étoit pas là son affaire, mais l'affaire du Roi.

2. Il avoit encore son père, aussi maître des requêtes, et il étoit frère de l'abbé Turgot, aumônier du Roi.

3. Fils du dernier premier président.

4. Il s'agissoit de savoir si le cardinal, comme abbé et général de Cluny, et son neveu l'abbé d'Auvergne, comme son coadjuteur, auroient la discipline monastique sur tout l'ordre, et ils avoient presque tous les principaux officiers pour eux; mais le Grand Conseil avoit donné un arrêt contre eux, qui avoit donné matière à bien des discours, et cependant il fut confirmé.

marquise de Maintenon, la nouvelle comtesse de Monasterol, qui fut bien regardée [1] de tous les courtisans, et à laquelle le Roi dit : « *Madame, j'espère que vous serez parfaitement heureuse et je le souhaite de tout mon cœur.* » Ensuite la duchesse de Roquelaure [2] s'avança pour parler au Roi, qui s'arrêta à elle et lui parla pendant un quart d'heure, chose très extraordinaire.

On disoit ce jour-là que Bontemps l'aîné, premier valet de chambre du Roi, avoit été assez mal à Paris, et l'on donnoit à son mal le nom d'apoplexie ; mais, dans la suite, on assura que c'étoit seulement un gonflement de sang qui lui avoit porté à la gorge et auquel il étoit sujet tous les printemps.

16 avril. — Le 16, on apprit que le cardinal de Janson avoit eu à Paris deux accès de fièvre avec un gros rhume, ce qui étoit assez dangereux pour un homme de soixante-dix-neuf ans.

17 avril. — Le 17 au matin, après le lever du Roi, le maréchal de Berwick prêta entre les mains de Sa Majesté dans son cabinet le serment de fidélité de maréchal de France [3], et ensuite le chevalier de Luxembourg le prêta aussi pour la lieutenance générale de Flandres. Ce jour-là, comme le Roi sortoit de son dîner pour entrer dans son cabinet, il appela le duc de Vendôme, qui étoit arrivé le soir d'auparavant d'Anet, et il eut avec lui une conversation d'une demi-heure. On disoit alors que le prince Eugène devoit venir commander sur la Moselle et que c'étoit par cette raison qu'on faisoit marcher la gendarmerie de ce côté-là, aussi bien que plusieurs autres troupes ; et il y avoit bien des gens qui croyoient que le ministre d'État de Chamillart pourroit passer jusqu'à Metz.

On sut le même jour que la duchesse douairière d'Uzès [4] étoit morte à Paris à l'âge de quatre-vingt-six ans.

18 avril. — Le 18, il couroit une infinité de bruits qui agitoient beaucoup les courtisans. Les uns disoient qu'on traitoit quelque chose avec le duc de Savoie, les autres soutenoient que

1. Elle étoit assez belle pour cela.
2. Dont le mari commandoit alors en Languedoc.
3. Il auroit encore prêté celui de gouverneur de Limousin, s'il avoit eu assez d'argent pour donner aux officiers de la chambre, auxquels on se piquoit alors de donner des sommes considérables.
4. Elle étoit de la maison d'Apchier en Rouergue et grand'mère du duc d'Uzès d'alors ; son mari et son beau-père étoient chevaliers d'honneur de la reine, mère du Roi.

cela auroit été bon si l'entreprise d'Écosse eût subsisté, et même que les troupes qu'on faisoit marcher de Dauphiné en Allemagne avoient eu un contre-ordre. Les uns assuroient qu'on faisoit sourdement un équipage pour le duc de Bourgogne, qui iroit certainement commander en Flandre; les autres disoient que cela étoit impossible, à cause de l'électeur de Bavière, qui ne voudroit pas obéir au duc de Bourgogne. A cela, les premiers répondoient que l'électeur iroit commander l'armée sur la Moselle, ou qu'il commanderoit seulement l'armée d'observation, pendant que le duc de Bourgogne feroit le siège de Menin, et ils alloient jusqu'à dire que cette place étoit investie, quoique l'on sût que les troupes qui campoient à Warneton s'étoient séparées. Les uns appréhendoient que le Roi allât lui-même en campagne, les autres regardoient cela comme une vision; les uns assuroient que le ministre d'État de Chamillart arriveroit dans peu de jours, les autres qu'il seroit encore plus de temps sans revenir; et comme les voyages de Marly et de Fontainebleau pouvoient être regardés comme des prétextes, les uns disoient que celui que le Roi alloit faire à Marly seroit de dix jours, les autres qu'il dureroit jusqu'au 5 de mai, les autres qu'il iroit jusqu'à la surveille de la Pentecôte, et suivant ces divers raisonnements, ou le voyage de Fontainebleau étoit impossible, ou il étoit faisable.

Dans cette situation, le Roi partit ce jour-là sur les deux heures après midi et vint au Champ de Mars, où il trouva ses deux compagnies de gendarmes et de chevau-légers en bataille. D'abord il passa à leur tête pour se faire saluer, et puis il passa dans tous les rangs pour examiner l'état des troupes; après cela il fit passer devant lui les deux compagnies en escadron, et ensuite, après qu'elles se furent remises en bataille, il repassa encore une fois à leur tête, d'où il revint pour attendre la duchesse de Bourgogne, et ayant trouvé en chemin le duc de Bourgogne, qui lui assura qu'elle alloit arriver, cette princesse arriva effectivement un moment après, dans une des petites calèches [1] du Roi, ayant deux autres calèches de dames qui la suivoient, dont l'une étoit menée par la marquise de la Vrillière [2]. Le Roi fit encore repasser la duchesse de Bourgogne à la tête des troupes, qui la saluèrent,

1. C'étoient de petites calèches dans lesquelles il couroit le cerf, et qui étoient traînées chacune par quatre beaux bidets noirs.
2. C'étoit un joli petit cocher.

et dans tous les rangs. Il fit ensuite défiler devant elle les deux compagnies par brigade, et puis il les fit défiler de même homme à homme, après quoi il les fit encore passer par escadron devant elle, où l'ayant saluée et en ayant paru très content, il les renvoya coucher à Versailles, où elles logeoient depuis deux jours et d'où elles devoient partir le lendemain pour marcher peu de jours après sur la frontière. De là, le Roi s'en vint à Marly, où il se promena encore plus d'une heure et demie dans ses jardins. On disoit ce jour-là que le roi d'Angleterre devoit arriver le 20 à Saint-Germain, et l'on sut que le marquis de Puyzieux [1], ambassadeur de France auprès des cantons des Suisses, revenoit, et que le Roi avoit nommé en sa place le marquis de Jarsey [2].

19 avril. — Le 19 au matin, on apprit que la marquise de Maintenon avoit eu toute la nuit la fièvre assez forte et qu'elle n'en étoit pas encore exempte. On sut aussi que les apparences étoient que la duchesse de Bourgogne n'étoit plus grosse, et la plupart des gens croyoient qu'elle s'étoit blessée et qu'elle accoucheroit. L'après-dînée, le Roi fit au Champ de Mars la revue de ses deux compagnies de mousquetaires de la même manière qu'il avoit fait deux jours auparavant celle de ses gendarmes et de ses chevau-légers, à la réserve qu'il y fit recevoir par les chefs des compagnies [3], en sa présence, quelques officiers subalternes, et ce fut le marquis de Canillac, premier sous-lieutenant de la seconde compagnie, qui fit cette fonction à la place du marquis de Vins, qui étoit incommodé [4]. Le Roi accorda aussi

1. Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, dont la mère étoit propre tante du duc de la Rochefoucauld.

2. Gentilhomme d'Anjou qui n'avoit pas longtemps servi, parce qu'il avoit eu au siège de Philipsbourg, quand Monseigneur le prit, un bras emporté par un coup de canon; d'ailleurs il étoit homme d'esprit.

3. L'usage de ces compagnies était fort différent de celui des autres compagnies du Roi; car, dans les deux compagnies de mousquetaires, jamais les chefs ne faisoient recevoir aucun officier qu'en la présence du Roi, et alors, faisant sortir des rangs ceux qu'il vouloit faire recevoir et les faisant mettre à la tête de l'escadron, et se tenant nu-tête, tournés vers l'escadron ou vers le bataillon, quand la compagnie se trouvoit en bataille à pied, ils disoient d'une voix ferme : « *Mes compagnons, le Roi vous donne M. N..... pour....., vous le reconnoîtrez et vous lui obéirez en ce qu'il vous commandera pour son service.* »

4. C'étoit la première fois qu'il n'avoit pu paroître à cheval devant le Roi; mais il étoit accablé de fluxions et de rhumatismes, quoiqu'il ne fût pas encore fort vieux; c'étoit un homme de Provence.

une commission de mestre de camp à Dumast[1], maréchal des logis de la première compagnie, comme il en avoit ci-dessus accordé à plusieurs autres du même grade.

Le soir, sur les six heures, le ministre d'État de Chamillart arriva à Marly, ayant couché à Gournay, et il vint travailler chez la marquise de Maintenon avec le Roi, qui trouva que sa santé étoit beaucoup meilleure qu'avant son départ. On sut aussi que le roi d'Angleterre étoit arrivé à Saint-Germain.

Le Roi dit ce jour-là, en entrant à son souper, au maréchal de Matignon, qu'un des trois vaisseaux d'Écosse qui manquoient étoit arrivé à Brest, n'ayant plus qu'une barrique de vin et presque plus de pain, et que les deux autres commençoient à être en vue.

21 avril. — Le 21, on sut que la duchesse de Bourgogne étoit toujours au même état et que cependant on avoit fait venir Clément et la garde Lassalle, ce qui faisoit croire qu'on étoit persuadé qu'elle accoucheroit, quoiqu'elle eût toujours trente femmes dans sa chambre, qu'elle jouât et qu'il y entrât même plusieurs hommes. On disoit ce jour-là que le prince de Marlborough iroit faire un tour en Angleterre avant la campagne et que le prince Eugène en iroit aussi faire un à Vienne.

22 avril. — Le 22, l'état de Mme la duchesse de Bourgogne n'étoit pas changé, et l'on attendoit avec impatience si elle accoucheroit ou non.

Le soir, à sept heures précises, le roi, la reine et la princesse d'Angleterre arrivèrent à Marly. Le Roi sortit au-devant d'eux et descendit les marches du château[2], contre son habitude. En joignant le roi d'Angleterre, il lui dit : « *Monsieur, il faut bien aller au-devant de vous pour vous embrasser* » ; et en même temps, l'ayant embrassé des deux côtés, il continua en disant : « *Je suis ravi de vous voir en bonne santé, mais je vous avoue que je suis bien fâché de vous voir ici.* » Après cela, ils entrèrent tous dans le château et allèrent d'abord chez la duchesse de Bourgogne, où ils restèrent un demi-quart d'heure, et de là ils passèrent dans l'appartement de la marquise de Maintenon. La princesse en sortit peu de temps après pour aller rendre visite à la princesse de Conti, qui avoit une fluxion sur la joue, et le Roi, ayant tenu

1. Gentilhomme de Limousin.
2. Il ne les alloit jamais recevoir qu'à l'entrée de son vestibule.

compagnie au roi et à la reine d'Angleterre jusqu'à huit heures, les quitta pour aller travailler dans son appartement avec le Pelletier de Souzy. Il y resta jusqu'à neuf heures et demie qu'il alla les reprendre pour souper, et après le souper, ils s'en retournèrent à Saint-Germain.

23 avril. — Le 23, le Roi mena la marquise de Maintenon en chaise voir les nouvelles beautés de ses jardins, et entre autres un canal où il avoit depuis peu fait mettre des oiseaux de mer de différentes espèces et qui étoit terminé aux deux bouts par deux volières pleines de petits oiseaux chantants. L'après-dînée, le Roi ayant travaillé chez la marquise de Maintenon avec le comte de Pontchartrain, on sut que Sa Majesté avoit donné trois mille livres de pension et quatre mille livres de gratification au comte de Forbin, pour le récompenser en quelque manière des dépenses qu'il venoit de faire pour le voyage d'Écosse. On apprit aussi que le Roi avoit fait un remplacement d'officiers de marine, dont voici l'état.

Remplacement de marine du 23 d'avril 1708.

Capitaines de vaisseau.

MM. Géraldin [1].
Chevalier de Beauharnois [2].

Capitaines de frégate.

Seguier de Liancourt [3].
De Vieuxchamps.

Lieutenants de vaisseau.

La Jaille [4].
Villiers-Sainte-Croix.

Capitaines de brulot.

La Callandre.

1. C'étoit un Malouin, mais de race irlandoise.
2. Le même qui avoit apporté la nouvelle du retour du roi d'Angleterre; il n'étoit que capitaine de frégate et fut fait capitaine de vaisseau.
3. D'une bonne famille de robe de Paris, y ayant eu un chancelier de ce nom.
4. Gentilhomme d'Anjou.

LIEUTENANT D'ARTILLERIE.

Masson.

ENSEIGNES DE VAISSEAU.

Catelin de la Garde.
Saint-Amand.
Des Gouttes [1].

SOUS-LIEUTENANT D'ARTILLERIE.

Gineste.

AIDE D'ARTILLERIE.

Saccardy.

CHEF DE BRIGADE DE LA COMPAGNIE DE BREST.

Nogent.

PENSION DE MILLE LIVRES.

Chevalier de Modève [2].

CAPITAINES A LA HAUTE PAYE.

De Pontac [3].

On sut ce jour-là qu'il étoit arrivé un courrier du maréchal de Villars, par lequel on avoit seulement appris qu'il se portoit fort bien, quoique le bruit eût couru qu'il avoit eu une attaque d'apoplexie, et que les ennemis commençoient à s'assembler, ce qui étoit contre leur coutume, puisqu'ils n'avoient pas accoutumé d'être ensemble avant le mois de juin. Le soir, sur les sept heures et demie, on sut que la duchesse de Bourgogne venoit d'accoucher [4], et le Roi déclara sur-le-champ qu'il partiroit de Marly le 5 de mai pour retourner à Versailles, d'où il repartiroit le 15 du même mois pour aller à Fontainebleau.

24 avril. — Le 24 se passa tranquillement, la duchesse de Bourgogne paroissant dans l'état où on la pouvoit désirer, et

1. Gentilhomme d'Auvergne.
2. Gentilhomme de Provence.
3. D'une bonne famille de robe de Bordeaux, y ayant eu de ce nom plusieurs premiers présidents de ce parlement.
4. Quoique les femmes et la plupart des médecins s'efforçassent de persuader qu'elle n'étoit accouchée que d'un faux germe, néanmoins tous les gens sensés étoient convaincus que c'étoit d'un véritable enfant et qu'elle s'étoit blessée, ou en montant à cheval avant sa saignée, ou en ne se ménageant pas assez depuis.

même on renvoya Clément à Paris. Le soir, le ministre d'État de Chamillart ayant travaillé jusqu'à près de dix heures avec le Roi chez la marquise de Maintenon, les courtisans crurent qu'on y avoit décidé la destination de tous les officiers généraux pour toutes les armées, et en effet, il y en eut quelques-uns qui furent, dès le même soir, instruits de leur destinée pour la campagne prochaine.

25 avril. — Le 25 au matin, on sut par les médecins que la duchesse de Bourgogne avoit jeté une partie du délivre, ce qui faisoit connoître clairement qu'elle avoit été véritablement grosse d'un enfant, lequel on disoit même avoir resté mort près d'un mois dans son corps, et en même temps quel danger elle auroit couru si la nature n'avoit pas été assez forte pour pousser au dehors ce reste de délivre, lequel certainement l'auroit fait mourir.

26 avril. — Le 26, on disoit à la cour que le marquis de Comminges [1] s'étoit tiré d'une très grande maladie et que la marquise de Mailly avoit été obligée de s'en aller à Versailles, parce qu'elle avoit la fièvre, ce qui lui arrivoit très mal à propos pendant que la duchesse du Lude avoit la goutte, n'ayant pas pu suivre la duchesse de Bourgogne à Marly. On sut aussi que la duchesse du Maine avoit quitté Marly, disant qu'elle avoit une fluxion dans la tête, et que le Roi avoit différé le départ des détachements de ses deux compagnies de mousquetaires, quoique celles des gendarmes et des chevau-légers fussent déjà parties.

27 avril. — Le 27, on disoit que la comtesse de Grammont avoit de grandes vapeurs, qui lui étoient causées par un mal qu'elle avoit au sein et que les remèdes avoient fait rentrer. On sut ce jour-là que le Roi avoit donné trois mille livres de pension à Neuville [2], écuyer de sa grande écurie, pour avoir montré au roi d'Angleterre à monter à cheval. Le duc de Vendôme partit ce jour-là de Marly pour aller à la Ferté-Alais [3], où il devoit voir son frère, le grand prieur de France, qui revenoit d'Italie, et qu'on disoit devoir aller faire son séjour à Blois.

28 avril. — Le 28, on apprit que le séjour de Marly étoit

1. Gouverneur de Saumur et pays saumurois.
2. Neveu du fameux du Plessis, aussi écuyer de la grande écurie du Roi, qui l'avoit formé.
3. Une de ses terres qui dépend de son duché d'Étampes.

prolongé jusqu'au 12 de mai, et que le départ pour Fontainebleau étoit différé jusqu'au 18 de juin.

29 avril. — Le 29, les bruits qui avoient couru de la marche des ducs de Bourgogne et de Berry en Flandre se réchauffoient considérablement, et peu de gens doutoient qu'ils ne fussent véritables. On ajoutoit que le roi d'Angleterre iroit servir comme volontaire dans la même armée, sous le nom de chevalier de Saint-Georges, que l'électeur de Bavière iroit commander en Allemagne, et que le maréchal de Villars iroit commander en Dauphiné [1]. Cependant on ne déclaroit point encore les officiers généraux des armées, et l'on disoit qu'ils iroient tous servir dans les mêmes pays où ils avoient servi l'année précédente, ce qui n'étoit pas entièrement véritable, puisque Legall [2] ne vouloit plus aller servir en Espagne; que le marquis de Polignac [3], lequel avoit servi en Roussillon, n'y serviroit plus, et que le comte de Montsoreau [4] alloit servir en Allemagne, ayant représenté au Roi que la blessure qu'il avoit reçue au travers d'une jambe à la bataille de la Marsaille le mettoit hors d'état de servir en Dauphiné, ni en aucuns pays de montagnes.

30 avril. — Le 30, après dîner, comme le Roi revenoit de courre le cerf, il trouva le ministre d'État de Chamillart qui l'attendoit depuis très longtemps dans sa chambre, et après l'avoir entretenu un moment dans son cabinet, il alla chez la duchesse de Bourgogne, à laquelle il apprit que le duc son mari partiroit le 14 de mai avec le duc de Berry, son frère, pour aller commander en Flandre, où il auroit sous lui le duc de Vendôme. On sut, peu de moments après, que le duc de Bavière alloit commander en Allemagne, où il auroit sous lui le maréchal de Berwick, et que le maréchal de Villars iroit commander en Dauphiné; que Villaine [5], lieutenant des gardes du corps, serviroit

1. C'étoit son pays, mais il auroit été bien fâché de quitter l'Allemagne pour y aller, et cela par bien des raisons.

2. Lieutenant général qui avoit pensé y mourir.

3. Maréchal de camp, qui étoit un gentilhomme distingué du Languedoc.

4. Maréchal de camp, qui étoit fils aîné du marquis de Sourches, grand prévôt de France.

5. Gentilhomme du Maine qui étoit le plus ancien de la compagnie de Villeroy.

auprès du duc de Bourgogne, et que Vernassal [1], enseigne, serviroit auprès du duc de Berry; que d'ailleurs les maisons de ces deux princes marcheroient à l'ordinaire.

MAI 1708

1er mai. — Le 1er mai, on apprit que le marquis de Dreux [2], dont l'équipage étoit en Allemagne, avoit été nommé pour aller servir en Flandre, et l'on disoit que, dans peu de jours, on auroit la liste des officiers généraux de toutes les armées, ce qui ne pouvoit plus se différer, puisqu'on alloit entrer en campagne.

2 mai. — Le 2 au matin, on sut que le maréchal de Matignon étoit destiné pour aller servir en Flandres, dans l'armée du duc de Bourgogne, et qu'il obéiroit sans difficulté au duc de Vendôme, le Roi ayant réglé cela depuis quelques années. Le soir, on vit arriver à Marly le comte de Saint-Fremond [3], lieutenant général, que le Roi avoit envoyé exprès en poste à Mons pour persuader au duc de Bavière [4] de partir pour l'armée d'Allemagne, ce qu'il n'avoit pas obtenu sans beaucoup de peine, ce prince remettant son départ de jour en jour; et l'on disoit même qu'il n'en étoit venu à bout qu'en lui faisant toucher quatre cent mille livres d'argent comptant et en lui promettant une pareille somme dans trois mois.

3 mai. — Le 3, on sut certainement que le maréchal de Matignon serviroit dans l'armée du duc de Bourgogne et qu'il obéiroit au duc de Vendôme [5], comme le Roi l'avoit réglé depuis

1. Gentilhomme d'Auvergne qui étoit de la compagnie de Boufflers. D'ailleurs c'étoit une chose nouvelle qu'on donnât un enseigne des gardes du corps au duc de Berry, auquel on n'avoit jamais donné qu'un exempt, principalement lorsqu'il étoit avec le duc de Bourgogne, son frère.

2. Maréchal de camp et premier gendre du ministre d'État de Chamillart.

3. Gentilhomme de Normandie qui avoit beaucoup d'esprit et très ancien officier.

4. On prétendoit que le ministre d'Etat de Chamillart n'avoit été en Flandres que pour persuader cela au duc de Bavière; qu'il en avoit tiré parole de lui, mais que bien des raisons l'obligeoient à essayer de détourner ce coup.

5. Cela ne faisoit pas de difficulté, mais les maréchaux de France n'en étoient pas moins fâchés contre le maréchal de Matignon.

quelques années en Italie, où le maréchal de Marsin avoit obéi à ce prince. On apprit aussi que le grand prieur de France n'alloit point à Blois, comme on l'avoit dit, mais à Chalon-sur-Saône [1] jusqu'à nouvel ordre. On attendoit alors de jour en jour le maréchal de Villars, et l'on disoit que le maréchal de Berwick ne partiroit point de la cour qu'il n'eût conféré avec lui. Comme le duc de Bavière menoit à sa suite quelques officiers généraux qui lui étoient attachés, on en tiroit aussi quelques-uns de l'armée d'Allemagne pour les envoyer à celle de Flandres, et le comte de Chamillart [2], maréchal de camp, fut encore de ce nombre. La duchesse d'Orléans reçut aussi le soir des lettres du prince son époux, de Saragosse, ce qui faisoit présumer qu'il commenceroit bientôt la campagne.

4 mai. — Le 4, le duc de Vendôme, ayant pris congé du Roi immédiatement après son dîner, et ayant encore joué [3] jusqu'à cinq heures du soir, partit pour aller coucher à Clichy, chez Crozat [4], qui se mêloit de ses affaires, où il devoit rester jusqu'au 7 qu'il devoit partir pour la Flandre. Le même soir, le Roi donna chez la marquise de Maintenon une longue audience au maréchal de Berwick et ensuite une à Puységur, et il vint de Paris un bruit que le maréchal de Villars avoit passé le Rhin quand un de ses courriers qui venoit d'arriver à la cour étoit parti, ce qui auroit été un grand contretemps aux dispositions des armées, mais ce bruit n'eut pas de suite.

5 mai. — Le 5, on commença à voir diminuer la cour, les officiers de guerre s'en allant les uns après les autres, et les courtisans de profession songeant à aller en divers endroits pour leur santé. De ceux-ci le comte de Sainte-Maure [5] fut le premier, et il partit ce jour-là pour aller aux eaux de Bourbonne. Le même matin, on apprit que Bergheyck [6], intendant du roi d'Espagne en

1. Le Roi l'avoit fait revenir de Rome à Gênes par de bonnes raisons; il s'étoit ennuyé à Gênes et étoit revenu en France. Le Roi avoit même été fâché qu'il eût approché si près de la cour, mais il n'en avoit pas fait semblant, à cause du duc de Vendôme, auquel il avoit ordonné de lui dire qu'il vouloit qu'il allât à Chalon-sur-Saône et qu'il y demeurât.
2. Frère du ministre, qui avoit été autrefois capitaine de vaisseau.
3. Il aimoit le jeu passionnément.
4. Homme d'affaires dont le comte d'Evreux avoit épousé la fille.
5. Menin de Monseigneur et peut-être le plus aimé.
6. On disoit qu'il avoit beaucoup d'esprit et de mérite.

Flandres, étoit arrivé le soir précédent à Clichy en même temps que le duc de Vendôme, et sur-le-champ le Roi lui dépêcha le comte de Saint-Fremond pour l'amener à Marly, où il arriva le soir, mais il ne vit pas le Roi ce jour-là. Ce fut le même jour que le Roi nomma les six aides de camp du duc de Bourgogne, qui furent le marquis de Brancas [1], le marquis d'Epinay [2], le marquis de Clermont [3], d'Affri [4], le chevalier de l'Aigle [5] et Villelouvet [6]. On vit encore ce jour-là le comte de Vernassal remercier le Roi d'une pension de deux mille livres qu'il lui avoit donnée, et de Lionnières, exempt de ses gardes, le remercier d'une commission de mestre de camp, qu'il lui avoit accordée.

6 mai. — Le 6 au matin, le ministre d'État de Chamillart amena Bergheyck chez le Roi après son lever, et il lui donna une audience dans son cabinet. Sur les cinq heures du soir, le Roi lui fit voir les eaux de Marly, et il parut accompagné du comte de Monasterol [7] et de Samuel Bernard [8]. Le soir, il travailla chez la marquise de Maintenon avec le Roi, le duc de Bourgogne, le ministre d'État de Chamillart et Puységur, et l'on sut qu'il devoit partir [9] le lendemain pour se rendre en deux jours à Mons.

7 mai. — Le 7, le Roi se fit saigner par précaution [10], comme il

1. Fils aîné du duc de Brancas, qui ne venoit plus à la cour, quoique jeune, mais dont la femme, qui étoit sœur de la princesse d'Harcourt, étoit dame d'honneur de Madame.

2. Gentilhomme de Normandie, qui étoit le premier des gendres du marquis d'O et colonel de dragons.

3. Gentilhomme du Maine, second gendre du marquis d'O, qui étoit colonel réformé de dragons.

4. Capitaine au régiment des gardes suisses.

5. Gentilhomme de Normandie dont le père étoit lieutenant de roi de cette province et la mère dame d'honneur de la duchesse de Bourbon; il étoit officier de marine.

6. Il s'appeloit Villenouvet et étoit de Languedoc; il avoit été capitaine de dragons et avoit servi longtemps d'aide de camp au marquis d'Alègre, lieutenant général.

7. Cela faisoit bien voir qu'il étoit envoyé par l'électeur de Bavière.

8. Fameux banquier dont la fille avoit épousé le fils de Mansard, surintendant des bâtiments du Roi.

9. On disoit, quelques jours après, qu'ayant été le même soir trouver le duc de Vendôme à Clichy et lui ayant proposé les choses qui avoient été résolues le soir précédent, le duc lui avoit répondu : « *Monsieur, je suis venu ici pour me reposer et non pas pour parler d'affaires; nous verrons quand nous serons sur les lieux.* »

10. Par Maréchal, son premier chirurgien.

le faisoit alors tous les ans [1], et le duc de Bouillon partit pour aller passer six semaines à Évreux, en même temps que le duc de la Rochefoucauld partit aussi pour aller faire un pareil séjour à Liancourt.

Ce matin-là, il parut un phénomène extraordinaire autour du soleil, qui étoit un grand cercle lumineux de diverses couleurs, lequel avoit deux pointes assez longues avancées hors du cercle, dont l'une tendoit au nord et l'autre au midi, et il dura presque jusqu'à onze heures du matin ; mais ce pouvoit être un effet de la violente gelée qu'il avoit fait cette nuit-là et qui avoit fait un grand dégât à la campagne.

On sut le même jour que le duc de Vendôme étoit parti pour la Flandre, et l'on vit le duc de Guiche, le marquis de Dreux et Contades, major du régiment des gardes, prendre congé du Roi pour aller à l'armée de Flandre, et le comte de Saint-Fremond le prendre aussi pour aller en Allemagne. Le soir, on apprit que le Roi avoit créé quatre charges d'intendants de commerce, qu'il avoit vendues chacune cent mille écus, et qu'elles étoient déjà toutes remplies par Machault [2], par Martangis [3], par Chauvelin [4] et par d'Aguesseau [5].

8 mai. — Le 8, Monseigneur prit médecine, suivant son régime ordinaire, et les ducs de Bourgogne et de Berry allèrent à Versailles voir partir leurs équipages, qu'on avoit retranchés des deux tiers.

9 mai. — Le 9, le Roi prit aussi médecine et ne laissa pas de tenir son conseil après son dîner, et même de faire le soir un tour de promenade dans ses jardins.

Ce soir-là, le prince de Vaudémont arriva à Marly, revenant de Commercy, où il alloit de temps en temps se reposer et tra-

1. Autrefois il ne se faisoit saigner que dans de grandes nécessités, disant que la saignée lui causoit des vapeurs; mais depuis quelques années Fagon lui avoit persuadé de se faire saigner, et il s'en trouvoit bien.

2. Maître des requêtes dont le père étoit doyen de la seconde chambre des requêtes du palais de Paris et fort riche.

3. Maître des requêtes dont le père l'avoit aussi été, et de plus ambassadeur en Danemark.

4. Fils aîné de Chauvelin, conseiller d'Etat.

5. Second fils de d'Aguesseau, conseiller du conseil royal de finances et frère du procureur général du parlement de Paris. Il étoit conseiller du parlement.

vailler à son château. On vit ce jour-là Saint-Hilaire, lieutenant général d'artillerie, prendre congé du Roi pour s'en aller en Flandre, étant selon les apparences venu rendre compte de l'équipage d'artillerie de cette armée-là. On disoit même lui avoir entendu dire qu'il y avoit quatre-vingts pièces de canon d'artillerie prêtes à marcher avec tout ce qui étoit nécessaire pour les servir, mais qu'il n'y avoit pas encore un cheval arrivé pour les traîner.

10 mai. — Le 10, l'évêque de Grenoble [1] prêta son serment de fidélité entre les mains du Roi à sa messe, suivant la coutume, et il couroit un bruit sourd qu'au lieu d'aller le 18 de juin à Fontainebleau, comme il l'avoit dit, le Roi mèneroit la cour à Compiègne en ce temps-là.

L'après-dînée, le maréchal de Berwick prit congé du Roi pour se rendre en Allemagne. On avoit dit qu'il attendroit que le maréchal de Villars fût arrivé pour conférer avec lui et qu'il arriveroit au premier jour; mais il prit son parti, quand il sut que le maréchal de Villars ne devoit pas arriver sitôt.

Le soir, sur les six heures, le roi, la reine et la princesse d'Angleterre arrivèrent à Marly. Le Roi sortit au-devant d'eux et, sans entrer dans le château, il les mena se promener dans ses jardins. Ils rentrèrent de la promenade sur les sept heures et demie et entrèrent dans l'appartement de la marquise de Maintenon, où ils restèrent jusqu'au souper; ils soupèrent avec le Roi et ensuite ils s'en retournèrent à Saint-Germain.

11 mai. — Le 11, après le lever du Roi, le maréchal de Matignon prêta son serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté dans son cabinet, et le vidame d'Amiens [2] y prit congé d'elle, partant pour la Flandre. On sut ce même matin que Mansard [3], surintendant des bâtiments, qui s'étoit le soir précédent couché en bonne santé sur les onze heures et demie, avoit peu de moments après été attaqué d'une très violente colique [4]; que Maréchal, premier chirurgien du Roi, et une partie de la Faculté avoient

1. Ci-devant l'abbé de Montmartin, grand vicaire de Viviers, gentilhomme de Dauphiné.

2. Capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi et brigadier.

3. Le Roi devoit le regretter, car personne n'avoit auprès de lui un accès si fréquent et si familier.

4. A laquelle il étoit très sujet.

passé la nuit auprès de lui et qu'on le croyoit en grand danger.

Ce jour-là, les ducs de Bourgogne et de Berry allèrent à Saint-Germain prendre congé de la reine et de la princesse d'Angleterre; car, pour le roi, il devoit partir le 18 pour les suivre en Flandre.

L'après-dînée, le mal de Mansard augmentant à vue d'œil, Fagon, premier médecin du Roi, y employa tout ce que sa grande capacité lui put suggérer, mais ce fut inutilement, car il mourut à sept heures du soir, n'ayant pas eu le temps de recevoir le saint viatique et ayant seulement été confessé; et le Roi, en allant au souper, ordonna au grand prévôt de faire apposer le lendemain les scellés, tant sur ses deux appartements de Marly que sur son pavillon de Versailles et autres lieux où il pouvoit avoir des papiers, ayant cependant ordonné au comte de Pontchartrain de dépêcher au chancelier son père, qui étoit à Paris, pour faire aussi apposer les scellés dans la maison du défunt [1] par quelqu'un du conseil d'État, et ce fut du Buisson [2], intendant des finances, qui fut choisi pour cette fonction.

On apprit ce jour-là que le prince de Vaudémont, ayant eu deux violents accès de fièvre à Marly, étoit allé à Paris pour y donner ordre à sa santé.

12 mai. — Le 12, le Roi revint de Marly à Versailles, où il trouva une grande foule de monde et surtout d'officiers, qui l'attendoient pour prendre congé de lui. On apprit ce soir-là que le Roi avoit fait conduire à la Bastille par un exempt de la prévôté de l'hôtel le marquis de la Frezelière [3], lieutenant général d'artillerie et maréchal de camp, pour avoir renvoyé au duc de Maine l'ordre qu'il avoit pour commander l'artillerie en Allemagne, à cause qu'on ne vouloit pas qu'il prît jour de maréchal de camp, comme il l'avoit pris pendant deux campagnes, par une

1. Le surintendant des bâtiments ayant faculté de pouvoir donner de son autorité des ordonnances sur le fonds des bâtiments, comme faisoit autrefois le surintendant de finances, et la Chambre des comptes allouant sans difficulté le contenu de ses ordonnances, son scellé étoit très important au Roi et ne devoit pas passer par les mains des officiers du Châtelet, non plus que celui d'un secrétaire d'Etat.

2. On ne pouvoit pas mieux choisir pour bien faire une procédure, car c'étoit un Normand qui la savoit parfaitement, qui faisoit son plaisir des affaires.

3. Il avoit l'ancienne charge de lieutenant général de l'artillerie dans le département de l'armée d'Allemagne.

indulgence qui étoit contraire au règlement du Roi. On ajoutoit que le chevalier des Touches alloit commander l'artillerie en Allemagne, comme plus ancien lieutenant général [1]. On sut aussi que le marquis de Vibraye, lieutenant général, alloit commander à Saint-Malo à la place du défunt marquis de Thianges, et que le marquis du Chastelet, aussi lieutenant général, alloit servir au pays d'Aunis à la place du défunt comte de Valsemé.

On disoit ce jour-là que les ennemis avoient évacué Bruges et qu'ils en avoient fait transporter le canon et les munitions à Anvers, ce qui faisoit assez connoître qu'ils avoient dessein d'avoir une armée formidable pour opposer à celle du Roi.

13 mai. — Le 13, au matin, on vit à Versailles une effroyable quantité de gens de toutes sortes d'états qui venoient prendre congé du Roi et des ducs de Bourgogne et de Berry, et le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Leuville [2] avec Mlle Thomé [3], qui étoit extrêmement riche. On vit encore le duc d'Uzès, le marquis de Florensac et le marquis d'Antin faire la révérence au Roi en grand manteau, comme il sortoit de son cabinet pour aller à la messe, n'ayant pas pu la lui faire à cause du voyage à Marly depuis la mort de la duchesse d'Uzès, mère du marquis de Florensac et grand-mère du duc d'Uzès et de la marquise d'Antin.

On apprit aussi que le Roi venoit de donner à de Coste, beau-frère et élève de défunt Mansard, la place de son premier architecte, qu'on disoit valoir treize mille livres de rente. Ce fut encore le même matin que Duret, président au Grand Conseil et secrétaire du cabinet du Roi, le remercia de lui avoir accordé des lettres de président honoraire [4]. Le même jour, on sut que Bernage [5], intendant de Franche-Comté, avoit été nommé pour aller relever, dans l'intendance de Picardie, Bignon, conseiller d'État,

1. Cela étoit fâcheux pour Quincy, lieutenant général de l'artillerie dans le département de l'armée d'Allemagne.

2. Il étoit fils du défunt marquis de Givry, lieutenant général, et avoit pris le nom de Leuville par une substitution qui lui avoit été faite; c'étoit un gentilhomme de Bourbonnois, ancien colonel d'infanterie.

3. Son père étoit un homme d'affaires très riche, originaire du Dauphiné.

4. Cela lui donnoit le moyen de conserver sa dignité et de mettre cent vingt mille livres à couvert en vendant sa charge.

5. Maître des requêtes, qui étoit fils d'un doyen du Grand Conseil et très bon intendant; il étoit originaire de Lyonnois.

qui venoit occuper la place de prévôt des marchands de Paris, que le Guerchois [1], intendant d'Alençon, alloit relever Bernage en Franche-Comté, et que Saint-Martin [2], fils de Bouville, conseiller d'État, étoit nommé pour l'intendance d'Alençon.

14 mai. — Le 14, on disoit que le duc de Savoie avoit déjà des troupes campées en trois endroits, et on ne doutoit pas qu'il ne méditât quelque entreprise [3].

Ce matin-là on vit la Baronnie [4], maître des requêtes, remercier le Roi de l'agrément qu'il lui avoit donné pour la charge de président en sa Chambre des comptes de Paris, qui étoit vacante par la mort de Villatte [5], arrivée depuis quelque temps.

Ce jour-là, sur les onze heures et demie du matin, le duc de Bourgogne, ayant pris congé du Roi et de Monseigneur, partit en chaise de poste de Versailles pour aller coucher à Senlis [6] et eut le plaisir de voir l'empressement que les grands et les petits témoignèrent pour se trouver à son départ. Il devoit le lendemain aller coucher à Péronne et le troisième jour à Valenciennes, prenant à Cambrai l'escorte des troupes qui y étoient campées pour l'attendre.

Le Roi donna, ce jour-là, un arrêt de son conseil par lequel il nommoit Turgot, maître des requêtes, pour assister à la levée du scellé du défunt Mansard, qui se devoit faire par les officiers de la prévôté de l'hôtel, et pour y séparer tous les papiers qui pourroient regarder Sa Majesté.

15 mai. — Le 15, à six heures du matin, le duc de Berry partit de Versailles en chaise de poste pour aller dîner à Senlis et coucher à Roye. Il devoit le lendemain aller coucher à Cam-

1. Maître des requêtes qui étoit de Rouen; il étoit frère de le Guerchois, brigadier d'infanterie et colonel du régiment de la Marine, et gendre de d'Aguesseau, conseiller du conseil royal de finances; c'étoit un très bon sujet.

2. Maître des requêtes qui étoit encore assez jeune.

3. Et peut-être celle de Toulon.

4. Il étoit de Saint-Malo, fort riche, et avoit épousé la fille de d'Argouges de Rannes, conseiller d'État, dont la femme étoit sœur du premier président le Pelletier.

5. Cousin germain du ministre d'État de Chamillart et qui avoit été son commis.

6. Chez l'évêque, qui étoit frère du ministre d'Etat de Chamillart et où le marquis de Cany, secrétaire d'Etat, et ses sœurs, les duchesses de la Feuillade et de Lorge, étoient allés le recevoir.

brai et joindre, le troisième jour, le duc de Bourgogne à Valenciennes.

16 mai. — Le 16, on apprit que la marquise de Bellefonds, s'étant blessée à six mois et demi, étoit accouchée d'un fils qui avoit reçu le baptême et qui étoit mort peu de temps après.

On sut aussi que le Roi avoit accordé au jeune d'Estanchaux [1] l'agrément d'acheter de d'Andrezel la charge de maître d'hôtel qu'il avoit à vendre, et que le marché en étoit conclu à quatre-vingt mille livres [2].

Le soir, le maréchal de Villars, qui avoit eu deux accès de fièvre à Metz et qui étoit arrivé la veille à Paris, arriva à Versailles et salua le Roi dans son cabinet, comme il se débottoit en revenant de tirer en volant, ensuite de quoi Sa Majesté lui donna une assez longue audience chez la marquise de Maintenon. On apprit aussi qu'il avoit laissé à Paris son fils unique [3] avec la petite vérole, mais qu'on espéroit qu'il s'en tireroit heureusement.

17 mai. — Le 17, comme le Roi entroit, après son dîner, dans son cabinet, Vauvray, son maître d'hôtel ordinaire, lui demanda congé pour aller à Paris, et le Roi, lui ayant répondu qu'il avoit un mot à lui dire, le fit entrer dans son cabinet, où il lui dit qu'il lui donnoit un brevet de retenue de cent quatre-vingt mille livres sur sa charge [4], en cas que lui et son fils, qui en avoit la survivance, vinssent à mourir.

Ce jour-là, qui étoit la fête de l'Ascension, Monseigneur, après avoir assisté aux vêpres avec le Roi, partit pour aller courre le loup à Livry et revenir le lendemain à Meudon pour y rester jusqu'à la surveille de la Pentecôte. En chemin, sa berline [5] rompit à Sèvres, mais il en fut quitte pour attendre une demi-heure pendant qu'on la raccommodoit.

18 mai. — Le 18, le comte de Verceil, enseigne des gardes du corps, dit au Roi, comme il entroit dans son cabinet après

1. Fils de d'Estanchaux, secrétaire des commandements de Monseigneur, qui venoit de mourir.

2. C'étoit à bon marché, car elles se vendoient d'ordinaire cent mille livres.

3. Qui n'avoit que six ans et qui étoit de grande espérance.

4. Son fils avoit déjà la survivance de sa charge, et c'étoit une seconde grâce, d'autant plus extraordinaire qu'elle se faisoit très rarement.

5. Le mot venoit d'une espèce de voiture posée sur des brancards, venue en premier lieu de Berlin en Brandebourg et qui étoit alors fort à la mode.

son lever, qu'il avoit vu monter le roi d'Angleterre dans sa chaise de poste pour se rendre en Flandres, et le vieux marquis de Villers-Courtin [1] ayant parlé au Roi dans son cabinet, on sut que Sa Majesté avoit doublé la pension de deux mille livres qu'il avoit, en lui en accordant une nouvelle de pareille somme. On apprit aussi que le comte de Kergroadec [2], colonel d'un nouveau régiment d'infanterie, l'avoit vendu au chevalier de Sebeville [3], et que le Roi lui avoit accordé une place de colonel réformé à la suite du régiment du Maine.

19 mai. — Le 19, on eut nouvelle que les ducs de Bourgogne et de Berry étoient heureusement arrivés à Valenciennes au jour qu'ils l'avoient projeté.

20 mai. — Le 20, on apprit que la jeune comtesse de Livry, qui étoit grosse de trois mois, s'étoit blessée en allant dans Paris dans le carrosse de sa belle-mère [4], et que, malgré ses précautions, elle étoit accouchée à Livry.

21 mai. — Le 21, on disoit que la marquise de Bellefonds étoit très mal et qu'elle étoit en danger de mourir du poumon, comme aussi que la duchesse du Lude, que la goutte empêchoit depuis longtemps de sortir de sa chambre, en avoit eu une nouvelle attaque très violente.

Les nouvelles d'Espagne étoient, ce jour-là, que le duc d'Orléans étoit assez embarrassé comment il pourroit aller faire le siège de Tortose, parce qu'on avoit fait la faute d'en abandonner le pont, que les ennemis avoient fortifié de nouveau, et qu'en même temps ils s'étoient retranchés dans les deux passages du col de Balaguer par où il pouvoit faire passer son canon; qu'il y avoit un troisième passage par lequel son armée pouvoit passer, mais qu'il étoit impraticable pour le canon, et que cela l'avoit

1. D'une famille de Paris, mais homme parfaitement bien fait et d'une mine très haute à pied et à cheval, qui avoit servi avec distinction dans le régiment des gardes, où il avoit été longtemps capitaine, à la tête du régiment de cavalerie de la Reine et ensuite à la tête des chevau-légers de la Reine, où il étoit devenu successivement brigadier, maréchal de camp et lieutenant général, avec l'approbation de tout le monde et particulièrement du défunt maréchal de Turenne; il avoit alors quatre-vingt-sept ans.

2. Gentilhomme de Basse-Bretagne.

3. Second fils du marquis de Sebeville, maréchal de camp, qui avoit été envoyé extraordinaire du Roi à Vienne.

4. Femme du marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, qui étoit sœur du duc de Beauvillier.

obligé de faire construire à Saragosse de grands bâteaux, qu'il devoit faire charger chacun de quatre pièces de 24, pour les conduire sur l'Ebre à Tortose.

On disoit encore que le maréchal de Villeroy, qui étoit allé à Villeroy, y avoit une violente attaque de goutte, l'ayant eue jusqu'à l'épaule et jusqu'à la gorge.

22 mai. — Le 22, on assuroit que le Roi avoit déclaré le matin dans son conseil de finances qu'il ne donneroit point la charge de surintendant des bâtiments, et sur cela les courtisans concluoient qu'il créeroit un contrôleur général des bâtiments à l'instar du contrôleur général des finances, qui lui apporteroit les mémoires de tout et les ordonnances toutes dressées, lesquelles il signeroit lui-même [1]. D'autres disoient qu'il y auroit seulement un ordonnateur qui auroit seize mille livres d'appointements et qui feroit les fonctions qu'on vient de dire, et la plupart croyoient que l'une ou l'autre commission tomberoit sur Desmaretz[2], contrôleur général des finances.

23 mai. — Le 23 au matin, on apprit l'accident qui étoit arrivé pendant la nuit au comte de Toulouse. Il avoit accoutumé de lire dans son lit avant que de s'endormir, et pour cet effet, il s'étoit fait faire un grand bougeoir d'argent, dans lequel on mettoit une bougie très courte, afin qu'il ne pût pas renverser. Mais sa prévoyance fut inutile; car, s'étant endormi, apparemment il renversa le bougeoir, et la bougie mit le feu au soubassement du lit, d'où il se communiqua aux matelas, aux draps et aux couvertures. Le prince, ayant été réveillé par la fumée, voulut se jeter à bas; mais par malheur il s'entortilla le pied droit dans l'endroit de ses draps où ils étoient le plus enflammés, de sorte qu'il se brûla depuis la cheville du pied jusqu'au-dessus du genou, et même une partie de la cuisse, comme aussi une partie de la cuisse gauche, et qu'il ne put s'en retirer qu'en faisant un très grand effort. Le Roi, qui avoit ce jour-là donné un dîner et ensuite une collation aux dames à Trianon, vint le soir rendre visite à ce prince, en rentrant dans le château de Versailles, et resta un demi-quart d'heure assis au chevet de son lit.

1. C'étoit une nouvelle fatigue pour lui, car ce détail étoit très grand, et il avoit déjà assez d'occupation.

2. On en jugeoit ainsi parce qu'on voyoit qu'il l'avoit consulté sur toute cette affaire, quoique naturellement il eût pu en consulter d'autres.

On disoit, ce jour-là, que le duc d'Orléans avoit pris la résolution d'aller attaquer les retranchements du col de Balaguer; mais cette entreprise ne paroissoit pas sans difficulté.

24 mai. — Le 24, on sut que, le soir précédent, il étoit arrivé un courrier de Flandre, par lequel on avoit appris que le chevalier de Saint-Georges étoit arrivé à Valenciennes, où il mangeoit tous les jours à la table du duc de Bourgogne, comme un particulier, et qu'ayant passé avec le duc de Bourgogne à la tête des troupes qui étoient campées sous Valenciennes, un régiment irlandois qui y étoit avoit jeté de grands cris de joie dès qu'il avoit reconnu son maître. On sut aussi que le duc de Vendôme étoit allé à Mons pour y examiner l'état de toutes choses, et qu'ayant mandé au duc de Bourgogne que tout étoit prêt pour assembler l'armée, il devoit, sans passer par Mons, se rendre le 24 au camp des Estines, où l'armée devoit s'assembler ce jour-là.

25 mai. — Le 25, on parloit à la cour de Lanjamet [1], lequel avoit déclaré son mariage avec Mlle de Rais, fille d'un avocat de Paris, qui faisoit profession de bel esprit. Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, la duchesse de Villeroy lui présenta la nouvelle marquise de Leuville, et il la reçut avec sa politesse ordinaire.

On avoit dit, le matin, que la marquise de Bellefonds étoit considérablement mieux et on commençoit d'espérer pour elle; mais le soir, tous ses accidents recommencèrent et on perdit toute l'espérance qu'on avoit conçue. Il est vrai que sa famille devoit avoir une grande consolation, car jamais personne n'avoit témoigné dans ses souffrances et dans les approches de la mort une résignation si parfaite. On sut aussi que la comtesse de Grammont étoit extrêmement mal, la gangrène ayant paru à l'un de ses pieds et gagnant insensiblement la jambe.

26 mai. — Le 26, qui étoit la veille de la Pentecôte, le Roi communia à sa chapelle par les mains de l'évêque de Metz, son premier aumônier, en l'absence de son grand aumônier, le cardinal de Janson, lequel avoit un rhume opiniâtre, qui l'avoit obligé de rester à Paris en arrivant de son diocèse. Le Roi toucha ensuite les malades des écrouelles en grand nombre, et l'après-

1. Gentilhomme de Bretagne qui étoit depuis longtemps à la cour, étant reçu dans toutes les bonnes maisons comme un homme d'esprit.

dînée, il entendit les vêpres, qui furent chantées par sa musique, et où le même évêque de Metz officia comme commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Après vêpres, le Roi fit la distribution des bénéfices vacants, qui se trouvèrent en plus grand nombre qu'on ne l'avoit cru, et il donna l'abbaye de Saint-Jean de Falaise à l'abbé de Sainte-Aulaire [1], l'abbaye de Quincy à l'abbé Bastide [2], le prieuré de Bellencombe à Morlet [3], l'abbaye de Saint-Sulpice à dom Monjournal, l'abbaye de Marcilly à dom d'Houdreville, la coadjutorerie de Liessies à dom d'Ambrine, l'abbaye de Moustierneuf à dom de Valois, l'abbaye du Pré à Mme de Beringhen [4], l'abbaye des Clairets à Mme Bouthillier de Chavigny [5], l'abbaye des Olives à Mme de Suscy de Valois [6] et l'abbaye de Bival à Mme de Fours de Ruillery.

Il arriva, ce jour-là, un courrier du duc de Bourgogne, qui apprit au Roi que ce prince devoit avoir assemblé son armée le 24 à Gevries, proche Mons, et s'être avancé le 26 jusqu'à Soignies.

Le Roi dit aussi le soir, en se promenant à Trianon, que le duc de Bavière lui mandoit, par un courrier exprès, qu'il avoit des avis certains que les ennemis assembloient un corps sur la Moselle, lequel il croyoit être composé des troupes qui avoient été destinées pour l'armée de Flandres, et qu'il avoit laissé le comte de Saint-Fremond avec un corps à Hombourg pour les observer, et Sa Majesté ajouta que, si cela étoit, il faudroit bien qu'il fît aussi un détachement de son armée de Flandres [7].

27 mai. — Le 27 au matin, le Roi déclara, en entrant dans

1. Neveu du marquis de Sainte-Aulaire, lieutenant général de Limousin.

2. Prêtre provençal, qui, depuis longtemps, étoit précepteur des pages de la petite écurie du Roi.

3. Fils d'un huissier de la chambre du Roi, qui avoit aussi l'inspection de toutes les pépinières.

4. Fille aînée du marquis de Beringhen, chevalier des Ordres du Roi, son premier écuyer et gouverneur de la citadelle de Marseille; elle étoit religieuse de Faremoutier, dont sa tante étoit abbesse. Le Roi lui donna cette abbaye sur la démission de sa grand'tante, âgée de soixante-douze ans, qui étoit sœur du défunt duc d'Aumont, dont la fille aînée du premier lit avoit épousé le marquis de Beringhen.

5. Sœur du jeune évêque de Troyes; elle étoit religieuse de la maison et avoit été élevée de la main du défunt abbé de la Trappe, si célèbre par sa réforme, qui s'appeloit l'abbé de Rancé et étoit aussi de la famille de Bouthillier. Elle succédoit à une fille du défunt comte d'Auvergne.

6. Religieuse de l'Abbaye-aux-Bois de Paris, sous la protection de l'archevêque de Narbonne.

7. Cela auroit bien dérangé les projets de la campagne de Flandres.

son cabinet, qu'il y auroit chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit [1], ce qui mit tous les prétendants en mouvement; mais le chapitre s'étant tenu à onze heures et demie dans le cabinet du Roi [2], selon sa coutume, il ne déclara que le cardinal de la Trémoïlle [3] tout seul, et ensuite il alla en cérémonie dans sa chapelle, où il entendit la grand'messe, qui fut célébrée par l'évêque de Metz, après laquelle il revint au même ordre jusqu'à son cabinet.

On disoit, ce jour-là, que les ennemis avoient tiré toutes leurs troupes de Menin, à la réserve de deux bataillons, qu'ils y avoient laissés, et d'un troisième, qu'ils y avoient envoyé de Courtray en l'évacuant, mais que cependant ils avoient fait décharger à Menin trois gros bateaux chargés de farines; on ajoutoit qu'ils avoient tiré tout le canon d'Oudemarde.

Le bruit couroit alors que le marquis de Polignac [4] se remarioit à Mlle de Beauvau [5], fille aînée d'un premier lit du marquis de Beauvau, qui avoit été capitaine-lieutenant des gendarmes et depuis capitaine des gardes du défunt duc d'Orléans, frère du Roi.

28 mai. — Le 28, le marquis d'Aubusson [6], mestre de camp de cavalerie, fit signer au Roi et à la maison royale son contrat de mariage avec Mlle de Bonneuil, qui étoit nièce du marquis d'Ambres [7] et du comte d'Aubeterre [8], lieutenant général.

Le même matin, le Roi donna à du Metz le fils, garde des

1. C'étoit l'assemblée de tous les commandeurs et chevaliers de l'Ordre qui pouvoient y être, et même des grands officiers de l'Ordre, dans laquelle le Roi proposoit ceux qu'il avoit choisis et demandoit si quelqu'un y trouvoit quelque chose à redire, mais il ne trouvoit jamais de contradicteur.

2. C'étoit l'huissier de l'Ordre qui en tenoit alors la porte et non pas l'huissier du cabinet du Roi.

3. Ci-devant l'abbé de Noirmoustier, frère de la princesse des Ursins.

4. Gentilhomme de Languedoc, menin de Monseigneur. Il étoit aussi maréchal de camp; mais, par je ne sais quelle raison, il ne servoit pas cette campagne.

5. Damoiselle d'une illustre maison, puisqu'elle avoit donné une reine à la France; elle pouvoit avoir deux cent cinquante mille livres de bien.

6. Gentilhomme de Limousin, de même maison que le duc de la Feuillade.

7. Gentilhomme de Gascogne, dont il étoit lieutenant général pour le Roi.

8. Le père de cette damoiselle avoit épousé la sœur cadette de sa femme, et elles étoient filles du défunt comte de Jonzac, de la maison de Sainte-Maure, comme le duc de Montausier.

meubles de la couronne en survivance de son père, un ordre précis de faire tenir, le 15 de juin, Fontainebleau meublé pour Monseigneur, et le 18 pour lui, de sorte qu'il n'y avoit plus sujet de douter de ce voyage, que bien des gens soupçonnoient même devoir être plus long qu'on ne se l'étoit imaginé [1]. Sa Majesté donna aussi à Lambert, contrôleur de ses bâtiments de Versailles, la charge de second architecte, qui étoit vacante par la promotion de Coste à celle de premier architecte.

On disoit alors que quatre régiments de cavalerie de l'Empereur marchoient d'Italie en Allemagne, et que le prince Eugène, en partant d'Italie, avoit donné rendez-vous à son équipage sur la Moselle.

Le même jour, le Roi fit dresser dans son conseil l'édit par lequel il supprimoit la charge de surintendant de ses bâtiments et ordonnoit qu'il n'y auroit plus à l'avenir qu'un inspecteur général des bâtiments [2], dont il fit laisser le nom en blanc. Le même jour, avant que le Roi vînt s'établir à Marly pour quelques jours, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel l'auteur de ces *Mémoires* reçut la lettre suivante.

« *Au camp de Soignies, le 26 de mai 1708.*

« L'armée de Mgr le duc de Bourgogne s'assembla hier à « Saint-Symphorien, et nous sommes venus camper ici aujour- « d'hui. Les ennemis se sont assemblés de leur côté à Anderlecht, « près de Bruxelles, où ils avoient leur droite, et leur gauche au « moulin de Tombeck. Ils ont marché aujourd'hui et sont venus « camper leur gauche à Halle et leur droite à Beringhen. Comme les « commencements de la campagne seront très vifs, selon les appa- « rences, je vous informerai souvent de tous nos mouvements. »

29 mai. — Le 29, on reçut des lettres de l'armée de Flandres, par lesquelles on apprit que l'armée du duc de Bourgogne avoit essuyé un furieux orage en arrivant à Soignies, lequel avoit même entraîné plusieurs moulins et plusieurs maisons, ce qui étoit aussi arrivé entre Péronne et Cambrai, où un semblable orage avoit emporté trois villages.

1. Il y avoit des gens qui disoient qu'il dureroit quatre mois, mais il n'y avoit guère d'apparence.
2. Directeur général et non pas inspecteur.

30 mai. — Le 30, la duchesse de Bourgogne prit médecine pour se préparer à prendre pendant quinze jours du lait d'ânesse, quoique ce fût contre le sentiment de Fagon [1], premier médecin du Roi.

On disoit, ce jour-là, qu'il étoit arrivé un courrier du comte de Druy [2], qui commandoit en Luxembourg, et un du comte de Médavy, qui commandoit en Dauphiné, mais on ne sut pas un mot de ce qu'ils avoient apporté. Il en arriva aussi un du duc de Bourgogne, qui apporta au Roi l'ordre de bataille de son armée et le plan de son camp de Soignies, où il étoit toujours, aussi bien que les ennemis dans leur camp de Halle.

Ce fut en ce temps-là qu'on commença à parler publiquement d'une chose qui étoit arrivée au dernier voyage de Marly et qui n'avoit pourtant pas éclaté. Depuis que le maréchal de Noailles et le maréchal de Villeroy avoient donné la démission de leurs charges de capitaine des gardes du corps à leurs enfants, les gardes avoient toujours continué à prendre les armes [3] pour eux dans la salle, comme ils le faisoient lorsqu'ils étoient encore en charge; et le maréchal de Villeroy, prévoyant que cela pouvoit avoir des suites fâcheuses, en avoit parlé au duc de Noailles, lorsqu'il étoit entré en quartier au mois de janvier de cette année-là, lui disant qu'on rendoit à son père le maréchal de Noailles et à lui un honneur qui ne leur étoit plus dû, depuis qu'ils n'étoient plus en charge; qu'il le prioit d'en parler à son père et de lui représenter que, si le Roi venoit à s'en apercevoir, il le trouveroit peut-être fort mauvais. Le duc de Noailles se défendit en disant que, puisque les gardes rendoient volontairement cet honneur à leurs pères, qui les avoient commandés si longtemps, ils ne devoient point le refuser; mais le maréchal de Villeroy insista et tira parole du duc de Noailles qu'il en parleroit à son père. Cependant, soit qu'il l'eût fait ou qu'il ne l'eût pas fait, la chose continua à l'ordinaire. Outre cela, le maréchal de Noailles avoit toujours un garde de la compagnie de son fils, qui l'accompagnoit et qui avoit

1. Ce devoit pourtant être le meilleur, mais on disoit qu'elle l'avoit voulu absolument.

2. Lieutenant général et lieutenant des gardes du corps.

3. Quand un capitaine des gardes paroissoit dans la salle des gardes, la sentinelle crioit : « *Messieurs, voilà M. un tel* », et en même temps tout le monde couroit aux armes; cela étoit de droit pour les titulaires.

soin de l'avertir de tout ce que le Roi faisoit [1], comme quand il étoit en charge. Le Roi s'en aperçut de lui-même, étant à Marly, où il voyoit de son cabinet, sans être vu, tout ce qui se passoit autour du château, et peut-être d'autres gens l'avertirent-ils qu'on prenoit tous les jours les armes dans la salle des gardes pour les maréchaux de Villeroy et de Noailles. Enfin, comme il avoit un jour une des fenêtres [2] de son cabinet de Marly ouverte, il sortit deux pas en dehors, et voyant d'Avignon, major des gardes du corps, sur la terrasse, attendant avec plusieurs autres qu'il sortît pour la promenade, il l'appela, et se tenant à l'entrée de son cabinet en dedans, il lui dit : « *D'Avignon, je vous ai choisi comme un homme de confiance pour vous faire major de mes gardes, et cependant vous ne m'avertissez pas de ce qui s'y passe.* » D'Avignon fut fort surpris de ce discours, auquel il ne s'attendoit pas; mais, comme il avoit beaucoup d'esprit, il n'en fut pas démonté et répondit au Roi : « *Sire, jusqu'à présent j'ai eu l'honneur d'avertir Votre Majesté de toutes les choses que j'ai cru qui se passoient dans ses gardes contre ses intentions, et s'il y en a quelqu'une dont je ne l'aie pas averti, il faut qu'elle ne soit pas venue à ma connoissance.* » Alors le Roi lui repartit : « *Cela n'est pas vrai, car vous savez bien que mes gardes prennent encore les armes dans la salle pour les maréchaux de Villeroy et de Noailles, comme s'ils étoient encore capitaines de mes gardes, et que le maréchal de Noailles a toujours un de mes gardes qui marche devant lui et qui l'avertit de ce que je dois faire, ce qui ne leur est point dû et que je ne dois point souffrir.* » D'Avignon lui répondit sur-le-champ : « *Il est vrai, Sire, que je n'en ai point averti Votre Majesté; mais, comme j'ai trouvé cela établi avant que Votre Majesté m'eût fait l'honneur de me faire major de ses gardes, je n'ai pas dû douter que ce ne fût pas son ordre et que mon prédécesseur ne l'en eût averti.* » Le Roi fut content d'une si bonne raison, mais il revint

1. Depuis plusieurs années, les capitaines des gardes en quartier avoient toujours auprès d'eux un garde de leur compagnie, qui avoit le soin de les avertir de tous les mouvements que le Roi alloit faire, et ils l'envoyoient de tous côtés porter leurs ordres. Le garde s'appeloit l'avertisseur ou l'ambulant, et ce poste étoit fort brigué, parce qu'ordinairement ceux qui y avoient servi quelque temps avançoient dans le service.

2. Cette fenêtre, étant coupée jusqu'en bas, devenoit une porte quand on l'ouvroit.

au maréchal de Noailles au sujet de son garde avertisseur, en parlant avec beaucoup de chagrin, et il finit son discours par ordonner à d'Avignon d'aller trouver les deux maréchaux, qui étoient tous deux à Marly, et de leur dire de sa part qu'il trouvoit fort mauvais qu'ils se fissent rendre des honneurs qui ne leur étoient plus dus, et que cela ne leur arrivât plus à l'avenir. D'Avignon, homme avisé, supplia très humblement Sa Majesté de ne lui pas donner une commission si fâcheuse et d'en charger plutôt le maréchal de Boufflers, capitaine de ses gardes en quartier, de la part duquel ils recevroient cette nouvelle moins désagréablement, comme ayant été leur camarade, qu'ils ne l'auroient pu recevoir de la sienne. Le Roi agréa l'expédient et fit aussitôt appeler le maréchal de Boufflers, auquel il donna ordre de le faire.

On apprit, ce jour-là, que la duchesse de Roquelaure étoit venue à Marly trouver la marquise de Maintenon, chez laquelle elle avoit parlé au Roi et lui avoit porté ses plaintes de l'attentat du prince de Léon[1] sur sa fille aînée, qu'elle traitoit de rapt, et l'on disoit que le Roi avoit pris la chose très sérieusement. Voici comme on la contoit :

« Le mariage du prince de Léon et de Mlle de Roquelaure avoit été presque conclu, et ne s'étoit rompu, à ce que l'on disoit, que sur de légères difficultés que les pères et les mères avoient faites ; mais les parties intéressées, n'étant pas contentes de cette rupture, avoient cherché des moyens pour faire réussir leurs intentions. Mlle de Roquelaure étoit dans un couvent de Paris, où sa mère avoit donné ordre qu'on la menât à la marquise de la Vieuville[2], son intime amie, toutes les fois qu'elle la demanderoit. Il parut donc au couvent où elle étoit un carrosse avec un cocher et des laquais de la marquise de la Vieuville, et un de ces laquais alla dire à la gouvernante de la damoiselle que la marquise de la Vieuville lui envoyoit son carrosse pour venir chez elle, où la duchesse sa mère devoit dîner. La gouvernante donna dans le panneau, sortit du couvent avec sa pupille et monta avec elle dans le carrosse ; mais elle s'aperçut bientôt que le cocher ne la menoit

1. Fils aîné du duc de Rohan.

2. Seconde femme du marquis de la Vieuville, ci-devant chevalier d'honneur de la Reine en survivance de son père, qui étoit duc à brevet et gouverneur de Poitou ; elle s'appeloit avant son mariage Mlle d'Arais. C'étoit une damoiselle de Picardie, et son mari l'avoit prise par amour, mais elle avoit travaillé très utilement pour rétablir ses affaires.

pas à l'hôtel de la Vieuville et elle en fit du bruit. Alors le prince de Léon parut et entra dans le carrosse. La gouvernante se mit à crier, mais on la bâillonna sur-le-champ, et le carrosse, après bien des tours, sortit de la ville et vint aborder à une maison du duc de Lorge [1]. Là il se trouva un prêtre tout prêt, qui dit la messe et maria le prince de Léon avec Mlle de Roquelaure en présence des témoins [2], qui signèrent à l'acte de mariage. Ensuite les deux époux voulurent entrer dans un cabinet, mais la gouvernante, qui s'étoit dépêtrée des gens qui la gardoient, se vint jeter sur la damoiselle pour l'en empêcher. Cependant sa bonne volonté fut inutile, car six hommes la prirent et l'enlevèrent dans un autre endroit. Cela donna toute liberté aux deux amants d'entrer dans le cabinet, où ils restèrent quatre heures ensemble, après lesquelles le prince de Léon eut soin de faire ramener son épouse prétendue dans son couvent. »

Le soir, on apprit qu'enfin la marquise de Bellefonds étoit morte, ayant donné jusqu'au dernier soupir des marques d'une fermeté et d'une résignation sans égale. Son mari, quoique très jeune, ayant eu congé du Roi pour se rendre auprès d'elle, lui témoigna pendant toute sa maladie toute la tendresse et toute l'assiduité possible et fut inconsolable de sa perte.

JUIN 1708

1er juin. — Le 1er de juin, on disoit que la comtesse de Grammont étoit à l'extrémité et qu'elle n'en pouvoit pas revenir. L'après-dînée, il se répandoit un bruit sourd que l'armée du duc de Bourgogne avoit marché le 29 de mai, et la plupart des gens croyoient, sur des conjonctures, qu'elle étoit allé à Cambron, démarche qui faisoit encore dire qu'on alloit en faire un détachement pour la Moselle. Cependant on éclaircit la vérité, qui étoit l'armée du duc de Bourgogne n'avoit point marché, mais

1. Il avoit fait bâtir cette petite maison au Mesnilmontant, et il s'engagea dans cette affaire par amitié pour le prince de Léon, quoiqu'elle ne fût pas sans danger pour lui, mais il comptoit peut-être sur le crédit du ministre d'État de Chamillart.

2. Le duc de Lorge en étoit un et le vieux comte de Rieux, seigneur de Bretagne, étoit l'autre.

que celle des ennemis s'en étoit approchée à une lieue, mettant sa droite à Haute-Croix et sa gauche à Limbeck. Cette droite étoit bien près de la gauche de l'armée du duc de Bourgogne, mais c'étoit dans un pays si coupé qu'on ne pouvoit pas forcer son ennemi à combattre sans qu'il le voulût, et que même ce ne pouvoit être qu'un combat d'infanterie, ce qui faisoit présumer que le duc de Bourgogne n'entreprendroit rien en ce pays-là, sa grande force étant dans sa cavalerie, qui ne lui auroit servi de rien dans ce pays-là, au lieu que la grande force des ennemis étoit dans leur infanterie.

2 juin. — Le 2, le Roi vint de Marly s'établir à Versailles, où il devoit rester jusqu'à son départ pour Fontainebleau. En y arrivant, il y trouva un valet de pied du duc de Bourgogne qui venoit d'arriver et qui étoit parti de Mons le 31 de mai, par lequel il apprit que son armée devoit avoir marché le 1er de juin pour aller camper à Nivelles.

3 juin. — Le 3, on disoit que la comtesse de Saint-Géran, qui étoit sortie de ses accidents par l'usage des eaux de Plombières, y étoit retombée [1] par une médecine qu'on lui avoit fait prendre à contretemps, et que la comtesse de Grammont étoit morte à Paris, après avoir donné pendant sa maladie les plus grandes marques de sa piété. Ce jour-là, Bagnols, intendant des Flandres et conseiller d'État ordinaire, fit la révérence au Roi comme il étoit dans son cabinet[2], et lui donna une assez longue audience, de laquelle il sortit avec un visage très serein.

4-5 juin. — Le 4, on sut que la duchesse de Roquelaure avoit fait sa plainte du rapt de sa fille au lieutenant criminel de Paris, mais on doutoit qu'il eût voulu la recevoir sans savoir par lui-même les intentions du Roi. On apprit aussi que la princesse de Soubise, qui s'étoit retirée depuis longtemps à Paris à cause de ses infirmités, voyant le danger où se trouvoit le prince de Léon, son neveu, avoit passé par-dessus toutes les raisons

1. Cela n'eut pas de suites.

2. Il y avoit plus de huit jours qu'il étoit arrivé, puisqu'il étoit venu à Versailles avant le dernier voyage de Marly; mais, le jour que le Roi partit pour y aller, il l'avoit manqué d'un moment, et il fallut qu'il attendît jusqu'à ce jour pour parler au Roi et lui faire connoître les sujets de plaintes qu'il prétendoit avoir contre le ministre d'État de Chamillart, sous les ordres duquel il ne vouloit plus servir.

qu'elle pouvoit avoir de n'être pas contente de son frère, le duc de Rohan [1], et avoit tant fait auprès de lui qu'elle l'avoit obligé de faire partir son fils en poste pour se retirer en Espagne.

Ce jour-là, le Roi, qui étoit depuis quelques jours incommodé d'un petit dévoiement, ne laissa pas d'aller dîner avec la duchesse de Bourgogne à Meudon, chez Monseigneur, où il mangea fort peu; mais, en étant revenu de bonne heure, il se sentit pressé de son mal et se mit au lit à six heures et demie du soir. Toute la soirée, le mal continua avec violence, mais la nuit fut un peu plus tranquille, et le lendemain, il se leva et tint son conseil. Ce fut ce jour-là qu'on eut la confirmation du malheureux succès d'un grand convoi de vivres qu'on avoit fait partir du port de Cette en Languedoc pour l'armée du duc d'Orléans, sous l'escorte de trois petites frégates légères, lequel avoit été pris par six gros vaisseaux de guerre que l'amiral Leak [2] avoit détachés de son armée pour croiser sur ce convoi.

Le Roi donna ce jour-là au maréchal d'Harcourt, capitaine de ses gardes, la jouissance de la petite maison de Pontalie, située dans son parc de Versailles, dont avoit joui en dernier lieu la comtesse de Grammont [3], et au duc de Villeroy, aussi capitaine de ses gardes, l'appartement de cette même comtesse dans le château de Versailles.

Le soir, il arriva un courrier du duc de Vendôme, qui apporta à plusieurs de ses amis la lettre suivante :

« *Au camp de Braine-La-Leud, le 3 de juin 1708.*

« Nous sommes partis avec l'armée le 1er de juin à 8 heures « du soir pour venir camper ici; nous y sommes arrivés le len- « demain à midi. La marche a été la plus belle du monde. Les

1. Ils n'avoient jamais eu beaucoup d'amitié l'un pour l'autre, à cause de la prédilection de la défunte duchesse de Rohan, leur mère, pour la princesse de Soubise, et depuis, l'aigreur s'étoit augmentée, parce que le duc de Rohan avoit été persuadé que le prince de Soubise avoit été le conseil du prince de Guémené dans le procès qu'il lui avoit fait pour obliger son fils le chevalier de Rohan à quitter ce nom.

2. Il étoit venu depuis peu dans la Méditerranée avec une flotte considérable.

3. Quand le Roi l'eut achetée d'un particulier de Paris, parce qu'elle étoit au milieu de son parc, il en donna la jouissance à Félix, son premier chirurgien, après la mort duquel il la donna à la comtesse de Grammont.

« ennemis n'en ont été avertis que le lendemain à neuf heures « du matin; ils ont aussitôt rappelé leurs fourrageurs et se sont « rejetés sous Bruxelles. »

On apprit ce jour-là que le duc de Noailles s'étoit avancé jusque sur le Ter, auprès de Girone, et qu'il avoit trouvé le prince de Darmstadt de l'autre côté de la rivière avec quatre mille hommes de pied et deux mille chevaux, et qu'il l'avoit obligé, à coups de canon, de s'en éloigner.

6 juin. — Le 6, on apprit que le mariage étoit conclu entre le marquis de Courcillon [1], fils unique du marquis de Dangeau, et Mlle de Pompadour [2], aussi fille unique et qui pouvoit espérer de grands biens [3]. Le Roi avoit trouvé bon de permettre au marquis de Dangeau de céder sa place de menin de Monseigneur au marquis de Pompadour [4], père de la damoiselle, et que la marquise de Dangeau cédât sa place de dame du palais à sa future belle-fille, qui n'avoit que treize ans, conservant d'ailleurs à la marquise de Dangeau six mille livres de pension.

7 juin. — Le 7, le Roi n'alla pas à la procession du Saint-Sacrement, à cause de son incommodité, dont il se trouvoit néanmoins beaucoup mieux, mais il attendit le Saint-Sacrement à la tribune de sa chapelle, où sa musique chanta un motet, et ensuite, après la bénédiction, la procession étant sortie de la chapelle, le Roi y entendit une messe basse à son ordinaire. Monseigneur avoit accoutumé d'aller à la procession quand le Roi n'y pouvoit point aller, et alors il y marchoit en cérémonie, comme si le Roi y étoit; mais, ce jour-là, il ne put le faire, parce que la goutte, dont

1. C'étoit un fort jeune homme, mais il avoit bien fait son devoir à la bataille de Ramillies, à la tête du régiment Royal-Allemand, dont il étoit mestre de camp.

2. Son père étoit un cadet de la maison de Pompadour, qui portoit naturellement le nom de Laurières; mais comme son oncle, le défunt marquis de Pompadour, n'avoit laissé que deux filles, qui étoient la marquise de Saint-Luc et la comtesse d'Hautefort, il avoit pris le nom de la maison. Il avoit épousé la troisième fille du marquis de Navailles.

3. Si la comtesse d'Hautefort, qui n'avoit point d'enfants, ne donnoit pas son bien à d'autres, suivant la faculté du pays du droit écrit, et si Mlle de Saint-Luc, qui n'étoit pas encore mariée, mouroit aussi sans enfants et sans tester.

4. C'étoit un exemple tout nouveau qu'on donnât au père de la fille, au lieu que c'étoit à lui de donner, et on fit sur cela une plaisanterie, disant que la mode alloit venir qu'on donneroit le douaire aux pères des filles qui se marieroient.

il avoit encore quelque ressentiment, ne lui permettoit pas de marcher si longtemps sur le pavé. Aussi il alla en carrosse à la paroisse, où, après que la procession fut revenue du château, il entendit la grand'messe avec la duchesse de Bourgogne, et le duc d'Enghien fut le seul du sang royal qui suivit ce jour-là la procession.

On apprit le même matin, par un courrier qui alloit trouver le chancelier de Pontchartrain, que la comtesse de Pontchartrain avoit eu, sur les huit heures, une grande foiblesse; que tous ses accidents étoient recommencés et qu'elle étoit dans un extrême danger. On disoit aussi que les ennemis, ayant fait passer leur armée au travers de Bruxelles, étoient allés camper derrière la Dyle, sur laquelle ils avoient fait quantité de ponts.

Le même jour, on reçut des lettres d'Espagne, écrites par un officier de la maison du duc d'Orléans, lesquelles étoient à peu près en ces termes.

« *Du camp de Vinèbre, le 19 mai 1708*[1].

« Le débordement des deux rivières qu'on devoit passer à « escarpé, n'ayant pas permis, Monsieur, qu'on y fît un pont, « l'armée vint passer la Sègre à Lérida, après avoir passé la Cinca « à Fraga; elle vint camper le 13 à Sunier, le 14 à Llardecans, où « elle séjourna le 15. Elle campa le 16 vis-à-vis de Flix, sur l'Ebre, « où, après avoir reçu le pain que les barques apportoient, on « songea à y construire un pont pour passer les hommes qui « étoient aux ordres de d'Arennes, et, après un jour de séjour, « l'armée vint camper le 18 à Vinèbre. Le 19, Monseigneur « retourna à Flix visiter le pont, où, après avoir reconnu l'im- « possibilité de l'y construire, tant à cause de la rapidité de l'Ebre « que du fond qui est tout roc, où les ancres ne peuvent mordre, « il se présenta un ingénieur qui proposa d'en faire un solide, « sans ancres, d'une nouvelle invention, qu'il avoit vue autrefois « réussir sur le Danube. Cette invention ayant été jugée bonne, « on se mit en devoir d'amasser les choses nécessaires pour en « faire l'épreuve; mais, en attendant, Son Altesse Royale fit « passer l'infanterie en bateaux pour se fortifier. Ce contretemps

1. [Il y a bien le *19 mai*, bien que la lettre donne des nouvelles s'arrêtant au 21 mai. Il faut lire *le 22* ou *le 23 mai*. — *E. Pontal.*]

« du pont a différé le départ de la poste et fait séjourner jusqu'au « 22 à Vinèbre. Dans les marches depuis Lérida, l'armée n'a « trouvé aucun obstacle de la part des ennemis, quoique par des « montagnes presque impraticables, non plus que M. d'Estaing, « qui, avec son corps, faisoit toujours une marche en avant. « Le 21, Son Altesse Royale reçut la nouvelle que M. de Valcos, « officier espagnol, qui étoit en parti, avoit trouvé un parti en- « nemi de cent maîtres et de cent hommes d'infanterie, qui condui- « soit de Tortose à Tarragone une compagnie de grenadiers du « régiment de Charolois, qui avoit été prise dans le pays de Va- « lence avec des paysans de Peniscola, et qu'il avoit repris non « seulement tous les prisonniers, mais même tout le parti ennemi. »

« *Du camp de la Moca de Mora, le 24 de mai.*

« L'armée vint camper ici hier, et Monseigneur fit descendre « en même temps la rivière aux bateaux qui étoient à Flix. Il « ne fut pas sitôt arrivé dans ce camp qu'il alla visiter les « endroits où l'on pouvoit construire le pont, et après avoir « reconnu qu'on ne le pouvoit faire à Mora, vis-à-vis de ce camp, « où est le dépôt des vivres, et examiné toute la rivière, on est « convenu qu'il ne pouvoit se faire qu'à deux lieues entre « Miravel et Mora, où l'on y travaille depuis hier au soir, et « l'armée décampera demain pour aller camper au pont, s'il est « achevé d'être construit, ou à Ginestar.

« Son Altesse Royale eut avis hier que les ennemis, au nombre de « six à sept cents hommes, s'étoient emparés de Falcetta, village à « une lieue de ce camp, fermé de murs. On est persuadé qu'ils pous- « soient ce petit corps en avant pour venir s'emparer du Pas de « l'Ane, qui est un défilé horrible, sur le seul chemin de Vinèbre à ce « camp, où un seul homme peut passer, et le seul chemin que l'ar- « mée peut tenir, où cent hommes arrêteroient une armée de vingt « mille hommes; si c'étoit leur dessein, ils s'y sont pris trop tard.

« Son Altesse Royale envoya un parti de six cents hommes de « pied et de trois cents chevaux, commandé par M. de Salcedo, « habile partisan espagnol, qui a trouvé, en entrant dans Falcetta « par une porte, que les ennemis se retiroient par l'autre, au « nombre de treize cents hommes, et ne les a pu attaquer; mais « enfin ils ont abandonné ce poste. »

« *De Ginestar, ce 25 mai.*

« Il est inconcevable, Monsieur, les fatigues et les peines « d'esprit et de corps que Son Altesse Royale se donne. Il ne « m'est pas permis de vous dire rien sur ce chapitre. Notre armée « n'est qu'à six lieues de Tortose; les vivres et les fourrages y « sont en abondance, l'armée est très belle et les miquelets ne « l'ont pas beaucoup encore inquiétée, quoiqu'ils soient en grand « nombre dans les montagnes. On sait que les ennemis ont neuf « bataillons dans Tortose. »

8 juin. — Le 8, on assuroit que le convoi de Cette n'avoit pas été tout pris, comme on l'avoit dit, et que quelques-unes des barques étoient allées aborder à Valence, que d'autres étoient revenues à Cette et que d'autres encore étoient arrivées à Marseille, de sorte que l'on n'en comptoit que trois de perdues; mais le retardement auroit toujours été une perte considérable, si le duc d'Orléans, qui, comme on le disoit, ayant prévu cet accident, n'avoit pas fait acheter en Aragon pour un million de vivres, qui le mettoient en état d'attendre longtemps le secours de France.

On voyoit alors la copie d'une lettre écrite de Strasbourg au comte d'Evreux par Beaujeu, maréchal des logis de l'armée d'Allemagne, qu'on a jugé à propos d'insérer ici.

« *A Strasbourg, le 28 mai.*

« MONSEIGNEUR,

« J'ai l'honneur de vous envoyer un état des troupes qui « marchent aujourd'hui pour aller à Boucquenom, sous les ordres « de M. de Saint-Fremond. On croit pour certain que les ennemis « auront une armée considérable sur la Moselle, commandée par « M. le prince Eugène. Les nouvelles d'Allemagne disent que les « troupes de Hesse et beaucoup d'autres sont déjà passées à « Mayence et Coblentz. Son Altesse Electorale et M. le maréchal « de Berwick devront partir aujourd'hui pour aller à Wissem- « bourg, Lauterbourg, et ensuite au Fort-Louis, y passer le « Rhin pour joindre l'armée à Stolhoffen, où elle devoit toute « s'assembler le 20 de mai; mais les nouvelles qu'ils ont reçues « hier leur ont fait changer de dessein. Il y a soixante-huit « escadrons de cavalerie ou de dragons campés sous Kehl. On

« croit qu'ils marcheront demain du côté de Bitche ; je ne vous « l'assure pas, car on change ici de dessein de moment à autre, « suivant les nouvelles qu'on reçoit. MM. les officiers généraux « commencent à arriver ici. MM. d'Hautefort, d'Imécourt, le « prince Charles et de Chamillart sont arrivés d'avant-hier et « tous les autres sont en chemin. S'il se passe quelque chose de « nouveau, j'aurai soin de vous en rendre compte exactement.

« Je suis, etc.

« Beaujeu. »

État des troupes qui étoient déjà parties pour la Moselle.

Cavalerie.

Du Roi	3	escadrons
Bourbon	3	—
Choiseul	2	—
Ligondez	2	—
L'Isle du Vigier	2	—
Corales, espagnol	2	—
Montrevel	2	—

Dragons.

Rannes	3	escadrons
Flavacourt, espagnol	2	—
Pignatelli, espagnol	2	—

Infanterie.

Bourbon	2	bataillons
Orléanois	2	—
Foix	2	—
Aunis	2	—
Santerre	2	—
Schombourg, espagnol	1	—
La Fond	1	—
Vermandois	2	—

État des troupes qui ont ordre de marcher le 28 mai 1708, pour aller à Boucquenom aux ordres de M. de Saint-Fremond.

Régiments.

Mestre-de-camp général	3	escadrons
Prince de Lambesc	3	—
Heudicourt	2	—
Noailles	2	—
Capy	2	—
Beaujeu	2	—

Des troupes de Bavière.

Duc Philippe	2	escadrons
Arco	2	—
Costa	2	—
Path	2	—
Locatelli	2	—

Infanterie.

Champagne	3	bataillons
Coëtquen	2	—
Lée	1	—
Galmoy	1	—
D'Orington	1	—
La Chaux	1	—
Bergheyck, espagnol	1	—

M. de Lée, lieutenant général.
M. le comte de Broglie, maréchal de camp.

9 juin. — Le 9, on disoit qu'une barque revenant de Carthagène étoit arrivée à Marseille, où elle avoit assuré qu'en passant à la hauteur de Tortose, elle y avoit entendu tirer beaucoup de canon et même qu'elle y avoit vu tirer des bombes, ce qui faisoit présumer que le siège de cette place étoit commencé. On disoit ce jour-là que la comtesse de Pontchartrain n'étoit pas si mal, mais il ne restoit plus guère d'espérance pour sa vie.

10 juin. — Le 10 au matin, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Villequier avec Mlle de Guiscard, qui fut ensuite signé par toute la maison royale. Avant que le Roi allât entendre la messe, il déclara le marquis d'Antin pour directeur général de ses bâtiments, avec les mêmes appointements et les mêmes prérogatives dont avoit joui Mansard, à la réserve de la signature des ordonnances et de quelques autres choses peu considérables. On sut aussi que Bagnols ayant obtenu du Roi la permission de ne plus retourner en Flandres, Sa Majesté en avoit donné l'intendance à Bernières, intendant de Dunkerque et de l'armée. On apprit encore que les ennemis avoient repassé la Dyle et qu'ils étoient venus camper à Ower-Ysche.

Le 10, on parloit alors de la belle action que don Franches Pinelli [1], gouverneur de Portolongone pour le roi d'Espagne,

1. Il s'appeloit encore Moroi.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

avoit faite. Quoique sa garnison ne fût pas de plus de quatre cents hommes, il avoit déjà fait quelques sorties sur les Allemands qui le bloquoient, dans l'une desquelles il en avoit tué plus de soixante. Mais alors, se voyant fortifié jusqu'au nombre de mille hommes par les petits secours qu'on lui avoit fait couler peu à peu, il prit la résolution de sortir de sa place avec quatre cents hommes et d'aller attaquer les postes des ennemis, ce qu'il exécuta si heureusement qu'après en avoir tué un grand nombre, il chassa tout le reste de son île.

On apprit en même temps que les Allemands avoient découvert à Naples une conspiration de dix mille hommes dans les intérêts du roi d'Espagne, et qu'on avoit même trouvé beaucoup d'armes qui étoient cachées dans des voutes ; que le général Thaun [1] avoit fait arrêter le duc de Matalone et plusieurs autres conjurés, et qu'il avoit menacé la ville, à la moindre émotion, d'y mettre le feu aux quatre coins et de se retirer avec ses troupes dans les châteaux, où il avoit abondamment de quoi subsister et de quoi se défendre.

Ce jour-là, le duc et la duchesse de Rohan eurent une grande conférence avec le chancelier au sujet de l'affaire du prince de Léon et de Mlle de Roquelaure ; et la chose se passa avec beaucoup de chaleur, ce qui n'embarrassa pas peu le duc d'Aumont, ami commun, qui se trouva présent à cette conférence et qui y joua son rôle avec beaucoup de prudence.

11 juin. — Le 11, on commença à voir l'état des officiers généraux de toutes les armées, qu'on va mettre ici.

Armée de Flandres.

Mgr le duc de Bourgogne.
Le duc de Vendôme.
Le maréchal de Matignon.

Lieutenants généraux.

Le comte d'Artagnan.
Le chevalier de Gassion.
Le comte de la Mothe.
Albergotti.

1. C'étoit celui qui avoit défendu Turin.

Le comte de Magnac.
Le marquis de Chémerault [1].
De l'Estrade, des gardes du corps.
Le comte de Chéladet [2].
Le comte de Sousternon.
Le duc de Guiche.
Le marquis de Biron.
Le prince de Rohan.
Le chevalier du Rozel.
De Puységur.
Le marquis de Guébriant [3].
Le prince de Birkenfeld.

Maréchaux de camp.

De Montroux.
Le comte de Pudion.
Le marquis de Bouzols.
Le marquis de Pallavicini.
Le marquis de Tresnel, des gendarmes de la garde.
De Villaine, des gardes du corps.
Le marquis de Chazeron, des gardes du corps.
De Villars-Chandieu, des gardes suisses.
Le marquis de Conflans.
Le comte de Coigny.
De Castelas, des gardes suisses.
Le comte de Balivière, des gardes du corps.
De Villemur, des grenadiers à cheval.
Le comte d'Esseville, des gardes du corps.
Le comte de l'Isle.
Le comte d'Evreux [4].
De Villiers le Morier [5].

1. Il avoit servi en Catalogne et en Italie sous le duc de Vendôme, et il l'avoit encore suivi en Flandres.
2. Il avoit servi toutes les campagnes précédentes en Allemagne.
3. Gendre du contrôleur général Desmaretz; il avoit servi pendant toute la guerre en Italie et en Dauphiné.
4. Il avoit servi les campagnes précédentes en Allemagne, mais sa qualité de colonel général de la cavalerie lui donnoit le choix des armées.
5. Il avoit servi pendant toute la guerre en Italie et en Dauphiné.

Le chevalier de Luxembourg.
Le comte de Ruffey.
Le marquis de Dreux [1].
Le marquis de Sénecterre.
Le comte d'Estrades.
Fitz-Gérald.

ARMÉE D'ALLEMAGNE.

Mgr l'électeur de Bavière.
Le maréchal de Berwick.

Lieutenants généraux.

Le comte du Bourg.
Le comte de Saint-Fremond.
Le marquis d'Hautefort.
Le marquis de la Chastre.
D'Imécourt.
Lée.
Le comte de Manderscheidt.
Le marquis de Vivans.
Galmoy.
Pèry.

Maréchaux de camp.

Youel.
Le marquis de Vieuxpont.
Le comte de Montsoreau [2].
Le marquis de la Vallière.
Le chevalier de Croissy.
Le prince de Talmond.
D'Ourches [3].
Le comte de Sézanne.
Le chevalier de Broglie [4].

1. Il avoit servi les dernières campagnes en Allemagne.
2. Il avoit changé d'armée en cinq campagnes de suite, en Italie, où il servoit depuis le commencement de la guerre, en Allemagne, en Flandres, en Dauphiné et une seconde fois en Allemagne.
3. C'étoit un gentilhomme du pays de Luxembourg, lequel avoit été quelques campagnes sans servir.
4. Il avoit servi pendant toute la guerre en Italie ou en Dauphiné; c'étoit l'oncle du marquis de Broglie.

Le comte de Broglie.
Le comte de Chamillart.
Le prince Charles.

ARMÉE DE DAUPHINÉ.

Le maréchal de Villars.

Lieutenants généraux.

Le comte de Médavy.
Le marquis de Thouy.
Le comte de Montgon.
Le comte d'Artagnan.
Le comte de Chamarande.
Le marquis de Sailly.
Le comte d'Aubeterre.
De Saint-Pater.
Dillon.
De Toralba.

Maréchaux de camp.

De Mauroy.
Le prince de Robecque.
Le comte de Muret.
De Montgeorge.
Le marquis de Grancey.
Caraccioli.
Le comte de Tessé.

ARMÉE DE ROUSSILLON.

Le duc de Noailles, lieutenant général, commandant.

Maréchaux de camp.

De Signé.
Le marquis de Guerchy [1].
Le comte de Fimarcon.
De Mazembach.

ARMÉE D'ESPAGNE.

Mgr le duc d'Orléans.

1. Il avoit servi pendant toute la guerre en Italie et en Dauphiné.

Lieutenants généraux.

Le comte de Bezons.
Le marquis d'Avaray.
Le comte d'Estaing.
De Labadie.
D'Arenne.
Hessy.
Le chevalier d'Asfeld.
Le marquis de Joffreville.
Le comte de Fiennes.
Le marquis de Cilly.

Maréchaux de camp.

De Bligny [1].
Le comte de Kercado [2].
De Fontboizard.
Le chevalier de Maulévrier.
Le marquis de Brancas.
Le comte de Choiseul-Beaupré.

En Languedoc.

Lieutenants généraux.

Le duc de Roquelaure, commandant.
Le marquis de la Lande.

Maréchal de camp.

Curten.

En Guyenne.

Le maréchal de Montrevel.

Lieutenant général.

Le marquis du Rozel.

En Poitou.

Le maréchal de Chamilly.

Lieutenants généraux.

Le comte de Chamilly.
Le marquis du Chastelet [3].

1. Il avoit servi en Allemagne les dernières campagnes.
2. Il avoit toujours servi en Italie et en Dauphiné.
3. Il avoit servi les campagnes précédentes en Allemagne.

Maréchal de camp.

De Vervins.

En Bretagne.

Le maréchal de Châteaurenaud.

Lieutenants généraux.

Le comte de Lannion [1].
Le marquis de Vibraye [2].

En Normandie.

Lieutenants généraux.

Le comte de Matignon, commandant.
Le marquis de Rassent.
De Montcault.

En Provence.

Le comte de Grignan, lieutenant général, commandant.

Le même jour, la comtesse de Pontchartrain retomba tout d'un coup dans de nouveaux accidents et plus violemment que jamais, et même on lui fit recevoir tous ses sacrements, ne croyant pas qu'elle pût passer la journée. Le même matin, le Roi, en rentrant de sa messe dans son cabinet, y donna audience à la duchesse de Rohan, qui était accompagnée de Mlle de Melun [3], et l'on disoit que ce n'avoit pas été sans peine qu'elle avoit consenti à en passer par ce que le Roi voudroit régler, ne voulant pas que le chancelier s'en mêlât. Quand elle se fut retirée, le Roi sortit de son cabinet dans sa chambre pour y faire des chevaliers de Saint-Louis à son ordinaire [4], et après les avoir faits et être rentré dans son cabinet, il donna aussi audience au duc de Rohan, qui lui parla fort librement, mais qui ne fut pas pourtant si difficile à persuader que la duchesse sa femme. On disoit ce jour-là que le duc de Bourgogne faisoit aplanir des chemins et ouvrir le bois de Soignies pour aller aux ennemis.

1. Il avoit toujours servi en Allemagne.
2. Il avoit servi en Guyenne la campagne dernière.
3. Sa mère, la princesse d'Espinoy, étoit sœur du duc de Rohan.
4. Il les faisoit toujours après sa messe. Il sortoit de son cabinet le chapeau sur la tête; le secrétaire d'État du département dont étoient les futurs chevaliers lisoit le serment de fidélité, et quand ils avoient répondu : *oui,* le Roi mettoit l'épée à la main et leur en donnoit un coup sur chaque épaule, en leur disant : *De par saint Louis et de par saint Georges, je vous fais chevalier,* et ensuite il les embrassoit.

12 juin. — Le 12 au matin, le Roi donna au comte Bardi [1], envoyé extraordinaire du grand duc, sa première audience publique dans son cabinet, et ensuite il en donna une secrète au duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne.

On avoit cru pendant quelques jours que la duchesse de Bourgogne était grosse, mais on en fut désabusé ce jour-là.

Ce fut ce même jour qu'à la sortie du conseil royal de finances, on apprit que le Roi avoit choisi Leblanc, intendant en Auvergne, pour aller remplir l'intendance de Dunkerque vacante par la promotion de Bernières à celle de Flandre; qu'il avoit nommé Turgot, maître des requêtes, pour être intendant en Auvergne; qu'il envoyoit dans l'intendance de Poitiers Roujault [2], qui étoit intendant en Hainaut, et en Hainaut Doujat, qui étoit intendant à Poitiers; que Montgeron, intendant en Berry, passoit à l'intendance de Limousin à la place de Fontaine [3], qui devenoit intendant du commerce, et que le jeune Martangis [4], maître des requêtes, alloit occuper l'intendance de Berry; que l'affaire des intendants de commerce ayant été réglée sur un pied différent du premier projet, parce que les maîtres des requêtes ayant offert de lever ces charges, pour empêcher qu'on n'en créât quatre nouvelles dans leur corps pour les quatre nouveaux intendants du commerce, qui auroient payé cent mille écus chacun, il y auroit six intendants du commerce, qui payeroient seulement cent cinquante mille écus chacun [5], et qui, par conséquent, auroient aussi moins de revenu, et que ces six charges seroient remplies par Amelot de Chaillou [6], par Boissy-Caumartin [7], par Machault, par Fontaine, par d'Orsay [8] et par l'Escalopier [9].

1. Il étoit de la même maison que défunt Magalotti, lieutenant général et gouverneur de Valenciennes.

2. Il étoit venu de Poitiers en Hainaut et on le renvoya de Hainaut à Poitiers.

3. Frère de Rouillé, fermier général des postes.

4. Fils de Martangis, ci-devant ambassadeur pour le Roi en Danemark.

5. [Il y a bien *cent cinquante mille*, mais il faut lire évidemment *cinquante mille*. La phrase tout entière est d'ailleurs peu régulière. — *E. Pontal.*]

6. Cousin d'Amelot, conseiller d'État, ambassadeur en Espagne, très riche.

7. Frère d'un second lit de Caumartin, intendant des finances.

8. Fils de Boucher d'Orsay, prévôt des marchands.

9. Conseiller en la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris, dont le père étoit conseiller en la grand'chambre; il s'obligeoit d'acheter une charge de maître des requêtes.

13 juin. — Le 13, on commençoit à avoir de grandes inquiétudes pour la Provence, sur laquelle on ne doutoit presque plus que le duc de Savoie ne voulût continuer ses entreprises. On disoit aussi que le prince Eugène étoit venu sur la Moselle, mais qu'il avoit repassé le Rhin, pour obliger les Cercles à faire marcher leurs troupes, qu'ils avoient refusées jusqu'alors, dans l'appréhension que l'armée françoise ne passât encore le Rhin, comme les années précédentes; mais il avoit une bonne raison pour les y obliger, qui étoit qu'ils n'avoient plus rien à craindre, puisque l'électeur de Bavière et le maréchal de Berwick avoient marché, avec la meilleure partie de leur armée, sur la Moselle, et que le comte du Bourg n'étoit resté en Alsace qu'avec vingt bataillons et autant d'escadrons.

14 juin. — Le 14, qui étoit le jour de l'octave du Saint-Sacrement, le Roi et Monseigneur, qui étoit tout exprès revenu de Meudon, allèrent à la procession à l'ordinaire et entendirent la grand'messe à la paroisse de Versailles. Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, le duc de Rohan, lui ayant dit quelques mots à l'oreille, lui présenta un papier qu'il reçut et lui dit tout haut : *Monsieur, j'en suis ravi*, ce qui fit croire aux courtisans que l'affaire du prince de Léon étoit en termes d'accommodements, ce qui étoit véritable, quoiqu'elle ne fût pas encore terminée.

On eut ce jour-là des lettres d'Espagne du 2 de juin, qui portoient que l'armée étoit à trois lieues de Tortose, qu'on attendoit le lendemain le reste du canon qui venoit sur l'Ebre et qu'on espéroit dans deux ou trois jours se rendre devant cette place.

15 juin. — Le 15, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Courcillon, et Monseigneur partit de Meudon avec sa cour[1] pour aller dîner à Petitbourg et coucher à Fontainebleau. On sut ce jour-là que Villier[2], brigadier de dragons, avoit été tué à un fourrage par un officier du régiment de la Reine, qu'il commandoit.

16 juin. — Le 16, on apprit que le vieux marquis de Vibraye[3]

1. La princesse douairière de Conty, les dames qui la suivoient ordinairement, les menins, etc.

2. Frère de Villier le Morhier, maréchal de camp.

3. Il n'avoit que soixante-dix ans, mais il étoit père du marquis de Vibraye, lieutenant général.

étoit mort à Paris de la goutte remontée. Le bruit couroit ce jour-là que l'on devoit recevoir le lendemain des lettres importantes du duc de Bourgogne, lequel devoit avoir marché le 15, à cinq heures du soir, pour s'avancer jusqu'à Tirlemont; mais cette marche paroissoit bien extraordinaire aux connoisseurs.

L'après-dînée, le Roi alla voir la petite maison de l'Étoile, que la duchesse d'Orléans avoit fait bâtir auprès de Versailles, et il en fut si charmé qu'il dit à la duchesse qu'il vouloit à l'avenir en faire la dépense, ordonnant au marquis d'Antin[1] de ne rien épargner pour cela.

17 juin. — On apprit le lendemain que, le soir précédent, le Roi avoit eu avis que le duc d'Orléans avoit eu deux avantages considérables, qui le consoloient de toutes les difficultés qu'il avoit continuellement à surmonter. Les ennemis, voulant enlever son convoi et en même temps faire quelque entreprise sur les fourrageurs, étoient revenus à Falcete, qui étoit à six lieues en deçà du camp du duc d'Orléans, en remontant l'Ebre. Et effectivement, son convoi venoit sur cette rivière, et il avoit envoyé au fourrage de ce côté-là. Mais, sur quelques avis, il prit la précaution d'envoyer le marquis de Lambert[2] avec quinze cents hommes de pied jusqu'à l'ermitage de la Madeleine, Glinca, brigadier espagnol, sur la droite, avec pareil nombre d'infanterie, et huit cents chevaux aux ordres de Gaetano, lieutenant général espagnol. Les troupes étant arrivées le 4 au point du jour devant Falcete, les ennemis, qui y étoient encore au nombre de douze cents hommes d'infanterie réglée, de quatre cents chevaux et de deux régiments de miquelets, ne les eurent pas plutôt aperçues qu'ils abandonnèrent le village; la cavalerie s'enfuit, les miquelets se jetèrent dans les montagnes; l'infanterie, ne pouvant se retirer, se mit en bataille sur une hauteur, où elle fut aussitôt enveloppée; il y en eut trois cent cinquante tués sur la place; on fit plus de six cents prisonniers, outre trente-trois officiers, et, comme on poursuivoit les fuyards, on prit encore le commandant de tout le détachement, et on fit tranquillement un très abondant fourrage.

En même temps, on apprit que Vallejo, colonel espagnol, que

1. Cet ordre n'étoit pas onéreux pour lui, puisqu'il étoit frère de la duchesse d'Orléans.

2. Brigadier d'infanterie, qui étoit un gentilhomme d'Angoumois.

le duc d'Orléans avoit détaché pour aller du côté de Tortose, avec ordre de s'en approcher le plus près qu'il pourroit, pour voir la contenance des ennemis, avoit trouvé aux portes de cette place un convoi qui y alloit entrer, et qu'il avoit pris mille bœufs, six mille moutons, cent mulets ou chevaux et quantité de munitions de bouche, et le duc d'Orléans fit distribuer sur-le-champ le tout à son armée. On ajoutoit que, le 6, on apercevoit le convoi qui descendoit sur l'Ebre et qui n'étoit plus qu'à une lieue du camp, et ce convoi étoit composé d'artillerie et de vivres, dont il y en avoit pour un mois.

18 juin. — Le 18, le Roi partit de Versailles sur les onze heures du matin, ayant la duchesse de Bourgogne et Madame dans son carrosse, et arriva sur les trois heures et demie après midi à Petitbourg, où la pluie le retint assez longtemps dans l'appartement de la marquise de Maintenon, et quand elle fut passée, il alla se promener en calèche dans tous les jardins.

19 juin. — Le lendemain, il en partit à deux heures après midi et arriva sur les cinq heures à Fontainebleau, où il fut reçu par Monseigneur, qui l'attendoit au haut du Fer-à-Cheval avec la princesse douaisière de Conti et les dames de sa cour.

20 juin. — Le 20, on sut que le duc de Bourgogne n'avoit point fait la marche de Tirlemont et qu'il étoit toujours dans son camp de Braine-la-Leud et les ennemis dans celui d'Ower-Ysche, où ils avoient cent douze bataillons et cent soixante-treize escadrons, y compris ce qui étoit destiné pour le petit corps séparé que devoit commander le comte de Sparre; qu'il y avoit une grande désertion dans les deux armées; que les partis y étoient fréquents; qu'un parti de Namur avoit ramené quarante chevaux et vingt cavaliers des ennemis; qu'un autre de Tournay avoit pris la barque de Bruxelles à Anvers, d'où il avoit ramené un colonel et plusieurs autres prisonniers; qu'un autre de la même place avoit battu un parti d'infanterie, dont il avoit amené les officiers et vingt soldats prisonniers; qu'un autre, en ce même endroit, avoit brûlé deux magasins auprès de Gand. On reçut ce jour-là des lettres de l'armée d'Espagne du 9, qui portoient que le duc d'Orléans avoit pris trois châteaux, qui facilitoient les approches de Tortose, et que les ennemis fuyoient de tous côtés; que Son Altesse Royale avoit marché ce jour-là pour aller joindre un gros détachement qu'elle

avoit fait, et que, le lendemain, le corps de l'armée devoit la suivre pour se rendre en trois jours devant Tortose, mais qu'on trouvoit partout de grandes difficultés; qu'on auroit de la peine à ouvrir la tranchée avant le 25, parce que l'Ébre, sur lequel on avoit compté pour faire venir toutes les munitions, n'étoit souvent pas navigable, faute d'eau en plusieurs endroits.

On sut ce jour-là que le Roi avoit fait une promotion d'officiers généraux dont voici la liste.

Lieutenants généraux.

Le comte de Kercado [1].
Le comte de Pudion [2].
Le comte d'Evreux [3].
Le marquis de Bouzols [4].
Le comte de Villars [5].

Maréchaux de camp.

Le vidame d'Amiens [6].
Le marquis de Nangis [7].

1. Gentilhomme de Bretagne auquel on avoit fait tort dans les dernières promotions, car il étoit le plus ancien des maréchaux de camp, à la réserve de Bligny, fils du premier président de la Cour des aides de Paris le Camus.

2. Très vieil officier, mais il avoit encore plusieurs anciens; on le disoit parent de la marquise de Maintenon.

3. Il étoit un des moins anciens maréchaux de camp, mais sa charge de colonel général de la cavalerie demandoit ce grade, et outre cela, le duc de Vendôme avoit demandé en grâce au Roi de le lui accorder, étant son cousin germain.

4. Il n'étoit pas le plus ancien, mais il étoit du même jour que le marquis de Levis, qu'on avoit fait lieutenant général pour le voyage d'Écosse, et outre cela, il étoit beau-frère du marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État.

5. C'étoit un amphibie, car il étoit chef d'escadre à la mer et lieutenant général sur terre; mais le maréchal de Villars, son frère, avoit instamment demandé cette grâce au Roi pour lui.

6. Fils du duc de Chevreuse et capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi. Il y avoit assez longtemps qu'il servoit, mais il n'étoit pas ancien brigadier, parce qu'il avoit changé de service, ayant été colonel d'infanterie et de dragons avant que d'être sous-lieutenant des chevau-légers de la garde, d'où il avoit passé à la charge de capitaine-lieutenant, après la mort de son frère, le duc de Montfort.

7. Il étoit très jeune, ayant été colonel dès son enfance à la mort de son père, et même il étoit fort nouveau brigadier, mais le Roi rendit raison de son choix, en disant qu'il ne l'avoit pas fait maréchal de camp par ancienneté, mais à cause de sa régularité dans le service.

Brigadiers.

Le prince de Montbazon [1].
Le marquis de Mirabeau [2].
Le comte d'Epinay, colonel de Charolois [3].
Le marquis d'Angennes [4].
Le marquis de Leuville [5].
Le chevalier de Croy [6].
Le marquis de Charrost [7].
Le duc de Mortemart [8].
Le marquis de Seignelay [9].
Hoüel [10].
Brilhac [11].
Contades [12].

21 juin. — Le 21, on apprit que les Allemands avoient assiégé Ferrare, qui étoit du domaine de l'Église; ainsi on ne savoit que conjecturer d'une entreprise si hardie. On disoit aussi que le duc de Rohan étoit malade à Paris, et l'on croyoit que le chagrin n'y avoit pas peu contribué. On sut encore que la comtesse de Pontchartrain étoit de plus en plus mal et que le comte son époux étoit resté auprès d'elle.

1. Fils aîné du prince de Guémené et gendre du duc de Bouillon; il y avoit longtemps qu'il étoit colonel du régiment de Picardie.

2. Gentilhomme de Provence, très brave homme, très bien fait, fort riche et tout percé de coups, auquel on avoit fait tort dans les dernières promotions. Il étoit colonel du régiment de.....

3. Gentilhomme de Normandie, beau-frère du comte d'Hautefort; il étoit très ancien colonel.

4. Gentilhomme de Normandie, gendre de Vaubourg, qui étoit frère du contrôleur général Desmaretz; il étoit très ancien colonel du régiment royal de la Marine.

5. Il étoit très ancien colonel; son régiment portoit son nom.

6. Second fils du comte de Solre, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lieutenant général et gouverneur de Péronne; il étoit très ancien colonel du régiment de.....

7. Fils aîné du duc de Charost; son régiment portoit son nom.

8. De la maison de Rochechouart; son régiment portoit son nom.

9. Fils aîné du défunt marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'État; il étoit colonel du régiment de Champagne.

10. Capitaine au régiment des gardes françoises, dont le père avoit fait sa fortune aux îles de l'Amérique, où celui-ci étoit né; il étoit brigadier à son rang dans le régiment.

11. Gentilhomme du Poitou, dont le frère étoit premier président du parlement de Bretagne.

12. Gentilhomme d'Anjou, qui étoit major du régiment des gardes.

22 juin. — Le 22, on eut nouvelle, par la Flandre, que le prince Eugène y marchoit avec son corps d'armée et que le maréchal de Berwick le côtoyoit pour y arriver aussitôt que lui [1]. Le même matin, le marquis d'Antin prêta entre les mains du Roi, dans son cabinet, le serment de fidélité pour sa nouvelle charge de directeur général des bâtiments, et le soir, on disoit que la comtesse de Pontchartrain étoit un peu moins mal, par de nouveaux remèdes qu'on lui avoit fait prendre; mais cela ne donnoit qu'une foible espérance.

Le même jour, le bruit couroit qu'on avoit arrêté à la Rochelle un espion qui avoit plus de mille lettres pour les huguenots de Poitou, de Saintonge et du pays d'Aunis.

23 juin. — Le 23, on reçut à la cour des lettres du maréchal de Berwick, du 8 du mois, par lesquelles on apprit qu'il étoit encore sur la Moselle et qu'il n'avoit point encore de nouvelles de la marche des troupes du prince Eugène, mais qu'on croyoit qu'il étoit passé en Flandres pour conférer avec le duc de Marlborough.

On apprit ce soir-là que la comtesse de Pontchartrain étoit morte, ayant donné jusqu'à la fin des marques d'une fermeté sans égale et d'une solide piété. Elle fut regrettée universellement des grands et des petits, dont elle avoit mérité l'estime à si bon titre.

On sut encore que le Roi faisoit marcher, de l'armée du duc de Noailles, sept bataillons pour revenir en Provence.

Le 23, Vauvray, venant de Paris pour se rendre en Provence, arriva à Fontainebleau avec une grosse fièvre, accompagnée de quelques apparences de dyssenterie. Ce jour-là, le chancelier fit prier le Roi de l'excuser s'il ne venoit pas au conseil, étant trop pénétré de la perte irréparable qu'il venoit de faire, et l'on sut que son fils s'étoit retiré à Pontchartrain.

24 juin. — Le 24, on disoit que le gouverneur de Palerme n'avoit pas voulu recevoir Mahoni [2], que le roi d'Espagne y avoit envoyé avec des troupes, parce qu'on avoit manqué à lui envoyer certaine patente qu'il avoit demandée, et que Mahoni avoit été obligé de se retirer à Messine.

1. Et que devenoit cependant l'électeur de Bavière?
2. Officier irlandois, colonel de dragons, qu'on avoit envoyé d'Espagne avec quelques troupes en Sicile.

25 juin. — Le 25, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et cela ne l'empêcha pas de travailler avec le Pelletier de Souzy, et le soir avec le ministre d'État de Chamillart. On disoit, ce jour-là, que le comte de Chamarande marchoit en diligence avec dix bataillons pour se jeter dans Toulon, et l'on appréhendoit que les ennemis n'arrivassent avant lui, l'amiral Leak étant dans ces mers-là avec trente-huit vaisseux de guerre et un grand nombre de bâtiments de charge, avec lesquels il pouvoit, en deux jours de temps, venir débarquer vingt mille hommes d'infanterie devant Toulon, pendant que huit mille chevaux, que le duc de Savoie avoit, viendroient passer le Var.

26 juin. — Le 26, le chancelier vint au conseil royal de finances, et la duchesse de Rohan eut une grande conversation avec lui, pendant que le Roi étoit encore à la messe, où ils parlèrent en raillant des disputes qu'ils avoient eues l'un contre l'autre; ensuite le Roi étant venu donna audience dans son cabinet à la duchesse, et l'on assuroit que l'affaire de son fils alloit se terminer, pendant que son mari avoit encore une grosse fièvre à Paris.

Le même jour, on plaignoit beaucoup à la cour le milord Grifling, qu'on apprenoit par la *Gazette de Hollande* devoir être exécuté le lendemain [1], quoiqu'on eût dit auparavant que la reine Anne avoit prorogé son jugement pour trois ans.

Le soir, il arriva un courrier du duc d'Orléans, qui étoit venu par Oléron et par lequel on apprit que le siège de Tortose étoit formé du 12; qu'on avoit d'abord eu quelque peine à faire communication des quartiers, à cause qu'il se trouvoit deux montagnes, mais qu'on en avoit enfin trouvé le moyen et que les communications étoient assurées; que les ennemis avoient fait plusieurs petits ouvrages avancés, dans lesquels ils avoient mis du monde, croyant que cela amuseroit les assiégeants, mais qu'on avoit trouvé un ravin où l'on étoit à couvert du canon de la place, par lequel on avoit pris ces petits ouvrages à revers, et qu'on y avoit fait trois cents prisonniers; qu'on avoit déjà trente pièces de canon dans le camp et qu'on en attendoit encore; qu'on travailloit à construire deux ponts sur l'Ebre et qu'on avoit

1. Il étoit bien cruel qu'il eût un si malheureux sort pour avoir été fidèle à son roi.

des vivres pour deux mois; qu'un parti de carabiniers, qu'on avoit envoyé le long de l'Ebre en descendant, y avoit trouvé cinq barques chargées de farine et de chair salée pour la garnison et qu'il les avoit obligées, à coups de carabine, de venir à bord; qu'un peu plus bas, il en avoit encore trouvé cinq autres chargées de blé, qui avoient eu le même sort, et qu'il les avoit amenées toutes dix au camp; qu'un autre parti de cavalerie, envoyé du côté de Tarragone pour avoir des nouvelles des ennemis, avoit trouvé un grand nombre de bœufs dans une prairie, qu'il avoit aussi amenés à l'armée; qu'on avoit appris par lui que le comte de Staremberg étoit à Tarragone avec huit ou dix mille hommes, mais que, comme il y avoit une plaine de six lieues entre cette ville et Tortose, le duc d'Orléans n'avoit aucune inquiétude de ce côté-là, étant bien persuadé que les ennemis, qui lui étoient beaucoup inférieurs et surtout en cavalerie, ne hasarderoient pas de se venir mettre dans une si grande plaine, où il falloit d'ailleurs qu'ils entrassent devant lui par un défilé; qu'il y avoit dans Tortose quatre mille hommes de troupes réglées et six mille miquelets ou bourgeois armés, mais que le duc d'Orléans ne laissoit pas d'espérer qu'il les prendroit prisonniers de guerre, malgré leurs quarante pièces de canon, dont ils faisoient feu nuit et jour.

27 juin. — Le 27, on sut que le duc et la duchesse de Rohan avoient fait une substitution de la meilleure partie de leur bien à leur fils, le prince de Léon, mais avec des conditions si dures qu'il n'y avoit pas d'exemple d'une pareille substitution; qu'ils ne lui donnoient en mariage que douze mille livres de rente, c'est-à-dire autant que la duchesse de Roquelaure en donnoit à sa fille; que le mariage ne laisseroit pas de se faire, et que le duc de Rohan étoit encore très malade à Paris de la fièvre, avec une fluxion de poitrine.

28 juin. — Le 28, on avoit bien de la peine à concilier tous les bruits qui couroient au sujet du prince Eugène. Les uns disoient qu'il marchoit avec toutes ses forces à la Moselle et qu'il avoit eu dessein de prendre Luxembourg, dont on avoit, à cause de cela, fait changer la garnison; les autres soutenoient qu'il avoit eu un dessein sur la Lorraine et qu'il ne l'avoit pas trouvé praticable; d'autres assuroient qu'il avoit passé à Bruxelles et d'autres disoient qu'il étoit encore à Francfort pour obliger

les Cercles de lui donner leurs troupes. Ce qui étoit certain étoit qu'on ne sauroit que trop tôt ses desseins et que le duc de Bavière et le maréchal de Berwick étoient sur la Sarre.

Le même matin, la duchesse de Bourgogne présenta au Roi, chez la marquise de Maintenon, la nouvelle marquise de Courcillon, qu'on trouva assez jolie pour son âge, et Vauvray, qui avoit encore la fièvre, prit congé du Roi pour se rendre en poste à Toulon, où le marquis de Langeron l'avoit précédé de quelques jours.

29 juin. — Le 29 au matin, on sut que la marquise de Maintenon avoit eu toute la nuit une grosse fièvre, et que la chancelière étoit partie de Fontainebleau pour aller trouver à Pontchartrain son fils, qu'on disoit être malade de chagrin et que le chancelier n'avoit pu faire revenir à la cour, quoiqu'il lui eût écrit plusieurs lettres et qu'il lui eût envoyé son frère Phélypeaux, intendant de Paris, et son neveu Bignon [1], conseiller d'État.

30 juin. — Le 30, on eut des lettres du camp devant Tortose du 16, lesquelles étoient venues par Bayonne et qui portoient que le chevalier d'Asfeld avoit amené de Valence un gros convoi de vivres; que les deux ponts qu'on faisoit sur l'Ebre étoient achevés et que Fontboizard, maréchal de camp, avoit été détaché avec vingt-sept escadrons pour aller observer les mouvements du comte de Staremberg [2].

JUILLET 1708

1er juillet. — Le 1er de juillet, on sut que le comte de Pontchartrain avoit la fièvre et qu'il ne seroit pas encore sitôt en état de revenir à la cour. On parloit alors de levées de troupes que le Pape faisoit pour se défendre contre l'Empereur, à la vérité un peu trop tard pour ses intérêts et pour ceux de tous les princes d'Italie, et on disoit qu'il levoit deux mille hommes dans le pays des Grisons; qu'il levoit aussi du monde dans le Comtat d'Avignon et qu'il avoit choisi, pour commander

1. Fils de sa sœur, qu'il aimoit fort et qui étoit nommé prévôt des marchands de Paris.

2. Ou plutôt pour empêcher que ces troupes ne fissent des courses en Aragon pendant qu'on étoit attaché au siège.

ses troupes, d'Otanne, mestre de camp de cavalerie dans les troupes de France, qui étoit son sujet du Comtat et un fort bon officier; mais ces troupes ne pouvoient pas être levées assez tôt ni être assez considérables pour faire lever le siège de Ferrare, que les troupes de l'Empereur faisoient sous prétexte de le rendre au duc de Modène, qui prétendoit que les papes l'avoient usurpé sur sa maison.

2 juillet. — Le 2, il sembloit qu'on avoit moins d'inquiétude pour la Provence, parce que d'Iberville [1], envoyé du Roi à Gênes, avoit mandé que les ennemis n'y avoient acheté aucunes des choses nécessaires pour faire un siège, comme ils l'avoient fait l'année précédente, et même que le duc de Savoie faisoit voiturer à Turin toutes les munitions qu'il avoit fait assembler à Coni; mais il n'y avoit guère d'apparence à se fier sur cela, le duc de Savoie étant un homme qui savoit bien couvrir ses desseins [2], et outre cela, on savoit qu'il avoit encore fait acheter un grand nombre de barques, lesquelles ne pouvoient lui être utiles que pour une entreprise sur la Provence, car il n'en avoit pas besoin de tant pour faire passer en Catalogne les six mille hommes qu'il disoit depuis si longtemps qu'il devoit y envoyer. D'ailleurs on avoit eu nouvelle qu'un armateur de Toulon, nommé l'Aigle, avoit pris deux barques des ennemis, dont l'une était chargée d'une grande quantité de poudre à canon, l'autre étoit chargée de fromages, sous lesquels on avoit trouvé dix-huit coffres, dont on en avoit ouvert un, qui s'étoit trouvé rempli de vaisselle d'argent marquée aux armes de l'archiduc et de l'archiduchesse, ce qui faisoit espérer que les autres seroient pareillement remplis de meubles précieux.

Le soir, on sut que le Roi avoit donné à Mme de Brissac [3] la belle abbaye de Saint-Pierre de Lyon, qui étoit vacante par la mort de Mme de Chaulnes.

3 juillet. — Le 3, on disoit que le prince Eugène étoit enfin arrivé à Castellone, où il achevoit d'assembler son armée. Ce

1. Autrefois commis du marquis de Torcy, secrétaire d'État.

2. Cependant on ne se défioit pas encore assez de lui et on n'avoit pas assez d'attention sur ses mouvements.

3. Sœur du duc de Brissac, qui étoit beau-frère du contrôleur général Desmaretz, et bien en prit à cette religieuse, qui n'avoit été que depuis très peu de temps transférée de l'ordre de Saint-Bernard dans celui de Saint-Benoît.

jour-là, le comte de Toulouse [1] fit encore une grande chute de cheval à la chasse, dont il lui resta une grosse contusion à la cuisse droite et une grande douleur aux deux dernières côtes du même côté. Le soir, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, par lequel on apprit qu'il avoit envoyé ses gros équipages sous Charleroy et qu'il devoit bientôt changer de camp. On disoit aussi que le prince Eugène avoit fait un pont sur la Moselle et qu'on croyoit qu'il alloit marcher en Flandre, mais il y avoit bien des gens qui étoient persuadés qu'il avoit plutôt dessein sur la Lorraine, et qui le soupçonnoient de vouloir amuser les généraux des armées de France.

Le même jour, le comte de Pontchartrain arriva à Fontainebleau, mais on sut qu'il ne recevroit aucunes visites.

4 juillet. — Le lendemain, comme le Roi revenoit de la messe, il le trouva dans sa chambre en grand manteau, accompagné du comte de Roucy et du marquis de Blanzac, ses beaux-frères; il lui parla fort obligeamment et dit aussi un mot d'honnêteté aux deux autres. Ce jour-là, on reçut par l'ordinaire des lettres du 22 du camp de devant Tortose, lesquelles portoient qu'on avoit ouvert la tranchée, la nuit du 21 au 22, fort près du chemin couvert; que, comme on avoit fait une fausse attaque, elle avoit attiré toute l'attention des assiégés, lesquels ne s'étoient aperçus que l'on travailloit de l'autre côté que quand les coups de pic qu'on avoit donnés dans le roc ne leur avoient plus permis d'en douter, mais qu'on avoit posé tous les gabions avant qu'ils s'en aperçussent; qu'on n'avoit eu que douze hommes tués ou blessés à cette tranchée, et que la Batte [2], aide de camp du comte de Bezons, avoit été du nombre des premiers.

5 juillet. — Le 5, le marquis de Chavigny [3] étant dans la cour de l'Ovale prêt à aller à la chasse du cerf avec le Roi, un cheval qu'on menoit en main lui allongea un coup de pied dans

1. Il s'étoit déjà démis une épaule d'une chute qu'il avoit faite.

2. Il étoit lieutenant-colonel réformé de cavalerie, ayant été capitaine dans le régiment de Bezons et ensuite dans celui de Villeroy, où le maréchal de Villeroy l'avoit choisi pour le mettre auprès de son fils le chevalier, qui se noya depuis sur les galères de Malte.

3. Fils de Chavigny, secrétaire d'État sous Louis XIII et petit-fils de Bouthillier, secrétaire d'État et surintendant des finances; il avoit soixante-dix ans, mais il étoit encore vigoureux et couroit à la chasse tous les jours.

le côté droit, dont il ne tomba pas, à la vérité, mais il ne laissa pas d'en être fort blessé. On apprit ce jour-là par les lettres de l'ordinaire de Flandre que le duc de Bourgogne n'avoit pas marché, mais qu'il devoit marcher le 4, ayant fait faire des chemins de tous côtés, et même pour passer la Dyle, s'il le jugeoit à propos.

6 juillet. — Le 6, les lettres qu'on recevoit de Gênes par des gens sûrs marquoient qu'on y embarquoit sept mille cinq cents hommes pour la Catalogne; que d'ailleurs le duc de Savoie n'étoit point à craindre, n'ayant pas vingt-cinq mille hommes; que le blocus de Ferrare continuoit par cinq mille Impériaux, tant bons que mauvais; que les ministres de l'Empereur pressoient vivement la république de Gênes de reconnoître l'archiduchesse pour reine d'Espagne; qu'elle s'en défendoit de son mieux, qu'elle se trouvoit fort embarrassée et qu'elle auroit souhaité trouver un tempérament [1], comme la république de Venise, mais que les Impériaux ne s'en contentoient pas.

On apprit ce jour-là que le cardinal d'Estrées étant allé au vieux Louvre rendre visite à la duchesse de Sforce, qui étoit revenue des eaux de Bourbonne assez considérablement malade, le pied lui avoit manqué sur le degré où on l'avoit reconduit, de sorte qu'il auroit tombé sur la tête, si un gentilhomme à lui ne l'avoit repris par son manteau et ne l'avoit tenu si fortement que le manteau s'étoit déchiré; que cependant cet effort avoit fait tourner le cardinal, qui n'étoit tombé que sur le côté, mais qu'il n'avoit pas laissé de s'y faire une grande douleur, et qu'on l'avoit saigné sur-le-champ. On sut aussi que la maréchale de Noailles avoit été saignée deux fois assez brusquement pour une grande douleur au bras avec des frémissements qui faisoient appréhender qu'il ne s'y formât un abcès.

Le même matin, l'abbé Salviati [2], nonce extraordinaire du Pape pour apporter les langes bénits au duc de Bretagne, fit sa première révérence au Roi. Il y avoit longtemps qu'il étoit arrivé à Paris, mais le Roi n'avoit point voulu lui donner audience, parce

1. Le tempérament étoit que la république de Venise en corps ne l'avoit pas reconnue pour reine d'Espagne, mais elle avoit souffert que ses magistrats particuliers lui en donnassent le titre.

2. Seigneur florentin, frère du défunt marquis Salviati, envoyé extraordinaire du grand duc.

que les ambassadeurs prétendoient que les introducteurs des ambassadeurs les vinssent prendre, le jour d'audience, dans la salle qui leur étoit destinée [1]. Les introducteurs soutenoient que cela ne leur étoit pas dû, et le Roi ne vouloit pas leur accorder plus d'honneurs que par le passé. Cependant, comme cela s'étoit fait autrefois et avoit seulement été discontinué depuis quelques années, le Roi jugea à propos, dans la conjoncture présente, d'accorder aux ambassadeurs ce qu'ils prétendoient.

Ce fut encore le même matin que la chancelière vint saluer le Roi dans sa chambre, comme il revenoit de la messe. Le Roi lui parla longtemps avec toute l'honnêteté possible, mais elle étoit tellement touchée [2] qu'elle ne put répondre au Roi que par des sanglots. On disoit aussi que le prince Eugène avoit fait passer la Moselle au-dessus de Coblentz à sa cavalerie et qu'il avoit fait embarquer au-dessous de cette ville son infanterie sur le Rhin, ce qui faisoit croire qu'il avoit dessein de marcher en Flandres avec toutes ses forces.

7 juillet. — Le 7, le comte de Gacé [3] arriva à Fontainebleau en poste, sur les trois heures après midi, apportant au Roi des nouvelles importantes. On apprit donc que le duc de Bourgogne, ayant son dessein dans la tête, avoit marché le 4 à huit heures du soir et avoit passé la Senne avec toute son armée, ayant détaché devant lui le comte de Chémerault, lieutenant général, avec deux mille chevaux et autant de grenadiers, comme pour assurer sa marche et couvrir ses fourrageurs, en arrivant au camp qu'il alloit prendre. Effectivement, tout le monde croyoit qu'il alloit camper au deçà de la Senne; mais, quand il vit toute son armée passée, il se mit à la tête de sa première colonne et prit le chemin de Ninove, qui est à huit grandes lieues de Braine-la-Leud. Dans sa route, on vint lui donner avis que les ennemis paroissoient et qu'ils sembloient vouloir le venir attaquer. En même temps, il monta sur une hauteur pour les reconnoître, et comme

1. C'étoit Tiepolo, ambassadeur de Venise, qui venoit de partir de France, qui avoit remis cette question sur le tapis.

2. Elle faisoit une assez grande perte pour la regretter pendant toute sa vie.

3. Fils aîné du maréchal de Matignon, qui étoit mestre de camp du régiment Dauphin étranger.

il n'avoit alors que sa cavalerie, parce que son infanterie n'avoit pas pu marcher si vite, il mit sa cavalerie en bataille. La nouvelle qui fut portée à l'infanterie que les ennemis paroissoient et qu'on alloit avoir une action, lui donna de nouvelles forces et elle arriva peu de temps après; mais les ennemis se retirèrent brusquement, et le duc de Bourgogne, reprenant sa marche tranquillement, vint passer la Dender avec toute son armée à Ninove, d'où il détacha le comte d'Estrades pour aller se saisir d'Alost, où il arriva fort à propos, un détachement des ennemis y étant arrivé peu de temps après pour l'occuper. Ensuite le duc de Bourgogne vint mettre sa droite à Alost et sa gauche à l'Escaut, ayant fait une marche de vingt-deux heures, dans laquelle il n'étoit pas resté derrière mille hommes de son infanterie. Cette marche ne s'étoit pas faite sans un grand dessein, et le succès vérifia qu'elle avoit été très bien conçue. De la Faye, grand bailli de Gand et brigadier d'infanterie dans les troupes d'Espagne, étoit fort aimé et fort accrédité dans Gand, où il avoit toujours conservé de l'intelligence avec les principaux de la ville, qui étoient bien intentionnés pour leur maître légitime et fort ennuyés de la domination des Anglois et des Hollandois. Il avoit donc conçu le dessein de surprendre la ville de Gand, et voici comment il l'exécuta. Il fit déguiser cinq braves soldats en paysans et les fit entrer dans Gand, sous prétexte d'une foire qui s'y tenoit, avec ordre de se trouver le lendemain à une certaine porte, où il n'y avoit que cinq bourgeois de garde, quand on l'ouvriroit. Pour lui, il se mit en embuscade dans les blés avec trois ou quatre cents hommes de pied, et quand la porte vint à s'ouvrir, il s'en approcha tout d'un coup avec son monde, de sorte qu'un des cinq bourgeois qui étoient de garde l'ayant reconnu lui tira un coup de fusil, mais les soldats déguisés se jetèrent sur la garde, dont ils eurent bon marché, et la Faye étant entré dans la ville avec son monde, tout le peuple cria avec joie : *Vive le roi don Philippe V!* En même temps la Faye envoya donner avis de ce succès au comte de Chémerault, qui s'étoit avancé jusqu'auprès de Gand avec son détachement. Il vint au trot avec sa cavalerie et entra dans la ville; ses grenadiers, ne le pouvant pas suivre à si grand train, le suivirent de leur mieux et entrèrent dans la ville quelque temps après lui. Cependant on étoit sûr qu'il n'y avoit dans la citadelle que deux cent cinquante hommes de mauvaises troupes, et l'on espéroit qu'elle ne

tiendroit pas longtemps. D'ailleurs le grand bailli de Bruges avoit envoyé s'informer s'il étoit vrai que Gand eût reconnu le roi d'Espagne, disant que la ville de Bruges vouloit suivre son exemple, et le comte de la Mothe, qui étoit campé avec un petit corps du côté de Bruges, y avoit marché sur-le-champ pour obliger les bourgeois à se déterminer. On ajoutoit que c'étoit le baron de Bergheyck qui avoit mené toute cette affaire avec la Faye, son intime ami, et le maréchal de Matignon. Pour entendre ceci, il faut savoir que les ennemis étoient campés à Terbanck, proche de Louvain, et que, selon les apparences, ils avoient marché avant le duc de Bourgogne, étant beaucoup plus reculés que lui, dans le dessein de venir prendre le poste d'Alost, soit qu'ils eussent quelque avis du dessein qu'on avoit sur Gand, soit qu'ils voulussent occuper ce poste, pour obliger le duc de Bourgogne à décamper et à se rapprocher de ses places, soit qu'ils voulussent se poster en lieu où ils pussent l'empêcher de secourir Ypres, quand le prince Eugène en feroit le siège, comme on croyoit que c'étoit son dessein. En tout cas, on voyoit bien que ce n'étoit qu'une tête avancée qui avoit paru devant le duc de Bourgogne, étant impossible que ce fût toute leur armée, dont le corps étoit peut-être encore derrière les canaux de Bruxelles, et qu'ils avoient avancé cette tête pour prendre le poste d'Alost, puisqu'il y étoit arrivé un de leurs détachements presque aussitôt que celui que le comte y avoit mené. Ce qui paroissoit de plus avantageux en tout cela étoit que, selon les apparences, les mesures des ennemis alloient être toutes déconcertées, soit qu'ils vinssent par l'Escaut à Termonde, soit qu'ils le vinssent passer à la hauteur d'Alost, vers l'abbaye d'Affelghem.

Le soir, sur les six heures, le Roi alla se promener en calèche découverte le long du canal, et la duchesse de Bourgogne l'y suivit à cheval avec beaucoup de dames. Comme le Roi descendit de sa calèche après la promenade, il trouva au pied de son escalier le ministre d'État de Chamillart, qui lui présenta le comte de Monasterol, lequel lui fit un compliment par avance sur la joie qu'auroit l'électeur son maître de la prise de Gand. Ensuite le ministre de Chamillart dit au Roi qu'il venoit de recevoir des lettres du camp devant Tortose, du 27 de juin, qui portoient que le siège alloit son train, qu'on attaquoit le fort des Carmes, dont la prise donneroit celle de la vieille ville et de la nouvelle; que Mon-

champ, major général, avoit été tué le 25 à la tranchée [1]; que, le lendemain, le chevalier d'Asfeld, qui y commandoit, avoit eu avis par un rendu que les assiégés devoient faire une grosse sortie; qu'on avoit doublé les postes pour les bien recevoir; qu'ils étoient effectivement sortis au nombre de mille hommes, et qu'ils avoient avancé presque jusqu'auprès du canon pour l'enclouer, mais qu'ils avoient été repoussés avec perte et qu'on leur avoit fait une trentaine de prisonniers, qui témoignoient être bien fâchés de ce qu'on attaquoit par le fort des Carmes [2]; que, dès le 26, il y avoit deux batteries établies, dont l'une étoit de seize [3] et l'autre de six pièces de canon [4]; qu'il y en avoit aussi une de bombes, qui avoit déjà brûlé le couvent des Carmes, et que les défenses du fort paroissoient déjà fort endommagées; que les assiégés avoient tenté de brûler un des ponts du duc d'Orléans, mais qu'ils avoient été repoussés.

8-9 juillet. — Le 8, on étoit en grande inquiétude sur le sujet de Gand, parce que le duc de Bourgogne avoit dit au comte de Gacé qu'il dépêcheroit un courrier douze heures après lui, et, comme on ne le voyoit pas arriver, on avoit peur que les ennemis, par une marche forcée, ne se fussent mis à portée de secourir la citadelle de Gand. Le ministre de Chamillart, voyant l'inquiétude du Roi, avoit même ordonné en se couchant qu'on l'éveillât à quelque heure que le courrier pût arriver; mais le Roi avoit ordonné qu'on ne l'éveillât pas s'il venoit après minuit. Il arriva effectivement le 9, à minuit et demi, chez le ministre de Chamillart, qu'on ne manqua pas d'éveiller; mais ce n'étoit pas le courrier du duc de Bourgogne, c'étoit un courrier du comte de Bergheyck, qu'il avoit dépêché exprès pour apporter à Paris les dépêches qu'il envoyoit en Espagne, par lesquelles il mandoit les événements nouvellement arrivés dans les Pays-Bas, et les mettre à la poste le dimanche soir, qui étoit le jour de l'ordinaire d'Espagne. Ce même courrier, après avoir exécuté sa commission, étoit venu de Paris à Fontainebleau apporter une lettre de son

1. Le Roi le regretta beaucoup, aussi avoit-il du mérite et de la capacité pour son métier, et le Roi lui avoit donné le régiment de Sillery après la bataille d'Almanza.

2. Parce qu'ils croyoient que la ville seroit plus tôt prise par cet endroit que par le côté de l'Ebre, où on avoit d'abord voulu l'attaquer.

3. Ce n'étoient que des pièces de campagne.

4. C'étoient des pièces de 24.

maître au ministre d'État de Chamillart, par laquelle il lui mandoit que la garnison du château de Gand, qui avoit parlementé pendant vingt-quatre heures, ayant remarqué que le comte de Chémerault avoit investi le château du côté de la campagne avec dix mille hommes [1], avoit enfin consenti d'en sortir le 8 au matin avec armes et bagages, au nombre de deux cent cinquante hommes de divers régiments et quasi tous hors d'état de servir, et qu'elle avoit, dès le 6, livré aux troupes du Roi la porte qui communiquoit à la ville. La même lettre portoit aussi que l'armée des ennemis étoit arrivée jusqu'à Tenremonde [2], où ils avoient fait passer un corps en deçà de l'Escaut. Le ministre de Chamillart ne jugea pas à propos d'interrompre le repos du Roi; ainsi il ne vint au château que sur les huit heures du matin, et vint dire cette bonne nouvelle à Sa Majesté, qui étoit éveillée et qui lui ordonna d'aller éveiller la duchesse de Bourgogne pour la lui apprendre. Sur les neuf heures, Frédeville [3], major général du corps d'armée que le comte de la Mothe commandoit du côté d'Ypres, arriva à Fontainebleau, apportant la nouvelle de la reddition de Bruges, que le comte de la Mothe n'avoit pas plus tôt mandée au Roi parce qu'il avoit voulu témoigner ce respect au duc de Bourgogne de la lui mander d'abord, et ce prince lui avoit mandé de dépêcher un courrier exprès à Sa Majesté. On sut donc par Frédeville que Bruges avoit fait un peu plus de formalité que Gand, parce que les bourgmestres qui avoient été mis de la main des Hollandois avoient fait sonner plusieurs fois la cloche de l'hôtel de ville pour faire assembler les bourgeois; qu'ils les avoient pressés de prendre les armes, mais qu'ils avoient unanimement répondu qu'ils ne prendroient point les armes contre leur roi légitime; que cependant les troupes du comte de la Mothe s'étant avancées avec la confiance françoise jusqu'aux portes de la ville, les bourgmestres avoient fait tirer sur elles trois coups de

1. Le duc de Bourgogne lui avoit envoyé six mille hommes de renfort.

2. Tenremonde est le véritable nom de cette place, quoiqu'on l'appelle ordinairement Termonde ou Dendermonde; car, en flamand, Tenremond ne veut dire autre chose que l'embouchure de la Tenre, qui est le véritable nom de cette rivière, que l'on nomme communément la Dendre, laquelle se jette à Tenremonde dans l'Escaut.

3. Ci-devant capitaine dans le régiment de Bourbonnois, et qui avoit fait la charge d'aide-major général, et avoit même été nommé major général pour l'expédition d'Écosse.

canon [1], qui les avoient obligés de se retirer; mais qu'ensuite on étoit entré en négociation et que la ville ayant ouvert ses portes, le comte de la Mothe y étoit entré avec toutes ses troupes, qu'il avoit logées dans les casernes, comme elles y avoient été logées autrefois. Frédeville ajoutoit qu'en venant, il avoit passé à Rousselar, où il avoit appris qu'un bataillon, composé de détachements de la garnison de Menin [2], qui étoit dans Courtray, s'en étoit retiré à Menin, dès qu'on y avoit appris la reddition de Bruges.

Sur le midi et demi, le courrier du duc de Bourgogne qu'on avoit attendu avec tant d'impatience arriva, et le ministre d'État de Chamillart apporta au Roi un paquet de ce prince, dans lequel il trouva une relation de sa marche, qu'il fit lire pendant son dîner. Elle portoit diverses circonstances qu'on n'avoit pas sues jusqu'alors, et entre autres que le corps des ennemis qui avoit paru dans sa marche étoit de trente escadrons et de six mille hommes de pied; que le duc de Marlborough y étoit en personne; que, n'ayant osé attaquer la ligne de cavalerie qui s'étoit mise en bataille devant lui, il avoit pris le parti d'essayer d'écorner l'arrière-garde; que les bagages de l'armée, dont le marquis de Biron commandoit l'escorte, ayant pris par un chemin plus long que les troupes, le duc de Marlborough étoit tombé sur leur marche, et que, pendant six heures, le marquis de Biron l'avoit eu sur les bras avec toutes ses forces; que cependant il avoit fait si bonne contenance, qu'il ne l'avoit point entamé; qu'il avoit seulement attaqué le régiment de Cano [3] et celui de Pasteur [4], qui étoient les derniers et qui avoient très bien chargé, mais qui avoient été accablés par le nombre, et qu'il y avoit eu quelques équipages de pris [5]; que le lieutenant-colonel du régiment de la Reine [6], qui

1. Ils en tirèrent un sans boulet, et même le peuple dit à ceux qui négocioient déjà dans la ville pour le comte de la Mothe, qu'ils ne devoient pas se formaliser qu'on eût tiré du canon sur lui, s'excusant sur ce qu'il y avoit toujours quelques gens mal intentionnés, et leur faisant remarquer qu'on avoit même tiré un coup sans boulet.

2. Où il n'y avoit que trois autres bataillons.

3. C'étoit un Espagnol qui avoit un régiment de cavalerie wallon, et ce fut lui qui chargea et qui ne laissa pas de donner le temps à plusieurs équipages de se sauver.

4. C'étoit un Wallon, homme de fortune, qui avoit un régiment de dragons.

5. Il y en eut beaucoup de pris.

6. Il s'appeloit des Plats, et étoit de Paris.

étoit détaché avec deux cents hommes à l'arrière-garde de tout, se voyant trop pressé, s'étoit jeté dans une houblonnière, de là dans un cimetière et ensuite dans un château, où les ennemis l'ayant fait sommer et qu'ayant refusé de se rendre, ils avoient commencé à faire des fascines pour l'attaquer, mais que, voyant son opiniâtreté, ils s'étoient retirés; et que le prince Eugène étoit arrivé à leur armée le soir d'auparavant cette action. On apprit aussi par le courrier du duc de Bourgogne, qu'en passant à la hauteur d'Oudenarde, il avoit trouvé un bataillon des ennemis qui marchoit, selon les apparences, pour s'aller jeter dans cette place; qu'on l'avoit arrêté pour voir ses passeports, et qu'après les avoir vus, on l'avoit laissé passer. On ajoutoit que, deux jours avant la surprise de Gand, il y avoit un bataillon anglois campé sur le glacis, que milord Marlborough avoit fait revenir à l'armée, et qu'il y avoit deux autres bataillons campés à deux lieues de là, lesquels heureusement n'avoient pas eu d'attention sur cette ville, comme on disoit qu'ils en avoient eu l'ordre. On savoit cependant que sa cavalerie devoit être arrivé le 5 à Maëstricht; que son infanterie ne pourroit y arriver que quelques jours après; que le comte de Saint-Fremond devoit arriver le 12 à Namur avec le corps qu'il commandoit, et que l'électeur de Bavière et le maréchal de Berwick le suivroient avec le reste de leur armée.

10 juillet. — Le 10, on apprit par la *Gazette de Hollande* que la reine Anne avoit fait différer de douze jours l'exécution de milord Griffing, et qu'on avoit ôté l'échafaud qu'on avoit dressé exprès, ce qui donnoit encore quelque espérance.

On disoit ce jour-là que Phélypeaux, conseiller d'État ordinaire et intendant de la généralité de Paris, qui étoit frère du chancelier, étant à Paris chez un de ses amis, avoit été tout d'un coup attaqué d'un très grand mal de tête, lequel lui étant tombé sur les yeux, il avoit perdu la vue; que Gendron [1] lui avoit fait divers remèdes qui lui avoient fait revenir la vue à un œil, mais qu'ils avoient été inutiles à l'égard de l'autre. On sut encore que la marquise de Razilly [2], qui étoit accouchée d'une fille à Versailles depuis quelques jours, étoit extrêmement malade [3] et même avait reçu le viatique et l'extrême-onction.

1. Chirurgien expert pour les yeux, qui faisoit aussi le médecin.
2. Femme du marquis de Razilly, ci-devant sous-gouverneur des princes.
3. On disoit que c'étoit par l'indiscrétion d'une femme, qui n'avoit pu

11 juillet. — Le lendemain, on apprit qu'elle étoit morte, et elle fut fort regrettée par tous ceux qui la connoissoient, étant une très bonne femme, très attachée à tous ses devoirs et très bonne amie. Ce qu'il y avoit encore de plus fâcheux, c'est qu'elle laissoit douze enfants à son mari, lequel, étant attaché au duc de Berry, ne pouvoit pas vaquer à leur éducation. On sut aussi que le marquis d'Heudicourt avoit une furieuse attaque de colique, à laquelle il étoit fort sujet, et que le duc de la Rochefoucauld s'étoit trouvé mal la nuit précédente, ayant eu un grand mal de tête avec une grande sueur. Le même matin, le comte de Gacé prenant congé du Roi pour s'en retourner en Flandres, le Roi lui dit : « *Monsieur, vous serez content, j'ai parlé à Chamillart.* » Ensuite il lui dit : « *Faites bien mes compliments au duc de Bourgogne, au chevalier de Saint-Georges, car il ne faut pas le nommer autrement, et au duc de Berry.* » En disant cela, il rentra dans son cabinet, et un moment après, il rappela le comte de Gacé et lui dit : « *Faites aussi mes compliments au duc de Vendôme et à votre père.* » Après cela le Roi reçut, dans son cabinet, le serment de fidélité que le comte de Luigné [1] prêta entre ses mains pour une lieutenance de roi de Poitou, et ce fut le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État de la province, qui lut le serment, quoiqu'il n'eût point encore travaillé avec le Roi depuis la mort de sa femme, et que le chancelier y eût travaillé à sa place.

Le soir, Skelton, maréchal de camp reformé dans le régiment anglois de Neugent et aide de camp du duc de Vendôme, arriva à la cour, venant faire au Roi un compliment de la part du roi d'Angleterre sur la prise de Gand et apportant la capitulation de la citadelle, qu'il avoit faite, parce que la garnison, qui étoit de trois cents hommes, étoit toute composée d'Anglois, pour la plupart brigadiers, et qu'il n'y avoit que le commandant, nommé la Benne, qui étoit François réfugié. On sut encore par lui qu'il y avoit près de quatre cents femmes dans cette garnison et qu'elle ne devoit avoir évacué la citadelle que le 10; mais ce qu'il apprit de plus considérable fut le bonheur qu'on avoit eu d'être entré dans Gand une demi-heure avant qu'il pût être secouru. Le comte

s'empêcher de lui dire que la fille dont elle venoit d'accoucher étoit morte, ce qui l'avoit saisie.

1. Gentilhomme de Poitou. Ces petites lieutenances de roi étoient héréditaires.

de Chémerault, étant entré dans la ville avec ses deux mille chevaux, les avoit partagés dans tous les endroits principaux, et avoit mis Cano, mestre de camp espagnol, avec trois cents chevaux, à la porte de Bruges, dont il avoit fait lever le pont; mais à peine y avoit-il été une demi-heure que deux bataillons et trois escadrons des ennemis, qui étoient à un poste à deux lieues de Gand, avoient paru et que les bataillons, étant venus jusqu'à la barrière, ayant la bayonnette dans le fusil, avoient été bien étonnés de trouver le pont levé et avoient été obligés de se retirer un peu en arrière; que cependant Cano avoit fait baisser son pont-levis, étoit sorti avec ses trois cents chevaux et s'étoit mis en bataille devant les ennemis, lesquels, le croyant bien soutenu, avoient pris le parti de se retirer.

12 juillet. — Le 12, on sut que le Roi avoit donné le régiment de Monchamp au chevalier de Damas [1], brigadier et colonel reformé.

Il y avoit longtemps qu'on parloit dans le monde d'un fameux procès pour la succession d'un gentilhomme de Provence, nommé de Caille. Rolland, avocat au parlement de Grenoble, qui avoit épousé sa sœur, prétendoit qu'il étoit mort sans enfants et que, s'étant retiré en Suisse à cause de la religion, son fils unique y étoit mort. Cependant il paroissoit un homme qui se disoit son fils, auquel on avoit commencé au parlement d'Aix le procès criminellement comme à un imposteur, et depuis on avoit traité cette affaire civilement, en donnant lieu à diverses enquêtes, dont plusieurs témoins ne paroissoient guère moins suspects que plusieurs de ceux qui avoient déposé dans les informations. Les cantons suisses avoient même donné des attestations de la mort du fils unique de Caille; mais le parlement d'Aix n'avoit pas voulu les admettre, et même les Suisses s'en étoient plaints, prétendant que, d'après leurs capitulations, les deux nations devoient respectivement recevoir leurs preuves juridiques. Après que ce procès eut duré plusieurs années au parlement d'Aix, enfin le prétendu Caille, que Rolland disoit s'appeler Pierre Mège et être fils d'un forçat des galères, le gagna et fut envoyé en possession de la succession de défunt Caille, qui se montoit à vingt-cinq

1. Gentilhomme de Bourgogne; il avoit eu autrefois un régiment de la création des cinquante, et ayant été réformé à la dernière paix, il n'avoit point été remplacé.

mille livres de rente. Rolland donna au conseil sa requête en cassation, qui y fut reçue sur le rapport de Maboul [1], maître des requêtes, et le procès ayant été distribué à d'Imbercourt [2], enfin il en fit son rapport au conseil le matin et l'après-dînée du 9 avec beaucoup d'applaudissement. Le 11, il commença à opiner, et l'après-dînée, il forma son avis, qui fut de débouter Rolland de sa requête en cassation ; mais Rouillé [3], conseiller d'État, qui étoit le moins ancien des cinq commissaires qui avoient examiné cette affaire [4], prit un parti contraire et opina à la cassation de l'arrêt du parlement d'Aix, avec beaucoup de force et une éloquence qui le firent admirer. Il n'y eut ce jour-là qu'eux deux qui opinassent, et le lendemain, les quatre autres commissaires opinèrent et furent de différents avis; mais, l'après-dînée, tout le reste du conseil opina, et la Salle [5], maître des requêtes, ayant ouvert un avis mitoyen entre celui d'Imbercourt et celui de Rouillé, cinq des juges qui avoient été de l'avis du dernier revinrent à l'avis de la Salle, que le chancelier avoit pris, et se joignant à ceux qui en étoient déjà et aux douze juges qui étoient de l'avis d'Imbercourt et qui revinrent aussi nécessairement à celui de la Salle [6], l'affaire passa de vingt-deux voix à vingt et une, et l'arrêt fut que le Roi en son Conseil cassoit l'arrêt du parlement d'Aix et renvoyoit le jugement de l'affaire, pour le civil [7] seulement, en la grand'chambre du parlement de Paris.

13 juillet. — Le 13, on apprit que le marquis d'Heudicourt étoit plus mal, ayant toujours une très grosse fièvre, avec de grands frissons et un ventre fort tendu, et que ne voulant pas consentir qu'on le saignât, la marquise de Maintenon [8] étoit allée elle-même chez lui le faire saigner en sa présence.

1. Il avoit été autrefois procureur général des requêtes de l'hôtel et étoit habile homme.
2. Fils de défunt Logeois, fermier général; il étoit un des meilleurs rapporteurs du conseil.
3. C'étoit celui qui avoit été directeur général des finances.
4. C'étoient Marillac,.... de Harlay, Nointel et Rouillé.
5. Doyen des maîtres de requêtes du quartier de juillet.
6. Parce qu'il faut absolument que tous les avis se réduisent à deux; et ainsi Imbercourt et ceux qui l'avoient suivi revinrent à l'avis le plus approchant du leur, qui étoit celui du chancelier.
7. Ainsi, quand le prétendu Caille fût venu à se trouver Pierre Mège et un franc imposteur, on ne pouvoit plus le faire pendre.
8. Elle étoit de tout temps intime amie de sa femme.

14 juillet. — Le 14 au matin, on apprit que le comte de la Mothe avoit fait emporter, l'épée à la main, le fort de Plaskendal [1], qui est situé sur une croisée de canaux entre Bruges et Ostende, à une lieue et demie de cette dernière place, et qu'il y avoit fait cent cinquante prisonniers. On disoit le même matin que l'armée des ennemis avoit marché sur Grammont, et le raisonnement des courtisans sur cette marche étoit que Marlborough vouloit empêcher le duc de Bourgogne de faire le siège d'Oudenarde. On disoit aussi que, comme les troupes du prince Eugène faisoient une extrême diligence pour joindre Marlborough, le maréchal de Berwick n'en faisoit pas une moindre pour joindre le duc de Bourgogne, et qu'il arriveroit aussi tôt à son armée que les troupes du prince Eugène arriveroient à celle des ennemis, parce qu'on avoit fait préparer à Philippeville un grand nombre de chariots pour voiturer son infanterie. Mais il arriva, entre midi et une heure, un valet de pied du duc de Bourgogne, qui apportoit des nouvelles bien différentes, et l'on apprit par lui qu'il s'étoit passé en Flandre, à Cruysouten, en deçà de l'Escaut, une très grande action, dont voici ce qu'on put recueillir de plus certain dans la foule de nouvelles qui couroient parmi le monde. Le duc de Bourgogne avoit marché de son camp d'Alost à Gavre, où il avoit fait des ponts sur l'Escaut, sur lesquels il avoit fait passer sa droite, pendant que sa gauche passoit à Gand. Ayant passé l'Escaut, il trouva inopinément les ennemis, qui, ayant fait une marche forcée, étoient venus passer à Oudenarde et s'étoient avancés jusqu'à Cruyzouten. On crut que ce n'étoit qu'une tête, on les attaqua vigoureusement et l'on renversa leurs premières troupes; mais, comme ils avoient là toute leur armée et que c'est un pays couvert, ils mirent troupes sur troupes, et il se donna en cet endroit un très rude combat d'infanterie, qui dura jusqu'à une heure de nuit. Les ennemis se retirèrent les premiers et repassèrent l'Escaut [2]; le duc de Bourgogne ne se retira sous Gand qu'à onze heures du soir, et, le lendemain, pour remettre en ordre son infanterie, qui avoit soutenu un grand feu avec vigueur, il fit passer son armée au travers de Gand et se campa derrière le canal de Bruges. On disoit alors, sur une lettre du duc de Guiche à la maré-

1. C'étoit un très petit fort de terre, mais important par sa situation.
2. Cela se trouva faux, aussi bien qu'une partie de ce récit.

chale de Boufflers, sa sœur, que le régiment des gardes avoit beaucoup souffert, ayant perdu beaucoup de sergents et de soldats, mais pas un officier de marque. On disoit aussi que le duc de Berry avoit toujours été pendant l'action à la tête de sa compagnie de gendarmes, quoique la gendarmerie eût beaucoup souffert, étant à l'égout de l'attaque sans pouvoir charger, de sorte que le chevalier de Monmeins [1], capitaine lieutenant des chevau-légers d'Orléans, y avoit été tué; que le marquis de Nesle [2], capitaine lieutenant des gendarmes écossois, y avoit eu le bras cassé; que le marquis de Roquelaure [3], lieutenant des gendarmes de Berry, et le marquis de Tournemine [4], capitaine lieutenant des gendarmes de la Reine, y avoient été fort blessés, aussi bien du Plessis [5], major de la gendarmerie, et Mesnière [6], sous-lieutenant; que les gardes du corps y avoient aussi essuyé beaucoup de feu, et que le marquis de Chazeron et le comte de Neufchelles y avoient été blessés au visage [7]; que la Bretesche [8], mestre de camp de cavalerie, et Ximénès [9], colonel du régiment royal de Roussillon, y avoient été tués.

On ajoutoit une moindre nouvelle à celle-là, qui étoit qu'auparavant cette action le comte de Chémerault, ayant été détaché avec le marquis de Vassé [10] pour aller tâter Oudenarde et voir si elle voudroit suivre l'exemple de Gand, avoit trouvé, quand il s'en étoit approché, que les ennemis y avoient jeté deux bataillons et un régiment de dragons, que ces troupes étoient sorties de la place, et que le marquis de Vassé, les ayant attaquées, n'y avoit pas trouvé son compte, de manière qu'il avoit même été légèrement blessé à la tête [11] et avoit été obligé de céder, mais que le comte de Chémerault, qui étoit embusqué, ayant laissé passer les

1. Frère du comte de Monmeins, exempt des gardes du corps.
2. Capitaine lieutenant des gendarmes écossois.
3. Capitaine lieutenant des gendarmes de Berry.
4. Gentilhomme de Bretagne, neveu de la marquise de Cavoye.
5. Homme de fortune, mais d'un mérite distingué.
6. Il étoit bien malheureux, car il n'étoit pas entièrement guéri d'une blessure effroyable qu'il avoit eue à la bataille de Spire.
7. Ils étoient légèrement blessés.
8. Gentilhomme de Brie, qui étoit homme de réputation.
9. Fils du vieux Ximénès, lieutenant général, gouverneur de Maubeuge et colonel du même régiment.
10. Gentilhomme du Maine, gendre du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi.
11. Il avoit pourtant le crâne découvert, ce qui ne l'empêcha pas d'aller porter la nouvelle de l'action au duc de Bourgogne.

ennemis, étoit venu les attaquer par les derrières et en avoit tué un grand nombre.

Sur le soir, avant que le Roi allât à la promenade sur le canal avec les dames, le ministre d'État de Chamillart arriva chez la marquise de Maintenon, et quand le Roi en sortit, on sut qu'il étoit arrivé un courrier du duc de Vendôme, et le Roi lui-même dit que la chose n'étoit pas si mauvaise qu'on l'avoit cru; qu'on avoit des étendards, des timbales et des drapeaux des ennemis et qu'ils n'en avoient point de ceux de l'armée du duc de Bourgogne; que la maison du Roi avoit très bien fait son devoir, et que le prince de Rohan, avec les deux escadrons des gendarmes et des chevau-légers de la garde, avoit défait un régiment de cavalerie des ennemis. On apprit aussi que le duc de Vendôme vouloit recommencer le lendemain de l'action si on l'eût laissé faire; que Castelas, maréchal de camp et lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses, le chevalier de la Rochemillay [1] et le chevalier de Broglie [2], guidons de la gendarmerie, avoient été blessés; que le comte de Croy [3], brigadier, et le marquis de Grave [4], officier de gendarmerie, étoient perdus. Il arriva le même soir un courrier du maréchal de Berwick, qui faisoit une extrême diligence pour arriver avec quarante-deux bataillons et plus de quatre-vingts escadrons, ayant renvoyé par le comte d'Imécourt douze bataillons et trente escadrons à l'armée d'Allemagne.

15 juillet. — Le 15, il arriva un capitaine du régiment royal de Roussillon, qui avoit été envoyé au Roi par le chevalier de Ximénès, guidon de gendarmerie, lequel avoit eu le bras cassé à la dernière action, pour demander en sa faveur à Sa Majesté le régiment royal de Roussillon, qui étoit vacant par la mort de son frère, et le maréchal de Boufflers [5] le présenta au Roi, auquel il rendit une lettre, et il appuya fortement sa demande, qui avoit besoin d'être appuyée, car on savoit qu'on avoit écrit au Roi de

1. Gentilhomme d'Anjou, de la maison de Saché.

2. Dernier des enfants du comte de Broglie, lieutenant général.

3. Fils aîné du comte de Solre, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées et gouverneur de Péronne.

4. Gentilhomme du Languedoc, dont le père et le grand-père étoient maîtres de la garde-robe du défunt duc d'Orléans, frère du Roi.

5. Il avoit été intime ami de son père, et faisoit gloire avec raison de se souvenir de ses amis qui n'étoient plus, comme il rendoit le même service de bon cœur à ses amis qui vivoient encore.

l'armée pour faire donner ce régiment à un autre, et le ministre d'État de Chamillart dit même au maréchal de Boufflers que le Roi avoit fait sa destination. On apprit par ce capitaine que le marquis de Nesle étoit en très bonne santé; que le chevalier de Monmeins n'étoit pas mort, mais qu'il s'étoit retiré avec beaucoup d'autres à Tournay, et que le comte de Croy étoit prisonnier. Le soir, on sut qu'il étoit arrivé un écuyer du vidame d'Amiens, qu'il avoit dépêché à sa femme pour lui donner de ses nouvelles, et qui, après l'être allé trouver à Dampierre, où elle étoit avec sa belle-mère, étoit revenu apporter aussi une lettre au duc de Chevreuse à Fontainebleau. Cet écuyer contoit que, sur la fin de l'action et la nuit s'approchant, le vidame, qui se trouvoit seul officier général en cet endroit à la tête des gendarmes et chevau-légers de la garde et d'une ligne de cavalerie, s'étoit trouvé enveloppé par les ennemis, qui l'avoient pris par les derrières avec des troupes d'infanterie et de cavalerie; que, dans cette extrémité, il avoit jugé qu'il n'y avoit point de salut qu'en perçant les troupes qui l'environnoient, et qu'en même temps, avec les gendarmes et chevau-légers, il avoit chargé la cavalerie qu'il avoit devant lui, laquelle s'étoit dissipée sans l'attendre; qu'ensuite il avoit aussi chargé l'infanterie qu'il avoit trouvée derrière cette cavalerie, laquelle s'étoit jetée dans les haies à droite et à gauche pour le laisser passer et lui avoit fait en passant un très grand feu, qui n'avoit pas empêché toute sa ligne de cavalerie de le suivre; que, quand il s'étoit vu hors de ce danger, il avoit marché à la tête de ses troupes droit à Deinse, où il avoit passé la Lys sur le pont, et, après avoir donné un peu de repos à sa cavalerie, il avoit gagné Gand, marchant toujours le long de cette rivière. Le même soir, on eut nouvelle que le marquis de Biron père [1], le duc de Saint-Aignan [2], le marquis d'Ancenis [3] et la Virue [4] étoient prisonniers. On sut aussi que le marquis d'Heudicourt avoit encore la fièvre, quoiqu'il eût été saigné une seconde fois.

1. Lieutenant général.
2. Frère d'un second lit du duc de Beauvillier; il étoit mestre de camp de cavalerie.
3. Second fils du duc de Charost, lieutenant général; il étoit mestre de camp du régiment de Bourgogne.
4. Vieil officier picard qui étoit maréchal des logis de la cavalerie avec réputation; il eut la douleur de voir tuer ses deux enfants à ses côtés.

16 juillet. — Le 16, encore qu'il arrivât souvent des courriers et que divers particuliers eussent reçu des lettres de l'armée, on ne pouvoit encore éclaircir la vérité de l'action qui s'étoit passée en Flandres, dont personne n'avoit aucune relation, et même, selon les apparences, ceux mêmes qui s'y étoient trouvés auroient eu bien de la peine à en faire une bien juste, tant cette affaire paroissoit embrouillée. Ce qui étoit de certain étoit qu'il y avoit eu des troupes françoises qui s'étoient retirées à Tournay, d'autres à Lille et d'autres à Ypres ; que le chevalier du Rozel, étant resté toute la nuit sur le champ de bataille avec cent deux escadrons, avoit vu à la pointe du jour une armée qu'il avoit cru être celle du duc de Bourgogne, mais que, comme c'étoit celle des ennemis et qu'ils prirent les armes, croyant qu'il venoit les attaquer, il les avoit reconnus et s'étoit retiré sans être poursuivi. On disoit en même temps que les ennemis avoient attaqué deux fois l'arrière-garde du duc de Bourgogne, quand il avoit marché du champ de bataille à Gand, où l'on disoit que l'on mettoit les vingt bataillons qui avoient le plus souffert à l'action et assuroit que l'armée des ennemis avoit marché jusqu'à Courtray. On apprit le soir que la duchesse de Guiche étoit accouchée et que le marquis d'Heudicourt n'avoit plus la fièvre par le moyen du quinquina.

17 juillet. — Le 17, on sut qu'il étoit encore arrivé la nuit un courrier du duc de Bourgogne, mais qu'on n'en savoit pas pour cela plus de nouvelles. On disoit seulement que Chapuyseaux [1], enseigne des gardes du corps, étoit prisonnier; que le marquis de la Porte [2], sous-lieutenant, et le comte de la Feuillée [3], enseigne de gendarmerie, étoient blessés, et que, de huit officiers qui étoient à la tête de l'escadron des gendarmes de la Reine [4], il n'y avoit eu que le comte de Coëtenfao [5] qui n'eût pas été blessé; encore avoit-il reçu une contusion et avoit-il eu un cheval tué sous lui. On apprit aussi qu'il n'étoit pas vrai que les ennemis n'eussent pas poursuivi le chevalier du Rozel, puisqu'il

1. Gentilhomme du Perche.
2. Gentilhomme de Bretagne.
3. Fils de défunt la Feuillée, lieutenant général des armées du Roi.
4. Que commandoit le comte de Tournemine.
5. Dernier des frères du marquis de Coëtenfao, maréchal de camp et sous-lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi.

les avoit eus longtemps sur les bras, et que, dans sa retraite, les ennemis avoient fait plusieurs prisonniers [1].

L'après-dînée, le Roi, en se bottant pour aller à la chasse, dit lui-même que les ennemis avoient à Oudenarde quatre mille soldats ou cavaliers ou dragons et sept cents officiers prisonniers, et que dix mille hommes de son armée s'étoient retirés à Tournay et à Lille. On commença aussi de voir la liste des principaux officiers qui étoient prisonniers à Oudenarde, qui étoient le marquis de Biron, le comte de Ruffey [2], Fitz-Gérald [3], la Virue, le chevalier de Pourrières [4], le comte de Croy, Colvières [5], le marquis d'Illiers [6], Chapuyseaux, le chevalier de Rohan [7], le chevalier de Léon, son frère, le duc de Saint-Aignan, le marquis de Belabre [8], le chevalier de Louville [9], du Tot, Mauny [10], le marquis de Sebeville [11], le comte de Charnizé [12], le comte de Crécy [13], le marquis de Graves, le marquis d'Angennes et le marquis d'Ancenis. On disoit aussi que le duc de Bourgogne étoit toujours dans son camp de Lovendeghem ; que le maréchal de Berwick étoit arrivé à Tournay et que les ennemis étoient à Comines et à Warneton, c'est-à-dire au milieu des lignes qui défendoient de ce côté-là les frontières de la Flandre françoise. On sut aussi que le Roi avoit donné le régiment royal de Roussillon au chevalier de Ximénès,

1. L'affaire auroit été encore plus mal, si le marquis de Nangis ne s'étoit jeté avec son corps de dragons dans un château qui étoit sur un défilé, et s'il n'avoit pas arrêté la poursuite des ennemis, par le grand feu de mousquet qu'il fit faire.

2. Maréchal de camp.

3. Maréchal de camp irlandois.

4. Brigadier de dragons.

5. Maréchal de camp espagnol.

6. Brigadier de cavalerie, capitaine lieutenant de la compagnie.

7. Second fils du duc de Rohan et colonel de dragons; il avoit déjà été pris à Hochstædt.

8. Colonel de dragons, fils de Belabre le Coigneux, autrefois maître des requêtes.

9. Frère de Louville, gouverneur de Courtray, qui avoit eu tant de crédit auprès du roi d'Espagne; il étoit colonel reformé dans le régiment de la Reine, qu'il commandoit, à cause que le colonel étoit prisonnier de la bataille de Hochstædt.

10. Brigadier et colonel d'infanterie.

11. Officier de gendarmerie, fils aîné du marquis de Sebeville, maréchal de camp.

12. Officier de gendarmerie qui étoit un gentilhomme de Bourbonnois.

13. Guidon de gendarmerie, parent du marquis de Mornay-Montchevreuil; son père étoit premier écuyer du duc du Maine.

et que du Plessis, major de la gendarmerie, étoit mort de sa blessure.

18 juillet. — Le 18, on apprit que le marquis de Lenoncourt étoit arrivé le soir d'auparavant, de la part du duc de Lorraine, pour apprendre au Roi la mort du duc de Mantoue et lui représenter qu'il étoit légitime héritier du Montferrat, des biens allodiaux et des meubles de ce prince; mais on assuroit en même temps que l'Empereur avoit donné au duc de Savoie l'investiture du Montferrat, même avant la mort du duc de Mantoue. On eut aussi nouvelle que l'électeur de Bavière, qui s'étoit séparé du maréchal de Berwick quand il avoit marché en Flandres, étoit retourné à l'armée d'Allemagne avec quelques troupes qu'il avoit ramenées. On apprit cependant avec joie que la reine Anne avoit donné grâce au milord Griffing autant qu'il étoit dans son pouvoir [1], c'est-à-dire qu'elle avoit prorogé son exécution pour quatre-vingt-dix-neuf ans, et qu'elle avoit commué sa peine en une prison perpétuelle dans l'île de Wight.

On sut ce jour-là que les ennemis avoient posté des postes jusqu'à Comines et à Warneton, c'est-à-dire au milieu des lignes qu'on avoit faites depuis deux ans pour défendre la Flandre françoise de ce côté-là.

19 juillet. — Le 19, on apprit qu'on avoit été obligé de couper le bras droit au chevalier de Broglie, aventure bien fâcheuse pour un homme de son âge, et que Vigier [2], lieutenant au régiment des gardes suisses, avoit été tué. On reçut ce jour-là, par l'ordinaire de Tortose du 8, des nouvelles qui portoient qu'on n'étoit plus qu'à vingt-cinq ou trente toises du chemin couvert; que d'Astier [3], lieutenant-colonel du régiment de Sourches, avoit été tué tout roide à la tranchée en voulant voir l'effet d'une batterie; qu'il y en avoit trois qui faisoient des merveilles et qu'il y avoit déjà une brèche considérable au bastion; qu'il étoit arrivé de France quatorze pièces de gros canon, qu'on alloit mettre en batterie, et qu'on avoit pris un

1. Les rois d'Angleterre n'ont pas pouvoir de donner des grâces, mais seulement de proroger l'exécution des criminels pour quatre-vingt-dix-neuf ans, ce qui est à peu près la même chose.

2. Frère d'un capitaine au régiment des gardes suisses du même nom.

3. C'étoit un officier du Comtat d'Avignon qui avoit du mérite et de l'élévation.

espion qui alloit trouver le comte de Staremberg pour lui demander un prompt secours de la part du comte d'Efferen [1], qui commandoit dans la place et qui disoit être fort pressé.

On disoit cependant que Marlborough avoit envoyé au marquis de Berwick un état des prisonniers qui étoient à Oudenarde, qui ne se montoit en tout qu'à deux mille cinq cents; que Vachère [2], exempt des gardes du corps, étoit mort de sa blessure; que de Vizé [3], aussi exempt, avoit été pareillement blessé; que, des quatre bataillons du régiment de Vendôme et du régiment de Boufflers, il n'étoit resté que quatre cents hommes, et qu'il y avoit eu, du régiment de Piémont, cinquante-deux officiers tués, blessés ou prisonniers, et qu'un parti de Français de cent cinquante hommes en avoit battu un de cinq cents hommes des ennemis.

Le soir, sur les huit heures, le marquis de Lambert arriva à Fontainebleau, apportant la nouvelle de la réduction de Tortose [4], qui avoit capitulé le 11, et dont la garnison avoit eu une capitulation honorable, mais avec une condition extraordinaire, qui étoit que le comte d'Efferen promettoit de faire rendre le château d'Alez, qui étoit soumis à ses ordres, dans lequel il y avoit un bon nombre de miquelets et de troupes, et qui incommodoit beaucoup la communication de Tortose avec le royaume de Valence.

20 juillet. — Le 20, on sut que le major de la gendarmerie étoit véritablement mort de sa blessure, et c'étoit une perte considérable pour le Roi et pour son corps, auquel il avoit attiré plus de grâces du Roi, depuis qu'il étoit major, que tous les majors ensemble qui avoient été avant lui.

21 juillet. — Le 21, le bruit couroit que le Roi resteroit à Fontainebleau jusqu'au 1er de septembre, mais cela n'étoit pas

1. Officier général allemand.

2. Il étoit des frontières du Languedoc, un peu parent du maréchal de Noailles.

3. Très aimable garçon par ses manières sages et honnêtes; il étoit fils du borgne de Vizé, lieutenant des gardes du corps.

4. C'étoit une assez plaisante chose que la nouvelle de la réduction de Tortose eût couru dès le matin de ce jour-là. On ne sut que depuis que, le jour d'auparavant que les assiégés capitulèrent, ils firent trois sorties pour déposter les assiégeants du logement qu'ils avoient sur le chemin couvert, et même qu'ils leur avoient tué trois cents hommes, mais qu'enfin le logement étoit resté aux assiégeants.

encore bien assuré. On eut aussi nouvelle que le maréchal de Berwick étoit campé à Douai, et que le duc de Bourgogne lui avoit envoyé quatre mille chevaux par derrière les canaux, qui devoient être arrivés à Aire, pour lui aider à contenir les ennemis, qui étoient entrés dans l'Artois avec dix mille chevaux et qui étoient venus jusqu'à Arras, où ils avoient brûlé des maisons dans le faubourg et où ils avoient pensé entrer.

Le même jour, le bruit couroit que d'Harrouys, intendant en Champagne, étoit mort[1], mais on sut depuis qu'il avoit eu seulement une attaque d'apoplexie. On disoit aussi que cinq cents prisonniers de l'armée de Flandre s'étoient sauvés d'Oudenarde, et que, les ennemis ayant lié le reste avec des mèches, trois cents avoient encore trouvé le moyen de se délier et de se sauver avec une partie des soldats qui les gardoient, lesquels étoient des déserteurs françois. Le soir, il arriva un courrier du duc de Vendôme, et l'on apprit seulement que l'on avoit emporté l'épée à la main le fort Rouge, qui est auprès du Sas de Gand, et que les cent cinquante hommes qui le gardoient avoient été tués.

22 juillet. — Le 22, on croyoit que les dix mille chevaux des ennemis qui étoient entrés en Artois avoient rejoint leur armée, qui étoit campée à Rousselar; que les paysans en avoient tué beaucoup, mais qu'ils avoient emmené les baillis des villages pour s'assurer de la contribution, laquelle le Roi avoit envoyé ordre de payer. On ajoutoit que cinq ou six cents prisonniers de la dernière action étoient encore arrivés à Charleroy, venant de Bruxelles; que les habitants avoient favorisé leur retraite; que Tournefort[2], maréchal de camp, avoit été détaché avec un fort gros corps de cavalerie pour aller faire une course dans le pays ennemi et surtout dans les terres des Hollandois, que cela ne devoit pas peu inquiéter; que les troupes du prince Eugène remarchoient vers Louvain, et qu'on croyoit qu'il vouloit donner de la jalousie du côté de Namur[3].

23 juillet. — Le 23, le comte de Cretot, lieutenant de roi de

1. Ç'auroit été un très grand dommage, car c'étoit un des meilleurs intendants du royaume. Il étoit fils de d'Harrouys, trésorier des États de Bretagne, qui avoit eu le malheur de mourir à la Bastille.

2. Lieutenant des gardes du corps.

3. Il n'y avoit nulle apparence que le prince Eugène pût entreprendre ce siège.

Touraine, prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi dans son cabinet, et l'on disoit que le lieutenant de roi de Tournay, ayant eu avis qu'il marchoit un convoi des ennemis de Bruxelles à Oudenarde, avoit fait sortir un détachement de sa garnison, qui avoit battu cent hommes de l'escorte du convoi et en avoit pris cinquante chariots. Le bruit couroit cependant que les ennemis avoient débarqué quatre mille hommes du côté de Monaco, ce qui sentoit bien une entreprise sur la Provence.

L'après-dînée, comme le Roi étoit à la chasse du cerf, il arriva un garde du maréchal de Villars; mais, comme le ministre d'État de Chamillart étoit aussi à la chasse, on ne sut que tard ce que ce courrier avoit apporté, qui étoit que le duc de Savoie avoit fait passer les montagnes à ses troupes en deux colonnes, dont l'une venoit par la Val d'Aoste et l'autre par le mont Cenis, et, cela étant, le débarquement de quatre mille hommes du côté de Monaco ne pouvoit être que pour donner de la jalousie du côté de la Provence, pendant qu'il entroit en Savoie et en Dauphiné.

Le soir, le Roi déclara à son souper qu'il resteroit à Fontainebleau jusqu'au 27 d'août, et l'on disoit aussi le même soir que le chevalier du Rozel avoit marché avec huit mille chevaux dans le pays ennemi et que ce qui étoit aux ordres de Tournefort n'étoit qu'une partie de corps qu'il commandoit.

24 juillet. — Le 24 au matin, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, par lequel on apprit que ce prince avoit détaché le comte de Chéladet, lieutenant général, avec trente-cinq escadrons, pour aller joindre le maréchal de Berwick; que les ennemis, fâchés de ce que les paysans d'Artois avoient tiré sur leur cavalerie, avoient résolu d'y faire marcher trente bataillons et vingt-cinq escadrons, et qu'ayant fait marcher devant un corps de houssards, ils avoient trouvé tout le pays en armes, qu'on les avoit chargés et qu'on en avoit tué trois cents sur la place. On disoit aussi que le duc de Savoie étoit à Lasnebourg, et que le maréchal de Villars étoit à Oulx, d'où il devoit s'approcher du fort de Barrault. On apprit encore que Capy, brigadier de cavalerie, avoit battu un corps de cinq cents chevaux des ennemis, qui faisoient l'arrière-garde des dix mille chevaux qui étoient entrés en Artois.

Le Roi dit aussi à son souper qu'un parti de son armée, ayant trouvé entre Oudenarde et Bruxelles un détachement des ennemis

qui conduisoit huit à neuf cents prisonniers françois à Bruxelles, avoit battu cette escorte et sauvé les prisonniers; mais qu'ayant ensuite trouvé les officiers prisonniers qui prenoient le même chemin et leur ayant offert de les emmener, ils ne l'avoient pas voulu, à cause qu'ils avoient donné leur parole. Cette nouvelle s'éclaircit dans la suite, et l'on sut que c'étoit le chevalier du Rozel qui avoit battu et pris cette escorte des ennemis, qu'il avoit délivré les soldats, et que, les officiers n'ayant pas voulu le suivre, pour ne pas manquer à leur parole, il avoit prétendu qu'ils étoient bien et légitimement délivrés, disant que, s'ils avoient marché sans escorte, il n'y avoit pas de difficulté qu'ils eussent été obligés de tenir leur parole, mais qu'ayant été conduits par une escorte comme des prisonniers de guerre, ils étoient délivrés dès qu'il avoit battu leur escorte; que, dans ce sentiment, il avoit dit aux officiers de l'escorte des ennemis qu'il venoit de battre : « *Messieurs, vous êtes mes prisonniers. Je vous renvoie sur votre parole à Oudenarde avec les officiers françois que vous escortiez; faites-y assembler le conseil de guerre, et je ne doute pas qu'il ne prononce que nos prisonniers ont été bien et légitimement délivrés.* » On sut aussi que le comte de Marsan étoit allé à Paris pour se faire traiter de plusieurs nuages qui étoient tombés sur ses yeux [1].

25 juillet. — Le 25, après dîner, le marquis de Biron, qui avoit eu un congé pour un mois, arriva à Fontainebleau, où, après avoir eu une grande conférence avec le ministre d'Etat de Chamillart, pendant que le Roi étoit à la promenade en calèche sur le canal avec la duchesse de Bourgogne, il salua le Roi comme il sortoit de son cabinet pour passer chez la marquise de Maintenon, et en fut très bien reçu, mais il ne lui donna pas ce jour-là lieu de l'entretenir.

On apprit le soir que les ennemis avoient fait passer de Bruxelles à Ath un convoi de treize cents chariots, presque tous chargés d'artillerie, et cinquante pièces de gros canon, qu'ils avoient tirés du Sas de Gand, et que le prince Eugène avoit lui-même escorté avec son armée. On disoit aussi que le général Mercy avoit marché avec un détachement de cinq mille hommes de l'armée du duc d'Hanovre vers les villes forestières, ce qui ne donnoit pas médiocrement à penser.

1. Il y avoit plus que cela, car il voyoit des figures bizarres qui le chagrinoient beaucoup.

26 juillet. — Le 26 au matin, le Roi, revenant de la messe, passa tout d'un coup chez la marquise de Maintenon, comme il le faisoit ordinairement quand il ne tenoit point de conseil, et il y fut suivi par le marquis de Biron, auquel il avoit fait dire qu'il lui donneroit audience à cette heure-là; mais, comme il venoit d'arriver un courrier du maréchal de Villars, le ministre d'État de Chamillart vint chez la marquise de Maintenon un moment après que le Roi y fut entré et y demeura enfermé avec lui pendant trois quarts d'heure. Comme il en sortit, il dit que le Roi demandoit le maréchal de Boufflers, lequel, étant venu un moment après, resta un quart d'heure avec le Roi et en sortit avec un visage assez triste, ce qui fit croire aux courtisans que le Roi l'envoyoit en quelque part, et qu'il auroit été aussi aise de demeurer à la cour. Après cela, le Roi fit appeler le marquis de Biron, qui fut très longtemps avec lui; mais les courtisans eurent bientôt démêlé que le maréchal de Boufflers alloit à Lille [1], et ils apprirent en même temps que le marquis de Thouy [2] s'étant posté dans un endroit par où les troupes du duc de Savoie venoient de la Val d'Aoste, et ayant mis un détachement d'infanterie aux ordres d'un lieutenant-colonel pour défendre le passage d'une petite rivière, les ennemis y avoient amené du canon, avec lequel ils l'avoient déposté et avoient forcé ce passage, et que, d'un autre côté, le comte de Médavy avoit été obligé d'abandonner un autre poste devant l'autre colonne de l'armée des ennemis. Le duc d'Orléans mandoit cependant qu'il alloit mettre son armée en quartier de rafraîchissement, mais que, pour arriver dans la plaine d'Urgel, où il vouloit la mettre pour la rétablir, il falloit traverser des montagnes qui n'étoient praticables qu'à des chèvres et où l'on pourroit manquer d'eau très souvent.

Ce jour-là, le duc d'Enghien, courant le cerf avec le Roi, fit une chute de cheval, dont il perdit quelque temps la connoissance, de sorte qu'en arrivant à Fontainebleau on le fit saigner.

27 juillet. — Le 27, on disoit que le Pape levoit effectivement vingt mille hommes, que le grand-duc levoit aussi des troupes et

1. Il étoit gouverneur général de la province et de cette place en particulier, pour laquelle la marche du prince Eugène avec son convoi faisoit appréhender un siège.
2. Lieutenant général.

que les républiques de Venise et de Gênes en faisoient de même; et ce n'étoit pas sans raison, l'Empereur faisant souvent assez voir qu'il aspiroit à la domination de toute l'Italie. On sut le même jour que, lorsque le maréchal de Boufflers avoit pris congé du Roi le jour précédent, il lui avoit demandé en grâce de lui accorder de [laisser] servir sous ses ordres le marquis de Surville [1], le marquis de la Frèzelière [2] et la Lande [3], ingénieur, lesquels paroissoient tous trois disgraciés [4]; que le Roi lui avoit accordé les deux derniers et qu'il avoit fait grande difficulté pour le marquis de Surville, mais que depuis il lui avoit fait mander qu'il le lui accordoit aussi. Cette action étoit très glorieuse au maréchal de Boufflers, lequel, au lieu de songer à ses propres intérêts, dans une occasion où il auroit pu y réussir, n'avoit songé qu'à rétablir la fortune de trois malheureux qui avoient du mérite.

28 juillet. — Le 28, Monseigneur partit de Fontainebleau de très grand matin et s'en alla en poste à Meudon pour y voir ses bâtiments, ne menant avec lui que l'enseigne [5] et l'exempt [6] de ses gardes, quatre gardes seulement et quelques officiers de sa chambre et de sa garde-robe, parce qu'il ne prétendoit y séjourner que vingt-quatre heures et revenir le 30 du mois à Fontainebleau.

On disoit ce jour-là que les ennemis avoient beaucoup de troupes autour de Lille; cependant on ne croyoit pas que cette place fût investie, et même on assuroit que leur gros canon n'étoit pas arrivé à Ath, comme on l'avoit dit, et qu'il étoit seulement venu à leur armée du petit canon avec leur convoi de vivres, et, cela étant, il n'auroit pas été vrai, comme on l'avoit débité, que le prince Eugène eût escorté leur gros canon avec toute son armée, fortifiée de trente bataillons de celle du duc de

1. Lieutenant général qui avoit été disgracié depuis l'affaire qu'il avoit eue avec la Barre, capitaine au régiment des gardes, et que le Roi avoit même refusé à l'électeur de Bavière et au maréchal de Berwick, qui l'avoient demandé.

2. Il étoit encore actuellement à la Bastille.

3. Il avoit été gouverneur de la citadelle de Metz, et sur de certains démêlés on lui avoit ôté son emploi.

4. Quoiqu'ils fussent tous à la cour, à la réserve du marquis de la Frèzelière, on les regardoit comme des gens qui ne rentreroient jamais dans le service.

5. Le comte de Chéladet, lieutenant dans la compagnie de Noailles.

6. Deslandes, exempt dans la compagnie d'Harcourt.

Marlborough. On disoit cependant qu'on avoit jeté vingt bataillons dans Lille.

Le même jour, on sut que le Roi avoit conservé à la duchesse de Mantoue les quarante mille livres de pension que le défunt duc son mari lui donnoit, sur les quatre cent mille livres qu'il tiroit du Roi, et qu'il n'étoit pas vrai que le duc de Savoie eût déposté le comte de Medavy et le marquis de Thouy, comme on l'avoit dit. On apprit encore que le marquis et la marquise de Torcy étoient allés en diligence à Paris, parce que la marquise douairière de Pomponne [1] étoit à l'extrémité.

Mais la nouvelle qui faisoit le plus de bruit étoit au sujet de la déclaration que l'Empereur avoit fait donner à la diète de Ratisbonne, qui contenoit onze articles touchant les droits qu'il prétendoit que son frère, en qualité de roi d'Espagne, avoit tant sur le royaume de Naples que sur de certaines terres appartenantes au Pape. Ces articles, qui avoient tous passé à la diète de Ratisbonne, ont paru assez importants pour les insérer ici tout au long.

Droits royaux publiés nouvellement a la diète de Ratisbonne.

1° Qu'on ne doit point prendre l'investiture du Pape pour les deux royaumes de Naples et de Sicile, n'étant point des fiefs ecclésiastiques, comme on l'a faussement cru jusqu'à présent.

2° Que les États d'Avignon et Bénévent seront restitués et réunis à la couronne de Naples, ayant été injustement usurpés, l'un par Clément VI à la reine Jeanne, et l'autre par Pie II à Ferdinand.

3° Que tous les évêchés du royaume seront à la libre disposition et nomination du roi, n'y en ayant à présent que vingt-quatre, et la transaction passée entre Clément VII et Charles V étant nulle.

4° On doit annuler l'alternation entre la daterie et les évêques, mais les bénéfices doivent tous être conférés par les évêques aux diocésains, excepté ceux qui sont réservés ou que Sa Majesté se réservera.

1. Veuve du défunt marquis de Pomponne, ministre d'État, qui étoit mère de la marquise de Torcy.

5° Les bénéfices du royaume dont les externes des collèges et séminaires de Rome jouissent doivent être transférés à des nationaux à la disposition du roi, qui seul pourra y imposer des pensions.

6° Que la daterie ne pourra plus réserver des pensions sur les bénéfices et évêchés et que celles qui sont déjà établies seront supprimées.

7° Que les évêchés et autres bénéfices du royaume ne seront point tenus de payer les annates à la chancellerie, lors de l'expédition des bulles à Rome.

8° Qu'on ne pourra point assigner à Rome les laïques du royaume pour cause non appartenante à la juridiction ecclésiastique, sans le consentement du roi, et que les ecclésiastiques ne pourront point appeler à Rome, après avoir été jugés par les juges ordinaires et métropolitains.

9° Qu'aucun monastère ni abbaye régulière ne pourra être imposée à la taxe des contributions prétendues par le Saint-Siège.

10° Qu'à Rome on supprimera absolument le tribunal de la nonciature, n'étant qu'un collecteur de dépouilles inventé pour la destruction du royaume.

11° Le tribunal pour l'église de Saint-Pierre sera entièrement annulé et les charges des legs pour l'effectuation seront conférées aux ordinaires et les quêtes des amendes des coupables répareront les pauvres églises.

On disoit aussi que le duc et la duchesse de Rohan ne vouloient plus consentir au mariage de leur fils aîné, disant qu'ils avoient été surpris, et on étoit persuadé que cette affaire ne se termineroit jamais, à moins que le Roi ne prît le ton d'autorité.

29 juillet. — Le 29, les lettres du camp devant Tortose arrivées par l'ordinaire portoient que la moitié de la garnison s'étoit jetée dans l'armée du roi d'Espagne, ce qui n'étoit pas surprenant, parce qu'il y avoit dans cette place deux bataillons composés de François auxquels on donnoit le nom de réfugiés, mais qui étoient la plupart des prisonniers que les ennemis avoient faits aux batailles de Hochstædt et de Ramillies, et qu'ils avoient forcés de prendre parti avec eux, les ayant ensuite embarqués pour l'Espagne.

Le même jour, on chanta à la paroisse de Fontainebleau

le *Te Deum* pour la réduction de Tortose, comme on l'avoit chanté dès le 23 à la chapelle du Roi, et l'archevêque de Sens donna ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement. Ce jour-là, on apprit que la garnison de Tortose en étoit sortie le 15; qu'effectivement il leur étoit déserté huit cents hommes; que le comte d'Elferen, fâché de cette aventure, avoit dépêché au comte de Staremberg pour s'en plaindre, et qu'il lui avoit demandé permission, en représailles, de faire arrêter le comte de Vignaux [1], qui commandoit son escorte; que le comte de Staremberg y avoit consenti, et même qu'il lui avoit envoyé cinq cents chevaux pour exécuter la chose plus sûrement lorsque la garnison seroit arrivée à Tarragone, où le comte de Vignaux la devoit conduire; que Vignaux, s'étant douté du fait, avoit donné à souper à tous les officiers de la garnison à l'Hospitalet, qui étoit la première couchée; qu'il en avoit enivré plusieurs, lesquels cependant ne lui avoient rien découvert, mais qu'après le souper, tout le monde étant enseveli dans le sommeil, il avoit assemblé les quatre capitaines qui étoient détachés avec lui, lesquels avoient tous été d'avis qu'il n'y avoit qu'à monter à cheval à la sourdine et marcher toute la nuit pour joindre l'armée, ce qui avoit été exécuté.

On sut encore que le duc d'Orléans devoit marcher le 20 avec l'armée pour aller la mettre en quartier de rafraîchissement dans la plaine d'Urgel, où le comte d'Estaing étoit depuis longtemps avec un détachement; qu'il faudroit passer des montagnes où il ne passoit que des chèvres et où les vivres et l'eau seroient très rares; que le duc d'Orléans laisseroit le chevalier d'Asfeld devant Tortose avec quatorze bataillons pour raccommoder les brèches, et que, quand elles seroient refaites, il mettroit sept bataillons dans la place et, avec les sept autres repasseroit au royaume de Valence, où il en trouveroit encore sept, lesquels étoient arrivés de Portugal, qui étoient les trois des Vaisseaux, les deux de Miromesnil, un de Bourg et un de Dillon.

On sut encore que l'électeur de Bavière étoit sorti de ses lignes, qu'il étoit allé camper à Longkandel et qu'il faisoit faire un pont à Neubourg sur le Rhin, dans une des îles duquel on devoit se retrancher; qu'il avoit trente-six bataillons et soixante-

1. Mestre de camp qui avoit été exempt dans les gardes du corps.

dix escadrons; que cependant on disoit que le duc d'Hanovre remontoit le Rhin et qu'il avoit dessein de surprendre le passage de Bils en Suisse, ce qu'il auroit pu faire la nuit.

Ce jour-là, d'Aligre [1], président à mortier du parlement de Paris, fit signer au Roi son contrat de mariage avec Mlle Fontaine des Montez, fille d'un secrétaire du Roi, d'Orléans, qui lui apportoit trois cent mille livres en argent comptant, sans la somme de cent mille livres que le père devoit encore donner au mois de septembre, et des espérances pour plus de quatre cent mille livres.

On eut aussi nouvelle de Toulon que l'amiral Leake avoit rôdé le long des côtes de Provence, mais qu'il avoit été retenu par les vents de nord-ouest et de sud-ouest, et avoit été obligé de relâcher vers Oneglia pour faire de l'eau, dont il n'avoit pu faire de provision que pour quinze jours, à cause des grandes fournitures qu'il portoit à Barcelone avec l'archiduchesse; qu'il avoit détaché un colonel dans une felouque pour y aller donner avis que, dans peu de temps, il rendroit cette princesse à Barcelone; que ce colonel, voyant sa felouque refusée par les vents, s'étoit mis à la cape sous une île, et sur ce que ses gens lui avoient dit qu'elle étoit déserte, il y avoit mis pied à terre avec cinq hommes; que des pêcheurs, ayant aperçu la felouque, avoient fait déguiser leurs femmes, qu'ils les avoient armées de fusils, qu'à coups de feu, elles avoient forcé la felouque à s'éloigner et que le colonel avoit été pris avec ses cinq hommes.

On disoit encore que le Roi avoit envoyé ordre au pays d'Artois d'accorder avec les ennemis pour les contributions. On ajoutoit que le maréchal de Berwick étoit allé avec soixante escadrons chercher les quatre mille chevaux des ennemis qui couroient le pays, et qu'il espéroit de les joindre. On mandoit aussi de Brest que Duguay-Trouin avoit appareillé le 22 avec son escadre et avoit passé à la pointe du Raz, mais que, sur l'avis qu'il avoit eu que la flotte des ennemis étoit partie de la hauteur du Port-Louis, il étoit revenu le 24 à la rade de Bertheaume, attendant une occasion plus favorable pour faire voile.

Le soir, sur les sept heures, Monseigneur arriva de son petit voyage de Meudon.

1. Il étoit petit-fils du chancelier d'Aligre, dont le père étoit aussi chancelier; il avoit épousé en secondes noces la seconde fille du ministre le Pelletier.

30 juillet. — Le 30 au matin, on vit arriver à la cour le marquis de Lévis, revenant de sa prison d'Angleterre; il entretint le Roi à son retour de la messe et presque pendant tout son dîner. Ce jour-là, l'envoyé de Mantoue, sur les lettres de la duchesse, donna part au Roi de la mort du duc de Mantoue, son maître, et prit congé du Roi et de la maison royale, n'ayant plus de caractère.

AOUT 170 8

1er août. — Le 1er d'août, le Roi prit médecine à son ordinaire; il ne laissa pas de tenir son conseil à quatre heures après midi, et il passa le soir chez la marquise de Maintenon. On apprit ce jour-là que le marquis de Roquelaure étoit mort de sa blessure et qu'il avoit fait un testament militaire, par lequel il donnoit tous ses biens à son frère le chevalier, qui étoit capitaine dans le régiment de Gondrin, et, en même temps, il le laissoit héritier de son zèle, de son dévouement et de sa fidélité pour le Roi, et Sa Majesté fut touchée de ces termes. On eut aussi nouvelle, par un courrier du duc de Bourgogne, que le chevalier du Rozel, avec un détachement de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie, avoit pris l'île de Cadsant, proche l'Écluse, où il avoit brûlé, comme les ennemis avoient fait en Artois; que ce courrier les avoit effectivement trouvés auprès de Dourlens, qui mettoient le feu à un village; qu'un parti de l'armée françoise de huit cents chevaux avoit eu assez de peine de se retirer des mains d'un parti de trois mille des ennemis et en avoit été quitte pour perdre quelques gens de son arrière-garde. On disoit que les ennemis faisoient venir de Bruxelles cinquante gros canons et qu'il leur en venoit encore vingt-cinq de Maëstricht, ne négligeant rien pour obliger le duc de Bourgogne à se déposter de Gand. On assuroit encore que leur dessein étoit de ruiner la Knocque, Nieuport et toutes les places de ce canton-là, pour nous ôter toute la communication des canaux.

Le soir, on sut par Monseigneur que les contributions d'Artois étoient réglées [1] et que les ennemis s'étoient retirés, comme

1. A deux millions et encore trente mille livres pour les frais de la course des ennemis, qui ne vouloient prendre les écus de France qu'à trois livres.

aussi que le comte de Chéladet avoit joint le maréchal de Berwick [1]. On vit le soir le maréchal de Catinat arriver à la cour, y ayant été mandé tout exprès par Sa Majesté [2].

2 août. — Le 2, il arriva un courrier du duc d'Orléans, parti le 20, par lequel on sut que le château d'Arnez s'étoit rendu sans difficulté, le commandant ayant obéi aux ordres du comte d'Efferen, ce qu'il se seroit bien passé de faire, s'il l'avoit voulu, car on ne l'auroit pas attaqué, son château étant imprenable; que Son Altesse Royale se plaignoit fort des supercheries du comte d'Efferen, ayant appris qu'il avoit réparé la nuit la brèche de sa place, qu'il avoit voulu égorger les troupes des Couronnes qui gardoient les portes, parce qu'il attendoit un secours qui auroit fait recommencer le siège; sans compter l'enlèvement du comte de Vignaux, qu'il avoit projeté, comme nous l'avons dit, et qu'elle prétendoit se venger de toutes ces supercheries du comte, qui ne remenoit que douze cents hommes au comte de Staremberg, au lieu de trois mille qu'il lui avoit promis de remener.

Ce jour-là, le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, présenta au Roi Balayas, gouverneur de Potosi, auquel le Roi témoigna que le roi d'Espagne étoit très content de lui et que de sa part il lui donneroit des marques de sa bienveillance. Ce fut encore le même jour que le prince de Léon fit enfin signer au Roi et à sa famille royale son contrat de mariage, étant conduit par le duc de Beauvillier, qui lui servoit de père. On sut aussi que Caumartin, intendant des finances, s'en étoit allé en diligence à Paris, parce que sa femme [3] étoit à l'extrémité, et l'on vit paroître Blouin en grand deuil de sa mère, qui avoit épousé en secondes noces la Galissonnière, maître des requêtes [4].

Le Roi dépêcha en même temps la Faye [5], l'un de ses gentils-

1. C'étoit cette jonction qui avoit obligé la cavalerie des ennemis, qui faisoit contribuer en Picardie, à se retirer à leur armée.

2. Apparemment pour prendre conseil de lui sur les affaires du Dauphiné.

3. Elle s'appeloit en son nom Richebourg et avoit eu des biens très considérables, et comme elle n'avoit plus d'enfant, ayant perdu son fils unique, Caumartin auroit eu de grands comptes à rendre, si elle étoit venue à mourir.

4. Il étoit de Bretagne, mais très peu riche, de sorte que son fils aîné étoit actuellement substitut du procureur général du parlement de Paris.

5. Fils d'un homme d'affaires et frère du capitaine au régiment des gardes.

hommes ordinaires, pour aller à Pont-à-Mousson faire ses compliments à la duchesse de Mantoue, et en allant à la messe, il chercha des yeux le maréchal de Catinat, et, l'ayant aperçu, il lui ordonna de le venir trouver chez la marquise de Maintenon, où il travailla pendant une heure avec Sa Majesté.

On apprit ce jour-là par l'ordinaire que, le 20, le duc d'Orléans avoit fait marcher son infanterie vers la plaine d'Urgel et qu'il devoit la suivre le lendemain avec sa cavalerie.

3 août. — Le 3, on disoit que les ennemis étoient campés entre Lens et la Bassée avec quinze bataillons et un gros corps de cavalerie; que, s'étant rapprochés de Doullens avec cinq cents chevaux et deux mille cinq cents grenadiers, ils avoient d'abord paru aux portes habillés de bleu et ayant des cocardes blanches, disant que c'étoit le régiment du Roi de dragons qui vouloit entrer dans la ville, mais que, comme on ne les en avoit pas voulu croire sur leur parole, ils avoient fait sommer cette place de se rendre; qu'on s'étoit moqué d'eux et qu'on leur avoit tiré du canon. On mandoit aussi de Dauphiné que le maréchal de Villars étoit campé auprès du fort de Barraux, et que l'alarme étoit grande dans Grenoble.

Le soir, on sut que le Roi avoit donné les emplois de la gendarmerie qui étoient vacants, c'est-à-dire sa majorité à Dauger [1], exempt des gardes, l'aide-majorité à des Moussures [2], sous-aide-major, la compagnie des chevau-légers de Berry au comte de Riants [3], le plus ancien sous-lieutenant du corps, sa sous-lieutenance au marquis de Menou [4], le plus ancien enseigne, et son enseigne au comte d'Avaugour [5], le plus ancien guidon; à l'égard du guidon du chevalier de Ximénès, qui avoit eu le régiment royal de Roussillon d'infanterie, le Roi le lui avoit donné à vendre, et pour ce qui est du guidon qui vaquoit par la promotion du comte d'Avaugour, le Roi en donnoit la moitié du prix au comte d'Estrehan [6], auquel il l'avoit promise quand il avoit

1. Fils aîné du vieux Dauger, lieutenant général, qui avoit été tué au combat de Leuze.
2. C'étoit un galant homme qui avoit été élevé dans le corps, ayant été maréchal de logis.
3. Gentilhomme du Perche, tout couvert de blessures.
4. Gentilhomme de Bourbonnois, fils aîné du défunt marquis de Charnizé.
5. Gentilhomme du comté de Nantois.
6. Gentilhomme de Normandie qui commandoit les chevau-légers de la Reine.

acheté une compagnie, et l'autre moitié à la Corée, auditeur des comptes de Paris, qui étoit frère de défunt du Plessis, major, auquel le Roi l'avoit promise en allant en campagne. Ainsi le duc de la Rochefoucauld, qui avoit demandé pour le marquis de Pons [1] un guidon avec tant d'instances, n'eut pas cette fois le plaisir de l'obtenir.

4 août. — Le 4, le Roi prit avec toute la cour le deuil du duc de Mantoue, et l'on disoit que le duc de Modène étoit à l'extrémité, s'il n'étoit pas mort. On ajoutoit que l'Empereur avoit fait sommer le duc de Parme de venir lui rendre sa foi et hommage, ses États étant des fiefs d'Empire et non pas de l'Église. On disoit aussi que Julien [2], lieutenant général, alloit commander en chef les troupes du Pape, et que la Mothe, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Noailles, y alloit aussi servir. Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit diverses entreprises du duc de Savoie; qu'il avoit fait attaquer Sézanne, qui est au pied du mont Genèvre, par un corps de troupes et de Barbets qui avoit été battu; qu'il avoit aussi fait attaquer Bardonnèche, d'où ses troupes avoient été repoussées et même battues par les troupes françoises de la vallée de Barcelonnette, qu'il avoit aussi fait attaquer le comte de Muret [3] dans le col de Laroux, mais qu'il avoit repoussé les ennemis en cet endroit avec perte; qu'il les avoit encore repoussés à Ladon, et qu'ayant eu avis qu'ils attaquoient encore un autre poste, il y avoit marché avec tant de diligence que ses troupes fatiguées et essoufflées avaient un peu molli, mais qu'il avoit rétabli les affaires et repoussé les ennemis. Cependant il ne laissoit pas de se glisser un bruit contraire à ces nouvelles, qui étoit que trois mille hommes des ennemis avoient pénétré les montagnes et qu'ils pourroient bien faire le siège d'Exiles. Il couroit en même temps une nouvelle d'une victoire du roi de Suède sur les Moscovites, et l'on disoit qu'il s'étoit passé deux actions, la première

1. Il étoit d'une illustre maison, agréable de sa figure, fort pauvre, mais il n'étoit encore que mousquetaire du Roi, et d'ailleurs le Roi étoit engagé.

2. C'étoit un Avignonnois qui avoit autrefois commandé les Barbets et même défendu Coni contre la France, mais on avoit eu soin de le retirer du service du duc de Savoie et on l'avoit employé en divers endroits, de sorte qu'alors le Roi n'étoit pas fâché qu'il allât servir le Pape.

3. Maréchal de camp qui commandoit dans ces montagnes du côté de Fenestrelles.

sur les bords de la Bozera, derrière laquelle les Moscovites étoient campés, et que le roi de Suède avoit fait passer en deux endroits, pendant qu'il les amusoit en faisant faire un pont vis-à-vis d'eux, de sorte qu'il les avoit attaqués pendant qu'ils y pensoient le moins et qu'il en avoit tué quatorze à quinze cents sur la place ; la seconde, huit jours après, vers la source de Boristhène, où il les avoit joints et où il avoit tué quinze mille hommes de leur infanterie, après qu'elle avoit été abandonnée par leur cavalerie, et que le Czar, qui étoit à cette action, se retiroit à grandes journées vers Moscou.

6 août. — Le 6, tout le monde regrettoit à la cour de Vizé [1], exempt des gardes du corps, qui étoit mort à Gand de la blessure qu'il avoit reçue au combat de Flandre, aussi bien que Vachères, qui étoit aussi exempt des gardes du corps.

7 août. — Le 7, le bruit couroit que les ennemis avoient marché au pont d'Espierres, et l'on commençoit à appréhender beaucoup qu'ils ne fissent le siège de Tournay ou celui de Mons.

8 août. — Le 8, on apprit que le prince Eugène avoit passé l'Escaut à Espierres avec vingt mille hommes de l'armée de Marlborough, et l'on ne doutoit pas qu'il n'allât chercher le convoi à Bruxelles, où le gros canon étoit chargé et tous les équipages des officiers arrivés. On reçut aussi des lettres de l'armée du maréchal de Villars, qui portoient qu'effectivement sept bataillons du duc de Savoie avoient forcé le col de Laroux, que le comte de Muret y avoit été blessé, qu'on croyoit que ces troupes alloient faire le siège d'Exiles, et que le comte d'Artagnan, qui en étoit gouverneur, avoit ordre d'y marcher avec les troupes qu'il amenoit de Provence, et que le comte de Médavy étoit malade et s'en étoit allé aux eaux, étant un peu brouillé avec le maréchal de Villars.

9 août. — Le 9, il arriva un courrier de ce général, lequel apporta des lettres du 6, datées de Saint-Jean de Maurienne, par lesquelles on apprit que le duc de Savoie étoit auprès de Briançon, et que le maréchal de Villars y marchoit le lendemain. Cette marche du duc de Savoie ne faisoit pas appréhender le

1. Fils du défunt borgne de Vizé, lieutenant des gardes du corps, homme de réputation. Celui-ci étoit le garçon du monde le plus universellement aimé, ce qui ne peut être que l'effet d'un mérite bien distingué.

siège de Briançon, qui étoit une place bastionnée, le duc de Savoie ne pouvant faire venir du canon que par Exiles, mais elle le mettoit en état de faire le siège d'Exiles et par là de faire tomber Fenestrelles et tous les autres postes des derrières, avec tout le pays où l'on hivernoit ordinairement quarante bataillons.

10 août. — Le 10, on sut qu'il étoit arrivé, le soir précédent, plusieurs courriers de Flandres, mais on parloit très confusément des nouvelles de ce pays-là; car les uns disoient que le grand convoi des ennemis étoit arrivé à Ath, d'autres disoient que c'étoit à Hall qu'il étoit arrivé, d'autres soutenoient qu'il n'étoit pas encore parti de Bruxelles. La plupart étoient fâchés qu'on le laissât passer sans donner un combat, d'autres se moquoient même de la proposition qu'on en faisoit; quelques-uns disoient qu'il ne s'agissoit plus du siège de Lille, ni de celui de Mons, et que les ennemis en vouloient à Tournay, pour empêcher le duc de Bourgogne de prendre Oudenarde, pendant qu'ils feroient un autre siège; enfin il y en avoit qui croyoient qu'ils tomberoient sur Namur, parce qu'il étoit moins pourvu que toutes les autres grandes places, dans lesquelles le maréchal de Berwick avoit jeté toute son infanterie, et ils alloient jusqu'à dire que le gros de l'armée des ennemis avoit repassé l'Escaut à Espierres, mais ils avoient bien la mine d'avoir pris le détachement de vingt mille hommes pour toute leur armée.

On reçut aussi ce jour-là des lettres du duc d'Orléans du 1er août de Lérida, par lesquelles il mandoit que, dans deux ou trois jours, il espéroit que son armée seroit bien établie dans ses quartiers de rafraîchissement des plaines d'Urgel et de Vic.

11 août. — Le 11, on sut que le comte de Ruffé étoit reparti pour aller à l'armée des ennemis traiter de l'échange des prisonniers, les ennemis ayant consenti à des propositions plus raisonnables, qui faisoient espérer que cette affaire pourroit enfin se terminer. Il y avoit très longtemps que la princesse de Soubise étoit malade, et même elle avoit reçu quelque soulagement pendant un certain temps, mais alors on disoit qu'elle étoit retombée en de nouveaux accidents et qu'elle étoit tellement changée qu'il étoit impossible de la reconnoître.

Le soir, on apprit que, le marquis de la Porte, sous-lieutenant de gendarmerie, étant mort de sa blessure, le Roi avoit donné

sa sous-lieutenance au plus ancien enseigne du corps [1], et son enseigne au plus ancien guidon ou cornette [2], et qu'à l'égard du guidon, il l'avoit donné à Calonne [3], major du régiment de cavalerie de Barentin. Le P. de la Chaise, confesseur du Roi, étoit aussi bien incommodé, ayant un pied ouvert et voulant nonobstant cela dire la messe tous les jours, malgré le conseil des chirurgiens.

12 août. — Le 12, toutes les lettres de Tournay portoient qu'on ne doutoit plus que les ennemis n'en voulussent faire le siège, et que Dolet [4], lieutenant de roi, y faisoit faire tous les préparatifs pour bien se défendre. On sut ce jour-là que le marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, avoit la fièvre toutes les nuits, et qu'ayant été saigné ce matin, il avoit eu une assez grande foiblesse.

13 août. — Le 13 au matin, on apprit qu'il étoit parti dès quatre heures de Fontainebleau pour s'en aller à Paris, où les malades avoient plus de commodités. Le Roi dit le même matin qu'on avoit des nouvelles que les ennemis avoient fait quatre chemins; qu'ils avoient marché sur Courtray et qu'ils avoient levé les ponts qu'ils avoient sur l'Escaut. Ainsi on ne pouvoit pas douter que leur grand convoi ne fût passé et qu'ils ne fussent également à portée de tomber sur Lille, sur Ypres ou sur Tournay. Mais, le même jour, il arriva plusieurs courriers par lesquels on apprit que Lille étoit investie, au moins que la marche que les ennemis faisoient de tous côtés ne laissoit pas lieu d'en douter. Le soir, il arriva aussi un courrier du duc de Bourgogne, par lequel il mandoit qu'encore qu'il ne sût pas positivement le dessein des ennemis, néanmoins il alloit ébranler son armée pour marcher.

14 août. — Le 14, on eut des nouvelles certaines que le comte d'Artagnan étoit arrivé à Briançon avec les corps qu'il amenoit de Provence. Le Roi entendit ce jour-là les vêpres à sa tribune, selon sa pieuse coutume, et ensuite, après avoir travaillé avec le P. de la Chaise aux affaires de sa conscience, il alla se promener en calèche dans le parc avec la duchesse de Bourgogne.

1. C'étoit le comte de Lordat, gentilhomme provençal, qui avoit été nourri page de la petite écurie du Roi.
2. C'étoit le marquis de Nérestang, gentilhomme de Lyonnois, dont les ancêtres étoient grands-maîtres nés de l'ordre de Saint-Lazare.
3. Gentilhomme de Boulonnois.
4. Ci-devant major du régiment de Navarre avec réputation.

15 août. — Le 15 au matin, il fit ses dévotions à sa grande chapelle, en sortant de laquelle il toucha quelques malades des écrouelles en petit nombre, ayant d'abord résolu de ne toucher que les Espagnols qui se présenteroient; mais insensiblement il consentit à toucher quinze malades, dont il n'y avoit qu'un seul d'Espagnol.

L'après-dînée, il alla encore entendre les vêpres, qui furent chantées par sa musique, ensuite desquelles il assista à la procession solennelle qui se fit autour de la cour des Fontaines, suivant la pieuse institution du roi son père, qui avoit ordonné qu'on feroit à l'avenir à pareil jour, dans tous les lieux de son royaume, des processions solennelles, où tous les magistrats assisteroient, pour servir d'un monument éternel qui fît connaître qu'il avoit en ce jour-là mis son royaume sous la protection de la Sainte Vierge, mère de Dieu. Après cela, comme il faisoit depuis quelques jours une chaleur excessive, il vint changer de chemise, dont il avoit un extrême besoin, étant aussi mouillé que s'il fût tombé dans l'eau, et puis il s'enferma avec le P. de la Chaise pour distribuer le peu de bénéfices qui étoient vacants, ce qui fut bientôt fait, n'y ayant que quelques canonicats, dont le meilleur, qui étoit de la Sainte-Chapelle de Paris, fut donné à l'abbé Vassal [1]. Mais on sut depuis que l'abbé Fautrier [2], s'étant démis secrètement entre les mains du Roi de son abbaye de Saint-Loup de Troyes, le Roi l'avoit donnée à l'évêque de la même ville [3].

On avoit vu ce matin-là une chose assez nouvelle, qui avoit été de voir deux évêques prêter en même temps le serment de fidélité au Roi à la même messe, c'est-à-dire l'évêque de Conserans [4] et l'évêque de Noyon [5]; mais, comme le Roi entendoit presque toujours la messe de sa tribune, ils avoient été obligés de prendre un jour où le Roi, par nécessité, descendoit dans sa chapelle

1. Son père étoit huissier du cabinet du Roi, et il avoit déjà une petite abbaye auprès de Tours.

2. Vieil avocat au parlement de Paris que le défunt duc du Lude avoit poussé jusqu'à être intendant entre Sambre et Meuse.

3. Ci-devant l'abbé de Chavigny; son oncle, qui avoit été aumônier du Roi sous le même nom, lui avoit cédé l'évêché de Troyes et s'étoit retiré dans son séminaire.

4. Il s'appeloit Verthamon et étoit cousin de l'évêque de Pamiers et du premier président du Grand Conseil.

5. Il s'appeloit Rochebrune et son père commandoit à Lyon.

pour y communier, plutôt que d'attendre que le Roi fût à Marly [1].

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit qu'il avoit fait une marche forcée par le mont Gaultier, qu'il avoit trouvé couvert de neige; que cela lui avoit fait gagner quatre journées de chemin; qu'en arrivant sur les hauteurs de Sésanne, il y avoit trouvé un poste retranché des ennemis; qu'il l'avoit fait attaquer par vingt-quatre compagnies de grenadiers en deux corps, commandés par le Guerchois [2] et du Montet [3], brigadiers; que l'action avoit duré quelque temps, mais que le poste avoit été emporté; que les ennemis s'étoient retirés à Sésanne, où les grenadiers français étoient entrés pêle-mêle avec eux; que le duc de Savoie avoit fait avancer huit bataillons pour les soutenir, mais que tout ce qu'ils avoient pu faire avoit été de recevoir les fuyards et de se retirer avec eux; que le duc de Savoie, qui étoit campé au-dessus de Sésanne, avoit jugé à propos de se retirer; que le maréchal de Villars avoit passé au travers de Sésanne et s'étoit campé dans le camp du duc de Savoie, et que cette action pouvoit avoir coûté trois cents hommes aux ennemis et cent aux troupes françoises; mais la question étoit de savoir si le duc de Savoie ne faisoit point derrière lui le siège d'Exiles, car on avoit entendu du canon de ce côté-là.

Les lettres de l'armée d'Espagne du 3 d'août portoient ce jour-là que le duc d'Orléans étoit arrivé à Balaguer et comptoit donner du repos à son armée; mais on ne croyoit point qu'elle pût en avoir beaucoup dans les plaines d'Urgel et de Vic, l'archiduchesse, qui étoit arrivée à Barcelone, ayant encore amené du secours à son mari.

16-17 août. — Le 16, on sut que les ennemis avoient commandé vingt-cinq mille prisonniers pour faire les lignes du siège de Lille.

Il y avoit longtemps que le Roi méditoit un voyage à Rambouillet, chez le comte de Toulouse, et on en avoit marqué le jour au 10 de septembre; mais on sut ce jour-là que le Roi l'avoit remis au 8 d'octobre.

1. Les évêques ne touchoient rien du revenu de leurs évêchés qu'après avoir prêté leur serment de fidélité et l'avoir fait enregistrer à la Chambre des comptes de Paris.
2. Colonel du régiment de la Marine.
3. Lieutenant-colonel du régiment de Beauvoisis et très vieil officier.

Le soir, le major de Boulogne arriva en poste à la cour, apportant la nouvelle qu'une flotte des ennemis, sur laquelle il y avoit cinq mille hommes de troupes de débarquement, après avoir essuyé un gros temps, qui l'avoit éloignée des côtes du Boulonnois, s'en étoit rapprochée dans le dessein de faire une descente, mais qu'elle y avoit vu les milices de la province [1] en si bonne contenance, qu'elle n'avoit osé tenter le débarquement, qu'elle s'étoit éloignée et qu'on croyoit qu'elle avoit fait voile vers les côtes de Normandie.

On sut ce jour-là que le maréchal d'Harcourt avoit eu une grande attaque de colique; il ne laissa pas pourtant de paroître le lendemain à la messe du Roi, qui lui dit que le duc de Marlborough étoit campé sa droite à Elchin et sa gauche à Courtray, protégeant de là Oudenarde, et ayant encore quatre ponts sur l'Escaut, pendant que le prince Eugène étoit devant Lille, dont la citadelle n'étoit pas encore investie.

On apprit ce jour-là que la marquise de Vassé [2] étoit encore accouchée d'un garçon.

18 août. — Le 18, les lettres d'Espagne arrivées par l'ordinaire portoient que le duc d'Orléans s'étoit avancé jusqu'à Agramonte, mais que, n'ayant point trouvé d'eau dans la petite rivière qui y passe, il seroit peut-être obligé de retourner vers la Sègre, qui en étoit à six lieues, et même que cette marche ne seroit pas sans difficulté, à cause du manque d'eau; que d'ailleurs les ennemis, ayant assemblé leur armée, s'étoient avancés au nombre de vingt-trois mille hommes jusqu'à Cervera, qui n'est qu'à trois lieues d'Agramonte, et qu'il pourroit bien y avoir une action. On reçut ce jour-là une nouvelle qui causa du chagrin et de l'indignation à tout le monde contre la Boulaye [3], lieutenant de

1. C'étoient les meilleures du royaume, y ayant des régiments réglés d'infanterie, de cavalerie et de dragons. — [Les enrôlements volontaires ne suffisant plus pour recruter les nombreuses armées de Louis XIV et la convocation du ban et de l'arrière-ban atteignant uniquement la noblesse, les milices avaient été instituées en 1688 pour combler les vides de l'armée active et former des régiments de réserve particulièrement destinés à la défense des places fortes. La milice fut recrutée d'abord par l'élection faite par les habitants des paroisses, mais en raison des abus qui en furent la conséquence, une ordonnance du 10 décembre 1691 lui substitua le tirage au sort parmi les célibataires aptes au service militaire. — *Comte de Cosnac.*]

2. Fille du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi.

3. Il avoit été lieutenant-colonel du régiment d'Aunis.

roi d'Exiles, qui n'avoit tenu que trois jours et qui s'étoit rendu prisonnier de guerre avec sa garnison, qui étoit assez forte, quoique sa place, qui étoit bastionnée et revêtue, ne fût aucunement endommagée.

L'après-dinée, les députés de la ville de Paris, ayant à leur tête le duc de Tresmes, leur gouverneur, le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État, et Desgranges, maître des cérémonies, vinrent présenter au Roi le scrutin pour les nouveaux échevins. La parole fut portée par Chauvelin de Crisenoy [1], conseiller au Grand Conseil et grand rapporteur au sceau [2], ayant à sa gauche le Boucher d'Orsay, qui sortoit de la fonction de prévôt des marchands et qui en avoit encore l'habit, et à sa droite Bignon, conseiller d'État, qui y alloit entrer à sa place et qui n'avoit qu'une robe de palais noire. Chauvelin se fit admirer de tout le monde par son éloquence châtiée, par sa précision et par la délicatesse avec laquelle il passa sur des sujets bien difficiles à traiter. Le Roi lui répondit plus longuement qu'à son ordinaire, il s'attendrit lui-même et attendrit tous les assistants par les termes dont il se servit pour témoigner son amour pour son royaume et pour sa bonne ville de Paris.

Le soir, on vit arriver à la cour le marquis de Puisieux, revenant de son ambassade de Suisse, où néanmoins le marquis de Jarzé, son successeur, n'étoit pas encore arrivé, s'étant blessé dangereusement, il y avoit plus de deux mois, en allant de Versailles en ses terres d'Anjou. Comme le Roi alloit monter en calèche avec la duchesse de Bourgogne pour aller se promener dans son parc, il trouva au pied de son escalier toute la députation de la ville, d'Orsay n'ayant plus aucune marque de dignité, et il leur fit encore beaucoup d'honnêtetés.

On sut ce jour-là que le Roi avoit accordé au marquis de Razilly cent mille livres de brevet de retenue sur sa charge de lieutenant général de Touraine. On apprit encore le même jour que l'Empereur avoit fait donner à tous les cardinaux, hormis à ceux

1. Second fils de Chauvelin, conseiller d'État.

2. Il y avoit dans le corps du Grand Conseil deux charges de grands rapporteurs qui s'achetoient séparément des charges de conseiller, mais qui ne pouvoient être possédées que par des conseillers du Grand Conseil, et leur fonction étoit de rapporter au sceau toutes les expéditions qu'on y présentoit, concurremment avec deux maîtres de requêtes qui s'y trouvoient toujours.

de la faction de France et d'Espagne, un manifeste par lequel il déclaroit que tous les États d'Italie lui appartenoient et que ce seroit de sa pure grâce qu'il en laisseroit la jouissance à ceux qui les possédoient, à la condition néanmoins d'en prendre l'investiture de lui et de lui en faire la foi et hommage.

19 août. — Le 19, les lettres de l'armée d'Allemagne portoient qu'il y avoit une grande désertion, principalement dans la cavalerie, et que la garnison de Landau incommodoit fort les fourrages ; que cependant on en avoit fait un, où le duc de Bavière avoit fait pousser les ennemis par ses gardes archers jusque dans les postes de Landau. Il arriva ce matin-là un courrier de retour de l'armée du duc de Bourgogne, par lequel on apprit que ce prince n'avoit pas encore marché le 17. On reçut aussi des lettres de Douai et d'Ypres, qui marquoient que les ennemis avoient attaqué une redoute de Lille qui étoit auprès de la porte de Fives, croyant qu'elle n'étoit pas revêtue, mais qu'on avoit fait de la place une grosse sortie sur eux, qu'on leur avoit tué trois cents hommes sur la place et qu'on leur en avoit blessé beaucoup davantage, suivant ce qu'on en pouvoit juger par la quantité de chariots chargés de blessés qu'ils avoient envoyés à Menin.

L'après-dînée, on apprit que la marquise de la Chaise [1] étoit accouchée d'un garçon, et on eut nouvelle que la flotte des ennemis croisoit toujours sur les côtes de Boulonnois [2].

20 août. — Le 20 au matin, le Roi reçut une lettre du maréchal de Boufflers, par laquelle il lui mandoit que toute la place de Lille étoit investie, non par une entière circonvallation, mais par des quartiers retranchés, et il ne disoit pas un mot de l'action de la redoute. On sut aussi que le maréchal de Tessé partoit pour aller à Rome [3] ; mais les uns disoient que c'étoit pour être général des armées de la ligue des princes d'Italie, et les autres qu'il n'y alloit qu'en qualité d'ambassadeur. Cette diversité de sentiments venoit de ce que l'on savoit que le Pape

1. Femme du marquis de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi ; elle s'appeloit en son nom du Gué, d'une famille de robe de Paris.

2. Cela ne laissoit pas d'inquiéter, l'armée des ennemis étant au milieu de la Flandre françoise comme elle y étoit.

3. Il alloit à Gênes pour s'y trouver à l'assemblée de tous les députés des princes d'Italie, qui s'y devoit tenir pour régler toutes les conditions de la ligue, et de là il devoit passer à Rome en qualité d'ambassadeur.

demandoit à cor et à cri le prince de Conti pour général de la ligue, et il y avoit des gens qui croyoient être bien instruits, qui assuroient que la marquise de Maintenon lui avoit écrit une lettre très obligeante, ensuite de laquelle elle étoit venue le trouver à son hôtel de la ville, où elle avoit été enfermée avec lui pendant trois heures, et qu'au sortir de cette conversation, il avoit dépêché un courrier à la princesse sa femme. On sut le soir que la marquise de Maintenon avoit la fièvre bien forte et même qu'elle avoit eu un redoublement bien marqué; et le même soir, le duc de Lorge, sortant sans flambeau de l'appartement du duc de la Rochefoucauld, tomba sur le degré et se démit le pied.

21 août. — Le 21 au matin, on apprit que la marquise de Maintenon avoit encore la fièvre bien forte. Le Roi alla chez elle, entre sa messe et son conseil, et l'on commençoit déjà à murmurer que le Roi ne pourroit pas partir le 27 pour retourner à Versailles. On assuroit ce jour-là que, le 17, Lille n'étoit pas encore entièrement investie, y ayant deux endroits par lesquels on entroit et sortoit librement; qu'il n'y avoit point encore de gros canon arrivé devant la place et que tout celui des ennemis étoit encore à Menin; que le duc de Bourgogne étoit en état de marcher dès qu'il le voudroit, mais qu'il ne marcheroit que quand il sauroit certainement que la tranchée seroit ouverte devant Lille; que le maréchal de Berwick étoit dans Lille de Saint-Amand avec cent quatre escadrons et neuf bataillons, et qu'il avoit aussi résolu de ne pas tirer un seul homme des places que quand la tranchée seroit ouverte. De Cour, capitaine de vaisseau, arriva aussi le même matin de Boulogne et assura que la flotte des ennemis étoit rentrée dans les Dunes.

On apprit ce jour-là par les lettres d'Italie que quatre felouques longues de Messine et de Lipari, après avoir chassé les ennemis qui bloquoient Porto-Hercole [1], pillé et brûlé un village dans lequel ils étoient retranchés pour serrer le fort de plus près, et porté des blés au gouverneur, s'étoient remises à la mer, et qu'ayant rencontré un vaisseau, moitié armé en guerre et moitié chargé de marchandises, le capitaine leur avoit fait tirer un canon pour les reconnoître; qu'une des quatre étant allée à bord partant pavillon de Naples, le patron et les matelots avoient

1. Place de Toscane appartenant au roi d'Espagne.

affecté de parler napolitain pour faire croire qu'ils étoient de ce pays-là; que le capitaine les avoit fort bien reçus, leur avoit donné mille louanges, leur faisant boire de la bière à la santé de l'Empereur, mais que cependant les trois autres felouques s'étoient approchées du vaisseau et que le monde qui étoit dedans ayant été prié de monter à bord pour prendre une collation, ils s'étoient saisis du capitaine, avoient forcé tous ceux qui s'étoient voulu mettre en défense à mettre les armes bas et avoient amené le vaisseau à Livourne, où ils avoient vendu les marchandises, qui étoient des draps d'Angleterre, et avoient laissé le corps du vaisseau au consul de France afin qu'il le vendît pour leur compte.

22 août. — Le 22, on sut que la marquise de Maintenon étoit beaucoup mieux, et l'on disoit chez elle qu'elle n'avoit plus de fièvre. Il étoit aussi venu un courrier du maréchal de Villars, par lequel on avoit appris que les ennemis faisoient le siège de Fenestrelles, dont ils avoient pris deux redoutes, et l'on croyoit que cette place étoit prise. Il arriva le même matin un courrier de Leblanc, intendant de Dunkerque, qui étoit à Ypres, par lequel il mandoit que la tranchée étoit ouverte devant Lille; mais, le soir, il en arriva un autre du maréchal de Berwick qui assuroit le contraire.

23 août. — Le 23, la marquise de Maintenon sortit pour aller à la messe, et même l'après-dînée on la vit sortir en chaise, de sorte qu'on ne doutoit plus que le Roi ne partît le 27 pour s'en retourner à Versailles, où les chariots de sa maison avoient déjà commencé de s'acheminer. On reçut ce jour-là des lettres d'Espagne du 11, par l'ordinaire, datées du camp d'Agramonte, qui marquoient que l'armée du duc d'Orléans étoit composée de trente-cinq bataillons et de soixante-quinze escadrons; que celle des ennemis, qui étoit de trente bataillons et de quatre-vingts escadrons au moins, étoit campée entre Cervera et l'armée du duc d'Orléans, dont elle n'étoit qu'à trois petites lieues; qu'elle avoit pourtant un petit défilé à passer avant que d'entrer dans la plaine; que l'archiduc, n'ayant que deux ou trois postes à faire de Barcelone jusqu'à son armée, y étoit venu en faire la revue; qu'on disoit tout haut que le comte de Staremberg vouloit absolument venir combattre le duc d'Orléans, ce qui lui seroit fort facile, puisqu'en se mettant en marche à minuit, il pourroit se trouver

en bataille à la pointe du jour à la tête du camp de l'armée des Couronnes, de sorte qu'on y croyoit être à la veille de voir une grande action, étant certain que le duc d'Orléans ne reculeroit pas.

Le soir, il arriva un courrier revenant de l'armée du duc de Bourgogne, et l'on disoit que le prince mandoit à la duchesse son épouse que la tranchée n'étoit pas encore ouverte devant Lille, et qu'aussitôt qu'il la sauroit ouverte, il marcheroit, son armée étant bien rétablie et dans l'esprit de se venger de l'affaire d'Oudenarde; mais on assuroit que le Roi lui avoit dépêché un courrier le jour précédent pour lui porter l'ordre de marcher au secours de Lille, quelques raisons qu'on pût lui dire au contraire.

On voyoit alors par le monde deux brefs du Pape, l'un aux cantons catholiques des Suisses, l'autre à l'Empereur, qu'on a jugé à propos d'insérer ici.

BREF DU PAPE AUX CANTONS CATHOLIQUES, DU 2 JUIN 1708

« Salut et bénédiction apostolique à nos chers enfants les « Suisses qui composent les cantons catholiques. Nous avons cru « qu'il étoit de notre devoir de vous faire part de l'état où sont « à présent les choses dans les terres du patrimoine de l'Église, « dans la confiance qu'animés de ce zèle de religion qui a tou- « jours caractérisé vos actions, et de cette tendresse filiale que vous « avez toujours eue pour l'Église romaine votre mère, vous com- « pâtiriez à ses peines et prendriez avec nous quelques mesures « pour y remédier, et qu'enfin, en prenant part aux troubles qui « nous agitent, vous nous fourniriez les moyens de les dissiper, « moyens auxquels nous ne recourons qu'avec douleur et que nous « voudrions bien nous dispenser de mettre en œuvre.

« Vous avez sans doute été informés que les troupes de l'Em- « pereur, qui séjournent depuis si longtemps en Italie, qu'elles « achèvent de ruiner, ont fait depuis qu'elles y sont de fréquen- « tes courses dans toutes les provinces de l'Etat ecclésiastique et « ont causé de si grands dommages aux peuples, qu'il n'est pas « possible de vous en donner une juste idée.

« Ces troupes donc, s'étant éloignées il y a quelque temps de « nos frontières, y sont revenues tout d'un coup, et, sous une spé- « cieuse apparence de troupes amies et alliées, elles se sont « répandues dans quelques cantons de notre duché de Ferrare;

« mais ayant mis le siège devant la capitale de cet État et ayant « demandé avec hauteur les droits que l'Empereur s'arroge sur « tous les États d'Italie, elles ne nous ont fait que trop com- « prendre dans quel esprit elles étoient rentrées sur nos terres « et ce que nous en devions attendre pour l'avenir.

« Nous croyons qu'en voilà plus qu'il n'en faut pour animer « votre zèle en faveur de l'Église, et que ce détail, bien que peu « circonstancié, suffit pour vous intéresser dans cette affaire qui « nous touche de si près et qui, outre la justice que nous en « avons de notre côté, doit nous être très sensible, puisque, s'y « agissant de maintenir notre dignité et l'autorité qui nous a été « confiée, vous en devez aussi avoir à cœur la conservation et « marquer, à l'exemple de vos glorieux ancêtres, la même ardeur « que vous avez eue par le passé pour le siège apostolique, ar- « deur qui a été pour nous un sujet de louanges et de consola- « tions.

« Mais, comme il s'agit à présent de penser à défendre notre « patrimoine et qu'il est nécessaire d'augmenter pour cela nos « troupes, nous avons donné commission, sur la connoissance « que nous avons de la fidélité de votre nation, de sa valeur et « de son expérience dans la discipline militaire, de lever trois « mille hommes dans vos provinces, avec le plus de diligence « que l'on pourra, afin de les faire marcher dans l'État ecclésias- « tique, et nous vous conjurons avec beaucoup d'instance d'au- « toriser cette levée, de la faire faire par vos ordres et le plus « diligemment que vous pourrez. Le tout selon que notre véné- « rable frère Vincent, archevêque de Laodicée, notre Nonce « auprès de vous, vous dira de notre part, et nous répondons « par avance au zèle que nous espérons que vous marquerez « pour nous en cette occasion par les témoignages les plus « forts de notre bienveillance paternelle. En foi de quoi nous « vous donnons, nos chers enfants, avec beaucoup d'affection « notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome dans l'Église de Saint-Pierre, sous l'anneau « du Pêcheur, le deuxième jour de juin de l'an 1708, et de notre « pontificat le huitième.

« *Signé* : † Ulysse Jean, archevêque de Théodosie. »

Et à la suscription : Bref aux cantons catholiques.

BREF DU PAPE A L'EMPEREUR DU 6 JUILLET 1708

« Nous vous avons donné jusqu'à présent, César, une grande « marque de douceur et de patience, puisqu'après avoir été « tourmenté par vos troupes, et même endommagé, non seu- « lement nous n'avons pas désiré de nous venger, mais même « nous avons dissimulé vos fautes avec patience, de peur que « nous ne fussions obligé de les punir sévèrement. Nous avons « toujours agi à votre égard et à celui des autres princes, comme « un bon père à l'égard de ses enfants, qui, les aimant chacun « fort tendrement, ne souffre pas qu'aucun d'eux ait la préfé- « rence. Aussi n'avez-vous pas lieu de douter de notre bienveil- « lance. Vous ne devez pas avoir oublié les marques éclatantes « que nous vous en avons données, et à tous les ordres de l'Em- « pire, lorsque vous en avez pris le gouvernement. Nous avions « de la douleur de voir que, dans le commencement de votre « empire, une grande guerre étoit allumée entre vous et le Roi de « France. Nous avons travaillé longtemps et fortement à vous pro- « curer la tranquillité et nous nous sommes appliqué à terminer « ce grand différend, non seulement par notre autorité, mais « aussi avec les autres princes; mais les plaies étoient si pro- « fondes qu'elles augmentoient de jour en jour, et ne pouvoient « souffrir le remède d'aucune main, et quoique pour lors nous « n'ayons pu procurer la paix, nous n'en n'avons pas abandonné « le soin. C'est la raison qui nous a engagé à conserver toujours « une indifférence pacifique, afin qu'elle nous y rendît plus propre. « Nous avons continuellement rejeté les offres qu'on nous faisoit « des troupes étrangères pour fermer l'entrée de l'Italie, et cela « afin d'éviter tout sujet de soupçon. Nous avons reçu vos trou- « pes et nous avons entièrement négligé les dommages qu'elles « ont causés dans la meilleure partie de notre État. Nous « n'avons pas même donné ordre qu'on vous en fit nos plaintes. « L'expédition du royaume de Naples a pris de nous sa naissance « et son progrès, en sorte que nous vous avons volontiers accordé « ce que vous n'auriez pu obtenir ni par la force ni par les an- « nées, pour vous faire voir que nous étions plus favorable à « votre avantage et à l'accroissement de votre puissance qu'à « notre propre bonheur. Cependant, comme une si grande pa-

« tience et la douceur paroissent n'avoir pas été capables de « vous confirmer dans l'obéissance que vous devez à l'Église, « mais même qu'elles vous ont donné lieu de lui causer beau- « coup de tort et de dommage, nous remplirons de notre part « notre ministère avec toute la sévérité possible en renonçant « au premier parti de douceur et de patience. Nous croyons que « votre conscience vous reproche que vous êtes lié par les cen- « sures ecclésiastiques, après avoir pillé comme un ennemi « déclaré une bonne partie de l'État ecclésiastique, et que vous « vous êtes emparé par une violente extorsion des pensions « et des bénéfices qui avoient été conférés aux ministres de « l'Église. Il y a plus, vous prétendez vous-même juger la cause « de N. S. J.-C. et de son Église entière. C'est ce que nous avons « appris par vos propres lettres. Désistez-vous, mon fils, d'une « telle entreprise et ramenez votre esprit à la fidélité et au res- « pect que vous devez à l'Église. Nous oublierons de notre part « vos injures et nous vous aimerons comme notre fils aîné ; mais, « si vous persistez dans un dessein si téméraire, nous nous dé- « pouillerons de la clémence de père et nous vous punirons « comme un fils rebelle par l'excommunication et même par les « armes, s'il est nécessaire, car nous ne serons pas susceptible « de crainte, quand même nous verrions vos armées campées « contre nous, et nous défendrons la cause de N. S. J.-C. et de « son Église. Jésus-Christ lui-même nous donnera des forces « pour remporter la victoire. Mais n'avez-vous pas de honte de « combattre l'Église et Dieu même, et de vous éloigner de la « piété de vos ancêtres et principalement de Léopold, votre père, « qui étoit très attaché au Saint-Siège! Sachez que le même Dieu « qui donne les royaumes les ôte aussi. »

24 août. — Le 24 au matin, il arriva un courrier du maréchal de Berwick, lequel apporta une lettre du maréchal de Boufflers du 22 et un billet du 23 au matin, par lequel il mandoit que les ennemis avoient ouvert la tranchée devant Lille la nuit du 22 au 23, qu'ils avoient fait une grande ligne parallèle et qu'ils y avoient perdu beaucoup de monde, parce que le terrain où ils l'avoient faite étoit à découvert d'une petite hauteur, et qu'avec huit pièces de canon ils battoient une cense retranchée qui étoit sur la droite de leur travail. On apprit encore par le même courrier que le duc de Marlborough avoit repassé l'Escaut et qu'il

s'étoit porté le long de la petite rivière d'Arone, ce qui ne laissoit pas d'inquiéter pour la marche que le duc de Bourgogne devoit faire.

25 août. — Le 25 au soir, il arriva deux courriers de Flandres, et quoiqu'on ne dît pas hautement ce qu'ils avoient apporté, on ne laissa pas de découvrir que la marche du duc de Bourgogne étoit différée, ce qui faisoit appréhender que le secours de Lille ne fût difficile.

26 août. — Le 26, tout le monde étoit occupé à Fontainebleau pour le départ du lendemain, et il ne vint point de courrier de Flandres, quoiqu'on en attendît avec impatience.

27 août. — Le 27, le Roi, ayant mangé un morceau à son petit couvert, alla entendre la messe à sa grande chapelle, d'où il alla à onze heures monter en carrosse avec la duchesse de Bourgogne et avec Madame pour venir à Petit-Bourg, où il arriva sur les deux heures et demie après midi. Quelque temps [après], le ministre d'État de Chamillart y arriva, lui apportant la nouvelle que le duc de Bourgogne devoit avoir certainement marché ce jour-là sans équipages et avoit fait une lieue et demie sur le chemin de Ninove, où il devoit passer la Dender, pendant que le maréchal de Berwick marchoit avec cent escadrons et vingt-cinq bataillons à couvert du ruisseau de Leuze et de la Dender, pour venir le joindre par Soignies et par Enghien. Il ajouta qu'il ne doutoit pas qu'il ne dût y avoir une bataille le 28 ou le 29, parce que le duc de Marlborough étoit au delà de l'Escaut avec son armée, que le prince Eugène étoit allé joindre avec quarante escadrons, ayant laissé Owerkerque pour commander au siège; mais d'autres gens soutenoient qu'il n'y auroit point de bataille, parce que le duc de Marlborough étoit campé à Wadripont, qui est à sept lieues de Ninove, au lieu que le duc de Bourgogne n'en étoit qu'à quatre lieues, et qu'ainsi il y auroit apparence qu'il auroit passé la Dender avant que les ennemis y pussent arriver.

Ce jour-là, les lettres de l'armée du duc d'Orléans du 18 portoient que les ennemis sembloient lui porter respect, n'osant l'attaquer, comme ils s'en étoient vantés, mais qu'ils avoient, autant qu'ils avoient pu, détourné les eaux qui venoient dans son camp, ce qui ne laissoit pas d'incommoder l'armée.

28 août. — Le 28, le Roi, ayant dîné à Petit-Bourg, après

s'être promené dans les jardins, comme il avoit fait le soir précédent, en partit à deux heures et vint à Versailles. Le soir, il y arriva un courrier du comte de Matignon, par lequel il mandoit que la flotte des ennemis avoit tenté une descente à la Hougue, mais qu'y ayant trouvé les milices en trop bon état, elle avoit fait voile vers Cherbourg, où le comte de Matignon s'étoit posté sur-le-champ. On sut aussi que son frère, le maréchal de Matignon, s'étoit trouvé si mal qu'il avoit été obligé de se faire porter à Douai.

29 août. — Le 29, on eut nouvelle que Lacroix [1] avoit joint le maréchal de Berwick avec six mille hommes, composés des grenadiers des régiments de garnison et des compagnies franches. On voyoit ce jour-là à Paris une lettre écrite le 27 au camp devant Lille, qui marquoit que, depuis le départ du prince Eugène, le siège alloit mollement; qu'on faisoit grand feu de part et d'autre toutes les nuits, mais qu'il se ralentissoit pendant le jour; que les assiégeants avoient emporté une redoute qui étoit à mille toises du chemin couvert, dans laquelle il y avoit deux capitaines de grenadiers du régiment de Coëtquen avec soixante hommes; qu'ils dressoient des batteries en plusieurs endroits et que cependant ils avoient renvoyé à Menin une partie de leur gros canon, et qu'on avoit pris le général de l'infanterie palatine, lequel, étant à la tranchée, s'étoit trop avancé pour reconnoître.

L'après-dînée, la duchesse de Bourgogne étant allée rendre visite à la duchesse du Lude, qui avoit encore la goutte, elle [fut] si incommodée d'une migraine qu'elle fut obligée de s'aller mettre au lit; néanmoins elle ne laissa pas, le soir, de venir chez la marquise de Maintenon coiffée en battant-l'œil [2].

30 août. — Le 30, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, par lequel on apprit que ce prince avoit effectivement marché le 27, qu'il étoit venu camper à Melle, qu'il devoit passer le lendemain la Dender à Ninove, et comme ce courrier avoit trouvé le maré-

1 Soldat de fortune très hardi, qui s'étoit distingué par des entreprises surprenantes: il avoit le grade de brigadier.

2. C'étoit une sorte de coiffure dont les dames se servoient la nuit. Depuis quelques années, on avoit donné aux divers ornements des dames des noms tellement ridicules que cela faisoit connoître la folie de la nation, qui avoit porté le luxe jusqu'à un point au-dessus de l'imagination, mais qui ne laissoit pas d'augmenter tous les jours, malgré la disette d'argent.

chal de Berwick entre Mons et Soignies, on ne douta plus que la jonction ne dût se faire sans obstacle, d'autant plus que l'armée des ennemis n'avoit fait aucun mouvement.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet, la duchesse d'Aumont lui présenta la nouvelle marquise de Villequier, sa belle-fille, escortée de toutes les dames de sa famille [1].

31 août. — Le 31, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, qui étoit parti le jour précédent de Ninove à la pointe du jour, comme on battoit la générale, et l'on apprit, par des lettres particulières qu'il apporta, que le maréchal de Berwick avoit joint le duc de Bourgogne de sa personne à Ninove; que ce prince ne passeroit point la Dender, mais que le maréchal de Berwick la passeroit à Grammont, afin que les deux armées se trouvassent du même côté; que, le 31, elles camperoient ensemble à Lessines, le lendemain à Leuze et le troisième jour sous Tournay, où elles passeroient l'Escaut, y ayant plusieurs ponts faits à cette intention. Cependant on disoit que les ennemis battoient Lille avec soixante-dix pièces de canon.

On sut ce jour-là que le marquis de Torcy [2] alloit épouser Mlle de Gamaches [3].

SEPTEMBRE 1708

1er septembre. — Le 1er septembre, il arriva un lieutenant de vaisseau dépêché par Ducasse pour apporter la nouvelle qu'il étoit arrivé avec toute la flotte du Mexique, qu'on disoit être chargée de quarante millions, tant en piastres qu'en lingots et en marchandises de grand prix, au port du Passage, proche de Fontarabie, lequel il disoit être extrêmement sûr. Cette nouvelle faisoit un grand plaisir, d'autant plus qu'on ne savoit pas si celle

1. La marquise de Guiscard, mère de la mariée, Mme de Chatillon, sœur de la duchesse d'Aumont, la marquise de Beringhen la mère, sœur du duc d'Aumont, et la marquise du Chastelet, parente du même duc.

2. Maréchal de camp, ci-devant sous-lieutenant des chevau-légers de la garde et très honnête homme: il avoit épousé, en premières noces, sa cousine Mlle de Vitry, fille du duc de Vitry, dont il n'avoit point eu d'enfants.

3. Fille du marquis de Gamaches, lieutenant général, qui étoit auprès du duc de Bourgogne.

qu'on avoit vue dans la *Gazette de Hollande* n'étoit pas véritable, qui étoit qu'une escadre des ennemis, ayant attaqué trois galions qui venoient du Pérou, en avoit pris un chargé de dix millions, coulé un autre à fond et forcé le troisième à échouer et à se brûler lui-même.

On sut ce jour-là que la duchesse de Ventadour avoit depuis trois jours la fièvre double tierce et qu'elle commençoit à prendre du quinquina.

Ce jour-là, on étoit en peine de la marche du duc de Bourgogne, parce qu'en allant droit à Tournay, il paroissoit qu'il prêtoit le flanc aux ennemis pendant deux jours entiers, et il y avoit bien des gens qui soutenoient qu'il auroit mieux fait de passer la Dender à Ninove, de venir passer la Haine à Saint-Ghislain, l'Escaut à Valenciennes et la Scarpe à Anchin, encore que cette route fût un peu plus longue que l'autre, parce que la marche que l'on vient de dire auroit été plus ouverte que par Tournay, et qu'après avoir passé la Scarpe, il seroit entré dans des plaines qui l'auroient conduit en pleine bataille jusqu'à Lille ; au lieu que, de Tournay à Lille, le pays étoit coupé, plus propre à l'infanterie, qui étoit le fort des ennemis, qu'à la cavalerie, qui étoit le fort du duc de Bourgogne. On disoit aussi qu'il falloit se dépêcher de décider cette grande affaire, parce qu'il venoit encore d'Allemagne en Flandres un secours de dix-huit mille hommes aux ennemis.

On dit aussi le même jour qu'aussitôt qu'on avoit eu la nouvelle de l'arrivée de la flotte du Mexique, Desmaretz étoit allé trouver le Roi et lui avoit dit qu'il avoit un beau moyen de faire passer dans son royaume toute la richesse de cette flotte, et que le Roi lui ayant demandé quel étoit ce moyen, il lui avoit répondu que c'étoit de renoncer à tous les droits domaniaux et seigneuriaux qu'il pouvoit prétendre sur les entrées de tout ce qui étoit sur cette flotte, et même de faire fabriquer à ses dépens la monnoie qui lui en reviendroit, et qu'il avoit ajouté qu'à la vérité il lui en coûteroit quelque chose, mais que cette petite perte seroit bien compensée d'ailleurs ; que le Roi avoit goûté cette proposition et qu'il avoit sur-le-champ donné son ordre à Desmaretz [1] pour la faire exécuter.

1. Cela lui attira mille louanges de tout le monde et avec raison.

2 septembre. — Le 2, on apprit que le duc de Marlborough avoit repassé l'Escaut le 30, et l'on disoit que le maréchal de Boufflers avoit fait faire une sortie, dans laquelle les assiégés avoient attaqué et emporté une chapelle que les assiégeants avoient retranchée; que cette action avoit duré une heure et demie et que les ennemis y avoient perdu beaucoup de monde. On avoit aussi une lettre de Douai, qui ajoutoit que les assiégés avoient été jusqu'à une batterie des assiégeants, où ils avoient encloué quatorze pièces de canon, et qu'ils avoient été maîtres pendant un jour entier du poste qu'ils avoient emporté, sans qu'on sût si les assiégeants y étoient revenus: mais cela paroissoit si fort qu'on ne pouvoit pas le croire; ce qui étoit de certain, c'est qu'on entendoit toutes les nuits du parc de Versailles le canon de Lille, et qu'on assuroit qu'il s'y faisoit un feu prodigieux.

On eut aussi des lettres de l'armée d'Espagne du 21 d'août, qui portoient que les ennemis s'étoient avancés avec quinze escadrons pour inquiéter un fourrage, mais que le duc d'Orléans ayant fait monter le piquet à cheval, ils n'avoient plus osé paroître; qu'il étoit venu depuis ce fourrage plus de cent déserteurs françois ou portugais, qui disoient tous que l'eau manquoit dans le camp des ennemis et qu'ils alloient décamper.

3 septembre. — Le 3 au matin, on apprit la mort du duc d'Aumale, second fils du duc du Maine, arrivée en sa maison de Sceaux, et tout le monde le regretta, étant un prince beau, bien fait et de grande espérance.

Le soir, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, parti le jour précédent, qui apporta la nouvelle que ce prince avoit marché ce jour-là à l'abbaye de Cisoin, qui est tout proche de la Marque; qu'il avoit reçu une lettre du maréchal de Boufflers du 1er de septembre, par laquelle il lui mandoit qu'il n'étoit point pressé; que les ennemis n'avoient point encore attaqué la contrescarpe et qu'il étoit prêt à les bien recevoir. D'ailleurs on disoit que certainement ils n'avoient pas fait de retranchement entre la Marque et la Deule, comme on l'avoit cru, et le courrier, qui s'étoit égaré, disoit qu'il avoit entendu un furieux bruit, qu'il n'avoit pu distinguer, et ce pouvoit bien être l'attaque de la contrescarpe. On savoit aussi que les ennemis n'attaquoient pas la face de l'ouvrage à cornes de leur droite, mais qu'ils couloient entre cet ouvrage et une espèce de tenaille qu'ils avoient à leur gauche, et le Roi

dit qu'il y avoit déjà des brèches à deux bastions du corps de la place, ce qui n'étoit pas surprenant, vu la hauteur dont ils étoient et le grand feu que faisoient les assiégeants. On avoit encore appris qu'ils avoient tiré trente mille sacs de farine du pays d'Artois à compte de sa contribution, ce qu'on n'auroit pas pu leur refuser.

4 septembre. — Le 4 au matin, après le lever du Roi, on sut que le duc du Maine ne lui présenteroit pas les députés des États du Languedoc et qu'il ne leur donneroit pas à dîner à son ordinaire, s'étant même retiré à Chatenay [1] pour ne voir personne à cause de son affliction. Le marquis d'Alègre, lieutenant général de la province, vint demander au Roi s'il trouveroit bon qu'il fît cette fonction à la place du duc du Maine ; mais le Roi lui répondit en riant, qu'étant prisonnier, il ne pouvoit exercer aucune charge ; ainsi il n'y eut personne à présenter les députés que le marquis de la Vrillière, secrétaire d'État de la province, suivi de Desgranges, maître des cérémonies, et ce fut l'archevêque d'Albi [2] qui porta la parole avec son éloquence ordinaire. Ce jour-là, les prières des Quarante heures qu'on avoit ordonnées par tout le royaume étoient à la paroisse de Versailles, qui ne désemplissoit point de monde, et véritablement on avoit grand besoin de recourir à la miséricorde de Dieu, dans une conjoncture où l'État étoit si proche de sa ruine. La duchesse de Bourgogne y assista à la procession du Saint-Sacrement et à la bénédiction avec une piété qui édifia tout le monde [3]. Les lettres d'Espagne venues par un courrier de retour marquoient aussi que le duc d'Orléans avoit eu la fièvre ; qu'il s'étoit fait saigner et purger et qu'il se portoit mieux ; que les ennemis s'étoient séparés et qu'il alloit mettre son armée en quartier de rafraîchissement.

5 septembre. — Le 5, le Roi entra dans sa soixante et onzième année [4], jouissant toujours d'une parfaite santé. Le même

1. C'est une petite maison qu'il avoit achetée auprès de Sceaux et qu'il avoit donnée à Malézieux, son intendant.

2. Frère du défunt marquis de Nesmond, lieutenant général des armées navales du Roi.

3. Elle continua toujours pendant qu'on parla d'une action en Flandres, ne manquant presque aucune grand'messe ni aucun salut.

4. On faisoit tous les ans des feux de joie pour le jour de sa naissance, mais ce jour-là tout le monde étoit tellement occupé de ce qui se passoit en Flandres que personne ne songea à allumer des feux.

matin, on apprit qu'il étoit arrivé un courrier du comte de Matignon, par lequel il mandoit que les ennemis avoient fait une nouvelle tentative avec trente barques pour descendre par deux endroits à la Hougue, mais qu'ils s'en étoient retournés avec honte. On étoit ce jour-là dans une extrême inquiétude, y ayant deux jours qu'il n'étoit venu de courrier de Flandres.

6 septembre. — Le 6, on voyoit des lettres à Versailles des Récollets de l'armée de Flandres, du 4 au matin, qui portoient qu'elle avoit campé le 3 à Orchies, qu'on marchoit à la suédoise, sans chevaux de bât et sans vivandiers, avec du pain, du vin et de l'eau-de-vie seulement, et qu'eux-mêmes suivoient à cheval; que le maréchal de Berwick alloit marcher avec dix mille chevaux et soixante mille grenadiers pour s'assurer de la tête de la Marque, le long de laquelle les ennemis étoient postés; qu'on disoit qu'ils avoient attaqué le 1er la contrescarpe, qu'ils l'avoient emportée avec perte de quinze cents hommes, mais que le marquis de Surville étoit venu la rattaquer le lendemain et les en avoit chassés avec une si grande perte de leur part qu'ils avoient demandé une trêve pour retirer leurs morts et leurs blessés. On voyoit aussi une lettre de Saint-Quentin, qui portoit qu'il venoit d'y passer un homme qui avoit assuré qu'il y avoit deux jours que les ennemis s'étoient retirés sous Menin; mais, dans la suite, tout cela se trouva également faux. On sut ce jour-là même que le comte de Maupertuis avoit la fièvre quarte, et quoiqu'il ne laissât pas de paroître tous les jours chez le Roi, ce mal ne laissoit pas d'être dangereux pour un homme de son âge et dans la saison où l'on étoit alors. Le soir, le Roi dit, en allant au salut pour les prières des Quarante heures, qu'il avoit des lettres du 4, que le duc de Bourgogne avoit campé ce jour-là à Mons-en-Pewèle, que les ennemis avoient levé leurs quartiers et marchoient vis-à-vis de ce prince, la Marque entre deux; mais ce qui faisoit la difficulté étoit que le pays étoit fort serré pour déboucher à eux et qu'il y avoit beaucoup de bois autour desquels il faudroit peut-être tourner pour trouver un pays plus propre à la cavalerie, et que cependant le siège de Lille s'avançoit toujours.

7 septembre. — Le 7, à dix heures du matin, Henri, valet de chambre du duc de Vendôme, arriva; il étoit parti la veille à six heures du soir, et l'on commença bientôt à se dire à l'oreille que ce prince étoit mécontent de ce qu'on l'avoit empêché deux

fois de charger les ennemis dans les mouvements qu'ils avoient faits pour se retirer derrière Seclin, où ils occupoient les villages de Haultbourdin, de Nigelles, d'Hutières et de Fretin, ayant leur droite à la Deule et leur gauche à la Marque, dans un bon poste, où ils se retranchoient pour faire le siège derrière eux. On disoit d'ailleurs que ce courrier étoit venu pour apprendre la volonté du Roi et la reporter aux généraux. Le ministre d'État de Chamillart vint apporter ces lettres au Roi, comme il alloit sortir de son cabinet pour aller à la messe, et fut enfermé avec lui pendant une demi-heure, ensuite de quoi il alla dépêcher un courrier au duc de Bourgogne, et le bruit couroit qu'il lui portoit l'ordre d'aller attaquer les ennemis. Le courrier du duc de Vendôme apporta aussi plusieurs lettres de l'armée, qui marquoient qu'on y avoit reçu des lettres de Lille du 5 au matin, qui assuroient que le siège alloit lentement; que les ennemis n'étoient pas encore maîtres du chemin couvert, qu'ils y venoient à la sape, et que tous les officiers principaux de la garnison étoient en bonne santé.

L'après-dînée, il arriva un courrier qu'on disoit être du maréchal de Boufflers et qui apportoit seulement une de ses lettres, dont on ne sut pas le détail, mais seulement qu'il mandoit qu'il n'y avoit encore que deux cent cinquante blessés à l'hôpital. Il faut avouer qu'on étoit alors à Paris et à la cour dans une étrange agitation, et ce n'étoit pas sans sujet, car l'état où se trouvoit le royaume étoit bien scabreux, et d'ailleurs c'étoit un magnifique spectacle, mais en même temps d'une terrible conséquence, de voir deux armées de plus de cent mille hommes chacune prêtes à en venir aux mains. D'un côté le duc de Bourgogne, le duc de Berry et le roi d'Angleterre, de l'autre, le roi Auguste [1], le prince Eugène, le duc de Wurtemberg et plusieurs autres grands princes prêts à se mesurer les uns contre les autres; mais on fut bien surpris le soir, quand on apprit que le ministre d'État de Chamillart avoit pris à huit heures du soir la poste pour aller en Flandres, car on n'en savoit pas le véritable

1. Il y avoit déjà quelque temps qu'il étoit passé en Hollande pour essayer de vendre aux États-Généraux quatre mille chevaux qu'il avoit levés et dont la subsistance l'embarrassoit, et le siège de Lille ayant commencé dans ce temps, il étoit venu pour voir la décision d'une si grande affaire.

sujet, quoique bien des gens s'imaginassent que c'étoit pour faire cesser les démêlés des généraux.

8 septembre. — Le 8, on apprit qu'il s'étoit trouvé mal à Gournay et qu'il avoit été obligé d'y rester au lit pendant trois heures. On sut ce jour-là que le duc d'Orléans reviendroit bientôt, et Madame eut une audience du Roi dans son cabinet, après le salut, y étant entrée par une petite porte de derrière qui donne de ses petits cabinets dans son grand appartement.

9 septembre. — Le 9, le Pelletier de Sousy apporta au Roi une lettre de Mesgrigny, gouverneur de la citadelle de Tournay, qui lui étoit venue par l'ordinaire, et par laquelle il lui mandoit que, le 5, à neuf heures du soir, les ennemis avoient attaqué le chemin couvert de Lille par trois endroits, en présence du prince Eugène, que le combat avoit duré jusqu'à trois heures du matin, qu'ils avoient été repoussés de tous les côtés, que le maréchal de Boufflers avoit fait le signal dont on étoit convenu pour une semblable action, et que, depuis ce temps-là, le feu des assiégeants s'étoit beaucoup ralenti; mais on apprit depuis qu'ils s'étoient logés sur quatre angles du chemin couvert. On disoit aussi que le comte de la Mothe s'étoit avancé avec un corps sur les hauteurs d'Oudenarde et qu'il avoit déjà enlevé quelques petits convois aux ennemis. On eut encore nouvelle que Ducasse étoit heureusement rentré avec son escadre dans le port des ennemis.

On parloit aussi de la querelle qui étoit arrivée entre le comte de Staremberg et Stanhope, qui commandoit les Anglais en Catalogne, lequel prétendoit que le comte de Staremberg avoit dû secourir Tortose, et le comte soutenant qu'il ne l'avoit pu, ils en étoient venus aux grosses paroles et avoient mis l'épée à la main; qu'on les avoit séparés, mais que sur-le-champ Stanhope avoit fait prendre les armes aux troupes angloises et avoit marché à leur tête droit à Barcelone, ce qui avoit aussi obligé le comte Staremberg à se retirer.

10 septembre. — Le 10, le Roi, qui différoit depuis longtemps à prendre sa médecine ordinaire de tous les mois, la prit lorsque peu de gens s'y attendoient, et contre l'avis de Fagon [1], son premier médecin.

1. D'abord il étoit convenu que, dans l'agitation où il se trouvoit pour les affaires de Flandres il n'étoit pas bon de se purger; mais, voyant que cela

Le soir, il arriva un courrier de Flandres, mais le Roi sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, sans avoir ouvert les lettres que le marquis de Cany venoit de lui apporter, et on entendit seulement dire à la duchesse de Bourgogne que le duc son époux marchoit aux ennemis. D'ailleurs on assuroit que le courrier avoit dit que le maréchal de Boufflers avoit chassé les ennemis de leurs logements sur le chemin couvert. Le soir même bien tard, on démêla ce que le courrier avoit apporté, qui étoit que l'armée du duc de Bourgogne marchoit, laissant la Marque à sa gauche, dans le dessein de l'aller repasser plus bas, parce qu'elle n'avoit point d'eau en ce temps-là et qu'on espéroit ainsi prendre les ennemis à revers, puisqu'on ne jugeoit pas à propos de les aller attaquer par la tête. Outre cela, le duc de Bourgogne avoit mandé que le maréchal de Boufflers avoit fait sauter les logements que les ennemis avoient sur les angles du chemin couvert, mais qu'on croyoit qu'ils abandonneroient deux de ces angles, qu'il pouvoit rendre inutiles aux ennemis par une inondation. On savoit d'ailleurs qu'il avoit fait une belle retirade derrière les bastions de l'attaque, devant laquelle il avoit fait un chemin couvert aussi bon que celui de la place, à la réserve que l'escarpe n'en étoit pas revêtue et que pour cela il avoit abattu tous les arbres de ce beau cours qui étoit dans la ville.

11 septembre. — Le 11, il arriva un courrier du cabinet revenant de l'armée de Flandres, et le Roi, en se bottant pour aller tirer, dit à ceux qui étoient dans son cabinet, du nombre desquels étoit l'auteur de ces *Mémoires* : « *Afin qu'on ne me fasse pas parler mal à propos, je vais vous dire ce que le courrier a apporté; voilà assez de témoins, mais au moins redites la chose comme je vais vous la dire. L'armée du duc de Bourgogne s'allongea hier le long de la Marque pour avancer sa marche d'aujourd'hui, mais le quartier général ne marcha point; aujourd'hui il a marché avec le reste de l'armée, qui devoit avoir passé la Marque au Pont-à-Marque et avoir mis sa droite à Envelin, qui n'est qu'à demi-lieue de Fretin, où l'on disoit que les ennemis n'étoient plus et où ils ont pourtant leur gauche et s'y sont retranchés. Le maréchal de Boufflers est averti que les armées sont en présence et*

s'allongeoit, il prit le parti de se purger contre l'avis de Fagon, qui vouloit qu'il attendît la décision de cette grande affaire pour se purger plus en repos.

qu'on donnera dès qu'il fera savoir qu'il en sera temps. » Le Roi ajouta que le neveu du comte de Gassion [1] avoit été blessé la nuit par des maraudeurs, en revenant du quartier général.

Le même jour, on disoit que l'amiral Leake s'étant présenté devant Cagliari, ville capitale de la Sardaigne, et y ayant fait tirer quelques bombes, les habitants s'étoient révoltés en faveur de l'archiduc, et que le marquis de la Jamaïque [2], qui en étoit vice-roi, ayant voulu se sauver, avoit été pris. On sut aussi que le peuple de Palerme [3] tenoit le marquis de los Balbaces, son vice-roi, renfermé dans son palais, et que tout se faisoit dans la ville par l'ordre du peuple, la noblesse s'étant éloignée du vice-roi depuis qu'il avoit envoyé prisonnier en France un magistrat très accrédité.

On apprit ce jour-là que la marquise de Feuquières [4] s'étoit cassé le bras en voulant se tenir dans un carrosse qui étoit en danger de verser et qui néanmoins n'avoit pas versé.

Les lettres de l'armée d'Allemagne portoient aussi que le comte de Mercy étoit arrivé à Landau avec trois régiments de cavalerie.

Il arriva le même jour un courrier de l'armée de Flandres, par lequel on apprit qu'elle avoit passé la Marque sans opposition et qu'elle avoit sa droite à Envelin, qui n'est qu'à demi-lieue de Fretin, où l'on croyoit que les ennemis avoient leur gauche.

12 septembre. — Le 12, on sut que les duchesses d'Aumont [5] et de la Ferté [6] avoient toutes deux la fièvre, chose assez extraordinaire, parce que la duchesse de Ventadour, leur sœur, et la maréchale de la Mothe, leur mère, étoient actuellement dans l'usage du quinquina pour le même mal.

Le soir, il arriva un autre courrier de l'armée de Flandres, par lequel on apprit un plus grand détail que l'on n'en avoit

1. C'étoit le marquis de Gassion, gendre de d'Armenonville, qui étoit le seul qui restât de ce nom, avec un jeune frère qu'il avoit, qui avoit pris la charge de président à mortier du parlement de Pau de son père.
2. Fils du duc de Veraguas, qui étoit du conseil d'Espagne.
3. Ville capitale de Sicile.
4. Héritière de la maison de Mouchy-Hocquincourt.
5. Fille aînée de la maréchale de la Mothe, que le défunt duc d'Aumont avoit épousée en secondes noces, sa première femme étant fille du chancelier le Tellier.
6. Troisième fille de la maréchale de la Mothe, qui étoit veuve du duc de la Ferté, secrétaire (*sic*).

appris par celui du jour précédent. On disoit donc que le duc de Bourgogne, ayant passé le 11 de grand matin la Marque sans opposition et ayant mis sa droite à Envelin, avoit fait approcher sa gauche aussi près des ennemis que l'étoit sa droite; que les ennemis avoient tiré du canon sur sa gauche, tirant du village d'Entiers, qu'ils avoient retranché, mais que le duc de Bourgogne avoit fait avancer en deux endroits du gros canon qui avoit foudroyé le village et fait taire le canon des ennemis, et même qu'un boulet rouge y avoit mis le feu à un magasin de grenades, qui avoient fait un grand désordre; que les ennemis avoient paru au nombre de trois ou quatre mille hors de leurs retranchements, mais qu'ils s'étoient bientôt retirés; que, le 12, on devoit avec trois batteries canonner Seclin, Temple-Mars et un autre village, pour essayer d'en chasser les ennemis et de tirer une ligne qui assurât d'un grand terrain qui approchoit l'armée française des ennemis, afin de les masser peu à peu sans les attaquer de vive force, parce qu'on étoit persuadé qu'ils manquoient de poudre et que le pain de munition étoit à quinze sols dans leur armée.

Cependant le maréchal de Boufflers écrivoit qu'ayant fait sortir le comte de Permangle [1], brigadier, et le marquis de Maillebois [2], colonel du régiment de....., ils avoient chassé les ennemis des traverses du chemin couvert; qu'ils étoient entrés dans leurs travaux, avoient renversé l'ouvrage de dix jours, avoient fait quarante prisonniers et emporté tous les outils qu'ils avoient pu trouver, sans que les assiégeants osassent les attaquer; qu'un canonnier du prince Eugène s'étoit jeté dans la place et s'étoit engagé sur sa vie à mettre le feu au petit parc des assiégeants [3], si on vouloit lui donner trois coups de canon à tirer à boulet rouge, et qu'au troisième coup il avoit mis le feu à ce petit parc, ce qui étoit important dans la disette de poudre où les assiégeants se trouvoient, de laquelle on s'apercevoit dans la place par la diminution de leur feu.

Le Roi dit aussi ce jour-là qu'ils avoient cinq mille blessés à Menin et quatre mille dans les hôpitaux de l'armée, et qu'ils

1. Gentilhomme de Limousin.
2. Fils aîné de Desmaretz, contrôleur général.
3. C'est-à-dire où l'on met l'artillerie et les poudres pour la tranchée.

avoient épuisé toutes les munitions de bouche et de guerre qu'ils avoient dans Menin. On disoit aussi que le comte d'Evreux [1], le comte d'Estrades [2] et le marquis de Nangis [3] avoient été détachés, avec vingt-deux escadrons et vingt-deux bataillons, pour aller passer l'Escaut à Tournay et aller camper à Ath et Oudenarde [4], afin d'empêcher le convoi qui venoit aux ennemis de Bruxelles, sous une escorte de cinq mille hommes, commandés par Fagel [5], lequel convoi, ayant aperçu le chevalier du Rozel, qui s'avançoit avec des troupes, s'étoit rejeté dans Ath [6], de sorte que, si l'on pouvoit l'empêcher de passer, les ennemis pourroient bien manquer de munitions. On disoit même qu'on avoit fait un nouveau détachement de trois hommes par compagnie de cavalerie aux ordres du comte de Tournefort [7], pour la même intention, mais que le chevalier du Rozel s'étoit fort blessé d'une chute de cheval.

13 septembre. — Le 13, on eut nouvelle que les ennemis avoient abandonné Seclin et que le duc de Bourgogne y avoit avancé sa gauche, mais en même temps on apprit que leur convoi étoit arrivé à Courtray, et l'on disoit que ce n'étoit pas le grand convoi que Fagel devoit escorter, mais seulement un convoi de cinq ou six cents chariots. Ce jour-là, le duc de Villeroy, qui servoit son quartier de capitaine des gardes auprès du Roi, ayant passé sous silence trois accès de fièvre tierce qu'il avoit eus, en eut un quatrième si violent qu'il fut obligé de se mettre au lit et de céder le bâton au maréchal d'Harcourt. On sut aussi que l'électeur de Bavière devoit bientôt quitter l'armée pour aller aux eaux de Plombières.

14 septembre. — Le 14, on apprit que le comte de Marsan avoit eu encore une espèce d'attaque d'apoplexie [8], dont la langue lui étoit demeurée fort épaisse et que ses yeux en étoient soulagés. Il arriva ce jour-là un courrier de Flandres, et le marquis de Cany étant allé porter les lettres au Roi dans son cabinet, il en

1. Lieutenant général et colonel général de cavalerie.
2. Maréchal de camp.
3. Maréchal de camp.
4. Cela étoit faux.
5. Lieutenant général hollandois.
6. Faux.
7. Maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps.
8. Toute la famille en mouroit.

ressortit sur-le-champ les lettres à la main, pour aller chez la marquise de Maintenon, et répondit au duc de la Rochefoucauld qui lui demanda des nouvelles qu'il n'avoit pas encore ouvert ses lettres; que le duc de Bourgogne ne lui mandoit rien de nouveau, mais qu'on mandoit au marquis de Cany que le maréchal de Boufflers se défendoit toujours avec la même vigueur. Cependant on sut le même soir qu'il avoit chassé les ennemis des deux angles du chemin couvert; que le duc de Bourgogne alloit repasser la Marque, que son canon l'avoit déjà passée et qu'on croyoit qu'il alloit se poster entre Tournay et Menin, pour empêcher les convois et la retraite des ennemis.

15 septembre. — Le 15, on disoit que dix hommes bien armés avoient attaqué une voiture de cinquante mille livres en argent blanc, que les États de Languedoc envoyoient à Lyon sur deux mulets conduits seulement par deux muletiers, comme c'étoit l'usage ordinaire en ce pays-là, qu'ils avoient tué les deux muletiers et avoient emmené les mulets chargés. On apprit aussi, par les lettres d'Allemagne, que l'armée de l'électeur étoit rentrée dans les lignes de Lauterbourg, avec les précautions nécessaires pour obvier aux entreprises des ennemis, qui avoient fait passer sur leur pont de Philipsbourg vingt-neuf escadrons et huit cents houssards.

Le soir, il arriva un courrier de l'armée de Flandres, qui rapporta qu'elle avoit repassé la Marque, qu'elle devoit aller camper à Templeuve et aller de là prendre un poste pour ôter les convois aux ennemis, ce qui paroissoit bien pensé, n'étant pas possible qu'ils prissent Lille sans qu'il leur vint des convois de vivres et de munitions de guerre, puisqu'ils n'étoient pas encore maîtres du chemin couvert du tenaillon, devant lequel il y avoit encore un bon fossé revêtu et dans la gorge duquel il y avoit une bonne demi-lune revêtue, défendue par un bon fossé et si cachée qu'on ne pouvoit la battre d'aucun endroit sans mettre une batterie sur le tenaillon même. On sut aussi le même jour que le marquis de Coëtquen [1] avoit reçu une contusion d'un éclat de bombe.

16 septembre. — Le 16, Monseigneur, qui étoit allé à

1. Brigadier d'infanterie qui étoit dans Lille; c'étoit le second gendre du maréchal de Noailles.

Meudon le jour précédent, s'y fit saigner par précaution à cause de l'équinoxe. Le soir, il arriva un courrier qui rapporta que l'armée du duc de Bourgogne avoit repassé la Marque sans aucun empêchement, qu'elle étoit venue camper à Bersée, et de là à Templeuve, d'où elle devoit aller passer l'Escaut à Tournay, pour aller se mettre dans un pays de fourrages [1], entre l'Escaut et la Dender. On ajoutoit qu'on avoit fait un grand détachement pour aller au-devant du grand convoi des ennemis, qui devoit leur venir de Bruxelles [2].

17 septembre. — Le 17, on disoit qu'on avoit des lettres de Lille du 14, qui marquoient que ce jour-là les ennemis n'avoient pas encore un pouce de terrain sur le chemin couvert, et il y avoit même des gens qui disoient que, dans la dernière sortie, les assiégés avoient comblé tous les travaux que les assiégeants avoient sur le glacis. Mais il y en avoit en même temps d'autres qui disoient que les ennemis avoient attaqué le chemin couvert le 14 et qu'ils en avoient été repoussés; et si ces deux nouvelles étoient véritables, il falloit que la première fût du matin et la seconde du soir, car il y avoit encore deux portes à Lille par lesquelles on sortoit librement.

Le soir, sur les dix heures, le ministre d'État de Chamillart arriva de Flandres, et étant venu chez le Roi à la sortie de son souper, il fut enfermé avec lui dans son cabinet jusqu'à minuit.

18 septembre. — Le 18, Monseigneur prit médecine par précaution, et l'on apprit qu'un nommé du Bois, capitaine d'infanterie, avoit entrepris de passer tout nu à la nage cinq canaux [3] pour porter dans sa bouche au maréchal de Boufflers une lettre enveloppée dans une boule de cire, qu'il la lui avoit effectivement portée, et même qu'il en avoit rapporté la réponse dans le même équipage; que, le 15, les assiégeants n'avoient pas encore un pouce de terrain sur le chemin couvert; qu'ils avoient été trois jours sans tirer, faute de poudre, mais qu'il leur en étoit venu un peu par le convoi, et qu'ils avoient recommencé à tirer: que l'armée du duc de Bourgogne étoit postée à Pont-à-Ronne en trois corps, de telle manière qu'elle masquoit entièrement Oude-

1. Sa cavalerie en avoit un extrême besoin.
2. Faux.
3. Il cacha ses habits et les reprit en s'en retournant.

narde de l'autre côté de l'Escaut et que les ennemis ne pouvoient faire venir aucuns convois de Bruxelles, qui étoit pourtant le seul endroit d'où ils en pouvoient espérer.

Le soir, le Roi dit à la promenade que les ennemis travailloient sous terre pour percer le chemin couvert et son revêtissement vis-à-vis d'une brèche qu'ils avoient faite au tenaillon, dans le dessein d'en combler le fossé et d'attaquer ensuite le tenaillon par cet endroit; mais ce chemin paroissoit bien long, ayant tant d'ouvrages revêtus à prendre pied à pied avant que d'être dans le fossé du corps de la place, qui étoit très large et plein d'eau; que d'ailleurs ils prolongeoient leurs lignes parallèles pour joindre leurs deux attaques et embrasser tout le front du tenaillon et des deux ouvrages à cornes qu'ils attaquoient, ce qui étoit encore un grand travail. On sut encore qu'ils avoient fait un grand mouvement de troupes dans leur camp, dont ils avoient fait un grand détachement, ce qui avoit fait dire à Paris qu'ils avoient levé le siège; et que cependant on avoit détaché le chevalier de Luxembourg [1] avec un corps de cavalerie et d'infanterie, pour empêcher les courses qu'ils voudroient faire en Artois pour en tirer des vivres. On apprit le soir que le Roi avoit fait le marquis de Maillebois brigadier, et on vit sa mère venir en rendre grâce au Roi à son souper, son père étant allé à Paris pour les affaires de Sa Majesté. On apprit encore que l'électeur avoit remis le commandement de l'armée au comte du Bourg et qu'il étoit parti pour aller prendre des eaux de Plombières, qu'il ne pourroit pourtant pas prendre dans le lieu même, qui étoit tout ouvert, à cause des courses des partis de Landau, mais qu'il feroit son séjour à Luyeux [2] en Franche-Comté, qui est un lieu fermé et qui n'est distant de Plombières que de quatre lieues.

19 septembre. — Le 19, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, par lequel on apprit que son armée tenoit depuis Gavre jusqu'à Notre-Dame-du-Saussoy, proche d'Hérines, et qu'elle étoit séparée en plusieurs corps pour occuper plus de terrain et pour empêcher mieux les convois des ennemis. On disoit le même jour que le duc de Marlborough avoit marché avec son armée à Courtray et qu'il attendoit un convoi de troupes

1. Maréchal de camp.
2. [*Luxeuil* probablement. — *E. Pontal.*]

et de munitions qui devoit lui venir par Ostende, ce qui paroissoit très difficile à exécuter, d'autant plus que le comte de la Mothe y avoit marché avec un corps.

20 septembre. — Le 20, on assuroit qu'il n'étoit pas vrai que le duc de Marlborough fût sorti de son camp, qu'il avoit seulement envoyé deux mille chevaux à Courtray, mais qu'on n'en savoit pas le sujet. On assuroit ce jour-là que les ennemis avoient été trois jours devant Lille sans tirer, mais peut-être étoit-ce qu'ils travailloient à avancer leurs batteries.

21 septembre. — Le 21, les lettres de l'ordinaire de l'armée de Flandres portoient que milord Marlborough étoit campé avec son armée entre la Marque et l'Escaut, ayant sa gauche au marais de Willam et sa droite au village de Bailleul. Celles de Tournay marquoient aussi qu'il y avoit eu un grand feu à Lille la nuit du 18 et du 19 et qu'on avoit fort bien remarqué que le feu des assiégés avait été fort supérieur au feu des assiégeants, mais qu'on ne savoit encore ce qui s'y étoit passé. Le soir, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, qui mandoit au Roi que, la nuit du 17 au 19, les ennemis avoient attaqué par trois fois les traverses du chemin couvert qui est devant le tenaillon et qu'ils en avoient été repoussés vigoureusement et avec grande perte; qu'on les avoit poussés si loin qu'on avoit mis le feu à leurs âmes de gabions et de fascines, et qu'après cette attaque, les assiégeants ne se trouvoient pas plus avancés qu'ils l'étoient le 7 du mois; que cette nouvelle étoit bien certaine, puisque c'étoit le maréchal de Boufflers qui l'avoit mandée par une lettre au duc de Bourgogne; que milord Marlborough avoit encore changé son camp, ayant mis sa gauche au grand chemin de Tournay à Courtray et sa droite en deçà de Roubaix, qu'il avoit des postes le long de l'Escaut, dont les sentinelles parloient à celles de l'armée du duc de Bourgogne, lesquelles avoient jeté du pain à celles des ennemis, et que des officiers des postes de l'armée françoise avoient fait passer du pain et du vin de champagne aux officiers des postes des ennemis, leur disant qu'ils savoient qu'ils en avoient besoin, ce qu'ils n'avoient point désavoué; que d'ailleurs le duc de Bourgogne promettoit de ne point laisser passer le convoi des ennemis, étant posté de manière à l'empêcher de pouvoir jamais venir à leur armée. Cependant le bruit couroit qu'Alverda, lieutenant général espagnol, avoit

marché avec sept bataillons et que depuis on lui avoit encore envoyé la brigade de Charost, ce qui faisoit croire qu'il avoit marché pour attaquer Bruxelles, où, comme l'on disoit même que le comte de Bergheyck l'étoit allé joindre, il y avoit apparence qu'on pouvoit avoir quelque intelligence, n'y ayant pas de vraisemblance qu'on pût faire le siège de Bruxelles avec si peu de troupes. On assuroit cependant qu'on avoit lâché les écluses de Nieuport pour inonder tout le Furnembaralt et tous les environs de Bruges, prétendant inonder aussi la digue d'Ostende et ainsi empêcher que les ennemis n'en pussent tirer de convois.

22 septembre. — Le 22, on reçut des lettres de l'armée de Flandres, par lesquelles on mandoit que, la nuit précédente, on avoit entendu à la tranchée de Lille un prodigieux feu de canon et de mousqueterie qui avoit duré jusqu'au matin, et qu'à dix heures du matin, qui étoit l'heure où l'on écrivoit, on n'entendoit plus aucun feu. Il y avoit aussi des gens qui disoient qu'un paysan qui étoit entré dans le camp des ennemis, où il avoit tout visité, jusqu'au parc de leur artillerie, et qu'il n'y avoit compté que quatre-vingts barriques de poudre; mais on ne croyoit pas que cela fût possible, parce que ce nombre de barriques n'auroit fait que seize milliers de poudre, qui n'auroient pas été suffisants pour fournir leur armée un jour d'occasion.

23 septembre. — Le 23, on sut que le marquis de Jarzé avoit fait supplier le Roi de trouver bon qu'il s'excusât de l'ambassade de Suisse, sa santé ne lui permettant pas de l'accepter, et qu'en même temps le Roi avoit nommé à sa place le comte du Luc[1]. L'ordre que le Roi fit donner ce jour-là aux chevaliers du Saint-Esprit de se trouver le lendemain au matin à Versailles pour tenir chapitre mit tous les prétendants et toute la cour en inquiétude, et il n'y eut guère de gens qui ne s'attendissent à voir le lendemain une promotion considérable.

Le soir, le ministre d'État de Chamillart apporta au Roi une lettre du maréchal de Boufflers écrite au duc de Bourgogne, qui

1. Gentilhomme de Provence qui avoit été capitaine de galère; il étoit de la maison des Vintimille, et avoit perdu un bras à la guerre étant encore mousquetaire du Roi, ce qui faisoit une plaisanterie à la cour, parce qu'il succédoit au marquis de Jarzé, auquel il manquoit pareillement un bras.

faisoit mention d'une action qui s'étoit passée la nuit du 18 au 19, mais qui avoit été fort peu de chose, les ennemis n'ayant attaqué qu'avec deux ou trois cents grenadiers, quoiqu'ils eussent tiré beaucoup de bombes et de canon, et ces gens-là ayant été facilement repoussés avec perte.

24 septembre. — Le 24 au matin, le Roi tint le chapitre de son Ordre, où il ne fit autre chose que déclarer qu'il avoit nommé le duc d'Enghien [1], et que recevoir les preuves du cardinal de la Trémoïlle.

On parloit ce jour-là beaucoup du siège de Bruxelles, et on disoit qu'on y avoit fait marcher de tous côtés des troupes et du canon; mais il auroit été à souhaiter qu'on eût fait cette entreprise quinze jours plus tôt, c'est-à-dire lors de la jonction du duc de Bourgogne et du maréchal de Berwick; les ennemis n'auroient pas eu deux convois qui étoient arrivés à leur armée, ce qui étoit si véritable qu'on reçut en même temps la nouvelle qu'il étoit entré dans Bruxelles un secours de trois bataillons et d'un régiment de dragons. Les lettres qu'on reçut ce jour-là par l'ordinaire portoient seulement que le comte de Permangle et le marquis de Maillebois s'étoient encore trouvés de jour à la dernière attaque que les assiégeants avoient faite, où ils leur avoient tué la moitié de leurs gens. On parloit aussi d'un capitaine du régiment de Brancas, lequel étoit dans Lille, qui, ayant poussé un peu trop avant dans une de ces actions, avoit été fort blessé et pris; qu'on l'avoit porté sur une civière au prince Eugène, qui l'avoit reçu fort honnêtement, et qu'après l'avoir fort questionné, il lui avoit fait donner un brancard pour le porter à Tournay; qu'il y avoit dit à Mesgrigny [2] que tout étoit en bon état dans Lille; que l'ordre y étoit merveilleux; que les soldats étoient fort bien nourris et qu'ils n'avoient rien à faire qu'à songer à la défense, parce qu'on avoit choisi cinq mille hommes dans la ville qui étoient chargés de faire tous les travaux et surtout de réparer pendant la nuit ce que les assiégeants avoient endommagé pendant le jour; que d'ailleurs l'infanterie étoit si grande à la tranchée, à cause du nombre des corps morts, que, quand on l'avoit porté au prince Eugène, elle lui avoit fait plus de

1. Fils aîné du duc de Bourbon, les princes du sang n'attendant pas l'âge porté par les statuts de l'Ordre.

2. Gouverneur de la citadelle de Tournay et lieutenant général.

peine que ses propres blessures. On disoit ce jour-là que le prince de Léon étoit en grand danger d'une fièvre double tierce continue avec une fluxion de poitrine.

Le soir, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, pendant que le Roi étoit encore à la chasse, et pendant qu'il se rhabilloit, le ministre de Chamillart entra dans son cabinet, et le Roi lui ayant demandé s'il n'y avoit rien de nouveau, il lui dit qu'il y avoit une lettre du maréchal de Boufflers, qui mandoit que, la nuit au 21 du 22, il y avoit eu une très grosse action devant Lille; que les ennemis avoient commandé sept mille hommes pour attaquer en même temps le chemin couvert et le tenaillon, qu'ils les avoient attaqués deux fois et avoient été repoussés, mais qu'à la troisième fois, ils avoient percé jusqu'à la pointe de la corne gauche du tenaillon et s'y étoient logés; que les assiégés tenoient encore tout le corps de cette corne du tenaillon, où ils avoient encore un bon retranchement palissadé, et qu'ils étoient encore maîtres de tous les chemins couverts, comme ils l'avoient été huit jours auparavant; qu'il y avoit eu pendant cette action un feu épouvantable de canon, de bombes, de grenades et de mousqueterie; que les ennemis y avoient eu deux mille hommes tués sur la place, et que le prince Eugène y avoit été blessé au-dessus de l'œil; que les assiégés y avoient eu quatre cents hommes tués ou blessés et que, du nombre des derniers, étoient le comte de Ravignan [1], le marquis d'Angennes [2] et Sury [3].

On avoit su ce jour-là que le maréchal de Villars ayant envoyé redemander [4] au duc de Savoie, par un trompette, la Boulaye, lieutenant de roi d'Exiles, et ce prince le lui ayant refusé, il avoit fait assembler un conseil de guerre dans lequel la Boulaye avoit été condamné à être pendu, à être dégradé des armes, et ensuite les officiers de la garnison condamnés à assister à la potence, mais que ces officiers, ayant appris cette condamnation, avoient écrit au maréchal de Villars pour se plaindre du tort qu'on leur avoit fait, disant qu'ils n'avoient pu empêcher le com-

1. Brigadier d'infanterie qui avoit été nourri page du Roi.

2. Jeune gentilhomme de Normandie, qui étoit depuis peu colonel d'infanterie.

3. Lieutenant-colonel du régiment suisse de Pfiffer avec commission de colonel.

4. Pour la forme de la procédure, car on savoit bien qu'il ne le rendroit pas.

mandant d'Exiles de rendre sa place, ni distinguer si l'ordre de se rendre qu'il leur avoit fait voir étoit véritable ou faux, mais qu'ils étoient persuadés que ce malheureux ne toucheroit jamais un sol des quarante mille écus que le duc de Savoie lui avoit promis pour lui livrer Exiles.

25 septembre. — Le 25, les lettres de l'armée d'Allemagne portoient que les ennemis avoient fait passer toute leur cavalerie en deçà du Rhin; mais, comme l'armée du Roi étoit rentrée dans les lignes de Lauterbourg, il n'y avoit pas d'apparence que les ennemis pussent entreprendre rien de considérable dans une saison si avancée. On disoit aussi que le roi Auguste étoit reparti de Bruxelles pour s'en retourner en son pays, après avoir touché les deux mille pistoles pour la gageure qu'il avoit faite contre le prince Eugène que Lille ne seroit pas prise le 10 de septembre.

On assuroit aussi que l'amiral Leake, après avoir pris Cagliari, avoit mis quatre mille hommes à terre dans l'île de Minorque, où il assiégeoit les forts, le reste du pays étant pour l'archiduc.

26 septembre. — Le 26 au soir, il arriva un courrier du duc de Bourgogne qui apporta des lettres du maréchal de Boufflers du 23 et du 24, par lesquelles il mandoit que les ennemis avoient encore attaqué le tenaillon, qu'ils avoient été repoussés deux fois, et qu'à la troisième, ils s'étoient logés sur la seconde corne, et que les assiégés tenoient encore des retranchements palissadés dans tout le tenaillon; que cette action avoit été très vigoureuse, ayant duré une heure et demie; que les ennemis y avoient bien perdu deux mille hommes et que les assiégés y en avoient perdu cent, et que le marquis de Rannes [1] y avoit été assez considérablement blessé; que le prince Eugène [2] n'étoit pas sorti de son lit depuis sa blessure; que la brèche du corps de la place étoit fort grande; que la garnison commençoit à diminuer et que le salut de la place dépendoit d'empêcher le convoi qui venoit d'Ostende. On savoit d'un autre côté que c'étoit ce même jour que la chose devoit avoir été décidée, c'est-à-dire si le comte de la Mothe et le comte de Pudion, qui y avoient marché, seroient

1. Brigadier de dragons.

2. Il y avoit pourtant des gens qui disoient qu'on l'avoit transporté à Courtray dans la berline du prince royal de Prusse et non pas dans le carrosse du roi Auguste, comme on l'avoit dit, ce monarque s'en étant retourné depuis longtemps à Bruxelles.

arrivés assez à temps pour s'opposer au passage de ce convoi, qui venoit, sous l'escorte de cinq mille hommes de débarquement, d'Angleterre. On disoit encore qu'il y avoit dans Lille plusieurs auberges où on donnoit à boire et à manger aux soldats gratuitement, que les femmes alloient porter de l'eau-de-vie aux soldats jusqu'à l'attaque, et que le maréchal de Boufflers avoit formé deux bataillons de bourgeois, qui, dans toutes les actions, faisoient aussi bien que les plus braves soldats. Il y avoit aussi des lettres de l'armée du 25, qui marquoient que, depuis vingt-quatre heures, on n'entendoit plus tirer devant Lille et qu'on avoit vu les assiégeants faire marcher beaucoup de canon à Menin; mais il pouvoit fort bien être qu'ils ne tiroient point parce qu'ils travailloient à avancer leurs batteries, et surtout à en placer une sur le tenaillon, et qu'ils renvoyoient à Menin leurs pièces blessées, qu'on disoit être au nombre de trente-six.

27 septembre. — Le 27, on apprit que le comte de Fiesque [1] et Saint-Mars [2], gouverneur de la Bastille, étoient morts de maladie à Paris dans un âge différent, car le comte de Fresque n'avoit pas soixante ans et Saint-Mars en avoit plus de quatre-vingts. On sut aussi que le prince de Léon étoit à l'extrémité, l'émétique qu'on lui avoit donné n'ayant pas fait l'effet qu'on avoit souhaité. On ajoutoit que le duc de Rohan étant allé voir ses filles à l'abbaye de Jouarre, son écuyer, qui avoit appris la maladie du prince de Léon, l'étoit allé trouver et lui avoit offert tout ce qui étoit à l'hôtel de Rohan et tout ce dont il pourroit avoir besoin, mais que le prince de Léon lui avoit fort sagement répondu : « *Si vous venez de la part de mon père, j'ai besoin de tout; si vous venez de votre part, je n'ai besoin de rien, et Mme la duchesse de Roquelaure ne me laisse manquer de rien* »; que depuis, le duc de Rohan, étant arrivé à Paris, étoit allé voir son fils et lui avoit envoyé cent pistoles.

On sut encore que, le soir précédent, le Roi avoit résolu d'aller le 3 octobre à Marly pour y séjourner jusqu'au 13.

Le soir, il arriva un valet de pied du duc de Bourgogne, qui

1. D'une branche de l'illustre maison de Fieschi de Gênes, laquelle finissoit par sa mort, n'étant pas marié.

2. Qui avoit été autrefois maréchal des logis de la première compagnie des mousquetaires du Roi et choisi par lui pour garder Fouquet, surintendant de finances, dans la citadelle de Pignerol.

apporta des lettres du jour précédent qui portoient que le maréchal de Berwick devoit être arrivé le 26 à Bruges avec les troupes, c'est-à-dire avec vingt-cinq bataillons qui avoient marché aux ordres du comte de la Mothe, avec trente escadrons commandés par le comte de Pudion, et avec tous les dragons commandés par le comte de Coigny; que le comte de la Mothe avoit jeté des troupes dans le fort de Plaskendal, en attendant que le gros du détachement y arrivât; que les chariots que les ennemis avoient assemblés à Rousselar, pour aller chercher le convoi qui avoit débarqué à Ostende, étant allés jusqu'à Oudembourg, y avoient trouvé l'inondation si haute qu'ils n'avoient pu passer et étoient revenus à Tourout; qu'on disoit que les troupes de débarquement qui devoient escorter le convoi étoient en très mauvais état, ayant été depuis près de quatre mois à la mer; que Marlborough avoit passé la Lys avec quinze mille hommes pour aller attaquer Plaskendal, seul endroit où le convoi pût passer, mais qu'on espéroit que le maréchal de Berwick y seroit arrivé assez à temps; que le maréchal de Boufflers mandoit que, depuis le 23, le feu des ennemis étoit considérablement diminué, tant à l'égard du canon que de la mousqueterie, et qu'ils n'avoient rien avancé depuis leur dernière attaque; que d'ailleurs la blessure du prince Eugène étoit légère et qu'il n'avoit gardé la chambre que trois ou quatre jours. Le courrier ajoutoit que du camp on n'entendoit plus tirer ni du canon ni du mousquet et que le duc de Bourgogne avoit fait faire des retranchements tout le long de l'Escaut.

28 septembre. — Le 28, on apprit que le Roi avoit déclaré que la dignité de nourrice du duc de Bretagne resteroit à la dame Bailly, qui étoit celle qui l'avoit nourri le plus longtemps, la dame Mercier, qui l'avoit nourri depuis elle, étant tombée malade depuis quelques jours, ce qui avoit obligé de sevrer le petit prince, qui ne s'en étoit pas plus mal trouvé. On disoit aussi que le prince de Léon étoit hors de danger, par un sudorifique que Vieuxsant [1] lui avoit donné, et que le chevalier de Siguerand [2] étoit mort d'apoplexie.

1. Vieux médecin de Montpellier qui s'étoit fort accrédité à Paris depuis quelques années; il n'avoit pourtant pu tirer d'affaire la comtesse de Pontchartrain. On appeloit ce sudorifique *Lilium*, qui étoit un composé d'extraits de métaux.

2. Gentilhomme de Provence qui avoit été longtemps capitaine au régiment des gardes.

29 septembre. — Le 29, on sut que le chancelier étoit revenu de Pontchartrain avec la fièvre tierce, dont il avoit déjà eu deux accès. On eut, ce jour-là, des lettres de Flandres par l'ordinaire, qui portoient que les sept cents chariots des ennemis avoient trouvé le moyen de passer par le pont de Leflingue, qui est sur le canal de Bruges à Nieuport. Ainsi la question étoit de savoir si les troupes détachées de l'armée de Bourgogne, qu'on disoit être arrivées vingt-quatre heures trop tard, pourroient empêcher le convoi de repasser.

30 septembre. — Le 30, on assuroit que les ennemis n'étoient pas plus avancés devant Lille qu'ils l'étoient au jour de leur dernière attaque; que le maréchal de Boufflers avoit fait lâcher une écluse qui avoit emporté la meilleure partie du pont de fascines que les assiégeants avoient fait dans le fossé du tenaillon [1], et qu'il y en avoit eu un grand nombre de noyés. On ajoutoit que la blessure du prince Eugène n'étoit pas aussi légère qu'on l'avoit dit, et que les chirurgiens ne vouloient pas répondre du succès.

L'après-dinée, le duc de Luxembourg vint apprendre au Roi que le chevalier de Luxembourg son frère avoit entrepris d'entrer dans Lille et l'avoit heureusement exécuté. Il avoit avec lui les régiments de cavalerie de Bourgogne, de Saint-Aignan, de Tourotte [2] et de Tarnaud [3], le régiment de dragons de la Reine [4], deux cents carabiniers et un petit détachement de dragons du régiment de Belle-Isle [5], et il avoit fait prendre à chaque officier et cavalier derrière lui un sac de poudre de soixante livres. Avec cela il étoit marché droit à Lille, et ayant trouvé une barrière du camp ouverte, il y étoit entré avec la meilleure partie de ses troupes, et le corps de garde ayant demandé : *Qui vive?* on avoit répondu hardiment : *Vive Hollande!* mais la sentinelle s'étant aperçue que c'étoient des troupes françoises et ayant crié : *Aux armes!* on avoit fermé la barrière et on avoit commencé à jeter des grenades, qui avoient mis le feu à quelques-uns des sacs de poudre, de sorte qu'il y avoit eu trois officiers et huit cavaliers

1. Ce tenaillon n'avoit point de chemin couvert devant lui, et c'étoit ce qui en avoit facilité l'approche aux ennemis.
2. On ne sut ce qu'il étoit devenu.
3. Il étoit alors à Bordeaux par des raisons indispensables.
4. Dont le marquis d'Orival étoit colonel.
5. Qui étoit actuellement dans Lille.

de brûlés. Le régiment de Tourotte et celui de Tarnaud, qui faisoient l'arrière-garde, voyant la barrière fermée, s'étoient retirés sans peine, n'ayant pas été poursuivis. On ne pouvoit pas douter de cette nouvelle, car le chevalier de Luxembourg avoit eu la précaution de laisser son secrétaire au dehors de la barrière, avec ordre que, quand il le verroit bien avant dans le camp, il se retirât en diligence pour dépêcher un courrier au duc son frère, ce qu'il avoit fait. Il est vrai qu'on ne savoit pas si le chevalier de Luxembourg n'auroit point trouvé quelque obstacle dans le camp des ennemis, mais l'apparence étoit qu'il seroit entré heureusement dans Lille, parce que ceux qui étoient hors de la barrière l'avoient vu avec ses troupes fort avant dans le camp, sans y avoir entendu tirer un coup.

On reçut aussi en ce temps-là des lettres de l'armée d'Espagne dont voici à peu près une copie.

« *Du camp de Mongaye, le 18 septembre 1708.*

« Malgré tous les Miquelets et quelques troupes réglées que les « ennemis avoient dans la conque de Tremp, qui est un assez « grand et un assez beau pays, Son Altesse Royale avoit formé « le dessein de s'en emparer, dans l'intention d'y trouver des « subsistances et de voir si on n'y pourroit point prendre des « quartiers d'hiver; et Son Altesse Royale avoit pour cet effet fait « filer peu à peu des troupes à Balaguer, et même jusqu'au delà « de la Noguera de Ribagorza. Le 15 au soir, elle fit partir du « camp M. le chevalier de Maulévrier [1], avec deux mille hommes « de pied détachés et trois cents chevaux, pour aller passer la « Sègre à Artesa et entrer par là dans les montagnes de Lopa- « non; M. le comte d'Estaing [2] marcha en même temps de Bala- « guer, avec quatre bataillons et deux régiments de dragons, et « arriva le 16 au matin à Ager, ville assez grande, où il y a un « bon château, dont il se rendit maître après quelque résistance. « M. le chevalier de Maulévrier se saisit le même jour d'Alos, « petite ville murée où il y a un château qui étoit une des prin- « cipales retraites des Miquelets, où M. le marquis de Putanges [3]

1. Maréchal de camp et inspecteur d'infanterie.
2. Lieutenant général.
3. Gentilhomme de Normandie, neveu du marquis de Médavy, lieutenant général; il étoit capitaine dans le régiment de cavalerie de Berry.

« fut blessé d'un coup de fusil à la joue. Son Altesse Royale « avoit ordonné à M. de Fontboizard [1] d'attaquer en même temps « le pont de Montañana, sur la Noguera de Ribagorza, à dessein « que ces trois corps entrassent tout d'un coup dans la conque « de Tremp pour envelopper ce qui s'y trouveroit, et se joi- « gnissent sur la Noguera Pallareza; mais M. de Fontboizard, « ayant compris que M. d'Estaing auroit besoin de lui, au lieu « de passer à Montañana, vint à Ager par le chemin de Trago, « ce qui obligea M. d'Estaing de marcher à Montañana pour se « saisir de ce poste, qui est important, et comme cela l'éloigna de « l'endroit où M. le chevalier de Maulévrier devoit le joindre, ce « dernier prit le parti de revenir par Alos passer la Sègre pour « rejoindre l'armée et pour le protéger. Son Altesse Royale en- « voya M. d'Avaray [2] à Cubelos avec une brigade d'infanterie et « un régiment de dragons. Ces détachements avoient affoibli « l'armée, et les subsistances étant finies à Agramunt, Son Altesse « Royale prit le parti, le 16, de venir camper ici, d'où il peut pro- « téger M. d'Avaray. On vient d'avoir des nouvelles de M. le « chevalier de Maulévrier; il joindra M. d'Avaray, et tous deux « ensemble arriveront ce soir à Balaguer, où l'armée va marcher « présentement. »

On disoit cependant à Paris que milord Marlborough avoit marché vers Ostende avec toute son armée, mais il n'y avoit guère d'apparence, puisque, s'il avoit fait cette démarche, le duc de Bourgogne auroit eu beau jeu pour aller attaquer et forcer l'armée qui assiégeoit Lille. Le bruit couroit en même temps que le comte de la Mothe étoit à Dixmude avec quarante bataillons et cinquante escadrons, pour attaquer le convoi des ennemis quand il reviendroit, mais il sembloit qu'il auroit mieux fait de se mettre à la bouche du pont de Leftingue; d'autres disoient encore qu'il avoit passé le grand canal de Bruges pour venir prendre les ennemis par les derrières; ce qui étoit de certain étoit que le maréchal de Berwick n'y étoit pas et que c'étoit le comte de la Mothe qui commandoit en chef.

1. Maréchal de camp.
2. Lieutenant général.

OCTOBRE 1708

1er octobre. — Le 1er d'octobre, on eut la confirmation de l'entrée du chevalier de Luxembourg dans Lille, et le Roi le fit lieutenant général; mais on eut en même temps une bien triste nouvelle, qui fut que le comte de la Mothe avoit attaqué les ennemis dans les bois de Vinendal et qu'il n'avoit pu les forcer; que le combat avoit duré trois heures et n'avoit fini qu'à la nuit; qu'il y avoit perdu beaucoup de monde, et surtout des troupes du roi d'Espagne, et que, pendant le combat, les sept cents chariots du convoi d'Ostende avoient passé, les ennemis s'étant portés entre eux et le comte de la Mothe. Cependant on n'en disoit point de détail, mais seulement que le maréchal de Berwick n'étoit pas à cette action et que toutes les troupes du détachement du duc de Bourgogne n'y étoient pas encore arrivées.

Le soir, le maréchal de Noailles, qui avoit eu déjà deux ou trois accès de fièvre tierce avec de grandes douleurs de rhumatisme et qui avoit été déjà saigné deux fois, tomba dans une léthargie qui obligea les médecins à lui donner sur-le-champ beaucoup d'émétique, qui étant fort longtemps sans faire son effet, on lui donna l'extrême-onction. Cependant, quelques heures après, l'émétique commença à opérer, mais les médecins auroient souhaité qu'il eût fait un plus grand effet.

2 octobre. — Le lendemain, ce remède agissoit encore un peu et déjà on le disoit hors de danger, et tous les courtisans s'empressant d'aller le voir, il y en eut un grand nombre dans sa chambre tout le matin et toute l'après-dinée, quoique Fagon assurât que, si la fièvre revenoit, il auroit bien de la peine à s'en retirer; mais, sur les cinq heures du soir, elle revint, il retomba en léthargie et tourna si brusquement à la mort que son frère le cardinal ayant envoyé chercher le saint viatique à la chapelle, parce que les prêtres de la paroisse étoient trop longtemps à venir, il ne se trouva plus en état de le recevoir et mourut.

Il arriva dans ce moment un courrier de Flandres, mais il fut impossible de savoir rien de ce qu'il avoit apporté. Cependant la famille du duc de Noailles, ayant su que son corps n'étoit pas devenu froid, suivant la coutume de tous les corps morts, obligea

les chirurgiens de le scarifier en plusieurs endroits pour essayer de le faire revenir, mais ce fut inutilement, et toute sa famille s'en alla à Paris pendant la nuit ou le lendemain matin, à la réserve du cardinal, qui resta à Versailles.

3 octobre. — Le 3 au matin, il vint par les petits appartements saluer Sa Majesté et demeura assez longtemps avec elle, parce que c'étoit le jour ordinaire de son audience [1], c'est-à-dire le mercredi. On sut, ce matin-là, que les nouvelles que le courrier avoit apportées le soir précédent étoient que le duc de Vendôme étoit allé à Bruges pour voir l'état des choses et pour y donner ordre; qu'on croyoit même qu'il y avoit mené un détachement, que le terrain où l'action s'étoit passée étoit fort étroit et que les seules troupes du roi d'Espagne avoient combattu; mais on n'en disoit encore aucun détail, et on croyoit pourtant qu'il n'avoit passé que deux cent cinquante chariots du convoi. On sut aussi qu'on avoit reçu une lettre du maréchal de Boufflers, que les ennemis avoient attaqué la traverse de la corne droite du tenaillon; qu'un capitaine du régiment de Touraine qui la défendoit étoit sorti sur eux et les avoit culbutés, mais que, voyant qu'ils fuyoient avec précipitation, il s'étoit douté qu'il pouvoit y avoir quelque ruine, qu'il s'étoit retiré dans sa traverse et qu'à peine y avoit-il mis le pied qu'un fourneau avoit sauté sans endommager son retranchement; qu'en même temps les ennemis étoient revenus en foule et avec grand bruit attaquer son poste; qu'il l'avoit défendu vigoureusement pendant une heure et demie; qu'à la fin, les ennemis s'étoient logés au pied de sa traverse, mais qu'on étoit encore maître des grandes traverses qui tenoient tout le tenaillon. D'ailleurs le maréchal de Boufflers mandoit qu'il n'avoit pas besoin de la poudre qu'on lui avoit envoyée, mais que le souvenir qu'on avoit eu de lui ne laissoit pas de lui faire plaisir, et qu'il espéroit tenir encore jusqu'au mois d'octobre.

On voyoit alors un testament du comte de Fiesque, par lequel il instituoit Caumartin [2] son exécuteur testamentaire et le duc de Noirmoutier [3] son légataire universel, lui donnant tout ce

1. Quand le Roi étoit à Versailles ou à Marly, il venoit, après le lever du Roi, avoir une assez longue audience, qui rouloit ordinairement sur des affaires de sa profession.

2. Conseiller d'État semestre et intendant des finances.

3. Frère aîné du cardinal de la Trémoïlle et de la princesse des Ursins, lequel étoit dès sa jeunesse aveugle de la petite vérole.

que les coutumes lui permettoient de lui donner; mais ce testament paroissoit susceptible de grandes difficultés, tant parce que le maréchal de Guerchy [1] et le marquis de Bréauté [2], héritiers paternels et maternels, ne manqueroient pas de se pourvoir contre, que parce qu'ils seroient aidés en cela par les créanciers des maisons de Fiesque et de Bréauté, qui n'étoient pas en petit nombre.

Le même jour, le Roi ordonna au duc d'Humières [3], capitaine de Compiègne, d'en aller faire les honneurs à l'électeur de Bavière, qui venoit y faire son séjour; et, l'après-dînée, Sa Majesté vint s'établir à Marly pour dix jours.

Le soir, Madame reçut des lettres de l'armée d'Espagne par l'ordinaire, qui portoient que le duc d'Orléans faisoit fortifier Balaguer pour y mettre un gros quartier pendant l'hiver; que ce prince s'étoit emparé de la conque de Tremp, où il avoit fait occuper deux châteaux; que le marquis d'Estaing avoit exécuté heureusement cette entreprise, qui avoit été manquée quelques jours auparavant par un contre-temps; qu'il s'étoit rendu maître du pont de Montañana, qu'il avoit emporté un poste des ennemis, où il avoit fait deux cents prisonniers, sans compter un colonel, trois capitaines et un aide de camp du comte de Staremberg, et qu'il avoit chassé de la conque de Tremp tous les Miquelets et toutes les troupes réglées qui y étoient; que le duc d'Orléans avoit cru qu'il pourroit y avoir en cet endroit une affaire générale, et que, pour cet effet, il avoit fait tenir son armée toute prête à y marcher, mais que les ennemis lui en avoient épargné la peine, et qu'il avoit fait un détachement de son armée pour aller faire le siège de Denia sous les ordres du chevalier d'Asfeld.

4 octobre. — Le 4, l'évêque de Marseille [4] prêta son serment de fidélité entre les mains du Roi après l'Évangile de sa messe, suivant la coutume, et le Roi envoya du Lieboy [5], l'un de ses

1. Fils d'une sœur du comte de Fiesque et maréchal de camp.
2. Gentilhomme de Normandie qui étoit fils d'une tante du comte de Fiesque.
3. Fils du défunt duc d'Aumont, de son second lit, qui avoit épousé Mlle de Mouchy, troisième fille du maréchal d'Humières, et ce mariage l'avoit fait duc et lui avoit procuré la survivance de la capitainerie de Compiègne, qu'avoit son beau-père; il étoit lieutenant général et ne servoit plus.
4. Ci-devant l'abbé de Poudeux, agent du clergé.
5. Gentilhomme liégeois.

gentilshommes ordinaires, à Paris, faire des compliments à la famille du défunt maréchal de Noailles, d'où il revint de bonne heure, et l'on sut par lui qu'il avoit été chez la maréchale et chez la duchesse de Noailles, chez la duchesse de Guiche, chez la maréchale d'Estrées[1], chez la marquise de Coëtquen, chez la marquise de la Vallière, chez la marquise de Beaumanoir[2] et chez la marquise de Gondrin, mais qu'il n'avoit été chez aucun des hommes, pas même chez le cardinal[3]. Il rapporta aussi que la marquise de la Vallière étoit en mal d'enfant, étant depuis quelques jours dans son neuf[4].

L'après-dinée, on apprit encore que le comte d'Armagnac étoit parti en diligence de Marly pour se rendre auprès de son frère, le comte de Marsan, sur l'avis qu'il avoit eu que sa langue s'étoit beaucoup épaissie. On disoit ce jour-là que Mlle Turgot[5], fille de l'intendant de la généralité de Tours, épousoit le fils du président de Maupeou[6], et l'on parloit aussi du mariage du fils unique du président de Novion[7] avec Mlle de Courance, dont le père s'appeloit Gallard de Poinville[8].

5 octobre. — Le 5, comme le Roi étoit le matin à la promenade dans ses jardins, il arriva un courrier de Flandres, mais on ne sut point encore ce qu'il avoit apporté, parce que le duc de Bourgogne mandoit au Roi qu'il lui envoyoit une lettre du maré-

1. Les quatre premières étant titrées, il étoit de la coutume que le Roi leur envoyât faire des compliments; pour les quatre autres qui n'étoient point titrées, le Roi dit lui-même que cela étoit contre l'ordre, mais qu'il avoit voulu faire cette grâce à cette famille.

2. Elle pensa mourir de douleur, et il fallut la tenir à huit personnes pour la saigner du pied, tant son estomac et sa poitrine étoient agités.

3. Il refusa même au marquis d'Antin d'aller chez le bailli de Noailles, qui étoit ambassadeur de l'ordre de Malte, disant qu'il n'envoyoit jamais chez les frères et que cela tireroit à conséquence. Cependant il étoit remarquable qu'à la mort du duc de Coislin, il avoit envoyé chez le cardinal de Coislin, son frère, quoiqu'il l'eût vu depuis la mort, comme il avoit vu le cardinal de Noailles.

4. La princesse de Conti, qui alla à Paris la voir, comme sa cousine germaine, la laissa en travail, et on appréhendoit fort pour elle, parce qu'elle ne faisoit qu'entrer dans son neuf et qu'elle aimoit tendrement son père.

5. Sa mère étoit fille de Pelletier de Souzy.

6. Président de la première chambre des enquêtes du parlement de Paris et parent de la chancelière.

7. Président à mortier du parlement de Paris et petit-fils d'un premier président.

8. D'une famille de robe de Paris.

chal de Boufflers, qui n'étoit pas encore déchiffrée, et que le ministre de Chamillart ne devoit la porter au Roi que le soir. On disoit pourtant que les ennemis avoient attaqué de nouveau le chemin couvert, qui avoit été défendu par le marquis de Maillebois et par le comte de Belle-Isle[1], soutenus par quatre cents grenadiers choisis, et qu'après un feu plus grand que dans toutes les actions précédentes, quoiqu'ils eussent fait mettre pied à terre à une partie de leur cavalerie[2] pour se trouver à cette attaque, ils avoient été repoussés avec une très grande perte, et que le lieutenant-colonel du régiment de Coëtquen y avoit été dangereusement blessé. On disoit aussi que les ennemis avoient abandonné Oudembourg au comte de la Mothe, qui alloit attaquer brusquement le fort de Leffingue, pendant que le comte de Pudion alloit faire le siège du château de Gaistel, espérant que la prise de ces deux postes ôteroit totalement aux ennemis la communication avec Ostende. Mais il pouvoit bien y avoir une action de ce côté-là, le duc d'Albemarle[3] y étant encore avec un corps des ennemis. Le bruit couroit aussi que milord Marlborough avoit fait demander au duc de Bourgogne un passeport pour renvoyer ses gros équipages à Bruxelles et que ce prince le lui avoit accordé pour les équipages de sa personne et non pour d'autres. On avoit aussi des lettres de certaines gens qui étoient aux environs de Lille, qui mandoient que certainement personne ne voyoit le prince Eugène et qu'il falloit que sa blessure fût plus considérable qu'on ne l'avoit dit.

Le soir, on fit à Versailles le convoi du maréchal de Noailles avec beaucoup de magnificence depuis son logis jusqu'à la paroisse; il y avoit trois cents hommes vêtus de noir qui marchoient à pied, portant des flambeaux de cire blanche, et trente hommes à cheval pour escorter le corps à Paris, jusqu'aux Capucines, où on le devoit mettre en dépôt.

6 octobre. — Le 6, on sut encore quelques particularités de

1. Petit-fils du célèbre Fouquet, surintendant des finances et ministre d'État, qui étoit mort, après dix-huit ans de prison, dans la citadelle de Pignerol; il fut légèrement blessé à cette action.

2. C'étoit leur usage et ils l'avoient déjà fait aux sièges de Bade, de Maëstricht et de Mayence.

3. Ci-devant Keppel, Hollandois, l'un des favoris du prince d'Orange, usurpateur de la couronne d'Angleterre, qui l'avoit fait milord et lieutenant général de ses armées.

ce que le courrier du jour précédent avoit apporté. On disoit donc que le duc de Bourgogne avoit mandé au Roi que, la nuit du 4 au 5, il avoit encore entendu un grand bruit de canon devant Lille; qu'il y avoit eu un officier [1] de la garnison de Lille qui avoit déserté aux ennemis, qu'on ne doutoit pas qu'il ne leur eût donné avis de tout ce qui pouvoit leur être plus avantageux, mais qu'en même temps on savoit par des rendus qu'il leur avoit assuré que la place étoit en bon état et qu'il y avoit partout de bons retranchements, et que le maréchal de Boufflers étoit résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; que les troupes de Brandebourg avoient absolument refusé le service, disant que le temps de leur capitulation étoit passé; qu'on leur avoit offert de leur donner double solde, mais qu'elles avoient répondu qu'elles ne resteroient pas, quelque avantage qu'on leur pût faire, et qu'elles vouloient s'en retourner en leur pays; que sur cela on leur avoit demandé par où elles se retireroient et qu'elles avoient répliqué qu'elles demandoient seulement qu'on les laissât aller et qu'elles trouveroient bien le moyen de passer. Ce qui étoit certain étoit qu'il y avoit eu deux attaques consécutives de la place d'armes du chemin couvert qui étoit entre le tenaillon et l'ouvrage à cornes de la droite de l'attaque des ennemis, l'une la nuit du 29 au 30 septembre, et l'autre la nuit du 1er au 2 d'octobre, et qu'ils y avoient été repoussés. Le soir, il arriva un courrier à onze heures et demie, mais on ne sut point ce qu'il avoit apporté, parce que ses lettres étoient en chiffres, à l'ordinaire.

7 octobre. — Le 7, on disoit seulement qu'il étoit arrivé à l'armée plusieurs personnes venant du côté de Lille, qui disoient que les ennemis avoient emporté le tenaillon, mais que le maréchal de Boufflers les en avoit rechassés. Cependant on ne regardoit pas cette nouvelle comme certaine, parce qu'elle ne venoit pas à droiture de ce maréchal, dont on croyoit que l'espion qui étoit chargé de sa lettre pouvoit avoir été pris. On voyoit en même temps des lettres de particuliers [2] venant de l'armée, qui portoient qu'il y étoit arrivé un homme auquel on avoit fait avaler une boule d'or, dans laquelle étoit la lettre du maréchal de Bouf-

1. On croyoit que c'étoit un huguenot, parce qu'il étoit parent d'un officier principal de l'armée des ennemis.

2. Il y en avoit une de d'Affry, capitaine au régiment des gardes suisses et aide de camp du duc de Bourgogne, au duc du Maine.

flers, et qu'on attendoit avec impatience qu'il la rendît ; mais, si cela avoit été, le duc de Bourgogne l'auroit aussi bien mandé que ces gens-là, et il mandoit seulement qu'il avoit entendu un grand bruit à Lille et qu'il venoit de tous côtés des gens qui disoient qu'il y avoit eu une grosse action, qui s'étoit passée en plein jour[1]. D'ailleurs le duc de Vendôme mandoit qu'il alloit rester du côté de la mer[2], qu'il ne pourroit pas prendre le fort de Leffingue, où les ennemis étoient postés, mais qu'il prendroit quelque autre poste qui leur ôteroit la communication avec Ostende. Il mandoit aussi qu'il lui étoit venu des gens du côté de Lille qui disoient que le maréchal de Boufflers avoit fait une grande sortie, dans laquelle il avoit chassé les ennemis de tous les ouvrages qu'ils avoient pris.

Le soir, comme le Roi se rhabilloit au retour de la chasse, le ministre de Chamillart parut dans sa chambre, et le Roi lui ayant demandé s'il n'y avoit rien de nouveau, il lui répondit qu'il n'y avoit point de courrier, mais bien plusieurs lettres, sur quoi le Roi lui ayant reparti qu'elles étoient donc d'un jour plus anciennes que celles du dernier courrier, il lui répondit qu'elles ne venoient pas du même endroit. Ensuite il entra dans le cabinet du Roi avec lui, mais il n'y resta qu'un moment, le Roi lui ayant dit de passer avec lui chez la marquise de Maintenon, où il alloit travailler avec le Pelletier de Souzy, et où il liroit les lettres qu'il avoit reçues. Comme le Roi resta quelque temps dans son cabinet avant que de passer, suivant sa coutume[3], les courtisans s'assemblèrent autour du ministre de Chamillart pour essayer d'apprendre de lui quelques nouvelles ; mais tout ce qu'ils purent tirer de lui à bâtons rompus fut que les ennemis avoient fait un grand fourrage, où ils avoient mené tous les chariots et toutes les voitures de l'armée, même celles des généraux, et tous les chariots du pays qu'ils avoient pu rassembler, et où ils avoient quinze

1. Toutes les attaques que les ennemis avoient faites jusqu'alors, ils les avoient faites pendant la nuit.

2. Il devoit être plus utile en cet endroit, où il commanderoit sans être contredit, et d'ailleurs le maréchal de Berwick étoit retourné auprès du duc de Bourgogne.

3. Toutes les fois qu'il rentroit dans son cabinet, il y faisoit toujours une longue pause, soit pour se mettre sur sa chaise d'affaires, ce qui lui arrivoit souvent, soit pour d'autres choses, comme pour partager à plusieurs personnes son gibier, quand il revenoit de la chasse.

mille chevaux d'escorte [1]; qu'il étoit certain que, du convoi qui étoit venu d'Ostende, il n'en étoit entré que trois cent cinquante chariots dans Menin, mais que comme, dans l'épouvante que les charretiers des trois cent cinquante autres chariots avoient eue, ils avoient jeté toutes leurs charges pour s'enfuir, il n'étoit pas impossible qu'on n'eût été ramasser peu à peu toutes ces charges; qu'à la dernière occasion, les ennemis n'avoient pas un seul homme de cavalerie, la leur escortant alors leur convoi, pendant que leur infanterie combattoit, et que c'étoit par cette raison qu'ils s'étoient retirés les premiers, et que le comte de la Mothe étoit resté encore deux heures durant sur le champ de bataille, mais qu'il n'avoit pas poussé plus loin, parce que trois brigades de l'infanterie françoise n'avoient pas encore joint; que le duc d'Albemarle n'étoit point à Leffingue, comme on l'avoit dit, mais seulement les troupes angloises du débarquement, au nombre de neuf bataillons, composant quatre mille cinq cents hommes, qui travailloient à fortifier ce poste; qu'il lui revenoit de tous côtés qu'il y avoit eu une grosse action devant Lille, mais qu'on la lui mandoit si diversement qu'il ne pouvoit faire aucun fonds certain sur toutes les lettres qui lui en parloient, et qu'on avoit fait une incision au prince Eugène; cela faisoit soupçonner qu'il pouvoit avoir été trépané, comme le bruit en couroit à Paris et sembloit être confirmé par une lettre d'un trompette du Roi qui servoit auprès du duc de Bourgogne, lequel mandoit à son père, qui étoit aussi trompette du Roi, que le duc de Bourgogne l'ayant envoyé pour faire son compliment de sa part au prince Eugène sur sa blessure, il n'avoit pu le voir, et n'étoit pas entré plus avant que dans son antichambre. La *Gazette d'Amsterdam* en parloit aussi en des termes qui pouvoient faire soupçonner la même chose; car elle disoit que sa santé alloit de mieux en mieux, mais qu'on l'avoit supplié de rester encore dans sa chambre pendant quelques jours.

8 octobre. — Le 8, on sut que le marquis d'Antin étoit parti

1. On ne mène point à un fourrage quinze mille chevaux d'escorte, mais ils y avoient mené toute leur cavalerie pour apporter tout le grain qu'ils pourroient trouver dans leur course; et c'étoit apparemment l'avis qu'un courrier de l'intendant de Picardie venant d'Arras avoit apporté le jour précédent, outre que les ennemis demandoient une nouvelle contribution de cent mille livres à la ville d'Arras, mais on sut que dans leur course ils n'avoient rien brûlé.

pour aller aussi à Compiègne donner ordre que le duc de Bavière fût bien logé, et que le ministre de Chamillart partiroit aussi le 10 pour y aller trouver ce prince.

Le marquis de Béthune-Chabry [1], qui étoit alors à Marly [2] pour la première fois de sa vie, reçut ce jour-là une lettre de son fils aîné du premier lit, qui étoit capitaine de cavalerie dans le régiment de Forsac [3], et qui, en voulant entrer avec son régiment dans Lille à la suite du chevalier de Luxembourg, avoit eu son cheval tué sous lui à la seconde barrière [4], y avoit reçu un coup de mousquet au bras et avoit été fait prisonnier.

Le soir, la reine et la princesse d'Angleterre vinrent voir le Roi à Marly et y soupèrent avec Sa Majesté avec les formalités ordinaires. Sur les neuf heures du soir, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, qui apporta des lettres du maréchal de Boufflers du 5, et voici ce qu'on en put tirer du ministre de Chamillart, quand il vint trouver le Roi après son souper : que, ce jour-là, les ennemis étoient venus au nombre de quinze mille attaquer en même temps les chemins couverts, le tenaillon et la demi-lune ; que les chemins couverts avoient été vigoureusement défendus et que les assiégeants y avoient perdu deux mille hommes, mais qu'ils avoient emporté le tenaillon et même la demi-lune, qu'ils avoient prise par la gorge [5], malgré l'eau du fossé de la place : que, comme sur cette demi-lune il y avoit un cavalier qui dominoit sur deux branches du chemin couvert, on avoit été obligé de les abandonner, mais qu'on tenoit encore les traverses qui les flanquoient ; qu'entre la demi-lune qui avoit été prise et le corps de la place, il y avoit encore une espèce de chemin couvert bien palissadé, qui étoit au milieu de l'eau du fossé ; que le chevalier de Valori [6], lieutenant général d'artillerie, avoit été couvert de terre d'un coup de canon.

1. C'étoit le dernier des enfants du défunt comte de Béthune, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse, et le même qui avoit depuis peu épousé Mlle Martin.

2. Il n'y avoit jamais mis le pied, non plus que le marquis de Pompadour, qui y vint ce voyage pour la première fois comme menin de Monseigneur.

3. On n'avoit point dit que ce régiment fût entré dans Lille.

4. Qui étoit celle de la ligne de contrevallation.

5. On sut depuis qu'ils avoient attaqué, le 3, le tenaillon et qu'ils l'avoient emporté, et qu'ensuite ils avoient trouvé le moyen de rompre la pointe de la demi-lune, qu'ils avoient emportée le 5.

6. Gentilhomme d'Anjou.

Le duc de Bourgogne mandoit aussi qu'on avoit tant fait de coupures sur les digues du côté d'Ostende, que l'inondation en avoit entièrement ôté la communication aux ennemis, et il y avoit bien de l'apparence que cela étoit véritable, puisqu'on assuroit que lord Marlborough assembloit un gros corps à Rousselar, dans le dessein, à ce qu'on disoit, de faire venir un convoi de l'Écluse ; mais il falloit pour cela qu'il passât et repassât le canal de Bruges à Gand devant le duc de Vendôme, qui avoit cinquante bataillons et soixante-quatre escadrons, le duc de Bourgogne lui ayant envoyé depuis peu un renfort de neuf bataillons et de douze escadrons. On disoit aussi que le duc de Vendôme étoit posté en un endroit qui s'appelle aussi l'Écluse, derrière le canal de Bruges, et il n'y avoit que le temps qui pût éclaircir si l'entreprise de Marlborough étoit praticable ou non, car elle paroissoit bien difficile, si elle n'étoit pas impossible.

9 octobre. — Le 9 au matin, on sut que la comtesse de Beuvron [1] étoit à l'extrémité, que le maréchal d'Harcourt, son neveu, qui servoit son quartier de capitaine des gardes auprès du Roi, étoit allé en diligence à Paris pour la voir, et que le duc de Villeroy avoit pris le bâton en sa place.

Le soir, on disoit qu'elle étoit morte, et Madame, qui lui faisoit l'honneur de l'aimer, en fut si touchée qu'elle quitta Marly pour s'en retourner à Versailles pleurer plus tranquillement [2]. On disoit encore que le comte de Belle-Isle, colonel de dragons, le marquis de Poyanne [3] et la Fons [4], colonel d'infanterie, avoient été blessés dans Lille. On vit aussi le même soir le marquis

1. Elle étoit une damoiselle de Gascogne et s'appeloit Théobon; elle avoit été huguenote, et s'étant convertie, le Roi la mit fille d'honneur de la Reine, laquelle étant morte, la duchesse de Guise la prit auprès d'elle. Ensuite elle épousa le chevalier de Beuvron, capitaine des gardes du défunt duc d'Orléans, qui étoit le frère cadet des défunts marquis de Beuvron et de Thury, duquel elle étoit veuve, et ce fut où Madame avoit pris pour elle de l'amitié, qui lui attira quelques disgrâces de la part du défunt duc d'Orléans.

2. Madame avoit un très bon cœur et très tendre; elle aimoit véritablement ses amis et les pleuroit de bonne foi quand elle les perdoit.

3. Gentilhomme de Gascogne, dont le grand-père étoit chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit.

4. Fils de la Fons, ci-devant maître des requêtes et intendant en Franche-Comté, dont le défunt marquis de la Trousse, lieutenant général, chevalier de l'Ordre et ambassadeur pour le Roi auprès du duc de Savoie, avoit épousé la sœur.

d'Antin arriver de la course qu'il avoit faite auprès de l'électeur de Bavière.

10 octobre. — Le 10, on sut que le comte de Toulouse avoit la fièvre très forte, mais il falloit voir les suites de ce premier accès, qui lui dura tout le jour. Le soir, on vit revenir le maréchal d'Harcourt de Paris, et l'on apprit de lui que la duchesse de Beuvron n'étoit pas morte, et même qu'elle se portoit un peu mieux, néanmoins sans espérance de guérison. Madame vouloit l'aller voir, mais le maréchal d'Harcourt la fit très humblement supplier de n'y pas aller, cela ne pouvant servir qu'à les attendrir l'une et l'autre inutilement.

11 octobre. — Le 11, le comte de Toulouse se fit saigner, ne doutant pas que la fièvre ne lui revînt le lendemain et étant bien résolu de prendre le quinquina. Sur le midi et demi, comme le Roi se promenoit dans ses jardins, le marquis de Cany lui apporta des lettres du duc de Bourgogne, dont il venoit d'arriver un courrier. Le Roi les lut et ensuite il dit à ceux qui l'accompagnoient que, depuis le 5 jusqu'au 8, les ennemis n'avoient rien avancé devant Lille, sinon que l'on n'avoit pu tenir dans cette petite langue de terre en forme de chemin couvert palissadé qui étoit entre la demi-lune du tenaillon, et le corps de la place qui étoit derrière le tenaillon n'étoit en aucune manière endommagé du canon des ennemis, qui avoit seulement battu les faces qui regardoient les ouvrages à cornes, et que les deux bastions où ils poussoient leur attaque étoient retranchés par la gorge; qu'ils avoient commencé à faire des mines sous les angles des chemins couverts des grandes demi-lunes, lesquels ils n'avoient pu emporter de force, mais que le maréchal de Boufflers avoit fait faire deux sorties qui avoient bien réussi, l'une commandée par le marquis de Coëtquen et l'autre par le comte de Belle-Isle, ou, comme certaines gens le disoient, par le marquis de Maillebois; qu'on avoit tué les mineurs, comblé leurs trous, renversé la tête des logements des ennemis et emporté leurs gabions.

Le Roi ajouta que la haute marée avoit tellement grossi l'inondation qu'il n'y avoit plus nulle apparence qu'il vînt des convois aux ennemis du côté d'Ostende; que le seul endroit qui ne fût pas inondé étoit le Polder d'Oudembourg, où le comte de Pudion étoit avec quinze bataillons et vingt escadrons, nombre

suffisant pour le défendre contre toute l'armée des ennemis, parce qu'il étoit environné de tous côtés de l'inondation; que le duc de Vendôme étoit avec le reste de ses troupes derrière le canal de Bruges, les ayant disposées de telle manière, depuis Bruges jusqu'à Gand, qu'elles se donnoient la main les unes aux autres; que le roi Auguste s'étoit avancé avec des chariots jusqu'à Senicotte, mais que, trouvant le passage impraticable, il s'en étoit retourné en arrière; que le duc de Marlborough étoit aussi venu avec des troupes reconnoître le canal de Bruges, mais que, voyant son entreprise impossible de ce côté-là, il étoit revenu à Rousselar et que ses troupes étoient le long de la Lys, et qu'il avoit envoyé au prince Eugène un renfort de dix-huit bataillons. Cette situation des troupes de Marlborough pouvoit bien empêcher le duc de Bourgogne de passer l'Escaut, et même on disoit qu'il en avoit l'ordre, pour aller rompre le col au peu de troupes qui étoient restées aux ennemis entre la Marque, la Lys et l'Escaut, et pour aller attaquer le camp du prince Eugène.

12 octobre. — Le 12, on sut qu'à cause de la fièvre du comte de Toulouse, Monseigneur, qui devoit aller le 14 à Rambouillet pour y passer la semaine, avoit différé son voyage jusqu'à la semaine suivante.

On reçut aussi des lettres de l'armée d'Espagne du 28 septembre, qui portoient que les quatre mille hommes de la flotte de l'amiral Leake, qui avoient fait la conquête de Sardaigne, avoient débarqué à Barcelone; que le comte de Staremberg, moyennant ce secours, seroit en état de harceler l'armée du roi d'Espagne pendant l'hiver, et qu'ainsi le duc d'Orléans auroit de la peine à se hasarder de faire un gros détachement pour la conquête de Denia.

Le soir, le ministre d'État de Chamillart arriva de Compiègne et travailla avec le Roi chez la marquise de Maintenon.

13 octobre. — Le 13, on apprit que le Roi envoyoit au duc de Bavière dix chevaux, c'est-à-dire huit pour courre et deux pour tirer dessus, desquels il y en avoit six de l'écurie du Roi et quatre de celle de Monseigneur; qu'il avoit nommé Louvain [1] pour aller commander cet équipage, qui étoit de vingt-quatre chevaux, avec deux pages de la petite écurie; que Sa Majesté

1. Second écuyer cavalcadour de la petite écurie du Roi.

avoit ordonné au marquis d'Ecquevilly [1] de lui envoyer aussi trente chiens de son équipage pour sanglier, avec les piqueurs et les valets de limier nécessaires, et que peut-être y enverroit-elle Forget [2] avec ses oiseaux; que cependant l'équipage pour cerf, que Rivier [3] entretenoit pour le marquis de Surville, étoit déjà arrivé à Compiègne.

L'après-dînée, comme le Roi passoit de l'appartement de la marquise de Maintenon à son cabinet, il trouva dans une des croisées de sa chambre la duchesse de Roquelaure, escortée de la marquise de Nogaret [4]. Cette dernière se retira dans un coin, et la duchesse s'étant avancée après avoir fait une profonde révérence, le Roi s'approcha d'elle et lui donna une longue audience, pendant laquelle il lui parla à l'oreille, et à la fin de laquelle elle prit congé de lui pour s'en aller trouver le duc son mari en Languedoc.

On sut aussi, ce jour-là, que le prétendu mariage de Mlle Turgot étoit absolument rompu; que le marquis et la marquise de Blanzac avoient tous deux la fièvre à Paris, et que la comtesse douairière de Soissons, la mère, étoit morte dans les Pays-Bas [5], où elle s'étoit retirée depuis longtemps.

Le soir, le Roi partit de Marly et s'en revint à Versailles

Le même soir, à onze heures et demie, le ministre de Chamillart vint chez le Roi lui apprendre qu'il étoit arrivé un courrier du duc de Bourgogne qui avoit apporté une lettre du maréchal de Boufflers du 8, du 9 et du 10, par laquelle il mandoit

1. Capitaine du vautrait.

2. Capitaine du vol du cabinet et du vol de la chambre pour pie.

3. C'étoit un homme qui avoit commencé par être maréchal du marquis de Saint-Pouenge, ensuite postillon de chaise du marquis de Louvois, lequel l'avoit mis ensuite dans les entreprises des chevaux d'artillerie, où peu à peu il avoit fait une prodigieuse fortune; mais, étant tombé dans une embuscade des ennemis, il y avoit perdu un œil. Il avoit donné au marquis de Surville plusieurs marques de son attachement, et il entretenoit pour l'amour de lui cet équipage pour cerf, qui se trouva fort à propos auprès de Compiègne.

4. Il étoit de la modestie de ne venir pas parler toute seule, et la marquise de Nogaret, sœur aînée du marquis de Biron et de la marquise d'Urfé, avoit été sa compagne dans la chambre des filles de Mme la Dauphine.

5. C'étoit la seconde des cinq Mancini, nièces du cardinal de Mazarin, qui avoit épousé le comte de Soissons, fils du prince Thomas de Savoie, dont elle avoit eu plusieurs enfants, desquels le cadet étoit le prince Eugène. — [Olympe Mancini, comtesse de Soissons, compromise dans l'affaire des poisons, s'était enfuie de la France. — *Comte de Cosnac.*]

que les ennemis étoient encore venus attaquer par trois fois le chemin couvert qui étoit défendu par le marquis de Surville et qu'ils en avoient été repoussés; mais que, comme, après la troisième attaque, ils commencèrent à se loger sur un angle, voyant au bout de trois heures qu'ils ne revenoient point l'attaquer, il avoit fait sortir le marquis de Rannes avec trois cents dragons, qui avoient chassé les ennemis du poste où ils commençoient à s'établir, en avoient tué un grand nombre et leur avoient emporté quatre-vingts gabions, et que c'étoient les Danois qui avoient fait cette dernière attaque; qu'immédiatement après cette attaque, les généraux des ennemis avoient tenu conseil de guerre, après lequel ils avoient commandé huit mille pionniers, et l'on croyoit que c'étoit pour faire des lignes et convertir le siège en blocus, d'autant plus qu'ils avoient fait abattre toutes les maisons du village de Marquette, soit pour baraquer leurs soldats, soit pour mettre à couvert leur cavalerie. On disoit aussi que le maréchal de Boufflers avoit mandé au Roi qu'il avoit soutenu onze attaques qui étoient autant de batailles, et que cependant il ne devoit jusqu'alors avoir aucune inquiétude pour Lille. On savoit encore qu'il y faisoit faire tous les jours de la poudre, ayant pour cela trois moulins. D'ailleurs on avoit nouvelle que le duc de Marlborough avoit tenté de faire passer ses chariots au travers de l'inondation, mais qu'ayant trouvé cela impossible, il y avoit fait marcher deux mille chevaux avec des sacs pour aller chercher de la poudre à Ostende. Mais [les] bruits étoient différents sur cela; les uns disoient que ce détachement, après avoir fait un grand chemin dans l'inondation, l'avoit trouvée si haute qu'il avoit été obligé de s'en revenir sur ses pas; d'autres disoient qu'il avoit passé, mais que la question étoit de savoir comment il reviendroit et comment il apporteroit de la poudre en état de servir, le duc de Vendôme étant averti de sa marche; d'autres disoient encore qu'on savoit bien que cette cavalerie avoit marché, mais qu'on ne savoit point encore si elle avoit marché à Ostende ou si elle étoit revenue sans rien faire, et c'étoit là le sentiment le plus plausible.

14 octobre. — Le 14, on reçut des lettres de l'armée d'Espagne du 3, qui portoient que le duc d'Orléans s'étoit rendu maître de la vallée de Benasque, dont il assiégeoit le château; que cette vallée touchoit à celle d'Arran, qui est de France, et

n'étoit qu'à dix-huit lieues de Toulouse, de sorte que cette conquête assuroit un chemin libre et beaucoup plus court pour faire passer les recrues et les courriers de France ; que le comte de Staremberg avoit détaché le prince de Darmstadt avec huit mille hommes pour s'y opposer, qu'il avoit enlevé un poste de cent hommes du régiment de Berwick, qui avoient tous été tués ou faits prisonniers, qu'ensuite il avoit fait marcher trois cents grenadiers à un autre poste où il y avoit un bataillon du régiment des gardes du roi d'Espagne; que, quand on avoit crié : *Qui Vive?* il avoit répondu : *Vive Philippe V!* et que cela lui avoit donné moyen de surprendre ce bataillon et même de lui enlever un drapeau, mais que le bataillon, s'étant mis en bataille, lui avoit tué beaucoup de monde.

On sut, ce jour-là, que, le jour précédent, on avoit été obligé de saigner le comte de Marsan de la gorge, et que sa langue étoit tellement tombée qu'il avoit beaucoup de peine à manger.

Le même jour, on dit à la cour que la Bretosche, mestre de camp de cavalerie, que beaucoup de gens croyoient avoir été tué à l'affaire d'Oudenarde [1], mais il y avoit seulement été blessé et fait prisonnier, et il étoit revenu avec le congé du duc de Marlborough, qui avoit fait cette grâce à presque tous les officiers qui avoient été blessés.

15 octobre. — Le 15, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et on commença à voir des lettres du 3, de l'armée d'Espagne, qui firent connoître que, dans le public, on avoit confondu les lettres de deux ordinaires. Il étoit vrai que le duc d'Orléans avoit fait la conquête de la vallée de Benasque, et c'étoit la nouvelle de l'ordinaire qui avoit précédé celui du 3 d'octobre, mais ce n'étoit point pendant cette conquête qu'étoit arrivé l'échec dont il est parlé dans l'article précédent, comme on le verra par une lettre d'un des officiers de la maison du duc d'Orléans, dont on va mettre ici une copie :

« *A Castillons, ce 3 d'octobre 1708.*

« Nous venons de faire une course dans la montagne avec « Monseigneur. Il avoit envoyé M. le comte d'Estaing avec de

1. [Phrase incomplète par une erreur ou une omission du copiste. — *E. Pontal.*]

« l'infanterie pour reconnoître si l'on pourroit établir des quar-
« tiers entre les deux rivières de Noghère. M. de Staremberg,
« en ayant eu avis, envoya aussitôt le prince de Darmstadt avec
« six mille hommes pour l'observer, lequel vint camper vis-à-vis
« de lui, de l'autre côté de la rivière, et comme elle étoit guéable
« partout, il y avoit à craindre que les ennemis, étant les plus
« forts, ne vinssent attaquer M. d'Estaing, ce qui fit que Mon-
« seigneur lui envoya quatre bataillons des gardes espagnoles
« et wallonnes, et que, le lendemain, il y marcha lui-même avec
« les deux bataillons d'Auvergne et un troisième des gardes
« espagnoles. Les quatre bataillons, qui avoient un jour devant
« Monseigneur, n'étoient arrivés qu'à dix heures du soir, la
« journée étant très longue et la montagne très difficile à tra-
« verser, et M. d'Estaing les fit camper au petit village de la
« Guardia, dans lequel étoit posté le régiment de Clairefontaine,
« à un quart de lieue de son camp. Ces troupes fatiguées son-
« gèrent apparemment moins à leur sûreté qu'à leur repos, et
« le prince de Darmstadt, en ayant été averti, détacha un lieu-
« tenant-colonel avec quatre cents grenadiers, qui passèrent la
« rivière la nuit et tuèrent dans leurs tentes quatre-vingts ou
« cent soldats endormis d'un bataillon de gardes espagnoles. Ils
« tuèrent M. de Brivas, qui le commandoit, et un autre officier
« et blessèrent environ cinquante hommes, le tout à coups de
« bayonnette, et avant qu'il y eût ni guet ni garde qui se mît
« en défense, ils enlevèrent cinq drapeaux du même bataillon
« et se retirèrent. M. le comte d'Estaing vint au-devant de nous
« conter cette belle nouvelle à Monseigneur, et lui ayant aussi
« fait entendre que ce pays n'étoit pas soutenable pour des
« quartiers d'hiver, il revint sur ses pas camper au village de
« San-Estevan, et hier il rentra dans son camp de Castillons. On
« a fait quelques travaux à Balaguer pour pouvoir y tenir ses
« troupes pendant l'hiver, et l'on parle toujours d'envoyer à
« Valence un détachement pour le siège de Denia. Les ennemis
« ont leur cavalerie dans la plaine de Vich, et la plus grande
« partie des officiers de Monseigneur parle du voyage de France,
« ce qui me fait croire que la campagne est fort avancée. »

16 octobre. — Le 16, on disoit que les lettres de Béthune et de Douai, qui étoient arrivées le jour précédent par l'ordinaire, portoient que, dans chacune de ces deux villes, il étoit

arrivé un homme venant du siège de Lille, qui assuroit qu'après la dernière attaque, les généraux des ennemis, ayant visité leur parc d'artillerie, n'y avoient trouvé qu'un fort petit nombre de barriques de poudre et fort peu de boulets, et que ces mêmes gens assuroient que les ennemis ne tiroient plus et que tout le feu qu'on entendoit venoit de la place. Les lettres de l'armée venues par le même ordinaire portoient encore que, le 10, les généraux des ennemis avoient tenu à Menin un grand conseil de guerre, où le prince Eugène avoit assisté ayant la tête bandée, et qu'ensuite le duc de Marlborough avoit marché avec la meilleure partie de son armée et beaucoup de chariots au duc de Vendôme.

Le soir, il arriva un courrier qui apporta des nouvelles qui consternèrent tout le monde. On disoit donc que, pendant que le duc de Marlborough amusoit le duc de Vendôme, et lui faisant croire qu'il vouloit forcer le passage du canal de Bruges, il avoit fait passer sur l'inondation quatre cents barques plates chargées du convoi qu'il avoit fait préparer à Ostende. Il y avoit pourtant des gens qui assuroient qu'il n'en avoit passé que vingt, mais que ce petit nombre pouvoit être suivi d'un plus grand, si les ennemis trouvoient une fois le chemin d'en faire passer sur l'inondation. D'ailleurs on apprenoit par le même courrier que, le 13, les ennemis avoient attaqué le chemin couvert de Lille et l'avoient emporté. Il est vrai qu'il se répandit un bruit sourd qu'on les en avoit chassés, mais il n'y avoit guère d'apparence que cela fût véritable. On disoit aussi que le maréchal de Boufflers avoit les jambes fort enflées par la grande fatigue.

17 octobre. — Le 17, on ne parloit que de la maladie du comte de Marsan, qui se portoit un peu mieux, et Monseigneur alla s'établir à Meudon pour quelques jours.

18 octobre. — Le 18, on étoit toujours dans l'incertitude sur le passage des barques des ennemis. Leblanc, intendant à Dunkerque et à Ypres, avoit mandé qu'il en étoit passé soixante; mais le duc de Vendôme mandoit que cela étoit impossible, parce que le comte de Chéladet étoit posté du côté d'Ostende et le comte de Pudion en deçà de l'inondation, lesquels n'avoient d'autre attention qu'à empêcher qu'il ne passât aucune barque, et qu'ils assuroient qu'ils n'avoient rien vu passer. D'ailleurs le chevalier de Maulévrier-Langeron, capitaine de galère, étoit

sur l'inondation avec des barques armées, et l'on prétendoit qu'il avoit mandé qu'il n'y avoit passé aucunes barques des ennemis.

Ce jour-là, le Roi, dînant à dix heures et demie pour aller à Marly, parla beaucoup de Lille pendant son dîner. Il dit que, le 13, les ennemis avoient attaqué le chemin couvert en plein jour à quatre reprises différentes et à différentes heures; qu'aux trois premières attaques, ils avoient été repoussés avec perte, et qu'à la quatrième, ils avoient jeté mille hommes tout à la fois dans un angle où il n'y avoit que vingt hommes, qui n'avoient pu leur résister; mais qu'ils n'avoient pu emporter la traverse de la place d'armes, que vingt autres hommes avoient vigoureusement défendue contre eux et dont on étoit encore le maître. Le Roi ajouta que deux hommes des ennemis étoient venus à la nage pour reconnoître l'état de la brèche du bastion, laquelle étoit de cinquante toises, mais qu'ils avoient eu le plaisir de la voir parfaitement bien réparée, avec des poutres et mille autres choses qui la rendoient très difficile; que les ennemis avoient essayé de saigner le fossé, mais que l'eau ne paroissoit aucunement diminuer; que tous les officiers principaux de la garnison étoient en bonne santé et que la lettre du maréchal de Boufflers qui portoit toutes ces particularités étoit du 13 à dix heures du soir.

On avoit aussi des lettres d'un bourgeois de Lille, qui mandoit l'état du retranchement qu'on avoit fait derrière les bastions de l'attaque, et de la manière dont il le peignoit, c'étoit un nouveau corps de place qui étoit flanqué par un des pavillons des casernes dans lequel logeoient les officiers, lequel on avoit fait remplir de terre jusqu'au haut, et qui faisoit un cavalier d'où l'on verroit les ennemis de tous côtés quand ils seroient sur les bastions.

On apprit, ce jour-là, que le comte de Marsan étoit considérablement mieux depuis qu'on lui avoit fait prendre des bouillons de vipères.

19 octobre. — Le 19, on disoit qu'on avoit fait un détachement de treize mille hommes de l'armée d'Allemagne, lequel marchoit à grandes journées pour venir en Flandres, et que, quand il seroit arrivé, on attaqueroit le prince Eugène par quatre ou cinq endroits différents. On murmuroit cependant qu'il avoit passé cinquante barques des ennemis sur l'inondation et qu'il étoit déjà arrivé quelques chariots de munitions au camp

des ennemis; que cependant on avoit établi des gardes plates sur l'inondation, commandées par le comte de Forbin et le chevalier de Maulévrier, pour empêcher qu'il ne leur vînt plus rien à l'avenir.

On apprit, ce jour-là, que la maréchale de Villeroy[1] étoit à l'extrémité à Paris; on l'avoit traitée jusque-là de divers maux et même de la fièvre, pour laquelle on lui avoit fait prendre du quinquina; mais un dévoiement mêlé de sang étant survenu, on crut qu'elle avoit la dysenterie et on appela Helvétius[2], comme sachant mieux qu'un autre la manière de donner son remède pour ce mal-là. Il n'eut pas vu la malade pendant vingt-quatre heures qu'il reconnut qu'elle avoit un très gros abcès au foie, et qu'il dit au maréchal de Villeroy qu'il n'y avoit pas de temps à perdre pour lui faire recevoir ses sacrements, ce qui fut fait au plus tôt.

20 octobre. — Le 20, on apprit qu'en l'absence du maréchal de Tessé, le Roi avoit nommé le marquis de Villacerf[3] pour aller complimenter de la part de la duchesse de Bourgogne le nonce ordinaire du Pape[4], lequel, quoiqu'il fût à la cour depuis près de deux ans, devoit le lendemain faire son entrée à Paris, comme le duc de Trémoïlle devoit l'aller complimenter de la part de Sa Majesté.

Il arriva le même matin un courrier de Flandres, par lequel on sut seulement que le duc de Vendôme s'étoit rendu maître de quelques maisons retranchées auprès de Leffingue, dont il avoit chassé les ennemis. On disoit aussi que les troupes de Saxe[5] pouvoient être arrivées à Bruxelles.

21 octobre. — Le 21 au matin, Monseigneur partit de Versailles avec sa cour pour aller à Rambouillet, où il devoit passer toute la semaine. Le même matin, il arriva un courrier de Flandres, par lequel on apprit que les ennemis avoient attaqué par trois fois la place d'armes du chemin couvert de Lille, d'où ils

1. Elle étoit fille du défunt duc de Brissac et d'une sœur du défunt duc de Retz, et c'étoit elle qui devoit hériter de la duchesse de Lesdiguières, qu'elle gouvernoit; aussi c'étoit une perte irréparable pour sa famille.
2. Célèbre médecin hollandois qui avoit mis en vogue l'ipécacuana, remède souverain pour la dysenterie.
3. Premier maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne.
4. Il s'appeloit Cusani.
5. Celles que le roi Auguste avoit vendues aux Hollandois.

avoient été repoussés, et que le chevalier de Luxembourg avoit fait deux sorties, mais qu'il n'avoit pu déposter les assiégeants. On disoit aussi que la cavalerie du duc de Bourgogne étoit fort dépérie par le manque de nourriture, et en effet, il avoit mandé lui-même qu'il alloit mettre la gendarmerie dans Tournay, parce qu'elle avoit besoin de quartier de rafraichissements. On sut encore par le même courrier que le comte de Bergheyck ayant ménagé une intelligence dans Ath, on y avoit fait marcher un détachement de la garnison, qui avoit été longtemps maître des postes, mais que, quinze cents hommes de l'armée du duc de Bourgogne qui devoient arriver en même temps que le détachement de Mons n'étant pas arrivés à propos, les ennemis avoient chassé ce détachement.

Ce jour-là, la maréchale de Villeroy mourut, et sa famille en fut inconsolable, et l'on sut que le comte de Marsan étoit retombé dans ses premiers accidents.

Le même jour, les lettres de l'armée d'Espagne portoient que le duc d'Orléans avoit pris un château, dans lequel on avoit fait un régiment de Miquelets prisonnier, et qu'il avoit fait trois détachements pour aller au siège de Denia, l'un de huit escadrons, qui étoient partis sous les ordres de [1]..... le second des quatre bataillons des régiments d'Orléans et de la Couronne, qui avoient marché sous les ordres du comte de Choiseul-Beaupré, maréchal de camp, et le troisième des deux bataillons du régiment de Sourches et d'un bataillon du régiment du Royal d'artillerie aux ordres du chevalier de Sourches [2], brigadier.

L'après-dînée, le nonce ordinaire fit son entrée dans Paris et vint loger à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, suivant la coutume, où il fut complimenté de la part du Roi et de Mme la duchesse de Bourgogne.

22 octobre. — Le 22, on apprit que la marquise de Torcy, qui étoit grosse, s'étoit encore blessée [3], et que le marquis de Tilladet [4], colonel de dragons, étoit mort de maladie.

23 octobre. — Le 23 au matin, le nonce ordinaire vint à sa première audience avec les cérémonies accoutumées; il étoit

1. Officier général espagnol.
2. Troisième fils du grand prévôt.
3. Elle s'étoit blessée de même l'année précédente.
4. Fils d'un second lit du marquis de Fimarcon.

conduit par le prince de Lambesc[1] dans le carrosse du Roi et sa suite dans le carrosse de la duchesse de Bourgogne et dans ses propres carrosses, dont le premier étoit fort doré. En cet équipage, il traversa l'avant-cour, et la garde du Roi étoit sous les armes, rappelant pour lui[2], et il vint descendre à la salle des ambassadeurs, d'où, après le lever du Roi, il monta à l'appartement de Sa Majesté, trouva à la porte de la salle des gardes le maréchal d'Harcourt, capitaine des gardes en quartier, qui le reçut avec tous les officiers et le conduisit à la chambre du Roi, qui le reçut dans la ruelle de son lit à l'ordinaire.

On reçut ce jour-là, par un courrier de retour qu'on avoit envoyé en Flandres, une lettre du maréchal de Boufflers du 19, par laquelle il mandoit que les ennemis avoient saigné le fossé et qu'il n'y avoit plus d'eau devant deux bastions, et qu'on voyoit un grand amas de fascines qu'ils faisoient dans leur camp, apparemment pour achever de combler le fossé et pour donner l'assaut de tous côtés; que cependant sa brèche étoit en très bon état et qu'il espéroit leur faire un si grand feu qu'ils ne réussiroient pas.

Le bruit couroit, ce jour-là, qu'Owerkerque étoit mort, mais cela n'étoit pas si certain que la mort de la comtesse de Beuvron, qui étoit arrivée le même matin. On vit aussi, ce jour-là, arriver à la cour le comte de Lyonne[3], qui revenoit d'Angleterre et qui avoit passé par l'armée des ennemis. Il disoit qu'en Angleterre tout le monde y étoit dans une extrême consternation et que toutes les troupes des ennemis étoient ruinées.

On sut encore le même jour que le Roi avoit donné au chevalier de Fimarcon le régiment de dragons qui étoit vacant par la mort du marquis de Tilladet, son frère.

24 octobre. — Le 24, il couroit de très mauvais bruits touchant Lille, et l'on disoit qu'il étoit venu des paysans à l'armée du duc de Bourgogne, qui disoient avoir vu le 22 un drapeau sur

1. Fils du comte de Brionne; comme il falloit un prince pour aller conduire les ambassadeurs, il se trouva alors seul à la cour, le comte de Brionne, son père, étant à Rambouillet avec Monseigneur, et le comte d'Armagnac, son grand-père, à l'abbaye de Royaumont, dont il faisoit ses délices; ainsi, tout jeune qu'il étoit, on lui donna cette commission.

2. On fait aux ambassadeurs, à leur première audience et à leur audience de congé, cet honneur, comme à Monseigneur et aux princes ses enfants.

3. Colonel d'infanterie, petit-fils du comte de Lyonne, ministre et secrétaire d'État; il étoit prisonnier de la bataille d'Hochstædt.

la brèche et que le bruit commun étoit que la place capituloit. Sur cela le marquis de Biron, qui étoit prêt d'aller joindre Monseigneur à Rambouillet, alla trouver le ministre d'État de Chamillart et lui demanda s'il ne vouloit rien mander à Monseigneur, et sur ce qu'il lui dit qu'il n'avoit rien de nouveau à lui mander, il lui exposa les bruits qui couroient, et ce ministre lui dit qu'il ne pouvoit pas empêcher qu'il ne courût des bruits, mais que ni le Roi ni lui n'avoient point cette nouvelle, laquelle étoit pourtant venue par les lettres que la duchesse de Bourgogne avoit reçues de l'armée.

L'après-dînée, le Roi dit à ceux qui l'avoient accompagné à Trianon que le duc de Vendôme faisoit le siège de Leffingue dans les formes, et qu'il croyoit qu'il seroit pris le lendemain; que le chevalier de Croissy [1], étant allé à la tranchée par bonne volonté, y avoit été pris étant à la tête des travailleurs, qui avoient été renversés par une sortie que les assiégés avoient faite; que le chevalier de Montmorency [2], brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Condé, y avoit aussi été pris, mais qu'il avoit trouvé moyen de s'échapper.

25 octobre. — Le 25, on sut que le duc de Saint-Aignan et le chevalier de Roye avoient été changés avec deux colonels des ennemis, qu'un partisan de l'armée du duc de Bourgogne avoit pris, entre Lille et Menin, étant en carrosse avec deux autres officiers, l'un desquels colonels étoit fils du général Top, gouverneur de Maëstricht, ce qui avoit été fait par les soins du duc de Bourgogne, sans que le duc de Beauvillier en fût averti. On apprit aussi que le jeune Amelot, maître des requêtes, fils de celui qui étoit ambassadeur en Espagne, épousoit la fille d'un gros commerçant de Saint-Malo, nommé l'Épine d'Alicante [3], laquelle étoit très riche et n'avoit qu'un frère.

26 octobre. — Le 26, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, qui confirma que Lille avoit battu la chamade le 22, à quatre heures après midi, et que la capitulation avoit été signée le 23; que le maréchal de Boufflers avoit été le maître de la faire telle qu'il avoit voulu, le prince Eugène lui ayant fait dire

1. Frère du marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État.
2. De la branche de Flandre.
3. Il étoit ainsi surnommé parce qu'il avoit autrefois commencé sa fortune en commerçant dans cette ville d'Espagne.

qu'il avoit fait une trop belle défense pour pouvoir lui rien refuser, et que c'avoit été le marquis de Coëtquen qui l'avoit apportée au duc de Bourgogne et qui s'en étoit retourné sur-le-champ à Lille, pour rentrer dans la citadelle avec le maréchal de Boufflers, qui devoit y rentrer le 25; qu'on lui donnoit la liberté de faire sortir tout ce qu'il voudroit de sa cavalerie et de son infanterie, l'état-major de la ville, les hôpitaux, les blessés, les malades et tous les équipages des officiers, pour envoyer le tout en tels lieux qu'il voudroit. On ajoutoit qu'il avoit pris toutes les précautions nécessaires pour la sûreté des habitants et même que les ennemis ne pourroient attaquer la citadelle par la ville, contre laquelle aussi la citadelle ne pourroit tirer; que le comte de Tournefort [1], qui avoit été légèrement blessé, seroit chargé de ramener tout ce qui sortiroit de la ville et viendroit rendre compte au Roi de l'état de toutes choses; que le maréchal de Boufflers avoit été légèrement blessé d'un coup de pierre à la jambe, et que Lée étoit assez blessé à la tête pour ne pouvoir pas entrer dans la citadelle, et que le chevalier de Luxembourg y entreroit à sa place; mais on n'avoit point encore de nouvelles du comte de Forsac [2], au lieu qu'on savoit que Tourotte étoit entré heureusement dans Lille.

27 octobre. — Le 27, on apprit qu'aussitôt que le chevalier de Croissy avoit été pris, le gouverneur de Leffingue l'avoit envoyé à Ostende; ainsi il se voyoit obligé de retourner encore prisonnier en Angleterre.

Le soir, sur les six heures, Monseigneur arriva de Rambouillet à Versailles, un moment après que le Roi se fut rhabillé après son retour de la chasse. Deux heures après, le chevalier de Retz [3], aide de camp du duc de Vendôme, arriva apportant la nouvelle de la prise de Leffingue, qu'on avoit fait attaquer par cinquante compagnies de grenadiers, dont quelques-uns avoient passé dans l'inondation à l'eau jusqu'à la ceinture pour prendre ce poste par le revers, et que la chose avoit si bien réussi qu'on l'avoit emporté presque sans résistance, n'y ayant eu que deux soldats

1. On n'avoit pas su d'abord qu'il étoit entré dans Lille avec le chevalier de Luxembourg.
2. On sut aussi qu'il étoit entré dans Lille avec les autres.
3. Gentilhomme de Languedoc qui avoit servi longtemps dans l'infanterie.

et un officier de tués; qu'on avoit tué une centaine des ennemis dans la chaleur, et qu'ensuite on en avoit pris quatorze cents, du nombre desquels étoient un colonel, un lieutenant-colonel et trente-deux capitaines, sans les autres officiers; que cette garnison étoit composée de trois détachements de diverses nations, un d'Anglois, un de Hollandois et un de Wallons; que c'étoient le comte de Pudion et le comte de Coigny qui commandoient à cette action et que le comte de la Mothe s'y étoit trouvé par hasard.

28 octobre. — Le 28, on sut que l'archevêque de Reims [1], qui avoit pensé mourir depuis quelques jours à Paris, se portoit mieux, et l'on disoit qu'il étoit hors de danger; mais, comme sa maladie lui étoit venue pour s'être fait refermer une jambe qu'il avoit ouverte depuis quelque temps, il étoit à craindre que les humeurs qui avoient pris leur cours par cet endroit-là ne tombassent sur quelque autre partie plus essentielle.

29 octobre. — Le 29 au matin, le comte de Tournefort arriva à Versailles et le Roi manda au ministre d'État de Chamillart de le lui amener, de sorte qu'il fut enfermé avec le Roi et ce ministre, dans le cabinet, près de trois quarts d'heure, entre le lever de Sa Majesté et sa messe. On sut ensuite qu'il avoit donné de grandes louanges au maréchal de Boufflers, duquel il avoit dit entre autres choses qu'il avoit négligé de faire porter dans la citadelle pour plus de cent mille livres de meubles qu'il avoit dans sa maison, pendant qu'il avoit eu soin d'y faire porter tout ce qui appartenoit aux autres; qu'il étoit entré dans la citadelle avec cinq mille hommes de pied et trois cents cavaliers, dans le but d'en faire manger les chevaux, comme on avoit déjà commencé sur la fin du siège de la ville, d'où il avoit fait transporter dans la citadelle tous les vivres et toutes les munitions de guerre qui s'y étoient encore trouvés, et entre autres choses beaucoup de chair salée, de vin, de bière et d'eau-de-vie, une grande quantité de poudre, de madriers et d'autres choses semblables; qu'il y avoit deux cents milliers de poudre dans la citadelle, auxquels on n'avoit pas touché pendant le siège de la ville, et que le maréchal de Boufflers avoit fait faire un avant-fossé

1. Frère du défunt marquis de Louvois, dont la dépouille auroit été bien considérable, puisqu'on assuroit qu'il avoit cinquante mille écus de rentes en bénéfices.

avec un chemin couvert sur l'esplanade qui est entre la ville et la citadelle. On disoit cependant que le prince de Hesse s'étoit avancé avec dix mille hommes jusqu'à la Bassée, qu'il fortifioit, et que d'autres corps des ennemis en faisoient autant à Armentières et à Lens.

30 octobre. — Le 30, on assuroit que le comte de Marsan étoit beaucoup mieux, et l'on se flattoit déjà qu'il pourroit se tirer d'affaire, parce qu'il commençoit depuis le jour précédent à avaler la nourriture, ce qu'il n'avoit pu faire depuis quelques jours. Le même jour, on sut que le ministre d'État de Chamillart étoit parti en poste le soir précédent pour aller en Flandres, et l'on disoit aussi que Chamlay étoit parti pour le suivre; mais il parut au lever du Roi, ce qui fit croire à plusieurs personnes qu'il ne partiroit point, et néanmoins il partit à dix heures du matin en poste pour se rendre en Flandres.

31 octobre. — Le 31, on apprit que le Roi avoit donné quinze cents livres de pension au chevalier de Maulévrier-Langeron, capitaine de galère, et une commission de colonel réformé d'infanterie au chevalier de Retz. On sut aussi que le ministre de Chamillart et Chamlay devoient le lendemain s'aboucher avec le duc de Vendôme à l'armée du duc de Bourgogne, et le soir, on eut la nouvelle de la mort de l'évêque de Saint-Omer [1], arrivée le 27 du mois à son diocèse, d'où il n'avoit pas été possible de le transporter, et où Colleau n'avoit osé hasarder de le tailler.

NOVEMBRE 1708

1er novembre. — Le premier jour de novembre, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, toucha les malades, entendit après son dîner le premier sermon du P. Quinquet, théatin, qui devoit prêcher l'avent et qui contenta fort la cour par son sermon et par son compliment [2], et ensuite Sa Majesté, ayant entendu vêpres et le salut, distribua les bénéfices qui étoient vacants, donnant l'évêché de Saint-Omer, chargé d'une pension de quinze cents

1. Ci-devant l'abbé de Valbelles, aumônier du Roi.

2. Ce n'étoit pas une chose aisée à faire en ce temps-là, car il falloit louer et la conjoncture étoit fâcheuse.

livres pour l'abbé d'Avarne [1] et d'une de cinq cents livres pour l'aumônier de sa première compagnie des mousquetaires, à l'abbé de Valbelles [2], maître de son oratoire et l'un de ses aumôniers; l'évêché d'Alet à l'abbé Maboul [3], grand vicaire de Vannes; l'abbaye de Manlieu à l'abbé de Montgon [4]; l'abbaye de la Bussière à l'abbé Guyet [5]; l'abbaye d'Espagne à Mme du Tronc [6]; l'abbaye du Gué de Launay à l'abbé Fontaine-Péan [7]; un canonicat de Saint-Quentin à l'abbé Armand, beau-fils de la Boulaye, enseigne des gardes du corps; l'abbaye de Saint-Nicolas de Marcherons à dom Mellet et l'abbaye de la Valladouce à dom de Champignelle [8].

2 novembre. — Le 2, le Roi alla s'établir à Marly pour dix jours.

3 novembre. — Le 3, on disoit qu'on avoit entendu à l'armée du duc de Bourgogne un grand bruit de canon qui venoit du côté de Lille, et l'on disoit que la tranchée avoit été ouverte devant la citadelle du côté de la ville, la nuit du 27 au 28.

4 novembre. — Le 4, comme on ne disoit rien des courriers qui arrivoient tous les jours, et qu'on savoit que le duc de Bourgogne faisoit fortifier Gavre et tous les postes, depuis Tournay jusqu'à Oudenarde, le bruit couroit que les armées resteroient dans les postes où elles se trouvoient alors et que le duc de Vendôme étoit retourné à la sienne vers Bruges; et cependant on disoit que les ennemis devoient beaucoup souffrir, ne tirant

1. Gentilhomme messinois dont le frère avoit été tué brigadier de dragons; c'étoit par la protection du duc de la Rochefoucauld qu'il obtenoit ces grâces.

2. Il étoit cousin du défunt, auquel il avoit donné sa charge d'aumônier du Roi en payement d'une partie de la charge de maître de chapelle de Sa Majesté. Cependant il avoit encore marché avec le duc de Bourgogne en qualité d'aumônier, de sorte qu'on doutoit si la charge d'aumônier tomberoit dans le casuel du Roi; mais cela fut décidé, et elle fut perdue pour la famille.

3. Frère de Maboul, maître des requêtes; il étoit grand vicaire de Poitiers et non pas de Vannes.

4. Frère du marquis de Montgon, lieutenant général, qui étoit un gentilhomme d'Auvergne.

5. Frère de Guyet, intendant des finances.

6. D'une famille de robe de Rouen; elle étoit parente de Bontemps, premier valet de chambre du Roi.

7. Aumônier des pages de la petite écurie.

8. Gentilhomme de Gâtinois, qui étoit oncle du gendre du marquis de Denonville, sous-gouverneur des princes.

aucuns vivres du côté de la mer ni d'ailleurs, et qu'ils devoient aussi manquer de munitions de guerre. On apprit ce jour-là que le Roi avoit donné dix mille livres de pension au marquis de Surville et qu'il avoit fait le comte de Tournefort, le comte de Ravignan [1] et le marquis de Coëtquen maréchaux de camp.

5 novembre. — Le 5, on disoit qu'il étoit reparti un courrier pour porter au ministre d'État de Chamillart l'ordre de s'en retourner, et qu'il avoit mandé au Roi que sa cavalerie étoit en bon état, ce qui étoit plus à souhaiter qu'à croire.

6 novembre. — Le 6, on vit le duc de Noailles saluer le Roi, revenant de son gouvernement de Roussillon, où il avoit commandé l'armée. Le même jour, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, par lequel il mandoit au Roi que le marquis de Surville, en visitant les postes, avoit reçu un coup de mousquet au travers du corps; que le maréchal de Boufflers avoit obtenu un passeport du prince Eugène pour le faire sortir de la citadelle et le transporter où il voudroit, mais qu'il n'avoit pu sortir de la ville, ce qui faisoit appréhender que sa blessure ne fût mortelle; que d'ailleurs il étoit vrai que les ennemis fortifioient Saint-Venant, Armentières et la Bassée.

7 novembre. — Le lendemain, on reçut des lettres qui portoient que le marquis de Surville étoit arrivé à Douai sur un brancard, mais qu'on n'en espéroit pas bien, et le comte d'Hautefort [2], son frère, partit aussitôt pour se rendre auprès de lui. On apprit aussi que Lée étoit très mal et presque hors d'espérance, et que le comte de Ravignan, qui étoit entré dans la citadelle de Lille n'étant pas encore guéri de sa blessure, étant tombé malade à l'extrémité, avoit aussi obtenu un passeport pour se faire transporter dans quelqu'une des places de France. On disoit le même jour à Paris qu'on avoit tenu à l'armée du duc de Bourgogne un conseil de guerre, composé de ce prince, du duc de Vendôme, du maréchal de Berwick, du ministre d'État de Chamillart, de Chamlay et du comte de Bergheyck, et qu'après une mûre délibération, on avoit résolu, autant qu'on l'avoit pu pénétrer, que le duc de Bourgogne resteroit dans les postes où il étoit, que le duc de Vendôme retourneroit à son armée du côté

1. Gentilhomme de Provence, brigadier d'infanterie; il avoit été nourri page de la petite écurie du Roi.

2. Capitaine de vaisseau et premier écuyer du comte de Toulouse.

de Bruges, que le maréchal de Berwick, avec un autre corps, composé d'un détachement de la grande armée, des troupes du duc de Bavière et de celle du Boulonnois, marcheroit en Artois, pour ôter aux ennemis la facilité de faire transporter dans leur camp des vivres et des munitions; que cependant le prince Eugène avoit fait mettre quarante pièces de canon en batterie du côté de la ville de Lille pour battre la citadelle, devant laquelle la tranchée avoit été ouverte un des derniers jours d'octobre, ou, selon d'autres, seulement le 2 de novembre; que les premières volées de canon qu'on avoit tirées de la citadelle avoient tué dans la ville deux bourgeois des plus attachés à la France, que le prince Eugène avoit offert une trêve de six mois, si on vouloit lui remettre la citadelle, et les spéculatifs s'imaginoient que ces sortes de propositions pourroient bien se terminer l'hiver prochain par un traité de paix.

Mais on ne peut pas omettre ici une très belle action du maréchal de Boufflers et de Samuel Bernard [1]. Le maréchal de Boufflers, auparavant son départ de Paris pour se rendre à Lille, cherchoit partout de l'argent pour le service du Roi, ce qu'il ne faisoit pas apparemment sans l'aveu de Sa Majesté. Il ne put trouver que deux cent mille livres, que Samuel Bernard lui prêta, et le maréchal de Boufflers lui engagea sa parole qu'il seroit remboursé par le Roi, dans le mois d'octobre, ou par lui, si Sa Majesté ne le payoit pas. Vers la fin du mois d'octobre, le maréchal de Boufflers écrivit à la maréchale sa femme de faire toutes les diligences possibles auprès du Roi et du contrôleur général Desmaretz pour faire faire ce remboursement, et comme le contrôleur général répondit à la maréchale que le Roi n'étoit pas alors en état de faire ce payement et qu'il falloit que Samuel Bernard se donnât un peu de patience et qu'il seroit satisfait, la maréchale en informa son mari, lequel lui manda sur-le-champ que, puisque le Roi ne pouvoit pas payer, elle vendît ses pierreries, ses meubles et sa vaisselle d'argent et qu'elle engageât tous ses autres biens pour faire la somme qu'il devoit et le dégager de la parole qu'il avoit donnée à Samuel Bernard. La maréchale fit venir de tous côtés des orfèvres et d'autres marchands pour vendre ses effets; mais, comme le prix n'en suffisoit

1. Fameux banquier qui étoit aussi dans les affaires du Roi.

pas pour faire deux cent mille livres et qu'elle ne savoit où donner de la tête, le maréchal lui écrivant lettre sur lettre avec ordre de faire ce payement, sans prendre garde aux pertes qu'on pourroit faire, pourvu qu'on dégageât sa parole, elle s'avisa d'aller prendre le brevet de retenue de cinq cent mille livres que son mari avoit sur sa charge de capitaine des gardes du corps et de s'en aller chez Samuel Bernard, et, après lui avoir fait récit de tout ce qu'elle avoit fait et de l'empressement du maréchal pour le payer, elle lui dit qu'elle n'avoit trouvé d'autres ressources que ce brevet de retenue, qu'elle lui mit entre les mains, afin qu'il le pût engager ou le vendre pour retirer ses deux cent mille livres. Mais Samuel Bernard, touché d'une si grande et généreuse ponctualité, répondit à la maréchale qu'il n'étoit pas juste de priver, pour cette somme, sa famille de ce bienfait du Roi, qu'il lui rendoit le brevet de retenue et la prioit d'écrire au maréchal son mari et de l'assurer de sa part que, de vingt ans, il ne lui demanderoit le payement de ses deux cent mille livres et qu'il ne lui feroit point payer les intérêts de cette somme pendant ces vingt années; qu'elle lui mandât qu'il eût l'esprit en repos sur cela, et qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas faire quelque chose de plus pour son service.

8 novembre. — Le 8, on disoit que le comte de Marsan se portoit de mieux en mieux, et l'on commençoit à espérer fortement sa guérison. On sut aussi certainement que les armées de France et d'Espagne resteroient toutes dans leurs postes. On apprit en même temps que le chirurgien du prince Eugène, qui étoit venu à Douai avec le marquis de Surville, assuroit que sa blessure n'étoit pas aussi dangereuse qu'on l'avoit cru et qu'elle n'entroit pas dans la capacité du corps.

9 novembre. — Le 9, on eut nouvelle que le duc de Bavière étoit parti de Compiègne pour s'en retourner à Mons, et que le chevalier du Rozel et le comte de Chéladet étoient en Artois avec de gros corps de cavalerie pour empêcher les courses des ennemis. Ce jour-là, le ministre de Chamillart arriva de Flandres à Marly, et le bruit couroit que les princes resteroient dans les postes où ils se trouvoient jusqu'à la fin du siège de la citadelle de Lille, et peut-être pendant tout l'hiver, et qu'on formoit un corps de vingt-cinq mille hommes en Artois pour garder cette province, pendant que le duc de Vendôme veilleroit à empêcher

les ennemis de rien tirer d'Ostende ni de leurs places qui étoient au delà du canal de Bruges. Les lettres de Lille portoient aussi qu'encore que les ennemis eussent ouvert la tranchée devant la citadelle dès la nuit du 29 au 30 d'octobre, néanmoins, le 7 de novembre, ils n'avoient pas encore tiré un coup de canon, apparemment dans le dessein de ménager leur poudre pour tirer quand ils seroient plus près, n'allant encore qu'à la sape, mais qu'on leur avoit abandonné l'avant-chemin couvert, qui étoit entilé, et qu'on y avoit seulement réservé une place d'armes, que les assiégeants avoient attaquée et d'où ils avoient été repoussés avec perte de trois ou quatre cents hommes. Le Roi arriva ce soir-là de Marly à Versailles sur les six heures du soir, et l'on commença à déclarer peu à peu la promotion d'officiers généraux qu'il avoit faite avant que de partir pour Marly; de sorte qu'on apprit que le marquis de la Frezelière et Dupuy-Vauban [1] avoient été faits lieutenants généraux, et que le reste des officiers de la garnison avoit été avancé de même à proportion. On vit ce jour-là paroître à la cour l'abbé de Champigny [2], prévôt de l'église de Lille, d'où il arrivoit, et le chevalier de Croissy prendre congé du Roi pour s'en aller à Utrecht, ne lui restant plus que quatre jours de congé. On parloit alors fortement à Paris d'une paix avec le duc de Savoie, à condition qu'il seroit reconnu roi de Lombardie par les deux couronnes, le Pape et les autres princes d'Italie, avec lesquels il entreroit dans la ligue. On apprit aussi que le duc de Vendôme avoit la goutte bien forte au camp du duc de Bourgogne, ce qui l'empêchoit de retourner à son armée.

10 novembre. — Le 10, on disoit que tous les officiers principaux qui avoient soutenu le siège de la ville de Lille avoient augmenté de dignité, à la réserve de quelques colonels, qui étoient si jeunes qu'on n'auroit pas pu raisonnablement les faire brigadiers. On eut aussi nouvelle que les commissaires pour les échanges des prisonniers avoient commencé le 8 à s'assembler, et que le duc d'Orléans, étant en chemin pour revenir en France, avoit reçu des lettres si pressantes du roi d'Espagne qu'il n'avoit pu lui refuser d'aller faire un tour à Madrid.

11 novembre. — Le 11, on reçut des lettres de Menin, qui

1. Ingénieur qui étoit neveu du défunt maréchal de Vauban.
2. D'une famille de robe de Paris dont le nom étoit Bochard.

marquoient positivement qu'il ne restoit plus que soixante-quinze milliers de poudre dans la citadelle de Lille, devant laquelle il ne montoit que douze cents hommes de tranchée, commandés par deux colonels. Cependant les lettres d'Italie donnoient à entendre qu'on y étoit persuadé que le Pape feroit son accommodement avec l'Empereur.

12 novembre. — Le 12, on sut certainement que le Roi avoit fait le comte de Permangle [1], le marquis de Rannes [2], le chevalier de Valori [3], Tourneins [4], Belle-Isle [5] et le comte de Serville [6], maréchaux de camp; le comte de Belle-Isle [7], le comte de Boufflers-Remiancourt [8], le marquis du Til [9], Sury [10], la Cassagne [11], lieutenant-colonel de Touraine, et Bussy, major du régiment de Foix, brigadiers, et que Sa Majesté avoit promis à Lée le premier grand cordon de l'ordre de Saint-Louis qui vaqueroit.

On eut nouvelle ce jour-là que les ennemis avoient pris le Port-Mahon [12], ce qui changeoit terriblement les affaires de la Méditerranée, n'étant pas douteux que les ennemis n'y fissent dorénavant hiverner leurs flottes et qu'elles n'y fissent leur résidence ordinaire pour se rendre maîtresses de tout le commerce du Levant. La compassion que la garnison de l'imprenable fort de Saint-Philippe eut de deux femmes de la campagne qui vouloient y entrer, servit d'exemple pour y faire entrer peu à peu deux mille femmes. Le gouverneur d'Avila et la Junquière [13],

1. Gentilhomme de Limousin, qui avoit été autrefois capitaine dans le régiment d'infanterie de Monseigneur et étoit devenu depuis colonel et brigadier.
2. Brigadier de dragons.
3. Ingénieur, qui étoit frère de celui qui venoit d'être tué.
4. Gentilhomme de Dauphiné.
5. Brigadier d'infanterie, qui avoit aussi été capitaine dans le régiment Dauphin; il étoit du côté de Nantes.
6. Brigadier d'infanterie qui étoit.....
7. Colonel de dragons, qui étoit petit-fils du célèbre Fouquet, surintendant des finances et ministre.
8. Cousin du maréchal de Boufflers.
9. Gentilhomme de Normandie, qui étoit colonel du petit régiment d'infanterie.
10. Suisse qui étoit lieutenant-colonel du régiment de Pfiffer.
11. Fils de Maurin le Joueur, natif de Béziers.
12. C'est la capitale de l'île de Minorque, qui a un des meilleurs ports de la Méditerranée.
13. Capitaine de vaisseau du Roi, qui commandoit un bataillon de marine.

qui y commandoit la garnison françoise, s'aperçurent trop tard de la faute qu'ils avoient faite; mais, quand ils voulurent faire sortir ces femmes, les ennemis commencèrent à les tuer à coups de fusil; ainsi aucune ne voulut plus sortir, et comme elles manquoient de vivres, elles se mutinèrent, pressées par la faim, et elles firent tant qu'elles obligèrent la garnison à se rendre prisonnière de guerre. Chose étonnante que deux mille hommes, sans tirer un coup de mousquet, se fussent rendus maîtres d'une place de cette conséquence, bien munie de tout, avec neuf cents hommes de garnison. Aussi le Roi fit-il arrêter la Junquière, et le roi d'Espagne fit arrêter d'Avila; mais les ennemis retinrent les François, par représailles de ce qu'ils prétendoient qu'on leur avoit fait à Tortose et à Lérida, et laissèrent aller les Espagnols.

13 novembre. — Le 13, on apprit que le Roi avoit donné le gouvernement de la Bastille à Bernaville [1], qui en étoit lieutenant, et l'on sut que le comte de Marsan étoit mort à l'heure qu'on le croyoit mieux, ayant nommé quatre exécuteurs testamentaires, qui étoient le comte d'Armagnac [2], le maréchal de Villeroy [3], le comte de Matignon [4] et le président de Maisons [5]. Le même jour, le Roi donna huit mille livres de pension à son fils aîné et quatre mille livres à son cadet, sur ce qu'on assura à Sa Majesté qu'ils étoient pauvres [6], attendu les grandes dettes du père.

Ce fut ce jour-là que Chamlay arriva à la cour, revenant de Flandres, et qu'on y vit aussi paroître le maréchal de Chamilly, revenant de son commandement du pays d'Aunis.

On mandoit aussi de l'armée que, le 6, la tranchée n'étoit pas encore ouverte devant la citadelle de Lille.

On apprit encore que la marquise de Seignelay étoit accouchée d'un garçon, et que ses femmes avoient pensé la faire mourir,

1. Gentilhomme de Normandie fort sage. On disoit que le Roi lui avoit donné cet emploi à la condition qu'il ne se marieroit point; mais il n'en avoit pas été tenté jusqu'alors.

2. Frère du testateur.

3. Son intime ami et beau-frère du comte d'Armagnac.

4. Oncle de la dernière femme du testateur et en même temps son beau-frère.

5. Président à mortier du parlement de Paris, ami intime du testateur.

6. Le public étoit pourtant persuadé que le défunt avoit fait de bonnes affaires pendant que le ministre d'État de Chamillart avoit été contrôleur général.

dans une foiblesse qu'elle avoit eue, en lui faisant sentir de l'eau de la *Reine de Hongrie* à la bergamotte [1].

14 novembre. — Le 14, on disoit que huit mille chevaux des ennemis avoient bien enlevé des grains dans le Furnembach; qu'ils avoient été jusqu'aux portes de Dunkerque; que le prince Eugène avoit demandé à l'Artois dix mille sacs de grains, à peine d'être brûlés; que le duc de Bourgogne avoit fait dire aux États-Généraux qu'il feroit brûler de même dans la Flandre hollandoise, et qu'on avoit fait défense, sous peine de la vie, aux paysans d'Artois de porter des grains aux ennemis, et que Chéladet étoit à Béthune et à Aire avec trente escadrons pour les empêcher de rien tirer de l'Artois. On ajoutoit que, le 7, les ennemis avoient attaqué la place d'armes de l'avant-chemin couvert et qu'ils en avoient été repoussés avec perte de cent hommes, et qu'ils avoient encore trois cents milliers de poudre, ce qui ne convenoit guère avec une autre nouvelle qui couroit au même temps que, le 10, ils n'avoient encore tiré ni bombe ni canon pour épargner leur poudre. On disoit encore que le duc de Vendôme avoit été obligé de rester au camp du duc de Bourgogne, sa goutte étant trop violente pour se faire transporter au sien, et que le maréchal de Tessé avoit pris à Rome le caractère d'ambassadeur de France. Cependant on parloit toujours à Paris de la paix avec le duc de Savoie, que l'on disoit être fort mortifié de ce que l'Empereur avoit donné au duc de Modène le gouvernement du Milanois.

On mandoit aussi de Flandre que le marquis de Ruffey et le commissaire Puesche étoient partis pour se rendre au lieu où se devoient traiter les échanges, qu'on croyoit devoir réussir, le marquis d'Acenis ayant déjà parole d'être échangé avec un colonel qui avoit été pris à Leffingue.

Le bruit couroit alors que le comte de Monasterol, envoyé extraordinaire du duc de Bavière auprès du Roi, avoit été révoqué, et que Simeoni [2] venoit à sa place. Voici quelle on disoit être la cause de sa disgrâce, qui lui faisoit perdre tous les ans huit

1. C'est une espèce de citron enté sur un poirier de bergamotte, qui a une odeur très forte et très bonne; l'invention en vient d'Italie.

2. Il étoit secrétaire des commandements de l'électeur et homme d'esprit; mais le bruit courut depuis que le comte de Monasterol avoit fait la paix.

mille écus que lui donnoit l'électeur et douze mille écus qu'il tiroit du Roi. On disoit que son maître lui avoit fait savoir qu'il désiroit de voir le Roi de telle manière qu'il lui plairoit, mais que, dans cette négociation, il avoit toujours fait entendre que son maître ne pouvoit voir le Roi qu'il ne lui donnât un fauteuil, ce que le Roi n'ayant point voulu accorder, il avoit été désavoué et révoqué.

15 novembre. — Le 15, sur le bruit qui avoit couru que la reine Anne avoit envoyé à Ostende un grand convoi de troupes et de munitions et que le tout avoit passé à Lille, le ministre d'État de Chamillart assura qu'il n'y avoit pas passé un seul chariot, et qu'il falloit que cette nouvelle fût venue de la course que les ennemis avoient faite dans le Furnembach.

16 novembre. — Le 16, on apprit que le maréchal de Berwick s'en retournoit commander en Allemagne, ne s'accordant pas avec le duc de Vendôme; que Chéladet avoit trouvé les ennemis, mais que, comme ils étoient soutenus d'un corps d'infanterie, il n'avoit pas jugé à propos de les attaquer, et qu'ils avoient brûlé trois cent cinquante maisons en Artois.

Du côté d'Italie, les nouvelles étoient que les troupes de l'Empereur avoient attaqué Bandinello; que deux mille hommes des troupes du Pape qui étoient dedans avoient d'abord pris la fuite; que les paysans avoient voulu résister et que, se voyant poussés, ils s'étoient refugiés dans l'église, laquelle avoit été forcée et le curé tué sur l'autel; que le maréchal de Tessé avoit eu audience du Pape, lequel l'avoit fort bien reçu et lui avoit donné le fauteuil, comme il fait aux grands d'Espagne. Cependant les Vénitiens disoient qu'il se moqueroit de la France, d'autant plus que le marquis de Prié [1] étoit arrivé à Rome de la part de l'Empereur, avec un docteur de droit et plusieurs titres, pour lui prouver que le Ferrarois lui appartenoit; qu'il n'avoit pas encore eu audience, mais qu'il auroit bientôt fait son affaire, s'il portoit la carte blanche à Sa Sainteté, comme on le croyoit. On disoit cependant que les ennemis continuaient toujours à travailler à la sape de la citadelle de Lille.

17 novembre. — Le 17, le Roi prit médecine à son ordinaire, et il donna à l'abbé des Epinais [2] le meilleur canonicat de la

1. C'étoit un gentilhomme piémontois.
2. Frère de des Epinais, écuyer de la petite écurie du Roi.

Sainte-Chapelle de Paris, qui vaquoit par la mort de l'abbé Dongois. On apprit ce jour-là la mort de l'abbé de Montmorency-Fosseuse [1], qui étoit l'aîné et le plus pauvre de toute la maison.

On disoit ce jour-là que, le 13, les ennemis avoient attaqué l'avant-chemin couvert de la citadelle de Lille; qu'ils avoient d'abord été repoussés, mais qu'enfin ils s'étoient logés sur la plus grande partie, après y avoir perdu bien du monde. On ajoutoit que le chevalier de Maulévrier-Langeron étoit à Furnes avec quatre cents hommes de la Marine, parce qu'on disoit que les ennemis préparoient un grand convoi à Ostende et que le duc de Marlborough marchoit de ce côté-là, et que le marquis de Sézanne [2] menoit encore à Chéladet quatre bataillons et une brigade de carabiniers.

Le bruit couroit que les Moscovites, au nombre de quinze mille, avoient surpris six mille Suédois et les avoient taillés en pièces avec leur général.

On murmuroit aussi du mariage du maréchal de Villeroy avec la duchesse de Lesdiguières [3] la mère, ce qui auroit été un vrai mariage de politique.

18 novembre. — Le 18, Monseigneur prit médecine par précaution, suivant le régime qu'il s'étoit imposé depuis l'accident qui lui étoit arrivé à Versailles. Le soir, le comte d'Houdancourt [4], fils du comte de la Mothe, que le comte de Montroux avoit dépêché au duc de Bourgogne et que ce prince avoit envoyé au Roi, arriva à Versailles, pour rendre compte de ce qu'un détachement de ses troupes, commandé par le comte de Montroux, en l'absence du comte de Pudion, qui étoit malade, marchant à la recherche des ennemis dispersés en diverses troupes dans le Furnembach pour amasser des grains et de la viande, un régiment de deux cents chevaux des ennemis avoit aperçu les troupes françoises, s'étoit avancé, et avoit attaqué dans un chemin creux

1. Il s'étoit trouvé réduit à venir à pied de Paris demander du pain au Roi.

2. Maréchal de camp, qui étoit frère du maréchal d'Harcourt, d'un second lit.

3. Elle étoit héritière de la maison de Retz, et le duc de Villeroy, par sa mère, étoit son héritier, de sorte que ce mariage n'auroit été qu'une précaution pour l'empêcher de se remarier à quelque autre, car elle n'étoit plus en âge d'avoir des enfants.

4. Mestre de camp de cavalerie.

la compagnie de grenadiers du régiment de Perche, qui marchoit à la tête du détachement, laquelle avoit été d'abord mise en désordre, pour ne pas dire culbutée; mais que la tête de l'infanterie, s'étant jetée à droite et à gauche dans les haies et ayant laissé passer les ennemis, les avoit enveloppés, et, après avoir fait sur eux sa première décharge, avoit mis la bayonnette dans le fusil, et avec une compagnie de dragons, les avoit poussés l'épée dans les reins; qu'ils s'étoient sauvés dans l'abbaye des Dunes, où on les avoit investis et où ils avoient capitulé, se rendant prisonniers de guerre avec deux bataillons prussiens de quinze cents hommes, y compris la cavalerie, trois colonels, cinquante-deux officiers, sept étendards et cinq drapeaux, et qu'on avoit trouvé beaucoup de grain amassé dans cette abbaye.

Ce fut le même soir que le maréchal de Villars salua le Roi en arrivant de Dauphiné.

19 novembre. — Le 19, on apprit que le Roi avoit donné la lieutenance de la Bastille à d'Avignon [1], capitaine de grenadiers du régiment de Limousin, qui avoit été placé à Charlemont et qui étoit frère de d'Avignon, major des gardes du corps.

Le bruit étoit grand alors que le Pape avoit eu un penchant très fort à s'accommoder avec l'Empereur, et l'on craignoit même qu'il ne lui donnât ses troupes pour conquérir la Sicile.

20 novembre. — Le 20, on sut qu'il étoit arrivé un aga du Grand Seigneur, envoyé par le grand visir turc au grand visir françois [2], par lequel le grand visir se plaignoit que, pour des démêlés qu'il avoit avec l'ambassadeur de Hollande, il lui avoit fait ordonner de sortir dans vingt-quatre heures de Constantinople [3]; que le Hollandois avoit cherché de la protection dans la maison de l'ambassadeur d'Angleterre, mais qu'il lui avoit fermé la porte au nez, disant qu'il ne vouloit pas brouiller sa nation avec la Porte, et que, ne sachant que faire, il étoit allé chez l'ambassadeur de France, qui l'avoit reçu chez lui et dans tout son quartier, et le grand visir s'en plaignoit et demandoit

1. Il étoit de Provence et l'on disoit que le Roi avoit aussi tiré parole de lui qu'il ne se marieroit point.

2. Ils supposoient que la France se gouvernoit comme l'empire ottoman, ce qui auroit eu quelque fondement, si le Roi avoit eu, comme dans sa jeunesse, un premier ministre.

3. Il y avoit des gens qui disoient qu'il le vouloit faire pendre, et il y avoit de l'apparence.

que l'ambassadeur de France n'empêchât pas l'exécution des ordres qu'il avoit donnés. Ce jour-là, l'aga alla en chaise à porteurs à l'audience chez le marquis de Torcy, suivi de six Turcs, qui portoient un présent.

Au sortir du conseil, on sut que le Roi venoit de faire le contrôleur général Desmaretz ministre d'État, et son appartement fut bientôt assiégé d'une foule de gens qui venoient lui faire leurs compliments. On vit aussi arriver à la cour le comte de Kercado, lieutenant général, qui venoit d'Espagne, de la part du duc d'Orléans, faire au Roi ses excuses sur ce qu'il n'avoit pu refuser au roi d'Espagne d'aller faire un tour à Madrid. On apprit encore que le cardinal de Janson avoit eu une violente attaque de néphrétique à sa maison de Braisne.

21 novembre. — Le 21, les lettres de Flandres du 16 portoient que les ennemis avoient trois batteries qui tiroient fortement contre la citadelle de Lille; que cependant ils alloient toujours à la sape et que le prince Eugène se vantoit de prendre la garnison prisonnière de guerre. Cependant il y avoit des gens qui assuroient que, le 15, ils n'avoient pas encore tiré un seul coup de canon et qu'ils n'avoient rien pris depuis l'avant-chemin couvert. On eut aussi nouvelle que la garnison de Dunkerque s'étoit mutinée faute de paye, mais que cela avoit été bientôt assoupi.

Ce jour-là, le Roi alla s'établir à Marly pour dix jours.

22 novembre. — Le 22, on disoit qu'on tiroit tous les grains et tous les fourrages du plat pays de l'Artois, pour les mettre dans les places fortes, et qu'on brûloit tout ce qu'on ne pouvoit emporter. Le bruit couroit aussi que le duc de Bourgogne étoit allé visiter tous les postes des rivières et des canaux jusqu'à Leffingue.

23 novembre. — Le 23, on disoit que, le 18, on avoit entendu à l'armée un grand bruit de canon du côté de Lille, qu'on croyoit qu'il y avoit eu une action et que les ennemis y avoient été repoussés avec perte.

24 novembre. — Le 24, on apprit que seize bataillons et cinq régiments de cavalerie avoient été détachés de l'armée du duc de Bourgogne, que le comte de Bergheyck étoit avec ce détachement, qui avoit été joint par les garnisons de Namur, de Charleroy et autres de cette frontière, et que ces troupes avoient campé

le 21 à Halle, de sorte qu'on ne doutoit point qu'elles ne marchassent au siège de Bruxelles, ayant avec elles du canon et toutes les autres choses nécessaires pour cette entreprise; que l'électeur de Bavière alloit faire ce siège; que le duc de Bourgogne l'avoit vu le 22 auprès d'Oudenarde et qu'ils avoient visité ensemble l'inondation formée par l'Escaut, au moyen d'une digue d'une invention nouvelle, depuis Tournay jusqu'à Oudenarde. On disoit aussi que le duc de Vendôme étoit encore resté au camp du duc de Bourgogne, où il étoit revenu, et d'où il mandoit, du 22, que les ennemis n'avoient pas encore tiré un coup de canon devant la citadelle de Lille. On sut aussi qu'il avoit encore envoyé huit bataillons pour renforcer le corps qui étoit en Artois, et le bruit couroit fortement à la cour que le Roi y enverroit le maréchal de Villars pour y commander, ayant eu une très longue conférence avec le Roi chez la marquise de Maintenon. Cependant Altermatt [1], inspecteur d'infanterie, avoit eu ordre de partir pour aller faire sa fonction en Flandres. On sut encore que les conférences pour les échanges des prisonniers avoient été remises au 1er de décembre et que tous les congés avoient été révoqués.

On apprit ce jour-là que le prince Georges de Danemark étoit mort de maladie à Londres, et l'on ne doutoit pas que la reine Anne, sa veuve, qui n'avoit que quarante-deux ans, ne songeât à prendre bientôt un nouvel époux.

25 novembre. — Le 25, on eut nouvelle que quelques partis françois étoient allés dans le Brabant hollandois et qu'ils y avoient brûlé quelques villages, par représailles de ceux que les ennemis avoient brûlés en Artois.

On parloit alors du mariage de Mlle de Jussac [2] avec le marquis d'Armentières [3], qui avoit traité de la charge de premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans avec le marquis de Sassenage [4], qui étoit revenu d'Espagne en très mauvaise santé.

1. Capitaine de la Générale des Suisses, dans laquelle il avoit été piquier : il se cassa la jambe en passant par Paris.

2. Fille du défunt marquis de Jussac, de Poitou, dont le père avoit été tué à la bataille de Fleurus, étant attaché au duc du Maine, dont il avoit été gouverneur.

3. De la maison de Conflans, qui est originaire de Champagne.

4. Gentilhomme de Dauphiné qui avoit épousé la seconde fille du duc de Chevreuse, étant veuve du comte de Châteauvillain, fils du comte de Morstin, autrefois grand trésorier de Pologne.

26 novembre. — Le 26, on sut que, depuis le retour du cardinal de Tournon à Rome, les jésuites y avoient été condamnés au sujet de leurs opinions touchant les honneurs que l'on rendoit à la Chine à Confucius [1].

On disoit aussi que le chancelier vouloit rentrer dans l'hôtel de la Vrillière [2], et que, pour cet effet, il vendroit sa maison au maréchal de Villars, qui avoit acheté l'hôtel de Navailles, lequel on assuroit que la duchesse de Mantoue [3] ou la marquise de Courcillon [4] ne manqueroient pas de retirer sur lui. On parloit aussi de l'acquisition que la famille de Noailles avoit faite de deux chapelles dans l'église de Notre-Dame de Paris, dans le dessein de les joindre en une et d'y faire une cave pour la sépulture du maréchal de Noailles, dont la chapelle ardente, qui subsistoit toujours aux Capucins, coûtoit six louis par jour.

27 novembre. — Le 27, il arriva un courrier de Flandres, qui apporta la nouvelle que la tranchée avoit été ouverte devant Bruxelles la nuit du 23 au 24; que l'électeur faisoit ce siège avec quatorze bataillons, la plupart de ses troupes, n'y en ayant que quatre de l'armée du duc de Bourgogne; qu'il n'y avoit dans la place que deux mille deux cents hommes et qu'on espéroit en apprendre bientôt la prise, mais que les ennemis faisoient des mouvements du côté de Rousselar et de l'Escaut, sur les avis qu'il avoient eus de ce siège.

28 novembre. — Le 28, on parloit fort des intrigues de Rome, dont les démêlés, fondés la plupart sur des cérémonies, pouvoient empêcher les bons desseins du Roi pour la paix; et comme il étoit arrivé un courrier du maréchal de Tessé, et que le Roi avoit tenu deux conseils extraordinaires, on s'imaginoit qu'on y avoit agité ces questions; mais on appréhendoit toujours que le Pape ne fût pas favorable à la France.

On eut ce jour-là nouvelle que le prince Eugène avoit levé tous ses quartiers autour de Lille, où il n'avoit laissé que vingt bataillons pour la garder et pour continuer le siège de la citadelle, et

1. Célèbre philosophe chinois.

2. Il avoit eu raison de le vouloir, parce qu'il sortoit de sa famille; mais la forme étoit difficile à donner cette affaire.

3. Comme fille de la duchesse d'Elbeuf, qui l'avoit vendu; car on croyoit qu'après son deuil fini, elle vouloit revenir en France.

4. Comme étant fille de la marquise de Pompadour, sœur de la duchesse d'Elbeuf.

quatre bataillons à la Bassée; qu'il étoit campé avec toute son armée à Roubaix, et que le duc de Marlborough étoit campé entre Hasleback et Vive-Saint-Éloi; que, sur ces mouvements, le duc de Bourgogne avoit envoyé trois brigades d'infanterie à Gavre, pour garder l'Escaut de ce côté-là et fortifier les postes qui y étoient. Cependant il mandoit que certainement les ennemis manquoient de beaucoup de choses et qu'on étoit très bien préparé à les recevoir, et que le comte de la Mothe étoit derrière le canal de Bruges avec soixante bataillons. On apprenoit en même temps que l'électeur attaquoit Bruxelles par le côté du parc, où elle est la plus foible, et qu'il n'y avoit dedans que cinq bataillons. Il y avoit pourtant des gens qui disoient qu'il y en étoit venu d'autres d'Anvers, et cependant il se répandoit un bruit sourd que les ennemis s'étoient rendus maîtres du second chemin couvert de la citadelle de Lille, et l'on appréhendoit toujours que les ennemis, qui avoient été joints par le détachement qu'ils avoient à la Bassée, ne forçassent le passage de l'Escaut, parce que les troupes des ennemis étoient trop dispersées; d'autant plus qu'on apprenoit que le prince Eugène et le duc de Marlborough étoient joints.

On sut le même jour que le Roi avoit ordonné à d'Avignon d'écrire de sa part à tous les chefs de brigades de ses gardes de ne donner pas un congé; que les capitaines iroient voir leurs compagnies, quand elles seroient arrivées dans leurs quartiers, pour lui en rendre compte, et que, comme le maréchal de Boufflers n'étoit pas en lieu de le pouvoir faire, l'Estrade, premier lieutenant de sa compagnie, feroit cette fonction à sa place.

On ne doutoit plus alors de la grossesse de la reine d'Espagne, et il étoit certain qu'elle étoit grosse de quatre mois.

29 novembre. — Le 29, comme le Roi dînoit, il arriva un courrier de Flandres apportant la nouvelle que le duc de Marlborough avait forcé le passage de l'Escaut et que le prince Eugène étoit en même temps rentré dans ses lignes pour continuer le siège de la citadelle de Lille. On sut, peu de moments après, que les ennemis avoient passé l'Escaut en trois endroits sans résistance, et qu'ils avoient été passés avant que les généraux de France en eussent la moindre nouvelle; que le duc de Bourgogne étoit sous Tournay avec vingt-cinq bataillons, et que le marquis d'Hautefort s'étoit trouvé entre deux lignes des ennemis et s'étoit retiré à Mons. Il arriva le même jour un courrier du duc d'Or-

léans, apportant la nouvelle de la prise du château de Denia, dont la garnison avoit été faite prisonnière de guerre, laquelle étoit composée de neuf cent cinquante hommes et de deux bataillons, l'un de Portugais, l'autre de réfugiés françois à la solde des Hollandois, et de trois compagnies de cavalerie de cent cinquante maîtres.

30 novembre. — Le 30, il arriva encore un courrier du comte de Bergheyck, qui mandoit que l'électeur de Bavière avoit été obligé de lever le siège de Bruxelles, quoiqu'il fût logé sur deux angles du chemin couvert, parce qu'il n'y avoit pas trouvé les intelligences auxquelles il s'étoit attendu, et qu'il s'étoit retiré du côté de Namur; chose bien fâcheuse que l'armée des deux couronnes se trouvât si dispersée, mais on espéroit la rassembler en peu de temps. On apprit encore que les ennemis avoient surpris Saint-Ghislain, passé au fil de l'épée les troupes qui étoient dedans et brûlé cinquante bateaux de fourrages; que le duc de Bourgogne avoit détaché Albergotti pour le reprendre et que le marquis d'Hautefort devoit y marcher aussi, de sorte que l'on comptoit qu'il étoit repris. On savoit cependant que le marquis de Sezanne étoit à la Bassée, que les ennemis avoient abandonnée, avec les trois bataillons du régiment d'Alsace et quelques autres troupes.

DÉCEMBRE 1708

1er décembre. — Le 1er de décembre, on apprit que deux armateurs françois avoient fait une prise qu'on estimoit cinq cent cinquante mille livres, laquelle ils avoient emmenée au Havre.

On disoit ce jour-là que le duc d'Orléans devoit être parti de Madrid le 24 de novembre et qu'il pourroit être arrivé le 3 du mois courant. On ajoutoit que le chevalier d'Asfeldt, après avoir pris Denia, avoit marché à Alicante pour en faire le siège.

On sut aussi que la duchesse de Gramont étant venue à Versailles dans l'appartement de son mari, sans la permission du Roi, Sa Majesté lui avoit fait dire par le marquis de Torcy, secrétaire d'État, qu'elle lui faisoit défense de mettre à l'avenir à son carrosse ses armes avec celles de Gramont, d'y mettre une

housse et de ne paroître jamais en aucun des lieux où Sa Majesté, les princes et les princesses de la maison royale se trouveroient.

On parloit alors beaucoup de la belle action du marquis de Nangis, lequel, ramenant neuf bataillons de l'armée de Flandres au marquis d'Hautefort et ne l'ayant plus trouvé, parce qu'il s'étoit déjà retiré, et se voyant les ennemis sur les bras, avoit fait faire un bataillon carré de toute son infanterie et s'étoit retiré en bon ordre. On disoit aussi que le comte d'Uzès [1] et le prince de Tarente [2] avoient fort bien fait leur devoir dans la retraite du marquis d'Hautefort.

Les lettres d'Italie portoient ce jour-là que la ville de Bologne avoit ouvert ses portes aux Impériaux, qui, pour lui témoigner leur reconnoissance, l'avoient chargée de grosses contributions.

Le soir, le Roi revint de Marly s'établir à Versailles.

2 décembre. — Le 2, on eut nouvelle que le maréchal de Boufflers, allant visiter le chemin couvert, y avoit reçu un coup d'éclat de grenade à la tête; qu'il s'étoit fait saigner sur-le-champ, qu'il s'étoit tenu trois jours dans les souterrains et qu'ensuite il avoit recommencé d'agir à son ordinaire.

On sut ce jour-là que le marquis de Bréauté étoit mort de maladie à Paris, n'ayant de guère survécu à son cousin, le comte de Fiesque.

On mandoit aussi de Rome que le marquis de Prié, envoyé de l'Empereur, faisoit presque difficulté de demander audience au Pape et marquoit négliger Sa Sainteté, indépendamment de laquelle il ne vouloit traiter qu'avec les cardinaux, les chefs d'ordres, etc. Cependant le marquis de Feuquières [3] avoit été choisi pour aller commander en chef les troupes du Pape.

On apprit ce jour-là que le comte de Beaufermé [4], colonel d'infanterie, avoit été tué au siège de Bruxelles, et le même soir, le

1. Frère du duc d'Uzès, qui étoit brigadier de cavalerie.

2. Fils unique du duc de Trémoïlle, qui étoit mestre de camp de cavalerie.

3. Ancien lieutenant général, qui ne servoit plus depuis quelques années et qui étoit capable de bien servir. C'étoit un gentilhomme de Picardie, dont le grand-père avoit commandé les armées du Roi, et dont le père, qui étoit aussi lieutenant général, étoit mort ambassadeur extraordinaire en Espagne.

4. Gentilhomme flamand.

Roi donna son régiment à Perrin [1], qui en étoit lieutenant-colonel et brigadier.

3 décembre. — Le 3, on eut nouvelle que le marquis d'Hautefort avoit repris Saint-Ghislain, dont la garnison, composée de six cents hommes, avoit été faite prisonnière de guerre, mais avec un article précis qui parut bien nouveau [2], qui étoit que la garnison françoise qui s'y étoit trouvée lorsque les ennemis l'avoient surpris et qui étoit de cent cinquante hommes, resteroit aussi prisonnière de guerre, de sorte qu'elle fut conduite à Bruxelles et celle des ennemis à Mons.

Le bruit augmentoit alors tous les jours que le maréchal de Villars alloit commander en Flandres.

4 décembre. — Le 4, on fit à Notre-Dame de Paris un grand service pour le maréchal de Noailles, lorsqu'on y transporta son corps ; mais il n'y eut point d'oraison funèbre, parce que c'est le privilège des princes du sang, et on se réserva de la faire faire par le P. de la Rue dans quelque autre église.

5 décembre. — Le 5 au matin, on disoit que le maréchal de Villars ne partoit plus pour la Flandre, et même on ne parloit point encore du retour des princes et du duc de Vendôme. Cependant on apprenoit que les gardes du corps étoient arrivés à Arras, qu'on avoit commandé dix mille paysans pour fortifier la Bassée, et que la plus grande partie de l'armée du duc de Bourgogne étoit de ce côté-là.

Le bruit couroit d'ailleurs que le général Thaun vouloit marcher à Rome avec son armée, et cela étant, il y avoit apparence qu'on reverroit bientôt le maréchal de Tessé à la cour.

Il y avoit quelques jours que le prince de Conti avoit quitté le lait, dont il faisoit depuis longtemps sa principale nourriture et qui lui avoit fait d'abord beaucoup de bien ; il avoit repris la nourriture ordinaire, mais il lui était survenu une fièvre avec de grands vomissements, et il avoit les jambes enflées, en sorte qu'on le croyoit en grand danger. On parloit aussi du mariage du jeune comte de Tonnerre avec Mlle de Blanzac, et le duc d'Orléans arriva le soir à Versailles, ayant été retardé par les mauvais chemins.

1. Ancien officier du Comtat d'Avignon.
2. Cela ne plut pas trop au Roi.

6 décembre. — Le 6, on apprit que l'armée du duc de Bourgogne se séparoit et qu'on avoit envoyé les ordres pour les quartiers d'hiver; mais on avoit peine à croire que les troupes marchassent dans leurs quartiers avant que la citadelle de Lille fût prise et qu'on vît quel parti les ennemis prendroient; et en effet, on avoit envoyé ordre aux princes de revenir, mais leur départ avoit encore été différé. Cependant on apprenoit que les ennemis étoient logés sur deux angles du chemin couvert de la citadelle, et on sut bientôt que le Roi avoit envoyé au maréchal de Boufflers un ordre positif de se rendre, pour ne pas faire assommer davantage de braves gens, puisqu'il n'étoit alors plus possible de le secourir, et qu'ainsi l'armée se séparoit actuellement. On ne doutoit point cependant que le maréchal de Villars n'allât commander en Flandres, et il avoit dit hautement dans le salon de Marly que les affaires étant dans l'état où elles étoient, il n'étoit plus question de rangs, et que, si le Roi le jugeoit bon à quelque chose, non seulement il obéiroit au duc de Vendôme, mais au dernier bailli, ce furent ses propres termes. On apprit d'ailleurs que le prince de Condé étoit dangereusement malade, qu'il crachoit le sang et qu'il étoit maigre à faire peur, comme aussi que le prince de Conti avoit la tièvre continue et se portoit de plus en plus mal.

7 décembre. — Le 7, on sut que la duchesse de Chevreuse avoit été assez mal d'un rhume sur la poitrine, mais qu'elle se portoit mieux. Ce jour-là, le Roi alla à Meudon, et Monseigneur, qui y étoit depuis longtemps, en revint le soir à Versailles; mais le Roi n'y alla qu'après avoir eu deux grandes conversations dans son cabinet avec le ministre d'État de Chamillart, qu'il avoit envoyé chercher exprès à Paris, où il étoit, au sortir desquelles tout le monde dit que le maréchal de Villars n'iroit plus en Flandres.

8 décembre. — Le 8, on nommoit les lieutenants généraux qui servoient sur la frontière, qui étoient le comte de la Mothe à Gand, Bruges, Plaskendal et Leffingue; le comte de Pudion à Ypres, sous les ordres du comte de la Mothe, le chevalier du Rozel à Tournay, le comte de Cheladet à Tournay et le comte de Saint-Fremond en Artois, sans compter les maréchaux de camp qui servoient sous eux; mais on savoit que, de tous les directeurs et inspecteurs d'infanterie, de cavalerie et de dragons,

il n'y auroit que le seul comte du Bourg qui seroit employé sur la frontière et que les autres vaqueroient à leurs emplois.

Ce jour-là se fit le mariage du jeune Novion avec Mlle de Courance, et l'on disoit qu'il étoit arrivé à Lisbonne le fils d'un mandarin de la Chine, avec un jésuite italien, envoyés par le roi de la Chine pour représenter au Pape les raisons que Sa Majesté chinoise avoit de désirer qu'on n'ôtât pas l'usage des cérémonies chinoises aux chrétiens de la Chine, lesquelles il prétendoit ne préjudicier en rien au christianisme, assurant qu'il continueroit de permettre la religion chrétienne dans ses États à cette condition. On sut aussi que la duchesse d'Harcourt étoit accouchée d'une seconde fille.

Le bruit couroit en même temps que le duc de Marlborough étoit à Wetteren, sur l'Escaut, à trois lieues de Gand, peut-être pour faire passer les convois qui étoient au sas de Gand, ou selon d'autres pour aller passer l'Escaut à Dendermonde et aller prendre par les derrières les troupes qui gardoient le canal de Bruges.

9 décembre. — Le 9, le nonce extraordinaire du Pape Salviati [1] fit son entrée dans Paris, étant conduit par le comte de Brionne jusqu'à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires. On disoit que le maréchal de Tessé alloit faire son entrée à Rome, mais le Pape pouvoit bien être contraint de faire son accommodement avec l'Empereur, le général Thaun étant rentré dans la Romagne avec son armée.

10 décembre. — Le 10, on apprit que l'abbé de la Rochefoucauld [2] étoit extrêmement mal d'une douleur de gorge avec une fluxion sur la poitrine, et que Bourdelot, médecin de la duchesse de Bourgogne, après avoir été saigné neuf fois pour une inflammation de poumon, étoit encore dans un extrême danger; et cependant le Roi augmenta de dix mille écus le brevet de retenue de pareille somme qu'il avoit sur sa charge de médecin ordinaire de Sa Majesté.

Le soir, sur les sept heures, le duc de Bourgogne arriva à Versailles; le duc de Berry arriva sur les dix heures et demie,

1. Frère du défunt marquis Salviati, envoyé ordinaire du grand-duc; ils étoient de grande maison de Florence.

2. Oncle du duc de la Rochefoucauld, quoiqu'il eût trois mois de moins que lui.

pendant que le Roi étoit à table; pour le roi d'Angleterre, il n'arriva à Saint-Germain que le lendemain à quatre heures après midi; à l'égard du duc de Vendôme, il suivoit un peu plus lentement à cause de sa goutte.

11 décembre. — Le 11, le nonce extraordinaire Salviati fit son entrée à Versailles. Ses carrosses parurent magnifiques et bien attelés, et même d'un goût nouveau. Il vint à l'audience chez le Roi avec les cérémonies accoutumées et lui présenta les langes bénits que le Pape envoyoit pour le duc de Bretagne, lesquels furent étendus dans le cabinet du Roi et qui parurent magnifiques et accompagnés de tous les ornements qui pouvoient les relever et les rendre agréables.

On disoit alors que les dix-huit bataillons de l'armée de Dauphiné marchoient en Flandres, et que le roi de Danemark étoit allé à Venise pour y passer son carnaval.

On sut aussi que le Roi avoit nommé les officiers de ses gardes qui devoient rester auprès de lui pendant la campagne à commencer au 1er de janvier, qui étoient : de la compagnie de Noailles, le comte d'Esseville [1]; de celle de Boufflers, l'Estrade [2] et le comte de Vernassal [3]; de celle d'Harcourt, des Fourneaux [4], et de celle de Villeroy, le marquis de Villaine [5] et le comte de Neufchelles [6]. A l'égard du guet [7], il ne devoit être relevé qu'au 1er de février; d'ailleurs il arrivoit de tous côtés beaucoup de troupes en Flandres, pendant que la maison du Roi et la gendarmerie revenoient dans leurs quartiers ordinaires. On sut alors que la marquise douairière de Castries [8] étoit morte en Languedoc.

12 décembre. — Le 12, les lettres de Douai et de Tournay portoient que la citadelle de Lille avoit capitulé par ordre du

1. Gentilhomme de Picardie, neveu du défunt marquis de Montchevreuil; il étoit lieutenant.
2. Vieil officier gascon qui étoit venu par les degrés: il étoit lieutenant.
3. Gentilhomme d'Auvergne; il étoit enseigne.
4. Il étoit de Touraine et lieutenant.
5. Gentilhomme du Maine, qui n'étoit pas de même maison que le marquis de Villaine de la maison de Champagne; il étoit lieutenant.
6. Gentilhomme de l'Ile de France; il étoit enseigne.
7. Le guet est composé des exempts, des brigadiers, des sous-brigadiers et des gardes.
8. Mère du marquis de Castries, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans; elle étoit sœur du défunt cardinal de Bonsy.

Roi ; mais, suivant ces mêmes lettres, il y avoit quatre jours que cela étoit arrivé, et le Roi n'en avoit point encore de nouvelles. Cependant le bruit couroit qu'elle avoit eu une capitulation honorable.

On sut ce jour-là que le marquis de Brissac, ancien major des gardes du corps, avoit traité de son droit des chaises bleues [1] avec le marquis de Cavoye [2], auquel le Roi l'avoit continué pour en jouir pendant sa vie et celle de sa femme.

Le même matin, l'évêque de Langres présenta au Roi le jeune comte de Tonnerre, son neveu, qui avoit achevé son année de pénitence à la Bastille [3], et le Roi lui dit : « *Monsieur, soyez sage à l'avenir et j'oublierai le passé.* » On disoit alors que le comte de Matignon achetoit l'hôtel de Marsan et qu'il vendoit sa maison à son frère le maréchal.

Les nouvelles d'Italie étoient cependant que les Impériaux étoient dans la Romagne avec neuf mille chevaux et huit mille hommes de pied, pendant que cinq mille hommes continuoient le blocus de Ferrare ; mais on ne savoit pas si le Pape avoit fait transporter le trésor de Lorette dans le château Saint-Ange, comme on l'avoit dit. A l'égard de Bourdelot, il se portoit un peu mieux après la dixième saignée.

1. Autrefois personne n'entroit en chaise dans la maison du Roi que ceux qui avoient les honneurs du Louvre ; mais, pendant que le Roi faisoit son séjour à Saint-Germain-en-Laye, le comte de Nogent, lors capitaine de la porte du Roi, et le chevalier de Forbin, lors major des gardes du corps, s'avisèrent de demander au Roi le droit d'avoir des chaises bleues dans lesquelles chacun pourroit entrer dans le Louvre et se faire porter dans le quartier du Roi pour son argent, avec exclusion à tous ceux qui n'avoient pas les honneurs du Louvre d'avoir des chaises pareilles sans la concession de ceux qui auroient ce droit. Le Roi le leur accorda et ils eurent chacun la moitié du profit. Dans la suite, le comte de Nogent ayant été tué lieutenant général au passage du Rhin, sa famille hérita de la moitié de ce droit qui n'étoit que pour trente ans, et le Roi le lui donna même en pure propriété, de sorte que le chevalier de Nogent, frère cadet du comte de Nogent, auquel il étoit tombé en partage, le vendit à un nommé Arnault, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Pour le chevalier de Forbin, quand il fut mort à Péronne, dans un voyage du Roi, étant alors capitaine lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi, Sa Majesté donna sa part de chaises bleues au marquis de Brissac, major de ses gardes du corps, mais seulement pour un temps.

2. Grand maréchal des logis du Roi, auquel cela étoit très commode, parce qu'il avoit déjà le droit des chaises à porteurs dans Paris.

3. A la Bastille pour avoir tué le fils d'Amelot, conseiller d'État ordinaire et ambassadeur pour le Roi en Espagne.

Sur le midi, il arriva un courrier de Leblanc, intendant de Dunkerque, qui avoit été retenu deux jours par les ennemis, et qui apportoit la capitulation de la citadelle de Lille, mais on n'en sut point le détail. On apprit seulement que la garnison n'étoit pas prisonnière de guerre, que le marquis de Maillebois [1] avoit été retenu en otage pour les sommes qui étoient dues à la ville de Lille, qu'on croyoit se monter à huit millions, et dont il y en avoit qui étoient dues depuis le temps du marquis de Louvois, et que le maréchal étoit en chemin pour revenir [2].

Le soir, le marquis de Coëtquen arriva à Versailles, apportant au Roi le détail de la capitulation et de la reddition de la citadelle. On sut donc par lui ce que l'on va dire. Le maréchal de Boufflers fit battre la chamade le 8; le prince Eugène le rendit maître de faire la capitulation telle qu'il voudroit; elle fut signée le 9, et aussitôt qu'elle l'eut été, le prince Eugène fit prier le maréchal de Boufflers de trouver bon qu'il eût l'honneur de lui rendre une visite. Le maréchal l'accepta sur-le-champ et le prince Eugène vint le voir avec un grand nombre de princes allemands et d'officiers. En entrant, il trouva la garnison sous les armes, et le maréchal lui dit qu'il n'avoit pas fait tirer le canon, parce que cela lui étoit défendu par la capitulation, mais de trouver bon qu'il le fît, et quoique le prince dît que cela n'étoit pas nécessaire, il ordonna au marquis de la Frezelière de faire tirer tout le canon. La visite dura une heure et demie, et ils se séparèrent avec toutes les honnêtetés possibles de part et d'autre. Le 10, la garnison sortit; il n'y eut que deux chariots couverts. Elle étoit composée de vingt-deux bataillons à cent cinquante hommes chacun, de deux régiments de dragons et de quelques cavaliers à pied, le tout faisant trois mille hommes sous les armes. Le prince et le maréchal la virent sortir ensemble et le duc de Malborough la vit défiler sur l'esplanade. Le prince ordonna aux officiers de la ville et des postes d'obéir au maréchal comme à lui-même, de laisser entrer et sortir les personnes et tout ce

1. Le prince Eugène n'avoit garde de prendre un autre otage, quand il avoit entre ses mains le fils du contrôleur général des finances.

2. [Les éditeurs de Dangeau reproduisent au sujet de cette capitulation deux lettres du maréchal de Boufflers empruntées au Dépôt de la Guerre. On trouve, en outre, dans le tome XIII des *Mémoires militaires*, p. 520, le texte de la capitulation. — *E. Pontal.*]

que le maréchal voudroit. Le prince Eugène fit aussi fournir du pain à la garnison pour la conduire en deux jours jusqu'à Douai. Après que la garnison eut défilé, le prince pria le maréchal de lui faire l'honneur de dîner avec lui et il lui fit une chère très délicate. Le dîner étant fini, il prit congé du prince et partit pour Douai avec une escorte de mille chevaux, et comme il n'y arriva qu'à neuf heures du soir, il fit camper ces mille chevaux dans la ville, leur fit fournir toutes sortes de rafraîchissements et les congédia le lendemain en leur faisant de grands remercîments. On sut du reste que les ennemis n'avoient tiré que cent coups de canon pendant le siège de la citadelle, qu'il n'y avoit eu personne de considérable de blessé que le comte de Séguier, nouveau maréchal de camp, qui y avoit eu la main percée et l'épaule cassée d'un même coup; qu'il y manquoit beaucoup de choses; qu'on n'y avoit plus que pour quatre jours de vivres, à une livre de farine par tête; que toutes les viandes salées étoient corrompues et qu'il ne restoit que vingt milliers de poudre pour se défendre jusqu'à l'extrémité, si l'on avoit refusé une capitulation honorable.

13 décembre. — Le 13, on disoit que le prince de Condé étoit beaucoup mieux et que le prince de Conti étoit dans le même état et que Bourdelot étoit à l'agonie.

14 décembre. — Le 14, on apprit la mort funeste du jeune comte de Châteaurenaud [1], lequel étant à la chasse s'étoit tué avec son propre fusil. On voyoit alors tous les jours arriver à la cour les officiers de l'armée de Flandres.

15 décembre. — Le 15 au matin, le comte de Tonnerre, escorté par l'évêque de Langres, par le comte de Roucy et par tous ses frères, fit signer son contrat de mariage avec Mlle de Blanzac au Roi, à Monseigneur et à la famille royale, et l'on disoit que la maréchale de Rochefort donnoit à la future épouse, sa petite-fille, sa table et qu'elle lui assuroit après sa mort soixante mille livres; mais la somme de huit cent mille livres que la veuve de Mennevillette [2] donnoit au futur époux, son petit-fils,

1. C'étoit le second des fils du maréchal de Châteaurenaud, l'aîné ayant été tué à la bataille navale que le comte de Toulouse donna dans la Méditerranée auprès des côtes d'Espagne.

2. Son mari, qui se disoit gentilhomme, s'étoit enrichi à être trésorier général du clergé et étoit mort secrétaire des commandements du défunt

étoit bien plus solide et mieux assurée. On disoit ce jour-là que le prince de Conti se portoit mieux, mais on n'en espéroit pas encore trop bien; pour Bourdelot, on sut qu'après la quinzième saignée, il avoit dormi trois heures, et cela donnoit quelque lueur d'espérance. Sur le midi, le duc de Vendôme arriva à Versailles; il fit sa révérence au Roi quand il sortit de son cabinet pour dîner et il fut reçu très agréablement de Sa Majesté. Le marquis de Maillebois fit aussi sa révérence au Roi, ayant eu congé du prince Eugène pour revenir sur sa parole.

Le soir, on apprit que l'abbé de la Rochefoucauld étoit à l'extrémité, et qu'on avoit donné au prince de Conti une prise d'émétique, qui lui avoit fait jeter quantité de lait caillé et l'avoit fort soulagé. Le bruit couroit aussi que les ennemis marchoient à Bruges.

16 décembre. — Le 16, à trois heures du matin, l'abbé de la Rochefoucauld mourut, et ce fut une affliction bien sensible pour le duc de la Rochefoucauld [1], son neveu, qui avoit toujours vécu dans une union très intime avec lui.

Ce jour-là, le maréchal de Boufflers arriva à la cour, et quand il salua le Roi, Sa Majesté lui dit qu'elle lui donnoit les grandes entrées de sa chambre [2], qu'elle le faisoit duc et pair [3] et qu'elle donnoit à son fils aîné la survivance du gouvernement de Flandres.

On sut le même jour que les ennemis avoient investi Gand, et quelques gens disoient même que le siège en étoit déjà formé. On marquoit aussi qu'il y avoit dans cette place vingt-trois bataillons, deux régiments de dragons et de la cavalerie; que le baron de Capres [4] en étoit gouverneur et que le marquis d'Ar-

duc d'Orléans. Il avoit eu deux fils et une fille; l'aîné des garçons étoit mort président à mortier du parlement de Paris, le cadet étoit mort capitaine au régiment des gardes, tous deux sans enfants; ainsi il ne restoit que la fille, qui avoit épousé le comte de Tonnerre et qui avoit eu ce fils dont il s'agit ici.

1. Il falloit que le grand-père du duc de la Rochefoucauld eût eu cet enfant dans une extrême vieillesse.

2. C'est-à-dire le droit d'entrer dans sa chambre le matin en même temps que les premiers gentilshommes de la chambre, droit que le seul duc de Lauzun avoit alors.

3. Il y a bien de la différence à être duc héréditaire comme il étoit, ou duc et pair reçu en parlement de Paris.

4. De la maison de Bournonville, officier général, et des meilleurs que le roi d'Espagne eût dans ses troupes.

pajon [1] y commandoit l'infanterie ; que l'inondation étoit faite et que le comte de la Motbe y pouvoit encore jeter du secours tant qu'il voudroit, ayant soixante bataillons à ses ordres.

On eut encore nouvelle ce jour-là que le chevalier d'Asfeld avoit pris la ville d'Alicante par capitulation, en trois jours de tranchée ouverte, et qu'il bloquoit le château, qui ne pouvoit être secouru.

Le soir, le duc de Vendôme eut une très longue audience du Roi chez la marquise de Maintenon, et l'on commençoit à parler du mariage du marquis de Maillebois avec Mlle de Jarnac [2], et de celui de Mlle Desmaretz avec le marquis de Béthune-Orval [3], soi-disant présomptif héritier du duché de Sully. On parloit aussi du mariage du marquis de Polignac avec Mlle de Beauvau [4].

17 décembre. — Le 17, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et l'on disoit que le prince de Conti se portoit considérablement mieux, commençant à prendre de la nourriture avec goût et sans vomir. On sut aussi que Clément l'accoucheur et la garde Lasalle devoient retourner en Espagne au mois de février pour les couches de la reine.

Ce jour-là, toute la cour alla à la prise d'habit d'une fille du maréchal de Noailles, qui se faisoit religieuse au monastère des Filles de Sainte-Marie de la rue du Bac à Paris, et l'on apprit la mort du chevalier des Augers, ancien capitaine de vaisseau, et qui avoit une pension de deux mille livres sur l'ordre de Saint-Louis, et celle du chevalier de Tournemine [5], lieutenant de vaisseau.

Quelques lettres d'Italie portoient alors que le Pape vouloit

1. Brigadier ou colonel du régiment de Chartres; il étoit neveu de la comtesse de Roucy.

2. De la maison de Chabot et héritière de sa branche; ce mariage n'eut pas lieu.

3. Le vieux duc d'Orval, premier écuyer de la reine mère du Roi, avoit de son premier lit un fils nommé le vicomte de Meaux, lequel avoit eu un fils qui avoit épousé une Rothelin, de laquelle est venu le jeune homme dont est question.

4. Damoiselle de Touraine d'une illustre maison; son père avoit été capitaine des gardes et capitaine lieutenant des gendarmes du défunt duc d'Orléans.

5. Frère du marquis de Tournemine, capitaine lieutenant des gendarmes de la Reine; ils étoient neveux de la marquise de Cavoye.

plutôt tout risquer que de s'accommoder avec l'Empereur aux conditions qu'il proposoit. On doutoit encore cependant si ce seroit le duc de Vendôme ou le maréchal de Villars qui commanderoit en Flandres la campagne prochaine.

18 décembre. — Le 18, on sut que l'espérance qu'on avoit conçue pour le prince de Conti, à cause que ses jambes s'étoient désenflées, n'avoit pas de fondement, qu'il étoit très mal et qu'il auroit bien de la peine à en revenir, aussi bien que Bourdelot. On apprit aussi que la chancelière étoit dans de grandes inquiétudes pour les deux aînés de ses petits-fils, qui étoient assez considérablement malades. On mandoit de Flandres cependant que le comte de la Mothe n'étoit pas encore entré dans Gand, où il avoit mis vingt-neuf bataillons, deux régiments de dragons et trois régiments de cavalerie. Il y avoit pourtant des gens qui croyoient que cette place étoit investie de trois côtés par le prince Eugène, par le duc de Marlborough et par le prince de Hesse, quoique d'autres fussent persuadés que les ennemis ne s'étoient postés de cette manière que pour attaquer Bruges plus commodément et pour y trouver moins de troupes. Cela auroit été fort à souhaiter et que Gand eût été mieux pourvu de toutes choses qu'on ne le disoit, y ayant même des gens qui assuroient que les poudres et autres munitions qu'on avoit données au duc de Bavière pour le siège de Bruxelles en avoient été tirées.

On sut ce jour-là que le Roi avoit donné une pension de mille livres sur le trésor royal à de Cour, capitaine de vaisseau. On disoit aussi qu'on armoit à Brest une escadre assez considérable pour aller au-devant des galions, et l'on croyoit que ce seroit Ducasse qui la commanderoit. On faisoit en même temps un armement de six vaisseaux pour le comte de la Luzerne [1], et il y avoit longtemps que le chevalier de Tourouvre étoit à la mer avec une pareille escadre. On apprit ce jour-là que le prince de Conti avoit reçu le saint viatique, et le bruit couroit que l'accommodement du Pape avec l'Empereur étoit bien avancé.

19 décembre. — Le 19, on sut certainement, par les lettres du 16, qu'il y avoit dans Gand quatre cents milliers de poudre,

1. Frère cadet du marquis de la Luzerne, enseigne de la première compagnie de mousquetaires du Roi, qui avoit épousé la sœur du marquis de la Chaise. Celui-ci étoit un ancien capitaine de vaisseau et avoit déjà commandé des escadres.

trente canons de fonte et quarante pièces de fer, vingt-neuf bataillons et dix-neuf escadrons, que le comte de la Motbe s'étoit jeté dedans le 14 et que la place étoit entièrement investie; qu'il y avoit dans Bruges quatorze bataillons et six escadrons, et que le reste des troupes qui étoit derrière le canal s'étoit retiré dans Ypres, dans Nieuport et dans les autres places.

On disoit ce jour-là que le prince de Conti étoit un peu mieux, que l'oppression et la fièvre étoient un peu diminuées, mais il étoit toujours très mal.

20 décembre. — Le 20, Bourdelot mourut, après avoir conservé jusqu'au dernier soupir une fermeté et une présence d'esprit surprenantes.

21 décembre. — Le 21, on apprit que le maréchal de Boufflers partoit au premier jour pour aller commander en Flandres; que le prince de Conti étoit toujours plus mal, et que le Roi avoit donné au chevalier de Luxembourg une augmentation de six mille livres de pension. On disoit aussi que les ennemis avoient pensé surprendre Tortose, mais on n'en savoit pas encore le détail.

23 décembre. — Le 23, Bourdelin [1] fut déclaré premier médecin de la duchesse de Bourgogne, cette princesse ayant agi fortement auprès du Roi pour lui procurer cette place. On assuroit ce jour-là que Gand étoit entièrement investi, et que le Pape avoit fait son traité avec l'Empereur, dont on disoit même les conditions : « que le Pape reconnoissoit l'archiduc roi, sans dire de quel royaume; que le Pape et l'archiduc nommeroient alternativement aux bénéfices des terres soumises à l'archiduc; que Sa Sainteté donneroit passage à ses troupes sur ses terres pour aller au royaume de Naples; que les troupes de l'Empereur resteroient en quartier d'hiver dans le Ferrarois, dans le Bolonois et dans la Romagne; que Sa Sainteté désarmeroit et ne garderoit que des garnisons pour ses places, et qu'elle nommeroit une congrégation de cardinaux pour examiner les titres de propriété que l'Empereur prétendoit sur quelques villes du Ferrarois, lesquels leur seroient présentés par le marquis de Prié » [2]. Cependant le maréchal de Tessé avoit la goutte à Rome

1. Il étoit médecin ordinaire de la duchesse de Bourgogne et protégé par le duc de la Rochefoucauld et par le comte de Pontchartrain.

2. [Le traité entre le Pape et l'Empereur *per il restabilimento di una*

et il demandoit cent cinquante mille livres pour faire son entrée, ce qui ne laissoit pas que d'alarmer sa famille, qui étoit persuadée que le Roi ne fourniroit pas cette somme.

24 décembre. — Le 24 au matin, on apprit que le prince de Conti avoit dormi huit heures la dernière nuit et qu'il ne s'en portoit pas mieux pour cela. Ce jour-là, le Roi fit ses dévotions et toucha les malades des écrouelles, et comme le P. de la Chaise étoit si foible qu'il ne pouvoit se soutenir, pour lui donner la liberté de s'en retourner plus tôt à Paris, il distribua les bénéfices vacants, qu'on ne sut qu'après qu'il fut revenu des vêpres, auxquelles l'évêque de Saint-Pol-de-Léon [1] officia. On apprit donc qu'il avoit donné à l'abbé d'Armagnac [2] l'abbaye la Chaise-Dieu, qui étoit la meilleure des quatre qu'avoient eues l'abbé de la Rochefoucauld; à l'abbé de la Roche-Guyon [3], celle de Fonbrède, avec un prieuré qui étoit en Poitou, au milieu des terres du duc de la Rochefoucauld; l'abbaye de Celles à l'abbé de Sommery [4]; celle de Sainte-Colombe à l'abbé de Harlay [5]; celle de Varennes à l'abbé de la Galissonnière [6] et le doyenné de Verdun à l'abbé de Scorailles [7].

On sut ce soir-là que le marquis de Locmaria [8] avoit eu, à Rennes, une espèce d'attaque d'apoplexie.

Sur les dix heures du soir, le Roi alla à la tribune de sa chapelle, suivant sa pieuse coutume, et après avoir entendu matines et laudes, qui furent chantées par sa musique, il entendit trois messes basses, qui furent célébrées par un de ses chapelains.

perfetta e durevole corrispondenza est du 15 janvier 1709. On en trouve le texte italien dans le tome VIII, 1re partie, p. 233, du *Corps diplomatique*. — *E. Pontal.*]

1. Gentilhomme de Bretagne, frère de la Bourdonnaye, intendant à Bordeaux.

2. C'étoit le pénultième des enfants du grand écuyer de France, qui se nommoit dans son enfance le comte de Charny.

3. Fils du duc de la Roche-Guyon, qui avoit déjà l'abbaye du Bec.

4. Fils du marquis de Saumery, sous-gouverneur des princes.

5. Fils de défunt Harlay, conseiller d'État et plénipotentiaire à la paix de Ryswick.

6. Son père étoit conseiller d'État et originaire de Bretagne; sa mère étoit aussi mère de Blouin, premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles.

7. Frère de Scorailles, brigadier de dragons.

8. Gentilhomme de Bretagne, ancien lieutenant général qui ne servoit plus.

25 décembre. — Le 25, il entendit encore la grand'messe, qui fut célébrée par le même prélat, et l'après-dînée, après avoir entendu le dernier sermon du P. Quinquet, dont le compliment fut très nouveau, mais ne réussit pas si bien que celui de la Toussaint. Sa Majesté entendit encore les vêpres, où le même évêque officia. On disoit ce jour-là que le prince de Conti étoit plus mal, et que la marquise de Maintenon avoit eu un assez grand accès de fièvre.

26 décembre. — Le 26, après le lever du Roi, le petit comte de Boufflers prêta entre les mains de Sa Majesté le serment de fidélité pour le gouvernement de Flandres, et l'après-dînée, son père, qui devoit partir la nuit suivante pour la Flandre, eut une très grande audience du Roi dans son cabinet, et après lui, le maréchal de Berwick, qui étoit arrivé depuis deux jours d'Allemagne, en eut aussi une très longue. Le bruit couroit ce jour-là que la tranchée étoit ouverte devant Gand et que le comte de la Mothe, ayant fait semblant de vouloir défendre un faubourg de cette ville, y avoit mis beaucoup d'infanterie cachée dans les maisons, et qu'ensuite il avoit fait revenir ceux qui défendoient la tête du faubourg; que les ennemis les avoient poursuivis, croyant qu'il n'y restoit plus personne, mais que l'embuscade étoit sortie de tous côtés, les avoit enveloppés, et en ayant tué huit ou neuf cents, s'étoit retirée dans la ville.

27 décembre. — Le lendemain, on assuroit que la tranchée avoit été ouverte la nuit du 23 au 24, mais on ne le savoit que par la *Gazette de Hollande*, qui souvent anticipoit les nouvelles qui étoient agréables à son parti. On disoit aussi que les assiégés avoient fait une grande sortie, qui leur avoit fort bien réussi. On assuroit aussi que la négociation pour les échanges étoit entièrement rompue, les ennemis ayant manqué de parole sur des propositions qu'ils avoient faites eux-mêmes. Ce jour-là, on apprit avec joie que le prince de Conti se portoit beaucoup mieux, les remèdes qu'Helvetius[1] lui avoit donnés ayant très bien réussi pour vider ses eaux.

Le même jour, le duc d'Orléans reçut des lettres d'Espagne, par lesquelles on lui mandoit le détail de l'entreprise de Tortose.

1. Boudin, premier médecin de Monseigneur, avoit insisté, malgré les autres médecins, pour appeler Helvetius, qui n'étoit pas de la Faculté.

Elles portoient donc que le comte de Staremberg ayant su que la garnison de cette place étoit extrêmement foible, parce qu'on en avoit détaché des bataillons pour l'expédition du royaume de Valence, il avoit levé tous ses quartiers et étoit venu l'insulter par trois ou quatre endroits; que d'abord il avoit emporté un bastion détaché, et que Betancourt[1], gouverneur de la place, avoit été tué, mais que le régiment de Blaisois [2], tout foible qu'il étoit, avoit fait de si grands efforts qu'il avoit enfin repoussé les ennemis, et qu'on avoit fait venir des détachements des quartiers voisins pour renforcer la garnison, croyant que le comte de Staremberg pourroit encore faire quelque nouvelle tentative. On apprit aussi ce jour-là que le Roi avoit donné au maréchal d'Harcourt un brevet de deux cent mille livres sur sa lieutenance générale de Haute-Normandie.

28 décembre. — Le 28, on sut que Boudin, premier médecin de Monseigneur, avoit eu l'agrément d'acheter la charge de médecin ordinaire du Roi, qui vaquoit par la mort de Bourdelot, qu'il en payoit soixante mille livres, et que le Roi lui donnoit un brevet de retenue de trente mille livres.

29 décembre. — Le 29, on disoit que le prince de Conti se portoit moins bien que le jour précédent, et que l'on n'avoit point encore de nouvelles certaines que la tranchée fût ouverte devant Gand.

30 décembre. — Le 30, le marquis de Surville salua le Roi dans son cabinet et en fut bien reçu.

31 décembre. — Le 31, à onze heures du soir, le ministre d'État de Chamillart vint chez le Roi et fut assez longtemps enfermé avec lui dans son cabinet, et l'on sut qu'il étoit arrivé un courrier du maréchal de Boufflers, par lequel il mandoit qu'il ne voyoit aucune apparence de marcher au secours de Gand ni de faire aucune autre entreprise, n'y ayant ni artillerie, ni vivres, ni chevaux pour les voiturer, et le pays étant si ruiné qu'on ne pouvoit pas espérer d'y trouver aucune ressource.

1. C'étoit le fils d'un officier wallon qui s'étoit établi en Espagne.
2. Dont le marquis de Sauveboeuf étoit colonel, mais alors prisonnier de la bataille de Hochstædt.

JANVIER 1709

1er janvier. — Le premier jour de janvier, le Roi tint le chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit pour la réception du duc d'Enghien, qui parut en habit de novice, aussi magnifique que bien entendu, le tout ordonné par la duchesse de Bourbon, sa mère. Le Roi fit ensuite la marche de l'Ordre de son appartement à la chapelle, le novice marchant à la tête, selon la coutume, et la messe fut célébrée par l'abbé d'Estrées [1], l'un des commandeurs de l'Ordre. Après la messe, les officiers [2] ayant fait les révérences accoutumées, le Roi se leva, et ayant aussi fait la révérence à l'autel avec une grâce que personne ne pouvoit imiter, il se mit dans le fauteuil qui étoit sous le dais préparé pour cet effet, et le novice, conduit par Monseigneur [3] et par le duc de Bourgogne, après les révérences prescrites, vint prêter son serment entre les mains du Roi, qui lui fut présenté par le marquis de la Vrillière, greffier de l'Ordre, et qu'il lut lui-même, suivant la coutume, et ayant été revêtu de son grand manteau, il prit son rang de prince du sang [4], et Sa Majesté marcha jusqu'à son cabinet au même ordre qu'elle étoit venue.

2 janvier. — Le 2 au matin, on apprit que les officiers de Flandres avoient ordre de partir en diligence pour se rendre à leurs emplois, et on ne vit à la cour que des gens qui partoient pour s'en aller; mais le marquis de Seignelay, qui étoit du nombre de ceux qui devoient marcher, auroit eu bien de la peine [5] à le faire, ayant depuis vingt-quatre heures une fort grosse fièvre.

1. Frère du maréchal d'Estrées d'alors; il étoit le seul des commandeurs de l'Ordre qui ne fût ni cardinal ni évêque.

2. C'est-à-dire le marquis de Torcy, chancelier, le président de Mesmes, prévôt, le ministre d'État de Chamillart, trésorier, et le marquis de la Vrillière, greffier.

3. Chose toute nouvelle, et qui n'avoit pas été faite pour le duc de Bourbon, son père; mais il étoit petit-fils du Roi.

4. Les chevaliers novices marchoient toujours en allant à l'église à la tête de toute la marche, c'est-à-dire immédiatement après les officiers; mais, quand ils étaient reçus chevaliers, ils reprenoient leur rang de dignité, les princes du sang entre les princes du sang, les princes entre les princes et les ducs entre les ducs; car, pour tous les autres, ils n'avoient point de rang que celui de leur ancienneté.

5. Il ne laissa pas de partir. Il est à remarquer que, pour cette expédition, outre les officiers généraux qui étoient employés sur la frontière,

Le même matin, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Béthune-Orval avec Mlle Desmaretz, et celui du marquis d'Armentières avec Mlle de Jussac, et le bruit couroit que le Pape avoit fait certainement son accommodement avec l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande ayant donné au Pape leur garantie pour la sûreté du traité et promis de le défendre, même en cas que le Roi attaquât Avignon.

Au sortir du conseil, comme le ministre d'État de Chamillart venoit de se mettre à table, il lui arriva un courrier de Bernières, intendant de Flandres, dont ayant ouvert les dépêches, il envoya sur-le-champ un gentilhomme à Nyert, premier valet de chambre du Roi en quartier, pour savoir à quelle heure il pourroit avoir l'honneur de voir Sa Majesté, et comme elle lui manda qu'il vînt sur-le-champ, il monta sans différer à son appartement, et fut enfermé près de trois quarts d'heure avec elle dans son cabinet. Les courtisans ne furent pas longtemps sans en apprendre le sujet, qui étoit bien triste, puisque c'étoit la nouvelle de la prise de Gand, qui s'étoit rendue à capitulation honorable, après deux jours de tranchée ouverte, et en même temps de l'évacuation de Bruges [1].

On disoit ce jour-là que le prince de Conti étoit considérablement mieux, ses jambes étant fort désenflées et son oppression diminuée considérablement, jusque-là qu'il avoit, le jour précédent, passé quinze heures dans son lit, ce qui ne lui étoit point encore arrivé depuis sa maladie. Le même jour, on apprit que la veuve de Villetaneuse [2] étoit morte à Paris, et qu'elle avoit fait un magnifique testament, dont un des principaux legs étoit la somme de cent mille livres, qu'elle donnoit au comte de Brancas.

3 janvier. — Le 3, on disoit que le prince de Conti étoit moins bien qu'à son ordinaire, et l'on apprit que le président

on ne fit marcher que le chevalier de Luxembourg, lieutenant général, le marquis de Nangis et le comte de Ravignan, maréchaux de camp.

1. [Une lettre de M. de Buisson à M. de Chamillart, datée du 31 décembre 1708, insérée au tome VIII, p. 530, des *Mémoires militaires* indique les motifs qui ont déterminé M. de la Mothe à rendre la place. — *E. Pontal.*]

2. Elle étoit de la famille du Plessis-Guénégaud, dont il y avoit eu un secrétaire d'État et un trésorier de l'épargne, et son héritier direct étoit le marquis de Plancy; son mari s'appeloit Girard de Villetaneuse et étoit mort procureur général de la Chambre des comptes, dont la sœur avoit épousé le duc de Villars, grand-père du comte de Brancas.

Molé [1], second président à mortier du parlement de Paris, y étoit mort de maladie.

Le soir, le comte de Gavaudun [2], colonel d'infanterie et aide de camp du comte de la Mothe, arriva en poste à la cour; mais, comme les jours suivants on ne l'y vit point paroître, on soupçonna que les affaires de son général n'alloient pas bien.

4 janvier. — Le 4, on sut que le Roi avoit donné à Vassan [3] les deux charges de capitaine des levrettes qu'avoit son beau-père Lambert [4], avec un brevet de vingt mille écus.

Ce jour-là, on assuroit que le prince de Conti étoit plus mal, et il couroit un bruit d'une défaite entière du roi de Suède par les Moscovites. Quelque temps auparavant, la *Gazette de Hollande* avoit marqué la défaite d'un général de ce prince qui commandoit six mille hommes, et depuis elle avoit encore marqué que ce monarque s'étoit vengé, ayant enveloppé les Moscovites et les ayant défaits entièrement, ce qui faisoit qu'on avoit peine à croire que ces mêmes Moscovites l'eussent si totalement défait, qu'il ne lui fût pas resté mille hommes ensemble, comme on le disoit.

5 janvier. — Le 5, on apprit que le prince de Conti se portoit beaucoup mieux, et le bruit couroit que les ennemis se séparoient en Flandres.

6 janvier. — Le 6, à une heure après minuit, la maréchale de la Mothe, qui avoit couché la nuit précédente dans la chambre du duc de Bretagne, et qu'on savoit à peine être malade, mourut sans avoir eu le temps de recevoir ses sacrements; mais cela n'étoit pas surprenant à une femme de son âge. L'après-dînée, comme le Roi se bottoit pour aller tirer, on vint dire à Nyert, son premier valet de chambre, que l'abbé de Tressan [5], le deman-

1. Petit-fils du célèbre garde des sceaux Molé.

2. Gentilhomme de Limousin, qui n'étoit que simple aide de camp et nouvellement colonel d'infanterie.

3. Gentilhomme de Soissonnois, qui avoit été gentilhomme de la manche du duc de Berry; il avoit épousé en première noces la fille aînée de Lambert, dont il avoit une fille, pour laquelle apparemment le Roi donnoit ces assurances, ces charges étant le bien le plus considérable de Lambert.

4. Gentilhomme d'Angoumois, qui avoit été écuyer du défunt duc de Montausier, lequel lui avoit fait donner la charge de porte-arquebuse de Monseigneur dans sa jeunesse; il avoit épousé Mlle du Dognon, qui étoit auprès de la marquise de Montespan pendant sa faveur, ce qui lui avoit attiré des grâces.

5. Premier aumônier du duc d'Orléans et neveu de l'évêque du Mans.

doit pour une chose pressée; il y courut, et ayant appris que la famille de la maréchale de la Mothe demandoit au Roi la permission de faire apposer les scellés dans son appartement, il se pressa de revenir, de peur que le Roi fût sorti, et en entrant dans le cabinet de Sa Majesté, il glissa sur le parquet et tomba si rudement, qu'il se fit une assez grande blessure au côté de l'œil droit, dont il couloit beaucoup de sang, de sorte que, quand il voulut dire à l'oreille du Roi ce qu'on l'avoit prié de lui dire, il remplit de sang la main de Sa Majesté, qui lui ordonna sur-le-champ de s'aller faire saigner, et en même temps elle dit au grand prévôt, qui étoit présent, d'aller faire en cela le devoir de sa charge.

On disoit ce jour-là que Bruges n'étoit pas encore évacué et que certainement il n'avoit point été compris dans la capitulation de Gand, comme on l'avoit cru.

7 janvier. — Le 7, on sut que le Roi avoit donné à Charmont [1] une gratification de cinq mille livres, pour continuer à servir auprès du duc de Bourgogne en qualité de secrétaire de ses commandements, à l'instar de ce qu'il donnoit à d'Andrezel [2], pour faire la même fonction auprès de Monseigneur. On assuroit aussi que le maréchal de Boufflers avoit ordre d'interroger le comte de la Mothe sur les raisons qu'il avoit eues de rendre Gand comme il avoit fait, et de lui dire de la part du Roi de se retirer dans ses terres jusqu'à nouvel ordre.

8-9 janvier. — Le 8, se fit à Paris le mariage de Mlle Desmaretz avec le marquis de Béthune, et le lendemain, toute la cour et toute la ville aborda chez le contrôleur général pour faire ses compliments. On sut ce jour-là que Mergeret [3], capitaine au régiment des gardes, s'étoit cassé la jambe en marchant à pied dans les rues de Paris, accident très fâcheux, mais assez ordinaire dans les froids excessifs comme étoit celui qu'il faisoit alors, pendant lequel on trouva en divers endroits des personnes mortes de froid. On assuroit ce jour-là que l'armée des ennemis étoit séparée dans tous les postes derrière l'Escaut, derrière la Dender et derrière les canaux, de sorte qu'en deux jours de temps elle pouvoit se rassembler.

1. Secrétaire du cabinet du Roi, qui avoit été ambassadeur à Venise.
2. Secrétaire du cabinet du Roi, qui avoit été employé comme intendant en Italie.
3. D'une famille de Paris.

10 janvier. — Le 10, il couroit de grands bruits à Paris d'un changement de ministre [1], et l'on proposoit déjà des successeurs [2], mais il n'y avoit guère d'apparence.

11 janvier. — Le 11, on assuroit que le duc de Marlborough étoit parti pour l'Angleterre, où la reine Anne avoit été dangereusement malade. Ce jour-là, le duc de Beauvillier fut attaqué de la fièvre, mais elle n'eut pas de suites.

12 janvier. — Le 12, on sut que Bailleul [3], capitaine au régiment des gardes, avoit demandé permission de se défaire de sa compagnie, ce que le Roi avoit agréé, et en même temps qu'il en avoit accordé l'agrément au chevalier le Tellier [4]. On disoit aussi sourdement que le comte de la Mothe étoit justifié, et qu'il n'avoit plus ordre de demeurer dans ses terres.

13 janvier. — Le 13, le Roi signa le contrat de mariage de la troisième fille de la Bussière, l'un de ses gentilhommes ordinaires, avec du Bourg [5], ci-devant capitaine de cavalerie. Le soir, la duchesse du Lude, escortée de Mme Desmarestz et de la comtesse de Goësbriant, sa fille, présenta au Roi la nouvelle marquise de Béthune-Orval, lorsqu'il sortit le soir de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, et Sa Majesté les reçut très honnêtement. On disoit ce jour-là que l'extrait de quinquina, qu'on avoit donné au prince de Conti pour faire cesser sa fièvre, n'avoit pas tout à fait bien réussi, ayant fait revenir un peu son étouffement, et qu'on croyoit qu'on lui en feroit quitter l'usage.

14 janvier. — Le 14, on disoit qu'il étoit beaucoup plus mal, et que les médecins l'avoient mis dans l'usage du jalap. On sut ce jour-là que tous les officiers de Flandres revenoient, et on vit à la cour le comte de Lesparre [6] qui en revenoit, et qui, ayant vendu son régiment de dragons quatre-vingt mille livres à

1. Chamillart.
2. Le marquis d'Antin ou du Gué de Bagnols, ci-devant en Flandres et conseiller d'État ordinaire.
3. Gentilhomme de Haute-Normandie: on disoit qu'il avoit traité avec le maréchal d'Harcourt de la lieutenance générale de la Haute-Normandie, et que le Roi l'avoit refusé.
4. Fils d'un conseiller du parlement, qui étoit fils d'un frère du chancelier le Tellier.
5. Gentilhomme du Perche.
6. Second fils du duc de Guiche.

Granville [1], sous-lieutenant au régiment des gardes, avoit de cet argent acheté du marquis de Nangis le régiment de Bourbonnois.

15 janvier. — Le 15, on commençoit à espérer que le traité des échanges pourroit se renouer, les deux partis se rapprochant d'eux-mêmes, et les ennemis ayant proposé l'échange du marquis de Ruffey avec le comte Dona [2], disant que le marquis de Ruffey, étant prisonnier, n'étoit point en état de rien signer, et qu'ainsi il falloit l'échanger pour le mettre en liberté.

On sut, ce jour-là, que le prince de Conti se portoit considérablement mieux; mais, comme c'étoit par un nouveau remède, on n'osoit encore se flatter du succès, la nature ayant accoutumé de se recréer d'abord qu'on lui donne de nouveaux remèdes. On parloit aussi bien différemment des affaires du roi de Suède de ce qu'on avoit fait quelques jours auparavant, et cela sur la foi de la *Gazette de Hollande* du 7, car il en avoit manqué une depuis. On assuroit que le général Lewenhaupdt, qui étoit le même qui avoit été battu par les Moscovites, avoit eu sa revanche et en avoit défait cinquante mille.

Ce jour-là, le Roi donna au comte de Coëtenfao [3], enseigne de gendarmerie, la charge d'aide-major du même corps qu'avoit des Mousseures [4], auquel il donnoit en se retirant l'enseigne du comte de Coëtenfao à vendre, ce qui étoit une assez jolie récompense pour un soldat de fortune. On avoit su quelques jours auparavant que le Roi avoit donné des pensions sur le quatrième denier [5] à quelques officiers de sa gendarmerie, c'est-à-dire deux mille livres au comte de Soudé [6], quinze cents livres au comte

1. Il étoit d'une famille riche de Saint-Malo.

2. Gentilhomme allemand, qui étoit alors lieutenant général, mais qui n'étoit que maréchal de camp quand il avoit été fait prisonnier.

3. Gentilhomme de Bretagne, frère du marquis de Coëtenfao, maréchal de camp et premier sous-lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi, et de l'évêque d'Avranches.

4. Gentilhomme de Picardie, qui avoit été autrefois sous-brigadier des gardes du corps, d'où il avoit été tiré pour être maréchal des logis de gendarmerie.

5. Qu'on retenoit sur la paye des troupes pour donner ces pensions aux officiers.

6. Gentilhomme de Champagne, qui étoit capitaine-lieutenant des chevau-légers d'Anjou.

de Montiers [1], quinze cents livres au comte de Lordat [2], quinze cents livres au chevalier de Matharel [3], et mille livres au comte de Brécourt [4].

16 janvier. — Le 16, le bruit couroit que la destination des généraux pour les armées étoit faite, que le duc de Bourgogne commanderoit en Flandres et auroit sous lui les maréchaux de Boufflers, de Berwick et de Matignon; que le duc d'Orléans commanderoit en Espagne, le duc de Vendôme en Dauphiné, et le maréchal de Villars en Allemagne [5].

17 janvier. — Le 17, il couroit un bruit contraire, qui étoit que le duc de Bourgogne iroit commander en Dauphiné, mais il n'y avoit aucune apparence.

Le soir, le marquis de la Chaise [6] partit en diligence pour Paris, sur la nouvelle qu'il eut que le P. de la Chaise, son oncle, étoit à l'extrémité, et le duc de la Trémoïlle [7], en arrivant à Paris, fut attaqué d'une grosse fièvre et d'un gros rhume sur la poitrine.

18 janvier. — Le 18, on sut que le P. de la Chaise étoit un peu mieux, mais il n'y avoit guère à espérer pour un homme de son âge, dans l'état où il se trouvoit.

19 janvier. — Le 19, on disoit que le prince de Conti étoit plus mal, qu'il avoit le ventre enflé et que son oppression recommençoit. On parloit aussi de la levée de vingt et un mille hommes que les Anglois avoient résolu de faire, et on ne savoit si le Roi prendroit le deuil du prince de Danemark, la reine Anne sa femme ayant fait donner part de sa mort au Roi par le nonce ordinaire du Pape [8], dans une audience secrète qu'il avoit eue le

1. Gentilhomme de Champagne, qui étoit capitaine-lieutenant des gendarmes d'Anjou.

2. Gentilhomme de Provence, qui étoit sous-lieutenant des gendarmes de la Reine.

3. Gentilhomme d'Auvergne, qui étoit sous-lieutenant des chevau-légers d'Orléans.

4. Gentilhomme de Normandie, fils aîné du marquis de Sebeville, maréchal de camp et cornette des chevau-légers de Berry.

5. C'étoit par les femmes de la cour que ce bruit s'étoit divulgué.

6. Capitaine des gardes de la porte du Roi.

7. Premier gentilhomme de la chambre du Roi, qui venoit de sortir d'année, laissant le service au duc de Beauvillier.

8. Chose aussi surprenante que nouvelle de voir une princesse protestante donner part de la mort de son mari par le canal d'un nonce du Pape, et ce nonce s'en vouloir charger; ce qu'il ne faisoit pas, selon les apparences, sans être envoyé de Sa Sainteté.

15 du mois. On eut, ce jour-là, des nouvelles du P. de la Chaise, qu'on disoit n'avoir plus de fièvre par le moyen de quinquina.

Le soir, comme le Roi sortit de son appartement pour aller chez la marquise de Maintenon, il trouva dans sa chambre la duchesse d'Aumont [1], la duchesse de Ventadour [2], la duchesse d'Humières [3] et la marquise de Mirepoix [4] en grandes mantes, qui venoient lui faire la révérence au sujet de la mort de la maréchale de la Mothe; il s'arrêta à elles avec sa politesse ordinaire et leur parla avec toute l'honnêteté possible, leur témoignant qu'il regrettoit extrêmement la maréchale, non seulement pour lui, mais pour tout le monde. On sut aussi que la marquise d'Heudicourt [5] étoit très malade d'une fausse pleurésie, pour laquelle elle avoit été déjà saignée deux fois.

20 janvier. — Le 20, on disoit que le prince de Conti avoit mieux passé la nuit, mais que la fièvre avoit repris au P. de la Chaise, et que la marquise d'Heudicourt étoit encore plus mal et qu'elle avoit été saignée une troisième fois. L'après-dinée, tout le monde sut que le P. de la Chaise étoit mort à cinq heures du matin, et que le P. Daniel [6] et le P. le Tellier [7] étoient venus en apporter la nouvelle au Roi.

Cependant il est certain que les ennemis avoient écrit des lettres à Noyon, à Soissons et aux autres villes de ces cantons-là,

1. Fille aînée de la maréchale de la Mothe, qui étoit veuve en secondes noces du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de l'Ordre, et gouverneur de Boulonnois, dont elle avoit eu un fils, qui s'étoit appelé d'abord le marquis de Chappes, et qui avoit pris le nom de duc d'Humières en épousant la troisième fille du défunt maréchal d'Humières.

2. Seconde fille de la maréchale de la Mothe et reçue en survivance de sa charge de gouvernante du duc de Bretagne.

3. Femme du duc d'Humières, petit-fils de la maréchale de la Mothe, duquel on vient de parler. On a oublié ici la duchesse de la Ferté, troisième fille de la maréchale de la Mothe, qui étoit une veuve du duc de la Ferté-Senecterre.

4. Fille aînée de la duchesse de la Ferté, dont le mari étoit, lorsqu'il mourut, sous-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi.

5. De la maison de Pons, femme du marquis d'Heudicourt, grand louvetier de France, et intime amie de la marquise de Maintenon.

6. Supérieur de la maison de Saint-Louis et homme célèbre par ses écrits.

7. Provincial de la province de France; il étoit de la même famille que le chancelier le Tellier.

par lesquelles ils leur demandoient des contributions, à peine d'être brûlées, ce qui alarmoit fort tous ces pays-là. On assuroit aussi qu'ils faisoient de prodigieux magasins dans Liège et dans Huy, dont ils avoient fait une très bonne place. Ce fut ce jour-là que l'ambassadeur ordinaire de Venise Mocenigo, qui étoit depuis dix-huit mois en France, fit son entrée dans Paris, conduit par le maréchal de Chamilly, et le duc de Beauvillier, premier gentilhomme de la chambre du Roi en année, l'alla complimenter de la part du Roi en son logis à Paris [1], suivant la coutume.

21 janvier. — Le 21 au matin, on apprit que la marquise d'Heudicourt avoit reçu le saint viatique et l'extrême onction, à une heure après minuit; cependant on disoit qu'elle se portoit un peu mieux. On sut aussi que le Roi avoit donné les deux bâtons d'exempt de ses gardes qui vaquoient dans la compagnie d'Harcourt à Guyot [2], ancien brigadier de la compagnie, et au comte de Ligneris [3], capitaine de cavalerie, et celui qui vaquoit dans la compagnie de Noailles à des Varennes [4], ancien brigadier.

Le même matin, le comte de Toulouse [5], suivi du marquis de Torcy [6], secrétaire d'État, amena au Roi les députés des États de Bretagne, qui étoient l'évêque de Saint-Pol-de-Léon [7], le comte de Coëtlogon [8] et Ruberzo [9], sénéchal de Rennes, qui venoient présenter à Sa Majesté les cahiers des derniers États de la province. L'évêque de Léon porta la parole, suivant la cou-

1. Quand c'est un ambassadeur extraordinaire, on le conduit tout droit à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, où le premier gentilhomme de la chambre vient le complimenter de la part du Roi, et où Sa Majesté le défraie pendant trois jours; mais quand ce n'est qu'un ambassadeur ordinaire, on le conduit à son logis, où le premier gentilhomme de la chambre vient le complimenter.

2. Soldat de fortune provençal.

3. Gentilhomme de Normandie de la maison de Saint-Luc; son père avoit été tué au combat de Nerwinde, étant maréchal de camp et lieutenant des gardes du corps.

4. Gentilhomme de Limousin, parent de la maison d'Hautefort.

5. Gouverneur de Bretagne.

6. Secrétaire d'État de la province.

7. Frère de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux; ils étoient bien gentilshommes.

8. Lieutenant général des armées navales du Roi et oncle de la marquise de Cavoye.

9. Frère de Montaran, conseiller au Grand Conseil et trésorier des États de Bretagne, et de Montaran, capitaine aux gardes.

tume, et le Roi lui répondit avec cette justesse et cette présence d'esprit qui lui étoient si ordinaires. De là les députés allèrent chez Monseigneur [1] et chez le reste de la maison royale, faire aussi leurs harangues, et puis ils vinrent dîner chez le comte de Toulouse, qui les traita magnifiquement. On disoit ce jour-là qu'il étoit certain que l'accommodement du Pape avec l'Empereur n'étoit pas encore fait, les ministres de l'Empereur insistant toujours sur la restitution du duché de Ferrare au duc de Modène.

22 janvier. — Le 22 au matin, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Vieuxpont [2], maréchal de camp, avec Mlle de Rannes [3], et l'ambassadeur de Venise vint à sa première audience, conduit par le comte de Brionne. Les régiments des gardes étoient sous les armes et appeloient pour lui; il descendit à la salle des ambassadeurs, et après le lever du Roi, étant conduit par le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs en service, il monta à la salle des gardes, où il fut reçu par le duc de Noailles, capitaine des gardes en quartier, avec tous les officiers, et conduit à la chambre du Roi, qui l'attendoit dans son fauteuil, placé dans la ruelle de son lit, en dedans du balustre; il fit son compliment, auquel le Roi répondit avec sa justesse ordinaire, et après une légère conversation, il s'en retourna au même ordre qu'il étoit venu, pour aller ensuite, le reste du jour, à l'audience de tous les princes et de toutes les princesses de la maison royale; et après que le Roi lui eut donné à dîner, suivant la coutume, il s'en retourna en cérémonie, comme il étoit venu, c'est-à-dire dans un des carrosses du Roi, suivi d'un carrosse de la duchesse de Bourgogne et des quatre siens, dont il y en avoit deux assez beaux, et précédé par le carrosse du comte de Brionne. L'après-dînée, on sut que la marquise d'Heudicourt étoit beaucoup plus mal, et que Moulineaux [4], gouverneur de l'île d'Oléron, étoit mort de maladie à Paris, ce qui mit en mouvement un grand nombre de concurrents.

1. La harangue à Monseigneur réussit parfaitement bien.

2. Gentilhomme de Normandie de bonne maison; c'étoit sa troisième femme.

3. Fille du défunt marquis de Rannes, gentilhomme de Normandie, qui étoit colonel général des dragons et lieutenant général; la damoiselle n'était ni jeune ni jolie.

4. Il étoit fils d'un homme d'affaires nommé Solus, et avoit été capitaine au régiment des gardes.

23 janvier. — Le 23 au matin, on disoit que la marquise d'Heudicourt étoit un peu mieux, et que les ennemis assembloient dix-huit mille hommes dans le Wurtemberg, apparemment pour faire quelque course en Alsace pendant que le Rhin étoit glacé [1]. On assuroit aussi que l'accommodement du Pape avec l'Empereur n'étoit point fait, comme on l'avoit dit, et que Sa Sainteté étoit résolue de se retirer plutôt à Avignon, que de consentir aux propositions qu'on lui faisoit.

24 janvier. — Le 24, à neuf heures du matin, la marquise d'Heudicourt mourut, et la marquise de Maintenon ne la quitta qu'une demi-heure après qu'elle fut morte; en même temps on la transporta dans une chaise couverte à sa maison de ville [2]. Le même matin, on sut que le Roi avoit donné le gouvernement de l'île d'Oléron à Pionsac [3], colonel du régiment de Navarre et brigadier.

25 janvier. — Le 25, on apprit que Sa Majesté avoit donné trois mille livres de pension au prince de Robecque [4], maréchal de camp, dont toutes les terres avoient été ruinées par les ennemis pendant la dernière campagne. On sut aussi qu'Arlot, premier médecin de Madame, étoit mort à Versailles d'une fluxion de poitrine, et Madame le regretta extrêmement, quoiqu'elle ne suivît jamais ses conseils, ni ceux d'aucun médecin, dans ses maladies.

26 janvier. — Le 26, on apprit que le prince de Conti avoit passé une très fâcheuse nuit, et qu'il étoit beaucoup plus mal qu'à son ordinaire. Le même jour, on sut que la princesse de Soubise, qui languissoit depuis longtemps, et qui s'étoit trouvée inopinément soulagée par l'usage de la chicorée crue, étoit retombée dans ses premiers accidents.

1. Il y avoit près de trois semaines qu'il faisoit un hiver plus rude qu'il n'en avoit fait depuis vingt ans.

2. Autrefois on ne laissoit mourir personne dans les maisons des rois, mais on s'étoit relâché, et on se contentoit de les en ôter aussitôt qu'ils étoient morts.

3. Gentilhomme d'Auvergne, de l'illustre maison de Chabannes, qui avoit langui longtemps dans le grade de capitaine dans Navarre; mais, depuis peu, la fortune s'étant reconciliée avec lui, le Roi lui avoit donné le régiment de Navarre, deux enseignes dans son régiment des gardes pour deux de ses enfants, et le gouvernement de l'île d'Oléron.

4. Seigneur flamand de la maison de Montmorency.

Ce fut aussi ce jour-là que le marquis d'Arquien [1], capitaine de vaisseau, apporta la nouvelle de l'action que Duguay-Trouin [2] avoit faite à l'île Tercère, qui est de la dépendance du Portugal. Voici comme on la racontoit.

Duguay-Trouin, ayant fait un armement pour aller en course, dont le Roi avoit seulement fourni les corps des vaisseaux, et ayant mis à la mer, jugea à propos d'aller au loin pour entreprendre quelque chose, les entreprises éloignées réussissant mieux ordinairement. Après avoir été quelque temps à la mer, il se résolut d'attaquer l'île Tercère [3], qui est fort avant dans la mer, sur la route de l'Amérique. Il alla donc mouiller à la rade avec son escadre, et mit à terre huit cents hommes aux ordres du marquis d'Arquien, lequel chargea et battit tout ce qui voulut lui faire résistance, et même fit dix-huit cents prisonniers, prit plusieurs drapeaux, ruina une partie des habitations et du fort et enleva plusieurs effets. Mais, comme il exécutoit tout cela si heureusement, un coup de vent inopiné emporta l'escadre de Duguay-Trouin bien loin dans la mer; le marquis d'Arquien se trouva bien embarrassé, parce que les Portugais arrivoient de tous côtés des îles voisines au secours de la Tercère; mais il prit le parti de se retrancher sur le bord de la mer avec son butin et ses prisonniers, et là il résista aux efforts des Portugais, jusqu'à ce que, par le plus grand bonheur du monde, le vent changea et donna moyen à l'escadre française de revenir mouiller à la rade de la Tercère, de sorte qu'on rembarqua le détachement et tout ce qu'on avoit pris, et le marquis d'Arquien, dépêché par Duguay-Trouin, en apportoit les drapeaux au Roi.

27 janvier. — Le 27, on sut que le Roi avoit continué au jeune marquis d'Heudicourt [4] la pension de six mille livres qu'il donnoit à la marquise sa mère. On apprit aussi que la Ferrière [5],

1. Gentilhomme de Bourgogne; c'étoit celui dont le vaisseau avoit été pris il y a quelques années.

2. Armateur malouin que le Roi avoit fait capitaine de vaisseau par distinction.

3. C'étoit celle où le roi dom Pedro de Portugal avoit été relégué par son frère, et où il étoit mort.

4. Mestre de camp de cavalerie.

5. Gentilhomme de Normandie, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment d'infanterie d'Anjou; il étoit marié depuis peu de temps avec une jeune damoiselle, fille d'un conseiller du parlement de Rouen.

brigadier d'infanterie, qui commandoit depuis longtemps à Belle-Isle, étoit mort de maladie en peu de jours à Paris, et sur-le-champ le duc de Guiche étant allé demander son emploi au Roi pour la Cosnelaye [1], capitaine dans le régiment des gardes et maréchal de camp, le Roi le lui accorda en titre de gouvernement. L'après-dînée, la duchesse de Saint-Aignan accoucha de son premier enfant à Versailles, mais ce ne fut qu'une fille.

28 janvier. — Le 28, le Roi prit médecine par précaution, et l'on apprit que le prince d'Elbeuf étoit mort de maladie; il étoit l'aîné de sa maison, étant fils du défunt duc d'Elbeuf, de son premier mariage avec la veuve du duc de la Roche-Guyon [2]; mais, comme il étoit infirme de corps, et qu'il trembloit continuellement, le duc son père l'avoit engagé à céder son droit d'aînesse au prince d'Elbeuf, son frère, qui venoit du second lit de ce duc avec Mlle de Bouillon, sœur du duc de Bouillon, grand chambellan de France, et ce pauvre aîné s'étoit retiré au Mans, où il demeuroit, ayant quelques terres dans le voisinage de cette ville.

On sut aussi la nouvelle d'une action que le chevalier Hennequin [3], capitaine de vaisseau, avoit faite dans la Manche. Il étoit un des capitaines de l'escadre de six vaisseaux que le chevalier de Tourouvre commandoit, et montoit un vaisseau de cinquante pièces de canon; mais un coup de vent l'ayant séparé de lui, comme il cherchoit à le rejoindre, il trouva sur sa route un vaisseau ennemi de soixante-quatorze pièces de canon, qui vint à lui: il ne balança pas, et l'alla attaquer le premier. Mais tous les efforts qu'il fit pour aller à l'abordage furent inutiles, le vaisseau

1. Gentilhomme de Bretagne.

2. Le duc de la Roche-Guyon étoit le fils aîné du dernier duc de Liancourt, qui avoit été premier gentilhomme de la chambre du Roi; il avoit épousé Mlle de Lannoy, belle et riche héritière, dont il avoit eu une fille. Il fut tué au premier siège de Gravelines, servant sous les ordres du grand prince de Condé. Sa veuve épousa le duc d'Elbeuf, dont elle eut le prince d'Elbeuf, dont il est parlé ici. La fille du duc de la Roche-Guyon épousa son plus proche parent, le prince de Marsillac, fils aîné du vieux duc de la Rochefoucauld, et depuis aussi duc de la Rochefoucauld, grand maître de la garde-robe du Roi, duquel il eut le duc de la Roche-Guyon et le marquis de Liancourt: et comme le prince d'Elbeuf jouissoit d'une terre de huit mille livres de rente bien bâtie, dans la forêt de Senart, proche Paris, qui lui venoit du côté de sa mère, le duc de la Roche-Guyon en hérita.

3. Frère de Charmont, secrétaire du cabinet du Roi.

ennemi l'ayant toujours évité avec soin, parce qu'il connoissoit l'avantage que son canon lui donnoit. Aussi le vaisseau françois fut-il démâté et fort endommagé, et l'ennemi se préparoit à le venir prendre par l'arrière pour le couler à fond ou l'obliger à se rendre, quand le chevalier Hennequin fit démasquer les canons qu'il avoit à sa poupe, et en fit un si grand feu, que le vaisseau ennemi s'arrêta tout d'un coup et n'osa plus l'approcher, de sorte qu'ils demeurèrent longtemps en présence, et que le chevalier Hennequin, ayant raccommodé ses voiles comme il put, et voyant la nuit venue, se retira à Brest, sans que l'autre osât le poursuivre.

On sut aussi ce soir-là que le comte de Ravignan [1] avoit vendu son régiment de Foix cinquante-cinq mille livres à Thomé [2], capitaine de cavalerie.

29 janvier. — Le 29, on apprit que le Roi avoit donné à Tambonneau [3], lieutenant dans son régiment des gardes, l'agrément de la compagnie de la Cosnelaye. On disoit aussi qu'outre les vingt-sept premières propositions que l'Empereur avoit fait faire au Pape par le marquis de Prié, il lui en avoit fait faire dix-neuf nouvelles, qui avoient paru tellement déraisonnables aux cardinaux, lorsque le Pape les avoit assemblés en consistoire pour les examiner, qu'ils s'étoient tous écriés qu'il ne falloit plus écouter aucunes propositions d'accommodement avec l'Empereur, qu'ils étoient prêts de suivre le Pape à Avignon et partout où il lui plairoit d'aller, et qu'ils l'avoient signé sur-le-champ, à la réserve de quelques moines, attachés à la maison d'Autriche, et l'on ajoutoit, à l'occasion de cette nouvelle, que le général Thaun se préparoit à marcher à Rome. On sut encore ce jour-là que le marquis de Gassion [4], colonel d'un petit régiment d'infanterie, avoit l'agrément du régiment de Navarre, dont il payoit à Pionsac cent huit mille livres en argent comptant.

30 janvier. — Le 30, on sut la nouvelle de la mort préci-

1. Nouveau maréchal de camp du siège de Lille.
2. Fils d'un homme d'affaires.
3. Fils de Tambonneau, ci-devant président en la Chambre des comptes de Paris et envoyé extraordinaire pour le Roi à Cologne, lequel étoit fils d'une Ligny, qui étoit sœur de l'évêque de Meaux, de la duchesse de Noailles, la grand'mère, et de madame de Ligny.
4. Gentilhomme de Béarn, gendre de d'Armenonville, ci-devant directeur général des finances.

pitée de l'évêque de Marseille [1], qui étoit mort à son diocèse en deux heures de temps, n'ayant pas joui un an de son évêché. On sut aussi que le Roi avoit donné vingt-cinq mille écus en argent comptant et six mille livres de pension à Mlle de Mailly [2], ce qui faisoit soupçonner pour elle quelque mariage bien avancé. On apprit encore le même jour que le marquis de Coëtquen [3] avoit vendu son régiment au comte de Tourville [4] soixante-six mille livres, c'est-à-dire quarante-six mille livres en billets de monnoie et vingt mille livres en argent comptant. Le soir, toute la cour d'Angleterre vint rendre visite au Roi, qui la reçut chez la marquise de Maintenon, ayant un petit ressentiment de goutte.

31 janvier. — Le 31, le duc et la duchesse de Bourgogne et le duc de Berry, avec grand nombre de dames, allèrent dîner à Meudon, où Monseigneur étoit depuis quelques jours. L'après-dînée, Monseigneur mena toutes les dames à l'opéra de *Roland*, et le duc de Bourgogne, qui n'y alloit jamais, alla rendre une visite au prince de Conti, qui étoit extrêmement mal, et son cocher, s'étant égaré en le ramenant à Meudon, tomba avec son carrosse dans un endroit où la Seine étoit débordée, de sorte que le duc de Bourgogne fut obligé de monter sur le cheval de Saint-Pau, son exempt, et de retourner sur ses pas prendre un autre chemin pour regagner Meudon, où Monseigneur revint par le bon chemin après l'opéra, où toute cette cour soupa, et d'où elle ne revint à Versailles qu'à trois heures et demie après minuit.

Ce fut le même soir que l'on commença à voir la liste d'une promotion de brigadiers de cavalerie et de dragons, qui furent :

CAVALERIE.

Le marquis de Castelmoron [5].
Le marquis de Riants [6].

1. Ci-devant l'abbé de Poudeux, agent du clergé.
2. Troisième fille de la comtesse de Mailly, dame d'atour de la duchesse de Bourgogne; la marquise de la Vrillière et la marquise de Listenois étoient ses sœurs.
3. Nouveau maréchal de camp du siège de Lille.
4. Fils unique du défunt maréchal de Tourville, vice-amiral de France.
5. Gentilhomme de Gascogne, neveu du duc de Lauzun; il étoit capitaine lieutenant des gendarmes de Bourgogne.
6. Gentilhomme du Perche, capitaine lieutenant des gendarmes de Berry.

Le marquis de Saumery [1].
Le marquis du Pourpry [2].
Le comte du Bourg [3].
Montjoye [4].
Le comte de Mérinville [5].
D'Estagnolles [6].
De Suzy [7].
Des Gruberts [8].
De l'Ecussant [9].
Verneuil du Rozel [10].
Le comte de Gacé [11].
Girauld [12].
Le comte de Vertus [13].
D'Auger [14].
Le comte de Neufchelles [15].
Le comte de Vernassal [16].

1. Fils aîné du marquis de Saumery, sous-gouverneur des princes; il étoit cornette des chevau-légers de la garde du Roi.
2. Gentilhomme de Bretagne, qui étoit cornette des chevau-légers de la garde du Roi.
3. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit fils du comte du Bourg, lieutenant général.
4. Mestre de camp allemand.
5. Gentilhomme de Beauce, qui étoit sous-lieutenant des gendarmes de Bourgogne.
6. Vieux mestre de camp de cavalerie gascon.
7. Gentilhomme de Picardie, qui étoit enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Noailles.
8. Gentilhomme de Normandie, qui étoit enseigne de la première compagnie des mousquetaires du Roi.
9. Vieil officier gascon, qui étoit enseigne de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi.
10. Gentilhomme de Touraine, neveu des deux du Rozel, lieutenants généraux; il commandoit une brigade de carabiniers.
11. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit fils aîné du maréchal de Matignon.
12. Vieil officier de cavalerie, qui commandoit le régiment du Maine.
13. Seigneur de Bretagne, aîné de la maison d'Avaugour, qui étoit enseigne des gendarmes du Roi.
14. Nouveau major de la gendarmerie, qui sortoit d'être exempt des gardes du corps. Son père, qui étoit lieutenant général, étoit de Champagne et huguenot.
15. Gentilhomme de Soissonnois, qui étoit enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Villeroy.
16. Gentilhomme d'Auvergne, qui étoit enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Boufflers.

Parisifontaine [1].
Le comte d'Aubusson [2].
Le chevalier de Nesle [3].
Le marquis de Tournemine [4].
Ternauld [5].
Le comte de Choiseul [6].
Le comte de Verceil-la-Bastie [7].
Le marquis d'Heudicourt.
Le comte de Chemerolles-Saumery [8].
Le prince de Tarente [9].
Le chevalier de Forsac [10].
Le comte de Montlezun [11].
La Boulaye [12].
Garagnoles [13].
La Billarderie [14].
Flesche [15].
Le chevalier de Janson [16].

1. Gentilhomme de Soissonnois, qui étoit aide-major des gardes du corps.
2. Gentilhomme de Limousin, parent du duc de la Feuillade, qui étoit mestre de camp de cavalerie.
3. Vieil officier et grand partisan: il étoit gentilhomme de Picardie.
4. Gentilhomme de Bretagne, neveu de la marquise de Cavoye: il étoit capitaine lieutenant des gendarmes de la Reine.
5. Il étoit de Bordeaux et neveu de la marquise d'O; il avoit levé depuis la guerre un régiment de cavalerie, qui avoit bien fait partout.
6. Gentilhomme de Champagne, mestre de camp de cavalerie, qui étoit beau-frère du maréchal de Villars.
7. Gentilhomme de Dauphiné, qui étoit enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Boufflers.
8. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit second fils du marquis de Saumery, sous-gouverneur des princes.
9. Fils unique du duc de la Trémoïlle, qui étoit mestre de camp de cavalerie.
10. Mestre de camp de cavalerie, neveu du vieux commandeur de Forsac, qui venoit de quitter le service.
11. Gentilhomme de Boulonnois, fils du baron de Busca, lieutenant général; il étoit enseigne des gardes du corps dans la compagnie d'Harcourt.
12. Gentilhomme du Perche, très ancien officier, qui étoit enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Villeroy.
13. Gentilhomme provençal, qui étoit enseigne des gardes du corps dans la compagnie d'Harcourt.
14. Gentilhomme de Picardie, qui étoit enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Noailles.
15. Vieil officier gascon, qui étoit mestre de camp de cavalerie.
16. Neveu du cardinal de Janson, qui étoit capitaine lieutenant des gendarmes anglois.

Le marquis de Vignaux [1].
La Bretesche [2].
Beaujeu [3].
Verceil [4].
Sandraski [5].
Marteville [6].
Jouy [7].
Le chevalier de Saint-Chamans [8].
Marsillac [9].
Le marquis de Bonnasse-Gondrin [10].
Combouts [11].
Tourotte [12].

DRAGONS.

Berville [13].
Le marquis de Vassé [14].
Le chevalier de Rohan [15].
Le comte de Marbeuf [16].
Le chevalier de Mianne [17].
De Foix [18].

1. Gentilhomme de Normandie, mestre de camp de cavalerie.
2. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit le même qu'on avoit cru mort au combat d'Oudenarde.
3. Maréchal des logis de la cavalerie en Allemagne.
4. Maréchal des logis de l'armée d'Allemagne.
5. Mestre de camp étranger dans le régiment Royal-Allemand.
6. Mestre de camp de cavalerie, qui avoit commandé le régiment de Villeroy.
7. Gentilhomme de Champagne, mestre de camp du régiment d'Orléans.
8. Gentilhomme de l'Ile-de-France, mestre de camp de cavalerie.
9. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit de Languedoc et avoit été exempt des gardes du corps.
10. Gentilhomme de Gascogne, de même maison que le marquis d'Antin; il étoit mestre de camp de cavalerie.
11. Vieil officier gascon, qui étoit mestre de camp de cavalerie.
12. Gentilhomme de Champagne, qui étoit mestre de camp de cavalerie.
13. Colonel du régiment Colonel général des dragons, qui étoit fils du célèbre négociant de Rouen Legendre.
14. Gentilhomme du Maine, colonel de dragons, qui étoit gendre du premier écuyer du Roi.
15. Second fils du duc de Rohan, qui étoit colonel de dragons.
16. Gentilhomme breton, colonel du régiment de dragons de Bretagne.
17. Gentilhomme provençal, lieutenant-colonel de dragons avec commission de colonel.
18. Gentilhomme de Languedoc, très ancien lieutenant-colonel avec commission de colonel

FÉVRIER 1709

1er février. — Le 1er de février, on sut que le comte d'Armagnac [1] était accablé de goutte, de rhumatisme et de sciatique; et que Boisseuil [2] étoit très mal par de semblables maladies. On apprit que le Roi avoit donné à Boisandré [3], ancien brigadier, le bâton d'exempt qui vaquoit dans la compagnie de Boufflers.

Le matin, le guet des gardes du corps du Roi releva pour toute l'année, néanmoins sans se mettre en bataille dans la grande cour de Versailles, selon la coutume [4], et les huit exempts qui entrèrent de service furent le marquis de Druy [5] et Fauvel [6], de la compagnie de Noailles, Varcilles [7] et Busca [8], de la compagnie d'Harcourt, d'Anjony [9] et du Bourdet [10], de la compagnie de Boufflers, des Murs [11] et Beauchamp [12], de la compagnie de Villeroy; du nombre desquels du Bourdet fut destiné pour servir toujours auprès de Monseigneur, et Beauchamp pour servir toujours auprès de la duchesse de Bourgogne.

On sut ce jour-là que la marquise de Maintenon avoit une grande attaque de colique, et l'on disoit que le prince de Conti étoit très mal, et même qu'il avoit fait son testament.

2 février. — Le 2 au matin, le Roi fit à l'ordinaire la marche de l'Ordre du Saint-Esprit de son appartement à sa chapelle; ensuite il fit la procession, qui fut fort courte, attendu que toute la cour étoit pleine de neige, et puis entendit la grand'messe, qui fut célébrée par l'abbé d'Estrées, et après la messe, Sa Majesté s'en revint au même ordre à son cabinet.

1. Prince de la maison de Lorraine, grand écuyer de France.
2. Gentilhomme de Limousin, écuyer de la grande écurie et très grand joueur.
3. Gentilhomme de Poitou.
4. A cause du froid excessif et de la neige qui couvroit toute la cour.
5. Fils aîné du comte de Druy, lieutenant général et lieutenant des gardes du corps.
6. Gentilhomme d'Auvergne, parent de la maison de Noailles.
7. Gentilhomme de Poitou, qui avoit été brigadier.
8. Second fils du baron de Busca, lieutenant général.
9. Gentilhomme de Berry, qui avoit été capitaine de dragons.
10. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon.
11. Gentilhomme de Champagne, ci-devant capitaine de carabiniers.
12. Gentilhomme de Bourgogne, qui avoit été brigadier.

On murmuroit ce jour-là du mariage du comte de Thorigny [1] avec Mlle de Mailly.

L'après-dînée, le Roi entendit le premier sermon de l'abbé Anselme [2], qui fut fort savant, et qui eut cela de particulier, qu'il fit son compliment dans son exorde, au lieu de le faire à la fin de son sermon. Après le sermon, le Roi entendit les vêpres, qui furent chantées par sa musique, et ensuite il entendit encore le salut.

Le soir, on apprit que le marquis du Bellay [3], premier écuyer du prince de Conti, étoit mort à Paris en peu de jours d'une fluxion de poitrine, et l'on disoit que l'affaire des échanges commençoit à prendre un bon train, et que les marquis d'Ancenis [4] et de Lassay [5], avec quelques autres colonels, avoient été échangés. On sut le soir que la marquise de Maintenon avoit eu la fièvre aussitôt que sa colique avoit cessé, et que, la fièvre cessant, la colique lui étoit revenue.

3 février. — Le 3, on disoit que le prince de Conti étoit sans espérance, et que le Pape assuroit que rien ne le feroit changer de sentiment; que, quand les Allemands entreroient dans Rome par une porte, il en sortiroit par une autre; qu'il ne se presseroit point dans sa retraite, qu'au contraire, il leur marqueroit sa route et les endroits où il coucheroit tous les jours, et qu'il se laisseroit mener prisonnier, s'ils le vouloient.

On sut ce jour-là que le mal de la marquise de Maintenon continuoit, mais il n'eut pas de suites fâcheuses.

On apprit aussi que le comte de Bergheyck [6] étoit arrivé à la cour, et qu'il étoit logé dans l'appartement du ministre d'État de Chamillart.

On sut ce jour-là que la princesse de Soubise [7] étoit à l'extré-

1. Fils aîné du comte de Matignon, qui avoit un régiment d'infanterie nouveau.

2. Prêtre gascon, qui avoit été précepteur du marquis d'Antin; il avoit déjà prêché devant le Roi.

3. Gentilhomme d'Anjou.

4. Second fils du duc de Charost; il étoit mestre de camp du régiment de Bourgogne.

5. Gentilhomme du Maine, qui étoit colonel d'un régiment d'infanterie.

6. Intendant du roi d'Espagne en Flandres et son ministre.

7. Elle étoit fille d'un seigneur de la maison de Chabot et de l'héritière de la maison de Rohan; son frère étoit duc de Rohan, ses sœurs, la marquise de Coëtquen et la défunte princesse d'Espinoy.

mité, et que le prince de Conti étoit mieux, ayant eu une meilleure nuit; mais cela ne donnoit guère d'espérance. Cependant on assuroit que le comte de Thorigny n'épouseroit point Mlle de Mailly, mais que son mariage étoit réglé avec Mlle de Soubise, fille aînée du prince de Rohan [1], et que la question étoit de savoir si le Roi, en faveur de ce mariage, voudroit le faire duc, car la damoiselle ayant, en qualité de fille aînée de la maison de Rohan, le privilège d'être assise au Louvre, même étant fille, il n'y avoit pas d'apparence qu'elle voulût déchoir.

4 février. — Le 4, on apprit que la princesse de Soubise étoit morte [2], et c'étoit une grande perte pour sa famille et pour le public, car on n'avoit guère vu de son siècle aucune femme qui eût plus de beauté, plus de sagesse, plus d'esprit, plus de savoir et plus de prudence qu'elle.

5 février. — Le 5, on sut que, le jour précédent, le comte de Bergheyck avoit été fort longtemps enfermé avec le Roi [3], qu'ensuite il avoit aussi travaillé avec le marquis de Torcy, et qu'après cela il étoit allé trouver le ministre d'État de Chamillart à l'Estang [4], d'où il étoit reparti pour la Flandre.

Le bruit couroit ce jour-là que le Pape venoit à Avignon, et que la reine douairière de Pologne [5] venoit de Rome à Lyon, pour passer de là à Poitiers, et que la reine douairière d'Espagne passoit de Bayonne à Toulouse.

5 février. — Le 5, le Roi envoya Ancelin [6], l'un de ses gentilshommes ordinaires, faire ses compliments de condoléance au prince de Soubise et à toute sa maison [7]; et l'on parloit beaucoup de la mort du célèbre abbé Agnan [8], qui avoit été emporté en peu de jours par une colique.

1. Fils aîné du prince de Soubise, capitaine des gendarmes du Roi et lieutenant général de ses armées.

2. Cette mort à contre-temps pouvoit donner atteinte à ce mariage; car le Roi avoit une considération très extraordinaire pour la défunte.

3. Cela faisoit soupçonner quelque traité ou quelque entreprise.

4. C'étoit sa maison de campagne, bâtie par le défunt marquis de Barbezieux, son prédécesseur en la charge de secrétaire d'État de la guerre.

5. Elle étoit Françoise, fille du défunt marquis d'Arquien, depuis cardinal, et elle avoit épousé le grand maréchal de Pologne Sobieski, qui étoit devenu roi, et dont elle avoit eu les trois princes Sobieski.

6. Il étoit petit-fils de la nourrice du Roi.

7. Le prince et la princesse de Rohan, leur fils et leurs filles, et l'évêque de Strasbourg.

8. C'étoit celui qui avoit autrefois été capucin, et qui alors étoit reli-

6 février. — Le 6, le Roi alla s'établir à Marly jusqu'au 16 du mois, et le bruit couroit qu'il avoit nommé pour son confesseur le P. Veillard, jésuite, recteur de la maison professe d'Avignon ; mais cela n'étoit pas encore bien certain.

7 février. — Le 7, on apprit que le ministre d'État de Chamillart avoit eu un accès de fièvre, et jamais on n'a vu tant de gens malades et incommodés rester à Versailles pendant un voyage de Marly : le comte d'Armagnac, le duc de Bouillon [1], le ministre d'État de Chamillart et toute sa famille, le marquis de la Salle [2], la duchesse du Lude [3], la duchesse de Brancas [4], la duchesse de Beauvillier, le duc et la duchesse de Saint-Aignan [5], le duc et la duchesse de Chevreuse [6] et leur belle-fille, la vidame d'Amiens, qui étoit prête d'accoucher, le duc de la Rochefoucauld [7], le marquis de Sourches [8], le marquis de Saumery [9], le marquis de Denonville [10], le marquis de Razilly [11], la marquise de Seignelay [12], la marquise de Molac [13], le marquis d'Ecquevilly [14] et sa famille, la marquise de Châteauneuf [15] et bien d'autres composoient une espèce de cour en l'absence du Roi.

8 février. — Le 8, on sut que le ministre d'État de Chamillart

gieux bénédictin; il s'étoit rendu fameux par la quantité de bons remèdes qu'il avoit inventés ou rapportés en France et dont il faisoit un excellent usage, car il en distribuoit une grande quantité aux pauvres charitablement.

1. Il y avoit trois mois qu'il n'étoit sorti de sa chambre.
2. Maître de la garde-robe du Roi en année.
3. Dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne.
4. Dame d'honneur de Madame.
5. Elle étoit en couches.
6. Ils attendoient que leur belle-fille, qui étoit fille du défunt marquis de Lavardin, accouchât.
7. Grand maître de la garde-robe du Roi; il étoit languissant depuis quelque temps.
8. Grand prévôt de France.
9. Ci-devant sous-gouverneur des princes et alors attaché au duc de Bourgogne.
10. Ci-devant sous-gouverneur des princes.
11. Ci-devant sous-gouverneur des princes et alors attaché au duc de Berry.
12. Dont le mari servoit à Marly de maître de la garde-robe du Roi, pour le marquis de la Salle, dont il étoit survivancier.
13. Sœur de la défunte duchesse de Fontanges, dernière maîtresse du Roi.
14. Capitaine du vautrait.
15. Elle y restoit toute sa vie, hormis quand le Roi étoit à Fontainebleau.

avoit eu un second accès de fièvre, de sorte qu'elle étoit réglée en tierce, et qu'il avoit commencé à prendre le quinquina.

9 février. — Le 9 au soir, on apprit que la fièvre lui avoit manqué, mais que le Roi n'avoit pas voulu qu'il allât travailler avec lui à Marly et que le marquis de Cany [1] avoit travaillé avec Sa Majesté à sa place.

On disoit ce jour-là que le comte d'Avaux [2] étoit à Paris à l'extrémité, et qu'on ne croyoit pas qu'il en revînt. On parloit aussi d'un grand crime qui s'étoit commis à Évreux, où des voleurs, étant entrés la nuit dans l'abbaye de Saint-Sauveur [3] et ayant pénétré jusqu'à l'appartement de l'abbesse, où ils croyoient trouver de l'argent, l'avoient tuée de quinze coups de poignard.

On sut ce jour-là que le duc de Vendôme vendoit son équipage de guerre, et ainsi tout le monde fut persuadé qu'il ne serviroit pas la campagne prochaine [4].

On apprit aussi que le maréchal de Boufflers étoit assez considérablement malade en Flandres, et que la goutte avoit obligé le duc de Bourbon [5] à quitter Marly pour venir à Versailles, où la duchesse sa femme [6] l'avoit suivi.

10 février. — Le 10, on murmuroit que l'électeur de Bavière viendroit bientôt à la cour, et que ce prince commanderoit l'armée en Flandres avec les maréchaux de Boufflers et de Berwick sous lui.

11 février. — Le 11, on sut que la vidame d'Amiens étoit accouchée à Versailles d'une fille. On apprit aussi que le comte d'Avaux étoit mort, et l'on eut en même temps la nouvelle de la

1. Son fils, qui avoit en titre la charge de secrétaire d'État.

2. Ci-devant prévôt de l'Ordre du Saint-Esprit, et plénipotentiaire à la paix de Nimègue, et conseiller d'État ordinaire.

3. D'où Mme d'Estissac, de la maison de la Rochefoucauld, étoit abbesse : ce fut un diacre d'Evreux, nommé Bagnollet, neveu d'une sœur converse de la même abbaye qui gouvernoit son abbesse, qui, après avoir une fois manqué son coup, revint lui cinquième et poignarda la prieure, qui étoit une damoiselle de Normandie de la maison de Montreuil, et il fut pris à Paris.

4. Et tout le monde disoit qu'il avoit bien fait de ne vouloir pas servir, après tous les dégoûts qu'on lui avoit donnés pendant la dernière campagne, étant de son honneur de faire voir que ce n'étoit pas par sa faute que tant de malheurs étoient arrivés à la France.

5. Fils unique du prince de Condé.

6. Fille aînée du Roi et de la marquise de Montespan : une très belle et très spirituelle princesse.

mort de l'abbesse de Maubuisson [1], tante de Madame, ce qui empêcha cette princesse de souper avec le roi, la reine et la princesse d'Angleterre, qui étoient venus à Marly souper avec le Roi.

On disoit aussi, le même jour, que le prince de Conti étoit beaucoup plus mal, et il couroit à Paris de grands bruits de paix, jusque-là que l'on assuroit que les Hollandois étoient contents des propositions que la France leur faisoit faire. Cependant on croyoit que le maréchal de Boufflers étoit beaucoup plus mal; la maréchale sa femme étoit partie en diligence pour se rendre auprès de lui, et l'abbé de Dromesnil [2], son parent, se préparoit pour l'aller trouver.

12 février. — Le 12, on disoit qu'il étoit considérablement mieux, et en même temps le bruit couroit qu'il ne serviroit point en Flandres, s'en étant excusé sur sa mauvaise santé, mais que ce seroit le maréchal de Villars qui y serviroit sous le duc de Bavière, et qu'ils étoient parfaitement raccommodés. Ainsi on ne savoit plus qui commanderoit en Dauphiné, parce que l'on comptoit que le maréchal de Berwick commanderoit en Allemagne.

13 février. — Le 13, on eut nouvelle que le point fixe que le maréchal de Boufflers avoit au côté avoit changé de place et étoit venu s'arrêter au creux de son estomac; mais cela n'étoit pas encore trop bon, et il arrivoit tous les jours des courriers à Fagon, premier médecin du Roi, pour lui rendre compte de sa maladie et pour avoir son avis.

On disoit ce jour-là que le prince de Conti étoit toujours très mal, et qu'on avoit appris par l'ambassadeur de Venise que les Allemands étoient entrés dans Rome, qu'ils avoient arrêté le Pape, et qu'ils le tenoient prisonnier dans le château Saint-Ange.

Les lettres de Pologne portoient aussi que le roi de Suède avoit entièrement défait les Moscovites dans l'Ukraine.

14 février. — Le 14, on disoit que le prince de Conti avoit un peu mieux passé la nuit, mais qu'il s'étoit formé un petit ulcère sous la langue, qui pourroit peut-être lui causer de la difficulté à avaler. Le bruit couroit ce jour-là à Saint-Germain que la reine

1. Princesse de la maison palatine, sœur du père de Madame.
2. Gentilhomme de Picardie, qui étoit aumônier du Roi en quartier.

Anne étoit morte; mais souvent les nouvelles de cette cour-là n'étoient pas trop certaines.

On voyoit le même jour les copies du remplacement de la marine que le Roi avoit fait le jour précédent.

Remplacement de la marine

Fait à Marly le 13 de février 1709.

Pensions de l'ordre de Saint-Louis.

MM. le chevalier de Saujon [1].
Duquesne-Mosnier [2].
Drouart.
De Perlin.
Des Coyeux.
Barentin [3].

Pensions sur la marine.

MM. de Pontac [4].
De la Varenne.

Capitaines a haute paye.

MM. de Mons.
Hurault de Villeluisant [5].

Inspecteurs des troupes de la marine.

M. de Beaucaire [6].

Capitaines de vaisseau.

MM. le chevalier du Couldray,
Le marquis d'Ars [7].
Le chevalier de Gondrin [8].

1. Neveu de la marquise de Sauion, qui étoit dame d'atour de la duchesse d'Orléans, femme de Gaston, oncle du Roi.
2. C'étoit celui qui avoit tant fait parler de lui dans le golfe de Venise pendant la guerre d'Italie.
3. D'une famille de robe de Paris.
4. D'une famille de robe de Bordeaux.
5. Gentilhomme de Beauce, de même maison que le marquis de Vibraye
6. Celui qui avoit apporté la nouvelle de la délivrance de Toulon au comte de Pontchartrain.
7. Gentilhomme de Poitou, qui avoit discontinué quelque temps le service.
8. Second fils du marquis d'Antin.

Capitaines de frégate légère.

MM. de Sorgues.
Chastrier.

Lieutenants de vaisseau.

MM. de Valavoire [1].
De Villiers.
De Beaussier de Quiez.
Le chevalier de la Pommarède de Carmaing [2].
Le comte de Durtal [3].

Aide-major.

M. le chevalier de Guersan [4].

Enseignes de vaisseau.

MM. de Fénis.
Pépin.
Le chevalier du Bois de la Motte.
De Bommaire de Souligny.
Le chevalier de Soligny de Saint-Malo.
Laval Taillade.
De Bidache.
Le chevalier de Rochechouart de Montpipeau [5].
Le chevalier d'Estournelles [6].

Sous-lieutenant d'artillerie.

De Logivière.

Lieutenant de frégate légère.

Le Mayer.

Aide d'artillerie.

Fontmartin.

1. Gentilhomme de Provence.
2. Gentilhomme de Gascogne, frère du comte de Carmaing, qui avoit été tué sous-lieutenant de gendarmerie.
3. Second fils du duc de la Roche-Guyon.
4. Gentilhomme de Bretagne.
5. Gentilhomme de Sologne, dont le père avoit été tué enseigne des gardes du corps au combat de Leuze.
6. Gentilhomme de Picardie, dont la mère étoit sœur du comte d'Hautefort, du marquis de Surville, etc.

15 février. — Le 15 au matin, on apprit que la marquise de Cany [1], ayant commencé à sentir des douleurs sur le minuit, étoit accouchée à trois heures d'un garçon; grande joie pour toute sa famille. On disoit aussi que le prince de Conti avoit mieux passé la nuit.

16 février. — Le 16, on apprit qu'il étoit beaucoup plus mal, et que Trouillon [2], qui étoit enfin arrivé de Suisse, avoit paru en avoir mauvaise opinion, que cependant presque tous les médecins avoient été congédiés. On sut aussi que la marquise de Cany avoit la fièvre très forte, peut-être à cause du grand bruit que quelques gens de sa famille avoient fait dans sa chambre, ou des odeurs que des femmes y avoient apportées.

Le soir, le Roi revint de Marly s'établir à Versailles, et l'on apprit qu'on avoit eu des nouvelles certaines de l'accommodement du Pape avec l'Empereur; on en disoit même quelques conditions, comme que Sa Sainteté donnoit à l'Empereur six cent mille louis d'or, qu'elle fournissoit à ses troupes le quartier d'hiver et qu'elle reconnoissoit l'archiduc Roi Catholique; mais on ne savoit pas encore si elle avoit consenti qu'il y eût un sénateur qui rendît à Rome la justice au nom de l'Empereur.

On parloit aussi des grands préparatifs que le duc de Savoie faisoit par mer et par terre, qui ne laissoient pas lieu de douter qu'il ne voulût entreprendre sur Monaco, et peut-être sur la Provence.

Ce jour-là, le marquis d'Antin revint à Marly avec une attaque de goutte assez violente, et on commença à craindre pour Mlle de Sanzay [3], fille d'honneur de la princesse douairière de Conti, qui jusqu'alors avoit cru n'avoir qu'un asthme.

17 février. — Le 17 au matin, le prince de Soubise et ses deux enfants [4] vinrent en grands manteaux faire la révérence au

1. Fille du défunt duc de Mortemart.

2. C'étoit un apothicaire huguenot qui avoit autrefois été attaché au grand maréchal de Turenne, et qui s'étoit retiré à Bâle, à cause de la religion; il étoit très habile, et particulièrement pour l'hydropisie, c'est pourquoi on l'avoit fait venir.

3. Fille d'honneur de la princesse douairière de Conti, qui étoit d'une maison de Poitou. Il y avoit deux ans qu'elle se plaignoit d'une difficulté de respirer; mais, en étant plus pressée depuis quelques jours, on l'avoit saignée deux fois brusquement, ce qui pouvoit bien avoir avancé sa fin; car, après sa mort on l'ouvrit, et on lui trouva la poitrine remplie d'eau.

4. Le prince de Rohan et l'évêque de Strasbourg.

Roi, et l'on sut que Mlle de Sanzay étoit à l'extrémité. Le soir, on lui porta le saint viatique, et l'on disoit que la marquise de Cany avoit encore la fièvre assez forte, avec de grandes tranchées; comme aussi que Boisseulh étoit beaucoup plus mal.

Le bruit couroit encore que le Roi alloit faire de nouveaux maréchaux de France, et l'on nommoit même le comte de Bezons[1] et le marquis d'Alègre[2], et l'on ajoutoit que le Roi feroit aussi des officiers généraux.

18 février. — Le 18, on apprit que Mlle de Sanzay étoit morte sur le minuit, et le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, dont il avoit même un peu avancé le temps; à peine l'eut-il prise qu'il tint son conseil d'État jusqu'au temps de l'opération, chose également nouvelle et dangereuse, mais il n'avoit pu achever ses affaires dans le conseil du jour précédent.

On sut, l'après-dînée, qu'il avoit donné la place de conseiller d'État ordinaire qui vaquoit par la mort du comte d'Avaux à d'Argouges de Rannes[3], conseiller d'État semestre, et sa place de semestre à d'Orsay[4], qui venoit de sortir de la place de prévôt des marchands de Paris.

Le bruit couroit ce jour-là que le duc de Bavière ne viendroit point, et l'on prétendoit que la duchesse de Bourgogne l'avoit dit. On assuroit aussi que le prince de Conti étoit de plus mal en plus mal, et qu'il n'y avoit plus aucune espérance.

19 février. — Le 19 au matin, on sut que le ministre d'État de Chamillart avoit été enfermé trois quarts d'heure avec la duchesse de Bourgogne, ce qui fit juger qu'il pouvoit y avoir quelque nouvelle considérable. Ce jour-là, on disoit qu'il étoit arrivé un courrier de Flandres chez le marquis de Torcy, qui étoit chargé de gros paquets, dont il en avoit aussi porté un chez le ministre d'État de Chamillart.

Le même jour, qui étoit le jour que les ministres étrangers venoient à Versailles, on apprit par eux les véritables conditions

1. Qui avoit été envoyé l'année précédente en Espagne, sous les ordres du duc d'Orléans, quand on avoit rappelé le duc de Berwick.

2. Seigneur d'Auvergne, qui étoit prisonnier en Angleterre.

3. Gendre du ministre d'État et contrôleur général des finances le Pelletier; il étoit de la même maison que le marquis de Rannes.

4. Il s'appeloit en son nom le Boucher, et étoit d'une des plus anciennes familles de robe; d'ailleurs il étoit frère de la défunte marquise de Montchevreuil, intime amie de la marquise de Maintenon.

de l'accommodement du Pape avec l'Empereur, lesquelles parurent si avantageuses à Sa Sainteté, que la plupart des courtisans ne voulurent pas y ajouter foi; et comme le Pape n'auroit pu en avoir de plus avantageuses, quand il auroit eu une armée aux portes de Vienne, au lieu que l'Empereur en avoit une aux portes de Rome, ils croyoient être en droit d'en douter, ou tout au moins de soupçonner que l'Empereur méditoit quelque surprise[1], le changement si subit de l'esprit de ce prince ne pouvant être attribué qu'à quelque cause secrète, ou bien à un véritable miracle.

Ces conditions, que le nonce assuroit avoir été signées par le Pape et par les ministres de l'Empereur, étoient :

« Que le Pape reconnoissoit l'archiduc pour Roi; que l'Empereur promettoit de rembourser au Pape les frais que la chambre apostolique avoit faits pour le passage des troupes impériales à Naples, et donnoit caution pour le payement;

« Que l'Empereur promettoit de faire retirer ses troupes de l'État ecclésiastique aussitôt que le Pape auroit congédié les siennes, et même que les Allemands avoient déjà commencé à marcher vers le Milanois;

« Qu'il resteroit deux cents hommes de troupes impériales dans Commachio, jusqu'à ce que le Pape et l'Empereur eussent fait régler leurs droits sur cette place;

« Que l'Empereur promettoit de garantir le Pape des entreprises du duc de Modène et d'autres sur le Ferrarois;

« Que le Pape, à la prière de l'Empereur, accordoit aux archevêques de Milan et de Naples et au vicaire de Barcelone le pouvoir d'absoudre tous ceux qui avoient encouru les censures ecclésiastiques, même les personnes royales;

« Que l'Empereur cédoit au Pape sa prétention à la nomination des bénéfices pour la première année, ce qui se nommoit *preces primariæ*;

« Que l'Empereur s'obligeoit de faire rendre au Pape tout le canon, les munitions, les prisonniers, et généralement toutes les choses qu'il lui avoit prises. »

1. Le dernier ordre qu'il avoit envoyé au marquis de Prié, par un courrier exprès, étoit de presser le Pape plus rigoureusement que jamais, et de ne lui donner pas le temps de se reconnoître. [Voir au sujet de ce traité la note ci-dessus, p. 242. — *E. Pontal.*]

20 février. — Le 20, on apprit que le prince de Conti, s'étant senti affoiblir le soir précédent, avoit demandé de lui-même qu'on lui apportât l'extrême-onction, ne voulant pas attendre à la recevoir qu'il fût sans connoissance, et qu'en effet on la lui avoit donnée.

Les lettres de Pampelune qu'on voyoit ce jour-là portoient que le château d'Alicante étoit aux abois, le bois y étant manqué entièrement, et l'eau étant prête d'y manquer, et qu'on espéroit qu'il pourroit capituler vers le 8 du mois, les ennemis ne songeant pas à le secourir, parce qu'ils avoient en tête d'autres entreprises; qu'ils avoient eu dessein de surprendre Balaguer, mais que les généraux qui commandoient sur cette frontière, ayant eu avis de leur dessein, y avoient jeté quatre bataillons, outre les huit qui y étoient en garnison.

On sut encore ce jour-là que le cardinal de Janson se portoit mieux, ayant été assez mal à Paris d'un grand rhume sur la poitrine avec de la fièvre.

Le soir, le duc du Maine vint au coucher du Roi, et lui apprit qu'il avoit été le même soir pendant une heure au chevet du prince de Conti ; il lui fit le récit de leur conversation, et lui dit toutes les choses touchantes [1] que ce prince mourant lui avoit dites pour Sa Majesté, qui en fut attendrie, aussi bien que tous les assistants.

21 février. — Le 21, on apprit qu'à six heures du matin on disoit les prières des agonisants auprès du prince de Conti, qui les avoit demandées de lui-même, et l'on sut que le maréchal de Tessé, auquel on avoit fait deux fois la petite opération, et qui avoit aussi la goutte, étoit parti de Rome pour s'en revenir. On ajoutoit que, malgré tout ce que les ministres étrangers avoient dit, le Pape donnoit soixante-douze mille pistoles à l'archiduc et toutes ses troupes au duc de Savoie pour recruter les siennes.

22 février. — Le 22 au matin, on disoit qu'à sept heures le prince de Conti étoit dans les râlements de la mort; aussi apprit-

1. Il lui dit entre autres choses qu'il le prioit de dire au Roi que, comme il se sentoit fort affaiblir et qu'il désiroit de mourir en chrétien, ce qu'il avoit souhaité le plus fortement auroit été d'avoir été aussi fidèle, aussi attaché et aussi soumis à Dieu qu'il l'avoit été toute sa vie à Sa Majesté; qu'il mouroit dans ces sentiments, et qu'il la supplioit très humblement d'avoir après sa mort quelque bonté pour sa famille.

on à onze heures qu'il étoit expiré à huit heures. On ne sauroit s'imaginer combien tout le public s'étoit intéressé à la conservation de ce prince; son hôtel, pendant toute sa maladie, ne désemplissoit point de gens de toutes conditions, et sur la fin de sa maladie, la princesse sa femme ayant envoyé à Sainte-Geneviève pour faire dire des messes pour lui, le sacristain répondit qu'il étoit inutile qu'on lui donnât de l'argent pour cela, parce que toute sa communauté ne pourroit pas dire en quinze jours toutes les messes auxquelles elle étoit obligée pour ce qu'il avoit reçu d'un grand nombre de particuliers à la même intention. Aussitôt que le Roi sut cette mort, il ordonna au marquis de Seignelay d'aller à Paris faire ses compliments au prince et à la princesse de Condé, à la princesse de Conti et à tout le reste de la famille du défunt.

On vit ce jour-là le ministre d'État de Chamillart venir au dîner du Roi et l'entretenir longtemps à l'oreille et à diverses reprises [1], chose absolument nouvelle. On apprit aussi que le P. le Tellier [2], jésuite, que le Roi avoit envoyé chercher à Paris par un carrosse exprès, avoit eu une audience particulière du Roi dans son cabinet, dans laquelle il lui avoit déclaré qu'il le choisissoit pour son confesseur.

23 février. — Le 23, on continuoit à parler beaucoup de paix à la cour, mais à Paris on disoit tout le contraire.

24 février. — Le 24, on vit le rapport des chirurgiens qui avoient ouvert le prince de Conti, par lequel on avoit appris qu'il avoit toutes les parties nobles parfaitement belles, mais qu'on lui avoit trouvé cinq chopines d'eau dans la poitrine, sans celle qu'il avoit encore en plusieurs autres endroits. On apprit en même temps que le Roi avoit séparé la pension de trente mille écus qu'il donnoit à ce prince, en donnant vingt mille écus à la princesse sa veuve, et dix mille écus au prince son fils [3], qui en avoit déjà une de quarante mille livres. On sut aussi que le

1. Il venoit d'arriver un aide de camp du maréchal de Boufflers, qui étoit arrivé en meilleure santé à Arras, et, selon les apparences, il avoit apporté de bonnes nouvelles, car le Roi parut très gai.

2. C'étoit le même qui avoit appris au Roi la nouvelle de la mort du P. de la Chaise, et qui étoit provincial de la province de Paris. Mais il n'étoit nullement parent de la famille du chancelier le Tellier, étant natif de Valognes en Normandie.

3. Qui s'appeloit le comte de la Marche avant la mort de son père.

nouveau régiment du défunt maréchal de Noailles, dont le Roi avoit laissé la disposition à la famille, avoit été vendu vingt-six mille livres à Boyer [1], frère d'un président du parlement de Toulouse.

L'après-dînée, au sortir du sermon, le Roi alla visiter les trois princesses belles-sœurs du défunt prince de Conti, qu'il trouva toutes dans leur lit, suivant le cérémonial ordinaire. Il commença par la duchesse du Maine [2], dont l'appartement étoit le plus proche de sa chapelle, et y alla à pied; ensuite il monta en chaise, et alla chez la duchesse de Bourbon et chez la princesse de Conti [3], d'où il remonta à son appartement.

25 février. — Le 25, on parloit du don que le Roi avoit fait il y avoit quelques jours au premier président de Harlay et à sa famille de la terre de Bréval, qui étoit retournée à la couronne par la mort de la marquise de Thianges, laquelle étoit de la même maison de Harlay [4]. On sut aussi que le Roi avoit donné des commissions de mestre de camp au comte de Montauban [5], qui étoit depuis plusieurs années capitaine de carabiniers, et à quelques autres anciens officiers.

26 février. — Le 26, on apprit que le duc d'Enghien devoit le lendemain partir des Tuileries avec le duc de la Trémoïlle dans un carrosse du Roi pour aller en grands manteaux donner de l'eau bénite au prince de Conti, et que le comte d'Esseville, lieutenant des gardes du corps de la compagnie de Noailles, étoit commandé avec un détachement de gardes du corps pour escorter le carrosse, comme si le Roi y avoit été, et qu'il y auroit aussi un détachement de la compagnie des Cent-Suisses, et qu'ensuite on porteroit le corps du prince à l'église de Saint-André-des-Arts, sa paroisse, où il devoit être enterré auprès de la princesse [6] sa mère.

1. Il n'étoit pas frère d'un président du parlement de Toulouse, mais d'un président du parlement de Dijon, et étoit capitaine dans le régiment d'Enghien.

2. Seconde fille du prince de Condé et sœur de la veuve du prince de Conti.

3. Fille du Roi et de la duchesse de la Vallière et veuve du frère aîné du dernier prince de Conti.

4. Elle étoit fille du défunt marquis de Bréval-Champvallon, frère du défunt archevêque de Paris.

5. Gentilhomme de Dauphiné.

6. Elle s'appeloit Martinozzi et étoit sœur de la duchesse de Modène,

On disoit aussi que le maréchal de Boufflers, lequel étoit arrivé à Arras en bonne santé, et qu'on avoit cru devoir arriver à la cour dans trois à quatre jours, avoit eu un contre-ordre, et que le marquis de Montgon [1] avoit été saigné trois fois fort brusquement pour un fort grand mal de gorge. On apprit encore que le comte de Lyonne [2], premier écuyer de la grande écurie, se mouroit; mais, par malheur pour Boisseulh, qui prétendoit à sa charge, il se mouroit aussi.

Sur les dix heures du soir, il parut à Versailles un phénomène fort extraordinaire; c'étoit comme un feu de la grosseur d'un muid, qu'on vit tomber jusqu'à terre en deux ou trois endroits de la ville, et même assez près du château, et il en avoit paru un presque semblable trois semaines auparavant, ce qu'on attribuoit au froid excessif.

27 février. — Le 27, on parloit sourdement de l'accommodement du duc de Bavière avec l'Empereur, qu'on disoit se faire de l'agrément de la France [3]; et en même temps on assuroit que le prince Eugène et le duc de Marlborough étoient allés à la Haye, apparemment pour traverser toutes les négociations de paix. Ce fut ce jour-là que se fit un magnifique service en l'église des PP. Feuillants de la rue Saint-Honoré à Paris, pour le défunt maréchal de Noailles, où le P. de la Rue, jésuite, prononça l'oraison funèbre. Le même jour, toute la cour d'Angleterre vint à Versailles pour rendre visite aux trois princesses au sujet de la mort du prince de Conti.

28 février. — Le 28, on disoit que Boisseulh étoit beaucoup plus mal, et l'on parloit beaucoup à la cour d'une très longue audience que le maréchal d'Harcourt avoit eue du Roi dans son cabinet, les uns disant qu'il iroit commander en Flandres, les autres que le Roi le vouloit envoyer pour négocier la paix.

Le même jour, le duc du Maine et le comte de Toulouse allèrent à Paris donner de l'eau bénite au prince de Conti, dont on

mère de la reine d'Angleterre, toutes deux nièces du cardinal Mazarin et des personnes d'éminente vertu.

1. Gentilhomme d'Auvergne, lieutenant général des armées du Roi et gendre du marquis d'Heudicourt.

2. C'étoit un gentilhomme de Dauphiné, parent du défunt marquis de Lyonne, ministre et secrétaire d'État.

3. Peut-être parce qu'elle ne le pouvoit empêcher; car le bruit avoit couru qu'on avoit intercepté une lettre qui avoit découvert le mystère.

ne devoit porter le corps à Saint-André-des-Arts qu'après que toutes les cérémonies seroient achevées.

On disoit aussi que le maréchal de Tessé ne devoit être parti de Rome que le 24 ou le 25, sa santé ne lui ayant pas permis de partir plus tôt.

MARS 1709

1er mars. — Le 1er de mars, on disoit que le prince de Condé étoit considérablement malade, que Boisseulh se portoit beaucoup mieux, et que, si cela continuoit encore deux jours, il pourroit se tirer d'affaire.

On sut aussi que le comte de Permangle avoit vendu son régiment vingt-cinq mille livres à Maumont[1], gentilhomme de Limousin, dont le père avoit été capitaine au régiment des gardes.

2 mars. — Le 2, comme alors il n'y avoit aucunes nouvelles certaines, le bruit couroit de nouveau que l'électeur de Bavière viendroit faire un tour à la cour. Cependant on disoit qu'il n'y avoit plus d'espérance pour Boisseulh, et tous les médecins le condamnoient; mais, sur le soir, il lui survint une crise, après laquelle il parut considérablement mieux.

3 mars. — Le 3, le maréchal de Boufflers arriva à Versailles, où il fut reçu du Roi et du public comme il le méritoit. On sut aussi que Boisseulh se portoit de mieux en mieux.

Le 3, le Roi déclara que Monseigneur iroit commander en Flandres, et qu'il auroit sous lui le maréchal de Villars; que le duc de Bourgogne iroit commander en Allemagne, ayant sous lui le maréchal d'Harcourt, et que le maréchal de Berwick iroit commander en Dauphiné; que le duc de Berry iroit avec Monseigneur, et que le duc d'Orléans partiroit à la fin du mois pour l'Espagne, où il sembloit devoir faire encore quelque entreprise.

1. Capitaine dans le régiment du Roi. — [La maison de Maumont a donné deux papes à l'Église, Clément VI et Grégoire XI; elle a aussi donné le jour à une romantique beauté célébrée par les poètes du temps, Charlotte de Maumont, que le premier dauphin, fils aîné de François Ier, se proposait d'épouser. Après la mort de ce jeune prince, elle se maria à un gentilhomme limousin, le baron de Penacors. Le dévouement au cardinal de Retz de leur dernier descendant sera de notre part l'objet d'une publication appuyée sur des documents inédits. — *Comte de Cosnac.*]

puisqu'il parloit hautement des préparatifs d'artillerie qu'il y avoit fait faire.

4 mars. — Le 4, on disoit que Boisseulh étoit beaucoup plus mal, et que le duc d'Enghien iroit servir volontaire auprès de Monseigneur [1].

On sut aussi que Rodemaker [2], mestre de camp de cavalerie, étant mort de maladie à Paris, le Roi avoit donné son régiment à Lessart [3], brigadier de cavalerie, sans qu'il l'eût demandé.

On parloit le même matin d'une lettre que le marquis de Grignan [4] avoit reçu d'Aix en Provence, par laquelle on lui mandoit qu'une femme y étoit accouchée de quatorze enfants, dont six avoient reçu le baptême.

L'après-dînée, le ministre d'État de Chamillart alla de la part du Roi à Saint-Germain-en-Laye voir le roi d'Angleterre, pour savoir de lui en quelle armée il lui plairoit d'aller la campagne prochaine, mais ce prince ne se détermina pas sur-le-champ.

5 mars. — Le 5, on vit le baron de Beauvais [5] remercier le Roi de l'agrément qu'il lui avoit accordé d'acheter la charge de capitaine de la varenne du Louvre, dont Balincourt vouloit se défaire.

On croyoit ce jour-là que le Roi déclareroit le soir la destination des armées et une promotion d'officiers généraux, mais tout le monde y fut trompé, et l'on sut seulement qu'il y avoit vingt-trois vieux bataillons qui remarchoient de Flandres en Allemagne.

On assuroit alors que le président Rouillé [6] étoit parti de Paris

1. Ce bruit fut reconnu pour apocryphe dès le lendemain.

2. Il étoit du pays de Luxembourg et un très bon officier.

3. Un de ceux que le Roi avoit donnés pour aides de camp au roi d'Espagne quand il passa en Milanois. Il étoit ancien brigadier et auroit mieux aimé être fait maréchal de camp, mais c'étoit toujours lui rendre un régiment qu'on lui avoit reformé, et lui donner vingt-deux mille cinq cents livres.

4. Chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées et son lieutenant général en Provence; c'étoit un parfaitement honnête homme, mais fort vieil.

5. Son père étoit mort après avoir vendu la moitié de la varenne du Louvre à Catelan, c'est-à-dire la partie qui est du côté du faubourg Saint-Germain, et à la mort du baron de Beauvais, le Roi donna à Catelan la partie qui est du côté du Louvre, à condition de payer à la veuve le prix des brevets de retenue; et Catelan vendit la part qu'il avoit à Balincourt, qui la revendoit alors au fils de Beauvais.

6. Ci-devant président au Grand Conseil et ambassadeur en Portugal.

en poste pour se rendre en Hollande, mais on l'avoit déjà dit tant de fois qu'il y avoit encore lieu d'en douter.

6 mars. — Le 6 au matin, le Roi signa le contrat de mariage de M. de Nevers [1] avec Mlle Spinola [2], dont le père étoit grand d'Espagne et lieutenant général des armées du roi d'Espagne en Flandres, et qui n'ayant que des filles, dont celle-ci étoit l'aînée, la grandesse lui appartenoit de droit après la mort de son père. Le bruit couroit aussi du mariage du marquis de Nesle [3] avec Mlle Mazarin [4], fille du duc de Meilleraye.

Ce jour-là, le Roi eut une assez forte attaque de colique, qui l'obligea de renvoyer son dîner, de se mettre au lit et de prendre deux remèdes consécutifs, ce qui ne lui étoit pas arrivé une fois depuis vingt-quatre ans. Sur les cinq heures, son mal ayant considérablement diminué, il prit un bouillon, et il soupa à neuf heures, auprès du feu, dans sa robe de chambre, et tout le monde eut la permission de le voir souper.

On apprit encore le même jour que l'électeur de Bavière avoit perdu un de ses fils, et que le Roi, qui devoit quitter deux jours après le deuil qu'il portoit pour le prince de Conti, le continueroit à l'occasion de la mort du fils de l'électeur.

7 mars. — Le 7, on vit avec beaucoup de joie que le Roi se portoit parfaitement bien; aussi dîna-t-il à dix heures et demie pour aller se promener à Marly jusqu'à la nuit.

Le soir, le P. le Tellier, confesseur du Roi, parut à Versailles, où il n'avoit pu venir travailler avec le Roi le vendredi précédent [5], à cause que la fièvre lui avoit pris, comme il alloit monter en carrosse.

8 mars. — Le 8, on apprit que le vieux Ligondez [6], ci-devant

1. Le Roi n'avoit pas voulu qu'il fût duc après son père, lequel avoit négligé de faire enregistrer en parlement ses lettres de duc et pair: ainsi il ne prenoit point de titre, ne pouvant avoir celui de duc, et il trouvoit le moyen par ce mariage d'avoir un jour les honneurs du Louvre comme grand d'Espagne.

2. D'une grande maison de Gênes.

3. Aîné de la maison de Mailly, qui étoit capitaine-lieutenant des gendarmes écossois.

4. Petite-fille du duc Mazarin, qui, étant grand maître de l'artillerie de France, avoit épousé Hortense Mancini, nièce et héritière du cardinal Mazarin.

5. Les confesseurs du Roi avoient toujours leurs audiences réglées les vendredis au matin.

6. Gentilhomme de Limousin, qui avoit été nourri page du Roi dans

mestre de camp de cavalerie, et alors lieutenant général d'Angoumois, étoit mort dans sa province. On sut aussi que le duc de Marlborough avoit fait une chose toute nouvelle, qui étoit de permettre au comte de Tallard de servir à la tête de son régiment, quoiqu'il ne fût pas encore échangé.

On assuroit le même jour qu'un homme de considération avoit reçu une lettre d'un bourgmestre d'Amsterdam, par laquelle il l'assuroit que la paix étoit faite, et qu'il étoit nommé pour régler le commerce avec la France; mais cette nouvelle étoit si grande, qu'on n'osoit se flatter qu'elle fût véritable.

Le même matin, le maréchal de Villars eut une longue audience du Roi dans son cabinet, avant qu'il allât à la messe, et ensuite il alla avec les maréchaux d'Harcourt et de Berwick dîner à l'Estang, où le ministre d'État de Chamillart les attendoit pour conférer avec eux. On sut aussi que, quelques instances que le prince de Condé [1] et le duc de Bourbon eussent faites, le Roi n'avoit pas voulu permettre au duc d'Enghien de servir la campagne prochaine. On apprit cependant que Monseigneur avoit nommé le marquis d'Entragues [2] pour un de ses aides de camp.

9 mars. — Le 9, on parloit d'une action qu'avoit faite le gouverneur de Plaisance, qui est un fort que le Roi avoit fait construire au nord du Canada pour assurer la pêche des morues. Le gouverneur, qui étoit assez jeune, ayant pris deux cents hommes, étoit allé attaquer trois forts que les Anglois avoient à Terre-Neuve [3], les ayant pris, y avoit fait huit cents prisonniers, et avoit ruiné les forts et toutes les habitations, ayant refusé cinq cent mille livres qu'on lui avoit offertes pour ne pas faire ce dégât.

10 mars. — Le 10, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Nesle avec Mlle Mazarin. On sut aussi que Sa Majesté avoit donné la lieutenance générale d'Angoumois au marquis

sa grande écurie, et qui lui avoit donné plusieurs chiennes couchantes, ce qui lui avoit attiré des grâces du Roi, qui aimoit à tirer en volant.

1. Comme il y avoit longtemps qu'il ne venoit point à la cour, à cause de ses incommodités, il écrivit fortement au Roi en cette occasion.

2. Gentilhomme de Bourgogne qui étoit cousin germain de la princesse de Conti.

3. C'est l'endroit des côtes d'Amérique où se fait la grande pêche des morues.

de Brissac [1], lieutenant général de ses armées, ci-devant major de ses gardes du corps, avec faculté de la vendre.

11 mars. — Le 11, il y avoit des étrangers qui assuroient que les États-Généraux avoient mandé à leurs alliés que jamais la France n'avoit fait des propositions pour la paix aussi raisonnables que celles qu'elle faisoit alors, qu'ils croyoient qu'il étoit à propos de les accepter, et que, si leurs alliés ne vouloient pas faire la paix, ils étoient résolus de la faire en leur particulier [2].

On apprit ce jour-là que la maréchale de Vivonne [3] étoit morte à Paris.

12 mars. — Le 12, on sut que quelques ministres étrangers avoient reçu des lettres, par lesquelles on leur mandoit que, le 8, le président Rouillé et le comte de Bergheyck avoient eu à Halle une conférence avec des députés de Hollande, et que le duc de Marlborough s'étoit retiré tout chagrin de la Haye, parce que, malgré tous les efforts qu'il avoit faits au nom de la reine Anne, il n'avoit pu empêcher qu'on n'envoyât au président Rouillé un passeport pour aller à Delft. Dès les derniers jours de décembre, la Boulaye, ci-devant lieutenant de roi d'Exiles, étoit venu à la cour, et avoit parlé au Roi et au ministre d'État de Chamillart, demandant à se justifier, ou qu'on lui fît son procès; et ayant peut-être eu le vent qu'on vouloit le faire arrêter, il s'étoit allé mettre de lui-même à la Bastille. Son affaire avoit traîné longtemps; mais enfin, ce jour-là, le ministre d'État de Chamillart fit délivrer des ordres pour le conduire à l'armée de Dauphiné, où il devoit être jugé par le conseil de guerre.

Le soir, on apprit que Boisseulh étoit mort sur les huit heures, après avoir souffert des douleurs infinies, et avoir résisté au delà de ce qu'on croyoit qu'un homme pût faire.

13 mars. — Le 13, on sut que le comte d'Armagnac, grand écuyer de France, auquel appartenoit la disposition de cette charge, l'avoit donnée à de Feyne [4], qui étoit dans la charge infé-

1. Gentilhomme de Normandie, mais dont la maison étoit originaire de Dauphiné; il avoit au moins quatre-vingts ans.

2. Si cette nouvelle avoit été vraie, et que les États-Généraux eussent voulu faire leur paix particulière avec la France, il auroit bien fallu que leurs alliés l'eussent faite aussi.

3. Elle étoit de même maison que le président de Mesmes.

4. Gentilhomme de Languedoc qui avoit commencé par être attaché au grand prince de Condé, et que Boisseulh avoit ensuite attiré auprès du

rieure à celle de Boisseulh, et qu'il avoit vendu celle que de Feyne quittoit à de Vauguyon [1], qui étoit attaché au comte de Brionne.

Le même matin, le maréchal de Villars eut une grande audience du Roi dans son cabinet, en présence de Monseigneur, ensuite de laquelle il prit congé de Sa Majesté pour se rendre en Flandres.

Après la messe du Roi, le comte de Monasterol vint donner part à Sa Majesté de la mort d'un fils du duc de Bavière, son maître, qui n'avoit que sept ans; il fit ses excuses au Roi de ce qu'il ne paroissoit pas devant lui en grand manteau, disant qu'en Bavière on ne prenoit point le deuil des enfants de cet âge, et cependant le Roi résolut de le porter jusqu'à Pâques, parce que la règle étoit en France de porter le deuil des jeunes princes de la maison royale, et qu'on l'avoit bien porté trois semaines d'un fils du duc du Maine.

On sut aussi que le Roi avoit donné quinze cents livres de pension au neveu de Boisseulh, et qu'il avoit nommé Garagnoles [2], enseigne de ses gardes, avec Duclos [3] et le chevalier d'Auger [4], exempts, pour aller servir avec un détachement auprès du duc de Bourgogne.

14 mars. — Le 14, on disoit que le traité des échanges étoit rompu, et que le duc de Marlborough s'étoit embarqué le 8 à Ostende pour passer en Angleterre. On sut aussi que, des six aides de camp du duc de Bourgogne qui avoient servi auprès de sa personne pendant la campagne dernière, il n'y en auroit qu'un qui ne serviroit pas auprès de lui, c'est-à-dire le marquis d'Espinay [5], parce qu'il serviroit à la tête de son régiment, et qu'on mettoit à sa place le marquis de Prie [6], qui venoit d'être échangé.

Roi; c'étoit un des plus adroits, des mieux faits et des plus aimables hommes du monde.

1. Gentilhomme de Bretagne, qui avoit été page du Roi dans sa grande écurie, et qui avoit déjà acheté du comte d'Armagnac le gouvernement des Ponts-de-Cé en Anjou.

2. Il étoit de Provence et avoit monté par les degrés, ayant commencé par être garde.

3. C'étoit un Picard qui étoit aussi venu par les degrés.

4. Frère du major de la gendarmerie.

5. Gentilhomme de Normandie, premier gendre du marquis d'O.

6. Gentilhomme normand d'extraction de Bourbonnois, parent de la défunte maréchale de la Mothe, qui étoit mestre de camp réformé et avoit déjà été aide de camp du duc de Bourgogne.

Les cinq autres étoient le marquis de l'Aigle [1], le marquis de Clermont [2], le marquis de Brancas [3], Villenouvet [4] et d'Affry [5], capitaine au régiment des gardes suisses, lequel naturellement auroit dû aller servir en Flandres à la tête de sa compagnie, puisqu'il étoit cette année-là de service.

Le bruit couroit ce jour-là qu'on faisoit une trêve de deux mois, pour avoir le temps de régler les conditions de la paix ; mais de quoi auroit-elle servi à la France, qu'à l'amuser et à l'endormir inutilement, dans un temps où elle ne l'étoit déjà que trop?

15 mars. — Le 15, on apprit que d'Anjôny, exempt des gardes du corps du Roi de service auprès de Sa Majesté, étoit à l'extrémité d'une fluxion de poitrine, et tout le monde le plaignit beaucoup, parce que c'étoit un très honnête homme. Le bruit couroit ce jour-là que le Roi réformoit tous les nouveaux régiments pour les incorporer dans les vieux, mais il sembloit que cette réforme auroit été un peu prématurée, si on l'avoit faite avant que d'être assuré de la paix, après laquelle même il n'auroit pas été à propos de les réformer tout entiers, puisque, pour s'être pressé de faire la dernière réforme avant que les ennemis eussent licencié leurs troupes, on les avoit mis en état de faire avantageusement la guerre à la France, laquelle ils n'auroient jamais entreprise, s'ils ne l'avoient pas vue désarmée.

16 mars. — Le 16, on disoit que le duc de Bourbon avoit déclaré aux capitaines des charrois de la maison du Roi qu'il vouloit faire la revue des équipages entre le 20 et le 25 d'avril.

Ce jour-là, le Roi donna à l'abbé d'Argentré [6] la charge d'aumônier qui étoit vacante par la mort de l'évêque de Saint-Omer, qui l'avoit prise en payement de son cousin l'abbé de Valbelles, lorsqu'il lui avoit vendu sa charge de maître de l'oratoire du

1. Gentilhomme de Normandie, brigadier d'infanterie.
2. Gentilhomme du Maine, second gendre du marquis d'O et colonel de dragons réformé.
3. Fils aîné du duc de Brancas, colonel d'infanterie.
4. On l'a nommé dans le tome précédent Villanouvet par erreur; il étoit de Toulouse et capitaine réformé de dragons.
5. Ce n'étoit pas sans que les officiers de sa nation en murmurassent.
6. Gentilhomme de Bretagne, élevé au séminaire de Saint-Sulpice de Paris et grand ami des jésuites.

Roi; ainsi, des huit charges d'aumônier, il n'y en restoit plus que deux qui ne tombassent point dans le casuel du Roi, qui étoient celles de l'abbé Turgot [1] et de l'abbé Morel [2].

On disoit alors que, quand le roi d'Espagne avoit eu nouvelle de l'accommodement du Pape avec l'Empereur, il avoit tenu conseil avec quatre grands d'Espagne, deux jésuites [3] et deux jacobins [4]; qu'après ce conseil, il avoit déclaré qu'on tiendroit chapelle royale, qu'il alloit faire dire au nonce de ne s'y pas trouver, et que, de peur qu'il ne s'y glissât par hasard sans qu'on s'en aperçût, on avoit fait ôter la place qu'il avoit accoutumé d'occuper.

17 mars. — Le 17, on sut que d'Anjôny étoit mort, comme tous les médecins l'avoient auguré dès le commencement de sa maladie; et l'on sut que Lambert, second architecte du Roi et contrôleur des bâtiments de Versailles, étoit attaqué du même mal, dont on n'espéroit pas mieux. Mais on apprit en même temps que le vieux Ligondez n'étoit pas mort, et qu'il prétendoit bien enterrer le vieux Brissac, qui avoit eu sa charge et qui étoit beaucoup plus âgé que lui.

18 mars. — Le 18, on apprit la mort de Machault [5], gouverneur des îles de l'Amérique, et comme ce poste valoit trente mille livres de rente, sans compter les profits qu'on y pouvoit faire légitimement et sans se déshonorer, il y eut bien des gens qui s'empressèrent pour l'obtenir.

19 mars. — Le 19 au matin, le maréchal de Boufflers fut reçu duc et pair au Parlement, et certainement il y eut bonne compagnie; car, outre que le duc de Bourbon y mena son fils, le duc d'Enghien, qui n'y avoit pas encore été, et que le duc du Maine et le comte de Toulouse [6] s'y trouvèrent, il y eut un si grand

1. Fils d'un maître des requêtes et frère de l'intendant d'Auvergne; il étoit agent du clergé.

2. Fils d'un homme d'affaire; il étoit conseiller au parlement de Paris et chanoine de Notre-Dame.

3. Ils étoient extrêmement accrédités en ce pays-là, et d'ailleurs confesseurs du Roi.

4. Le grand inquisiteur étoit toujours jacobin.

5. D'une famille de robe de Paris; il n'étoit que capitaine de vaisseau, mais très ancien.

6. Ils n'étoient reconnus au Parlement que comme duc d'Aumale et de Penthièvre; au moins le premier président ne les qualifioit que de cette manière en prenant leurs voix.

nombre de ducs, qu'à peine purent-ils trouver où se placer, et la foule des courtisans, des gens de guerre et des curieux [1] fut infinie. Ce fut ce jour-là que le Roi donna ordre au duc de Guiche pour la revue de son régiment des gardes au 3 d'avril, ajoutant qu'il n'en partiroit pas plus tôt pour cela.

Le même jour, le Roi donna au chevalier d'Anjôny, capitaine dans le régiment de cavalerie du Maine, le bâton d'exempt dans la compagnie de Boufflers qui venoit de vaquer par la mort de son frère, et le gouvernement de la Seyne en Provence au chevalier de Montauban [2], exempt dans la même compagnie, qui étoit estropié depuis longtemps. On sut encore que, des huit aides de camp qui devoient servir auprès de Monseigneur, il y en avoit cinq qui étoient nommés : le marquis d'Entragues, qui l'avoit été depuis longtemps, le marquis de Belle-Isle-Fouquet [3], le marquis de Razilly [4], le chevalier de Retz [5] et le chevalier de Cazaux [6].

Le soir, on sut que Lambert étoit mort, et il fut regretté du Roi et de toute la cour; car c'étoit un serviteur soigneux, désintéressé, qui faisoit fort bien le service de son maître, et qui ne laissoit pas de contenter tout le public.

20 mars. — Le 20, après dîner, on commença à voir une liste de nouveaux maréchaux de camp que le Roi venoit de faire, dont voici les noms :

INFANTERIE.

Le marquis de Raffetot [7].

Le comte de Tournon [8].

Le marquis d'Arpajon [9].

1. Et encore plus d'officiers d'armée.

2. Gentilhomme de Dauphiné.

3. Brigadier de dragons du siège de Lille, petit-fils de Fouquet, surintendant des finances.

4. Fils aîné du marquis de Razilly, sous-gouverneur des princes et lieutenant général de Touraine; il étoit colonel d'infanterie.

5. Il étoit de Languedoc, et venoit d'être aide de camp du duc de Vendôme, où il avoit eu une commission de colonel réformé.

6. Frère de Cazaux, neveu de Dumont, écuyer de Monseigneur, et son sous-écuyer.

7. Gentilhomme de Normandie, le plus ancien des brigadiers d'infanterie.

8. Gentilhomme de Franche-Comté, très ancien brigadier d'infanterie.

9. Gentilhomme de Rouen, neveu de la comtesse de Roucy, brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Chartres.

Le prince d'Isenghien [1].
Le chevalier de Tressemane [2].
Maupeou [3].
Le marquis de Montpezat [4].
Le Guerchois [5].
Bourck [6].
Le comte de Croy [7].
Brendelé [8].
Le comte de la Marck [9].

Cavalerie.

La Vieue [10].
Le comte d'Hautefort [11].
Le comte de Monmeins [12].
Le marquis de Beauvau [13].
Le marquis d'Anlezy [14].
Mimeure [15].

1. Seigneur flamand, qui avoit perdu tout son bien pendant la dernière campagne; il étoit brigadier d'infanterie.
2. Chevalier de Malte provençal, inspecteur et brigadier d'infanterie, et major général de l'armée d'Allemagne
3. Capitaine au régiment des gardes, parent de la chancelière de Pontchartrain; il étoit brigadier.
4. Gentilhomme de Languedoc, capitaine au régiment des gardes et brigadier.
5. Frère de le Guerchois, intendant en Franche-Comté; il étoit colonel du régiment de la Marine et brigadier.
6. Brigadier et colonel irlandois.
7. Fils aîné du comte de Solre, de l'illustre maison de Croy des Pays-Bas; il étoit brigadier.
8. Brigadier et colonel suisse.
9. Seigneur allemand qui avoit épousé la fille aînée du duc de Rohan; il étoit colonel d'infanterie et brigadier.
10. Vieil officier picard, qui étoit maréchal des logis de cavalerie en Flandre, et alors prisonnier et brigadier.
11. Gentilhomme de Limousin, de même maison que le marquis d'Hautefort et le marquis de Surville; il étoit enseigne de la seconde compagnie de mousquetaires et brigadier.
12. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit enseigne des gardes du corps et brigadier.
13. Gentilhomme de Touraine, de grande maison, qui étoit capitaine lieutenant des chevau-légers de Bourgogne et brigadier commandant la gendarmerie.
14. Gentilhomme de Bourgogne, brigadier et mestre de camp de cavalerie.
15. Il étoit de Bourgogne, d'une famille de robe, avoit été élevé page de Monseigneur, depuis sous-lieutenant de gendarmerie, et puis mestre de camp de cavalerie réformé et brigadier.

Quadt [1].
Le comte de Brissac [2].
Pelleport [3].
Le comte de Chéladet [4].
La Bretonnière [5].
Rosen [6].
Le marquis d'Illiers [7].
Le marquis de Savines [8].
Le comte de Mornay [9].
Le comte d'Uzès [10].

DRAGONS.

Le chevalier d'Hautefort [11].
Le comte de Caylus [12].
Le chevalier de Pezeux [13].

Le même jour, on vit aussi l'état de tous les officiers généraux destinés pour servir dans toutes les armées.

ARMÉE DE FLANDRE.

Généralissime.

Monseigneur.

Général.

Le maréchal de Villars.

1. Officier allemand qui étoit brigadier.
2. Gentilhomme de Normandie, neveu du marquis de Brissac, ci-devant major des gardes du corps; il étoit enseigne des gardes du corps et brigadier.
3. Ancien officier gascon, qui avoit eu de son père son régiment de cavalerie, et étoit des plus anciens brigadiers.
4. Gentilhomme d'Auvergne, enseigne des gardes du corps et brigadier; il étoit frère du lieutenant général.
5. Gentilhomme de Bretagne.
6. Fils du maréchal Rosen, qui étoit mestre de camp et brigadier.
7. Gentilhomme de Beauce, de la maison d'Entragues, qui étoit capitaine lieutenant des chevau-légers de Berry et brigadier.
8. Gentilhomme de Dauphiné, qui étoit enseigne des gardes du corps et brigadier.
9. Gentilhomme de Dauphiné, lieutenant des gardes du corps et brigadier.
10. Frère cadet du duc d'Uzès, mestre de camp et brigadier.
11. Frère du marquis d'Hautefort et du marquis de Surville, qui étoit brigadier.
12. Gentilhomme de Languedoc, de la véritable maison de Caylus, qui étoit brigadier.
13. Gentilhomme de Franche-Comté, de la maison de Choiseul, qui étoit brigadier.

Lieutenants généraux.

Le comte d'Artagnan [1].
Le comte de Gassion [2].
Albergotti [3].
Le comte de Magnac [4].
Le marquis d'Hautefort [5].
Le marquis de Surville [6].
Le comte de Chémerault [7].
Legall [8].
Le duc de Guiche [9].
Le prince de Rohan.
Le chevalier de Rozel [10].
Puységur [11].
Le marquis de Goësbriant [12].
Le marquis de Vivans [13].
Le prince Birkenfeldt [14].
Le comte de Pudion [15].

1. Gentilhomme de Béarn, qui se nommoit Montesquiou: il étoit lieutenant général pour le Roi en Artois et gouverneur d'Arras.
2. Gentilhomme de Béarn, qui avoit été lieutenant des gardes du corps.
3. Gentilhomme florentin, neveu du défunt Magalotti, lieutenant général et gouverneur de Valenciennes.
4. Son père étoit aussi Italien et s'appeloit Arnolfini, lequel avoit montré au Roi à monter à cheval.
5. Seigneur de Limousin.
6. Frère du marquis d'Hautefort, qui avoit été longtemps colonel du régiment du Roi, et avoit défendu Lille aux ordres du maréchal de Boufflers.
7. Gentilhomme de Poitou, ci-devant intime ami du duc de Vendôme.
8. Homme de fortune de Bretagne; il paroissoit hors du service, mais le maréchal de Villars le demanda pour servir avec lui, s'étant utilement servi de lui en Bavière.
9. Colonel du régiment des gardes et le premier des gendre du défunt maréchal de Noailles.
10. Gentilhomme de Touraine, qui étoit capitaine des gardes du duc du Maine; on l'appeloit toujours chevalier, quoiqu'il fût marié et qu'il eût des enfants.
11. Il étoit du Soissonnois, où son père, qui étoit Gascon, s'étoit établi; il étoit gouverneur de Condé.
12. Gentilhomme de Bretagne, gendre du contrôleur général Desmaretz.
13. Gentilhomme de Gascogne, ci-devant huguenot, dont le père étoit aussi lieutenant général.
14. Prince de la maison palatine, qui avoit commencé par être colonel du régiment d'Alsace.
15. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon.

Le marquis de Bouzols[1].
Le comte de Villars [2].
Le chevalier de Luxembourg [3].

Maréchaux de camp.

Le comte de Montroux [4].
Le marquis Pallavicini [5].
Villars-Chandieu [6].
Le marquis de Vieuxpont.
Le marquis de Conflans [7].
Maupeou.
Le comte de Coigny [8].
Le marquis de la Vallière [9].
Le comte d'Ourches[10].
Le marquis de Ruffey.
Le marquis de Dreux [11].
Le comte de Broglie [12].
Le prince Charles de Lorraine [13].
Le marquis de Nangis.
Le comte de Permangle [14].
Le comte de Ravignan.
Le marquis de Coëtquen.

1. Gentilhomme d'Auvergne, beau-frère du marquis de Torcy, secrétaire d'État.
2. Frère du maréchal de Villars, qui n'avoit jamais servi qu'à la mer, où il avoit été chef d'escadre.
3. Dernier fils du défunt maréchal de Luxembourg.
4. Officier savoyard auquel il manquoit un bras.
5. Gentilhomme piémontois, qui depuis quelques années avoit quitté le service du duc de Savoie.
6. Capitaine au régiment des gardes suisses, huguenot et originaire de Dauphiné.
7. Gentilhomme de Franche-Comté.
8. Gentilhomme de Normandie, colonel général des dragons.
9. Gentilhomme d'Orléanois, cousin germain de la princesse de Conti, gouverneur de Bourbonnois, commissaire général de la cavalerie légère; il étoit neveu de la duchesse de la Vallière, maîtresse du Roi et depuis longtemps carmélite.
10. Gentilhomme du pays de Luxembourg.
11. D'une famillle de robe de Paris, premier gendre du ministre d'État de Chamillart, grand maître des cérémonies de France.
12. Second fils du comte de Broglie, lieutenant général.
13. Dernier fils du comte d'Armagnac, grand écuyer de France.
14. Gentilhomme de Limousin.

Le prince d'Isenghien.
Le comte de Croy.
Le comte de la Marck.

ARMÉE D'ALLEMAGNE.

Généralissime.

Mgr le duc de Bourgogne.

Général.

Le maréchal d'Harcourt.

Lieutenants généraux.

Le comte du Bourg [1].
Le comte de Saint-Fremond [2].
Le marquis de la Chastre [3].
Le comte d'Imécourt [4].
Le marquis de Chéladet [5].
Lée [6].
D'Orington [7].
Le comte de Manderscheidt [8].
Péry [9].

Maréchaux de camp.

Le comte de Montsoreau [10].
Le comte de Villiers-le-Morier [11].
Le prince de Talmond [12].
Le marquis de Sézanne [13].

1. Gentilhomme de Bourgogne, qui commandoit en Alsace.
2. Gentilhomme normand, qu'on avoit donné pour conseil au duc de Bourgogne sur la fin de la dernière campagne.
3. Gentilhomme de Bourbonnois, gendre du défunt marquis de Lavardin.
4. Gentilhomme de Champagne, sous-lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi.
5. Gentilhomme d'Auvergne.
6. Vieil officier irlandois, qui avoit aussi défendu Lille.
7. Officier irlandois, qui n'avoit point servi les deux dernières campagnes, quoiqu'il fût homme de mérite.
8. Homme de qualité allemand.
9. Officier génois.
10. Fils aîné du marquis de Sourches, grand prévôt de France.
11. Gentilhomme du Perche.
12. Frère du duc de la Trémoïlle.
13. Frère du second lit du maréchal d'Harcourt.

Le marquis de Sénecterre [1].
Le comte de Chamillart [2].
Le comte d'Estrade [3].
Le chevalier d'Hautefort.
Le comte d'Anlezy.
Quadt.
Le chevalier de Pezeux.
Le comte d'Uzès.

ARMÉE DE DAUPHINÉ.

Général.

Le maréchal de Berwick.

Lieutenants généraux.

Le comte de Medavy [4].
Le marquis de Montgon.
Le marquis d'Artagnan [5].
Le marquis de Charamande [6].
Le marquis de Sailly [7].
Le comte d'Aubeterre [8].
Milord Galmoy [9].
Le comte de Saint-Pater [10].
Le comte Dillon [11].
Le marquis de Silly [12].
Le marquis de Thouy [13].

1. Gentilhomme de Normandie, d'extraction de Languedoc, de même maison que le défunt duc de la Ferté.
2. Frère cadet du ministre d'État de Chamillart.
3. Petit-fils du défunt maréchal d'Estrades; ils étoient de Gascogne.
4. Gentilhomme originaire de Bourgogne, petit-fils du défunt maréchal de Grancey.
5. Gentilhomme de Béarn, qui étoit véritable Artagnan, et sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi, commandant alors en Provence.
6. Gentilhomme de Lyonnois, autrefois premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine.
7. Gentilhomme de Picardie.
8. Gentilhomme d'extraction gasconne, mais établi en Poitou.
9. Officier irlandois, qui n'avoit point servi les dernières campagnes.
10. Gentilhomme du Maine.
11. Gentilhomme irlandois, neveu du défunt duc de Tyrconnel, vice-roi d'Irlande.
12. Gentilhomme de Champagne; c'étoit celui qui avoit été colonel de dragons.
13. Gentilhomme de Bugey, et non pas de Dauphiné.

Maréchaux de camp.

Mauroy [1].
Le prince de Robecque.
Le comte de Muret [2].
Montgeorge [3].
Le marquis de Grancey [4].
Le chevalier de Broglie [5].
Caraccioli [6].
Le comte de Tessé [7].
Le marquis de Raffetot.
Le Guerchois.
Le comte de Caylus.

Armée d'Espagne.

Généralissime.

Mgr le duc d'Orléans.

Lieutenants généraux.

Le comte de Bezons [8].
Le marquis d'Avaray [9].
Le comte d'Estaing [10].
D'Arennes [11].
Le chevalier d'Asfeldt [12].
Le comte de Geoffreville [13].
Le marquis de Fiennes [14].
Le comte de Kercado [15].

1. Il étoit de Paris.
2. Gentilhomme du Perche.
3. Ci-devant capitaine de grenadiers du régiment des gardes, qui étoit d'une famille de robe de Paris.
4. Frère du comte de Médavy, qui avoit été abbé.
5. Frère du comte de Broglie, lieutenant général.
6. Officier napolitain.
7. Fils aîné du maréchal de Tessé, qui étoit grand d'Espagne.
8. Fils de défunt Bezons, conseiller d'État.
9. Gentilhomme de Touraine.
10. Gentilhomme d'Auvergne de grande maison.
11. Vieil officier de Languedoc.
12. Il étoit de Paris, et son père s'étoit établi à Hambourg.
13. Gentilhomme de Champagne.
14. Gentilhomme flamand, gendre du marquis d'Estampes.
15. Gentilhomme de basse Bretagne.

Maréchaux de camp.

Bligny [1].
Le chevalier de Maulévrier [2].
Le marquis de Brancas [3].
Le marquis de Choiseul [4].
Le comte de Tournon.
Le marquis d'Arpajon.
Pelleport.
La Bretonnière.
Bourck.

ARMÉE DE ROUSSILLON.

Général.

Le duc de Noailles.

Maréchaux de camp.

Cigné [5].
Le marquis de Guerchy [6].
Le marquis de Fimarcon [7].
Masbach [8].

On apprit le même jour que Hess [9] et Labadie [10], lieutenants généraux, ne serviroient point, que le dernier avoit remis son inspection d'infanterie au Roi, qui lui avoit donné trois mille livres de pension; que le comte d'Évreux [11], lieutenant général, et le marquis de Sousternon [12] ne serviroient point, et que ce dernier remettoit aussi son inspection de cavalerie au Roi, qui lui donnoit six mille livres de pension. Ce jour-là le bruit couroit que les négociations de paix étoient rompues.

1. Fils de Camus, premier président à la Cour des aides de Paris.
2. Fils du comte de Maulévrier, frère du ministre d'État de Colbert.
3. Gentilhomme de Provence.
4. Gentilhomme de Champagne, fils du défunt marquis de Choiseul-Beaupré.
5. Gentilhomme de Provence.
6. Gentilhomme du côté d'Auxerre.
7. Gentilhomme de Languedoc.
8. Vieil officier allemand.
9. Colonel suisse.
10. Vieil officier gascon.
11. Dernier fils du duc de Bouillon, grand chambellan de France.
12. Gentilhomme de Lyonnois, neveu du P. de la Chaise, confesseur du Roi.

21 mars. — Le 21, on apprit que le Roi avoit donné l'inspection du marquis de Sousternon au comte de Bouzols [1], ancien mestre de camp; pour celle de Labadie, on n'en savoit pas encore la destination. On apprit aussi que le Roi avoit donné l'emploi de second architecte et de contrôleur de Versailles à Gabriel [2]; l'inspection des bâtiments hors du château de Versailles qu'il avoit, à Molet [3]; celle des Rigolles, que Molet avoit, à des Gaux [4]; douze cents livres de pension au jeune Lambert, qui en avoit déjà autant, avec l'emploi de contrôleur du château de Compiègne, qu'avoit Gabriel, et son logement au Louvre, comme son père l'avoit eu.

On sut aussi que le prince de Marsillac [5] avoit le régiment du comte d'Uzès, pour le payement duquel il vendoit son régiment nouveau au chevalier d'Aubeterre [6]; que Rosen donnoit son régiment à Rotembourg [7], son neveu; et que le marquis de Putanges [8], capitaine au régiment de cavalerie d'Anjou, avoit l'agrément du régiment de Pelleport.

Le même jour, on apprit que la marquise de Jussac étoit extrêmement mal d'une fièvre continue, et qu'on lui avoit donné deux fois de l'émétique. Le bruit couroit alors que le président Rouillé étoit revenu à Mons, mais toutes ces sortes de nouvelles étoient bien incertaines.

On parloit cependant de l'affaire de Duguay-Trouin [9], qui avoit fait un fort bel armement, mais il n'avoit pas été aussi heureux qu'à son ordinaire; car, ayant attaqué un convoi qui escortoit une flotte de Virginie, et s'étant attaché au combat avec un vaisseau anglois plus gros que le sien, après un gros combat, il n'avoit pu le prendre, et il avoit été obligé de se contenter

1. Frère du marquis de Bouzols, lieutenant général.
2. Contrôleur des bâtiments en titre d'office.
3. Autre contrôleur des bâtiments en titre d'office, qui avoit épousé une nièce du célèbre le Nôtre, inventeur des beaux jardins en France.
4. C'étoit un célèbre dessinateur de jardins, qui étoit aussi neveu de le Nôtre.
5. Fils aîné du duc de la Roche-Guyon.
6. Gentilhomme de Poitou, parent de celu qui étoit lieutenant général; il avoit été nourri page de la petite écurie du Roi.
7. Le maréchal de Rosen avoit donné à Rotembourg le père son régiment de cavalerie en mariage, mais il avoit été réformé et il étoit bien juste que son fils aidât un peu Rotembourg, fils de sa sœur.
8. Gentilhomme de Normandie.
9. Armateur malouin que le Roi avoit fait capitaine de vaisseau.

de faire prendre huit ou dix bâtiments marchands par ses frégates, les autres vaisseaux de son escadre étant trop foibles pour attaquer les autres vaisseaux anglois du convoi.

22 mars. — Le 22, on sut que le marquis de Villequier [1] achetoit le régiment de cavalerie du comte de Fontaines [2], qui se retiroit et qui vendoit son régiment nouveau pour en payer le prix.

On assuroit ce jour-là qu'il n'étoit pas vrai que le président Rouillé fût revenu à Mons, et qu'au contraire les conférences continuoient toujours en Hollande. Il y avoit même des gens qui assuroient que les États-Généraux, ayant découvert que les Anglois vouloient enlever le président Rouillé, lui avoient donné des gens considérables pour se tenir auprès de sa personne; qu'outre cela ils avoient découvert un traité signé entre l'Empereur et l'Angleterre, par lequel il étoit convenu de mettre l'Angleterre en possession de tous les Pays-Bas espagnols; et il pouvoit y avoir quelque fondement à cette nouvelle, puisque l'archiduc avoit donné le gouvernement des Pays-Bas de son obéissance au duc de Marlborough, lequel avoit été assez imprudent pour le communiquer trop tôt aux États-Généraux, ce qui leur avoit fait ouvrir les yeux sur le danger où ils se trouvoient; que cependant on croyoit que le pensionnaire des États-Généraux Heinsius traversoit sourdement la paix, en voulant obliger les États de nommer le prince de Frise pour stathouder, dans l'espérance que ce prince l'exempteroit de rendre compte de toutes les sommes qu'il avoit touchées depuis la guerre, lequel compte lui étoit demandé par les États.

23 mars. — Le 23, on sut que le Roi avoit ajouté à sa promotion de maréchaux de camp des Fourneaux [3], lieutenant, et le marquis de Bruzac [4], aide-major de ses gardes du corps; que le chevalier de Forsac [5], capitaine de carabiniers, avoit eu le bâton d'exempt qui vaquoit dans la compagnie de Villeroy par

1. Fils unique du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi.
2. Gentilhomme de Boulonnois, auquel on avoit fait tort aux dernières promotions de ne le pas faire brigadier.
3. Il étoit de Tours.
4. Gentilhomme de Limousin, cousin germain du marquis d'Hautefort, et de même maison que lui.
5. Gentilhomme d'Angoumois.

la retraite de Philippe [1], et des Bournais [2] celui qui vaquoit dans la compagnie de Boufflers par la retraite du chevalier de Montauban.

24 mars. — Le 24, on voyoit à la cour une lettre d'un homme considérable qui étoit dans les troupes à Namur, et qu'on disoit être homme d'esprit, lequel mandoit à un de ses amis, que les États-Généraux avoient envoyé un ordre formel à leurs généraux et aux commandants de leurs troupes de ne recevoir aucuns ordres du prince Eugène ni du duc de Marlborough.

On disoit ce jour-là que le prince de Condé étoit très mal, et que certainement le président Rouillé étoit à la Haye.

Le même jour, un courrier revenant d'Espagne apporta la nouvelle que le château d'Alicante avoit sauté; voici ce que portoient les lettres qu'il apporta :

« *A Valence, le 7 mars 1709.*

« M. le chevalier d'Asfeldt arriva le 26 février; le lendemain, « il fit sommer le gouverneur du château de se rendre, en lui « offrant une capitulation honorable. Il ne fit point de réponse « positive, on commença à charger la mine le 28. Ce jour-là et « le 1er de ce mois, on y porta cent vingt milliers de poudre, « ainsi que les bois et matériaux pour l'attaque. Avant que de « la faire sauter, M. d'Asfeldt crut devoir faire sommer une « seconde fois le gouverneur, qui envoya reconnoître la mine, « ainsi qu'on le lui avoit proposé. Comme elle se trouvoit déjà « étançonnée, les officiers qui y vinrent crurent qu'on vouloit « leur en imposer, et qu'il n'étoit pas possible qu'on eût trans- « porté une si grande quantité de poudre en si peu de temps. « Les assiégés, sur leur rapport, n'ayant pas jugé à propos de « capituler, on acheva de mettre la mine en état, et, le 4, au « point du jour, elle sauta; son effet a emporté ou ruiné les « logements du donjon, et la grande citerne et un autre bâti- « ment a sauté, et une partie de la seconde enceinte est cul-

1. C'étoit un Gascon, qui avoit commencé par être garde, brave homme, et grand partisan.

2. Capitaine de dragons, qui avoit été dans Lille; il étoit de Paris, et cousin germain de Blouin, premier valet de chambre du Roi.

« butée; il est tombé une grande quantité de pierres de tous « côtés, quelques canons et mortiers ont sauté du château dans « la ville. On a entendu de grands cris, et depuis six heures « que la mine avoit sauté jusqu'à présent, il n'a paru aucun « homme des ennemis, ce qui donne lieu de croire qu'elle a fait « un grand désordre dans le château. La ville n'en a presque « pas souffert, n'y ayant pas eu plus de quinze petites maisons « ruinées. On a trouvé quantité de corps morts, parmi lesquels « il y a plusieurs officiers qui sont tombés avec les débris. On « attend avec impatience la suite de l'effet de cette mine. »

25 mars. — Le 25, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et Monseigneur vint à sa messe [1] avec un soulier déchiqueté, parce qu'il avoit une atteinte de goutte, laquelle n'étoit pas la première, en ayant déjà eu deux petites dont on n'avoit rien dit.

Le même matin, on vit le chirurgien du prince de Condé qui venoit consulter Fagon, premier médecin du Roi, sur la maladie de son maître, qu'on disoit être beaucoup plus mal.

L'après-dînée, le Roi tint son conseil d'Etat, n'ayant pu le tenir le jour précédent, parce que c'étoit le dimanche des Rameaux, où toute la journée avoit été occupée par des exercices de dévotion.

On sut ce jour-là que de Seuil [2], colonel du régiment de Bigorre, l'avoit vendu cinquante mille livres au comte de Fénelon [3], capitaine dans le régiment de cuirassiers du Roi.

26 mars. — Le 26, on disoit que les Anglois avoient chassé de Catalogne tous les seigneurs et les gentilshommes qu'ils avoient pu soupçonner d'être dans les intérêts du roi Philippe V; que le peuple de Barcelone y mouroit de faim et venoit toutes les nuits faire de grands cris autour du palais, et que l'archiduc même souhaitoit fortement sortir de cette ville pour aller à Milan, l'archiduchesse le pressant tous les jours de quitter la Catalogne.

Ce jour-là, le prince de Vaudémont reçut des lettres qui portoient la confirmation de la nouvelle qui avoit couru que les

1. Qui se disoit les jours de médecine à neuf heures dans le cabinet du Roi, et après laquelle il prenoit sa médecine.

2. Fils d'un président à mortier du parlement de Bretagne, qui s'étoit retiré.

3. Gentilhomme de Limousin, qui étoit neveu de l'archevêque de Cambrai.

États-Généraux avoient envoyé un ordre précis à leurs troupes de n'obéir qu'aux ordres par écrit qu'elles verroient signés d'eux. On disoit aussi qu'ils avoient dépêché des courriers dans toutes les cours, apparemment pour faire connoître le sujet qu'ils avoient de se plaindre de l'Empereur et de l'Angleterre. On ajoutoit que c'étoit la duchesse de Bavière, qui étoit retirée à Venise, laquelle avoit découvert une ligue faite entre tous les protestants pour faire élire un empereur protestant, et l'on disoit que l'électeur de Bavière avoit sur-le-champ dépêché Simeoni [1] à l'Empereur pour lui en donner avis. On disoit aussi que c'étoit cette princesse qui avoit découvert le traité par lequel l'Empereur donnoit les Pays-Bas espagnols aux Anglois.

Le même jour, on apprit que le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, et le marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, marchoient en Flandres avec Monseigneur, que le comte de Roucy [2] le suivroit en qualité de volontaire, et que le duc de la Feuillade [3] demandoit la permission d'en faire autant.

Ce jour-là, Monseigneur eut encore la goutte plus forte, et ayant voulu aller faire un tour à Meudon, il fallut l'aider fortement pour qu'il pût monter dans son carrosse, et il ne se trouva pas mieux de cette promenade. On sut encore que le prince d'Isenghien donnoit son régiment au marquis de Middelbourg, son frère, qui avoit un petit régiment, dont l'ainé toucheroit le prix, et que le comte de Croy donnoit aussi celui de Solre à son frère, le chevalier de Croy, dont il devoit vendre le régiment.

On disoit ce jour-là qu'Helvétius [4] avoit refusé de donner l'ipécacuana au prince de Condé, parce qu'il prétendoit qu'il jetoit du pus; qu'il avoit fait venir deux des plus habiles chirurgiens de l'Hôtel Dieu de Paris, avec lesquels ayant mûrement examiné les déjections du prince, ils l'avoient confirmé dans son sentiment; de sorte qu'il avoit cru être obligé de déclarer au prince l'état où il étoit et le sentiment des deux chirurgiens, qui assuroient qu'il

1. C'étoit son principal ministre, qui étoit Italien ou de race italienne, comme il y en avoit plusieurs à la cour.

2. De la maison de la Rochefoucauld; il étoit lieutenant général et ne servoit point.

3. Seigneur limousin, second gendre du ministre d'État de Chamillart; il étoit lieutenant général et ne servoit point.

4. Célèbre médecin hollandois, qui avoit apporté l'usage de l'ipécacuana en Europe.

n'y avoit plus de remède à son mal; que le prince leur ayant voulu parler lui-même, et ayant appris la même chose de leur bouche, il s'étoit tourné vers la princesse sa femme, et l'avoit priée d'envoyer quérir le P. de la Tour[1], entre les mains duquel il s'étoit mis.

On avoit beaucoup parlé, il y avoit quelque temps, d'une certaine lettre que le maréchal de Tessé, qui étoit malade à Rome, avoit écrite au Pape, au sujet des affaires présentes; il en parut une seconde quelque temps après, et dans ce temps-là il en vint une troisième, ce qui a donné occasion d'en mettre ici des copies.

Première lettre du mois de décembre 1708.

« Très-Saint Père,

« Je ne saurois assez marquer à Votre Sainteté la sensible « reconnoissance que je conserverai toujours dans le fond de « mon cœur des bontés dont Votre Sainteté m'a honoré pendant « ma maladie. J'ai été soigneusement informé tous les jours de « ses attentions, qui ont infiniment surpassé ce que le peu que « j'ai eu l'honneur d'approcher de Votre Sainteté m'eût dû faire « espérer. Présentement, Très-Saint Père, qu'une convalescence « que l'on me fait croire prochaine ne me permet pas encore « de me porter aux pieds de Votre Sainteté, je la supplie de m'ac- « corder la très respectueuse liberté que je lui demande de lui « écrire sur les bruits étonnants qui courent, et dont la surpre- « nante singularité exige que je m'adresse à la vérité même pour « être informé de la vérité. La religion, l'honneur, la justice « et la crainte sont pour ainsi dire quatre pivots sur lesquels « roulent toutes les affaires du monde entier. Les trois premières « sont inviolables, et Dieu n'a déposé entre vos mains les clefs « de la sainte Église que pour fermer si bien la porte à la der- « nière, qu'elle ne prévale point aux trois autres. Cependant « j'entends dire que, pour préliminaire de la paix, Votre Sainteté « est prête de consentir à deux choses, à la reconnoissance de « l'archiduc et au désarmement de Votre Sainteté, avec l'extraor- « dinaire et offensante circonstance qu'aucun François ni Espagnol

1. Général des Pères de l'Oratoire, qui avoit assisté le prince de Conti à la mort.

« ne restera à votre service. Je me crois obligé, comme François « et ambassadeur françois, de supplier Votre Sainteté non seu- « lement de faire quelque réflexion à cette singularité honteuse « pour la nation, et contraire pour le présent et pour l'avenir « à votre service, mais encore de me mettre en état de répondre « au Roi sur cet article; car, pour celui du désarmement de vos « troupes, je n'en parle point à Votre Sainteté, qui, comme prince « et souverain, doit savoir et sait ce qui convient à la sûreté de « son peuple. A l'égard de la reconnoissance de l'archiduc, si « Votre Sainteté croit que la religion, l'honneur et la justice le « permettent, comme je ne prétends point mettre la main à l'en- « censoir, et que je ne suis qu'un très médiocre et militaire théo- « logien, je ne m'élève pas à représenter à Votre Sainteté les « conséquences d'un pas qui ouvre le chemin dangereux d'éta- « blir la crainte au-dessus de la religion, de l'honneur et de la « justice, et si c'est le plus fort qui décide de ces trois choses, « nous pourrons tous en sûreté de conscience devenir Turcs ou « hérétiques, si ces puissances entrent les plus fortes en Italie. « Il ne me reste, Très-Saint Père, qu'une très humble prière à « faire à Votre Sainteté, laquelle est même relative aux ordres « que j'ai du Roi mon maître; Sa Majesté m'ordonne que, sup- « posé que Votre Sainteté fit sa paix particulière avec l'Empereur, « dont la reconnoissance de l'archiduc pour roi fit un article, « j'aie à sortir de Rome avant la conclusion de ce traité. J'atten- « drai sur cela les ordres et les avis de Votre Sainteté, et pour « ne l'embarrasser plus de réflexions et de discours qui ne sont « agréables à écrire ni peut-être à lire, je finis par des vœux « sincères que je fais pour le long et glorieux règne de votre « pontificat, et par la triste réflexion qu'il nous arrive souvent « comme hommes de satisfaire fort peu nos ennemis, en leur « accordant ce que nous ne pouvons légitimement donner, et de « perdre nos amis.

« J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, etc. »

Deuxième lettre, du 2e jour de janvier 1709.

« Très-Saint Père,

« Enfin Votre Sainteté a voulu faire cette magnifique procession « si désirée des gens de bien et ouvrir en même temps les trésors « de la sainte Église par un jubilé et de saintes cérémonies qui

« n'avoient pas même eu d'exemples dans les derniers siècles; « l'image vivante de Jésus-Christ est descendue du haut de son « trône, pour s'humilier à la vue du peuple, et je ne saurois dire « à Votre Sainteté la mortification que j'ai ressentie de n'avoir « pu la suivre dans une action si édifiante, et dont le fruit qu'elle « en attend, et que nous devons en espérer, doit être l'ouvrage « de Dieu par l'inspiration du Saint-Esprit. Cependant l'esprit de « Satan, qui pour nos crimes est par les hommes plus souvent « écouté que celui du Seigneur, a commencé de se faire entendre; « il a publié que l'auguste appareil de cette superbe cérémonie, « si pieusement ordonnée et exécutée, conduisoit à l'autel une « victime; Votre Sainteté, dont les intentions sont toujours pures, « ne la devine pas; mais vos ennemis ont répandu que c'étoit le « roi d'Espagne, et quand, par l'interprétation de l'édit de Votre « Sainteté, il est certain et visible qu'elle n'a d'autre motif que « celui de demander à Dieu la grâce de lui faire prendre un bon « parti, ils ont autorisé leurs desseins par dire que, si, comme « ils n'en doutoient pas, Votre Sainteté donnoit à l'archiduc le « titre de roi, ce seroit l'Esprit de Dieu qui l'auroit déterminée « à cette action, que Votre Sainteté est convenue elle-même ne « vouloir ni pouvoir faire en honneur et en conscience. Je ne « doute pas aussi que Votre Sainteté ne soit informée que les « émissaires, en grand nombre, de l'envoyé de l'Empereur ont « répandu assez publiquement pour que leurs discours soient « revenus non seulement aux nations, aux François et aux Espa- « guols, mais à tous les particuliers de Rome, que, moyennant « le titre de roi en faveur de l'archiduc, ledit envoyé plénipo- « tentiaire de l'Empereur se relâcheroit sur les dix-neuf articles « qui ont été publiés. Il y a dans cela quelque chose de faussement « spécieux. Car oserois-je demander où sont les garants et les « cautions que les susdits dix-neuf articles, et peut-être encore de « nouveaux aussi offensants, ne seront pas renouvelés dès que ce « premier sera accordé? Les généraux de l'armée de l'Empereur « n'ont-ils pas des ordres particuliers et indépendants de celui « qui agit auprès de vous? Le cardinal Grimani même n'agit-il « pas de sa propre autorité? Je suis très fâché, Très-Saint Père, « de penser à ce que je ne puis m'empêcher d'écrire aujourd'hui « à Votre Sainteté; vos ennemis veulent exécuter les paroles de « l'Évangile : *percutiam pastorem, et dispergentur oves.* Ils ont

« commencé de souiller le sanctuaire de votre saint patrimoine « par l'exercice de l'hérésie dans vos États; la plus grasse et la « meilleure de vos ouailles, c'est l'Espagne; vos ennemis veulent « la faire tomber dans le précipice, et elle y seroit indubitable- « ment le moment d'après que l'archiduc seroit reconnu roi, de « quelque manière que ce fût. Rome, cette ville souveraine et « maîtresse du monde, où les nations abordoient et vivoient dans « la sainte liberté que donne la même communion, ne jouiroit « plus de son indépendance; les suffrages n'y seroient plus libres, « l'Espagne alors se trouveroit nécessitée de servir. Qu'est donc « devenue l'arche sainte du Très-Haut? cette mère que j'ai si fort « honorée m'a abandonnée. Mettons-nous en oraison, et faisons « à notre tour de pieuses processions pour obtenir de la recou- « vrer. Le Fils de Dieu nous a promis que les portes de l'enfer « ne prévaudront jamais contre son Église; mais cette Église n'est « plus à Rome tant que Rome est dans l'esclavage. Le souverain « Pontife n'y peut plus être pour nous; cherchons donc la sûreté « de conscience, en attendant qu'il ait plu à Dieu de nous rendre « le saint Pontife libre et Rome indépendante.

« Je demande pardon à Votre Sainteté si je conduis ces idées « sur des objets désagréables. Je ne parle même que de l'Espagne, « et, trop éloigné de mon maître pour savoir son sentiment sur « ce qui se passe ou se peut passer ici, je me garderai bien de « rien dire qui puisse regarder le fils aîné de l'Église, dont je « connois le respect, l'attachement inviolable pour le Saint-Siège; « mais je crains que si Rome perd sa souveraineté, sa liberté et « son indépendance, ce ne soit plus bientôt cette sainte cité où les « rois des contrées les plus éloignées apportoient l'or, l'encens « et la myrrhe. Pour moi, Très-Saint Père, j'attends du retour « de ma santé la possibilité de me rendre aux pieds de Votre « Sainteté et lui demander une audience qui sera vraisemblable- « ment mon congé. Le mot d'Empereur signifie, comme sait Votre « Sainteté, avocat de l'Église, et les premiers qui se sont honorés « du titre l'ont porté parce que rien ne leur paroissoit de plus « grand que d'être celui qui soutient les droits de la religion; « mais quand, d'avocat ou de soutien de la religion, pour me « servir des mêmes termes, l'on en devient le fléau, que vos « prêtres sont assassinés, que vos sujets le deviennent d'un prince « étranger, que ses ministres ordonnent et décident dans un lieu

« où Votre Sainteté commande par le droit naturel et divin, « l'ambassadeur d'un maître tel que le mien n'a rien à faire que « des vœux en se retirant, pour que des temps plus favorables, « plus libres, et dans lesquels le premier ordre se rétablisse, « donnent lieu qu'il en revienne un autre. En mon particulier, je « n'oublierai jamais l'honneur que j'ai eu d'approcher de Votre « Sainteté, je lui demande même la permission de m'adresser à « elle dans une tribulation, où je la supplie d'être persuadée du « très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. »

Troisième lettre, du 13 février 1709.

« Très-Saint Père,

« Après avoir pris la liberté d'écrire à Votre Sainteté, et lui « avoir inutilement fait les très humbles représentations que « les conjonctures et l'honneur que j'ai d'être envoyé auprès « d'elle en qualité d'ambassadeur sembloient exiger, j'ai cru que « la seule affaire qui me restoit présentement à Rome, étoit celle « de demander la bénédiction que Votre Sainteté ne veut jamais « refuser. Les souverains ont entre eux depuis longtemps établi « l'usage de s'envoyer des ministres ou pour leurs intérêts, ou « pour négocier, ou pour entretenir des liaisons qu'ils désirent. « Ces trois choses, Très-Saint Père, ne sont plus auprès de Votre « Sainteté en situation d'être ménagées; la violence, comme Votre « Sainteté l'avoue elle-même, a fait perdre à votre cour l'indé- « pendance dont elle ne peut plus jouir; il n'est plus question « d'aucune négociation, puisque la même violence fait dorénavant « pencher d'un seul côté cette balance que le père commun n'a « plus la liberté de tenir dans l'aimable équilibre d'où sortoit « la justice; et à l'égard des liaisons, le fils toujours respectueux, « quoique sensible, conserve et conservera dans son cœur et « dans sa conduite celle que prescrit le devoir, sans qu'un « ambassadeur puisse être utile entre le père et le fils, quand il « ne s'agit que des sentiments. Il y a quatre mois que je fais « auprès de Votre Sainteté le personnage ambigu d'être ministre « comme si je ne l'étois pas : l'embarras des cérémonies qui « règle la loi des audiences publiques, et qui n'admet point les « particulières, fait de moi pour ainsi dire un second carnaval, « où Votre Sainteté défend les masques et dans lequel ceux qui

« se sont mis au-dessus des lois se les permettent. Je ne suis à « la cour de Votre Sainteté ni en masque, ni à visage découvert, « mais je sais bien que j'ai l'honneur de lui demander la liberté « de me retirer comme un homme absolument inutile. Je rendrai « compte au Roi mon maître des intentions de Votre Sainteté; « elles ont été violées par les forces temporelles, qui ont même « étouffé l'usage de celles dont l'Église avoit coutume de se « servir. Cependant je suppose que Votre Sainteté m'ordonne « d'être persuadé que les mêmes bonnes intentions restent dans « leur entier au fond de son cœur, et qu'elles reparaîtront quand « elles se trouveront moins contraintes.

« J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc. »

27 mars. — Le 27, on sut que les médecins qui étoient restés auprès du prince de Condé depuis la retraite d'Helvétius lui avoient donné du pavot pour apaiser les douleurs de sa dyssenterie, mais qu'il lui avoit monté à la tête de telle manière, que le P. de la Tour ne pouvoit trouver aucun jour à lui parler de son salut; cependant on disoit le soir que cette espèce d'ivresse s'étoit dissipée, et que ce prince avoit reçu tous ses sacrements.

On vit ce jour-là le marquis de Levis [1] remercier le Roi d'avoir bien voulu donner aux Anglois en échange pour lui deux capitaines de vaisseau et un colonel qui avoit été pris en allant pour commander dans une place en Amérique.

28 mars. — Le 28, le Roi entendit le sermon que fit, avant la cérémonie de la cène, l'abbé Robert [2], docteur de la Sorbonne, qui s'en acquitta fort bien.

On disoit ce jour-là que le prince de Condé se portoit mieux, qu'on lui avoit donné l'ipécacuana, lequel ne lui avoit point fait de mal, comme on l'avoit appréhendé; qu'il avoit dormi la nuit dernière pendant quelques heures; que, le reste de la nuit, il avoit été assez tranquille, et même qu'il avoit travaillé avec ses secrétaires pour les choses qui pouvoient regarder sa conscience.

1. Gentilhomme de Bourbonnois, gendre du duc de Chevreuse et lieutenant général, qui avoit été pris sur le vaisseau du chevalier de Nangis, au voyage d'Ecosse.

2. Frère de Robert, procureur du Roi au Châtelet de Paris; c'étoit un homme de soixante ans.

29 mars. — Le 29, on sut que toutes ces fausses lueurs d'espérance n'étoient rien, qu'il avoit été huit heures sans connoissance, et qu'il s'affoiblissoit à vue d'œil.

30 mars. — Le 30, Monseigneur, qui se portoit mieux de sa goutte, alla de grand matin faire ses pâques à la paroisse de Versailles, et ensuite le Roi y alla en faire autant, et après avoir entendu ses deux messes, il revint toucher les malades des écrouelles à l'endroit ordinaire. Sur les cinq heures après midi, il fut encore attaqué d'une colique pareille à celle qu'il avoit eue depuis peu, il fut obligé de prendre deux remèdes, et ainsi il ne travailla point à la distribution des bénéfices, et ne put pas aller à complies, où Monseigneur alla avec toute la famille royale. Le Roi ne soupa point ce jour-là, il prit seulement un bouillon sur les neuf heures, et ensuite se retira.

Le bruit couroit que le duc d'Estrées étoit mort de maladie à Rouen, où il étoit depuis quelque temps.

On sut aussi que le duc de Lorraine avoit perdu une de ses filles, ce qui obligeroit le Roi à continuer de porter le deuil, qu'il auroit dû quitter le jour de Pâques.

31 mars. — Le 31, qui étoit le jour de Pâques, tout le monde entra à l'ordinaire à son lever, qui ne fut que sur les dix heures; ce fut là qu'il dit qu'il avoit reçu une bonne nouvelle, qui étoit que Chabert, chef d'escadre, étoit arrivé au Port-Louis avec sa flotte de la mer du Sud, laquelle étoit richement chargée pour le compte de la France, mais sur laquelle il y avoit peu de chose pour le roi d'Espagne; et que toute la flotte étoit arrivée, à la réserve d'un vaisseau richement chargé, lequel s'en étoit écarté.

Au sortir de son lever, le Roi alla entendre une messe basse à la tribune de sa chapelle, n'osant se hasarder d'aller à la grand'messe, de peur d'être obligé de la quitter par quelque nécessité. Sur cela le duc de Noailles alla prendre l'ordre de Monseigneur, pour savoir s'il iroit en bas entendre la grand' messe à la place du Roi; mais, comme il se présentoit quelques difficultés touchant le cérémonial, comme par exemple si on donneroit des fauteuils à la famille royale; si, pour éviter cet inconvénient, il n'y auroit que Monseigneur qui allât en bas; si le duc de Bourgogne ne laisseroit pas d'avoir en haut un tapis; si, toute la famille royale étant en bas à la grand'messe, tout le

monde iroit à l'offrande, et si on donneroit à tout le monde la paix et le corporal à baiser; mais Monseigneur ne voulut rien décider, et renvoya le duc de Noailles au Roi, lequel, pour éviter toutes ces difficultés, ordonna que la famille royale iroit tout entière entendre la grand'messe à la tribune.

Après sa messe, le Roi travailla avec le ministre d'État de Chamillart, et il déclara qu'il n'iroit ni au sermon, ni à vêpres.

On vit ce matin-là le comte d'Épinac [1], premier gentilhomme de la chambre du duc de Bourbon, qu'il envoyoit pour savoir des nouvelles du Roi, ne pouvant quitter le prince son père, lequel étoit dans un état à ne pouvoir pas vivre longtemps.

Le bruit couroit ce jour-là que le maréchal de Villars avoit battu un convoi des ennemis, et que le duc de Savoie avoit fait dire au maréchal de Tessé qu'il pouvoit venir librement passer par Turin, et que s'il ne vouloit pas y venir, que pour lui il s'avanceroit volontiers jusqu'à Oneglia; de sorte que, sur cette nouvelle, le Roi avoit dépêché un courrier au maréchal pour lui ordonner de marcher à petites journées, afin de voir ce que feroit le duc de Savoie, lequel on savoit avoir envoyé en Hollande pour être informé au juste de l'état des choses.

L'après-dînée, le Roi fut obligé de se mettre au lit pour une nouvelle attaque de colique et il prit de nouveaux remèdes; cependant on le vit souper dans son lit à dix heures et demie du soir.

AVRIL 1709

1er avril. — Le 1er d'avril, le duc d'Enghien arriva de bonne heure à Versailles, apportant au Roi la nouvelle que le prince de Condé, son grand-père, étoit mort à une heure après minuit.

On sut le même matin que le Roi avoit bien passé la nuit, qu'il ne s'étoit levé qu'une fois, et qu'on venoit de lui tirer quatre palettes de sang; à neuf heures et un quart, il entendit la messe dans son lit, à laquelle assistèrent ceux qui avoient les entrées de la chambre [2], et ensuite il tint son conseil d'État,

1. Gentilhomme de Bourgogne, qui avoit été capitaine de gendarmerie.
2. C'est-à-dire les officiers principaux de sa maison, et quelques moindres qui avoient ce droit par leurs charges.

qu'il n'avoit pu tenir le jour précédent ; il se leva à midi et demi et dîna en public à son petit couvert, mais à deux heures et demie, la colique lui reprit, et il fut obligé de se remettre au lit.

On disoit ce jour-là que le marquis d'Ancenis épousoit Mlle d'Entragues [1], qui lui apportoit en mariage quatre cent cinquante mille livres, et que le duc de Charost, son père, lui cédoit son gouvernement de Dourlens et la terre d'Ancenis [2].

Le bruit couroit aussi que le président Rouillé étoit revenu à Anvers avec une escorte des Hollandois, pour y prendre cent mille livres qu'on lui avoit fait tenir en cette ville, et qu'ensuite il s'en étoit retourné en Hollande. On mandoit aussi de Toulon que d'Iberville [3], envoyé du Roi à Gênes, mandoit positivement qu'il n'y avoit rien à craindre pour Toulon la campagne prochaine, qu'il n'y avoit plus aucuns magasins le long de la côte, et qu'ils avoient été tous épuisés pour munir les vaisseaux que les ennemis avoient envoyés à Naples pour charger les troupes qu'ils devoient passer en Catalogne, et auxquelles ils devoient joindre quelques méchantes troupes nouvelles qui s'assembloient à Finale.

2 avril. — Le 2 au matin, le Roi signa le contrat de mariage du marquis d'Ancenis, et il alla de son pied entendre la messe à sa chapelle, ayant eu une très bonne nuit. Il tint son conseil de finances à l'ordinaire, il dîna en public à son petit couvert, et comme il n'eut l'après-dînée aucun ressentiment de sa colique, après avoir travaillé avec le ministre d'État de Chamillart jusqu'à cinq heures, il passa chez la marquise de Maintenon, et il soupa à son ordinaire à son grand couvert.

On eut nouvelle ce jour-là que la maréchale de Tessé [4] étoit morte en son château d'Aulnay en basse Normandie.

1. Son père étoit un homme d'affaires qui s'appeloit Gorge, et qui avoit pris le nom d'Entragues en épousant Mlle de Valençay, nièce du défunt maréchal de Luxembourg, après lequel mariage il s'étoit absolument retiré des affaires; sa femme étoit morte, et il avoit plusieurs enfants.

2. Il falloit que cela se fît par un accommodement de famille, car la terre d'Ancenis valoit plus toute seule que tout le bien que pouvoit avoir le marquis d'Ancenis, qu'on disoit seulement avoir cent mille écus du bien de sa mère, laquelle étoit fille du prince d'Espinoy et d'une sœur du duc de Béthune, père du duc de Charost.

3. Il avoit été commis du marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État, et passoit pour homme d'esprit.

4. C'étoit une damoiselle de basse Normandie.

3 avril. — Le 3, le Roi, se portant bien, tint le matin son conseil d'État, et après avoir dîné modiquement en public [1], il alla se promener à Marly.

On disoit ce jour-là une nouvelle bien contraire à celle du jour précédent, qui étoit que le prince de Monaco mandoit que le duc de Savoie faisoit de grands préparatifs de son côté, et qu'il avançoit de jour en jour ses postes du côté de Monaco.

4 avril. — Le 4, le Roi continuant à se bien porter, il prit une nouvelle médecine, qui lui fit un très bon effet. On apprit ce matin-là que le duc de Bretagne avoit eu la fièvre avec frisson et un assez grand dévoiement, mais qu'il se portoit mieux, et on attribua cette incommodité aux dents qui lui perçoient.

On apprit aussi le même jour que la présidente Molé [2] étoit morte subitement à Champlâtreux, quoiqu'elle fût aussi maigre et qu'elle eût le col aussi long que femme du monde.

On parloit beaucoup ce jour-là dans le monde des éclats que le duc de Vendôme, revenu depuis peu à la cour, faisoit contre Puységur, qu'il prétendoit lui avoir rendu de très mauvais offices auprès du Roi.

Le même jour, la *Gazette de Hollande* marquoit précisément que l'Empereur avoit nommé le comte de Sintzendorf [3] pour aller en Hollande examiner les propositions qu'on faisoit pour la paix, et pour y servir de plénipotentiaire en cas de besoin.

5 avril. — Le 5, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien, le prince de Conti et le duc du Maine, en grands manteaux et suivis d'un nombreux cortège de gens en même équipage, vinrent faire révérence au Roi, comme il rentra dans son cabinet en revenant de la messe. Ils reçurent ce jour-là les visites des courtisans, faisant dire par leurs suisses qu'il ne falloit y venir qu'en grand manteau; plusieurs courtisans le firent, plusieurs autres furent renitents.

Le soir, on commença à voir la liste des bénéfices dont l'in-

1. Ce n'étoit pas son ordinaire, car il mangeoit beaucoup naturellement.

2. Veuve du dernier président Molé, président à mortier; elle étoit fille d'un nommé Betau, receveur des consignations des requêtes du palais; son frère avoit été maître des requêtes, et ses deux sœurs la présidente Poncet et la femme de de Creil, maître des requêtes et intendant à Rouen.

3. Un des principaux du conseil de l'Empereur, et le plus grand ennemi de la France, où il avoit été ambassadeur extraordinaire.

commodité du Roi avoit fait différer la distribution, qui avoit enfin été faite le matin de ce jour-là. On sut donc que le Roi avoit donné l'évêché de Marseille à l'abbé de Belzunce [1], grand vicaire d'Agen; l'abbaye d'Auberive, à l'abbé de Champigny [2]; l'abbaye d'Epernay, à l'abbé le Pilleur [3]; l'abbaye de Gaillac, à l'évêque de Poitiers [4]; l'abbaye d'Ardennes, à l'abbé de la Bastie [5], grand vicaire de Chartres; l'abbaye de Bonnefont, à l'abbé de Lansac [6], grand vicaire de Bayonne; l'abbaye de Saint-Léon, à l'abbé de Suze [7]; l'abbaye de Sandras, à l'abbé Fantin [8]; l'abbaye d'Essonne, à l'abbé de Villebreuil [9]; le prieuré de Chaulx, à l'abbé Boizot [10], chanoine de Besançon; l'abbaye de Saint-Aubert, à dom Pouillaude, avec deux mille livres de pension pour l'abbé de Mellin [11], prévôt de Seclin; l'abbaye de Saint-Césaire d'Arles à Mme de Graveson [12]; l'abbaye de Bontz, à Mme de Sallières [13]; l'abbaye de Saint-Esprit, à Mme [14]...; l'abbaye d'Andlau, à

1. Gentilhomme de Gascogne, frère de Castelmoron et neveu du duc de Lauzun, auquel il avoit sans doute l'obligation de son élévation, aussi bien qu'à l'évêque d'Agen, ci-devant Hébert, prêtre de la Mission, curé de Versailles et homme de mérite.

2. D'une famille de robe de Paris, frère du chef d'escadre de Champigny, Noroy, intendant en Canada, du défunt évêque de Valence et du trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris. Il était prévôt de la principale église de Lille, il s'étoit allé enfermer dans cette place avant qu'elle fût assiégée, et en étoit sorti aussitôt qu'elle avoit été prise, malgré toutes les propositions avantageuses que les ennemis lui avoient faites, jusqu'à lui offrir de lui laisser sa place de commissaire dans les États de la châtellenie de Lille.

3. Neveu de du Buisson, intendant des finances.

4. Ci-devant l'abbé de la Poippe, comte de Saint-Jean de Lyon; on disoit qu'il donnoit tout aux pauvres.

5. Gentilhomme de Dauphiné, frère de Verceil, enseigne des gardes du corps.

6. Gentilhomme de Gascogne de bonne maison.

7. Gentilhomme de Dauphiné, neveu du comte de Suze.

8. Il étoit de Briançon en Dauphiné, et avoit quitté l'abbaye d'Oulx lorsque le duc de Savoie s'en étoit rendu maître.

9. Gentilhomme de Languedoc, dont le père étoit attaché au comte de Toulouse et étoit aussi père de la comtesse de Monasterol.

10. Second fils du procureur général du parlement de Besançon.

11. Gentilhomme liégeois, ci-devant prévôt du chapitre de Huy, qui, s'étant attaché à la France, avoit obtenu la prévôté du chapitre de Seclin, proche Lille, et une pension sur l'abbaye de Loo, qui en est aussi fort voisine.

12. Damoiselle de Provence.

13. Fille de Sallières, ingénieur qui commandoit dans une place en Franche-Comté.

14. Elle ne fut pas donnée, c'est pourquoi on n'a rien mis ici.

Mme d'Andlau [1]; la trésorerie de la Sainte-Chapelle de Bourges, à l'abbé le Hourt [2].

On disoit le même soir que l'archevêque de Bourges [3], frère du duc de Tresmes, étoit extrêmement malade.

6 avril. — Le 6, l'ambassadeur de Venise à jour extraordinaire eut une audience secrète du Roi dans son cabinet. On sut aussi que le Roi avoit donné le gouvernement des Iles au comte de Phélypeaux [4], lieutenant général de ses armées, et ci-devant son ambassadeur auprès du duc de Savoie.

L'après-dînée, le Roi fit dans la petite cour de son château de Versailles la revue de ses deux régiments des gardes françoises et suisses [5], et il en fut très content. Il arriva aussi l'après-dînée à Versailles une compagnie des gardes du corps, qui fut celle d'Harcourt, laquelle venoit pour se trouver à la revue que le Roi devoit faire de ses gardes du corps et de ses grenadiers à cheval, le 11 du mois, à Marly.

7 avril. — Le 7, on apprit, par la cour d'Angleterre, que l'adresse qu'on avoit dite quelques jours auparavant avoir été présentée à la reine Anne par la Chambre des communes, par laquelle elle la supplioit de faire attention sur les propositions que la France faisoit pour la paix, avoit eu des suites assez considérables; que le Parlement s'étoit encore assemblé sur ce sujet, que cette affaire avoit été fort agitée dans la Chambre des seigneurs; qu'on y avoit parlé fortement pour empêcher les

1. Cette abbaye étoit en Alsace, et la nouvelle abbesse, une damoiselle allemande.

2. C'étoit un homme de Berry, qui étoit déjà chantre de la même Sainte-Chapelle.

Outre ces bénéfices, le Roi en donna encore une quarantaine de petits, de quelques-uns desquels qui étoient dans les cathédrales, il laissa la disposition aux évêques, néanmoins sans son brevet, pour ne pas perdre ses droits.

3. Il étoit nommé au cardinalat par la Pologne.

4. Toute la marine en murmuroit, parce qu'il sembloit que le comte de Pontchartrain, qui en étoit secrétaire d'État, n'auroit pas dû lui ôter un emploi si considérable: mais d'ailleurs ce comte de Phélypeaux étoit son parent et de même nom que lui, il étoit malheureux, et avoit du mérite; n'étoit-il pas naturel qu'il lui rendît service au préjudice de la marine, principalement la chose n'étant pas sans exemple, puisque d'Éragny capitaine au régiment des gardes, avoit eu ce commandement?

5. Il étoit dans une petite calèche découverte à deux chevaux, et Monseigneur dans une toute semblable.

entreprises du prétendant [1], celle qu'il avoit manquée sur l'Écosse, qui avoit fort troublé l'État, et qui l'avoit pensé renverser, ne laissant pas lieu de douter qu'il n'en fît encore d'autres; qu'il falloit au plus tôt envoyer de ce côté des troupes suffisantes pour assurer la tranquillité de l'État, et falloit d'ailleurs prendre les mesures nécessaires pour assurer la succession; que sur cela, milord Godolfin [2], l'oracle du Parlement, s'étoit levé et avoit dit qu'il n'y avoit qu'un seul moyen assuré pour y réussir, qui étoit de faire la paix; que, quand elle seroit faite, toutes les affaires seroient en pleine sûreté, et qu'il falloit prier la reine d'insister sur deux articles, l'un qu'on rasât Dunkerque [3], et l'autre qu'on mît [4] le prétendant entre les mains des Anglois [5]; que cela avoit été résolu, et qu'on avoit nommé le milord Marlborough pour aller en Hollande en qualité de plénipotentiaire.

On ne parloit alors que de l'effroyable cherté du blé, causée par le mauvais temps, qui faisoit presque désespérer d'en avoir cette année. On disoit que la famine étoit en Dauphiné, en Provence et en Languedoc, et qu'il s'étoit déjà fait plusieurs attroupements dans les provinces, où on avoit pillé les blés des munitionnaires, comme à Bordeaux, à Beauvais, où l'on avoit même brûlé une ferme au marquis des Marais, grand fauconnier de France, à Nogent-sur-Seine, à Orléans et en divers autres endroits, sans en excepter Paris, où il y avoit déjà bien eu du mouvement. On assuroit en même temps que la famine étoit aussi en Hollande, que le pain y coûtoit vingt sols la livre, et que les peuples y crioient hautement que c'étoit trop de n'avoir point la paix et point de pain.

On sut alors que la princesse de Talmond [6] avoit fait une

1. C'est ainsi qu'ils appeloient leur roi légitime Jacques III.

2. Il étoit secrétaire d'État, et l'homme le plus accrédité du parlement d'Angleterre.

3. On ne croyoit pas que, quand la France passeroit cet article, que les Hollandois y consentissent, parce qu'il leur falloit cet entrepôt de vaisseaux françois pour s'opposer à la tyrannie des Anglois.

4. On savoit bien que la France n'y consentiroit jamais.

5. Ces deux propositions étoient bien captieuses, et étoient fort suspectes de supercheries; car, en proposant des choses qu'on étoit bien certain qu'on n'obtiendroit pas, c'étoit éluder la paix, en faisant semblant de la vouloir.

6. Seconde fille du marquis de Bullion, gouverneur du Maine et prévôt de Paris.

fausse couche; que la marquise de Listenois [1] s'étoit aussi blessée de sa première grossesse, et que la marquise de Courcillon [2], qui auroit dû être accouchée, étoit dans un grand péril, son enfant ne se trouvant pas placé dans l'endroit où il devoit l'être naturellement.

On disoit aussi presque affirmativement que la paix étoit signée en Hollande du 25 de mars.

8 avril. — Le 8, on apprit que la comtesse de Lignières [3] étoit accouchée d'un garçon; grande joie pour sa famille, parce qu'elle en avoit déjà perdu trois.

Le bruit couroit fortement ce jour-là que le duc de Vendôme, qui avoit vendu son équipage, ne laisseroit pas de servir en Flandres, et que Monseigneur avoit insisté pour l'avoir avec lui.

On sut encore que Ligondez étoit véritablement mort, et que le Roi avoit accordé au marquis de Brissac la grâce de faire passer la lieutenance générale d'Angoumois sur la tête de son petit-fils, le marquis de Bracq [4], mestre de camp de cavalerie.

Cependant on assuroit que la paix étoit conclue en Hollande, et que les États-Généraux n'avoient donné à leurs alliés que jusqu'au 28 de mars [5] pour se déterminer.

Le même jour, Madame reçut des lettres de la duchesse d'Hanovre [6], qui portoient la confirmation et le détail de la grande victoire que le roi de Suède avoit remportée sur les Moscovites, dans une bataille où le czar avoit pensé être pris, et où ce roi victorieux avoit pensé aussi succomber, ayant été longtemps environné avec très peu de gens par seize cents Moscovites.

9 avril. — Le 9, le prince de Conti partit des Tuileries avec

1. Seconde fille de la comtesse de Mailly, dame d'atour de la duchesse de Bourgogne.

2. Belle-fille du marquis de Dangeau, chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, et fille du marquis de Pompadour.

3. Fille aînée du marquis de Sourches, grand prévôt de France; son mari étoit le dernier des fils du ministre d'État Colbert, et avoit été capitaine de gendarmerie.

4. Son père, qui étoit d'une ancienne maison et colonel d'infanterie, avoit épousé la fille unique du marquis de Brissac, et n'en avoit que ce seul garçon quand il fut tué.

5. Ou pour mieux dire au 28 avril.

6. Princesse de la maison palatine, sœur de la princesse de Condé et belle-mère de l'Empereur.

le duc de Tresmes [1] dans un carrosse du Roi, escorté par un détachement de gardes du corps, commandé par des Fourneaux, et par un détachement des Cent-Suisses, et alla en cérémonie donner de l'eau bénite au prince de Condé.

On disoit le même jour que les Hollandois avoient sursis les subsides que les Provinces devoient payer pour les frais de la campagne prochaine, et que leurs troupes n'étoient point payées depuis un an, non plus que celles de France.

10 avril. — Le 10 au matin, le Roi signa le contrat de mariage du marquis d'Avéjan [2], capitaine en son régiment des gardes, avec Mlle de Nogent [3], qui lui apportoit cinquante mille écus, sans les autres commodités, et les espérances. On donnoit aussi pour certain que la ville d'Utrecht étoit nommée pour être le lieu des conférences pour la paix.

On apprit aussi que le Roi avoit différé le départ des équipages du duc de Bourgogne au 10 de mai, et celui des équipages de Monseigneur au 15.

L'après-dînée, le Roi partit de Versailles et vint faire la revue de ses quatre compagnies de gardes du corps et de sa compagnie de grenadiers à cheval au Trou d'Enfer, dans son parc de Marly, où il vint ensuite s'établir pour dix jours.

11 avril. — Le 11, il vint à Marly deux médecins anglois, qui firent avec Fagon, premier médecin du Roi, une très longue consultation sur l'état où se trouvoit la reine d'Angleterre, laquelle paroissoit attaquée d'une espèce de consomption, maigrissant et s'affoiblissant à vue d'œil.

Le bruit couroit aussi que le Roi avoit taxé pour deux ans le setier de blé à vingt livres; mais cette sage précaution ne servoit à rien, si on ne faisoit ouvrir les greniers de ceux dont l'avarice vouloit profiter de la misère du peuple dans cette conjoncture très fâcheuse de la cherté universelle du blé.

Ce jour-là, le Roi fit au même endroit une seconde revue de

1. Premier gentilhomme de la chambre du Roi et gouverneur de Paris.
2. Gentilhomme de Languedoc, dont le père étoit lieutenant général, lieutenant-colonel du régiment des gardes, commandant pour le Roi à Nancy et gouverneur de Furnes.
3. Elle étoit fille d'un homme de Paris qui avoit été secrétaire des commandements de Madame, et qui avoit épousé la sœur de Guinet, maître des requêtes.

ses gardes du corps et de ses grenadiers à cheval, et il les vit tous en détail.

On parloit alors de l'assemblée des États que le roi d'Espagne avoit convoqués pour faire reconnoître son fils, le prince des Asturies, héritier de sa couronne, et les gens sages disoient que ce prince avoit beaucoup hasardé en assemblant les États; qu'en bonne politique, il ne falloit jamais mettre ensemble tant d'esprits turbulents, que tout en étoit à appréhender, et même qu'il y en avoit déjà quelques-uns qui paroissoient mal intentionnés.

12 avril. — Le 12, un autre sujet occupoit les courtisans : le prince de Condé, dernier mort, s'étoit toujours appelé Monsieur le prince tout court, comme son père et son grand-père, parce qu'il étoit premier prince du sang, et qu'il en avoit toutes les prérogatives. Jusqu'à sa mort, le duc d'Orléans n'avoit rien dit, quoique son fils le duc de Chartres fût naturellement le premier prince du sang. Mais aussitôt qu'il avoit été mort, le duc d'Orléans avoit dit hautement qu'il n'y avoit point d'autre premier prince du sang que son fils, et que le duc de Bourbon [1], n'étant point le premier prince du sang, ne pouvoit point s'appeler Monsieur le prince, comme il sembloit qu'il vouloit en prendre le nom. La difficulté étoit que le duc d'Orléans ne vouloit pas aussi que son fils quittât le nom de duc de Chartres pour prendre celui de Monsieur le prince, ayant des prétentions plus élevées pour son fils [2]; de sorte qu'il vouloit bien qu'il eût tous les avantages de premier prince du sang, mais il ne vouloit pas qu'il en portât le nom, ni qu'un autre que lui le portât. A cela les gens qui étoient dans les intérêts du duc de Bourbon répondoient qu'il falloit que le duc d'Orléans optât pour son fils; que, s'il vouloit avoir toutes les prérogatives de premier prince du sang, comme elles lui appartenoient de droit, il falloit qu'il s'appelât Monsieur le prince, et que, s'il ne vouloit pas lui faire quitter le nom de duc de Chartres pour prendre le nom de Monsieur le prince, il ne devoit pas empêcher le duc de Bourbon de le porter, comme son père et son grand-père, puisque, s'il ne lui étoit pas permis de le prendre, il n'y auroit plus personne en

1. Qui étoit son beau-frère, ayant épousé la fille aînée du Roi et de la marquise de Montespan, et le duc d'Orléans ayant épousé la cadette.

2. Il vouloit que son fils fût au-dessus des princes du sang, quoiqu'il en eût toutes les prérogatives.

France qui s'appelât Monsieur le prince, et qu'il ne feroit point de tort au duc de Chartres en le portant, puisqu'il ne vouloit pas le porter lui-même. Ces questions avoient été portées au Roi, mais il n'avoit pas jugé à propos de les décider; ce qui n'étoit pas avantageux au duc de Bourbon, car c'étoit en quelque manière accorder la provision au duc de Chartres. Outre cela, le duc d'Orléans avoit encore une prétention : il faisoit appeler sa fille aînée Mademoiselle tout court, quoique ce titre n'eût jamais appartenu qu'aux petites-filles de roi [1], et l'année dernière, pendant une absence du duc et de la duchesse de Bourbon et une maladie de la princesse de Conti, la duchesse d'Orléans avoit fait venir sa fille à Versailles, l'avoit présentée au Roi dans les formes [2], et avoit obtenu du Roi qu'elle mangeât avec lui à son grand couvert, avec la duchesse de Bourgogne et Madame, honneur qui n'étoit point accordé aux princesses du sang [3].

13 avril. — Le 13, toute la famille du défunt prince de Condé alla porter le cœur de ce prince en cérémonie à l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine de Paris, ce prince ayant légué en mourant une somme de quarante mille livres pour y décorer une chapelle.

14 avril. — Le 14, on sut que l'Estrade [4], lieutenant des gardes du corps, de quartier auprès du Roi, étoit assez malade ; mais on apprit en même temps que d'Avignon [5], major des gardes du corps, étoit beaucoup plus mal, qu'on l'avoit saigné

1. Sa fille n'étoit qu'arrière-petite-fille de Louis XIII.

2. Le Roi ne connoissoit aucune femme, pas même les princesses de son sang, qu'après qu'elles lui avoient été présentées dans les formes; il pouvoit bien les voir, mais ce n'étoit jamais qu'incognito, et il avoit de cette manière vu les trois filles du duc d'Orléans à Marly.

3. Il n'y avoit qu'à Marly où elles mangeoient soir et matin avec le Roi, comme toutes les autres femmes; mais cela étoit censé une liberté de campagne, et toutes les femmes y étoient toujours en robe de chambre, au lieu qu'à Versailles et ailleurs la duchesse de Bourgogne, Madame et la duchesse d'Orléans ne mangeoient avec le Roi qu'en grand habit.

4. Vieil officier gascon, qui étoit parvenu par les degrés et qui étoit ancien lieutenant général.

5. Il étoit Provençal et étoit parvenu par les degrés, et c'étoit un homme fait à plaisir pour l'emploi qu'il occupoit; il étoit d'une figure belle et agréable, il avoit un esprit délié, souple et engageant, et ce n'étoit pas sans raison que le Roi l'avoit choisi et l'avoit honoré de sa confiance.

brusquement pour une grosse fièvre avec une fluxion de poitrine, et qu'on l'avoit transporté à Versailles.

15 avril. — Le 15, on le disoit dans un extrême danger, qu'il avoit outre cela une pleurésie, qu'il crachoit le sang, que son ventre étoit fort tendu et que sa tête commençoit à s'embarrasser. On sut aussi que Clavigny [1], exempt des gardes du corps dans la compagnie de Villeroy, s'étant trouvé à la revue absolument hors d'état de servir, le Roi lui avoit accordé la pension ordinaire des exempts qui se retiroient [2], et avoit donné son bâton à Marconnel [3], ancien brigadier de la même compagnie.

16 avril. — Le 16, on disoit que d'Avignon se portoit un peu mieux, cependant les avis étoient différents sur son sujet, et le soir, il demanda lui-même le saint viatique, et le reçut.

17 avril. — Le 17 au matin, on assuroit qu'il se portoit mieux; mais, sur le midi, il en vint à Marly de très fâcheuses nouvelles, qui se changèrent pourtant le soir en de plus favorables.

On y vit ce jour-là une *Gazette de Hollande* qui portoit que le Pape avoit enfin reconnu l'archiduc roi d'Espagne, et qu'ayant voulu faire voir au duc d'Uceda, ambassadeur du roi Philippe V, les langes bénits qu'il vouloit envoyer pour le prince des Asturies, ce duc lui avoit répondu qu'il supplioit Sa Sainteté de l'en excuser, et que, n'étant plus ambassadeur auprès d'elle, il n'en pouvoit plus faire aucunes fonctions, ce qui étoit très sage, car le Pape ayant reconnu l'archiduc roi d'Espagne, le marquis de Prié, qui étoit le plus fort, n'auroit pas manqué de le faire enlever, et de faire maltraiter tous ses gens, ce qu'il ne pouvoit plus faire n'étant plus qu'un simple particulier, contre lequel il n'avoit plus de prétexte.

La même *Gazette* marquoit la confirmation de la grossesse de l'archiduchesse, et que l'escadre des ennemis étoit partie de Naples chargée de munitions de guerre et de bouche et de quatre mille cinq cents hommes pour la Catalogne. Elle ajoutoit qu'il arrivoit journellement à Naples un grand nombre de soldats réformés, qui rendroient bientôt les troupes de l'Empereur complètes. Elle marquoit aussi que le roi de Danemark, à la prière

1. Gentilhomme de Lyonnois.
2. C'étoit de quinze cents livres.
3. Il étoit de Picardie.

du Pape, s'acheminoit vers Rome, et qu'il avoit déjà passé en Toscane, où il avoit été reçu magnifiquement par le grand-duc. Elle portoit encore que l'Empereur avoit donné le gouvernement du Milanois au duc de Modène [1], sur la démission qu'en avoit donnée le prince Eugène, qui ne l'avoit peut-être pas fait sans quelque chagrin [2], et que le général comte de Thaun [3], qui avoit témoigné ne vouloir plus servir sous le duc de Savoie, ne laissoit pas de lui mener un grand secours, et d'aller servir sous lui la campagne prochaine, pour laquelle ce prince faisoit de grands préparatifs.

La même *Gazette* sembloit traiter de chimère la prétendue victoire du roi de Suède sur les Moscovites; elle marquoit la maladie et la guérison de l'héritier présomptif du czar, et assuroit qu'il menoit à son père un secours considérable, et que la faction polonoise opposée au roi Stanislas menaçoit de lui nommer un compétiteur. Elle portoit encore que le prince duc de Marlborough étoit arrivé à la Haye, où Cadogan [4] lui avoit fait un grand festin, aussi bien qu'au prince Eugène, et qu'ils travailloient tous les jours à des affaires importantes avec les députés des Etats-Généraux; que le prince de Hesse [5] étoit arrivé en Hollande, pour y avancer ses affaires auprès de la reine Anne, qu'il prétendoit épouser, aussi bien que le duc d'Hanovre [6]; qu'il étoit aussi arrivé à la Haye des députés des cercles du Rhin, qui y avoient apporté des mémoires touchant les intérêts qui les regardoient, en cas que l'on fît la paix. Elle disoit encore qu'il marchoit dix-huit mille hommes des troupes du roi de Prusse, que le prince héréditaire de Prusse amenoit aux Hollandois [7].

1. Son beau-frère.

2. Car quel établissement l'Empereur pouvoit-il lui donner pour des services si éclatants, qui pût égaler le gouvernement de Milan? On disoit pourtant qu'il lui destinoit en propre les Pays-Bas espagnols.

3. L'Empereur l'avoit fait comte depuis qu'il avoit soutenu le siège de Turin.

4. Général major de ses troupes, et son homme de foi.

5. C'étoit le prince héréditaire de Hesse-Cassel.

6. Il y avoit longtemps qu'il étoit marié, mais il étoit séparé d'avec sa femme, et parmi les luthériens la séparation du mariage en emporte la dissolution, selon la manière des juifs.

7. Cela ne sentoit guère la paix, et les Hollandois, n'ayant que vingt mille hommes de troupes de leur nation, étoient bien hardis de faire venir encore dix-huit mille Prussiens commandés par le prince

Cependant le bruit couroit à la cour que les négociations pour la paix devenoient plus vives; mais cela ne se disoit que sourdement.

18 avril. — Le 18, on voyoit à Paris une lettre d'un officier général qui étoit en Flandres à un général des vivres de cette armée-là qui étoit à Paris, par laquelle il lui mandoit qu'il n'y auroit point de campagne, parce que le prince Eugène avoit dit tout haut que la paix étoit faite avec les Hollandois, et que bientôt il y auroit une suspension d'armes générale; mais les gens sages ne croyoient pas qu'il fallût faire un grand fond sur ce discours du prince Eugène, d'autant plus que, peu de temps auparavant, il en avoit tenu de tout contraires.

Le soir, le P. le Tellier arriva pour la première fois à Marly, et le Roi le voyant lui dit : « *Mon père, vous voilà donc enfin devenu courtisan malgré vous?* »

19 avril. — Le lendemain matin, au lieu de travailler avec lui à l'ordinaire [1], il lui fit voir une bonne partie de ses jardins, et l'on sut que d'Avignon étoit hors de danger.

L'après-dînée, le Roi alla au Trou d'Enfer faire la revue de ses deux compagnies de mousquetaires, dont il fut fort content; il y fit recevoir quelques officiers [2], et entre autres Baron [3], premier maréchal des logis de la seconde compagnie, y fut reçu cornette par la mort de des Combes [4].

20 avril. — Le 20 au matin, le Roi fit voir au P. le Tellier le reste de ses jardins et de ses fontaines, et l'après-dînée, il travailla avec lui.

Le soir, il revint s'établir à Versailles pour y rester jusqu'au 1er de mai, qu'il avoit résolu de retourner à Marly pour y rester jusqu'à la surveille de la Pentecôte [5].

héréditaire de Prusse, qui pouvoit en un tournemain s'emparer de leur république, et se faire comte de Hollande.

1. Les confesseurs du Roi avoient toujours les vendredis pour travailler avec lui sur les affaires de leur ministère.

2. Quand le Roi faisoit recevoir des officiers dans ses mousquetaires, il se mettoit à la tête de l'escadron, le visage tourné vers la troupe; le capitaine lieutenant, ou en son absence l'officier commandant se mettoit à côté de lui le chapeau sous le bras, et appeloit distinctement par leurs noms ceux qui devoient être faits officiers, qui sortoient aussitôt des rangs; et alors il disoit à haute voix : « *Mes compagnons, le Roi vous donne tel et tel* », etc., suivant le grade où chacun montoit.

3. Vieil officier de la province de Boulonois.

4. Vieil officier picard.

5. Pour avoir le temps de se confesser, car il communioit toujours la

Il étoit ce jour-là quelque bruit d'une grossesse de la duchesse de Bourgogne, sur ce qu'elle n'avoit pas mangé maigre le vendredi et le samedi, et qu'elle avoit même témoigné avoir envie de manger du cochon de lait.

Ce soir-là, les gens qui venoient en foule de Paris [1] apportèrent une nouvelle dont on n'avoit rien dit à Marly, qui étoit que jamais on n'avoit fait en Espagne de si grandes magnificences que celles que les États avoient faites pour la reconnoissance du prince des Asturies; qu'il avoit été reconnu avec de grandes démonstrations de joie, et qu'ensuite on avoit chassé le nonce du Pape de Madrid, ne lui ayant donné que douze heures pour en sortir; que les États avoient ordonné qu'on n'auroit plus recours à Rome pour aucune chose que ce pût être, et que les évêques s'étoient assemblés pour prendre des mesures sur cette affaire.

21 avril. — Le 21, on apprit que l'évêque de Chartres, qui étoit incommodé depuis longtemps, et qui partoit pour les eaux de Bourbon, avoit obtenu du Roi son neveu, l'abbé de Mérinville [2], pour coadjuteur, ce qui ne s'étoit point fait depuis longtemps.

Ce jour-là, les nouvelles qui venoient de Paris n'étoient pas bonnes pour la paix, qu'on y disoit tout haut être rompue; mais les François sont extrêmes en tout.

L'après-dînée, le chancelier scella l'édit pour une nouvelle monnoie, c'est-à-dire des louis d'or à seize livres dix sous et des écus blancs à quatre livres huit sous, dont on alloit fabriquer trente millions des lingots qui étoient venus par les dernières flottes.

22 avril. — Le 22, le maréchal de Berwick partit de Versailles en poste pour se rendre à son armée de Dauphiné, et on

veille de la Pentecôte, à cause que, le jour de la fête, il avoit à faire la marche de l'Ordre du Saint-Esprit, qui ne se seroit pas accordée avec les deux messes de communion et la touche des malades.

1. Il y en avoit ce jour-là plus qu'on en eût vu il y avoit longtemps.

2. Fils du comte de Rieux, qui étoit fils aîné du comte de Mérinville, capitaine général, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et lieutenant général pour le Roi en Languedoc. Le comte de Rieux avoit épousé une fille de Launay-Gravé et de Mlle Godet, qui, après sa mort, épousa le marquis de Piennes, et cette demoiselle Godet, qui étoit une des belles femmes de son temps, étoit sœur ou cousine germaine de l'évêque de Chartres, qui s'appeloit Godet des Marais.

assuroit que la paix étoit signée entre les Moscovites et le roi de Suède, qui vouloit absolument pousser le dessein de la ligue qu'il avoit faite avec tous les protestants pour faire élire un roi des Romains de leur religion. D'ailleurs Paris commençoit à dire que la paix qu'on négocioit en Hollande étoit rompue, et cependant le maréchal de Boufflers avoit fait son équipage pour y aller en qualité de plénipotentiaire [1].

Le 22, on sut que le Roi avoit donné des commissions de colonel à deux officiers de son régiment des gardes, qui étoient Romainville [2], aide-major, et des Fougerais [3], lieutenant de grenadiers.

On disoit ce jour-là que l'on tiroit de Namur, de Charleroy et de Maubeuge, toute l'artillerie et toutes les munitions de guerre, pour remettre ces places entre les mains des Hollandois, ce qui ne se pouvoit faire que comme une des conditions de la paix.

23 avril. — Le 23, on apprit que le vieux marquis de Saumery [4], capitaine de Chambord, y étoit extrêmement malade, et que son fils, le comte de Saumery [5], et le marquis de Saumery [6], son petit-fils, étoient partis en poste pour se rendre auprès de lui.

Le bruit couroit aussi qu'il étoit arrivé à Marseille plusieurs bâtiments chargés de blé, mais que le grand maître de Malte en avoit fait prendre onze, et que le Roi avoit fait dire au bailli de Noailles [7], son ambassadeur auprès de Sa Majesté, de lui mander que, s'il n'en faisoit pas raison, il feroit saisir tous les revenus que la religion avoit en France.

Cependant la *Gazette de Hollande* portoit que les Anglois

1. Il n'en demeuroit pas d'accord, mais on s'étoit aperçu qu'il n'avoit pas vendu ses mulets, et qu'il avoit fait d'autres dépenses qui ne paroissoient point nécessaires pour servir seulement son quartier auprès du Roi.

2. Gentilhomme des environs de Versailles.

3. Son père étoit sergent-major de bataille, qui étoit une charge abolie qui ressembloit beaucoup à celle de major général.

4. Il avoit plus de quatre-vingt-cinq ans, et avoit été en son temps homme de réputation commandant le régiment de l'Altesse, qui étoit celui du duc d'Orléans, oncle du Roi, auquel il avoit toujours été attaché; il avoit épousé une sœur de la femme du ministre d'État et contrôleur général Colbert.

5. Il avoit été autrefois guidon des gendarmes du Roi.

6. Il étoit cornette des chevau-légers de la garde.

7. Frère cadet du cardinal archevêque de Paris.

avoient envoyé des vaisseaux à Alger pour y charger du blé, et que, si on leur en refusoit, ils bombarderoient cette place; mais on assuroit en même temps que le Grand Seigneur n'avoit donné permission en Barbarie d'en délivrer qu'une certaine quantité pour la France seulement. On ajoutoit que les marchands de Marseille avoient demandé au Roi des corps de ses vaisseaux de guerre afin de les armer pour escorter leurs convois de blé, ce que Sa Majesté leur avoit accordé. On apprit encore que le maréchal de Tessé avoit été poussé dans son trajet [1] par des corsaires, et qu'il avoit eu bien de la peine à se sauver à Antibes.

24 avril. — Le 24, on vit l'abbé de Castiglione [2] remercier le Roi de lui avoir accordé sa gratification de trois mille livres, et tout le monde en fut ravi, car ce jeune prince, qui avoit une conduite très conforme à son état, faisoit pitié à tout le monde, n'ayant pas de pain, pour s'être attaché à la France.

Le soir, comme le Roi revenoit de la chasse, la duchesse du Maine lui fit la révérence en mante, la duchesse de Bourbon l'ayant faite quelques jours auparavant.

On sut le même jour que le comte de Grammont [3], colonel d'un petit régiment d'infanterie, le vendoit pour acheter le guidon des gendarmes flamands que des Mousseures avoit à vendre.

Ce jour-là, du Couldray-Genier [4] tomba en apoplexie dans la galerie de Versailles, quoiqu'il fût un des plus maigres hommes du monde, mais il n'en mourut pas sur-le-champ. Le comte de Beaujeu [5], jeune colonel d'infanterie, ne fut pas si heureux; car, ayant été ce jour frappé d'un coup de sang, il en mourut peu d'heures après.

On sut le même jour que le départ du régiment des gardes

1. Il l'avoit fait avec deux galères du Roi, et celle qui portoit ses équipages avoit été longtemps investie dans un port de l'État de Gênes.
2. De la maison de Gonzague, dont étoit le défunt duc de Mantoue.
3. Gentilhomme de Franche-Comté, qui avoit été sous-lieutenant au régiment des gardes.
4. Fils d'un conseiller de la grand'chambre du parlement de Paris; il étoit cousin germain du marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi.
5. Il étoit fils de Bouthillier, ci-devant conseiller au parlement de Paris, qui étoit le dernier des enfants de Chavigny, ministre d'État sous Louis XIII.

étoit différé jusqu'au 4 de mai, et Monseigneur alla s'établir à Meudon pour jusqu'au 1er de mai, que le Roi devoit aller à Marly pour dix-sept jours.

26 avril. — Le 26, on disoit qu'à la prière des Hollandois le Roi avoit fait mettre en liberté le baron de Méan [1], qu'il avoit dit ne vouloir élargir qu'à la paix.

Le bruit couroit aussi que les ennemis avoient fait entrer un grand convoi dans Lille, mais cela n'étoit pas vrai, et le maréchal de Villars avoit des postes entre Ypres et Menin et en d'autres endroits, d'où il pouvoit, en un coup de sifflet, assembler quatre mille chevaux pour s'opposer à leur passage. Cependant on espéroit toujours la paix, et l'on croyoit qu'on étoit d'accord de tout avec la Hollande; qu'elle attendoit, en gardant toujours le secret, les réponses de ses alliés, qu'elle devoit avoir le 28, et que, s'ils ne vouloient pas faire la paix, elle la feroit en son particulier; mais en même temps, il se trouvoit des gens qui disoient que, si elle n'étoit pas rompue, elle étoit fort sur le côté.

27 avril. — Le 27, on apprit que le Roi avoit donné le régiment du défunt comte de Beaujeu à un de ses frères [2], et que la marquise de Maintenon avait eu un fort grand accès de fièvre.

Ce jour-là, on parloit de la paix avec encore plus d'assurance, et il arriva un courrier de Hollande; le marquis de Torcy, qui avoit toujours accoutumé d'envoyer savoir à quelle heure le Roi trouveroit bon qu'il vînt lui parler, vint de meilleure heure chez la marquise de Maintenon, où il travailloit avec le ministre de Chamillart, attendit qu'il sortît, eut une grande conférence avec lui à la sortie, entra chez la marquise de Maintenon, et après y avoir resté quelque temps, en sortit avec un visage gai; mais on ne sut rien de ce que le courrier avoit apporté. Le bruit couroit d'ailleurs qu'il y avoit des gens qui avoient envie de remettre les coadjutoreries des évêchés, mais que le Roi y étoit très renitent, ne voulant pas faire pour d'autres ce qu'il avoit fait pour l'évêque de Chartres.

28 avril. — Le 28, tout le monde étoit dans la consternation,

1. Grand doyen du chapitre de Liège, que le Roi avoit fait enlever il y avoit quelques années.

2. Qui étoit un enfant qu'on tira du collège pour le mettre mousquetaire du Roi.

on disoit publiquement que la paix étoit rompue; mais il y avoit encore des gens qui disoient que cela n'étoit pas vrai; qu'à la vérité les Hollandois s'étoient plaints de ce qu'en France on avoit chanté victoire avant le temps, mais qu'on les avoit apaisés en leur faisant entendre que, comme il entroit beaucoup de gens dans leurs conseils, quelques-uns de leurs négociants en avoient écrit à Paris à leurs correspondants.

Cependant on sut que tous les colonels avoient eu ordre de se tenir prêts le 10 de mai pour se rendre à leurs emplois, et plusieurs prirent congé du Roi dès le même jour. On sut d'ailleurs qu'effectivement les ennemis avoient fait entrer leur grand convoi dans Lille, le maréchal de Villars n'ayant pu trouver de pain pour deux jours pour le corps qu'il vouloit assembler. On ajoutoit que Bernières [1], intendant de Flandres, demandoit à être rappelé, voyant l'impossiblité qu'il y avoit à faire subsister l'armée; et on assuroit que plusieurs autres intendants demandoient la même chose, à cause des troubles qu'ils voyoient dans les provinces au sujet des blés; car les peuples s'attroupoient de tous côtés, et même il y avoit eu en Bourbonnois un attroupement de plus de huit cents hommes qui avoient tiré sur l'intendant [2], lequel s'en étoit tiré avec fermeté, secondé par un officier des troupes qui s'étoit trouvé auprès de lui et avoit dissipé ces mutins, dont il y en avoit eu quelques-uns de tués.

On apprit encore que le Roi avoit donné un édit qui avoit été scellé ce jour-là, par lequel il enjoignoit aux parlements de députer des commissaires pour aller dans les provinces obliger toutes sortes de personnes à faire des déclarations véritables de tous leurs blés, à peine, contre ceux qui ne les feroient pas sincères, de mort ou des galères, selon leur qualité.

29 avril. — Le 29, le bruit couroit que Monseigneur et le duc de Bourgogne ne marcheroient point à la guerre. On disoit que les Hollandois demandoient pour préliminaire de la paix qu'on rappelât le roi d'Espagne, ou qu'on remît toutes choses au même état où elles étoient à la paix des Pyrénées, c'est-à-dire

1. Maître des requêtes, qui étoit d'une famille de Rouen, et fort approuvé des troupes.

2. C'étoit Sagone, maître des requêtes, fils de défunt Mansard, surintendant des bâtiments.

que le Roi abandonnât toutes les conquêtes qu'il avoit faites pendant sa vie.

On sut aussi qu'outre les six compagnies des gardes françoises qui étoient nommées pour rester auprès du Roi, il en resteroit encore quatre, ce nombre n'étant pas trop fort pour les nécessités urgentes auxquelles on pouvoit être exposé par la disette des blés.

30 avril. — Le 30, le chevalier de Bueil[1] arriva à la cour, apportant la nouvelle de la réduction du château d'Alicante, à la garnison duquel on avoit accordé une capitulation honorable, qu'elle avoit bien méritée par sa longue résistance. On sut donc par lui que les ennemis, ayant embarqué à Barcelone six mille hommes et toutes sortes de munitions de guerre et de bouche pour faire entrer dans ce château, s'étoient présentés le long de la côte pour faire leur descente, mais que le chevalier d'Asfeldt avoit si bien assuré tous les postes le long de la mer, qu'il avoit été impossible aux ennemis de mettre pied à terre, et qu'ils avoient été obligés de se retirer, de sorte que les assiégés, voyant qu'ils n'avoient plus de secours à espérer, avoient capitulé; qu'ils étoient sortis au nombre de six cents combattants, sans compter trois cents bouches inutiles, comme femmes, valets, etc., et que cependant ils avoient encore laissé des vivres et de l'eau pour cinquante jours. Cependant on faisoit le siège de Benasque, place qui donnoit un libre commerce entre l'armée d'Espagne et celle du Roussillon, et quand le chevalier de Bueil avoit passé par là, on disoit qu'elle étoit aux abois. Il y avoit aussi le même jour des gens qui soutenoient qu'il étoit arrivé un courrier par lequel on avoit appris que toutes les mauvaises nouvelles touchant la paix, qui avoient couru depuis deux jours, n'étoient pas véritables.

MAI 1709

1er mai. — Le 1er de mai, on voyoit à la cour le maréchal de Tessé, qui y étoit arrivé depuis peu de jours, après avoir pris les eaux de Balaruc en passant par la Provence. On sut ce jour-

1. Gentilhomme d'Anjou, de bonne maison, qui avoit longtemps servi dans le régiment de la Reine infanterie, et étoit devenu depuis colonel d'un régiment qui portoit son nom.

là que de l'Isle du Vigier [1] avoit eu l'agrément de vendre son régiment de cavalerie au comte de Clermont-Croizy [2], capitaine dans le régiment de Braque, et que cependant il ne laisseroit pas d'aller commander la cavalerie en Allemagne. On vit aussi de Vienne [3], brigadier de cavalerie et qui la commandoit dans l'armée d'Espagne, se plaindre au Roi de ce qu'étant à la tête de tous les brigadiers aussi bien que de l'Isle du Vigier, il avoit été oublié comme lui dans la dernière promotion de maréchaux de camp que Sa Majesté avoit faite; mais le Roi lui répondit qu'il ne pouvoit plus y rien changer, et malheureusement pour lui il n'avoit plus de régiment à vendre, ayant déjà obtenu la permission de vendre le sien.

On disoit ce jour-là que la duchesse d'Orléans étoit grosse, ayant suivi en cela l'exemple de sa sœur, la duchesse de Bourbon, qui l'étoit depuis quelques mois. L'après-dînée, le Roi partit pour s'aller établir à Marly; mais on disoit qu'il n'y seroit que dix jours, au lieu de dix-sept.

2 mai. — Le 2, on vit que le duc de la Rochefoucauld n'étoit point du voyage de Marly, à son ordinaire, et on dit qu'il étoit resté à Versailles pour avoir soin de ses yeux, parce que sa vue diminuoit tous les jours. On sut aussi que l'Estrade avoit reçu à Paris tous ses sacrements, et l'on vit une bonne partie de la cour en deuil pour la mort de milord Feversham, frère cadet des maréchaux de Duras et de Lorge, lequel s'étoit retiré depuis longtemps en Angleterre, et même avant que les huguenots sortissent de France; et comme il étoit aussi de la religion, il s'y étoit marié, et le feu roi Charles d'Angleterre l'avoit fait milord; mais il n'avoit point eu d'enfants, et il laissoit sa sœur [4], la comtesse de Roye, à Londres, bien désolée avec sa fille, Mlle de Roucy [5].

1. Gentilhomme de Gascogne, parent proche du marquis de Vivans, lieutenant général.

2. Gentilhomme de Dauphiné, de la bonne maison des Gramont d'Espagne, dont le duc de Gramont ne venoit que par l'héritière de cette maison, qu'un de ses auteurs avoit épousée à condition de prendre son nom et ses armes.

3. Il étoit de Champagne, d'une famille de robe.

4. Quand les huguenots sortirent de France, elle entraîna en Angleterre son mari, qui étoit de la maison de la Rochefoucauld, et dont elle avoit le comte de Roucy et plusieurs autres garçons, Mlle de Roucy, la comtesse de Pontchartrain et plusieurs autres filles.

5. Qui étoit un vrai petit ministre de Charenton.

On apprit encore que le détachement des gardes du corps, qui marchoit en Allemagne pour servir auprès du duc de Bourgogne, avoit eu ordre de rester à Châlons, ce qui faisoit présumer à quelques gens que ce prince ne marcheroit pas cette campagne.

3 mai. — Le 3, il couroit de semblables bruits touchant le départ de Monseigneur, et il étoit certain que le duc d'Orléans avoit permis à plusieurs de ses gens de vendre leurs chevaux, ce qui faisoit dire tout haut qu'il ne marcheroit point, quoiqu'il n'en eût pas fait la confidence au comte de Bezons, qui venoit de partir pour l'Espagne. Mais ce qui faisoit le plus de bruit à la cour étoit l'absence du marquis de Torcy[1] qu'on disoit tout haut être allé en Hollande pour la paix, malgré la précaution qu'il avoit prise de laisser son secrétaire et un de ses principeaux commis à Marly. L'après-dînée, le comte de Pontchartrain vint dire au Roi que le roi d'Espagne avoit nommé le duc de Linarez gouverneur du Pérou, à la place du marquis de Castel dos Rios, ci-devant ambassadeur en France, qu'il rappeloit parce qu'il n'en étoit pas content, mais avec cette condition que le duc de Linarez[2] ne passeroit pas par Madrid, et qu'il passeroit droit de France, où il étoit, pour aller au Pérou, sur les vaisseaux du Roi.

Le soir, le roi, la reine et la princesse d'Angleterre vinrent à Marly sans cérémonie; le Roi étoit à la chasse, et Monseigneur fit les honneurs de la maison avec les princes ses enfants; il mena le roi et la princesse dans les jardins, et la reine demeura dans l'appartement de la marquise de Maintenon, où le Roi ne la vint trouver qu'après sept heures sonnées, s'étant amusé à voir travailler ses ouvriers jusqu'à ce temps-là, comme il en étoit convenu avec la reine.

4 mai. — Le 4, on ne parloit que des désordres que la cherté du pain faisoit dans toutes les parties du royaume, et particulièrement à Paris, où ce jour-là cent bateliers de la Grenouillère vinrent, armés de crocs, piller le marché de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés; la garde qu'on y avoit mise du régiment des gardes ayant été renforcée de trente hommes fort à propos, on courut après ces mutins, et on en prit trois, qu'on

1. Ministre et secrétaire d'État, ce qui étoit une chose toute nouvelle.
2. Ci-devant le marquis de Val de Fuentès.

mit dans la prison de l'Abbaye; il y eut assez de gens qui vinrent donner avis que tous les bateliers qui étoient sur les ports de Paris s'assembloient pour venir mettre le feu à la prison, et enlever leurs camarades; mais il n'y en eut pas un qui branlât, et le lendemain, on transféra ces trois prisonniers à la Conciergerie. Cependant ces mouvements obligèrent le Roi à garder quatre compagnies de son régiment des gardes françoises et trois de son régiment des gardes suisses de plus que celles qu'il avoit déjà nommées pour rester auprès de lui, c'est-à-dire en tout quatorze françoises et six suisses.

Le soir, le duc de Guiche, en prenant l'ordre du Roi, lui dit qu'il étoit impossible que le régiment des gardes marchât le 6, comme il l'avoit ordonné, parce qu'il n'y avoit plus aucunes étapes sur la route; ainsi le Roi différa le départ jusqu'au 9.

5 mai. — Le 5 au matin, on sut que la marquise de Châteauneuf[1] étant dans son lit, et ayant voulu prendre quelque chose dont elle avoit besoin, étoit tombée, et s'étoit démis le pied et cassé le petit os de la jambe. L'après-dînée, le Roi donna dans son cabinet une assez longue audience au duc de Noailles et au comte de Bezons, après laquelle ils prirent congé de Sa Majesté, le premier pour aller commander en Roussillon, et le second pour aller en Espagne.

6 mai. — Le 6, le comte de Brionne[2] donna part à Monseigneur à son lever du mariage de son fils unique, le prince de Lambescq[3], avec Mlle de Duras[4], qui lui apportoit six cent cinquante mille livres en terres, dont la duchesse de Duras[5] lui

1. Fille de Fourcy l'aîné et de Mlle Fleuriot, laquelle, après la mort de son mari, avoit épousé le Pelletier, depuis ministre d'État et contrôleur général des finances, lequel étoit ainsi beau-père de la marquise de Châteauneuf, et elle étoit demi-sœur du premier président du parlement de Paris et nièce de d'Armenonville, qui étoit fils du bonhomme Fleuriot, père de sa mère. Elle avoit épousé le marquis de Châteauneuf, secrétaire d'État, dont elle avoit eu le marquis de la Vrillière, le chevalier de la Vrillière, un autre qui avoit été abbé régulier et la défunte duchesse de la Feuillade. Cet accident lui arriva à cause de son extrême réserve.

2. Fils aîné du comte d'Armagnac, grand écuyer de France, et son survivancier dans sa charge et dans son gouvernement d'Anjou.

3. Il n'avoit que dix-sept ans et demi.

4. Elle n'avoit que dix-sept ans.

5. Elle étoit fille du défunt comte de la Marck la Boulaye et d'une Saveuse, qui étoit une fille de robe, et avoit épousé le fils du maréchal de Duras, qui étoit mort très jeune.

garantissoit le revenu au denier vingt. On disoit ce jour-là que le maréchal de Villars devoit arriver le lendemain, et qu'on l'avoit appris par un de ses courriers; que les ennemis, qui conduisoient un convoi à Lille, ayant eu avis qu'il avoit assemblé dix mille hommes pour les venir attaquer, avoient mis leur convoi en sûreté dans Menin, et avoient attendu à marcher que le maréchal de Villars eût été obligé de séparer ses troupes faute de vivres.

Le soir, le comte de Cheverny apprit au Roi la mort du vieux comte de Saumery, son beau-père, lequel, à l'âge de quatre-vingt-six ans, avoit conservé toute la connoissance et la fermeté qu'il avoit eues pendant toute sa vie, et étoit mort avec de grandes marques de piété. On parloit aussi beaucoup de l'action de l'archevêque de Reims, qui envoyoit deux cent mille livres en argent comptant aux pauvres de son diocèse. On ajoutoit que le Roi avoit accordé à la ville de Marseille que tous les blés qu'elle feroit venir seroient exempts de droits d'entrées, d'amirauté, et de tous droits généralement quelconques, et que les prises de blé que ses armateurs feroient, seroient consommées dans le pays sans aucuns droits; que cependant la ville d'Avignon offroit à la ville de Marseille cent mille livres en pure perte pour entrer en part avec elle des blés qu'elle feroit venir.

On parloit ce jour-là fortement du mariage du marquis de Gesvres [1] avec Mlle Mascarani [2], et de celui du marquis de Brancas avec Mlle de Mailly; on disoit même qu'elle seroit dame du palais.

7 mai. — Le 7, on apprit que l'évêque d'Autun [3] étoit mort, laissant à son successeur le soin de faire juger le procès qu'il avoit contre le parlement de Dijon [4] pour la place qu'il prétendoit.

8 mai. — Le 8, il arriva divers courriers, et l'on disoit même

1. Fils aîné du duc de Tresme, premier gentilhomme de la chambre du Roi et gouverneur de Paris.

2. Fille d'un maître des requêtes originaire de Lyon, elle étoit très riche, et n'avoit plus ni père ni mère; sa mère étoit Caumartin, fille d'un conseiller d'État.

3. Il s'appeloit Senault, et étoit fils d'une sœur du défunt évêque; il fut fort regretté, étant un prélat très charitable.

4. Il n'avoit pas eu ce procès avec le parlement, mais avec l'abbé de Cîteaux pour la séance dans les États de Bourgogne, et il l'avoit perdu, le Roi ayant accordé un fauteuil à l'abbé comme à lui.

qu'il en étoit arrivé un du marquis de Torcy [1], dont on avoit ouvert et déchiffré les dépêches dans le conseil du Roi; mais on n'en put rien pénétrer, et l'on sut seulement qu'il en étoit arrivé un d'Amelot, ambassadeur en Espagne, et un du comte du Luc, ambassadeur en Suisse, par lequel il mandoit que la diète des cantons étoit commencée [2].

9 mai. — Le 9, le duc de Berry se fit saigner par précaution, en ayant un extrême besoin par sa plénitude et sa jeunesse. Ce jour-là, le maréchal de Villars arriva sur les cinq heures à Marly; le Roi étoit à la chasse, et en se débottant, il dit à ceux qui étoient présents qu'ils alloient voir un homme qu'ils ne s'attendoient pas de voir [3], qui étoit le maréchal de Villars, lequel l'avoit prié de lui permettre de le venir entretenir un quart d'heure. Aussitôt le maréchal de Villars, qui ne savoit pas que le Roi fût arrivé, parut dans le jardin, et alla faire la révérence à la duchesse de Bourgogne, qui y étoit assise avec plusieurs dames. Mais, un moment après, il fut averti que le Roi s'habilloit, et il vint dans sa chambre lui faire la révérence. Le Roi lui dit qu'il ne seroit pas longtemps dans son voyage, et qu'il auroit soin de le dépêcher promptement; ensuite de quoi Sa Majesté, entrant dans son cabinet, lui dit qu'il vouloit lui dire un mot sur-le-champ, se réservant à lui donner dans la suite une plus longue audience, ce qui fut exécuté dans le moment. Après cela le Roi alla faire un tour dans ses jardins, d'où il revint bientôt chez la marquise de Maintenon, chez laquelle il demeura assez longtemps enfermé, sans faire entrer le maréchal de Villars; mais, le ministre d'État de Chamillart étant arrivé, il les fit entrer ensemble, et travailla avec eux assez longtemps, et après ce conseil, le maréchal de Villars s'en alla à Paris.

10 mai. — Le 10, on déclara qu'on alloit faire une nouvelle monnoie, c'est-à-dire des louis d'or de vingt francs, des demi-louis d'or de dix francs, des écus blancs de cent sols, des

1. On dit dans la suite que cela n'étoit pas vrai.

2. On disoit que cette diète se tenoit pour savoir si les Suisses voudroient recevoir chez eux le roi d'Angleterre, car les Anglois vouloient absolument qu'il sortît de France; il ne pouvoit pas aller à Rome, où sa personne n'auroit pas été en sûreté, l'Empereur y étant le maître; les Anglois ne vouloient pas aussi qu'il allât à Avignon, qu'ils regardoient comme la France.

3. Il y avoit quatre jours qu'on disoit tout haut qu'il devoit venir.

demi-écus de cinquante sols, et des quarts d'écus de vingt et cinq sols; que l'on fabriqueroit cette monnoie de l'or et de l'argent qui étoit arrivé par la dernière flotte, et que, par ce moyen, on retireroit tous les billets de monnoie, parce qu'il seroit libre à tout le monde de porter à la Monnoie pour trois mille livres de vieil argent avec un billet de monnoie de mille livres, moyennant quoi on donneroit à la Monnoie quatre mille livres en monnoie neuve.

On disoit ce jour-là que le mariage du marquis de Brancas avec Mlle de Mailly et celui du marquis de Gesvres avec Mlle Mascarani étoient rompus, et que le duc de Noailles étoit allé à Madrid pour essayer de persuader au roi d'Espagne de revenir en France pour faciliter la paix générale, mais qu'on avoit appris, par le courrier dépêché par Amelot, que ce prince étoit résolu, aussi bien que la reine, de mourir dans leur royaume plutôt que de l'abandonner, ayant de l'argent et des troupes pour le défendre, et en levant tous les jours de nouvelles.

11 mai. — Le 11, il couroit à Paris une nouvelle qui auroit bien fortifié le dessein de ce monarque, qui étoit que le duc de Savoie avoit fait déclarer aux États-Généraux que, s'ils entreprenoient d'ôter le royaume d'Espagne à son gendre, le roi Philippe V, il marcheroit à son secours avec trente mille hommes. Il n'y avoit guère d'apparence que cette nouvelle fût véritable; cependant on disoit, il y avoit très longtemps, que le duc de Savoie étoit très mécontent de l'Empereur.

Ce jour-là, le pain commença à diminuer un peu de prix dans Paris, où l'on avoit eu peur, avec raison, que sa cherté et sa rareté ne causassent quelque émotion considérable. On sut aussi que Montgon [1], exempt des gardes du corps dans la compagnie de Noailles, avoit demandé à se retirer avec une pension, et que le Roi avoit donné son bâton à Saintis [2], brigadier de la même compagnie.

Le soir, le maréchal de Villars, qui étoit allé voir sa femme, laquelle avoit fait une fausse couche, aussi bien que la duchesse

1. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon; il avoit demandé plusieurs choses qu'on ne lui avoit pas accordées; il avoit mangé presque tout son bien, il se chagrina, et on le laissa aller.

2. Officier gascon élevé dans la compagnie.

de Noailles, revint à Marly pour recevoir les derniers ordres du Roi.

12 mai. — Le 12, on vit à la cour une chose qu'on n'y avoit point encore vue; ce fut un conseil de guerre, que le Roi tint l'après-dinée. Il fut composé de Sa Majesté, de Monseigneur, du duc de Bourgogne, des maréchaux de Boufflers, d'Harcourt et de Villars, et des ministres d'État de Chamillart[1] et Desmaretz[2], et dura plus de trois heures. Le soir, le maréchal de Villars repartit de Marly pour aller coucher à Paris, d'où il devoit prendre la poste le lendemain pour arriver en deux jours à Arras.

13 mai. — Le 13, le Roi prit médecine, suivant son ordinaire, et le soir, il arriva un courrier du marquis de Torcy, dont le Roi fit porter les paquets par le duc de Beauvillier chez la marquise de Maintenon, où il les alla ouvrir en présence de Monseigneur et du duc de Bourgogne; mais on ne dit pas un mot de ce qu'ils contenoient.

Cependant on voyoit le même jour des lettres de Hollande, qui ne laissoient pas d'apprendre quelque chose sur l'état présent des affaires. Pour les comprendre, il faut savoir qu'en 1703, les Hollandois avoient fait un traité d'alliance avec l'Empereur, par lequel ce prince leur accordoit toute la Gueldre pour les frais de la guerre; mais que depuis il avoit fait, à l'insu des Hollandois, un autre traité avec la reine Anne, par lequel il lui cédoit Ostende, Nieuport, Furnes, Bergues et Dunkerque rasé; qu'ensuite les Anglois s'étant emparés du port de Mahon, les Hollandois en étoient entrés en jalousie, qu'ils avoient tout mis en usage pour découvrir s'il n'y avoit point quelque traité secret entre l'Empereur et l'Angleterre, et qu'ayant découvert celui qu'on vient de dire, ils avoient témoigné beaucoup de refroidissement pour leurs alliés, et avoient commencé à prêter l'oreille aux propositions de la France; mais que les Anglois, en ayant eu avis, avoient commencé à négocier de leur côté avec les États-Généraux pour les apaiser; qu'ils leur avoient promis que le Port-Mahon resteroit à l'archiduc, et que pour eux ils se contenteroient d'avoir la moitié de la garnison à eux, et que l'ar-

1. Il y avoit de la raison que le ministre de la guerre s'y trouvât.

2. Il n'y avoit pas moins de raison d'y admettre le ministre des finances, sans lesquelles rien ne pouvoit s'exécuter.

chiduc y mettroit un gouverneur de sa main, et que d'ailleurs la reine d'Angleterre renonceroit à mettre un vicaire [1] dans les Pays-Bas espagnols; que cela étoit quelque chose, mais que les Hollandois ne s'en étoient pas contentés, ne pouvant souffrir que l'Angleterre eût aucune place en terre ferme, parce qu'elle auroit été par là maîtresse de la Manche; de sorte que le duc de Marlborough, voyant qu'ils ne vouloient point accorder cet article, et que cependant la reine Anne ne vouloit point s'en désister, il étoit passé en Angleterre pour obliger cette princesse à ne pas s'aheurter à vouloir une chose à laquelle les États-Généraux ne consentiroient jamais; et qu'on attendoit en Hollande son retour avec impatience, croyant que les nouvelles qu'il apporteroit décideroient de la paix ou de la guerre; qu'il y avoit des gens qui assuroient qu'il ne pourroit être de retour que le 25, mais que d'autres soutenoient qu'il devoit arriver le 15, et que, de manière ou d'autre, le marquis de Torcy, qui étoit à la Haye, ne pourroit pas revenir sitôt; qu'il pouvoit avoir des pouvoirs plus étendus et faire des propositions plus fortes que celles que le président Rouillé avoit faites jusqu'alors, qui n'avoient été que pour assurer les royaumes de Naples et de Sicile au roi Philippe V, ce que l'Empereur ne vouloit nullement accorder, que cependant le roi Auguste avoit signé une ligue avec le roi de Danemark et le roi de Prusse, pour se faire rétablir dans le royaume de Pologne, ce qui ne laissoit pas d'embarrasser les États-Généraux, dont les troupes auxiliaires de ces deux rois étoient les principales forces [2]. Mais à la cour il y avoit des gens qui combattoient fortement ce raisonnement, qui regardoit l'envie que la reine Anne avoit de posséder des places maritimes dans les Pays-Bas, en disant que, si cette princesse avoit cela en tête, le Parlement et le peuple d'Angleterre étoient bien éloignés d'y consentir, et que de tout temps ils avoient assez déclaré qu'ils ne vouloient point que leurs rois eussent aucun établissement en terre ferme, étant bien persuadés que ce ne seroit que des verges pour les fouetter; que ces places ne pouvant se soutenir sans de grosses garnisons et de grands convois, il faudroit que leurs rois fissent sur eux

1. C'étoit le duc de Marlborough que l'archiduc avait nommé.

2. Ayant eux-mêmes la guerre, il y avoit apparence qu'ils retireroient ces troupes, ou la meilleure partie.

annuellement de grandes levées, et c'étoit ce qu'ils ne vouloient point souffrir, disant que la mer étoit pour eux un assez bon rempart, sans chercher des appuis dans la terre ferme.

Le même jour, le marquis de Surville, qui n'étoit pas du voyage de Marly, n'ayant pas laissé d'y paroître, on se douta bien que c'étoit pour quelque chose de nouveau, et l'on apprit bientôt que le Roi l'envoyoit commander à Tournay; il lui fit la révérence pour prendre congé de lui quand il entra dans son cabinet, et le Roi, l'y faisant entrer à sa suite avec le maréchal de Boufflers, lui dit qu'il n'avoit qu'à faire tout ce qu'il avoit vu faire à ce maréchal, et continua à leur dire tant de choses obligeantes qu'ils parurent tous attendris quand ils sortirent du cabinet. On ne croyoit pourtant pas que les ennemis en voulussent à Tournay, et il avoit bien plus d'apparence qu'ils tourneroient leurs desseins vers la Picardie. Cependant le bruit couroit fortement qu'ils faisoient un grand mouvement du côté d'Ypres, et qu'ils pourroient bien avoir dessein sur cette place.

Le même jour, on sut que les ordres étoient délivrés pour faire marcher la maison du Roi et la gendarmerie sur la Somme et dans les places de l'Artois.

14 mai. — Le 14, le Roi entra dans la soixante et septième année de son règne, se trouvant en parfaite santé. On assuroit ce jour-là que le prince Eugène étoit passé à la Haye, et certainement ce n'étoit pas pour avancer les négociations du marquis de Torcy.

15 mai. — Le 15, le marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, fit la revue des équipages destinés pour le duc de Bourgogne, et l'on croyoit qu'ils pourroient marcher le 20 ou le 25.

On disoit ce jour-là que le mariage du marquis de Gesvres n'étoit point rompu, et tout le monde jeûna dans Paris par l'ordre du cardinal de Noailles pour implorer l'assistance du ciel dans les nécessités publiques, pour lesquelles on devoit le lendemain descendre la châsse de sainte Geneviève; mais ce jeûne ne fut point pour le reste du diocèse [1].

16 mai. — Le lendemain, les compagnies supérieures et

1. On trouva à redire que ce jeûne n'eût pas été imposé à tout le diocèse, mais apparemment le cardinal savoit bien ses règles.

autres de la ville de Paris, le cardinal de Noailles, avec le chapitre de Notre-Dame, les paroisses ordinaires [1], et les mendiants, portant avec eux la châsse de saint Marcel et celles des autres saints, allèrent processionnellement à Sainte-Geneviève pour y prendre la châsse de la sainte et l'apporter solennellement à Notre-Dame, ce qui fut exécuté avec toutes les cérémonies accoutumées.

On ne sauroit s'imaginer quelle y fut l'affluence du peuple, et combien ceux qui logeoient sur la route de la procession gagnèrent d'argent à louer leurs fenêtres, leurs portes et leurs boutiques. Ce jour-là, le Roi revint de Marly s'établir à Versailles, et l'on apprit que les officiers généraux de l'armée de Dauphiné avoient ordre de se rendre à leurs charges le 1er de juin. On sut aussi que le comte de Ravignan alloit servir dans Tournay sous le marquis de Surville, et que le comte de Permangle avoit ordre d'aller aussi servir dans Ypres, sous le comte de Pudion [2].

Cependant le bruit couroit que toutes les lettres qui venoient d'Angleterre portoient que le Parlement et le peuple demandoient fortement la paix, et peut-être que milord Marlborough n'étoit allé à Londres que pour essayer de les faire changer d'avis.

17 mai. — Le 17, on assuroit que le maréchal de Villars avoit mandé que rien ne pressoit du côté de Flandre, et il étoit bien plausible que les ennemis ne devoient rien entreprendre en l'absence du prince Eugène.

On disoit aussi que l'on avoit fait surseoir la fabrique de la nouvelle monnoie [3], sur ce que les Hollandois avoient dit que, si on vouloit traiter avec eux, il ne falloit pas faire faire une monnoie qui alloit ruiner tous leurs négociants.

Le bruit couroit le même jour qu'Amelot, ambassadeur du Roi en Espagne, qui avoit toujours été l'âme du conseil du roi Philippe V, n'y avoit plus d'entrée, et que, lorsqu'il en avoit parlé au roi d'Espagne, il lui avoit répondu que quand il s'agi-

1. Celles qu'on appelle les filles de Notre-Dame.

2. Qui étoit de tout temps officier de cavalerie, et par conséquent peu expérimenté pour la défense des places; ainsi le comte de Permangle étoit un secours pour lui.

3. Faux, car on travailloit à force cette monnoie, et peu de jours après on en envoya en Flandre pour trois cent cinquante mille livres.

roit des affaires du Roi son grand-père, il seroit le bien venu dans son conseil, mais non pas quand il s'agiroit des affaires particulières de l'Espagne.

On apprit ce jour-là que le comte de Villiers-le-Morier, maréchal de camp, et des meilleurs, étoit mort de maladie, aussi bien que le commandeur de Saint-Pierre.

Sur les cinq heures du soir, le duc d'Albe arriva à Versailles, et ayant demandé à parler au Roi dans son cabinet, lui apprit que le marquis de Bay [1], qui commandoit sur la frontière de Portugal, ayant laissé passer une petite rivière à l'armée portugaise commandée par le milord Galloway, l'avoit attaquée et entièrement défaite; qu'il étoit resté quatre mille hommes des ennemis sur la place, qu'il avoit pris trois bataillons anglois, plus de huit cents Portugais, tout leur canon et tout leur bagage; ce qui étoit d'autant plus glorieux aux Espagnols, qu'ils n'avoient aucunes troupes françoises, et que, n'ayant que quarante bataillons et cinquante escadrons, ils avoient battu les ennemis, qui avoient cinquante et un bataillons et cinquante-cinq escadrons.

18 mai. — Le 18, le bruit couroit que le roi de Suède n'avoit pas été heureux dans quelques occasions, et même qu'il avoit pensé périr, pour avoir un peu trop hasardé.

Le même jour, on assuroit qu'Amelot revenoit d'Espagne, et il pouvoit bien en être quelque chose.

Le matin, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, communiant de la main du cardinal de Janson, grand aumônier de France, et ensuite il toucha les malades des écrouelles en grand nombre.

Ce fut le même jour que la duchesse du Lude, qui s'étoit purgée le jour précédent par précaution, eut une terrible attaque de colique, qui lui fit perdre connoissance et demander un confesseur quand elle l'eut reprise; Fagon la fit sur-le-champ saigner du pied, lui disant qu'il n'y avoit pas un moment à perdre.

L'après-dînée, le Roi alla entendre les vêpres, auxquelles officia l'évêque de Metz [2], son premier aumônier et commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit; et quand elles furent finies, Sa Majesté, s'étant renfermée dans son cabinet avec le P. le Tellier, son

1. Officier wallon qui commandoit l'armée d'Espagne en ce pays-là.
2. Ci-devant l'abbé de Coislin.

confesseur, distribua les bénéfices qui étoient vacants, donnant l'évêché d'Autun à l'abbé de Maulévrier [1], un de ses aumôniers et agent du clergé, l'abbaye d'Essonne à l'abbé de Châteaumorand [2], l'abbaye de Ponthault à l'abbé de Poudenx [3], l'abbaye des Prés à l'abbé de Montauban [4], l'abbaye de Plainpied à l'abbé de Tournely [5], l'abbaye régulière de Saint-Vinock à dom Vanderhaghe, l'abbaye du Saint-Esprit à Mme de Martiny [6], l'abbaye de Neubourg à Mme de Bernières [7], et le prieuré de Saint-André-les-Airs à dom Pohier.

19 mai. — Le 19, qui étoit le jour de la Pentecôte, le Roi signa le contrat de mariage du prince de Lambesc, et sur les onze heures, il fit la marche de l'Ordre du Saint-Esprit depuis son cabinet jusqu'à sa chapelle, où la messe fut chantée par sa musique, et célébrée par l'évêque de Metz avec les cérémonies ordinaires, et le Roi revint après la messe à son cabinet, au même ordre qu'il en étoit parti. Le duc d'Orléans ne put assister à cette cérémonie, parce qu'il lui prit au lever du Roi un second accès de fièvre tierce, pour lequel on lui donna sur-le-champ le quinquina.

On disoit ce jour-là que Duguay-Trouin, montant un vaisseau de soixante-dix canons, en avoit attaqué un anglois de pareille force, qu'il avoit emporté après quelques heures de combat, et qu'il l'avoit en même temps amariné pour l'envoyer en France, mais qu'il ne savoit pas ce qu'il pouvoit être devenu, parce qu'il avoit, quelques moments après, découvert une flotte de quinze navires des ennemis, qui lui avoit donné chasse jusque dans le port de Brest.

1. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit comte de Lyon.

2. Frère du comte de Chateaumorand, brigadier de cavalerie, et du chevalier de Chateaumorand, capitaine de vaisseau, tous neveux du défunt maréchal de Tourville et gentilshommes de Normandie. Il avoit ôté cette abbaye à l'abbé de Villebreuil, qui en avoit déjà une autre meilleure.

3. Gentilhomme du pays de Frise, frère du défunt évêque de Marseille et neveu de l'évêque de Tarbes; cette abbaye étoit à sa porte.

4. Il étoit de Lorraine, et nullement de la famille de Montauban de Dauphiné.

5. C'étoit un docteur de Sorbonne provençal, qui avoit bien servi l'Église.

6. Damoiselle de Languedoc, nièce du comte de Serignan, ci-devant aide-major des gardes du corps.

7. Sœur de Bernières, intendant de Flandres; ils étoient d'une famille de robe de Rouen.

L'après-dînée, le Roi alla encore en bas dans sa chapelle, où il entendit le sermon du P. Drugeon [1], Jacobin, docteur de Sorbonne, duquel il parut fort content; et ensuite il assista aux vêpres, où le même évêque de Metz officia encore.

Le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, demanda à parler au Roi dans son cabinet ce jour-là, où il ne fut pas longtemps, et tout le monde disoit qu'il avoit demandé à Sa Majesté son congé pour se retirer; mais ses gens disoient que le roi d'Espagne l'avoit nommé plénipotentiaire pour la paix, avec le comte de Bergheyck.

Le soir, il arriva un courrier du marquis de Torcy, et le duc de Beauvillier, qui faisoit pour lui en son absence, porta les paquets au Roi chez la marquise de Maintenon, mais on ne sut rien de ce qu'ils contenoient; on disoit seulement que le marquis de Torcy et le président Rouillé, qui jusqu'alors n'avoient conféré qu'avec des gens fort suspects, avoient permission de parler à qui bon leur sembleroit.

20 mai. — Le 20, on ne parloit à la cour que de ce qui s'étoit passé en Espagne; on disoit donc que le roi Philippe V avoit fait assembler les principaux de son royaume [2], qu'il leur avoit exposé qu'on souhaitoit pour le bien de la paix générale qu'il s'en retournât en France; que, si cela étoit nécessaire pour leur bien et celui de la monarchie d'Espagne, il étoit prêt de leur en faire le sacrifice en quittant son royaume, mais que, si cela ne leur convenoit pas, et s'ils avoient autant d'attachement pour lui qu'ils lui en avoient toujours témoigné, il se mettroit à la tête de ses armées, et combattroit pour eux jusqu'à la mort, espérant qu'ils voudroient bien le seconder en toutes occasions; que le duc de Medina Sidonia s'étoit le premier jeté à ses pieds, lui avoit protesté une fidélité inviolable, tant pour lui que pour toute l'Espagne, l'assurant que tous ses peuples donneroient tous leurs biens, et jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour lui conserver la couronne; qu'ensuite un évêque s'étant avancé lui avoit fait les mêmes protestations au nom de tout le clergé, l'assurant qu'il ne manqueroit pas de l'assister de toutes ses facultés, et même qu'il donneroit de bon cœur pour son service toute l'ar-

1. Il étoit du Mans, d'une famille médiocre.
2. Les gens du duc d'Albe disoient qu'il les avoit tous pris séparément.

genterie qui étoit dans les églises, et qui montoit à plus de cent millions; que le duc de Medina Sidonia avoit ensuite repris la parole, et avoit protesté au roi qu'il n'y auroit pas une femme ni une fille en Espagne qui ne donnât avec joie ses pierreries pour être employées à le défendre contre ses ennemis; que la reine, voyant une si belle disposition, avoit paru, et avoit assuré les grands qu'elle ne quitteroit pas un moment le roi son mari à la tête des armées, et que, si elle étoit assez malheureuse pour le perdre en quelque occasion, elle les commanderoit jusqu'à la mort avec les princes ses enfants. Mais on ajoutoit que le duc de Medina Sidonia avoit ensuite demandé au roi qui lui plût d'éloigner la princesse des Ursins [1], qu'il y avoit consenti, qu'elle étoit déjà à quatre lieues de Madrid, et que le roi avoit rétabli une junte, qui avoit nommé les deux plénipotentiaires conjointement avec Sa Majesté.

Le même jour, tous les officiers généraux et autres de l'armée d'Allemagne eurent ordre de se rendre le 1er de juin à leurs emplois.

21 mai. — Le 21, les brigadiers et colonels de l'armée de Flandre eurent aussi ordre de se rendre à leurs charges, et l'on disoit qu'on avoit eu des lettres de Hollande, qui confirmoient le bruit qui avoit couru que le duc de Savoie ne vouloit pas souffrir qu'on dépouillât le roi d'Espagne de son royaume, et on y ajoutoit ces particularités : que l'envoyé de ce duc en Hollande avoit déclaré dans les conférences que son maître n'avoit point marié sa fille au duc d'Anjou, mais au roi d'Espagne, et qu'il ne souffriroit pas qu'on le détrônât; que, sur cette proposition, on lui avoit demandé s'il avoit des pouvoirs pour soutenir ce qu'il avançoit, et qu'il avoit répondu qu'il n'étoit pas homme à avancer de semblables propositions sans avoir des pouvoirs; qu'il en avoit certainement, mais qu'il ne les montreroit que quand les États-Généraux seroient assemblés, parce que c'étoit auprès des États-Généraux qu'il étoit envoyé; et que le duc de Marlborough, l'entendant parler de cette manière, s'étoit tourné vers le prince Eugène, et lui avoit dit : « *Hé bien! ne vous avois-je pas bien dit que, dès qu'on toucheroit cette corde, le duc de Savoie ne manqueroit pas de répondre de cette manière?* »

1. Dame d'honneur et favorite de la reine d'Espagne; elle étoit sœur du cardinal de la Trémoïlle et du duc de Noirmoutier.

On sut le même jour que le Roi alloit prendre le deuil du vieux prince de Carignan [1], dont la veuve et le fils lui avoient donné part de sa mort [2].

Le bruit couroit aussi qu'il étoit arrivé dans les ports de France un vaisseau chargé de piastres, et ce pouvoit bien être celui qui s'étoit écarté de la dernière flotte et qui avoit relâché à la Coruña.

On sut encore que le marquis d'Estampes [3], capitaine des gardes du duc d'Orléans et colonel du régiment de Chartres, alloit épouser Mlle de Nonant [4]; et que le Roi avoit donné au chevalier de Velleron [5], exempt de ses gardes du corps, le gouvernement de Sisteron, qui étoit vacant par la mort du comte de Chasteau-Arnould, qui l'avoit acheté du marquis de Soliers [6].

22 mai. — Le 22, on apprit que le comte de Belle-Isle-Fouquet avoit eu l'agrément d'acheter la charge de mestre de camp général des dragons du marquis de Hautefeuille [7], auquel il en devoit payer deux cent quatre-vingt mille livres, mais qu'il demandoit au Roi un brevet de retenue pareil à celui qu'avoit eu le marquis de Hautefeuille, et qu'il n'étoit pas assuré de l'obtenir. On sut aussi que le Roi avoit augmenté de deux sols par

1. Fils aîné du défunt prince Thomas de Savoie, qui avoit épousé la sœur du comte de Soissons, prince du sang, qui fut tué à la bataille de Sedan, portant les armes contre le Roi. Il en avoit eu celui-ci, qui étoit sourd et muet, et qui pourtant connoissoit la différence des langues italienne et espagnole, et qui, s'étant marié fort tard, n'avoit pas laissé d'avoir des enfants; le comte de Soissons, qui avoit épousé la seconde nièce du cardinal Mazarin, de sa sœur Mancini, et la princesse de Bade, mère du prince Louis de Bade.

2. Comme on étoit en guerre avec le duc de Savoie, il n'avoit voulu donner part au Roi de la mort de son grand-oncle, mais il avoit souffert que la veuve et le jeune prince son fils écrivissent à droiture à Sa Majesté.

3. Second fils du marquis d'Estampes, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et capitaine aux gardes du duc d'Orléans; son aîné étoit capitaine-lieutenant des gendarmes de ce prince.

4. Damoiselle de Normandie, qui étoit sœur du marquis de Nonant, brigadier et colonel du régiment de Provence, lors prisonnier.

5. Gentilhomme de Provence, neveu du cardinal de Janson, lors prisonnier.

6. Chevalier d'honneur de Madame, qui redemandoit aussi ce gouvernement.

7. Neveu du défunt grand prieur de Hautefeuille, ambassadeur de Malte auprès du Roi; il avoit épousé une Grancey et étoit maréchal de camp.

jour la paye des soldats des compagnies de ses deux régiments des gardes, qui restoient cette année auprès de sa personne.

23 mai. — Le 23, on apprit que le Roi avoit fait le chevalier de Bueil brigadier; il étoit à la vérité très nouveau colonel, mais d'ailleurs très ancien officier [1], ayant été très longtemps capitaine et major du régiment de la Reine.

Ce jour-là le Roi vit défiler devant lui ses trente-deux mulets [2], qui étoient destinés pour Monseigneur [3], et les vingt-quatre de Monseigneur, qui étoient destinés pour le duc de Bourgogne, et trouva ceux de Monseigneur beaucoup plus beaux que les siens; ils étoient tous prêts à marcher en campagne, et cela fit tirer des conséquences, peut-être bien fausses.

Le Roi dit ce jour-là que le duc de Marlborough étoit arrivé d'Angleterre en Hollande.

24 mai. — Le 24 au matin, après sa messe, le Roi donna une assez longue audience dans son cabinet au maréchal de Tessé, auquel il n'en avoit point encore donné depuis son retour de Rome; mais il disoit publiquement qu'il n'y avoit point de la faute du Pape, s'il avoit cédé à la violence des Impériaux, puisqu'il avoit signé un traité avec lui, par lequel il se contentoit d'un secours de dix mille François, se chargeant même de les payer et de les entretenir à ses dépens. Ce matin-là, le bruit couroit que Marlborough n'étoit point en Hollande, mais qu'il avoit passé tout droit à son armée, et qu'il devoit l'assembler le 28 à Elchin, proche de Tournay. L'après-dînée, le Roi donna une grande audience au maréchal d'Harcourt, qui prit congé de lui, partant pour l'Allemagne, où il devoit se rendre à petites journées.

On sut ce jour-là que le Roi avoit donné au comte de Belle-Isle-Fouquet un brevet de retenue de cent vingt mille livres sur

1. Jusqu'alors ce n'avoit pas été une raison, car la coutume étoit de ne compter l'ancienneté que de la date de la commission de colonel; mais ce n'était pas la chose la plus considérable où l'on changeoit en ce temps-là.

2. C'étoit un valet de chambre du Roi, nommé Martin, qui en étoit capitaine par commission, jusqu'à ce que Corin, qui en étoit en charge, fut agréable au Roi.

3. C'étoit un valet de chambre du Roi, nommé l'Archer, qui en étoit capitaine en titre, lequel s'étoit rendu fameux pour n'avoir pas voulu accepter la charge du père de Corin, qui avoit été tué, laquelle valoit six mille livres de rente, pour la conserver à son fils.

la charge de mestre de camp général des dragons, comme l'avoit eu le marquis de Hautefeuille. On apprit aussi que le prince de Soubise étoit extrêmement mal de la fièvre et de la goutte remontée [1].

25 mai. — Le 25 au matin, le Roi signa le contrat de mariage du comte d'Estampes, et l'on sut que tous les officiers de l'armée de Flandre avoient eu ordre de se rendre à leurs charges : ainsi l'on ne vit plus que des officiers de toutes les armées qui prenoient congé du Roi. Comme Sa Majesté rentroit de la chasse, le duc de Beauvillier ne lui donna pas le temps de s'asseoir dans son fauteuil pour se déshabiller, et lui parla à l'oreille à plusieurs reprises; ce qui fit croire qu'il lui apprenoit ce qu'il avoit appris par un courrier du marquis de Torcy qui étoit arrivé, et même son visage ne parut pas mécontent à ceux qui étoient présents. Après que le Roi fut rhabillé, la princesse de Condé, la princesse de Conti [2], Mlle d'Enghien [3] et Mlle de la Roche-sur-Yon vinrent en mantes avec leurs dames et leurs filles d'honneur saluer le Roi dans son cabinet, et cette cérémonie lugubre ne dura pas longtemps.

26 mai. — Le 26, on disoit que le maréchal de Villars assembloit son armée auprès de Lens, et que le prince Eugène avoit fait en Hollande une harangue dans laquelle il avoit fait une longue énumération des entreprises de la France et de ses prétentions à la monarchie universelle, et où il avoit enfin conclu que, puisqu'on avoit le dessus sur elle, il falloit la réduire si bas, que les enfants des enfants n'eussent pas seulement la tentation de s'en vouloir relever.

L'après-dînée, le Roi alla rendre visite à la princesse de Condé; il fut reçu à la porte de l'antichambre par le duc d'Enghien, le comte de Charolois et Mlles d'Enghien [4], de Bourgogne et de Charolois [5]. Il trouva la princesse dans son lit, s'assit dans la ruelle, fit asseoir les princesses et les autres

1. C'étoient bien des maux ensemble pour un homme de soixante-dix-neuf ans.

2. Veuve du dernier mort, et fille aînée du prince de Condé.

3. Dernière fille du prince de Condé et sœur du duc de Bourbon, de la princesse de Conti et de la duchesse du Maine.

4. Fille du dernier prince de Conti.

5. Tous enfants du duc de Bourbon, petits-enfants du Roi et de la marquise de Montespan.

dames, et y resta un demi-quart d'heure. Ensuite, ayant été reconduit de même, il monta en chaise pour traverser les cours, et alla à l'appartement de la princesse de Conti, veuve du dernier mort, à l'entrée duquel il fut reçu par la princesse de Conti [1], veuve de l'aîné, par le prince de Conti et par Mlles de Conti et de la Roche-sur-Yon; il trouva pareillement la princesse dans son lit, et en usa tout de même qu'il avoit fait chez la princesse de Condé. Dès qu'il eut fini ses visites, toute la cour rendit ses respects aux deux princesses.

27 mai. — Le 27, on disoit que les ennemis s'assembloient par quartiers.

28 mai. — Le 28, tout Paris vouloit que la paix eût été signée le 23, et ce bruit vint aussi à Versailles; mais on sut qu'au contraire le marquis de Torcy avoit voulu s'en revenir, et qu'il l'auroit fait effectivement, si les Hollandois ne l'avoient pas retenu. On murmuroit aussi que les ennemis avoient retiré des corps de cavalerie qu'ils avoient avancés, et l'on croyoit que c'étoit faute de fourrage.

29 mai. — Le 29, on disoit que les Impériaux avoient fait rage pour empêcher les Hollandois de renouer avec le marquis de Torcy, mais qu'ils n'en avoient pu venir à bout, et que désormais il paroissoit peu de difficultés pour conclure la paix.

Cependant on assuroit que l'armée du Roi en Flandre s'assembloit en trois quartiers, et qu'il y avoit une compagnie qui s'étoit obligée de lui fournir du sec pendant deux mois, ce qui étoit une avance considérable. On apprit ce jour-là que le duc de la Trémoïlle [2] étoit très mal à Paris d'une fausse pleurésie, et qu'il avoit déjà été saigné cinq fois.

30 mai. — Le 30, qui étoit le jour de la fête du Saint-Sacrement, le Roi ni Monseigneur n'allèrent point prendre le Saint-Sacrement à la paroisse de Versailles, suivant leur coutume, mais le Roi y envoya le duc de Bourgogne dans son carrosse [3], avec ordre de faire tout comme s'il y avoit été en personne, ce qui fut exécuté. Le duc de Bourgogne étant allé prendre le Saint-Sacrement à la paroisse et l'ayant suivi à pied, avec la duchesse de Bourgogne, le duc de Berry, le comte de Toulouse et quantité

1. Première fille du Roi et de la duchesse de la Vallière.
2. Seigneur de Poitou, premier gentilhomme de la chambre du Roi.
3. C'est-à-dire dans le carrosse du corps du Roi.

de seigneurs et dames, le Roi et Monseigneur reçurent le Saint-Sacrement à l'entrée de la chapelle, et le reconduisirent à pied à la paroisse, où ils entendirent la grand'messe. L'après-dînée, le Roi et toute la famille royale allèrent entendre vêpres à la tribune de la chapelle et y entendirent encore le salut, après lequel on apprit que le duc de la Trémoïlle avoit encore été saigné deux fois ce jour-là et qu'il étoit très mal.

Le même jour, tout le monde étoit persuadé que la paix étoit faite, qu'elle avoit été rompue le 23 et signée le 24, mais tout cela sur des bruits [1], sans aucun auteur certain. On citoit seulement certaines lettres de particuliers venues de Hollande et de Flandre, qui étoient des conjectures et non pas des preuves; entre autres on en citoit une d'un officier qui étoit à Valenciennes, lequel marquoit qu'un certain homme de cette ville qui avoit accoutumé de se mêler des contributions, étant allé en Hollande pour faire un nouveau traité avec les États-Généraux, les députés s'étoient moqués de lui, en lui disant qu'il s'en retournât chez lui, que la paix étoit faite, et qu'il ne payeroit plus de contributions. On en marquoit encore une autre d'Altermatt [2], maréchal de camp, capitaine de la générale des Suisses et inspecteur d'infanterie, lequel mandoit à Reynold, lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses, qu'on avoit commencé à travailler fortement à réparer les fortifications de Lille, et surtout à y faire des batteries, mais qu'il étoit venu un homme de Hollande qui a fait tout cesser ces travaux, et que les ingénieurs avoient vendu tous les bois qui étoient destinés pour ces ouvrages.

Le soir, comme le duc de Guiche vouloit prendre congé du Roi pour se rendre en Flandre, Sa Majesté lui dit de ne pas se presser et d'attendre encore quelques jours.

31 mai. — Le 31 au matin, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Gesvres avec Mlle Mascarani.

On commençoit ce jour-là à dire les conditions de la paix, lesquelles étoient certainement assez dures pour la France. Le soir, il arriva un courrier du marquis de Torcy, par lequel on apprit qu'il étoit en chemin, et qu'il arriveroit le lendemain.

1. Car il n'arriva point un seul courrier en tout ce temps-là.
2. Il avoit commencé par être piquier dans la compagnie colonelle-générale des Suisses, dont il étoit alors capitaine, après avoir été longtemps major du régiment des gardes.

Au sortir du salut, le Roi rentrant dans son cabinet à son ordinaire, Monseigneur et le duc de Bourgogne y rentrèrent avec lui, ce qui parut à tout le monde fort extraordinaire, parce qu'ils avoient accoutumé l'un et l'autre, au sortir du salut, d'aller en d'autres endroits. Ils restèrent longtemps enfermés avec le Roi, et, en sortant avec lui du cabinet, ils allèrent tout droit chez la marquise de Maintenon, ce qu'ils n'avoient fait de leur vie, et parurent tous trois très sérieux, et même très chagrins.

Dès le soir, on dit que les Hollandois avoient fait des propositions toutes nouvelles, mais si dures, que le marquis de Torcy n'avoit osé les accepter, et que cependant ils ne lui avoient donné que jusqu'au 5 de juin pour se déterminer.

Le soir, on sut que le duc de la Trémoïlle avoit été saigné pour la neuvième fois, et qu'il étoit extrêmement mal.

JUIN 1709

1er juin. — Le 1er de juin, on disoit qu'on lui avoit donné un sudorifique, mais qu'il ne lui avoit fait aucun effet, ce qui n'étoit pas surprenant, après qu'on avoit épuisé toutes ses forces par tant de saignées [1].

Le même jour, à sept heures et demie du soir, le marquis de Torcy arriva, et il salua le Roi dans son cabinet, quand il rentra en revenant de Trianon. D'abord il l'entretint quelques moments en particulier, et puis il vint dans la chambre du Roi attendre qu'il sortît. Ce fut là qu'on apprit de lui qu'il étoit parti de la Haye le 28 de mai au soir, et étoit venu coucher à Rotterdam, où il avoit passé le Mordick [2]; que de là il étoit venu coucher à Anvers, d'où il étoit venu passer à Mons, pour voir l'électeur de Bavière et coucher à Quiévrain; que, le lendemain, il avoit passé à Douai pour y voir le maréchal de Villars, auquel il avoit donné rendez-vous, que de là il étoit venu en deux petits jours à Versailles, les chemins étant très rompus, aussi bien que les postes [3]. Le Roi sortit peu de temps après de son cabinet et le mena chez la marquise de Maintenon, où il resta fort longtemps.

1. On l'avoit encore saigné deux fois plus qu'on ne l'avoit dit.

2. C'est le bras du Rhin ou proprement son embouchure de ce côté-là, qui a une lieue de large et est quelquefois très dangereuse.

3. A cause de la quantité d'officiers qui avoient passé depuis par cette route.

2 juin. — Le 2 au matin, on apprit que le duc de Trémoïlle étoit mort le soir d'auparavant, et la duchesse de Créquy [1], sa belle-mère, qui n'étoit pas sortie de sa chambre depuis six mois, fit un effort, et vint trouver le Roi pour lui demander sa charge de premier gentilhomme de la chambre pour le prince de Tarente, son petit-fils; elle lui représenta qu'elle avoit eu l'honneur de sucer le même lait que Sa Majesté, et la conjura de ne priver pas le prince de Tarente d'une charge dans laquelle son père et son grand-père l'avoient si bien servie; elle toucha le Roi, les larmes lui vinrent aux yeux, et il lui accorda la charge, sur laquelle il n'y avoit aucun brevet de retenue.

Ce jour-là, le Roi tint un très grand conseil d'État, au sortir duquel il déclara au duc d'Orléans qu'il avoit fait le comte de Bezons [2] maréchal de France.

L'après-dînée, on commença à dire que le Roi avoit refusé les propositions des Hollandois; aussi étoient-elles si insolentes, que, quelque désir qu'on eût pour la paix, il n'étoit pas possible de les accepter. En voici une partie : « Que le Roi abandonneroit entièrement le roi d'Espagne, et qu'il lui ôteroit jusqu'au titre de roi, et qu'il livreroit aux Hollandois Bayonne et Perpignan, pour rester entre leurs mains jusqu'à ce que Philippe V eût entièrement évacué l'Espagne; qu'il rétabliroit en France la religion prétendue réformée, et qu'il lui donneroit pour places de sûreté Bordeaux et la Rochelle, dans lesquelles il y auroit garnison hollandoise ou angloise; qu'il feroit boucher le port du Havre et raser Dunkerque; qu'il ôteroit tout commerce à la France, pour l'abandonner tout entier à la Hollande; qu'on donneroit en propre aux États-Généraux la Gueldre et tous les Pays-Bas espagnols, et même Thionville, et toutes les places de l'Escaut; que le Roi céderoit toute l'Alsace et la Franche-Comté au duc de Lorraine, et même l'évêché de Toul, et à l'Empereur Strasbourg tout fortifié; qu'il donneroit au duc de Savoie le Dauphiné ou la Provence. » En faisant ces belles propositions, on disoit que le prince Eugène avoit ajouté qu'il ne comprenoit pas comment le marquis de Torcy ne les acceptoit pas, et que, pour lui, il comptoit que les alliés donnoient à la France tout

1. Qui avoit été dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse.

2. C'étoit un grand contre-cœur pour le comte d'Artagnan et pour le comte de Gassion, qui étoient ses anciens.

ce qu'ils lui laissoient, puisqu'ils étoient les maîtres de lui ôter tout. Ce jour-là, on apprit que les princes ne marcheroient point à l'armée, et que le Roi avoit donné ordre de vendre les équipages.

Comme le Roi sortit par sa petite porte [1] pour aller au salut, il y trouva le prince de Tarente, le duc d'Albret et le prince de Talmond en habits ordinaires [2], qui venoient lui rendre grâce d'avoir conservé au prince de Tarente la charge de son père. Ensuite il alla au salut, après lequel il tint encore conseil d'État, comme il avoit fait le matin; mais il ne dura qu'une demi-heure, et l'on jugea que ce n'étoit que pour examiner si la lettre que le marquis de Torcy devoit écrire en Hollande étoit selon toutes les intentions du Roi, et on dit en même temps qu'il alloit faire partir son courrier, qui n'avoit pas trop de temps pour se rendre le 5 à la Haye.

Le soir, le Roi ordonna au duc de Guiche de partir sur-le-champ.

3 juin. — Le 3 au matin, il partit pour se rendre en Flandres en diligence, et le Roi ayant tenu conseil de dépêches, la marquise de Hautefeuille [3], qui prétendoit toucher soixante mille livres sur le brevet de retenue que son mari avoit sur la charge de mestre de camp général des dragons, perdit son procès, par la raison que le brevet de retenue cessoit dès que son mari vendoit sa charge.

On sut ce jour-là que le duc de Villeroy avoit eu deux accès de fièvre tierce.

4 juin. — Le 4, on lui fit prendre de l'émétique, qui lui augmenta sa fièvre considérablement, et le soir, on le mit à l'usage du quinquina.

5 juin. — Le 5, on disoit que l'ambassadeur de Portugal en Hollande avoit si bien cru que le Roi accepteroit les propositions, qu'il avoit dépêché un exprès à son maître pour lui porter

1. Elle étoit dans des petits cabinets adossés à son appartement, où étoit sa chaise d'affaires, et il ne sortoit par là que pour aller au salut, et, quand il en revenoit, il rentroit aussi par là, parce que c'étoit le plus court.

2. N'ayant pas eu le temps d'avoir des habits de grand deuil, et ne voulant pas tarder un moment à remercier le Roi d'une si grande grâce.

3. Fille du défunt marquis de Grancey, lieutenant général des armées navales du Roi.

la nouvelle de la paix, et qu'il étoit arrivé jusqu'à Paris sans passeport.

On apprit aussi ce jour-là que le maréchal d'Harcourt avoit marché en Lorraine avec des troupes [1], pour obliger le duc de Lorraine à exécuter la parole qu'il avoit donnée au Roi de lui faire fournir des blés pour six cent mille livres, sur laquelle somme le Roi étoit déjà entré en quelque payement, et cependant ce duc, apparemment poussé par les alliés, refusoit de tenir ce qu'il avoit promis.

Le même jour encore, le duc d'Albe vint dire au Roi que le clergé d'Espagne avoit accordé au roi Philippe V toute l'argenterie des églises, montant à trois cents millions, et qu'il consentoit que le roi en prît la moitié pour soutenir la guerre. On sut aussi que le Roi avoit donné à des Epinais [2], écuyer cavalcadour de sa petite écurie, une charge d'écuyer par quartier qui étoit vacante par la mort de Rochetaillée, gentilhomme de Forez. On apprit encore que Mlle de Choiseul [3], fille d'honneur de la duchesse du Maine, se retiroit avec huit cents livres de pension.

On parloit encore en ce temps-là du mariage du chevalier de Montendre [4], brigadier d'infanterie, avec Mlle de Jarnac [5], et l'on disoit que le père et la mère du cavalier lui faisoient de grands avantages, au préjudice de son frère aîné [6]. Le bruit couroit aussi que le maréchal de Villars avoit jeté un corps de trente et cinq bataillons au delà de la Deule, sous les ordres du comte d'Artagnan, et qu'il avoit des ponts sur cette rivière pour le soutenir.

6 juin. — Le 6, le Roi alla avec toute sa famille royale à la paroisse de Versailles pour y prendre le Saint-Sacrement; mais il vint une si grande pluie qu'on fut obligé de faire la procession en dedans de l'église.

On sut ce matin-là que le duc de Gramont avoit offert au Roi de faire porter à la Monnoie sa vaisselle d'argent, qui valoit

1. Faux.
2. Gentilhomme de Haute-Normandie.
3. C'étoit une cadette de cette bonne maison, qui n'avoit pas un sol de bien.
4. Gentilhomme d'Angoumois, de la maison de la Rochefoucauld.
5. Héritière du même pays d'Angoumois, qui étoit de la maison de Chabot.
6. Capitaine de vaisseau, qui ne méritoit pas un semblable traitement.

soixante mille livres, et, dès le soir, le duc de la Rochefoucauld en fit de même, disant au Roi qu'il étoit bien fâché qu'un autre l'eût prévenu. Le soir, comme le Roi sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, le duc de la Trémoïlle et son beau-frère, le duc d'Albret, lui firent la révérence en grands manteaux, le prince de Talmond étant apparemment reparti pour l'armée.

Il couroit ce jour-là un bruit que les ennemis avoient retiré un poste qu'ils avoient au pont d'Espierre, que le maréchal de Villars l'avoit occupé, et qu'il le faisoit retrancher. Ce qui est de certain est que le ministre d'État de Chamillart, qui étoit allé le soir précédent à sa maison de l'Estang, en revint ce jour-là à six heures et demie du matin, et fit éveiller le Roi à sept heures, après quoi il s'en retourna; et que l'on murmuroit qu'il étoit arrivé un courrier du maréchal de Villars, qui demandoit des ordres au sujet d'une entreprise qu'il vouloit faire, mais que le Roi n'avoit pas voulu qu'il entreprît rien jusqu'au retour du courrier qui avoit été dépêché en Hollande, lequel ne devoit être arrivé à la Haye que le 5, et ne pouvoit être de retour à Versailles que le 9.

7 juin. — Le 7, le duc de la Trémoïlle prêta le serment de fidélité pour la charge de premier gentilhomme de la chambre entre les mains du Roi, dans son cabinet, en la manière accoutumée, et l'on sut que la marquise de Maintenon et le marquis de Cavoye [1] avoient envoyé leur vaisselle d'argent à la Monnoie.

Il arriva ce jour-là un courrier du maréchal de Villars, qui avoit trouvé la maison du Roi en marche pour aller joindre l'armée, qui étoit campée dans la plaine de Lens. On disoit aussi que le chevalier de Luxembourg, avec son petit corps, s'étoit avancé à Espierre, où les ennemis avoient paru et s'étoient retirés.

Le même jour, on apprit que le Roi avoit envoyé sa vaisselle d'or et celle de Monseigneur à la Monnoie, et le duc de Bourgogne ayant dit à son coucher que personne n'auroit plus de peine à y envoyer sa vaisselle d'argent, tout le monde y envoya la sienne à l'envi.

8 juin. — Le 8, on disoit que les ennemis avoient un corps

1. Gentilhomme de Picardie, grand maréchal des logis du Roi.

au delà de l'Escaut, vis-à-vis d'Espierre, qui est en deçà, et où étoit le chevalier de Luxembourg.

9 juin. — Le 9, on sut que le roi d'Angleterre [1] alloit à l'armée de Flandres, et qu'il viendroit prendre congé du Roi le 13 à Marly pour partir le lendemain. Le bruit couroit aussi que le maréchal de Bezons revenoit d'Espagne avec des troupes, et qu'il commanderoit une armée en Flandres, mais cela étoit bien incertain.

On vit le même jour le président de Maisons [2] remercier le Roi de l'avoir mis à la tête d'une chambre, qu'il venoit de composer de six maîtres des requêtes et de douze conseillers du parlement avec le procureur général [3], pour connoître des malversations qui se commettroient à l'égard des blés.

On disoit ce jour-là que le Roi avoit donné à Nointel [4], conseiller d'État, l'inspection des vivres des armées, et que le procureur général avoit averti tous les évêques de se rendre à leurs diocèses. Mais ce qui fit le plus de bruit fut que, sur les quatre heures après midi, les ducs de Chevreuse et de Beauvillier [5] allèrent annoncer au ministre d'État de Chamillart que le Roi n'agréoit plus ses services, ni ceux de son fils le marquis de Cany, dans les places qu'ils occupoient, et qu'ils eussent à se retirer; que le Roi donnoit au père une pension de soixante mille livres, à sa femme dix mille livres, et à son fils une de douze mille livres; et en même temps il monta en carrosse avec toute sa famille, et se retira à sa maison de l'Estang.

10 juin. — Le 10, presque toute la cour l'y alla voir, et dès le matin, on apprit que le Roi avoit mis à sa place Voysin [6], conseiller d'État ordinaire, qu'Amelot, ambassadeur en Espagne, avoit eu la place de Voysin, et d'Argenson [7], lieutenant général de police

1. Toujours sous le titre de chevalier de Saint-Georges.
2. Président à mortier du parlement de Paris, qui présidoit alors à la Tournelle.
3. D'Aguesseau, fils de celui qui étoit conseiller du conseil royal des finances.
4. Conseiller d'État, beau-frère du ministre Desmaretz.
5. Ils étoient oncles par leurs femmes de la marquise de Cany, belle-fille de Chamillart; et c'étoit le duc de Beauvilliers que le Roi avoit chargé de cette commission, mais il avoit joint avec lui son beau-frère le duc de Chevreuse, pour n'être pas chargé seul de ce fardeau.
6. Il avoit été autrefois intendant entre Sambre et Meuse, et étoit encore alors directeur des affaires de Saint-Cyr.
7. C'étoit un gentilhomme de Poitou, qui s'étoit mis par nécessité dans

de Paris, la place de conseiller d'État semestre qui étoit vacante par la promotion d'Amelot à celle d'ordinaire. On sut aussi que le Roi avoit dit au marquis de Cavoye, son grand maréchal des logis, qu'il lui feroit plaisir de consentir que le marquis de Cany eût la survivance de sa charge en lui donnant trois cent mille livres, et qu'il avoit obéi au Roi avec plaisir. On ajoutoit que Voysin payoit au marquis de Cany tout le prix de sa charge de secrétaire d'État, c'est-à-dire huit cent mille livres.

Le soir, comme le Roi sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, les duchesses de la Trémoïlle et d'Albret et la princesse de Talmond en mantes firent la révérence au Roi, qui les reçut avec sa politesse ordinaire.

On sut encore que le marquis de Bay faisoit le siège d'Olivença et qu'il devoit encore assiéger une autre petite place.

11 juin. — Le 11, on apprit, par les lettres de l'ordinaire de Hollande, que, lorsque le courrier dépêché par le marquis de Torcy, lequel avoit fait une extrême diligence, n'ayant été que deux jours en chemin, étoit arrivé à la Haye, on y avoit été fort étonné de ce que le Roi avoit rejeté les propositions de la paix, et que, le président Rouillé ayant déclaré qu'il avoit ordre de se retirer, on l'avoit prié de rester encore quelques jours, ce qui l'avoit obligé de retenir le courrier, afin de pouvoir mander à quoi cela aboutiroit. On écrivoit aussi de Lille que le prince Eugène et les deux États [1] qui étoient auprès de lui avoient été fort mortifiés de ce que le Roi avoit refusé leurs propositions. Mais, à midi et demi, le courrier du marquis de Torcy arriva, et on apprit par les dépêches du président de Rouillé qu'on l'avoit amusé vainement, que la paix étoit entièrement rompue, sans espérance de se renouer, et qu'il arriveroit le 13 à la cour.

L'après-dînée, Voysin commença à travailler avec le Roi, quoiqu'il n'eût pas encore prêté serment, et l'on sut que le Roi avoit fait d'Affry [2] brigadier.

Le soir, comme le Roi rentroit de Trianon dans son cabinet, le duc de Beauvillier lui présenta le marquis de Cany, qui venoit

la robe. Il avoit assez essuyé depuis peu de dangers et d'avanies pour l'affaire de blés, pour lui donner un peu de consolation.

1. Il y avoit toujours deux députés des Etats-Généraux avec les généraux des alliés qui commandoient en Flandres.

2. Capitaine dans son régiment des gardes suisses.

lui rendre grâces de l'agrément que le Roi lui avoit donné de la survivance de la charge de grand maréchal des logis, et le Roi le reçut fort agréablement.

On apprit aussi que Maréchal, premier chirurgien du Roi, étoit extrêmement malade d'un choléra-morbus, et le Roi témoigna en être fort en peine.

On apprit ce jour-là que la duchesse de Bouillon, étant allée prendre la marquise de Buzenval [1], pour l'amener dîner avec elle, l'avoit trouvée qui étoit tombée en apoplexie, et qu'elle en étoit morte quelques heures après.

Le même jour, on disoit que le Roi avoit permis à Chamillart de séparer entre ses enfants la pension de soixante mille livres qu'il lui avoit accordée; qu'il y avoit apparence qu'il se déferoit de la charge de trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, et même qu'il vendroit sa maison de l'Estang, pour ne plus revenir à la cour.

On sut encore que le chevalier de Pezeux [2] avoit vendu son régiment de dragons quatre-vingt mille livres à Brossia [3], lieutenant au régiment des gardes françoises, et qu'il lui avoit conservé sa commission de colonel, quoiqu'il l'eût refusée à d'autres; que le chevalier d'Hautefort [4] avoit vendu le sien, qui étoit du nombre des quatorze, cent quinze mille livres au marquis de Saumery [5], lequel avoit vendu le sien, qui étoit nouveau, cinquante mille livres au marquis de Saint-Priest [6], et que le comte de Belle-Isle-Fouquet avoit vendu le sien cent vingt mille livres au chevalier de Bullion [7].

12 juin. — Le 12 au matin, on apprit que Maréchal étoit hors de danger, et l'après-dînée, le Roi vint s'établir à Marly pour dix-sept jours.

1. Elle étoit fille d'un homme d'affaires nommé Amat, et son mari avoit été lieutenant général des armées du Roi et sous-lieutenant de ses gendarmes.
2. Maréchal de camp nouveau, neveu du maréchal de Choiseul.
3. Gentilhomme de Franche-Comté, qui avoit eu un nouveau régiment d'infanterie.
4. Maréchal de camp nouveau, frère du marquis d'Hautefort et du marquis de Surville.
5. Gentilhomme de Normandie, qui n'étoit point parent des autres Saumery.
6. C'étoit un gentilhomme de Forez.
7. Fils cadet du marquis de Bullion, gouverneur du Maine.

13 juin. — Le 13, on eut nouvelle que le même homme qui avoit voulu l'année dernière livrer Ath aux François avoit encore voulu livrer aux ennemis Mons, où il étoit contrôleur des fortifications, mais qu'il avoit été découvert et qu'il seroit pendu. On sut aussi que les ennemis avoient fait avancer auprès de Mons un corps de dix mille hommes pour cette entreprise. On assuroit encore qu'ils n'étoient pas assemblés en corps d'armée, mais qu'ils avoient plusieurs corps séparés, un sous Menin, un sous Gand, un sous Ath, un à Hall, un sur les Geetes, du côté de Tirlemont; mais tout cela pouvoit se rassembler en peu de jours.

Cependant le maréchal de Villars faisoit travailler à des lignes droites [1] et à des postes retranchés depuis Douai jusqu'à la mer, et on prétendoit qu'en se servant des rivières et des marais, il n'y auroit que trois mille cinq cents toises de lignes, qui ne faisoient qu'une lieue et demie tout au plus.

On murmuroit d'ailleurs que les Espagnols ne s'accommodoient point du maréchal de Bezons et qu'ils demandoient à cor et à cri le maréchal de Berwick.

Les lettres de Strasbourg du 7 portoient aussi que le chevalier de la Vrillière [2] y étoit extrêmement malade d'une fluxion de poitrine, à laquelle la petite vérole s'étoit jointe.

Le bruit couroit encore qu'il étoit arrivé un grand nombre de bâtiments chargés de blé [3] dans la Somme, qui venoient de Bretagne et qui serviroient de subsistance à l'armée pour une bonne partie de la campagne.

Ce jour-là, le duc d'Orléans arriva à Marly; il avoit encore eu deux accès de fièvre tierce pour avoir quitté trop tôt le quinquina; mais l'ayant repris, il n'avoit plus alors aucun reste de fièvre.

Le même jour, le comte de Toulouse, en revenant de la chasse, en eut un accès de douze heures, sans néanmoins avoir eu de frisson.

14 juin. — Le 14 au matin, on eut la nouvelle de la mort du chevalier de la Vrillière, et le Roi donna son régiment à son frère, le marquis de la Vrillière, pour le vendre, afin de se récu-

1. C'étoient les meilleures, car elles tiennent moins de terrain.
2. Frère du marquis de la Vrillière, secrétaire d'État, et brigadier de dragons.
3. On sut dans la suite qu'il n'y avoit presque que de l'avoine.

pérer de la perte des cinquante mille livres, qu'il venoit d'emprunter pour lui faire avoir la commanderie du Piéton, qui avoit vaqué par la mort du commandeur de Saint-Pierre.

Le même matin, Bernière, intendant de Flandres, parut dans le salon de Marly en épée et en habit brodé d'or, suivant le secrétaire d'État Voysin, avec lequel il fut ensuite très longtemps enfermé dans le cabinet du Roi. L'après-dînée, il fut aussi très longtemps avec Monseigneur, et l'on disoit hautement qu'il manquoit à l'armée de Flandres beaucoup de choses nécessaires, quoique les troupes fussent d'une beauté très surprenante [1].

On apprit ce jour-là que le marquis de l'Aigle [2] étoit tombé en apoplexie, et le Roi déclara que la Reynie [3], doyen des conseillers d'État, étoit mort, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, ayant toujours conservé une bonne réputation. Sa Majesté ajouta qu'elle avoit donné sa place de conseiller d'État ordinaire à Bouville [4], qui étoit le doyen des conseillers d'État semestres, et la place de semestre à Vaubourg [5], maître des requêtes honoraire et frère du contrôleur général Desmaretz.

15 juin. — Le 15 au matin, on apprit que, la nuit précédente, la duchesse de Bourbon étoit accouchée heureusement d'un prince, et le président Rouillé parut à Marly en manteau noir, et fut enfermé un gros quart d'heure avec le Roi, entre son lever et sa messe. On disoit aussi que le marquis de l'Aigle, qui avoit toute sa raison, malgré son apoplexie, s'étoit fait apporter de Paris à Versailles, dans le dessein de mourir entre les bras de sa femme [6], qui étoit dame d'honneur de la duchesse de Bourbon, et de sa fille, qui étoit gouvernante de ses deux filles, Mlles de Bourbon et de Charolois.

Le même jour, on sut que le Roi avoit donné au marquis de Cany l'agrément du régiment de la Marine, et qu'il l'avoit acheté cent mille livres de le Guerchois, maréchal de camp nouveau.

16 juin. — Le 16, on apprit que le Roi avoit donné une pen-

1. N'ayant pas touché un sol depuis fort longtemps.
2. Lieutenant de roi de Normandie, dont il étoit natif.
3. Il étoit d'Auvergne, et avoit commencé par être intendant du dernier duc d'Epernon.
4. Il avoit épousé la sœur du contrôleur général Desmaretz, du temps qu'il travailloit sous son oncle, le contrôleur général Colbert.
5. Il avoit été intendant en Lorraine et en Franche-Comté.
6. Sœur du défunt marquis de Raray.

sion [1] à Beaufort, qui jouoit ordinairement au mail devant lui à Marly, et on eut nouvelle que la rivière de Loire s'étoit encore débordée, et qu'elle avoit fait de grands désordres à Châteauneuf, ce qui faisoit appréhender qu'elle n'en eût encore fait bien d'autres tout du long de son cours.

On commença alors de voir une lettre du Roi en forme de manifeste, qu'il adressoit aux gouverneurs des provinces et des villes principales de son royaume, et il en adressa aussi une aux évêques, mais on ne mettra ici que celle qui fut adressée aux gouverneurs, parce que l'autre n'en étoit presque qu'un extrait. Voici pour modèle celle qu'il adressa au duc de Tresmes, pair de France, gouverneur de Paris.

Lettre du Roi en forme de manifeste, adressée au duc de Tresmes, pair de France, premier gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté et gouverneur de Paris, au sujet des propositions extraordinaires qui avaient été faites pour la paix, de la part des puissances alliées.

« Mon cousin, l'espérance d'une paix prochaine étoit si géné-
« ralement répandue dans mon royaume, que je crois devoir à la
« fidélité que mes peuples m'ont témoignée pendant le cours de
« mon règne, la consolation de les informer des raisons qui
« empêchent encore qu'ils ne jouissent du repos que j'avois
« dessein de leur procurer. J'avois accepté, pour le rétablir, des
« conditions bien opposées à la sûreté de mes provinces fron-
« tières ; mais plus j'ai témoigné de facilité et d'envie de dissiper
« les ombrages que mes ennemis affectent de conserver de ma
« puissance et de mes desseins, plus ils ont multiplié leurs pré-
« tentions ; en sorte qu'ajoutant par degrés de nouvelles deman-
« des aux premières, et se servant ou du nom du duc de Savoie,
« ou du prétexte de l'intérêt des princes de l'Empire, ils m'ont
« également fait voir que leur intention étoit seulement d'ac-
« croître aux dépens de ma couronne les États voisins de la
« France, et de s'ouvrir des voies faciles pour pénétrer dans
« l'intérieur de mon royaume, toutes les fois qu'il conviendroit
« à leurs intérêts de commencer une nouvelle guerre. Celle que

1. De huit cents livres.

« je soutiens, et que je voulois finir, ne seroit pas même cessée « quand j'aurois consenti aux propositions qu'ils m'ont faites, « car ils fixoient à deux mois le temps où je devois de ma part « exécuter le traité; et pendant cet intervalle, ils prétendoient « m'obliger de leur délivrer les places qu'ils me demandoient « dans les Pays-Bas et dans l'Alsace, et à raser celles dont ils « exigeoient la démolition. Ils refusoient de prendre de leur « côté d'autre engagement que celui de suspendre tous actes « d'hostilité jusqu'au 1er du mois d'août, se réservant la liberté « d'agir alors par la voie des armes, si le roi d'Espagne, mon « petit-fils, persistoit dans la résolution de défendre la couronne « que Dieu lui a donnée, et de périr plutôt que d'abandonner « des peuples fidèles, qui depuis neuf ans le reconnoissent pour « leur roi légitime. Une telle suspension, plus dangereuse que « la guerre même, éloignoit la paix plutôt que d'en avancer la « conclusion : car il étoit non seulement nécessaire de continuer « les mêmes dépenses pour l'entretien de mes armées, mais le « terme de la cessation d'armes expirant, mes ennemis m'auroient « attaqué avec les nouveaux avantages qu'ils auroient tirés des « places où je les aurois moi-même introduits, en même temps « que j'aurois démoli celles qui servent de rempart à quelques- « unes de mes provinces frontières.

« Je passe sous silence les insinuations qu'ils m'ont faites de « joindre mes forces à celles de la ligue, et de contraindre « le roi mon petit-fils à descendre du trône, s'il ne consentoit « pas volontairement à vivre désormais sans États, et à se « réduire à la condition d'un simple particulier. Il est contre « l'humanité de croire qu'ils aient seulement eu la pensée de « m'engager à former avec eux une pareille alliance. Mais, quoi- « que ma tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive que « celle que j'ai pour mes propres enfants; quoique je partage tous « les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles, « et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirois sincère- « ment de les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils « s'opposeroient eux-mêmes à la recevoir à des conditions égale- « ment contraires à la justice et à l'honneur du nom françois. « Mon intention est donc que tous ceux qui, depuis tant d'an- « nées, me donnent des marques de leur zèle, en contribuant de « leurs peines, de leurs biens et de leur sang à soutenir une

« guerre aussi pesante, connoissent que le seul prix que mes « ennemis prétendoient mettre aux offres que j'ai bien voulu « leur faire étoit celui d'une suspension d'armes, dont le temps, « borné à l'espace de deux mois, leur procuroit des avantages « infiniment plus considérables qu'ils ne peuvent espérer de la « confiance qu'ils ont en leurs troupes. Comme je mets la mienne « en la protection de Dieu, et que j'espère que la pureté de mes « intentions attirera les bénédictions divines sur mes armes, « j'écris aux archevêques et aux évêques de mon royaume « d'exciter encore la ferveur des prières dans leurs diocèses; et « je veux en même temps que mes peuples, dans l'étendue de « votre gouvernement, sachent de vous qu'ils jouiroient de la paix, « s'il eût dépendu seulement de ma volonté de leur procurer un « bien qu'ils désirent avec raison, mais qu'il faut acquérir par de « nouveaux efforts, puisque les conditions immenses que j'avois « accordées sont inutiles pour le rétablissement de la tranquillité « publique. Je laisse donc à votre prudence de faire savoir mes « intentions de la manière que vous le jugerez le plus à « propos. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa « sainte et digne garde.

« Écrit à Versailles, le 12 juin 1709. »

Signé : « Louis. » *Et plus bas* : « Phélypeaux. »

17 juin. — Le 17, le Roi prit médecine, suivant sa coutume, et il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit que les ennemis n'étoient pas encore assemblés. On disoit aussi que le duc de Marlborough s'étoit vanté qu'il chercheroit avec soin à donner une bataille, mais que, si les François l'évitoient, il détacheroit un corps de trente mille hommes, qui auroit ordre de percer par Abbeville dans le cœur de la France.

On sut ce jour-là que le roi d'Angleterre étoit parti de Saint-Germain à six heures du matin pour se rendre à l'armée de Flandres.

18 juin. — Le 18 au matin, Voysin prêta le serment de fidélité de la charge de secrétaire d'État entre les mains du Roi, dans son cabinet : car, pour la place du ministre [1], il en étoit

1. La place de ministre ne demande ni provisions ni serments, elle dépend d'une simple parole du Roi.

en possession dès le jour que le Roi le nomma pour succéder à Chamillart.

19 juin. — Le 19, on jeûna dans tout le diocèse de Paris, en vertu de l'ordonnance du cardinal archevêque de Noailles, pour attirer les bénédictions du ciel sur les armes du Roi, suivant l'intention de la lettre de Sa Majesté.

Le cardinal de Janson eut le même jour des lettres de Marseille, qui portoient qu'il y étoit arrivé, aussi bien qu'à Toulon, une grande quantité de blés; ce qui étoit venu bien à propos, car il y avoit alors une assez grande émotion en Languedoc au sujet du pain, et le duc de Roquelaure avoit été obligé d'y marcher avec ce qu'il avoit pu ramasser de troupes.

20 juin. — Le 20, on apprit que le comte d'Eu, second fils du duc du Maine, avoit la petite vérole à Sceaux, et que la princesse sa sœur étoit aussi malade, ce qui faisoit appréhender que ce mal contagieux pour les familles ne se communiquât à cette princesse et au prince de Dombes. On murmuroit alors que la duchesse de Bourgogne pouvoit être grosse, et que, cela étant, on pourroit rester à Marly plus longtemps qu'on ne l'avoit projeté.

21 juin. — Le 21, la cour parut presque déserte, par la quantité de gens qui en partirent pour aller au service du prince de Conti, qui se fit ce jour-là dans l'église de Saint-André-des-Arts, lieu de sa sépulture. D'abord il y eut une petite difficulté : on n'avoit mis des fauteuils que pour les princes du sang [1], mais les ducs prétendirent en avoir aussi, et les ducs de Luxembourg et de la Meilleraye se députèrent eux-mêmes pour aller parler au duc de Bourbon, qui leur accorda ce qu'ils demandoient; ainsi on donna deux ou trois fauteuils pour les ducs, ne s'en étant pas trouvé assez pour en donner à tous ceux qui y étoient; mais c'en étoit assez pour conserver le droit du corps. La grand'messe fut célébrée par l'archevêque de Narbonne [2]; les ministres des princes étrangers [3] y assistèrent dans une

1. Le duc du Maine ne s'y trouva point, à cause de la maladie de son fils; le comte de Toulouse s'en excusa, à cause de son indisposition, le comte de Charolois étoit encore trop petit.

2. Il s'appeloit la Berchère, frère d'un ancien maître des requêtes, et il avoit été aumônier du Roi; cette famille étoit de Bourgogne, gouvernement du duc de Bourbon.

3. Le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, ne s'y trouva pas, étant allé à Marly pour prier le Roi de ne pas retirer ses troupes d'Espagne.

tribune particulière [1], et les évêques dans leur place ordinaire [2]; pour les compagnies supérieures, elles n'y assistèrent point en corps; les parents y assistèrent en grands manteaux. Au milieu de la messe, le P. Massillon [3] y prononça l'oraison funèbre, qui fut très forte et très éloquente [4], et après laquelle l'archevêque ayant achevé sa messe, où il n'y eut point de musique, l'archevêque alla à la sacristie se revêtir d'une chape avec quatre évêques, qui furent les évêques de Fréjus [5] et de Béziers [6], celui de Bazas [7] et celui de Séez [8], avec lesquels il alla faire l'absoute autour de la représentation; cérémonie qui dura si longtemps, qu'on ne sortit de l'église qu'à trois heures et demie après midi. D'ailleurs l'église fut très bien ornée et très bien éclairée, et la représentation bien entendue.

On sut ce jour-là qu'Amelot revenoit de son ambassade d'Espagne, et que le Roi avoit donné l'abbaye de Maubuisson à Mme de Châteaumorand [9], religieuse de l'abbaye du Moncel.

On apprit aussi que le Roi avoit fait deux lieutenants généraux, qui étoient le comte de Coigny, colonel général des dragons, et le marquis de la Vallière, commissaire général de la cavalerie : grande mortification pour le marquis de Montpeyroux, mestre de camp général de la cavalerie, et pour tous les autres maréchaux de camp qui étoient plus anciens que ces deux-là.

Le même jour encore, on sut que le marquis de Braque étoit mort au Quesnoy d'un ancien abcès qu'il avoit eu autrefois, auquel la gangrène s'étoit mise, et l'avoit emporté en quatre jours; mais que le Roi avoit rendu la lieutenance générale de la Marche [10] à son grand-père, le marquis de Brissac, et qu'à

1. C'étoit la tribune la plus proche de l'autel, au-dessus de celle des dames parentes.

2. Au-dessous de la tribune des ministres étrangers, dans la place la plus proche de l'autel.

3. Célèbre prédicateur de la congrégation de l'Oratoire.

4. On la trouva un peu trop longue, car elle dura une heure et demie, et en même temps, quoique, à la prendre en gros, tout le monde la trouvât belle, on ne laissa pas de la critiquer dans le détail.

5. Ci-devant l'abbé de Fleury, aumônier du Roi.

6. Ci-devant l'abbé de de Rousset, gentilhomme des confins de Provence.

7. Frère de Gourgues, maître des requêtes, qui étoit de Bordeaux.

8. Fils de défunt d'Aquin, premier médecin du Roi.

9. Sœur du brigadier de cavalerie et du capitaine de vaisseau, lesquels étoient les neveux du défunt maréchal de Tourville.

10. Ce n'étoit point de la Marche, mais d'Angoumois.

l'égard de son régiment de cavalerie, il n'étoit pas encore donné.

Ce jour-là, le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, vint à Marly au sujet d'un courrier envoyé par le Roi son maître, sur le refus que le Roi avoit fait d'accepter les propositions des alliés pour la paix; c'étoit là ce qu'on donnoit au public, mais en effet, c'étoit pour supplier le Roi de vouloir ne pas retirer ses troupes d'Espagne.

22-23 juin. — Le 22, le bruit couroit que les armées de Flandres étoient en présence; mais, le lendemain, il arriva un courrier par lequel on apprit que celle des ennemis n'étoit qu'à Tourcoing.

Cependant on savoit qu'on devoit avoir fait un détachement de vingt-cinq escadrons de l'armée d'Allemagne, mais qu'il ne pouvoit joindre l'armée du maréchal de Villars que vers le 13 de juillet.

Ce jour-là, le vieux marquis de Brissac vint voir le Roi à Marly, et Sa Majesté lui accorda la faculté de vendre la lieutenance générale qu'il lui avoit rendue, et quinze mille livres à prendre sur le régiment de son petit-fils, dont il avoit donné l'agrément au lieutenant-colonel [1].

24 juin. — Le 24, la *Gazette* de Bruxelles portoit qu'à la prière du marquis de Torcy, le duc de Marlborough avoit obtenu de la reine Anne, pour le maréchal de Tallard, un congé pour revenir en France sur parole.

On eut aussi nouvelle que les ennemis avoient marché sur deux colonnes pour venir passer la basse Deule à Hautbourdin, où ils devoient être arrivés le 21, et qu'une troisième colonne étoit venue à couvert de la Lys, et l'avoit passée. On disoit aussi que le duc de Bavière n'avoit pas voulu laisser sortir ses troupes ni celles d'Espagne, qui n'étoient ni payées, ni armées, ni recrutées, ce qui ôtoit au maréchal de Villars quatorze bataillons et cinquante escadrons.

Le même jour, on voyoit une lettre du 18, venant de Languedoc, qui portoit que le mouvement qu'il y avoit eu en ce pays-là n'étoit point arrivé au sujet du pain, comme on l'avoit dit, mais pour faire révolter la province; qu'il avoit paru d'abord

1. Il s'appeloit de Malan, et étoit Franc-Comtois.

dans les Boutières, qui font partie du Vivarois, trois cents hommes bien armés, qui avoient à leur tête des officiers étrangers [1] fort galonnés, et qui avoient semé partout des manifestes, qui portoient qu'ils n'en vouloient qu'aux évêques et aux prêtres, et qu'ils n'auroient point de repos qu'ils n'eussent fait soulager les peuples de tous impôts et rétablir l'édit de Nantes; que Curten [2], qui commandoit dans les Cévennes, avoit fait marcher sur eux divers détachements, dont un de cent hommes les ayant rencontrés, qui étoient alors au nombre de quatre cents, les rebelles étoient venus l'attaquer, mais que ce détachement les avoit si bien reçus, qu'il les avoit mis en fuite et les avoit obligés à se dissiper; que leur chef étoit demeuré sur la place, qu'il y en avoit eu quatre-vingts de tués ou de pris, et que ces derniers serviroient bientôt d'exemple; que le duc de Roquelaure avoit envoyé à Curten un renfort de dragons; que cependant il avoit marché avec Basville [3] au Saint-Esprit pour empêcher le feu de se communiquer; que l'évêque de Viviers [4] les avoit aidés de quinze mille livres d'argent comptant dans le besoin pressant qu'ils en avoient, et qu'on croyoit que cette révolte n'auroit point de suites.

On voyoit d'ailleurs des lettres de Flandres du 21, qui marquoient que, le lendemain, le maréchal de Villars devoit rentrer dans ses lignes, à la tête desquelles étoit la Bassée, à peu près vers le centre, et qui étoient très bonnes, et qu'il avoit envoyé le marquis de la Frézelière à Aire pour y commander en cas de siège.

Le soir, le Roi, en sortant pour s'aller promener, dit à ses porteurs de chaise de bien prendre garde à eux quand ils porteroient la duchesse de Bourgogne, parce qu'elle étoit grosse, qu'elle croyoit elle-même l'être, et qu'elle avoit eu mal au cœur.

On disoit aussi que les ordres étoient partis pour faire revenir toutes les troupes d'Espagne, et que les Espagnols en étoient

1. On disoit que c'étoit le duc de Savoie qui les avoit envoyés.
2. Maréchal de camp et colonel suisse.
3. Conseiller d'État ordinaire, et depuis longtemps intendant de la province avec mérite; il étoit le second fils du premier président de Lamoignon.
4. Auparavant l'abbé de Chambonas, frère de celui qui étoit premier gentilhomme de la chambre du duc du Maine.

tellement indignés qu'ils menaçoient de se donner à l'archiduc, à condition qu'il feroit la guerre à la France.

25 juin. — Le 25, on disoit que le maréchal de Berwick étoit campé sous Briançon, et que c'étoit le comte de Montsoreau, maréchal de camp, qui conduisoit le détachement d'Allemagne [1] en Flandres.

On sut ce jour-là que la marquise de Maintenon avoit eu la nuit un très grand accès de fièvre, et que le cardinal de Janson l'avoit aussi très forte avec une espèce de rhumatisme, qui lui avoit commencé vers l'épaule et qui étoit descendu sur le côté.

26 juin. — Le 26, le bruit couroit que les ennemis étoient à Armentières, et de là on conjecturoit qu'ils avoient dessein de faire le siège d'Aire.

Cependant le cardinal de Janson étoit toujours au même état, et il avoit des sueurs continuelles.

Ce jour-là, le conseil que le Roi tint le matin à son ordinaire dura jusqu'à une heure et demie après midi, c'est-à-dire près d'une heure plus qu'il n'avoit accoutumé de durer; ce qui fit croire que ce n'avoit pas été sans difficulté qu'on avoit décidé sur l'affaire d'Espagne; car on apprit le soir que le roi d'Espagne ayant demandé seulement qu'on lui laissât vingt bataillons, on lui en laissoit vingt et cinq, aux ordres du chevalier d'Asfeldt, lieutenant général, et que le maréchal de Bezons revenoit avec tout le reste des troupes. Il couroit même un bruit sourd qu'il iroit commander en Dauphiné, et que les Espagnols voulant absolument avoir le maréchal de Berwick pour général, il quitteroit le bâton de maréchal de France et se feroit naturaliser [2] Espagnol; mais il n'y avoit guère d'apparence à cette dernière nouvelle, puisqu'il pouvoit sans difficulté jouir en France de sa dignité et du gouvernement de Limousin tant que la France et l'Espagne seroient unies ensemble, et que, si elles venoient à se séparer, son établissement en Espagne ne seroit guère solide.

1. Il étoit de vingt escadrons de cavalerie ou de dragons.

2. Il n'avoit pas besoin de se faire naturaliser Espagnol, il l'étoit déjà, ayant vingt-cinq mille livres de rentes en Espagne, sur lesquels on avoit placé sa grandesse; et outre cela les Irlandois, étant régnicoles en Espagne par une ancienne confraternité de l'Espagne avec l'Irlande, et le maréchal de Berwick étant traité comme étant également Anglois, Écossois et Irlandois, parce qu'il étoit fils d'un roi auquel ces trois royaumes appartenoient.

On vit ce jour-là arriver un courrier venant de Flandres, qui donna bien de la curiosité aux courtisans ; mais ils furent trompés, car il n'étoit venu que pour une affaire particulière. Le comte de Montesson [1], lieutenant général et lieutenant des gardes du corps, qui devoit cette année-là commander la maison du Roi, ayant été considérablement malade, le marquis de Chazeron [2], qui étoit l'ancien maréchal de camp dans les gardes du corps, avoit eu la précaution de demander un ordre du Roi pour commander sa maison, afin que Suzy [3], qui en étoit le brigadier et le premier lieutenant de la compagnie de Noailles, n'usât pas de son droit, qui étoit de commander la maison quand personne n'avoit un ordre précis du Roi pour la commander. Ensuite la santé du comte de Montesson s'étant rétablie, il étoit venu prendre congé du Roi à Marly et étoit allé joindre la maison du Roi ; mais il avoit été bien surpris de trouver que le marquis de Chazeron avoit un ordre pour la commander, dans lequel on avoit oublié de mettre que c'étoit pour commander en son absence ; ainsi il avoit été obligé de dépêcher un courrier exprès à la cour pour représenter son droit, et aussitôt le Roi ordonna à Voysin de lui faire expédier un ordre pour commander sa maison, et on lui renvoya sur-le-champ son courrier avec cet ordre.

27 juin. — Le 27, on eut nouvelle que le maréchal d'Harcourt, qui étoit campé de l'autre côté du Rhin, vis-à-vis du fort de Kehl, avec toute sa cavalerie, pour avoir une subsistance plus facile, avoit été obligé de se sauver sur la montagne avec ses troupes, par le débordement subit du Rhin et de toutes les petites rivières qui viennent se jeter dedans de ce côté-là ; de sorte que, deux heures après sa retraite, on alloit en bateau dans tout son camp. On disoit aussi que le comte d'Estaing avoit été obligé de lever le siège de devant le château de Benasque, dont le roc s'étoit trouvé si vif, qu'il n'avoit pas été possible de le miner.

On eut ce matin-là des lettres de l'armée de Flandres, du 24 et du 25, qui portoient que les ennemis n'avoient rien entrepris ; et l'on disoit qu'ils avoient amené du canon jusqu'au pont Avendin, et qu'ils l'avoient fait retourner en arrière, et que d'ailleurs les

1. Gentilhomme du Maine.
2. Gentilhomme d'Auvergne, gouverneur de Brest.
3. Gentilhomme de Picardie ; il n'étoit qu'enseigne.

troupes palatines et celles de Saxe ne pourroient les joindre que le 6 de juillet.

On vit le même jour le marquis de Fimarcon [1], maréchal de camp, arriver en poste de Roussillon, apportant des paquets du duc de Noailles, mais on sut qu'il n'apportoit aucune nouvelle de sa petite armée, qui n'étoit composée que de douze bataillons et de douze escadrons, et qu'il n'étoit venu qu'à dessein de prendre avec la cour des mesures pour sa subsistance.

28 juin. — Le 28, le cardinal de Janson, se trouvant un peu mieux, prit le parti de se faire transporter à Paris dans la litière du Roi, que le marquis de Beringhen, son premier écuyer, avoit fait venir exprès; et le duc de la Roche-Guyon s'en alla aussi à Paris en chaise, avec la goutte au pied gauche, dont il étoit estropié depuis le combat de Nerwinde.

29 juin. — Le 29, on eut nouvelle que la Loire s'étoit débordée de nouveau, et qu'elle avoit tout perdu dans l'Orléanois.

Il arriva aussi un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit que les ennemis avoient séparé leur armée en deux, que le duc de Marlborough s'étoit allé emparer du poste de Saint-Amand, et que le prince Eugène étoit resté à Hautbourdin, pour faire tête au maréchal de Villars, et comme on savoit que Tournay étoit la plus forte place des Pays-Bas, on craignoit que les ennemis ne se jetassent plutôt sur Valenciennes, qui n'étoit ni si fort, ni si bien muni.

Le Roi alla le soir s'établir à Versailles, et les gens qui venoient de Paris disoient que le comte de Pontchartrain étoit en traité avec le président de Mesmes de sa charge de prévôt de l'Ordre du Saint-Esprit, et qu'ils étoient convenus à deux cent mille livres. Ce soir-là, la maréchale de Bezons [2] fut présentée au Roi par la duchesse d'Aumont [3], qui la présenta aussi le lendemain à toute la maison royale.

30 juin. — Le 30, il arriva un autre courrier du maréchal de Villars, par lequel il mandoit au Roi que le prince Eugène avoit décampé de Hautbourdin, et que son armée avoit marché en deux corps, tirant du côté de Tournay; que pour lui il étoit

1. Gentilhomme de Languedoc.
2. Fille de défunt Menestrel, homme d'affaires.
3. Fille aînée du défunt marquis de Piennes et sœur de Mme de Chastillon.

sorti de ses lignes et avoit marché en avant, et qu'il avoit détaché Ternault, brigadier de cavalerie, avec cinq cents chevaux, pour harceler l'arrière-garde des ennemis, commission dont il s'étoit si bien acquitté, qu'il avoit obligé le prince Eugène à faire halte avec toute sa colonne; que les ennemis faisoient descendre la Lys à leur gros canon; que les troupes qu'ils avoient laissées à Courtray et à Oudenarde marchoient aussi du côté de Tournay, et qu'enfin il étoit persuadé que cette place étoit investie. D'ailleurs on savoit qu'on en avoit tiré quatre bataillons pour aller à l'armée, et qu'on les avoit remplacés par sept cents dragons; mais la question étoit de savoir si la place étoit bien fournie de munitions de bouche, moyennant quoi c'étoit un avantage pour les affaires du Roi que les ennemis s'attachassent à en faire le siège.

Le soir, la duchesse du Lude, escortée par la comtesse de Revel [1], présenta au Roi la nouvelle marquise de Gesvres.

1. Sœur cadette du duc de Tresmes, qui avoit épousé le défunt comte de Revel, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, frère cadet du comte de Broglie et lieutenant général.

FIN DU ONZIÈME VOLUME

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Universitas BIBLIOTHECA

a39003 002817103b

DC 130 .S7A15 1882 V11
SOURCHES, LOUIS FRANCO
MEMOIRES DU MARQUIS DE

CE DC C130
.S7A15 1882 V011
COC SOURCHES, LO MEMOIRES DU
ACC# 1067534